



Organisation
internationale
du Travail



Ce projet est financé par
l'Union Européenne

► Commerce, investissement et emploi dans les pays de la rive sud de la Méditerranée

Rapport thématique du projet « Intégration de l'emploi dans le commerce et l'investissement dans le voisinage sud de l'UE »



► Commerce, investissement et emploi dans les pays de la rive sud de la Méditerranée

Rapport thématique du projet « Intégration de l'emploi dans le commerce et l'investissement dans le voisinage sud de l'UE »

Copyright © Organisation internationale du Travail 2023

Première édition 2023

Les publications de l'Organisation internationale du Travail (OIT) jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée.

Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à Publications (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel à rights@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés.

Commerce, investissement et emploi dans les pays du sud de la Méditerranée.

Rapport thématique du projet « Intégration de l'Emploi dans le commerce et l'investissement dans le voisinage sud de l'UE ».

Organisation internationale du Travail – Genève : OIT, 2023.

ISBN : 9789220389058 (imprimé)

ISBN : 9789220389065 (PDF Web)

Les désignations utilisées dans les publications de l'OIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'OIT aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs, et leur publication ne signifie pas que l'OIT souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part de l'OIT aucune appréciation favorable ou défavorable.

Pour toute information sur les publications et les produits numériques de l'OIT, consultez notre site Web : www.ilo.org/publns

► Table des matières

► Remerciements	11
► Contexte du programme IECI	12
► Présentation du marché du travail, du commerce et de l'investissement	13
► Résumé exécutif	13
► Les politiques commerciales, d'investissement, industrielles et d'emploi et leur impact sur le marché du travail	14
► Les politiques commerciales, d'investissement et industrielles, et les jeunes et les femmes sur le marché du travail	17
► Évolution à venir du marché du travail	20
► Chapitre 1: Présentation du marché du travail, du commerce et de l'investissement dans les pays de la rive sud de la Méditerranée	2
1.1 Présentation des pays de la rive sud de la Méditerranée	2
1.1.1. Le marché du travail dans la région en bref	8
1.1.2. Commerce et investissement dans les pays de la rive sud de la Méditerranée en bref	12
1.1.3. Commerce au sein de la région et intégration régionale	18
1.1.4. Relation entre commerce, investissement et marché du travail	30
► Chapitre 2: Une transformation économique inclusive grâce à des politiques industrielles, d'investissement et commerciales orientées vers l'emploi	36
2.1 Politiques industrielles et commerciales : théorie et applications à l'échelle mondiale et à l'échelle des pays de la rive sud de la Méditerranée	36
2.1.1. Transformation structurelle et politiques industrielles et commerciales : courants de pensée et évolution	36
2.1.2.1 Évolution des politiques commerciales et d'investissement au cours des années 2000	42
2.1.2.2 Évolution des politiques industrielles et sectorielles	47
2.2 Examen des politiques d'emploi et des mécanismes institutionnels sous-jacents	59
2.2.1. Examen des politiques d'emploi	59
2.2.2. Mécanismes institutionnels influençant les politiques pour l'emploi dans les pays de la rive sud de la Méditerranée	62
2.3 Impact des politiques industrielles, d'investissement et commerciales sur la transformation structurelle et le marché du travail	67
2.3.1. Changement structurel dans la région	67
2.3.2. Impact des politiques industrielles, d'investissement et commerciales sur les exportations et les IDE	73
2.3.2.1. Évolution des exportations	73
2.3.2.2. Évolution des investissements directs étrangers (IDE)	83
2.3.3. Évolution de la création et de la destruction d'emplois en fonction des secteurs	88
2.3.3.1. Impact des politiques industrielles, commerciales et d'investissement sur la création d'emplois dans la région	92

2.3.4. Pourquoi un tel statu quo ? Rôle des infrastructures matérielles et immatérielles	112
2.3.4.1. Infrastructures matérielles	112
2.3.4.2. Infrastructures immatérielles	118
► Chapitre 3: Commerce et investissement pour les jeunes et les femmes sur le marché du travail	128
3.1 Les jeunes et le marché du travail dans les pays de la rive sud de la Méditerranée	128
3.2 Les femmes et le marché du travail dans les pays de la rive sud de la Méditerranée	135
3.3 Emploi des femmes et des jeunes dans les secteurs des biens échangeables et de biens non échangeables	142
3.4 Orientations en matière de politiques : comment améliorer l'impact des politiques commerciales et d'investissement, notamment pour les femmes et les jeunes ?	180
3.4.1. La priorité accordée à la transformation structurelle peut permettre d'inverser la désindustrialisation précoce et d'encourager une croissance inclusive sur le long terme	181
3.4.2. Le contrôle étroit et l'atténuation de l'impact des politiques commerciales sur le marché du travail, notamment pour les femmes et les jeunes, ainsi que des investissements dans les infrastructures pourraient faciliter la réattribution des facteurs de production	183
► Chapitre 4: Évolution du marché du travail et impacts à venir	188
4.1 Évolution à court terme : impact de la pandémie de COVID-19 et voies vers la reprise	188
4.1.1. Impact mondial de la crise de la COVID-19	188
4.1.2. La crise de la COVID-19 dans les pays de la rive sud de la méditerranée	189
4.1.3. Réponse des pays de la région	195
4.1.4. Voies vers une reprise à court terme de la crise de la COVID-19	198
4.2 Tendances à long terme : la révolution technologique et l'avenir du travail dans la région	199
4.2.1. Avenir du travail : état du débat	199
► Avertissement	208
► Références	209

► Liste des graphiques

► Graphique 1 : Croissance économique dans les différents pays de la rive sud de la Méditerranée, en fonction du taux de croissance du PIB réel (en pourcentage)	3
► Graphique 2 : Croissance économique en Libye, en fonction du taux de croissance du PIB réel (en pourcentage) (estimation pour 2020 et projection pour 2021)	4
► Graphique 3 : Taux d'inflation dans la région (en pourcentage)	4
► Graphique 4 : Dette brute exprimée en pourcentage du PIB	5
► Graphique 5 : Contribution des secteurs économiques au PIB, exprimée en pourcentage de la valeur ajoutée, dans les pays de la rive sud de la Méditerranée en 2019	6
► Graphique 6 : Emplois par secteur dans la région en 2019 (en pourcentage du total des emplois)	7
► Graphique 7 : Part des 10 % des revenus les plus élevés et des 50 % des revenus les moins élevés dans les revenus nationaux, en 2010 et en 2019	8
► Graphique 8 : Part des femmes et des hommes ayant un emploi dans la région, en fonction du secteur, en 2019	10
► Graphique 9 : Évolution du statut d'emploi dans la région, entre 2010 et 2019	11
► Graphique 10 : Emplois informels dans certains pays de la région, en fonction du secteur et du sexe, en 2019	12
► Graphique 11 : Évolution des importations et exportations de marchandises dans les pays de la rive sud de la Méditerranée, entre 2000 et 2019 (valeur totale en millions d'USD)	13
► Graphique 12 : Évolution des importations et exportations de services dans les pays de la rive sud de la Méditerranée, entre 2000 et 2019 (valeur totale en millions d'USD)	13
► Graphique 13 : Évolution du commerce de services dans les pays de la rive sud de la Méditerranée, en fonction de la catégorie et de la part occupée par la région dans le monde (valeur totale en millions d'USD)	14
► Graphique 14 : Évolution de la balance commerciale dans la région, en pourcentage du PIB	14
► Graphique 15 : Évolution des destinations des exportations des pays de la rive sud de la Méditerranée	15
► Graphique 16 : Part des différents produits exportés par les pays de la rive sud de la Méditerranée en 2000	16
► Graphique 17 : Part des différents produits exportés par les pays de la rive sud de la Méditerranée en 2019	16
► Graphique 18 : Flux d'IDE entrants dans le monde, et dans les pays du G20, entre 2005 et 2019 (en millions d'USD)	17
► Graphique 19 : Flux d'IDE entrants dans les pays de la rive sud de la Méditerranée et dans les pays d'Afrique subsaharienne, entre 2005 et 2019 (en millions d'USD)	18
► Graphique 20 : Évolution du total des importations, du total des exportations, du PIB (en millions d'USD) et de l'ouverture commerciale dans la région (entre 2005 et 2019)	19
► Graphique 21 : Ouverture commerciale dans les différents pays de la région en 2019, par rapport aux pays de l'OCDE et aux pays à revenu intermédiaire	19
► Graphique 22 : Potentiel d'exportation non exploité de l'Égypte vers le monde, en fonction du secteur (en USD)	23

► Graphique 23 : Potentiel d'exportation non exploité de l'Égypte vers l'Afrique du Nord, en fonction du secteur (en USD)	24
► Graphique 24 : Potentiel d'exportation non exploité de l'Égypte vers le Moyen-Orient, en fonction du secteur (en USD)	24
► Graphique 25 : Potentiel d'exportation non exploité de la Jordanie vers le monde, en fonction du secteur (en USD)	25
► Graphique 26 : Potentiel d'exportation non exploité de la Jordanie vers l'Afrique du Nord, en fonction du secteur (en USD)	25
► Graphique 27 : Potentiel d'exportation non exploité de la Jordanie vers le Moyen-Orient, en fonction du secteur (en USD)	26
► Graphique 28 : Potentiel d'exportation non exploité du Maroc vers le monde, en fonction du secteur (en USD)	26
► Graphique 29 : Potentiel d'exportation non exploité du Maroc vers l'Afrique du Nord, en fonction du secteur (en USD)	27
► Graphique 30 : Potentiel d'exportation non exploité du Maroc vers le Moyen-Orient, en fonction du secteur (en USD)	27
► Graphique 31 : Potentiel d'exportation non exploité de la Tunisie vers le monde, en fonction du secteur (en USD)	28
► Graphique 32 : Potentiel d'exportation non exploité de la Tunisie vers l'Afrique du Nord, en fonction du secteur (en USD)	28
► Graphique 33 : Potentiel d'exportation non exploité de la Tunisie vers le Moyen-Orient, en fonction du secteur (en USD)	29
► Graphique 34 : Évolution des tarifs douaniers mesurés en fonction de la moyenne pondérée des droits de douane de la nation la plus favorisée, par rapport à d'autres régions du monde et aux pays de la région (en pourcentage)	43
► Graphique 35 : Évolution de la contribution des secteurs au PIB en valeur ajoutée	68
► Graphique 36 : Part du secteur manufacturier dans le PIB en valeur ajoutée dans les pays de la rive sud de la Méditerranée (en pourcentage)	69
► Graphique 37 : Évolution de la valeur ajoutée du secteur manufacturier exprimée en pourcentage du PIB dans les pays partenaires du programme IECI, entre 1970 et 2019	69
► Graphique 38 : Évolution de la répartition des emplois dans les huit pays de la région, entre 1991 et 2019	71
► Graphique 39 : Évolution des exportations dans les pays non exportateurs de pétrole de la rive sud de la Méditerranée (en milliers d'USD)	74
► Graphique 40 : Évolution des exportations dans les pays exportateurs de pétrole de la rive sud de la Méditerranée (en milliers d'USD)	74
► Graphique 41 : Évolution de la productivité du travail dans le secteur manufacturier en Tunisie et au Maroc (en USD constants de 2010)	77
► Graphique 42 : Évolution de la part des produits manufacturés dans les exportations de marchandises et leurs exigences en matière de qualifications et de technologie, entre 2000 et 2019	80
► Graphique 43 : Évolution des flux d'IDE entrants dans certains pays de la région – 1 (en millions d'USD)	84
► Graphique 44 : Évolution des flux d'IDE entrants dans certains pays de la région – 2 (en millions d'USD)	84
► Graphique 45 : Niveau des restrictions applicables aux IDE en fonction du pays et du secteur, en 2020 (0=ouvert, 1=fermé)	86

► Graphique 46 : Part de la valeur ajoutée étrangère dans les exportations des pays de la rive sud de la Méditerranée, et comparaison avec les pays à revenu intermédiaire	87
► Graphique 47 : Part de la valeur ajoutée dans les exportations des pays de la rive sud de la Méditerranée (en USD)	87
► Graphique 48 : Part de la valeur ajoutée dans les exportations et part de la valeur ajoutée étrangère et intérieure des pays de la rive sud de la Méditerranée	88
► Graphique 49 : Évolution de la part des emplois dans les secteurs des biens échangeables et des biens non échangeables en Égypte, entre 2009 et 2019	94
► Graphique 50 : Répartition de la création d'emplois par secteur en Égypte, entre 2009 et 2019 (en milliers)	95
► Graphique 51 : Création d'emplois dans le secteur manufacturier en Égypte, entre 2009 et 2019 (en milliers)	95
► Graphique 52 : Évolution des exportations de produits sélectionnés en Égypte	96
► Graphique 53 : Répartition du niveau de qualification des travailleurs dans l'économie égyptienne et dans le secteur manufacturier en 2009 et en 2018	98
► Graphique 54 : Évolution de la part des emplois dans les secteurs des biens échangeables et des biens non échangeables en Jordanie, entre 2017 et 2019	98
► Graphique 55 : Répartition de la création d'emplois par secteur en Jordanie, entre 2017 et 2019 (en milliers)	99
► Graphique 56 : Création d'emplois dans le secteur manufacturier en Jordanie, entre 2017 et 2019 (en milliers)	100
► Graphique 57 : Évolution d'une sélection d'exportations de marchandises en Jordanie, entre 2009 et 2019	100
► Graphique 58 : Répartition du niveau de qualification des travailleurs dans tous les secteurs et dans le secteur manufacturier, entre 2017 et 2019	101
► Graphique 59 : Évolution de la part des emplois dans les secteurs des biens échangeables et des biens non échangeables au Maroc, entre 2000 et 2019	102
► Graphique 60 : Répartition de la création d'emplois par secteur au Maroc, entre 2000 et 2019 (en milliers)	103
► Graphique 61 : Répartition du niveau de qualification de la population employée au Maroc, entre 2011 et 2019 (en pourcentage)	104
► Graphique 62 : Évolution de la part des emplois dans les secteurs des biens échangeables et des biens non échangeables en Tunisie, entre 2000 et 2019	105
► Graphique 63 : Répartition de la création d'emplois par secteur en Tunisie, entre 2000 et 2019	106
► Graphique 64 : Part des différentes industries dans les emplois du secteur manufacturier en Tunisie, entre 2000 et 2019	107
► Graphique 65 : Répartition du niveau de qualification des travailleurs dans tous les secteurs et dans le secteur manufacturier en Tunisie, entre 2005 et 2016	107
► Graphique 66 : Évolution de la part des emplois dans les secteurs des biens échangeables et des biens non échangeables dans les Territoires palestiniens occupés, entre 2000 et 2019	108
► Graphique 67 : Création d'emplois dans les Territoires palestiniens occupés, entre 2000 et 2019	109
► Graphique 68 : Évolution de la part des emplois dans les secteurs des biens échangeables et des biens non échangeables en Algérie, entre 2000 et 2019	110
► Graphique 69 : Répartition de la création d'emplois par secteur en Algérie, entre 2000 et 2009, puis entre 2009 et 2019 (en milliers)	110

► Graphique 70 : Évolution de la part des emplois dans les secteurs des biens échangeables et des biens non échangeables en Libye, entre 2000 et 2019	111
► Graphique 71 : Répartition de la création d'emplois par secteur en Libye, entre 2000 et 2019	112
► Graphique 72 : Qualité des infrastructures portuaires des pays de la région (sur une échelle de 1 à 7, 7 étant la note la plus élevée)	113
► Graphique 73 : Évolution des notes de performance logistique des pays de la région, entre 2007 et 2018	115
► Graphique 74 : Part des entreprises qui déclarent que l'accès à l'électricité est leur plus grande difficulté (en pourcentage)	116
► Graphique 75 : Part de la production d'électricité provenant de sources renouvelables, hors hydroélectricité (en pourcentage du total)	116
► Graphique 76 : Note de connectivité mobile, en 2019 (note sur 100)	117
► Graphique 77 : Crédit intérieur fourni au secteur privé, total et fourni par les banques (en pourcentage du PIB), en 2017	119
► Graphique 78 : Sources de financement pour les entreprises de la région, en 2019	119
► Graphique 79 : Part des entreprises qui déclarent que l'accès au crédit est leur plus grande difficulté	120
► Graphique 80 : Part des entreprises qui déclarent que la corruption est leur plus grande difficulté	126
► Graphique 81 : Part de jeunes ni occupés, ni scolarisés, ni en formation dans la région entre 2005 et 2019 (en pourcentage)	129
► Graphique 82 : Évolution du taux de chômage des jeunes (en pourcentage)	130
► Graphique 83 : Taux de chômage en fonction du niveau d'éducation en Égypte, en Jordanie, en Tunisie et dans les Territoires palestiniens occupés	133
► Graphique 84 : Taux de chômage en fonction du niveau d'éducation au Maroc, entre 2000 et 2014	134
► Graphique 85 : Inscriptions dans l'enseignement supérieur, en fonction du sexe, en 2017 (pourcentage du total brut)	136
► Graphique 86 : Taux d'activité des femmes, en fonction de l'âge, en 2019 (en pourcentage)	137
► Graphique 87 : Taux d'activité, en fonction du niveau d'éducation et du sexe	138
► Graphique 88 : Taux de chômage en fonction du sexe dans la région	139
► Graphique 89 : Répartition des emplois par secteur, en fonction du sexe dans les pays de la région, en 2019	140
► Graphique 90 : Emplois dans les secteurs des biens échangeables et non échangeables en Égypte, en fonction du sexe, entre 2009 et 2019	144
► Graphique 91 : Création d'emplois en Égypte, en fonction du secteur et du sexe, entre 2009 et 2019 (en milliers)	146
► Graphique 92 : Répartition du niveau de qualification en fonction du sexe dans le secteur manufacturier et dans tous les secteurs en Égypte, entre 2009 et 2018	147
► Graphique 93 : Emplois dans les secteurs des biens échangeables et non échangeables en Égypte, en fonction de l'âge, entre 2009 et 2019	148
► Graphique 94 : Création d'emplois en Égypte, en fonction du secteur et de l'âge, entre 2017 et 2019 (en milliers)	149
► Graphique 95 : Répartition du niveau de qualification en fonction de l'âge dans le secteur manufacturier et dans tous les secteurs en Égypte, entre 2009 et 2018	150
► Graphique 96 : Emplois dans les secteurs des biens échangeables et non échangeables en Jordanie, en fonction du sexe, entre 2017 et 2019	152

► Graphique 97 : Création d'emplois en Jordanie, en fonction du secteur et du sexe, entre 2017 et 2019 (en milliers)	152
► Graphique 98 : Répartition du niveau de qualification des travailleurs en Jordanie, en fonction du sexe, entre 2017 et 2019	153
► Graphique 99 : Emplois dans les secteurs des biens échangeables et non échangeables en Jordanie, en fonction de l'âge et du niveau de qualification, entre 2017 et 2019	155
► Graphique 100 : Création d'emplois en Jordanie, en fonction du secteur et de l'âge, entre 2017 et 2019 (en milliers)	155
► Graphique 101 : Répartition du niveau de qualification des travailleurs en Jordanie, en fonction de l'âge, entre 2017 et 2019	156
► Graphique 102 : Emplois dans les secteurs des biens échangeables et non échangeables au Maroc, en fonction du sexe, entre 2000 et 2019	158
► Graphique 103 : Évolution des inscriptions dans l'enseignement supérieur au Maroc, en fonction du sexe (en pourcentage du total brut), entre 2005 et 2019	159
► Graphique 104 : Création d'emplois au Maroc, en fonction du secteur et du sexe, entre 2009 et 2019 (en milliers)	159
► Graphique 105 : Emplois dans les secteurs des biens échangeables et non échangeables en Tunisie, en fonction du sexe, entre 2005 et 2017	161
► Graphique 106 : Création d'emplois en Tunisie, en fonction du secteur et du sexe, entre 2005 et 2017 (en milliers)	162
► Graphique 107 : Répartition du niveau de qualification des travailleurs en Tunisie, en fonction du sexe, entre 2005 et 2017	163
► Graphique 108 : Emplois dans les secteurs des biens échangeables et non échangeables en Tunisie, en fonction de l'âge, entre 2005 et 2017	164
► Graphique 109 : Création d'emplois en Tunisie, en fonction du secteur et de l'âge, entre 2005 et 2017 (en milliers)	165
► Graphique 110 : Répartition du niveau de qualification des travailleurs en Tunisie, en fonction de l'âge, entre 2005 et 2017	166
► Graphique 111 : Emplois dans les secteurs des biens échangeables et non échangeables dans les Territoires palestiniens occupés, en fonction du sexe, entre 2000 et 2019	168
► Graphique 112 : Création d'emplois dans les Territoires palestiniens occupés, en fonction du secteur et du sexe, entre 2000 et 2019 (en milliers)	168
► Graphique 113 : Évolution du niveau de qualification au sein de la population employée dans les Territoires palestiniens occupés, en fonction du sexe, entre 2000 et 2019	169
► Graphique 114 : Emplois dans les secteurs des biens échangeables et non échangeables dans les Territoires palestiniens occupés, en fonction de l'âge, entre 2000 et 2019	171
► Graphique 115 : Création d'emplois dans les Territoires palestiniens occupés, en fonction du secteur et de l'âge, entre 2000 et 2019 (en milliers)	171
► Graphique 116 : Évolution du niveau de qualification au sein de la population employée dans les Territoires palestiniens occupés, en fonction de l'âge, entre 2000 et 2019	172
► Graphique 117 : Emplois dans les secteurs des biens échangeables et non échangeables en Algérie, en fonction du sexe, entre 2000 et 2019	174
► Graphique 118 : Création d'emplois en Algérie, en fonction du secteur et du sexe, entre 2000 et 2019 (en milliers)	175

► Graphique 119 : Évolution des inscriptions dans l'enseignement supérieur en Algérie, en fonction du sexe, entre 2009 et 2018 (en pourcentage du total brut)	176
► Graphique 120 : Évolution des professions en Algérie, en fonction du sexe, entre 2010 et 2019	176
► Graphique 121 : Emplois dans les secteurs des biens échangeables et non échangeables en Libye, en fonction du sexe, entre 2000 et 2019	178
► Graphique 122 : Création d'emplois en Libye, en fonction du secteur et du sexe, entre 2009 et 2019 (en milliers)	179
► Graphique 123 : Recettes publiques (en pourcentage du PIB)	191
► Graphique 124 : Dette publique (en pourcentage du PIB)	191

► Liste des tableaux

► Tableau 1 : Principaux indicateurs macroéconomiques en 2000, 2010 et 2019	5
► Tableau 2 : Taux de chômage dans les différents pays de la région, entre 2005 et 2019 (en pourcentage)	9
► Tableau 3 : Niveau des exportations et des importations au sein de la région en 2019 (en pourcentage)	20
► Tableau 4 : Comparaison du niveau de sophistication des produits au potentiel d'exportation non exploité provenant d'Égypte vers le reste du monde, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient	21
► Tableau 5 : Comparaison du niveau de sophistication des produits au potentiel d'exportation non exploité provenant de Jordanie vers le reste du monde, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient	22
► Tableau 6 : Comparaison du niveau de sophistication des produits au potentiel d'exportation non exploité provenant du Maroc vers le reste du monde, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient	22
► Tableau 7 : Comparaison du niveau de sophistication des produits au potentiel d'exportation non exploité provenant de la Tunisie vers le reste du monde, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient	23
► Tableau 8 : Présentation des incitations offertes dans les ZES des pays de la rive sud de la Méditerranée	46
► Tableau 9 : Évaluation du processus de conception et de création des politiques industrielles dans la région	59
► Tableau 10 : Caractéristiques de l'élaboration de la stratégie nationale pour l'emploi (PNE)	63
► Tableau 11 : Modalités d'implication des parties prenantes dans les processus d'élaboration des stratégies nationales pour l'emploi (PNE)	64
► Tableau 12 : Croissance annuelle moyenne de la productivité du travail, de la valeur ajoutée brute (VAB) et de l'emploi entre 2000 et 2009, puis entre 2009 et 2019 (en pourcentage)	67
► Tableau 13 : Comparaison de l'évolution des exportations de la Tunisie et du Maroc, entre 2009 et 2019 (en millions d'USD)	76
► Tableau 14 : Évolution des exportations des produits à base de phosphate au Maroc et en Tunisie entre 2009 et 2019 (en millions d'USD)	76

► Tableau 15 : Classification des secteurs des biens échangeables et des biens non échangeables, basée sur l'étude de Mano and Castillo (2015)	90
► Tableau 16 : Classification des secteurs des biens échangeables et des biens non échangeables dans la région, basée sur l'étude de Mano and Castillo (2015)	91
► Tableau 17 : Évolution des indicateurs clés du marché du travail	92
► Tableau 18 : Évolution de la part des emplois salariés en fonction du secteur, entre 2009 et 2019 en Égypte (en pourcentage)	97
► Tableau 19 : Note de performance logistique des pays de la rive sud de la Méditerranée (sur une échelle de 1 à 5, 5 étant la note la plus élevée)	114
► Tableau 20 : Classement des pays de la région sur l'indice de développement des TIC (sur 175 pays)	117
► Tableau 21 : Sélection d'indicateurs d'accès au crédit	120
► Tableau 22 : Total brut des inscriptions dans l'enseignement supérieur dans la région (en pourcentage)	122
► Tableau 23 : Indice de capital humain des pays, en 2020	123
► Tableau 24 : Population jeune de la région, en 2019	128
► Tableau 25 : Taux d'activité des jeunes dans la région	129
► Tableau 26 : Taux d'activité dans la région, en fonction du sexe, en 2019	135
► Tableau 27 : Évolution de la population active et de l'emploi en Égypte, en fonction du sexe, entre 2009 et 2019 (en milliers)	143
► Tableau 28 : Évolution de la population active et des emplois en Égypte, en fonction de l'âge, entre 2009 et 2019 (en milliers)	147
► Tableau 29 : Évolution de la population active et de l'emploi, en fonction du sexe, en Jordanie, entre 2017 et 2019 (en milliers)	150
► Tableau 30 : Évolution de la population active et de l'emploi, en fonction de l'âge, en Jordanie, entre 2017 et 2019 (en milliers)	154
► Tableau 31 : Évolution de la population active et de l'emploi au Maroc, en fonction du sexe, entre 2000 et 2019 (en milliers)	157
► Tableau 32 : Évolution de la population active et de l'emploi en Tunisie, en fonction du sexe, entre 2015 et 2017 (en milliers)	160
► Tableau 33 : Évolution de la population active et de l'emploi en Tunisie, en fonction de l'âge, entre 2005 et 2017 (en milliers)	163
► Tableau 34 : Évolution de la population active et de l'emploi dans les Territoires palestiniens occupés, en fonction du sexe, entre 2000 et 2019 (en milliers)	166
► Tableau 35 : Évolution de la population active et de l'emploi dans les Territoires palestiniens occupés, en fonction de l'âge, entre 2000 et 2019 (en milliers)	170
► Tableau 36 : Évolution de la population active et de l'emploi en Algérie, en fonction du sexe, entre 2000 et 2019 (en milliers)	173
► Tableau 37 : Évolution de la population active et de l'emploi en Libye, en fonction du sexe, entre 2000 et 2019 (en milliers)	177
► Tableau 38 : Croissance du PIB entre 2019 et 2021, en prix constants	190
► Tableau 39 : Total des investissements (en pourcentage du PIB)	190
► Tableau 40 : Évolution du volume des exportations de biens et de services (en pourcentage)	192
► Tableau 41 : Évolution du volume des exportations de biens (en pourcentage)	193
► Tableau 42 : Flux d'IDE entrants dans les pays de la région entre 2019 et 2020	193
► Tableau 43 : Sélection d'indicateurs de l'enquête à périodicité élevée sur les entreprises	195
► Tableau 44 : Part des entreprises ayant commencé à utiliser ou ayant renforcé leur utilisation des plateformes numériques pendant la crise de la COVID-19 (hors micro-entreprises), de juin à août 2020	207

► Liste des encadrés

► Encadré 1 : Rôle de l'Union européenne dans l'Union pour la Méditerranée et l'engagement dans les pays de la rive sud de la Méditerranée	53
► Encadré 2 : Interventions du CCI dans le cadre du nouveau programme de commerce et d'investissement NEAR	105
► Encadré 3 : Programme UE-OCDE sur l'investissement dans les pays de la rive sud de la Méditerranée	108

► Remerciements

Ce rapport a été rédigé par Chema Triki, Consultante, avec les contributions de David Kucera, Martin Ostermeier et Héra Miniaoui de l'OIT. Chema Triki est actuellement Responsable de l'industrialisation à l'Institute for Global Change, dont l'objectif est la transformation économique et le développement du secteur privé dans 16 pays d'Afrique. Avant d'occuper ce poste, elle était Conseillère auprès du gouvernement éthiopien, chargée de la création d'emplois, du développement industriel et des PME et des politiques d'emploi. Auparavant, elle a travaillé pour le développement du secteur privé dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord à l'OCDE et a contribué à diverses études sur l'emploi et les investissements dans la région. Elle a également travaillé plusieurs années en conseil de gestion dans les services financiers. Elle est ingénieure en Mathématiques appliquées et détient un Master d'administration publique de Sciences Po Paris et de la London School of Economics, spécialité Politiques publiques.

L'auteure souhaiterait remercier Luca Fedi (Bureau de pays de l'OIT du Caire) d'avoir partagé ses connaissances techniques approfondies et son expertise de la région. Ce rapport a également été enrichi par les commentaires de Hilma Kupila Mote,

d'Ariel Castro et de Nezam Qahoush (tous les trois du Bureau des Activités pour les Travailleurs – AC-TRAV de l'OIT) et de Nacer Bouyahia (Bureau de pays de l'OIT du Caire). L'auteure est également reconnaissante des commentaires et suggestions fournis par Ilektra Tsakalidou et Michel Marciano (tous les deux de la Commission européenne).

Le soutien apporté par le Département des statistiques de l'OIT, notamment par David Bescond et Mabelin Villarreal-Fuentes, a été inestimable.

L'auteure est également très reconnaissante du soutien administratif continu fourni par Sonia Forero Rodriguez et Aysha Elsharabassy, et des corrections précises apportées par Elizabeth Coleman. Enfin, l'auteure aimerait exprimer sa gratitude envers l'Unité de production des publications de l'OIT pour son aide concernant le processus de production et le Département de la communication et de l'information publique pour leur collaboration et leur soutien pour la diffusion de cette publication.

► Contexte du programme IECI

Le programme Intégration de l'emploi dans le commerce et l'investissement dans le voisinage sud de l'UE (IECI) est développé par la branche DEV-INVEST du Département des politiques de l'emploi de l'OIT, financé par la Commission européenne (CE) et mis en œuvre par l'OIT. Le programme IECI a pour objectif d'appuyer les décideurs politiques dans la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord), de façon à intégrer la problématique de l'emploi dans les politiques commerciales et d'investissement. Ce programme soutiendra le développement et la mise en œuvre de stratégies d'investissement qui optimisent la création d'emplois dans la région, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Ces objectifs sont d'autant plus urgents dans le contexte de la reprise après la pandémie de COVID-19.

Le programme soutient la mise en œuvre du Plan d'investissement extérieur de l'UE (PIE) dont le but est de favoriser le développement inclusif et durable de la région du voisinage sud de l'Union européenne. Son objectif est de stimuler les investissements publics et privés de façon à créer davantage d'emplois, d'accroître la croissance et d'œuvrer pour atteindre les autres objectifs de développement durable de l'ONU. Le programme IECI a été lancé à l'automne 2020 et apportera son soutien continu aux décideurs politiques sur une période de 4 ans.

Pour obtenir plus d'informations, consultez le site : <http://www.ilo.meti>

► Résumé exécutif

Les politiques commerciales, d'investissement et industrielles se situent au cœur de la transformation économique et des stratégies génératrices d'emplois dans les pays en développement. Dans les pays de la rive sud de la Méditerranée, malgré de nombreuses réformes adoptées au cours des dernières décennies, la transformation structurelle reste lente et l'impact de ces politiques sur la création d'emplois reste faible, notamment pour les femmes et les jeunes. Ce rapport thématique examine l'évolution de ces politiques et leur impact sur la transformation économique, la diversification des exportations et le marché du travail, avec une attention toute particulière portée sur les jeunes et les femmes, ainsi que sur les petites et moyennes entreprises de la région. Ce rapport fournit également une analyse des évolutions à venir et de leur impact attendu sur le marché du travail de la région.

Présentation du marché du travail, du commerce et de l'investissement

Le chapitre 1 présente les perspectives économiques actuelles dans la région, ainsi que le marché du travail et l'évolution du commerce et de l'investissement dans la région.

Les pays de la rive sud de la Méditerranée ont dû faire face à une forte instabilité politique et économique, des mouvements sociaux de 2011 à la crise mondiale de la COVID-19, qui a été ponctuée par de nombreux événements nationaux qui ont eu un impact très lourd sur la trajectoire de l'économie de la région. Les mouvements sociaux de 2011, qui ont commencé en Tunisie, avant de se propager à l'Égypte, à la Libye et aux autres pays de la région, ont été motivés par la jeunesse en quête de progrès dans les domaines économiques et sociaux, de participation aux décisions de développement de leur pays et de démocratisation des systèmes politiques. Les pays tels que la Jordanie et le Liban ont également subi de plein fouet la guerre civile syrienne qui a commencé en 2011.

Dans l'ensemble, la croissance économique de la région au cours de la dernière décennie a été inférieure à son potentiel. La croissance économique

décevante des pays de la rive sud de la Méditerranée se reflète dans les résultats du marché du travail, qui se caractérisent par un taux d'activité faible, notamment chez les femmes et les jeunes, un taux élevé de chômage et de travail informel, et un faible taux de création d'emplois de qualité. Une décennie après les mouvements sociaux de 2011, la réalité économique pour les femmes et les jeunes dans la région n'a guère évolué. Ainsi, dans la région, le taux d'activité des femmes est l'un des plus faibles au niveau mondial, et est inférieur à la moyenne des pays appartenant à la même catégorie de revenu ou à une catégorie plus faible. De même, le taux d'activité des jeunes (âgés de 15 à 29 ans) est beaucoup plus faible que celui des personnes plus âgées. La part significative des femmes et des jeunes qui sont inactifs, et qui ne cherchent même pas à devenir actifs, illustre les difficultés auxquelles les femmes et les jeunes doivent faire face pour pouvoir participer pleinement à la vie économique de leur pays.

La part des pays de la rive sud de la Méditerranée dans le commerce international n'a pas progressé au cours des dernières décennies. En 2019, la région représentait seulement environ 0,08 % des exportations de marchandises au niveau mondial et 1 % des importations.¹ Dans la région, les importations de marchandises sont bien plus élevées que les exportations. Cet écart s'est creusé depuis 2008, date qui marque un changement de dynamique. De manière générale, la forte croissance des importations par rapport aux exportations a entraîné des déficits chroniques, à la fois commerciaux et dans les comptes courants, au sein des pays importateurs de pétrole de la région. Le Liban, le Maroc, la Jordanie, la Tunisie, les Territoires palestiniens occupés et l'Égypte ont enregistré des déficits importants et chroniques depuis plus d'une décennie. En revanche, les pays exportateurs de pétrole de la région ont historiquement bénéficié d'excédents, à la fois commerciaux et au niveau de leurs comptes courants. Cependant, cela n'est plus le cas pour l'Algérie ces dernières années. Par ailleurs, la région a de fortes fragilités commerciales. Parmi ces fragilités, on peut citer la grande volatilité des exportations des pays dépendants du pétrole. La chute des cours du pétrole en 2020 et son impact sur l'économie de l'Algérie et

¹ Calculs réalisés à partir des données de la CNUCED.

de la Libye en sont un bon exemple. Par ailleurs, dans les pays d'Afrique du Nord, les marchés d'exportation sont fortement concentrés, notamment vers l'Europe. Enfin, malgré son économie régionale relativement ouverte, les échanges au sein de la région sont très limités, voire inexistant entre certains pays.

Au cours des dernières décennies, les pays de la rive sud de la Méditerranée ont adopté différentes réformes pour attirer les investissements directs étrangers (IDE), notamment des réformes visant les cadres réglementaires et l'établissement de zones économiques spéciales. Malgré ces réformes, les flux d'IDE entrants dans la région ont augmenté plutôt lentement entre 2005 et 2019. En 2019, les flux d'IDE entrants représentaient 2,1 % du total du PIB de la région et leur croissance en stock a été constante. Cependant, les flux d'IDE entrants ont été instables, notamment à la suite des mouvements sociaux de 2011 et de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'économie mondiale.

Outre des réformes au niveau national, des efforts ont été réalisés pour favoriser l'intégration régionale. Le lancement de l'Union pour la Méditerranée (UpM) en 2008 a généré des améliorations notoires en matière de collaboration et d'intensification des échanges commerciaux. Malgré l'intensification des échanges commerciaux entre différents pays de la région, il existe un potentiel commercial considérable non exploité entre les pays de la rive sud de la Méditerranée et les pays hors de l'UE ou ceux de l'UpM.

La relation entre le marché du travail et les politiques commerciales, d'investissement et industrielles est tout particulièrement importante pour les pays de la rive sud de la Méditerranée. Une affectation correcte, par le biais d'institutions et de politiques industrielles efficaces qui encouragent le changement structurel et les politiques commerciales et d'investissement, pourrait aider les pays de la région à étendre leurs secteurs de production, notamment pour les PME, tout en créant des emplois de qualité indispensables, notamment pour les femmes et les jeunes. Dans ce contexte, la promotion du dialogue et de la coopération technique au sein de la région offre une occasion majeure d'accélérer davantage ces efforts et de favoriser l'intégration régionale.

Les politiques commerciales, d'investissement, industrielles et d'emploi et leur impact sur le marché du travail

Le chapitre 2 présente les politiques industrielles, commerciales, d'investissement et d'emploi dans la région, ainsi que leur impact sur les exportations et sur la création d'emplois, notamment dans les secteurs productifs et des biens échangeables.

Les pays de la rive sud de la Méditerranée ont suivi les tendances internationales en matière de politiques industrielles et commerciales. À la suite de leur indépendance, tous les pays de la région ont adopté, dans les années 1970 et 1980, des politiques visant à protéger leurs industries locales et à les développer, mais également à réduire leur dépendance envers les pays plus développés. De nombreux pays de la région se sont ainsi efforcés de promouvoir les exportations et la libéralisation des échanges. Toutefois, ces politiques ont été mises en œuvre à des rythmes différents et avec une intensité différente dans les différents pays de la région. Au cours des années 1990, la plupart des pays de la région ont adopté les réformes d'ajustement structurel recommandées par la Banque mondiale et le FMI. Dans le contexte des programmes d'ajustement structurel (PAS), les pays de la région ont connu une importante vague de privatisations. Ainsi, les barrières commerciales, notamment les tarifs douaniers, ont progressivement diminué dans la région. Au cours des deux dernières décennies, et tout particulièrement depuis le milieu des années 1990, les pays de la région ont relativement ouvert leurs économies et ont essayé de les intégrer à l'économie mondiale en adoptant un ensemble de politiques commerciales et d'investissement ayant pour objectif d'attirer les investissements directs étrangers (IDE) et d'augmenter leurs exportations. Ces politiques avaient également pour objectif d'améliorer la productivité du travail, de soutenir le développement des PME, d'encourager le processus de convergence avec les économies développées et de créer des emplois, notamment de qualité, pour intégrer les nouveaux arrivants sur le marché du travail. Dans les années 1990 et 2000, en parallèle de ces réformes importantes de libéralisation des échanges, les pays de la région se sont lancés dans

de grandes réformes d'investissement, soit en révisant les cadres réglementaires, soit en établissant des zones économiques spéciales (ZES), des zones de libre-échange (ZLE) (également appelées zones franches (ZF)), ou des zones franches industrielles (ZFI) dans le but de créer des incitations principalement fiscales.

Les pays de la région ont également mis en œuvre un certain nombre de politiques industrielles, ayant des objectifs à la fois transversaux et ciblés, avec un ensemble de politiques et de mesures visant à améliorer le fonctionnement du marché et l'environnement commercial, ainsi qu'un soutien ciblé aux secteurs qui pourraient entraîner une augmentation de la productivité et un meilleur développement. Dans la région, le Maroc et l'Égypte se démarquent comme étant les pays qui se sont le plus appliqués à concevoir et mettre en œuvre des politiques industrielles qui allient les interventions transversales et ciblées. Le Maroc est le seul pays à avoir conçu et mis en œuvre un processus d'autocritique répété et à compiler une liste à jour de secteurs et d'interventions ciblés en fonction des changements économiques identifiés. La conception des politiques industrielles peut être considérablement améliorée dans tous les pays de la région. Les principales lacunes restantes concernent les conditions du soutien apporté aux entreprises,² l'intégration et le dialogue social avec le secteur privé, ainsi que la transparence de la mise en œuvre. Dans la plupart des pays de la région, il existe un certain dialogue entre le public et le privé. Cependant, un dialogue efficace exige des voies de communication formelles, des prises de décision et des délibérations transparentes et fréquentes, conditions qui restent un point faible pour la plupart des pays de la région. La mise en œuvre et sa transparence sont des lacunes importantes. Il n'existe que peu d'informations sur les mécanismes de mise en œuvre, ce qui suggère qu'il reste beaucoup à faire en matière de transparence et de mécanismes de contrôle et d'évaluation dans la région.

En ce qui concerne les politiques d'emploi, tous les pays ne disposent pas de politiques nationales d'emploi (PNE) distinctes et explicites. Certains pays intègrent les mesures d'emploi au sein des plans de développement nationaux, alors que d'autres pays les intègrent à d'autres politiques natio-

nales. Différentes dynamiques favorisent l'adoption des PNE. Tout d'abord, la crise de l'emploi a permis de mettre les politiques d'emploi à l'ordre du jour à partir du début des années 2000. Ensuite, les perturbations auxquelles le marché du travail a dû faire face en 2020 à cause de la pandémie de COVID-19 ne font que confirmer le rôle essentiel des politiques d'emploi, non seulement pour atténuer l'impact de la crise à court terme, mais également pour favoriser la reprise économique et renforcer la résistance de l'économie et du marché du travail aux coups subis à long terme. Enfin, les processus des politiques d'emploi ont été mis à l'épreuve par les crises socioéconomiques qu'ont connu certains pays. Les mouvements sociaux de 2011 en sont un exemple notoire, au cours desquels les protestations et les demandes de la population visaient également l'accès à l'emploi. À partir de 2010, ces événements ont entraîné l'apparition de politiques nationales d'emploi dans les pays arabes, et tout particulièrement au Maroc et en Tunisie.

Dans l'ensemble, ces politiques n'ont pas conduit à une transformation structurelle efficace. Depuis 2000, la région a connu une transition des emplois du secteur de l'agriculture principalement vers le secteur des services. Dans le meilleur des cas, la part des emplois du secteur manufacturier et de l'industrie est restée relativement stable dans les différents pays. En ce qui concerne les extrants, la contribution des secteurs larges au PIB en matière de valeur ajoutée n'a pas fortement changé dans les différents pays de la région. En matière d'emploi et d'extrants, la plupart des économies de la région sont orientées vers les services, comme c'est le cas tout particulièrement du Liban, dont la part des services dans les extrants a augmenté pour atteindre environ 80 % en 2019. Les pays de la région connaissent une désindustrialisation précoce. Le secteur manufacturier, qui a historiquement été le moteur de la transformation structurelle pour les économies plus avancées, dont le poids varie dans les différents pays de la région, reste stable dans le meilleur des cas et est en baisse dans le pire des cas.

Les politiques commerciales, d'investissement et industrielles ont, de manière générale, donné des résultats positifs dans la région, avec davantage d'exportations avant la pandémie de COVID-19

² Il s'agit de la métaphore de la carotte et du bâton décrite par Dani Rodrik (2008).

en 2019, qu'en 2000. Cependant, les résultats ont été inégaux dans les différents pays de la région. L'Égypte et le Maroc en particulier, ont stimulé la hausse des exportations dans la région, ce qui illustre les efforts réalisés par ces deux pays en matière de politiques commerciales, d'investissement et industrielles au cours des deux dernières décennies. Les exportations de ces deux pays ont fortement augmenté depuis le début des années 2000, à l'exception d'une évolution à la baisse entre 2011 et 2015. Les exportations de marchandises de ces deux pays étaient très semblables en 2019, ce qui est tout à fait remarquable pour le Maroc, compte tenu de la différence de taille entre ces deux économies (le PIB de l'Égypte est 2,5 fois supérieur à celui du Maroc). Dans la région, l'évolution des exportations nécessitant une main-d'œuvre hautement qualifiée et beaucoup de technologie illustre l'augmentation de la part des produits manufacturés exigeant des qualifications moyennes et beaucoup de technologie, ou des qualifications élevées et beaucoup de technologie, au sein des exportations du Maroc, de l'Égypte et de la Tunisie. Cette évolution témoigne de l'amélioration du niveau de sophistication et des meilleures capacités technologiques de ces économies. Cependant, la région n'a pas réussi à diversifier de façon significative ses exportations de produits, à l'exception de l'Égypte, du Maroc et de la Tunisie qui ont montré des signes encourageants, notamment dans les secteurs de l'électronique et de l'automobile au Maroc, et dans une moindre mesure, en Tunisie, et dans le secteur des machines électriques en Égypte.

Le niveau des IDE n'a pas augmenté de manière significative dans la plupart des pays de la région. Dans la plupart des pays de la région, les flux d'IDE entrants ont fortement augmenté entre 2000 et 2008, mais ont connu une baisse depuis, à l'exception de l'Égypte et du Maroc. Dans les autres pays, dans le meilleur des cas, les niveaux d'IDE atteints avant la pandémie ont stagné. Les IDE dans la région n'ont pas produit les résultats attendus, la plupart des investissements étant concentrés dans les secteurs à forte intensité capitaliste. Ainsi, l'impact des IDE sur la création d'emplois, la productivité du travail et le changement structurel ne semblent pas être à la hauteur du niveau espéré par les décideurs politiques de la région. L'attention portée sur les liens à l'échelle nationale avec les PME locales devrait être renforcée de façon à

optimiser l'impact de ces IDE et leur contribution aux résultats économiques nationaux.

Dans l'ensemble, malgré les politiques industrielles, commerciales et d'investissement mises en œuvre, la hausse du taux d'emploi est restée limitée dans les secteurs des biens échangeables de la région, tels que le secteur manufacturier et le secteur des services échangeables. Dans presque tous les pays, de nombreux travailleurs quittent le secteur de l'agriculture pour travailler principalement dans les secteurs des biens non échangeables et dans les secteurs faiblement productifs. Toutefois, les exportations et le commerce ont accru la demande en main-d'œuvre plus qualifiée dans la région, tout particulièrement en Égypte, au Maroc et en Tunisie, en corrélation avec l'augmentation de la part des exportations nécessitant de hautes qualifications et beaucoup de technologie. Les secteurs des biens échangeables, et notamment le secteur manufacturier, n'ont pas su créer une demande suffisante pour la main-d'œuvre de la région. Dans presque tous les pays, à l'exception de l'Égypte, la part du secteur manufacturier dans le total des emplois a baissé. En parallèle, la part du commerce de détail et de gros a augmenté presque systématiquement dans tous les pays. Les autres secteurs des biens non échangeables tels que les administrations publiques et l'enseignement n'ont pas fortement contribué à créer des emplois. Cependant, on observe des signes encourageants dans les services échangeables nécessitant habituellement de hautes qualifications, notamment au Maroc, ce qui correspond au rôle grandissant que le commerce de services joue dans la région. Dans la région, le potentiel de croissance des services échangeables est important, cependant, ces derniers auront principalement pour effet d'augmenter la demande en travailleurs hautement qualifiés. L'orientation vers les secteurs qui exigent une main-d'œuvre hautement qualifiée et vers d'autres secteurs comme le secteur manufacturier, qui permettrait d'intégrer la part importante de travailleurs faiblement ou moyennement qualifiés, semble être la bonne approche pour les pays de la rive sud de la Méditerranée.

L'impact des politiques commerciales sur le marché du travail n'est pas seulement déterminé par le niveau de libéralisation des échanges et par les politiques commerciales, mais dépend également très fortement de l'adoption d'autres ensembles de politiques cohérentes avec les politiques commerciales, qui permettent de créer

l'environnement nécessaire à leur réussite. Comme indiqué ci-dessus, les politiques industrielles de la région sont plutôt de faible qualité, malgré des signes encourageants en Égypte et au Maroc. Les politiques industrielles doivent être efficaces pour obtenir les résultats positifs escomptés et fournir des emplois de qualité aux travailleurs de la région. L'impact des politiques industrielles et commerciales dans la région est fortement lié à la qualité des infrastructures. Les infrastructures sont définies comme matérielles ou immatérielles. Elles sont un élément important pour le développement économique et l'essor commercial. Les infrastructures matérielles comprennent les routes, la connectivité, les télécommunications et les ports, tandis que les infrastructures immatérielles comprennent la finance, le capital humain et la qualité des institutions. Dans l'ensemble, il serait possible de considérablement améliorer la qualité des infrastructures matérielles et immatérielles afin d'exploiter pleinement le potentiel des politiques commerciales et industrielles, et leur impact sur le marché de l'emploi. Par exemple, les institutions de la région sont de faible qualité. Les mouvements sociaux de 2011 ont été marqués par une tentative de réforme des institutions économiques extractives. Ces institutions avaient entraîné une corruption endémique et des liens forts entre les entreprises et l'État, cherchant à maximiser les rentes et au final, une création très limitée d'emplois de qualité et une faible croissance. Le succès des politiques industrielles dépend de la capacité de l'État à établir une relation de transparence et de collaboration avec le secteur privé, en s'appuyant sur un ensemble clair de règles et d'incitations et sur l'approche de « la carotte et du bâton », qui aurait pour effet de diminuer la recherche de rentes. Les pays de la région doivent se concentrer sur la réforme des institutions économiques, notamment les lois encadrant la concurrence et les organismes chargés de la concurrence et promouvoir l'état de droit pour pouvoir développer leur économie et bénéficier de l'effet positif du commerce et de l'investissement sur leur économie.

Les politiques commerciales, d'investissement et industrielles, et les jeunes et les femmes sur le marché du travail

Le chapitre 3 contient une analyse détaillée des jeunes et des femmes sur le marché du travail

dans la région, et de l'évolution de leur emploi dans les secteurs de production, notamment les secteurs des biens échangeables au cours des deux dernières décennies.

Les jeunes des pays de la rive sud de la Méditerranée connaissent des difficultés pour trouver des emplois de qualité et pour développer leur potentiel économique. Dans la région, le taux d'activité des jeunes est inférieur à 40 %. La région souffre également d'une proportion relativement élevée de jeunes ni occupés, ni scolarisés, ni en formation. Dans la région, le taux de chômage des jeunes est l'un des plus élevés au monde, allant de 42 % au maximum en Algérie à 19 % au minimum en Tunisie en 2019. Le taux de chômage a augmenté avec la hausse du niveau d'éducation, ce qui suggère une forte inadéquation entre les postes à pourvoir et les qualifications des jeunes travailleurs dans les pays de la région. Le chômage a augmenté tout particulièrement chez les jeunes diplômés de la région, notamment en Tunisie et en Jordanie, où la part des jeunes inscrits dans l'enseignement supérieur est relativement élevée.

Le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur est tout particulièrement problématique dans la région. Ceci témoigne du faible retour sur investissement en matière d'enseignement et pourrait influencer les choix des générations futures et conduire à une baisse générale de l'accumulation de capital humain dans ces économies. Par ailleurs, le chômage des diplômés est une perte économique et de capital humain pour les pays à revenu intermédiaire de la région, au vu des coûts élevés nécessaires à l'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Le taux de chômage des diplômés reflète l'absence de transformation structurelle et ainsi, l'incapacité des économies à créer des emplois de qualité pour leur jeunesse éduquée. Le taux de chômage élevé chez les jeunes et le manque de dynamisme économique causent une émigration importante, notamment illégale, et une fuite des cerveaux dans la plupart des pays de la région. La part des personnes hautement qualifiées au sein de la population émigrée a augmenté dans ces pays et atteint 20 % chez les jeunes émigrés en 2017, ce qui suggère une fuite des cerveaux.

En Égypte, en Jordanie, dans les Territoires palestiniens occupés et en Tunisie, les jeunes qui travaillent dans les secteurs des biens échangeables semblent mieux réussir que leurs homologues des autres pays de la région et ont un taux d'activité plus élevé. Dans l'ensemble, la part des jeunes travaillant dans le secteur manufacturier et dans les secteurs des biens échangeables est plus élevée que celle des travailleurs plus âgés. Le secteur manufacturier a, en général, eu l'effet d'augmenter la demande en jeunes travailleurs hautement qualifiés dans la plupart des pays, et cette demande a augmenté plus rapidement que la demande en travailleurs hautement qualifiés plus âgés. Cependant, les jeunes ont tendance à être davantage présents dans les secteurs des biens non échangeables demandant une main-d'œuvre peu qualifiée que leurs homologues plus âgés, principalement dans les secteurs du BTP et du commerce de détail et de gros. Au final, il n'existe pas de tendance claire applicable au niveau de qualification : les jeunes employés ont plutôt tendance à être plus diplômés et plus qualifiés que leurs homologues plus âgés en Égypte et en Tunisie, alors qu'ils ont un niveau d'éducation plus faible en Jordanie et dans les Territoires palestiniens occupés.

Avec l'adoption dans les pays de la région de nouveaux modèles de développement orientés vers l'exportation, les dynamiques de demande des emplois des femmes devraient avoir fortement changé. Toutefois, dans les pays de la rive sud de la Méditerranée, les femmes sont toujours confrontées à des difficultés structurelles pour rejoindre la population active. Dans la région, le taux d'activité des femmes est parmi les plus faibles au monde, et se situait à seulement 22 % en 2019. Le taux d'activité des femmes n'est pas le plus élevé dans les pays de la région ayant le niveau d'éducation le plus élevé, comme la Jordanie et la Tunisie. Il est le plus élevé en Libye (32 %), pays dans lequel les femmes sont moins susceptibles d'avoir un niveau d'éducation élevé par rapport aux autres pays de la région. Le faible taux d'activité des femmes de la région et leur niveau d'éducation, généralement élevé, constituent un paradoxe. De manière générale, plus les femmes sont éduquées, plus elles sont susceptibles de faire partie de la population active. Cependant, il n'existe pas de corrélation claire entre le niveau d'éducation et le taux d'activité des femmes dans la région, ce qui indique la présence de défis structurels ayant un

impact sur le taux d'activité des femmes, sans lien avec les défis concernant les qualifications.

Le taux d'activité faible des femmes dans les divers pays de la région est dû à un manque de dynamisme économique, ainsi qu'aux normes sociales et aux stéréotypes. Les femmes de la région préfèrent habituellement les emplois dans le secteur public pour son appartenance à l'économie formelle et sa sécurité. Cependant, les opportunités d'emplois dans le secteur public ont diminué depuis les réformes d'ajustement structurel des années 1990, malgré le rôle important qu'il continue à jouer. En parallèle, le secteur privé n'a pas été en mesure de fournir les mêmes emplois de qualité offerts par le secteur public, notamment pour les femmes au niveau d'éducation élevé ou mariées. D'autres causes premières renforcent et perpétuent les normes et stéréotypes sociaux, tels que l'insuffisance des structures d'accueil des enfants, un faible accès à des transports publics abordables, des lois familiales et du travail discriminatoires, des bas salaires et de faibles aides économiques.

Au sein de la population active, le taux de chômage des femmes de la région est plus élevé que celui des hommes, bien que leur niveau d'éducation soit supérieur à celui des hommes. Dans presque tous les pays de la région, au sein de la population active, les femmes ont tendance à avoir un niveau d'éducation plus élevé que celui des hommes. En 2019, les femmes palestiniennes et jordaniennes actives avaient le niveau d'éducation le plus élevé ; respectivement 63 % et 58 % d'entre elles étaient diplômées de l'enseignement supérieur. Cependant, le taux de chômage des femmes est beaucoup plus élevé que celui des hommes dans la région, sauf au Maroc où il est équivalent pour les femmes et les hommes. Le taux de chômage élevé des femmes peut s'expliquer par les mêmes contraintes qui entraînent leur exclusion de la population active. Il peut également s'expliquer par le nombre important de femmes dans la région, notamment en Jordanie et en Tunisie, qui doivent se partager les emplois perçus comme « adaptés aux femmes », notamment ceux du secteur public, et cela se remarque par le taux élevé de chômeuses de longue durée.

En raison du taux d'activité extrêmement faible des femmes et de leur taux élevé de chômage, la part des femmes employées est très faible dans tous les pays de la région, allant de 14 % en Jordanie à 32 % en Libye. En général, les femmes ont tendance à travailler dans un nombre limité de secteurs, principalement les services. Les économies des pays d'Afrique du Nord ont tendance à inclure davantage les femmes. En Algérie, au Maroc, en Tunisie et en Libye, les femmes travaillent dans des secteurs plus divers, notamment l'agriculture et le secteur manufacturier. Par exemple, en Libye, les femmes occupent 45 % des emplois dans le secteur manufacturier et 31 % des emplois dans l'agriculture. Au Maroc, les femmes occupent une part importante des emplois dans le secteur de l'agriculture (37 %) et dans le secteur manufacturier (29 %). En Tunisie et en Algérie, les femmes sont également davantage présentes dans le secteur manufacturier (respectivement 43 % et 36 %) et dans le secteur des services (respectivement 28 % et 22 %). En Égypte et en Tunisie, les femmes employées subissent un écart salarial important entre les hommes et les femmes, l'écart moyen des revenus mensuels s'établissant respectivement à 14 % et 9 %. Toutefois, en Jordanie, l'écart salarial entre les hommes et les femmes est moins inquiétant et est estimé à seulement 2 % en moyenne, en comparant les revenus mensuels.

Dans l'ensemble, les femmes de la région sont susceptibles de quitter les secteurs des biens échangeables pour travailler dans les secteurs des biens non échangeables. Cette évolution est stimulée par la main-d'œuvre qui quitte le secteur de l'agriculture pour travailler dans les secteurs des biens échangeables plus productifs, sans être remplacée à des niveaux semblables. Cette tendance est d'autant plus visible chez les femmes que chez les hommes. Dans presque tous les pays, à l'exception de l'Égypte, la part du secteur manufacturier dans les emplois des femmes a baissé, alors qu'elle est restée relativement stable pour les hommes. Les emplois des hommes dans les services échangeables ont globalement augmenté, alors qu'ils sont restés stables ou ont baissé pour les femmes. En général, les secteurs des services échangeables dans la région représentent une part très faible des emplois des femmes, et ce niveau est inférieur à celui des hommes. La part des emplois dans ces secteurs a augmenté principalement chez les hommes. Les femmes de la région ont tendance

à travailler uniquement dans quelques secteurs, principalement les services nécessitant de hautes qualifications comme l'enseignement, la santé et les administrations publiques. La part de ces trois secteurs dans les emplois des femmes a fortement augmenté dans presque tous les pays, ce qui explique l'augmentation des travailleuses hautement qualifiées dans la population active de la région. Par ailleurs, la part du secteur du commerce de détail et de gros a fortement augmenté chez les femmes dans la plupart des pays de la région.

Orientations politiques basées sur les analyses des chapitres 1, 2 et 3

Dans l'ensemble, la lenteur du changement structurel et la désindustrialisation précoce des pays de la région ont pour effet de réduire la capacité de l'économie à créer des emplois productifs et de qualité pour la population relativement jeune et de plus en plus éduquée. Les coûts d'adaptation élevés imposés par les politiques commerciales et par la concurrence accrue aux entreprises et aux travailleurs, tout particulièrement les plus vulnérables, peuvent engendrer des résultats qui sont loin d'être optimaux. Dans le cas des pays de la rive sud de la Méditerranée, ceux-ci ont conduit à une diminution du taux d'activité des femmes dans les secteurs des biens échangeables. Les problèmes structurels auxquels les femmes et les jeunes font face sur le marché du travail, au-delà de l'impact des politiques commerciales, qui ont un impact négatif sur la croissance de la productivité du travail et sur la croissance des extrants dans la région, dont le potentiel économique reste inexploité. L'augmentation du taux d'activité des jeunes et des femmes contribuerait à améliorer les résultats économiques de la région, grâce à une hausse de l'accumulation de capital humain et des revenus des ménages, ce qui pourrait à son tour entraîner une hausse de la consommation et de la demande locale et une baisse du rapport de dépendance.

L'intégration des politiques commerciales, industrielles et nationales est nécessaire pour y répondre et limiter l'impact inégal que pourrait avoir la libéralisation des échanges sur le marché du travail. Les femmes de la région ont tendance à avoir un niveau d'éducation élevé et à occuper des

postes principalement dans les emplois formels, se concentrant ainsi dans les secteurs des biens échangeables exigeant une main-d'œuvre hautement qualifiée. Ces derniers sont essentiels pour intégrer les femmes sur le marché du travail, assurer leur autonomisation sur le plan économique et favoriser les politiques commerciales et d'investissement inclusives. Les politiques industrielles doivent servir de tremplin aux politiques commerciales et d'investissement pour parvenir à un changement structurel productif et obtenir les résultats escomptés, notamment la possibilité pour les femmes et les jeunes de bénéficier de la libéralisation des échanges et de l'augmentation de la sophistication des exportations. Les pays de la région devraient faire de la transformation structurelle une priorité de façon à inverser la désindustrialisation précoce et encourager une croissance inclusive sur le long terme.

Les décideurs politiques des pays de la rive sud de la Méditerranée ont besoin d'intégrer les problèmes liés à l'emploi aux politiques commerciales et d'investissement et de concevoir et mettre en œuvre des interventions sur le commerce et les investissements qui permettront d'optimiser les emplois créés dans la région, à la fois de manière quantitative et qualitative. Cela nécessite l'adoption de politiques industrielles efficaces et modernes qui peuvent servir de tremplin positif et inclusif pour les politiques commerciales pour les marchés du travail de la région. Les politiques et programmes actifs et passifs du marché du travail peuvent servir d'outils pour encourager la mobilité de la main-d'œuvre, permettre une réattribution des facteurs de production et améliorer la capacité des travailleurs vulnérables à faire face aux importants coûts d'adaptation imposés par la libéralisation des échanges. En outre, les investissements dans les infrastructures matérielles peuvent favoriser la création d'emplois et l'essor commercial, en encourageant la mobilité de la main-d'œuvre et en diminuant les coûts d'adaptation imposés par la libéralisation des échanges pour les travailleurs et les entreprises. Les investissements dans les infrastructures peuvent également stimuler l'essor commercial en réduisant les coûts des transactions liées aux échanges, notamment celui des transports, le temps passé dans les ports, le coût

des procédures douanières et des transports internationaux. Dans l'ensemble, des infrastructures matérielles bien développées peuvent permettre de réduire les barrières commerciales non tarifaires.

Évolution à venir du marché du travail

Le chapitre 4 contient une analyse de l'impact de la crise de la COVID-19 sur le marché du travail et des voies possibles vers la reprise, ainsi que des évolutions à venir qui pourraient perturber le marché du travail dans la région, avec une attention toute particulière portée sur la révolution technologique.

La crise de la COVID-19 a eu des conséquences économiques et sociales très lourdes pour les pays de la rive sud de la Méditerranée. Tous les pays de la région ont connu une contraction importante de leur PIB, avec une baisse plus prononcée en Libye et au Liban (dans le cas du Liban, cette baisse est principalement due à la crise économique et sociale majeure continue subie par le pays). Une estimation du FMI indique que presque tous les pays de la région connaissent une reprise, à l'exception du Liban, où la situation sociale demeure très incertaine. Cependant, au vu de la crise sanitaire, il est possible que ces estimations de reprise s'avèrent trop optimistes. Le niveau d'investissement a fortement baissé dans la plupart des pays de la région, à l'exception de la Jordanie et de la Libye. La crise de la COVID-19 a également eu un impact sur les équilibres macroéconomiques des différents pays, résultant en une hausse de la dette brute (en pourcentage du PIB) dans la plupart des pays, et à une baisse des recettes publiques. Dans la plupart des pays de la région, les recettes publiques ont chuté en 2020, entraînées par le choc sur l'économie réelle.

Dans la région, le commerce, et tout particulièrement les exportations, a fortement baissé à cause de la pandémie. La plupart des pays de la région ont vu leurs exportations de biens et de services baisser en 2020, à l'exception de l'Égypte, qui a connu une hausse de 3 % de ses exportations de

biens entre 2019 et 2020. En 2020, les exportations de biens ont baissé en Libye, notamment à cause de la crise pétrolière. Alors que les pays à revenu élevé connaissent une lente reprise, la reprise des pays de la rive sud de la Méditerranée reste incertaine.

La pandémie de COVID-19 a eu un impact très fort sur le marché du travail des pays de la rive sud de la Méditerranée. Comme on pouvait s'y attendre dans le monde entier, la crise de la COVID-19 a provoqué de nombreux licenciements dans la région, et la plupart des entreprises ont signalé de fortes baisses des ventes et des extrants à cause de la crise de la COVID-19. En outre, la crise a eu un impact considérable sur les salaires des travailleurs et les revenus des ménages dans la région. Cependant, les salariés du secteur public ont été les moins touchés par les baisses de salaire. La plupart des pays de la région ont adopté relativement rapidement des mesures conçues pour limiter l'impact de la crise de la COVID-19 sur leur économie, malgré l'incidence relativement faible de la crise sanitaire au 2^e trimestre 2020, période pendant laquelle ces mesures ont été adoptées. Les mesures ont eu trois objectifs principaux : stimuler l'économie, protéger les emplois et les revenus et protéger les travailleurs sur le lieu de travail.

Dans les pays de la rive sud de la Méditerranée, la reprise après la crise de la COVID-19 dépendra fortement de l'efficacité et de la rapidité avec lesquelles les pays s'attaqueront à la crise sanitaire. Au niveau mondial, on observe des signes de reprise au niveau du commerce international, tout particulièrement dans les pays à revenu élevé. Toutefois, les voies vers la reprise restent incertaines dans la région. Les voyages internationaux continuent à connaître de fortes perturbations, ce qui a un impact direct sur un secteur stratégique dans la plupart des pays : le tourisme. La reprise des IDE est également très incertaine, tout particulièrement pour les nouveaux projets sur installations nouvelles dans le secteur manufacturier, hors industries extractives.

Les dynamiques d'investissement et de production au sein des secteurs qui sont tout particulièrement importants pour les pays de la région, comme les secteurs du textile et de l'habillement,

de l'industrie pharmaceutique, de l'électronique et de l'équipement automobile pourraient changer de façon à favoriser les délocalisations de proximité et les relocalisations. Une autre voie vers la reprise constitue à investir dans les secteurs de production du public et du privé, ce qui permettrait de moderniser les capacités technologiques et de renforcer le secteur manufacturier local. La crise de la COVID-19 soulève encore plus l'importance des politiques industrielles et du développement des capacités de production locales. Il est ainsi nécessaire que les politiques industrielles et commerciales soient destinées, non seulement à intégrer les pays de la région dans les chaînes de valeur mondiales, mais également à créer des PME en forte croissance dans les secteurs fortement productifs, ce qui pourrait renforcer la résistance des pays en cas de nouvelle pandémie mondiale ou de perturbations importantes des chaînes de valeur mondiales. D'autres voies vers la reprise sont les investissements dans le capital humain et la marge au sein du gouvernement pour accélérer les réformes clés qui encouragent la transformation structurelle.

D'autres évolutions pourraient façonner l'avenir du travail dans la région et à l'international, stimulées par la révolution technologique qui pourrait s'accélérer dans le cadre de la crise de la COVID-19. L'avenir du travail et l'impact des nouvelles technologies sur le marché du travail sont au cœur des débats actuels. Les coûts nécessaires pour s'adapter à ces nouvelles technologies peuvent être élevés, notamment pour les travailleurs peu qualifiés, effectuant des tâches routinières qui sont plus susceptibles de devenir informatisées et automatisées que d'autres tâches. Cela peut causer une augmentation des inégalités entre les travailleurs peu qualifiés et hautement qualifiés. En effet, les travailleurs hautement qualifiés n'effectuent habituellement pas de tâches routinières et il est probable que les nouvelles technologies augmentent la demande pour ce type de travailleurs. De façon plus générale, les innovations technologiques pourraient ralentir ou perturber le processus de convergence et accroître le fossé des inégalités entre les pays à revenu élevé et les pays à revenu faible et intermédiaire.

Les innovations technologiques évoluent à un rythme exponentiel et sans précédent et concer-

nent tous les secteurs économiques. Les technologies qui sont le plus susceptibles d'être perturbatrices sont l'intelligence artificielle, le big data, l'Internet des objets et les dispositifs connectés, le traitement du texte, de l'image et de la voix, la robotique, l'impression et la modélisation 3D, le cloud computing et les biotechnologies.

Bien que l'impact au niveau mondial de ces technologies sur le marché du travail et sur la part des emplois qui seront automatisés fasse l'objet d'intenses débats, pour les pays de la rive sud de la Méditerranée, l'impact de ces technologies va de pair avec une autre question centrale et essentielle : ces technologies auront-elles pour effet de ralentir ou d'accélérer le processus de convergence, et permettront-elles à ces pays de combler le fossé de productivité et de connaissances avec les pays à revenu élevé ? Il est probable que les technologies comme l'intelligence artificielle (IA) permettent de réaliser des économies de main-d'œuvre, qui aurait pour effet de dévaluer le principal avantage concurrentiel dont disposent la plupart des pays à revenu faible et intermédiaire. La menace de l'automatisation pour les pays à revenu faible et intermédiaire concerne davantage le secteur manufacturier, au vu du rôle historique que ce secteur a joué dans la transformation structurelle. Le secteur manufacturier, qui par le passé a intégré la main-d'œuvre principalement peu qualifiée et effectuant des tâches répétitives, pourrait être très exposé aux conséquences de l'automatisation. Pour le secteur manufacturier, on peut s'attendre à ce que trois technologies principales viennent perturber cette industrie : la robotique et l'IA, l'impression 3D, et l'Internet des objets. Il est possible d'associer ces technologies, qui sont susceptibles d'être adoptées en parallèle, de façon à répondre à la demande croissante en produits personnalisés dans différents secteurs. Au sein du secteur manufacturier, la menace de l'automatisation affecte différents secteurs de manière différente. Des publications ont identifié les secteurs suivants comme étant les plus exposés au risque posé par l'automatisation : l'équipement automobile et de transport, l'industrie pharmaceutique, l'électronique et les pièces automobiles.

L'impact de ces technologies sur le marché du travail, et la mesure dans laquelle les pays vont bénéficier de cette révolution en cours, seront probablement déterminés par au moins quatre variables principales qui influencent les coûts d'adaptation potentiels pour les différentes économies. Ces variables sont les suivantes : au niveau mondial, le rythme des innovations et des changements technologiques (qui est actuellement en croissance exponentielle) ; au niveau de chaque pays, les infrastructures numériques et les compétences ; et à la fois au niveau mondial et de chaque pays, le niveau de préparation aux technologies et le taux d'intégration des technologies par les entreprises. Le taux d'intégration des technologies par les entreprises au niveau mondial et dans les pays de la rive sud de la Méditerranée sera influencé par le rapport entre le coût des technologies et le coût de la main-d'œuvre, ainsi que la capacité du capital humain actuel, au sein des entreprises, à comprendre, à s'approprier et à adopter ces technologies. Le taux d'intégration au sein des entreprises est un facteur essentiel du potentiel d'automatisation.

Dans l'ensemble, il est très difficile d'évaluer l'impact de ces technologies sur le marché du travail des pays de la rive sud de la Méditerranée. Il est plus facile d'évaluer l'impact des technologies sur la demande en compétences que d'estimer son effet sur les pertes d'emplois. Un consensus semble se dégager sur le rôle du capital humain dans l'avenir du travail et sur le fait que les perturbations les plus importantes causées par les changements technologiques seront probablement liées à la demande en compétences. Comme indiqué ci-dessus, les tâches routinières sont les plus susceptibles d'être fortement automatisées, ce qui diminuerait la demande en travailleurs peu qualifiés. Par ailleurs, la demande en compétences générales ou cognitives devrait gagner de l'importance, car il est peu probable que ces compétences soient automatisées, ce qui augmenterait la demande et la supériorité de ces compétences. En conclusion, la qualité et la composition du capital humain des pays de la rive sud de la Méditerranée et le niveau d'investissement pour préparer les travailleurs de ces pays à la révolution technologique jouera un

rôle majeur dans l'adaptation de leur économie dans l'avenir du travail et représentent des variables importantes qui pourront déterminer si les pays de la région connaîtront davantage de suppressions d'emplois ou de créations d'emplois et de remplacements d'emplois.

Orientations politiques basées sur les analyses du chapitre 4

Il est nécessaire que les décideurs politiques de la région travaillent de façon à ce que les politiques industrielles, commerciales et d'emploi intègrent la nouvelle donne de la révolution technologique. Cela signifie anticiper, concevoir et mettre en œuvre des politiques proactives d'enseignement et de formation de façon à préparer la main-d'œuvre et les travailleurs aux perturbations du marché du travail. Il est nécessaire d'investir dans le développement des compétences numériques et générales de tous les travailleurs, notamment pour les travailleurs peu qualifiés, qui seront les plus durement touchés par la révolution technologique.

► Chapitre 1

Présentation du marché du travail,
du commerce et de
l'investissement dans les pays de
la rive sud de la Méditerranée

► Chapitre 1: Présentation du marché du travail, du commerce et de l'investissement dans les pays de la rive sud de la Méditerranée

1.1 Présentation des pays de la rive sud de la Méditerranée

Les pays de la rive sud de la Méditerranée³ forment une région diverse sur le plan économique, avec des dotations naturelles et des structures économiques différentes, et se situent à différents stades de développement économique. Il est possible de répartir les économies de la région en 3 catégories principales : a) les économies exportatrices de pétrole comme l'Algérie ; b) les économies plus diversifiées et qui essaient d'émerger en tant qu'économies fondées sur le savoir comme l'Égypte, la Jordanie, la Tunisie, le Liban, le Maroc ; et c) les économies affectées par la guerre ou l'occupation comme les Territoires palestiniens occupés. La Libye peut appartenir à la fois à la catégorie a) et c), car le pays a subi une série de conflits et de troubles civils depuis 2011. La plupart des pays de la région sont des pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure), à l'exception du Liban et de la Jordanie, qui sont classifiés comme pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure) (tableau 1).⁴

Les pays de la rive sud de la Méditerranée ont dû faire face à une période de forte instabilité politique et économique, depuis les mouvements sociaux de 2011 à la crise mondiale de la COVID-19, qui a été ponctuée par de nombreux événements à l'échelle nationale qui ont lourdement impacté les trajectoires de leurs économies. Les mouvements sociaux de 2011, qui ont commencé en Tunisie, avant de se propager à l'Égypte, à la Libye et aux autres pays de la région, ont été motivés par la jeunesse en quête de progrès dans les domaines économiques et sociaux, de participation aux décisions de développement de leur pays et de démocratisation des systèmes politiques. Les pays tels que la Jordanie et le Liban ont également subi de plein fouet la guerre civile syrienne qui a commencé en 2011.

Dans l'ensemble, la croissance économique dans la région a été inférieure à son potentiel, la croissance moyenne du produit intérieur brut (PIB) de certains pays étant inférieure à celle des pays émergents et en développement d'Asie. Dans les années 2000, la Jordanie a connu la croissance la plus élevée, avec une croissance moyenne du PIB réel de 7 % entre 2000 et 2009. Cependant, même en Jordanie, la croissance du PIB a été inférieure à la moyenne des pays émergents et en développement d'Asie (croissance se situant à environ 8 %). Dans la plupart des pays, la croissance économique est légèrement repartie à la hausse depuis 2011, tout en restant globalement inférieure aux niveaux constatés avant 2011. En 2019, la région a connu une croissance du PIB d'environ 4 %, ⁵ stimulée principalement par la croissance de l'Égypte (croissance du PIB réel d'environ 6 % en 2019). Les autres pays de la région ont connu une croissance inférieure. On peut noter la particularité du Liban, qui a connu une récession avant la pandémie, avec une croissance de -7 % du PIB en 2019 (graphique 1). La région représente environ 3 % de la population mondiale, avec une croissance de la population de 2 % en 2019, la valeur la plus élevée étant enregistrée dans les Territoires palestiniens occupés (environ 3 %) et la valeur la plus faible au Liban (0,1 %).⁶

Les mouvements sociaux de 2011 ont eu un impact inégal sur les pays de la région. L'Égypte, la Tunisie et la Libye sont les pays qui ont connu les changements politiques et économiques les plus profonds. La Tunisie a organisé trois élections libres entre 2011 et 2019 avec des passations de pouvoir qui ont eu lieu dans la paix pendant cette même période. Cependant, malgré ce succès relatif, le pays a connu des défis économiques au cours de la dernière décennie. Les résultats de l'économie tunisienne sont en baisse, avec une baisse de la croissance du PIB depuis 2011, par rapport à la période allant de 2000 à 2010. La croissance du PIB réel a été de 1 % en moyenne entre 2011 et 2019,

³ Algérie, Égypte, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Territoires palestiniens occupés et Tunisie.

⁴ Classification conforme à la classification des pays par la Banque mondiale.

⁵ Le niveau de croissance du PIB de chaque pays a été calculé en fonction du PIB en USD courants entre 2018 et 2019, avec les données fournies par les Indicateurs de développement dans le monde de la Banque mondiale (WDI).

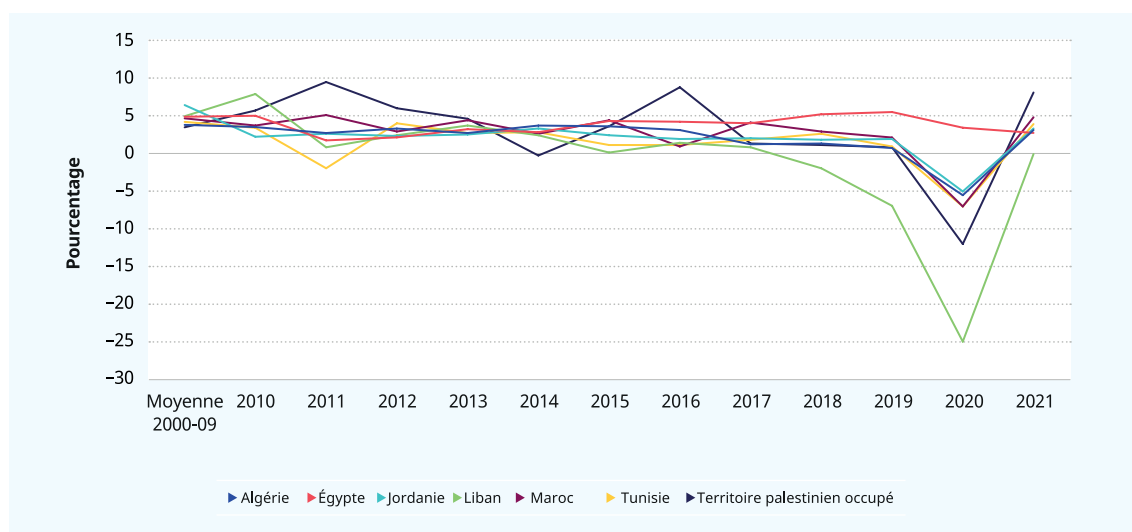
⁶ Données calculées à partir des données des WDI.

contre 4 % entre 2000 et 2010. Le pays a également connu une forte augmentation du ratio dette/PIB (qui est passé de 39 % à 72 % entre 2010 et 2019). Dans l'ensemble, sur le plan économique, le coût du conflit syrien dans la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord),⁷ révélé par l'absence de croissance économique ou par la perte de PIB par rapport à la politique contrefactuelle d'absence de guerre en Syrie est estimé entre 200 et 300 milliards d'USD (Banque mondiale, 2017).

La pandémie mondiale de COVID-19 a eu un impact très fort sur tous les pays de la région, la plupart des pays faisant face à une récession en 2020, à l'exception de l'Égypte. Selon une projection du FMI, la croissance du PIB réel de l'Égypte en 2020 a été légèrement inférieure à 4 %. En Égypte, les mesures de lutte contre la COVID-19 ont été moins strictes que dans les autres pays

de la région, et les recettes du canal de Suez, dont la contribution à l'économie égyptienne est considérable, sont restées relativement stables en 2020, avec une légère baisse de 3 % entre 2019 et 2020.⁸ La Libye a connu la croissance économique la plus instable de la région au cours de la dernière décennie, avec de très fortes variations au fil des années (graphique 2). Après une période de reprise prometteuse entre 2017 et 2018, la baisse très conséquente des cours mondiaux du pétrole en 2020 a eu un impact considérable sur l'économie de la Libye, qui a connu une récession record de 67 % (du PIB réel) en 2020. En Algérie, qui est l'autre grand pays exportateur de pétrole et de gaz de la région, la récession de 2020 a été moins prononcée, avec une croissance du PIB réel de -6 %. Cela peut s'expliquer en partie par le fait que l'Algérie est relativement moins dépendante de ses ressources naturelles que la Libye.

► **Graphique 1 : Croissance économique dans les différents pays de la rive sud de la Méditerranée, en fonction du taux de croissance du PIB réel (en pourcentage)**

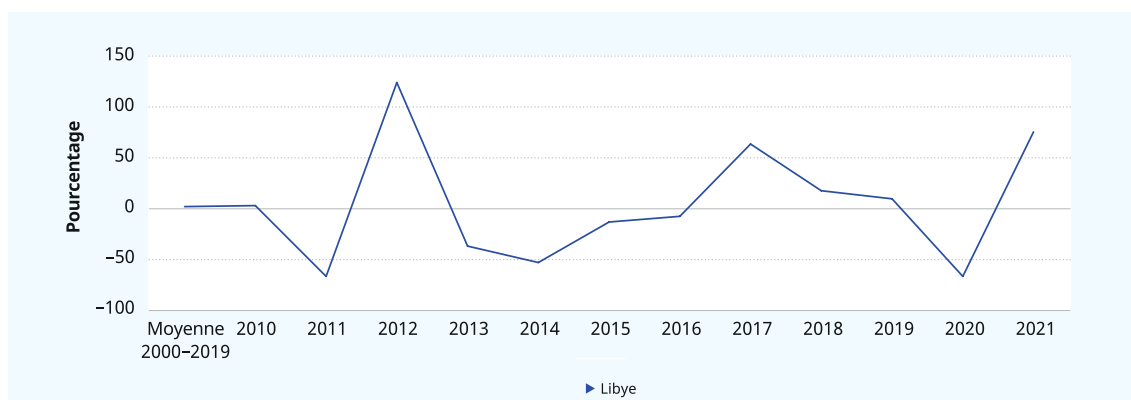


Remarque : Les données de 2020 sont une estimation et les données de 2021 sont une projection.
Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2020.

⁷ Définition de la région MENA : Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Iran, Irak, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Oman, Territoires palestiniens occupés, Qatar, Syrie, Tunisie et Yémen.

⁸ Reuters, « Egypt's Suez Canal annual revenues decline %3 in 2020 to 5.61\$ bln », 3 janvier 2021.

► **Graphique 2 : Croissance économique en Libye, en fonction du taux de croissance du PIB réel (en pourcentage) (estimation pour 2020 et projection pour 2021)**

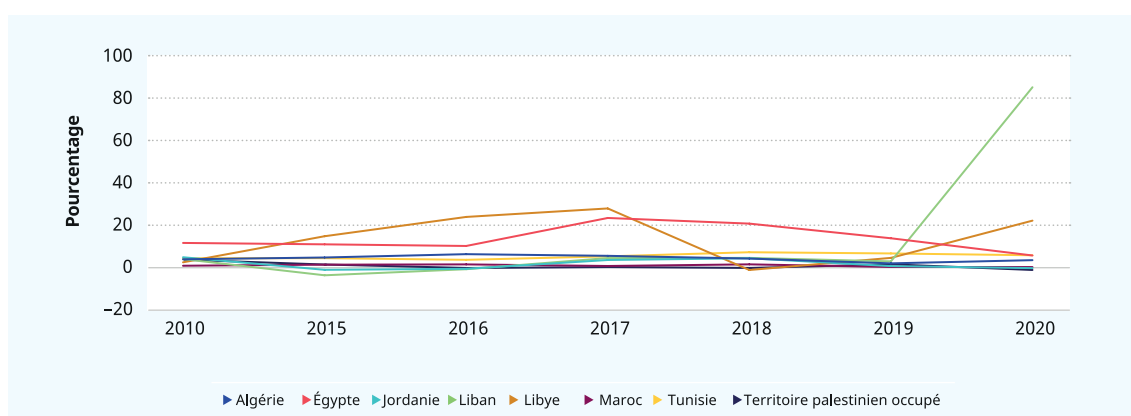


Source : FMI – Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2020.

La forte chute des résultats économiques du Liban n'est pas uniquement liée à la crise de la COVID-19. Depuis 2019, le Liban connaît une grave instabilité économique, politique et sociale, dont le point culminant a été le premier défaut souverain du gouvernement en mars 2020. La crise récente a commencé en octobre 2019 à la suite de l'arrêt soudain des flux de capitaux entrants, qui a fait exploser la dette publique qui atteignait déjà des sommets et a fait plonger le cours de la monnaie locale. Historiquement, le Liban a la 3e dette publique la plus élevée au monde (avec une moyenne de 147 % du PIB entre 2000 et 2019)⁹, qui est la plus élevée de la région (graphique 4), sans que le pays ne réalise

les réformes nécessaires pour stimuler l'économie. Les mesures de confinement imposées pour limiter la propagation de la crise de la COVID-19 ont exacerbé la crise économique. L'inflation a dépassé 85 % en 2020, seulement 5 ans après la déflation de 2015 (graphique 3). La montée en flèche des prix à la consommation est principalement liée à la baisse spectaculaire du cours de la monnaie, après une forte diminution des flux de capitaux entrants qui ont mis au jour ce que de nombreuses sources ont décrit comme un système de Ponzi organisé par la Banque centrale du Liban, de façon à fixer le cours de la Livre libanaise au Dollar américain.¹⁰

► **Graphique 3 : Taux d'inflation dans la région (en pourcentage)**

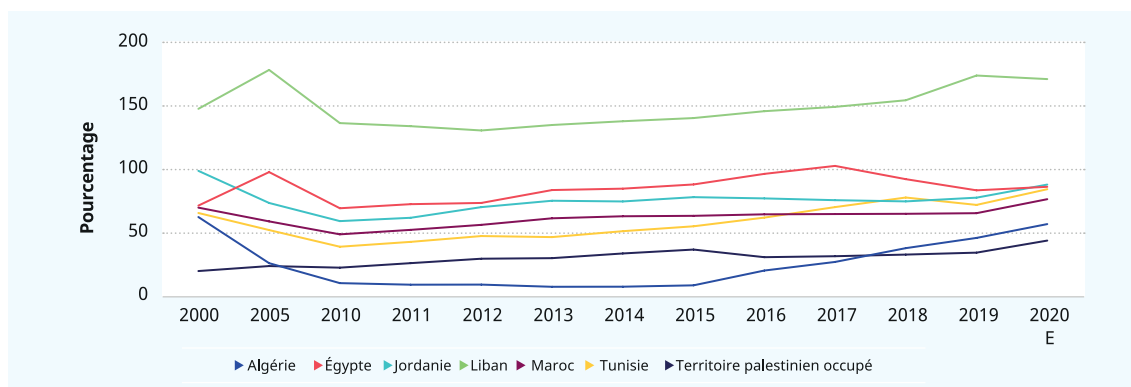


Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2020. La dette brute exprimée en pourcentage du PIB est manquante pour la Libye.

⁹ Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2020.

¹⁰ The Economist, « Deconstructing the Lebanese central bank's Ponzi scheme », 7 novembre 2020.

► Graphique 4 : Dette brute exprimée en pourcentage du PIB



Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2020. La dette brute exprimée en pourcentage du PIB est manquante pour la Libye.

► Tableau 1 : Principaux indicateurs macroéconomiques en 2000, 2010 et 2019

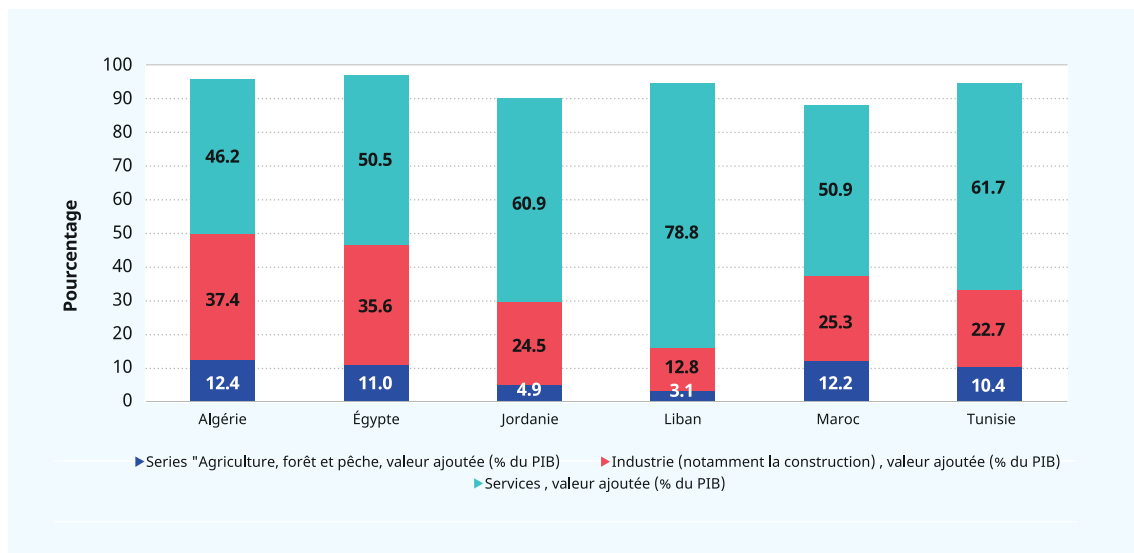
Pays	Indicateurs	2000	2010	2019
Algérie	Population	31,041,235	35,977,455	43,053,054
	PIB par habitant (en USD actuels)	1,765	4,479	3,974
	Espérance de vie à la naissance (en années)	70.6	74.9	76.7 (2018)
Égypte	Population	68,831,561	82,761,235	100,388,073
	PIB par habitant (en USD actuels)	1,450	2,646	3,019
	Espérance de vie à la naissance (en années)	68.6	70.3	71.8 (2018)
Jordanie	Population	5,122,493	7,261,539	10,101,694
	PIB par habitant (en USD actuels)	1,652	3,737	4,406
	Espérance de vie à la naissance (en années)	71.7	73.4	74.4 (2018)
Liban	Population	3,842,778	4,953,061	6,855,713
	PIB par habitant (en USD actuels)	4,492	7,762	7,584
	Espérance de vie à la naissance (en années)	74.5	78.4	78.8 (2018)
Libye	Population	5,357,891	6,197,663	6,777,452
	PIB par habitant (en USD actuels)	7,143	12,065	7,686
	Espérance de vie à la naissance (en années)	70.9	72.0	72.7 (2018)
Maroc	Population	28,793,679	32,343,389	36,471,769
	PIB par habitant (en USD actuels)	1,335	2,840	3,204
	Espérance de vie à la naissance (en années)	68.7	74.4	76.5 (2018)
Territoires palestiniens occupés	Population	2,922,153	3,786,161	4,685,306
	PIB par habitant (en USD actuels)	1,476	2,557	3,562 (2018)
	Espérance de vie à la naissance (en années)	71.0	72.8	73.9 (2018)
Tunisie	Population	9,708,350	10,635,244	11,694,719
	PIB par habitant (en USD actuels)	2,212	4,142	3,318
	Espérance de vie à la naissance (en années)	73.2	75.0	76.5 (2018)

Source : WDI.

En matière de structure économique, les économies de la région sont fortement orientées vers les services, la contribution des services au PIB en valeur ajoutée et aux emplois étant très élevée (graphiques 5 et 6). La part des services dans l'activité économique et l'emploi est la plus élevée de la région au Liban, les services contribuant à 79 % du PIB en valeur ajoutée et à 65 % des emplois. La part des emplois dans les services est également relativement élevée en Jordanie, 73 % de la population travaillant dans le secteur des services. La contribution de l'industrie au PIB en valeur ajoutée est

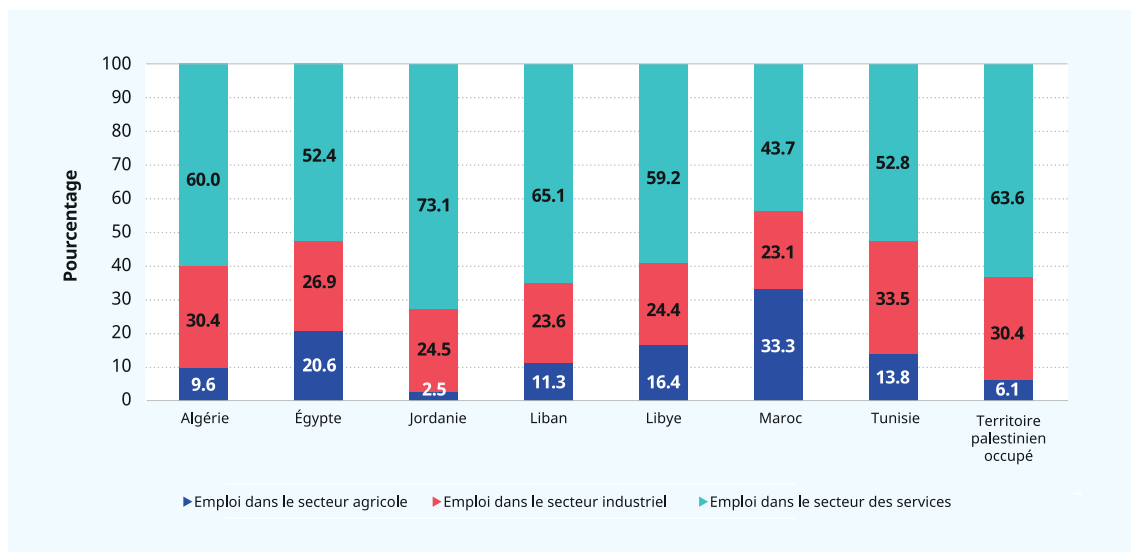
la plus élevée en Algérie et en Égypte, avec respectivement 37 % et 36 % en 2019. La part des emplois dans l'industrie est la plus élevée en Tunisie avec 34 %, puis dans les Territoires palestiniens occupés (30 %), puis en Égypte (27 %). L'agriculture est le secteur qui contribue le moins à la valeur ajoutée et aux emplois, la contribution la plus faible au PIB en valeur ajoutée étant enregistrée au Liban (3 %), et la contribution la plus faible aux emplois étant enregistrée en Jordanie (2 %).

► **Graphique 5 : Contribution des secteurs économiques au PIB, exprimée en pourcentage de la valeur ajoutée, dans les pays de la rive sud de la Méditerranée en 2019**



Remarque : La somme des parts de valeur ajoutée présentées par les Indicateurs de développement dans le monde (WDI) de l'agriculture, de l'industrie et des services ne correspond pas toujours à 100 à cause des SIFIM (services d'intermédiation financière indirectement mesurés) et des impôts indirects nets. Pour cet indicateur, le PIB est mesuré au prix d'acquisition.
Source : WDI.

► Graphique 6 : Emplois par secteur dans la région en 2019 (en pourcentage du total des emplois)

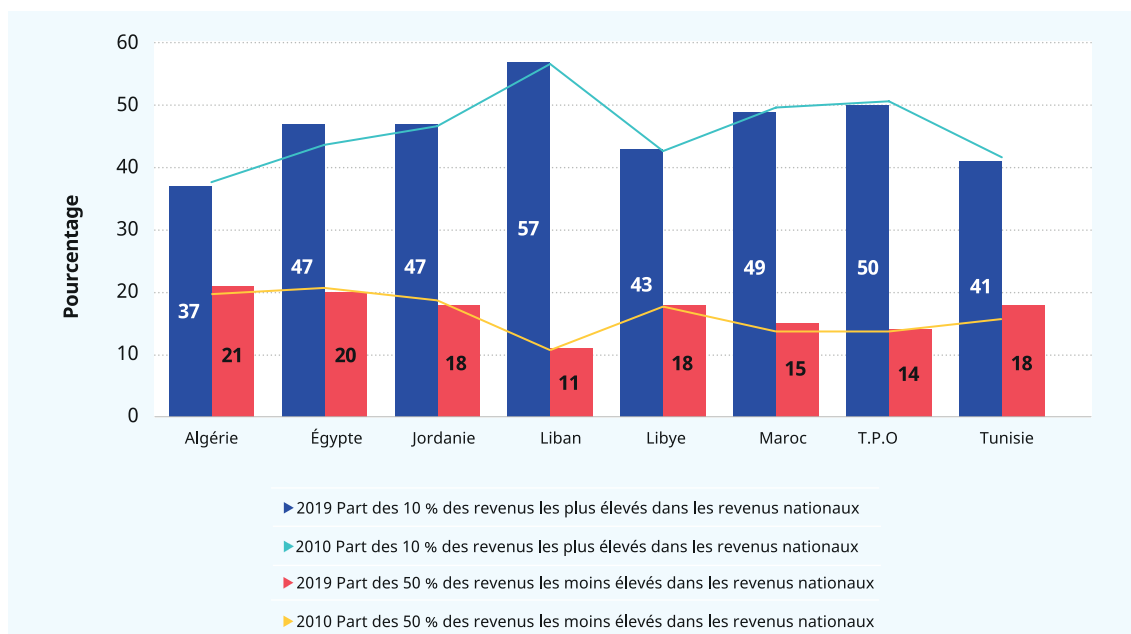


Source : ILOStat.

La vague de mouvements sociaux qu'a connue la région prend ses racines dans le manque de dynamisme économique de la région et dans ses inégalités. L'étude d'Alvaredo et al. sur les inégalités dans le Moyen-Orient, y compris l'Égypte, la Jordanie, le Liban et les Territoires palestiniens occupés (2018) argumente que la région est la plus inégale au monde, le décile le plus élevé partageant 64 % des revenus, comparé à 37 % en Europe occidentale, 47 % aux États-Unis et 55 % au Brésil. Selon la World Inequality Database (Base de données sur les inégalités mondiales), en 2019, 37 % du revenu national était détenu par les 10 % les plus riches en Algérie, comparé à 57 % au Liban, pays le plus inégalitaire de la région. En 2019, les 50 % les moins riches détenaient 21 % du revenu national en Algérie, ce qui représente la part la plus

élevée, alors que ce chiffre était de 11 % au Liban (part la plus basse). Ces chiffres sont restés assez stables depuis 2010, malgré les mouvements sociaux de 2011, qui aspiraient à davantage d'égalité dans la région. Ce niveau d'inégalité stable est la conséquence du manque de dynamisme économique dans la région et est lié à ce que l'on appelle dans de nombreux pays une économie de recherche de rente et à la part importante des militaires dans les activités économiques, principalement en Algérie, en Égypte et en Jordanie. Les fortes inégalités de revenu affaiblissent le contrat social et sont considérées comme un frein à la croissance durable, comme décrit dans l'étude d'Ostry et al. (2014), qui démontre que l'inégalité est un facteur déterminant majeur d'une croissance plus rapide et durable.

► **Graphique 7 : Part des 10 % des revenus les plus élevés et des 50 % des revenus les moins élevés dans les revenus nationaux, en 2010 et en 2019**



Source : World Inequality Database.

1.1.1. Le marché du travail dans la région en bref

La croissance économique décevante des pays de la rive sud de la Méditerranée se ressent dans les résultats du marché du travail. La dernière décennie, qui a été marquée par les mouvements sociaux de 2011, a fait la lumière sur les défaillances du marché du travail et a exercé une pression sur les décideurs politiques de la région pour qu'ils adoptent des politiques qui encouragent la création d'emplois et la prise en considération du marché du travail dans leur économie.

La population en âge de travailler (de 15 à 64 ans) dans les pays de la rive sud de la Méditerranée est estimée à plus de 145 millions de personnes, environ la moitié se trouvant en Égypte. En 2019, le taux d'activité dans la région variait de 39 % en Jordanie à 50 % en Libye, avec une moyenne de 47,3 %, ce qui est très nettement inférieur à la moyenne mondiale (environ 67 %), à la moyenne des pays d'Asie du Sud-Est (environ 75 %) et à celle d'Afrique subsaharienne (environ 68 %). Les femmes et les jeunes de la région sont tout particulièrement vulnérables sur le marché du travail, leur taux d'activité est beaucoup plus faible et leur

taux de chômage est plus élevé (voir détails dans le chapitre 3). Ainsi, dans la région, le taux d'activité des femmes est l'un des plus faibles au niveau mondial, et est inférieur à celui des pays appartenant à la même catégorie de revenu ou à une catégorie plus faible. Le taux d'activité des femmes dans la région allait de 13 % en Jordanie à 27 % en Libye en 2019, comparé à 49 % dans les pays à revenu intermédiaire la même année. Dans les pays d'Afrique subsaharienne, qui sont principalement des pays à revenu intermédiaire, le taux d'activité des femmes est d'environ 63 %, ce qui reflète la nécessité des femmes subsahariennes à contribuer à l'activité économique pour soutenir les revenus de leur ménage. Le taux d'activité des jeunes (de 15 à 29 ans) est relativement plus élevé que celui des femmes, et se situait à 35 % en 2019, soit un niveau bien inférieur à celui du taux d'activité de la population générale. La part significative des femmes et des jeunes qui sont inactifs, et qui ne cherchent même pas à devenir actifs, illustre les difficultés auxquelles les femmes et les jeunes doivent faire face pour pouvoir participer pleinement à la vie économique de leur pays. Le taux de chômage élevé et le faible taux d'activité chez les jeunes ont été au cœur des mouvements sociaux de 2011. Une décennie après les mouvements sociaux de

2011, la réalité économique pour les femmes et les jeunes de la région n'a guère évolué.

De manière générale, les perspectives d'emploi sont négatives dans la région (voir détails dans le chapitre suivant). Le taux de chômage est relativement élevé dans la région et n'a pas fortement

baissé depuis 2011 (tableau 2). Le taux de chômage est le plus élevé dans les Territoires palestiniens occupés, où il a fortement augmenté entre 2014 et 2019. Dans la plupart des pays, on peut s'attendre que le taux de chômage augmente fortement en 2020, à l'image des graves effets de la pandémie de COVID-19 sur l'économie des pays de la région et du monde entier.

► **Tableau 2 : Taux de chômage dans les différents pays de la région, entre 2005 et 2019 (en pourcentage)**

Total	2005	2011	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Algérie	15.3	10.0	10.2	11.2	10.2	12.0	11.9	11.8
Égypte	-	11.8	13.1	13.1	12.4	11.7	9.8	7.8
Jordanie	-	-	-	-	-	18.1	18.3	16.8
Liban	-	-	-	-	-	-	-	11.4
Libye	19.2	19.0	18.9	18.9	18.8	18.6	18.5	18.3
Maroc	11.0	8.9	9.7	9.5	9.3	9.2	9.1	9.0
Territoires palestiniens occupés	20.0	17.6	20.5	23.0	23.9	25.7	26.3	25.3
Tunisie	12.9	18.3	-	15.2	15.6	15.3	-	-

Source : Département des statistiques de l'OIT, à partir des micro-données de l'Égypte, de la Jordanie, du Liban et des Territoires palestiniens occupés et des estimations modélisées pour l'Algérie, la Libye et le Maroc.

Les pays de la région doivent faire face aux difficultés de l'offre et de la demande sur le marché du travail. La création d'emplois ou la demande sur le marché du travail est fortement freinée par ce que l'on appelle l'économie de recherche de rente, qui a entraîné la concentration des richesses et de la création d'emplois aux mains de quelques industriels. Cela n'encourage pas la concurrence, l'innovation ou la création d'emplois pérennes. Cette situation, qui s'accompagne de difficultés telles que le faible développement du secteur financier et sa concentration dans l'offre bancaire, a pour effet de limiter l'expansion et le développement des petites et moyennes entreprises (PME). Les PME devraient être une source importante de création de valeur ajoutée, d'innovation et d'emplois décents dans la région, pour intégrer les nouveaux arrivants sur le marché du travail. Les PME jouent déjà un rôle important dans la création d'emplois au sein des économies émergentes, comme le souligne l'étude d'Ayyagari et al. (2011). Les auteurs constatent que plus de 50 % des emplois formels dans les pays développés sont occupés dans des petites entreprises, et que les deux tiers des emplois sont

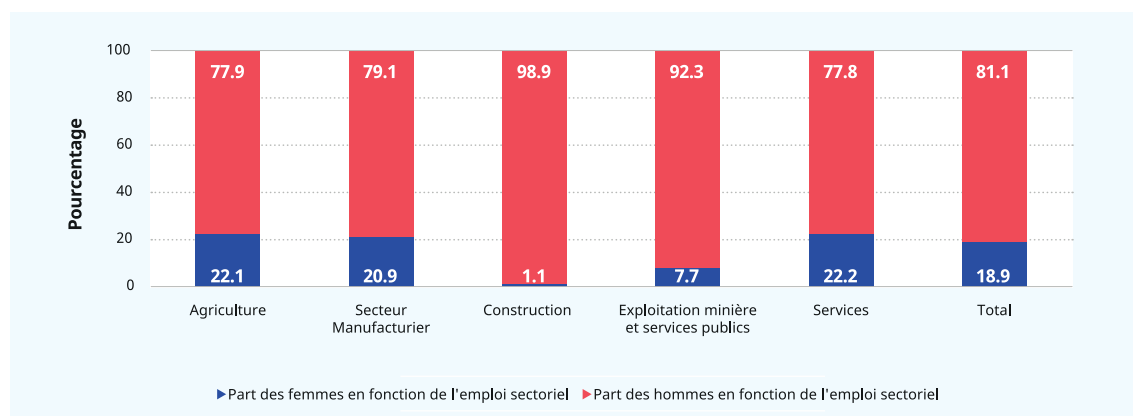
occupés dans des PME dans tous les pays, à la fois développés et en développement. Toutefois, il existe davantage de contraintes au développement des PME dans les économies émergentes, notamment dans les pays de la région. Ainsi, selon l'étude de Bruhn (2016), dans les pays à revenu élevé, plus de 70 % des grandes entreprises ont commencé comme PME, par rapport à environ 60 % dans les pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure).

En ce qui concerne l'offre, la région souffre d'une forte inadéquation entre les compétences des jeunes qui entrent sur le marché du travail et celles recherchées sur le marché du travail, ce qui explique le taux élevé de chômage chez les jeunes, et tout particulièrement chez les diplômés. Au cours des deux dernières décennies, les pays de la région ont connu une forte augmentation du niveau d'éducation, et notamment une forte hausse du nombre de diplômés arrivant sur le marché du travail. Cependant, en parallèle, le taux de chômage des jeunes qui ont fait des études a fortement augmenté (voir détails dans le chapitre 3).

L'exclusion des femmes et des jeunes du marché du travail représente un défi structurel pour la région. La part des femmes dans le total des emplois est de seulement 18 % dans la région et leur taux d'activité est très faible (graphique 8). Le haut niveau d'éducation des femmes de la région constitue un capital humain important et une perte économique pour la région. De leur côté, les jeunes représentent le futur sur le plan économique et leur exclusion ou leur faible taux d'activité pourrait se traduire par des pertes importantes de productivité et de capital humain à long terme.

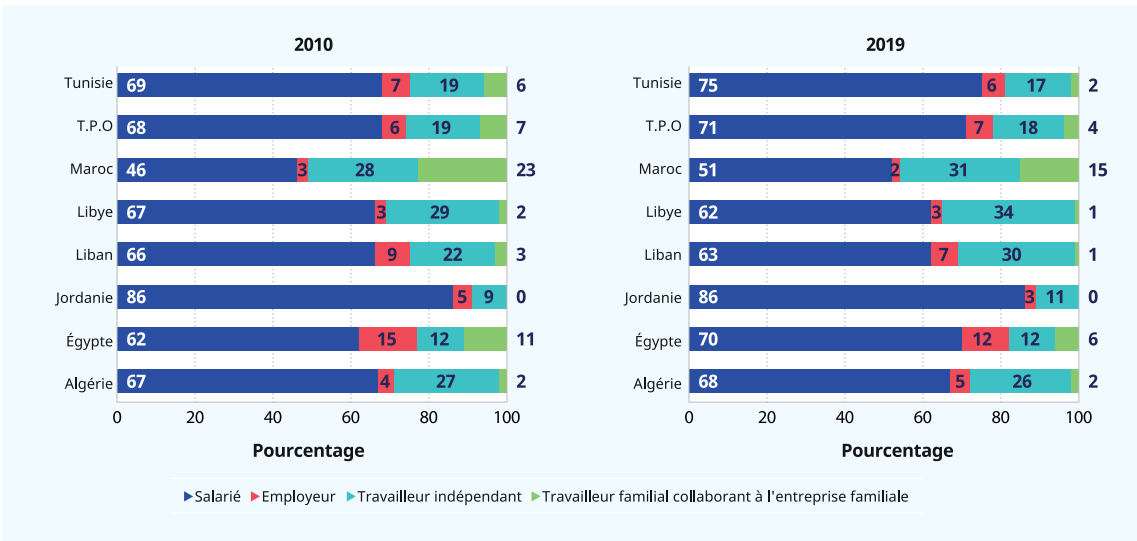
La part des salariés a augmenté dans la plupart des pays de la région depuis 2010, notamment en Algérie, en Égypte, au Maroc, dans les Territoires palestiniens occupés et en Tunisie (graphique 9). En Jordanie, la part des salariés reste constante à 86 %, ce qui est le niveau le plus élevé de la région, tandis qu'au Liban et en Libye, elle a légèrement baissé entre 2010 et 2019. Depuis les mouvements sociaux de 2011, certains pays de la région ont eu recours au secteur public comme employeur en dernier ressort. Par exemple, la Tunisie a adopté la Loi 38-2020 qui garantit des emplois dans le secteur public pour les chômeurs de longue durée diplômés de l'enseignement supérieur.

► **Graphique 8 : Part des femmes et des hommes ayant un emploi dans la région, en fonction du secteur, en 2019**



Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données de l'OIT.

► Graphique 9 : Évolution du statut d'emploi dans la région, entre 2010 et 2019

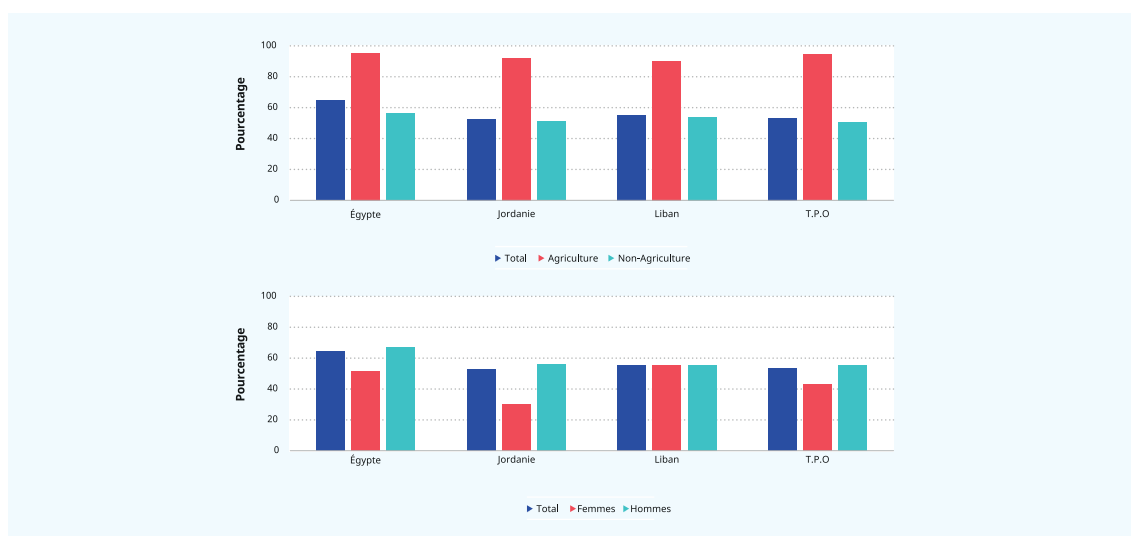


Source : Données de l'OIT.

Une autre caractéristique majeure du marché du travail de la région est son niveau très élevé d'emplois informels. En Égypte, en Jordanie, au Liban et dans les Territoires palestiniens occupés, les emplois informels représentent plus de 50 % du total des emplois, le niveau le plus élevé étant observé en Égypte avec 64 % (graphique 10). Sans surprise, les emplois informels sont la norme pour le secteur de l'agriculture, qui compte plus de 90 % de travailleurs informels. La part des femmes dans les emplois informels a tendance à être inférieure

à celle des hommes. Cependant, cela ne signifie pas que les emplois des femmes sont de meilleure qualité. Bien que le taux d'activité des femmes soit l'un d'un des plus faibles au monde, une part non négligeable travaille dans le secteur public, qui offre habituellement des emplois formels et salariés. En d'autres termes, les femmes de la région ont tendance à occuper des emplois formels et de qualité relativement correcte, ou à ne pas être actives.

► **Graphique 10 : Emplois informels dans certains pays de la région, en fonction du secteur et du sexe, en 2019**



Source : ILOSTAT (site web en ligne) ; données manquantes pour l'Algérie, la Libye, le Maroc et la Tunisie.

1.1.2. Commerce et investissement dans les pays de la rive sud de la Méditerranée en bref

Au cours des dernières décennies, et tout particulièrement depuis le milieu des années 1990, les pays de la région ont entrepris d'ouvrir leurs économies et ont essayé de les intégrer à l'économie mondiale en adoptant des politiques commerciales et d'investissement ayant pour objectif d'attirer les investissements directs étrangers (IDE) et d'augmenter leurs exportations. Ces politiques avaient également pour objectif d'améliorer la productivité du travail, d'encourager le processus de convergence avec les économies développées et de créer des emplois, notamment de qualité, pour intégrer les nouveaux arrivants sur le marché du travail.

Ces efforts se sont traduits par d'importantes réformes et une libéralisation des échanges depuis les années 1990. Ces réformes comprenaient l'adoption et la mise en œuvre de plusieurs Accords de libre-échange (ALE), des mesures de libéralisation des échanges par le biais de fortes réductions des tarifs douaniers et des mesures d'investissement visant à attirer des IDE dans leurs économies (voir détails sur l'évolution des politiques commerciales dans la région dans le chapitre suivant). Parmi les ALE, la zone de libre-échange Euro-Méditerranée, qui comprend les pays de la rive sud de la

Méditerranée, est très stratégique pour la région, surtout vu la place importante de l'Europe en tant que partenaire commerciale.

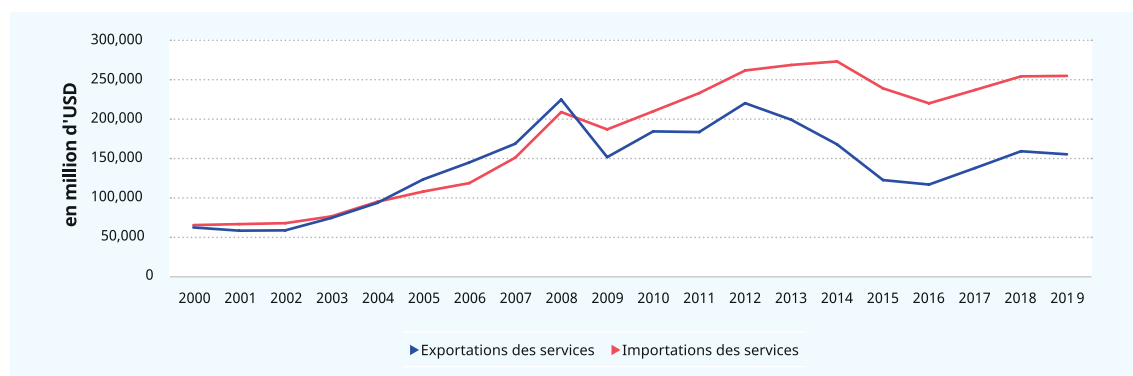
Malgré ces réformes commerciales relativement importantes, le poids des pays de la rive sud de la Méditerranée dans le commerce mondial reste très faible. En 2019, la région représentait seulement environ 0,08 % des exportations de marchandises au niveau mondial et 1 % des importations.¹¹ Entre 2000 et 2009, les exportations de marchandises ont fortement augmenté dans la région, enregistrant une croissance annuelle de 7 %. Cependant, les exportations de marchandises ont connu deux périodes de baisses conséquentes au cours des 20 dernières années (graphique 11) : tout d'abord entre 2008 et 2009, lors de la crise financière mondiale, puis entre 2012 et 2016, pendant les années qui ont suivi les mouvements sociaux de 2011. Une autre baisse importante est attendue pour l'année 2020, à cause de la crise de la COVID-19. Assurément, les pays exportateurs de pétrole de la région (comme l'Algérie et la Libye) s'attendent à de fortes baisses du total de leurs exportations en 2020 à cause de la baisse des cours du pétrole. Dans la région, les importations de marchandises sont bien plus élevées que les exportations. Cet écart s'est creusé depuis 2008, date qui marque un changement de dynamique, comme illustré dans le graphique 11.

¹¹Calculs réalisés à partir des données de la CNUCED.

Contrairement au commerce de marchandises, dans son ensemble, la région est exportatrice nette de services depuis 2017 (graphique 12), ce qui souligne la forte croissance du commerce de services à l'échelle mondiale, et l'importance croissante du secteur des services dans la région. Les voyages, qui ont connu une croissance soutenue au cours des dernières années, représentent la part la plus importante des exportations de services. Les exportations de services représentent la moitié de la valeur des exportations de la région, cependant, le secteur devrait connaître une croissance constante portée par la dynamique mondiale. Dans la région, le potentiel du commerce électronique et dans son ensemble, de l'économie numérique,

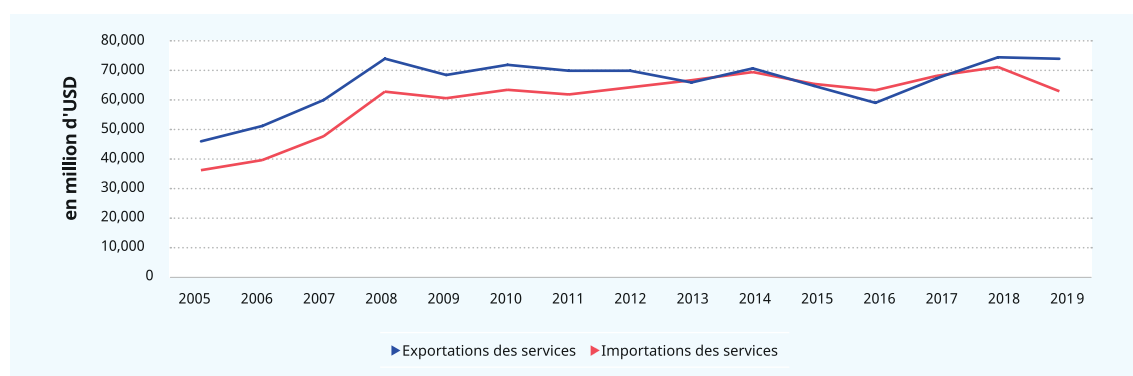
est énorme, tout particulièrement si l'on prend en compte le niveau relativement élevé d'éducation de la main-d'œuvre et la dynamique mondiale. Ainsi, le commerce électronique a connu une hausse de 44 % au niveau mondial au cours des cinq dernières années et est actuellement estimé à 28 billions d'USD, le commerce électronique interentreprises représentant plus de 86 % de sa valeur (CNUCED, 2017). La région pourrait fortement bénéficier de ce potentiel, comme elle dispose dans l'ensemble d'infrastructures numériques de bonne qualité et une main-d'œuvre jeune et relativement bien qualifiée qui pourrait mener à bien différents types d'activités numériques.

► **Graphique 11 : Évolution des importations et exportations de marchandises dans les pays de la rive sud de la Méditerranée, entre 2000 et 2019 (valeur totale en millions d'USD)**



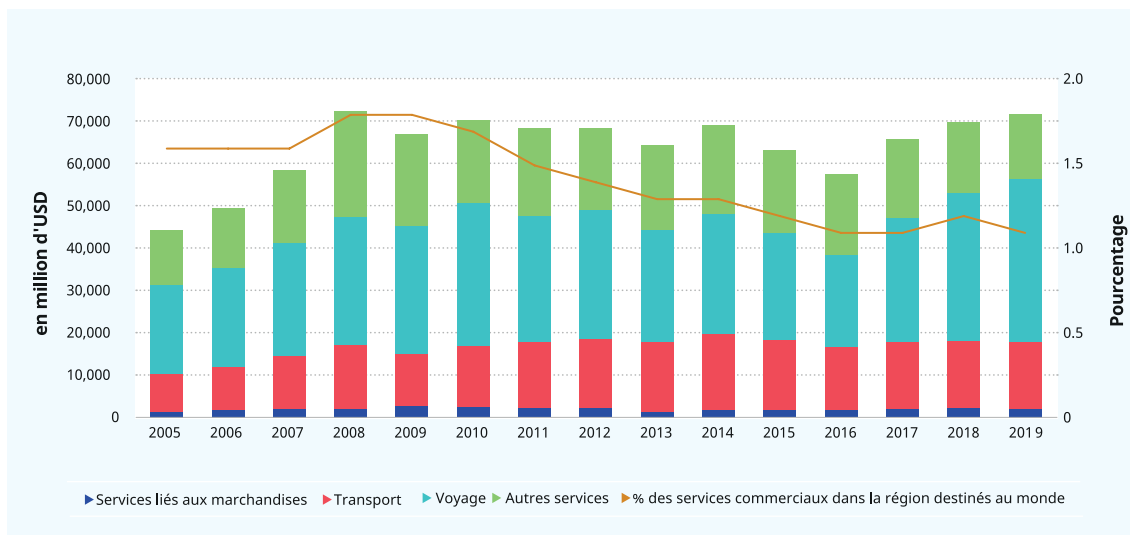
Source : CNUCED.

► **Graphique 12 : Évolution des importations et exportations de services dans les pays de la rive sud de la Méditerranée, entre 2000 et 2019 (valeur totale en millions d'USD)**



Source : CNUCED.

► **Graphique 13 : Évolution du commerce de services dans les pays de la rive sud de la Méditerranée, en fonction de la catégorie et de la part occupée par la région dans le monde (valeur totale en millions d'USD)**

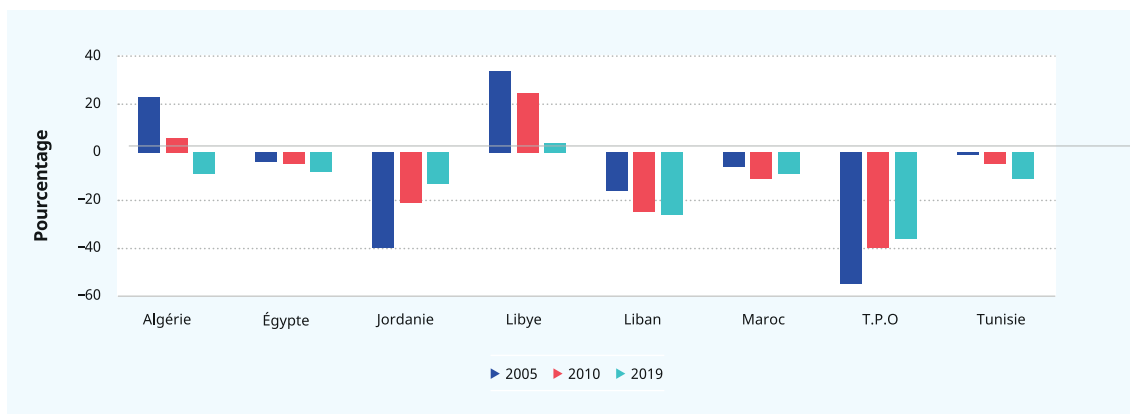


Source : CNUCED.

De manière générale, la forte croissance des importations par rapport aux exportations a entraîné des déficits chroniques, à la fois commerciaux et dans les comptes courants, pour les pays importateurs de pétrole de la région (graphique 14). Le Liban, le Maroc, la Jordanie, la Tunisie, les Territoires palestiniens occupés et l'Égypte ont enregistré des

déficits importants et chroniques depuis plus d'une décennie. En revanche, les pays exportateurs de pétrole de la région ont historiquement bénéficié d'excédents, à la fois commerciaux et au niveau de leurs comptes courants, même si cela n'est plus le cas pour l'Algérie ces dernières années.

► **Graphique 14 : Évolution de la balance commerciale dans la région, en pourcentage du PIB**

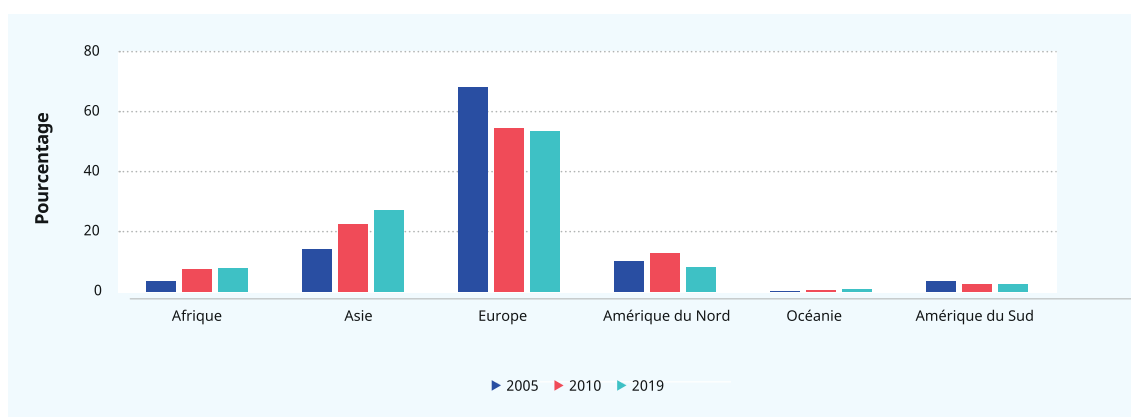


Source : CNUCED. Les données de l'Algérie et des Territoires palestiniens occupés sont manquantes en 2019 et ont été remplacées par les données de 2018.

La région subit de fortes fragilités commerciales. Tout d'abord, les pays exportateurs de pétrole sont exposés à la grande volatilité de leurs exportations. La chute des cours du pétrole en 2020 et son impact sur l'économie de l'Algérie et de la Libye en sont un bon exemple. Ensuite, dans les pays d'Afrique du Nord, les marchés d'exportation sont fortement concentrés vers l'Europe (graphique 15). Par exemple, en 2019, environ 54 % des exportations de marchandises de la région étaient destinées à l'Europe, et 48 % vers les pays de l'Union européenne, principalement la France, l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne (ces quatre pays représentaient 37 % des exportations de la région). Cependant, on constate des signes de diversification avec davantage d'échanges avec l'Asie, le commerce avec certains pays d'Asie étant en hausse et 27 % des exportations de marchandises

de la région étaient destinées à l'Asie en 2019. Ainsi, les exportations de la région vers la Chine ont été multipliées par 24 entre 2000 et 2019, passant de 290 millions d'USD à 7,06 milliards d'USD.¹² Les importations en provenance de la Chine ont également fortement augmenté au cours des dernières décennies, passant de 1,8 milliard d'USD en 2000 à 18,8 milliards d'USD en 2010, pour atteindre 32,5 milliards d'USD en 2019. Le commerce avec les pays d'Afrique subsaharienne a fortement augmenté entre 2000 et 2010, et est resté constant depuis. Les pays d'Afrique subsaharienne peuvent offrir d'importantes opportunités commerciales pour les pays de la rive sud de la Méditerranée, notamment pour les pays d'Afrique du Nord, car la plupart des pays d'Afrique sont toujours à un stade limité d'industrialisation.

► **Graphique 15 : Évolution des destinations des exportations des pays de la rive sud de la Méditerranée**



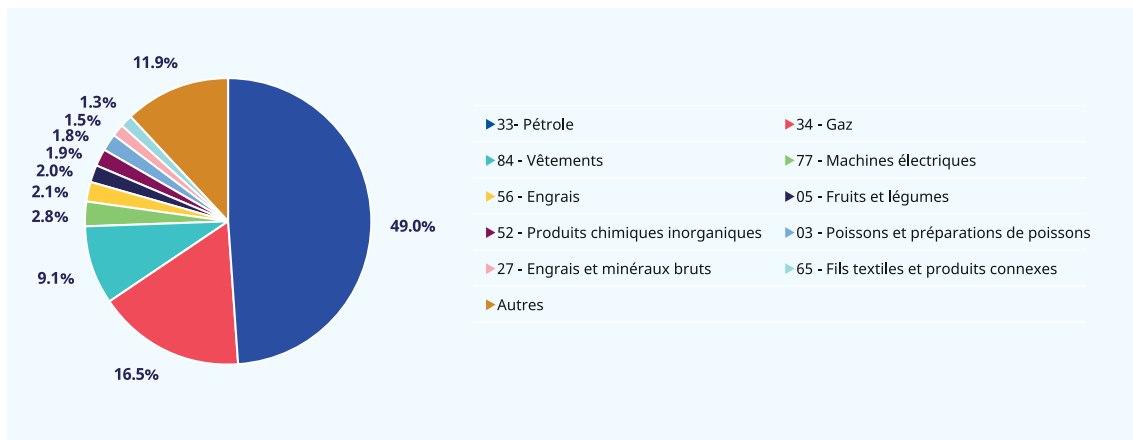
Source : Observatory of Economic Complexity.

On constate une certaine diversification au niveau des produits exportés par la région, cependant, elle reste assez limitée, notamment si l'on prend en compte les réformes commerciales et d'investissement importantes adoptées dans les pays de la région. La part des produits issus des industries pétrolière et gazière dans le total des exportations de produits a baissé et est passée de 65,6 % à 43,2 % entre 2000 et 2019 (graphiques 16 et 17). La part des produits chimiques a augmenté et est passée de 2,8 % à 6,4 % entre 2000 et 2019. Les exportations ont subi aussi une forte hausse dans

le domaine des véhicules routiers, qui sont devenus l'un des dix premiers produits exportés par la région en 2019 et représentaient 2,9 % des exportations de marchandises en 2019. Par ailleurs, la part de l'habillement et des vêtements, produits qui sont historiquement importants pour la région depuis les années 1970, est passée de 9,1 % à 6,5 % entre 2000 et 2019. Dans l'ensemble, on note une certaine diversification, cependant, elle n'est pas assez rapide pour permettre la transformation économique de la région.

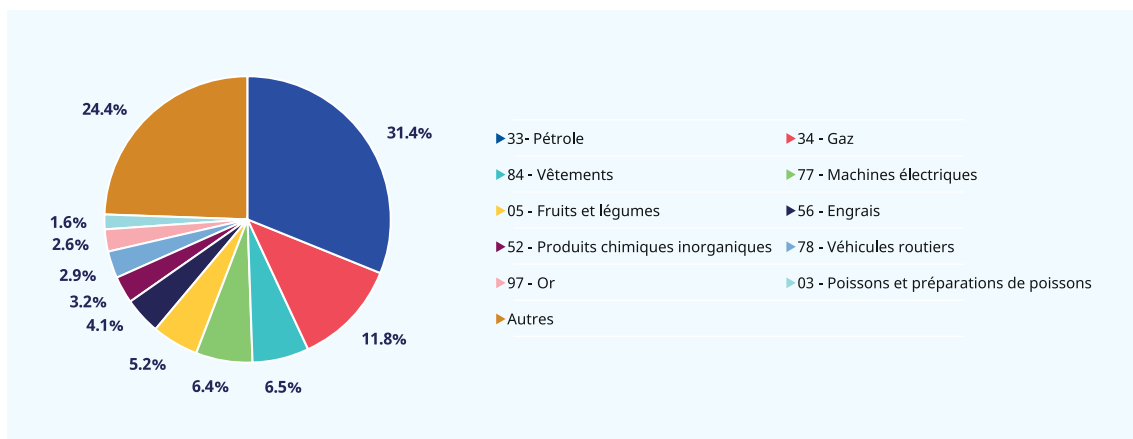
¹² Source : Observatory of Economic Complexity.

► **Graphique 16 : Part des différents produits exportés par les pays de la rive sud de la Méditerranée en 2000**



Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données de la CNUCED.

► **Graphique 17 : Part des différents produits exportés par les pays de la rive sud de la Méditerranée en 2019**



Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données de la CNUCED.

Au cours des dernières décennies, les pays de la rive sud de la Méditerranée ont adopté différentes réformes pour attirer les IDE, notamment des cadres réglementaires et l'établissement de zones économiques spéciales. Plusieurs pays ont mis en place différentes zones économiques spéciales (ZES) et zones franches industrielles (ZFI) qui suivent le modèle « prêt à l'emploi », qui a facilité les flux d'IDE entrants dans la région. Ces zones offrent habituellement une large gamme de services, notamment financiers et de logistique, et facilitent l'accès aux terrains et aux usines de production. Cependant, l'instabilité politique, la fragilité des gouvernements, une application inefficace

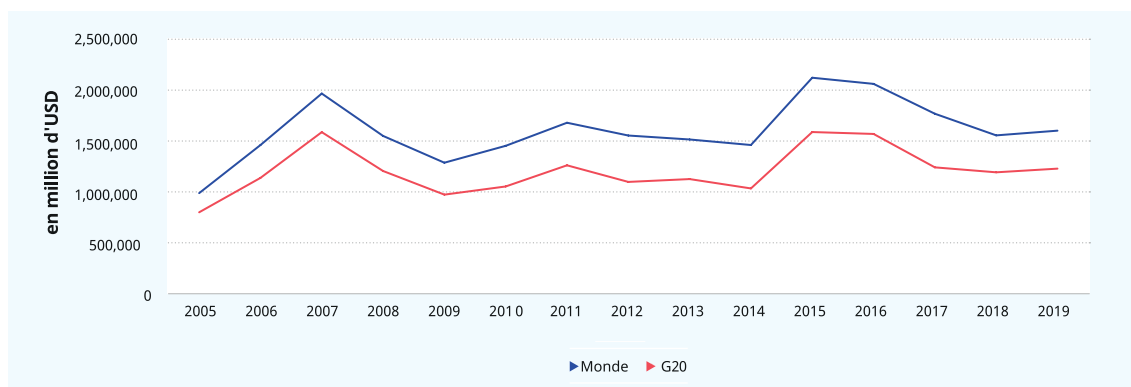
des lois et un cadre réglementaire peu contraignant restent le défi principal au commerce et à l'investissement dans la région.

Les flux d'IDE entrants dans la région ont augmenté plutôt lentement entre 2005 et 2019 (graphique 19). Les IDE sont principalement tributaires des multinationales ayant pour objectif de diversifier leurs marchés ou de diminuer leurs coûts de production. Les flux d'IDE entrants et le stock d'IDE entrants dans la région ont augmenté de 80 % entre 2008 et 2019. Dans les pays de la rive sud de la Méditerranée, les flux d'IDE entrants ont

représenté 2,1 % du total du PIB en 2019 (en prix actuels en USD) et leur croissance en stock a été constante. Toutefois, les flux d'IDE entrants ont été instables, notamment à la suite des mouvements sociaux de 2011. En 2019, les flux d'IDE entrants en Afrique du Nord ont subi une baisse de 11 % pour atteindre 14 milliards d'USD, avec une diminution des flux d'IDE entrants dans tous les pays, sauf l'Égypte. En 2019, les pays de la rive sud de la Méditerranée ont reçu environ 1,04 % des flux mondiaux d'IDE entrants. En comparaison, environ 3 % des flux mondiaux d'IDE ont été reçus par l'Afrique subsaharienne en 2019¹³, et environ 11 % ont été reçus par les pays d'Amérique latine et des Caraïbes en 2018 (OCDE, 2020a) Il est important de noter que les pays de la rive sud de la

Méditerranée et les pays d'Afrique subsaharienne ont reçu les mêmes niveaux de flux d'IDE entrants en part de leur PIB (environ 2 % en 2019). Au vu de la différence de niveau de développement entre les deux régions, le niveau d'IDE dans les pays de la rive sud de la Méditerranée pourrait être plus élevé et contribuer davantage à la création d'emplois et au transfert de technologies dans la région. Les pays de la rive sud de la Méditerranée sont plutôt plus développés que les pays d'Afrique subsaharienne (car la plupart des pays d'Afrique subsaharienne sont des pays à revenu faible) et que la région est plus proche des pays à revenu élevé qui jouent un rôle important dans les chaînes de valeur mondiales et dans les IDE.

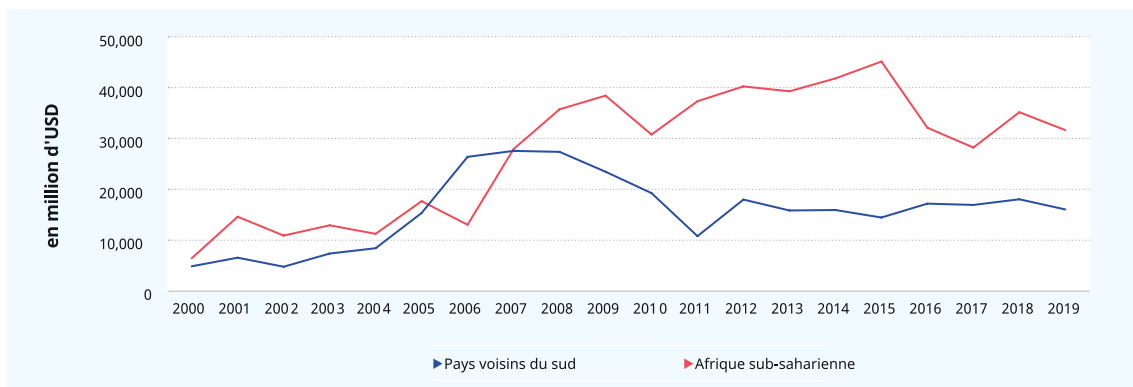
► **Graphique 18 : Flux d'IDE entrants dans le monde, et dans les pays du G20, entre 2005 et 2019 (en millions d'USD)**



Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données de la CNUCED.

¹³ Source : CNUCED.

► **Graphique 19 : Flux d'IDE entrants dans les pays de la rive sud de la Méditerranée et dans les pays d'Afrique subsaharienne, entre 2005 et 2019 (en millions d'USD)**



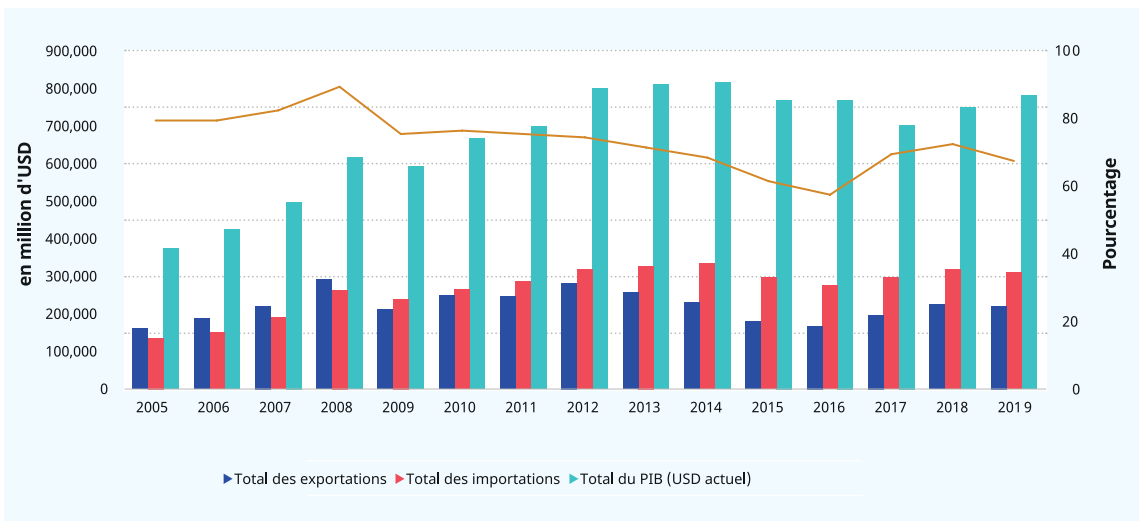
Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données de la CNUCED.

1.1.3. Commerce au sein de la région et intégration régionale

Une autre fragilité du commerce de la région est le niveau extrêmement faible des échanges au sein de la région. La région est relativement ouverte sur le plan économique, cependant, les échanges au sein de la région restent très faibles, voire dans certains cas, inexistant. L'ouverture commerciale de la région, définie comme la valeur des exportations plus celle des importations sur le PIB, se situait à environ 68 % du PIB en 2019, en baisse par rapport à 2005 (80 % du PIB), mais ce niveau reste supérieur à celui des pays de l'OCDE (situé à environ 61 % du PIB) et à celui des pays à revenu intermédiaire (environ 49 % du PIB) (graphique 21). L'ouverture commerciale de la région a subi l'impact de la crise financière mondiale et des mouvements sociaux de 2011. Le niveau d'ouverture commerciale était en augmentation constante avant la crise financière mondiale de 2008, qui a causé une chute de 14 points de pourcentage entre

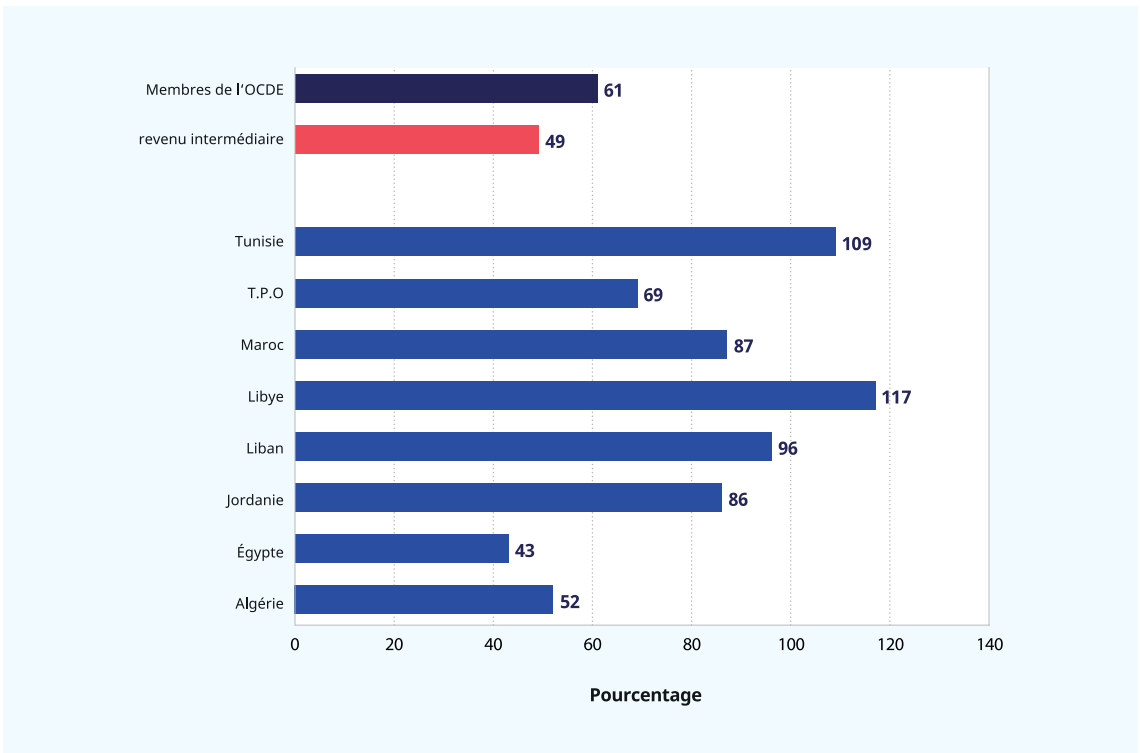
2008 et 2009 et a mis en lumière le « grand effondrement du commerce » (Baldwin, 2009). L'ouverture commerciale a continué à baisser entre 2011 et 2016, avant de connaître une reprise entre 2016 et 2018, tirée par la hausse des exportations égyptiennes. La Libye et la Tunisie sont les pays les plus ouverts de la région, ayant respectivement une ouverture commerciale de 117 % et 109 % du PIB en 2019. Cependant, malgré ce niveau d'ouverture commerciale élevé, le commerce au sein de la région reste inférieur à 10 % des importations et des exportations (tableau 3). Certains pays de la région ne commercent même pas entre eux. Les échanges entre les pays d'Afrique du Nord au sein de la région sont inférieurs aux échanges avec les pays tiers, la plupart des exportations étant destinées aux pays européens, principalement la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne. Les produits minéraux sont les plus importants parmi les échanges au sein de la région. Ainsi, la Tunisie importe 87 % de son pétrole et de son gaz en provenance de l'Algérie.

► **Graphique 20 : Évolution du total des importations, du total des exportations, du PIB (en millions d'USD) et de l'ouverture commerciale dans la région (entre 2005 et 2019)**



Source : WDI pour le PIB et CNUCED pour les chiffres du commerce.

► **Graphique 21 : Ouverture commerciale dans les différents pays de la région en 2019, par rapport aux pays de l'OCDE et aux pays à revenu intermédiaire**



Source : WD

► **Tableau 3 : Niveau des exportations et des importations au sein de la région en 2019 (en pourcentage)**

Pays	% des exportations vers la région par rapport au total des exportations	% des importations de la région par rapport au total des importations
Algérie	7.2	4.7
Égypte	10.5	1.3
Jordanie	6.7	6.3
Liban	5.4	3.1
Libye	0.9	9.9
Maroc	1.2	3.0
Territoires palestiniens occupés	32.3	34.8
Tunisie	5.5	20.2

Source : Observatory of Economic Complexity.

Les échanges au sein de la région restent très limités avec un potentiel d'exportation non exploité entre les pays de la région, comme l'indique le potentiel d'exportation non exploité calculé par le Centre du commerce international (CCI). Le CCI a réalisé une estimation du potentiel d'exportation non exploité des pays (marge intensive et marge extensive). Le potentiel d'exportation non exploité est calculé pour les exportations d'un pays vers différentes régions, ce qui offre des renseignements précieux sur le potentiel en matière d'intégration régionale dans les pays de la rive de la Méditerranée et sur la complexité des produits qui pourraient être commercialisés au sein de la région. Ainsi, en Égypte, les produits ayant le plus fort potentiel d'exportation non exploité vers l'Afrique du Nord comprennent les produits chimiques, les engrais et les machines, et ces produits exigent un certain niveau de sophistication (tableau 4). Les produits manufacturés exigeant des qualifications moyennes et élevées et beaucoup de technologie représentent 61 % des dix premiers produits ayant un potentiel d'exportation non exploité de l'Égypte vers l'Afrique du Nord et 58 % des exportations de l'Égypte vers le monde. La structure des compétences et des technologies des dix premiers produits ayant un potentiel d'exportation non exploité est plus sophistiquée pour les exportations de l'Égypte vers l'Afrique du Nord que pour les exportations de l'Égypte à destination du monde. Le potentiel d'exportation non exploité de l'Égypte vers le Moyen-Orient est un peu moins sophistiqué que vers le monde, cependant, les produits chimiques sont parmi les trois premiers secteurs ayant le potentiel d'exportation non exploité vers

la région le plus élevé (graphique 24). Dans le cas de la Jordanie, le niveau de sophistication du potentiel d'exportation non exploité des dix premiers produits vers l'Afrique du Nord est plus élevé que celui des produits vers le Moyen-Orient, ce qui souligne les faibles échanges actuels avec l'Afrique du Nord (tableau 5). Les secteurs pour lesquels le potentiel d'exportation non exploité de la Jordanie vers l'Afrique du Nord est le plus élevé sont l'industrie chimique (produits chimiques et engrais) et les machines (graphiques 26 et 27). Dans le cas du Maroc, la part des produits manufacturés exigeant des qualifications élevées et beaucoup de technologie parmi les dix premiers produits ayant un potentiel d'exportation non exploité vers l'Afrique du Nord est plus élevée que celle des exportations à destination du monde (tableau 6). Le potentiel d'exportation non exploité du Maroc vers le Moyen-Orient se concentre également dans les secteurs technologiques et à haute valeur ajoutée (graphique 30) et ses dix premiers produits sont hautement sophistiqués, 70 % d'entre eux étant des produits manufacturés exigeant des qualifications élevées et beaucoup de technologie. Pour la Tunisie, les échanges au sein de la région pourraient permettre d'accroître les exportations des secteurs à haute valeur ajoutée (tableau 7). Ainsi, les machines et les engrais font partie des secteurs et des produits ayant le potentiel d'exportation non exploité le plus élevé vers l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient (graphiques 32 et 33), et les produits manufacturés exigeant des qualifications élevées et beaucoup de technologie représentent respectivement 34 % et 58 % des dix premiers produits exportés.

Ces éléments suggèrent qu'une augmentation des échanges au sein de la région pourrait avoir un effet positif sur le développement de ces pays et favoriser la transformation structurelle de la région en stimulant les exportations de produits sophistiqués qui exigent des connaissances technologiques. Les échanges au sein de la région pourraient également permettre à la région MENA de stimuler sa croissance économique et de créer des emplois grâce à des barrières non tarifaires et

des coûts d'échanges qui pourraient être inférieurs à d'autres régions. Cependant, cela nécessite d'investir dans les infrastructures nécessaires entre les différents pays de la région, qui restent sous-développées. Dans un rapport récent, Intégration régionale dans l'Union pour la Méditerranée, l'OCDE (2021) indique que les infrastructures transfrontalières représentent une lacune importante aux échanges au sein de la région MENA (Afrique du Nord et Moyen-Orient).

► **Tableau 4 : Comparaison du niveau de sophistication des produits au potentiel d'exportation non exploité provenant d'Égypte vers le reste du monde, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient**

Potentiel d'exportation non exploité – de l'Égypte vers le monde (catégorie de produits)	Total de la catégorie (en millions d'USD)	Total des 10 premiers produits (en millions d'USD)	% des 10 premiers produits
Produits manufacturés exigeant des qualifications élevées et beaucoup de technologie	4,191.1	12,084.5	35%
Produits manufacturés exigeant des qualifications moyennes et beaucoup de technologie	2,771.7		23%
Produits manufacturés exigeant de faibles qualifications et beaucoup de technologie	1,200		10%
Produits manufacturés exigeant beaucoup de main-d'œuvre et de ressources	3,921.7		32%

Potentiel d'exportation non exploité – de l'Égypte vers l'Afrique du Nord (catégorie de produits)	Total de la catégorie (en millions d'USD)	Total des 10 premiers produits (en millions d'USD)	% des 10 premiers produits
Produits manufacturés exigeant des qualifications élevées et beaucoup de technologie	245.4	754.7	33%
Produits manufacturés exigeant des qualifications moyennes et beaucoup de technologie	217.1		29%
Produits manufacturés exigeant de faibles qualifications et beaucoup de technologie	120.1		16%
Produits manufacturés exigeant beaucoup de main-d'œuvre et de ressources	172.1		23%

Potentiel d'exportation non exploité – de l'Égypte vers le Moyen-Orient (catégorie de produits)	Total de la catégorie (en millions d'USD)	Total des 10 premiers produits (en millions d'USD)	% des 10 premiers produits
Produits manufacturés exigeant des qualifications élevées et beaucoup de technologie	914.6	3,188.9	29%
Produits manufacturés exigeant des qualifications moyennes et beaucoup de technologie	832.5		26%
Produits manufacturés exigeant de faibles qualifications et beaucoup de technologie	643.4		20%
Produits manufacturés exigeant beaucoup de main-d'œuvre et de ressources	798.4		25%

Remarque : Nous avons utilisé la classification de la CNUCED pour obtenir les principaux produits. Pour les produits alimentaires, les fruits et les légumes sont considérés comme des produits exigeant beaucoup de main-d'œuvre et de ressources, tandis que les produits alimentaires transformés sont considérés comme des produits exigeant de faibles qualifications et beaucoup de technologie.

Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données du Centre du commerce international.

► **Tableau 5 : Comparaison du niveau de sophistication des produits au potentiel d'exportation non exploité provenant de Jordanie vers le reste du monde, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient**

Potentiel d'exportation non exploité – de la Jordanie vers le monde (catégorie de produits)	Total de la catégorie (en millions d'USD)	Total des 10 premiers produits (en millions d'USD)	% des 10 premiers produits
Produits manufacturés exigeant des qualifications élevées et beaucoup de technologie	2,047.3		63%
Produits manufacturés exigeant des qualifications moyennes et beaucoup de technologie	76	3,245.8	2%
Produits manufacturés exigeant de faibles qualifications et beaucoup de technologie	76.5		2%
Produits manufacturés exigeant beaucoup de main-d'œuvre et de ressources	1,046		32%

Potentiel d'exportation non exploité – de la Jordanie vers l'Afrique du Nord (catégorie de produits)	Total de la catégorie (en millions d'USD)	Total des 10 premiers produits (en millions d'USD)	% des 10 premiers produits
Produits manufacturés exigeant des qualifications élevées et beaucoup de technologie	121.2		50%
Produits manufacturés exigeant des qualifications moyennes et beaucoup de technologie	7.4	243	3%
Produits manufacturés exigeant de faibles qualifications et beaucoup de technologie	17.6		7%
Produits manufacturés exigeant beaucoup de main-d'œuvre et de ressources	96.8		40%

Potentiel d'exportation non exploité – de la Jordanie vers le Moyen-Orient (catégorie de produits)	Total de la catégorie (en millions d'USD)	Total des 10 premiers produits (en millions d'USD)	% des 10 premiers produits
Produits manufacturés exigeant des qualifications élevées et beaucoup de technologie	313.7		30%
Produits manufacturés exigeant des qualifications moyennes et beaucoup de technologie	24.8	1,049.9	2%
Produits manufacturés exigeant de faibles qualifications et beaucoup de technologie	55.7		5%
Produits manufacturés exigeant beaucoup de main-d'œuvre et de ressources	655.7		62%

Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données du Centre du commerce international.

► **Tableau 6 : Comparaison du niveau de sophistication des produits au potentiel d'exportation non exploité provenant du Maroc vers le reste du monde, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient**

Potentiel d'exportation non exploité – du Maroc vers le monde (catégorie de produits)	Total de la catégorie (en millions d'USD)	Total des 10 premiers produits (en millions d'USD)	Pourcentage
Produits manufacturés exigeant des qualifications élevées et beaucoup de technologie	4,380.6		40
Produits manufacturés exigeant des qualifications moyennes et beaucoup de technologie	1,600	11,071	14
Produits manufacturés exigeant de faibles qualifications et beaucoup de technologie	0		0
Produits manufacturés exigeant beaucoup de main-d'œuvre et de ressources	5,090.4		46%

Potentiel d'exportation non exploité – du Maroc vers l'Afrique du Nord (catégorie de produits)	Total de la catégorie (en millions d'USD)	Total des dix premiers produits (en millions d'USD)	%
Produits manufacturés exigeant des qualifications élevées et beaucoup de technologie	138.8		42%
Produits manufacturés exigeant des qualifications moyennes et beaucoup de technologie	0	333.4	0%
Produits manufacturés exigeant de faibles qualifications et beaucoup de technologie	18		5%
Produits manufacturés exigeant beaucoup de main-d'œuvre et de ressources	176.6		53%

Potentiel d'exportation non exploité – du Maroc vers le Moyen-Orient (catégorie de produits)	Total de la catégorie (en millions d'USD)	Total des 10 premiers produits (en millions d'USD)	%
Produits manufacturés exigeant des qualifications élevées et beaucoup de technologie	475.5		70%
Produits manufacturés exigeant des qualifications moyennes et beaucoup de technologie	0	681.3	0%
Produits manufacturés exigeant de faibles qualifications et beaucoup de technologie	0		0%
Produits manufacturés exigeant beaucoup de main-d'œuvre et de ressources	205.8		30%

Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données du Centre du commerce international.

► **Tableau 7 : Comparaison du niveau de sophistication des produits au potentiel d'exportation non exploité provenant de la Tunisie vers le reste du monde, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient**

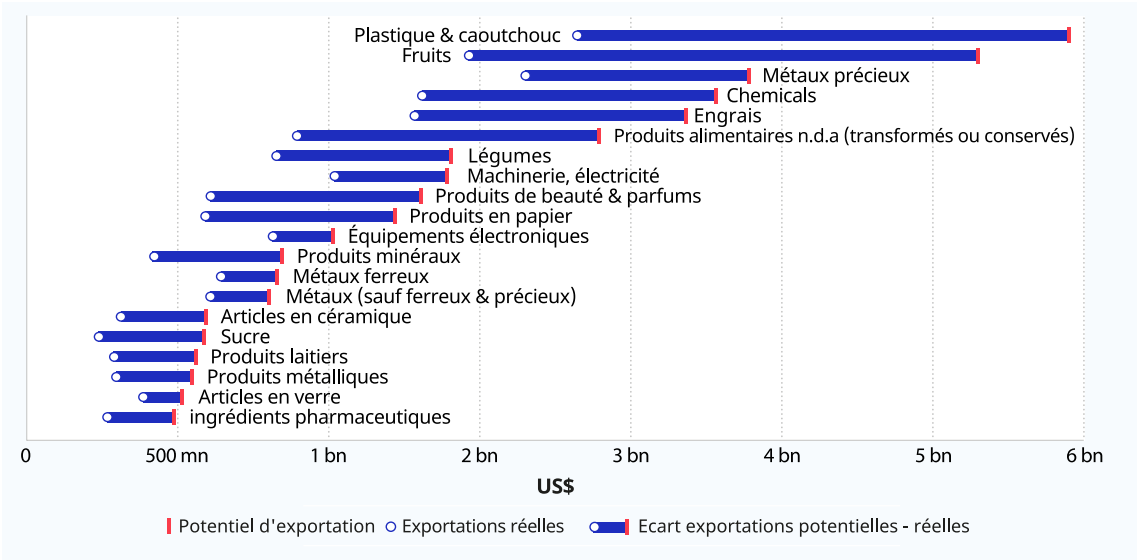
Potentiel d'exportation non exploité – de la Tunisie vers le monde (catégorie de produits)	Total de la catégorie (en millions d'USD)	Total des 10 premiers produits (en millions d'USD)	%
Produits manufacturés exigeant des qualifications élevées et beaucoup de technologie	648.4	921.1	70%
Produits manufacturés exigeant des qualifications moyennes et beaucoup de technologie	0		0%
Produits manufacturés exigeant de faibles qualifications et beaucoup de technologie	58.5		6%
Produits manufacturés exigeant beaucoup de main-d'œuvre et de ressources	214.2		23%

Potentiel d'exportation non exploité – de la Tunisie vers l'Afrique du Nord (catégorie de produits)	Total de la catégorie (en millions d'USD)	Total des dix premiers produits (en millions d'USD)	%
Produits manufacturés exigeant des qualifications élevées et beaucoup de technologie	28.2	82.1	34%
Produits manufacturés exigeant des qualifications moyennes et beaucoup de technologie	0		0%
Produits manufacturés exigeant de faibles qualifications et beaucoup de technologie	5.5		7%
Produits manufacturés exigeant beaucoup de main-d'œuvre et de ressources	42.4		52%

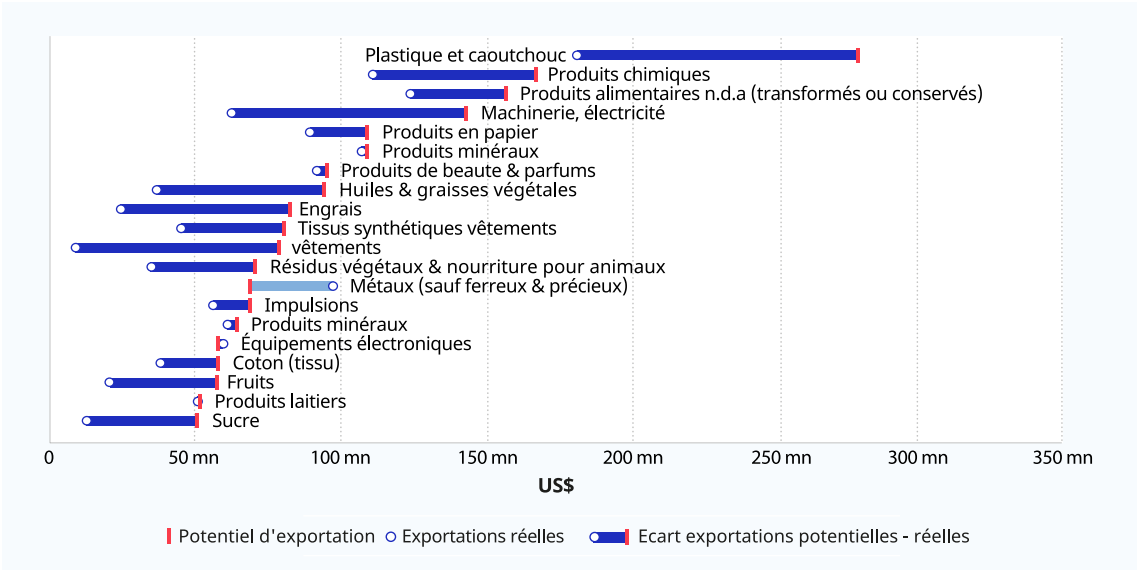
Potentiel d'exportation non exploité – de la Tunisie vers le Moyen-Orient (catégorie de produits)	Total de la catégorie (en millions d'USD)	Total des 10 premiers produits (en millions d'USD)	%
High-skill and technology-intensive manufactures	158	273.5	58%
Medium-skill and technology-intensive manufactures	20.3		7%
Low-skill and technology-intensive manufactures	43.9		16%
Labour-intensive and resource-intensive manufactures	51.3		19%

Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données du Centre du commerce international

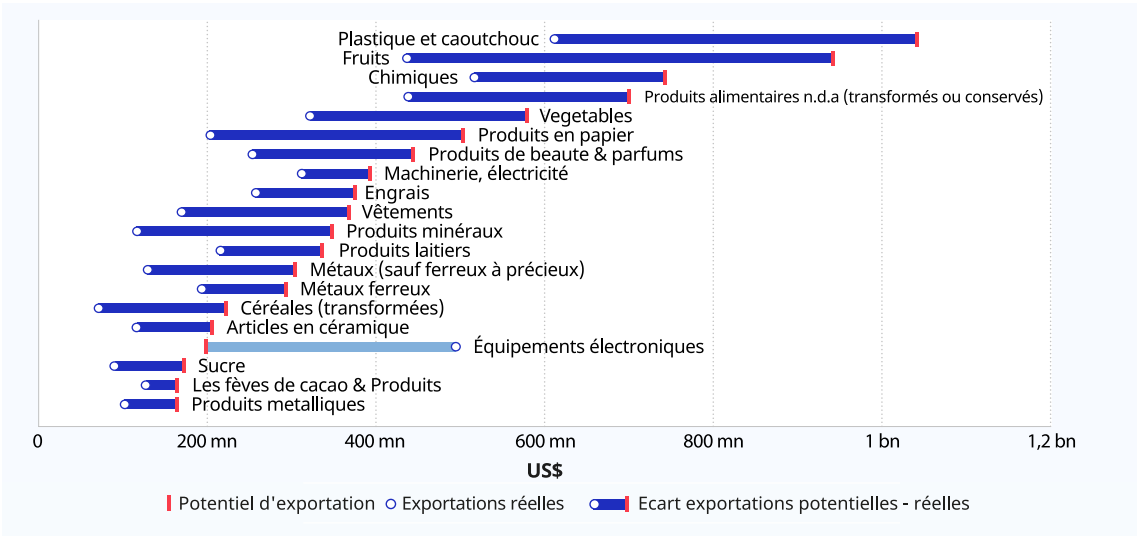
► **Graphique 22 : Potentiel d'exportation non exploité de l'Égypte vers le monde, en fonction du secteur (en USD)**



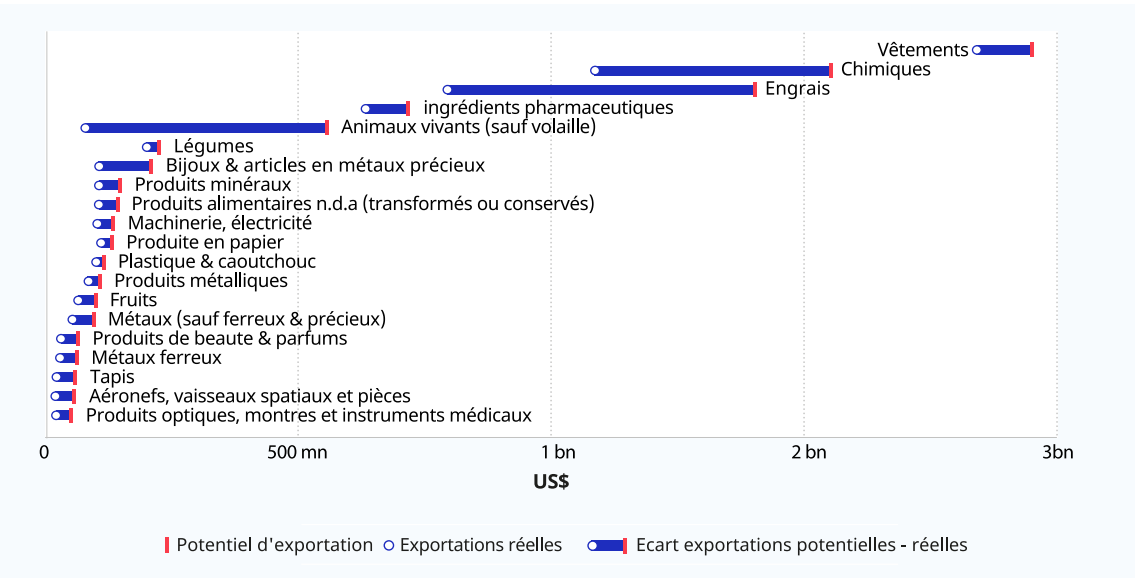
► Graphique 23 : Potentiel d'exportation non exploité de l'Égypte vers l'Afrique du Nord, en fonction du secteur (en USD)



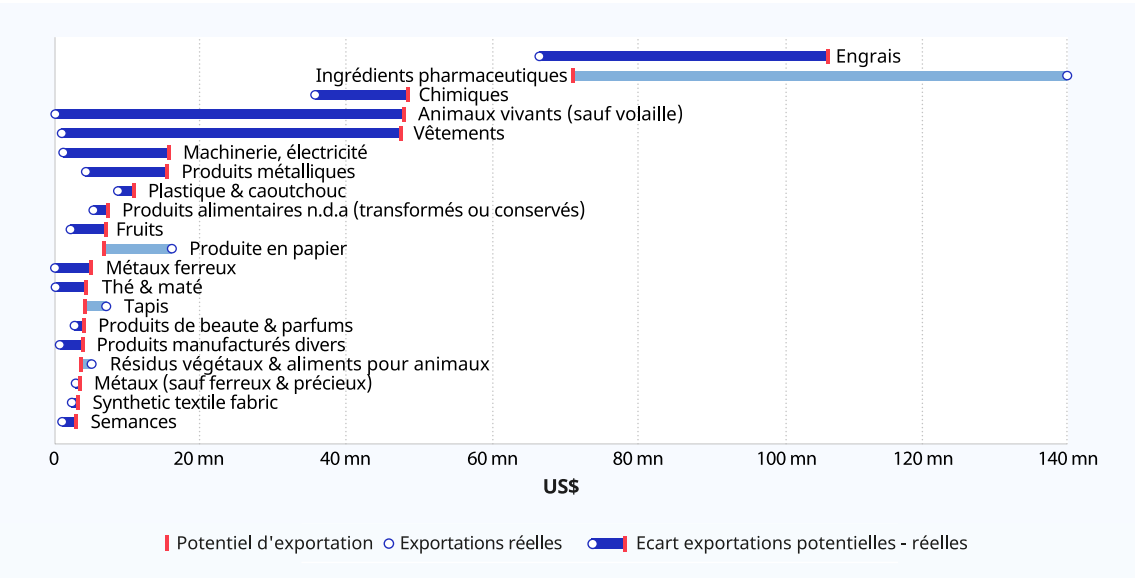
► Graphique 24 : Potentiel d'exportation non exploité de l'Égypte vers le Moyen-Orient, en fonction du secteur (en USD)



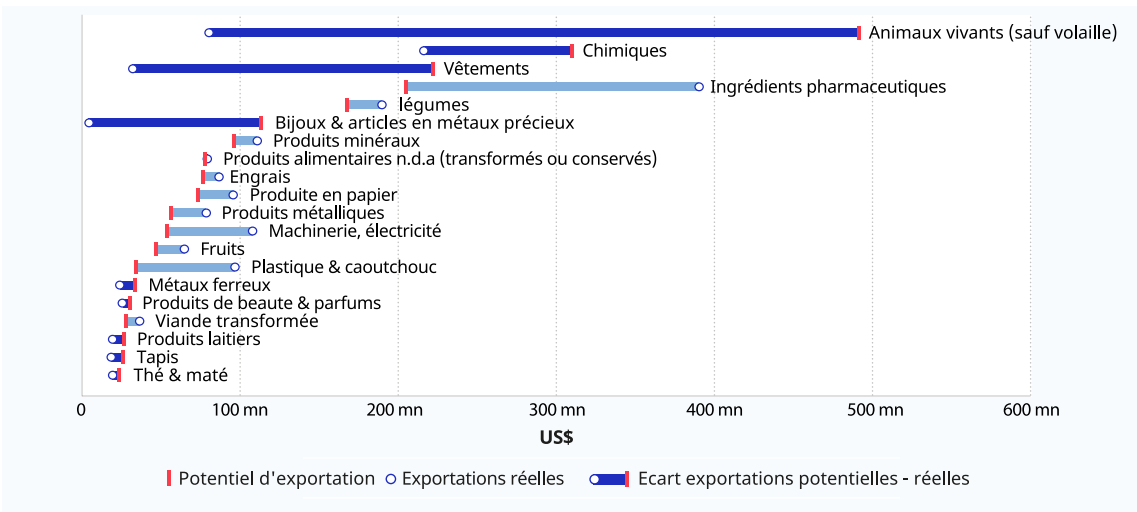
► **Graphique 25 : Potentiel d'exportation non exploité de la Jordanie vers le monde, en fonction du secteur (en USD)**



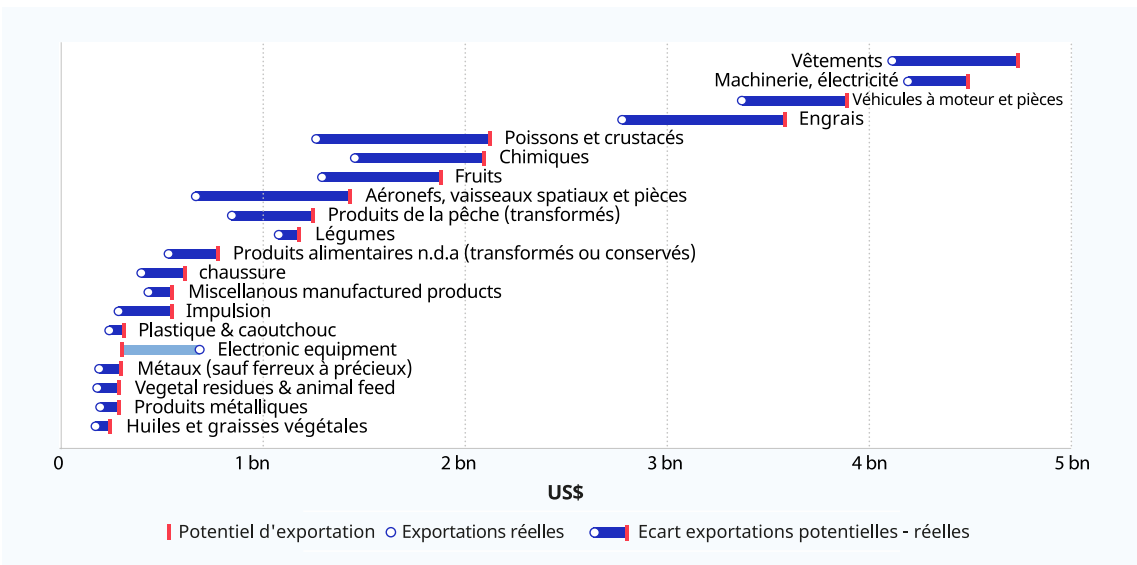
► **Graphique 26 : Potentiel d'exportation non exploité de la Jordanie vers l'Afrique du Nord, en fonction du secteur (en USD)**



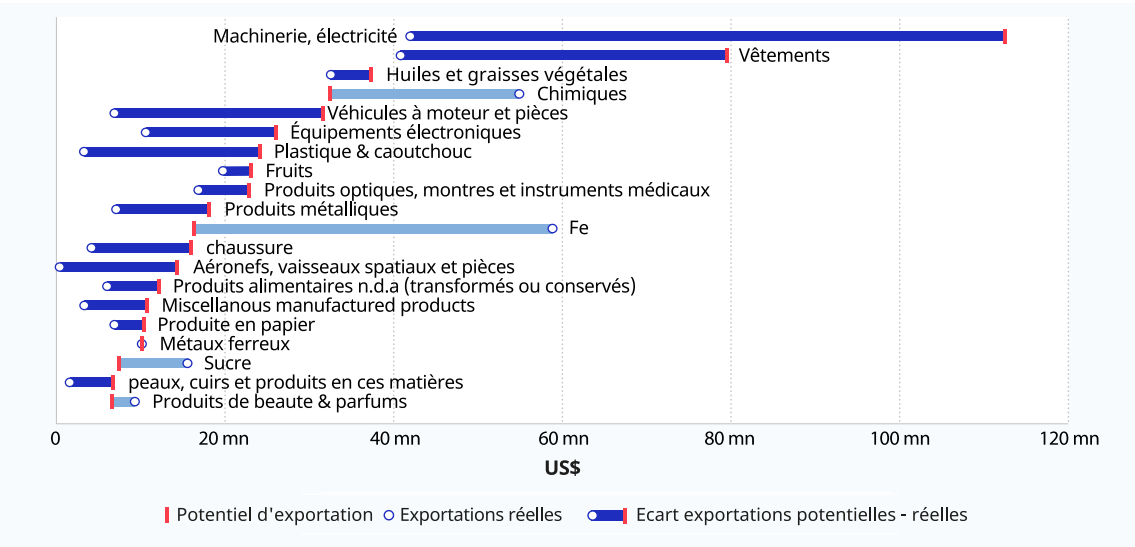
► **Graphique 27 : Potentiel d'exportation non exploité de la Jordanie vers le Moyen-Orient, en fonction du secteur (en USD)**



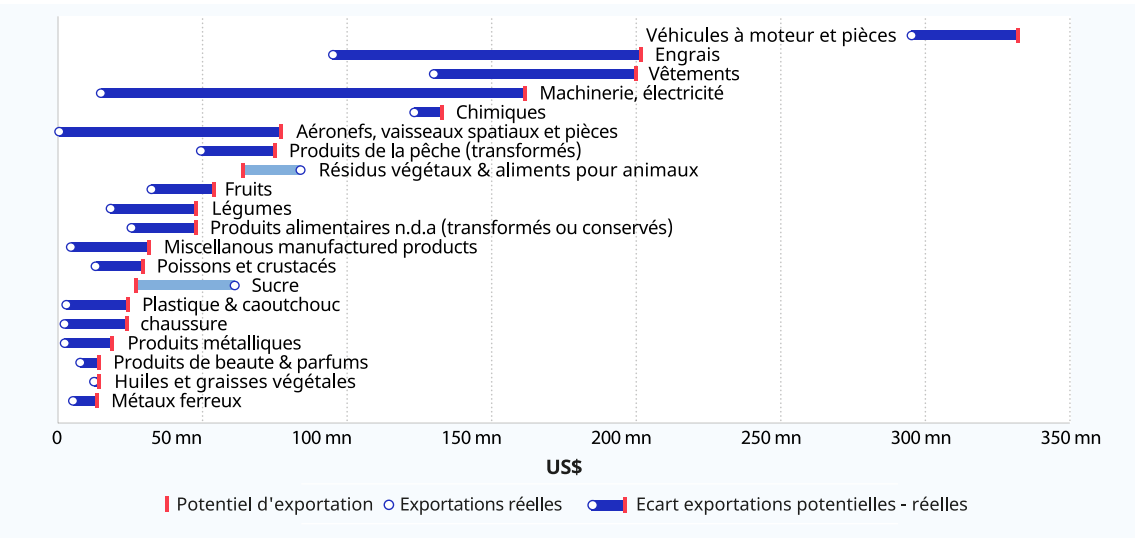
► **Graphique 28 : Potentiel d'exportation non exploité du Maroc vers le monde, en fonction du secteur (en USD)**



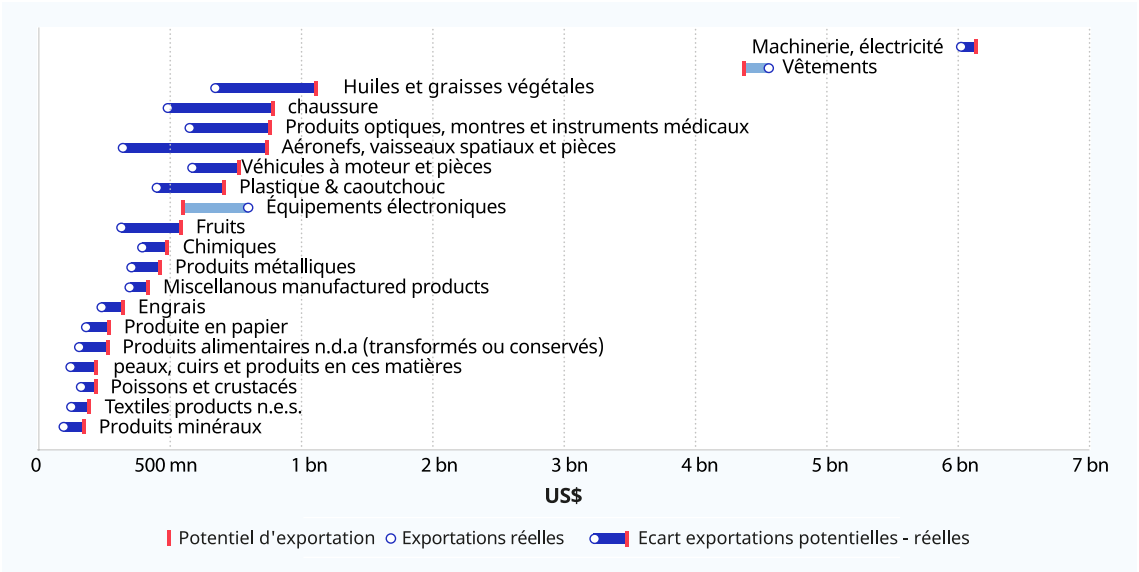
► **Graphique 29 : Potentiel d'exportation non exploité du Maroc vers l'Afrique du Nord, en fonction du secteur (en USD)**



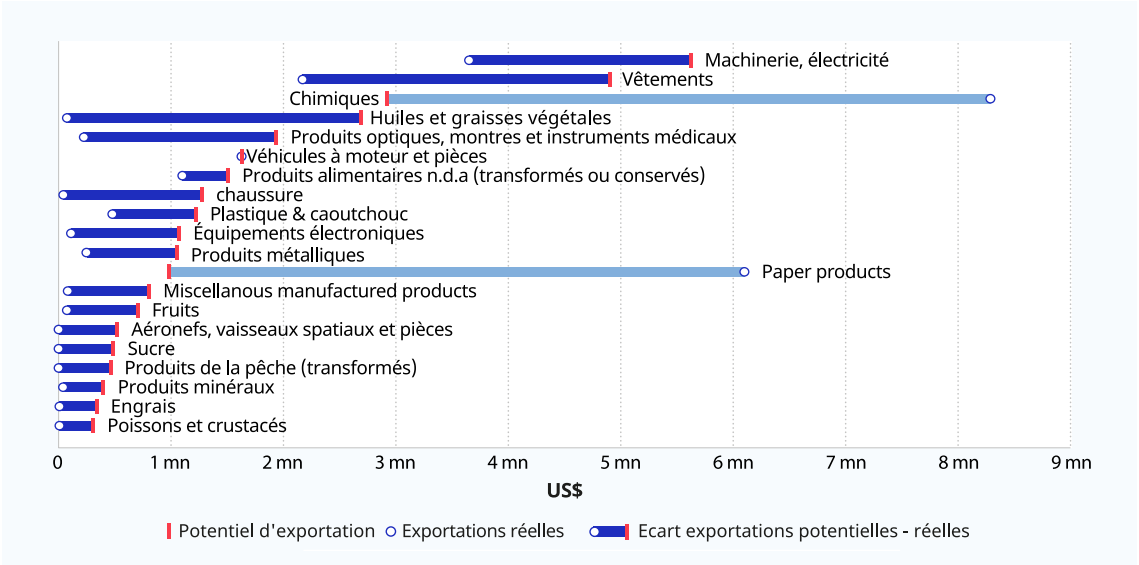
► **Graphique 30 : Potentiel d'exportation non exploité du Maroc vers le Moyen-Orient, en fonction du secteur (en USD)**

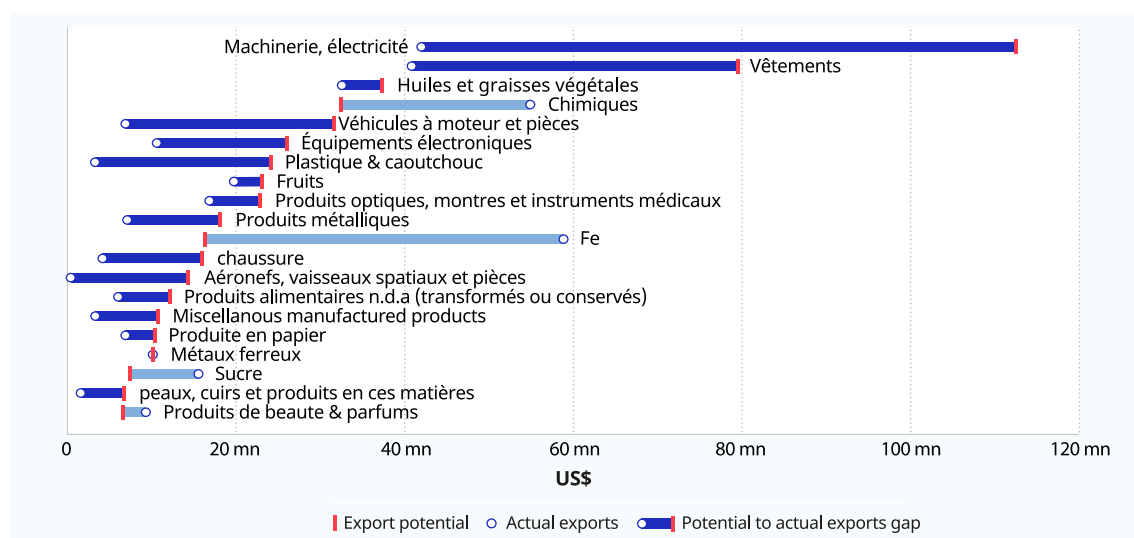


► Graphique 31 : Potentiel d'exportation non exploité de la Tunisie vers le monde, en fonction du secteur (en USD)



► Graphique 32 : Potentiel d'exportation non exploité de la Tunisie vers l'Afrique du Nord, en fonction du secteur (en USD)



► **Graphique 33 : Potentiel d'exportation non exploité de la Tunisie vers le Moyen-Orient, en fonction du secteur (en USD)**

Malgré des améliorations notoires au cours des deux dernières décennies, les pays de la rive sud de la Méditerranée ne sont pas très bien intégrés aux pays de l'Union pour la Méditerranée (hors Union européenne). Depuis le milieu des années 1990, d'importantes initiatives d'intégration régionale avec la région de la rive nord de la Méditerranée ont été prises, notamment avec le Processus de Barcelone en 1995 et le lancement de l'Union pour la Méditerranée (UpM) en 2008. L'UpM a été lancée en tant qu'organisation intergouvernementale ayant pour objectif de renforcer l'intégration régionale et d'accroître les échanges entre les pays de la région de l'UpM.¹⁴ Les pays de la rive sud de la Méditerranée commercent principalement avec les pays de l'UE, leur intégration avec les autres

pays de l'UpM comme les pays des Balkans occidentaux étant relativement faible. En 2018, l'UE représentait plus de 95 % des exportations au sein de la région de l'UpM et 93 % de ses exportations vers le monde (OCDE, 2021). Cependant, on peut noter un certain progrès. Par exemple, en 2018, au sein de l'UpM, les pays d'Afrique du Nord et du Levant ont exporté respectivement 10,5 % et 16,8 % du total de leurs exportations vers des pays de l'UpM hors UE, contre respectivement 5,5 % et 15,2 % en 2005 (OCDE, 2021). Malgré cette amélioration, notamment pour les pays d'Afrique du Nord, il existe un potentiel commercial considérable non exploité entre les pays de la rive sud de la Méditerranée et les pays de l'UpM hors UE.

¹⁴ Les pays de l'UpM comprennent les pays de la rive sud de la Méditerranée, les pays de l'Union européenne, Israël, les pays des Balkans occidentaux comme l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et le Monténégro.

► Encadré 1 : Rôle de l'Union européenne dans l'Union pour la Méditerranée et l'engagement dans les pays de la rive sud de la Méditerranée

Historiquement, l'Union européenne a été le moteur du Processus de Barcelone et de l'établissement de l'Union pour la Méditerranée (UpM), et continue à jouer un rôle important dans les initiatives de l'UpM. Récemment, dans le cadre de la réponse pour soutenir la reprise pour sortir de la crise de la COVID-19 dans la région, l'UE a lancé le Nouvel agenda pour la Méditerranée, dans le but de relancer le partenariat EuroMed et développer pleinement le potentiel non exploité des pays de la rive sud de la Méditerranée, en encourageant une reprise juste, verte, numérique et pérenne, guidée par l'Agenda 2030 de développement durable. Ce Nouvel agenda est axé sur des thèmes clés pour la région, notamment le développement humain, une bonne gouvernance et l'état de droit, la résilience, la prospérité et la transition numérique, la paix et la sécurité, les migrations et la mobilité, et la transition écologique. Pour la période allant de 2021 à 2027, la Commission européenne a proposé de mobiliser jusqu'à 7 milliards d'euros dans le cadre de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale. Cette aide comprend l'approvisionnement du Fonds européen de développement durable ainsi que les garanties et le mécanisme de panachage dans le cadre de la Plateforme d'investissement pour le voisinage, qui aideront à mobiliser des investissements privés et publics d'un maximum de 30 milliards d'euros.

Source : CE (2021). Fiche descriptive : Vers un partenariat renouvelé avec le voisinage méridional.

1.1.4. Relation entre commerce, investissement et marché du travail

Le commerce et la mondialisation offrent de grandes opportunités de développement économique grâce à l'essor des secteurs de production et en rattrapant le retard technologique ou en acquérant de nouvelles technologies. La globalisation et les échanges offrent, au moins en théorie, un potentiel de croissance pour des emplois productifs et décents qui pourraient aider les pays de la rive sud de la Méditerranée à fournir des opportunités économiques qui conviennent à leur main-d'œuvre de plus en plus qualifiée.

Historiquement, l'impact des politiques commerciales était axé sur la croissance et sur le revenu par habitant, en utilisant habituellement des modèles informatisés d'équilibre général. L'impact du commerce sur les emplois a souvent été considéré comme un sous-produit dérivé de la croissance de l'essor commercial, plutôt qu'un élément qui nécessite un contrôle et la conception de politiques spécifiques. Plus récemment, de plus en plus d'études portent sur l'impact des politiques commerciales sur le marché du travail et sur l'emploi, tout particulièrement dans les pays à revenu

faible et intermédiaire, pays qui se caractérisent par la défaillance du marché et des institutions et par des coûts de transaction élevés.

En théorie, les réformes de libéralisation des échanges sont censées entraîner des gains de productivité grâce à l'ouverture des économies. La libéralisation des échanges entraîne une augmentation de la concurrence avec les entreprises étrangères et la fabrication de biens exigeant davantage de technologie, d'une meilleure qualité et potentiellement, à des prix plus faibles. Cela exige une adaptation importante des industries et des entreprises qui étaient jusqu'alors protégées par des tarifs douaniers élevés. En fin de compte, et au moins en théorie dans des marchés qui fonctionnent correctement, les activités et entreprises non concurrentielles sont poussées vers la sortie et les activités et entreprises qui ont su s'adapter au nouvel environnement concurrentiel peuvent continuer leur activité et gagner en productivité. Les facteurs de production, notamment le capital et la main-d'œuvre, une fois libérés des activités non compétitives, sont absorbés par les activités compétitives, ce qui entraîne un transfert efficace des facteurs de production et conduit à des gains de productivité. Selon la théorie conventionnelle, la réattribution des facteurs de production est

réalisée entre les secteurs, ou selon la « nouvelle » théorie, entre les entreprises du même secteur ou de différents secteurs. L'étude de Melitz (2003) démontre que l'hétérogénéité des entreprises a un effet sur les politiques commerciales et apporte des preuves solides qui étayent la « nouvelle » théorie des échanges. L'auteur constate que le fait d'exposer les entreprises aux échanges entraîne l'entrée d'entreprises productives sur le marché des exportations, ce qui force les entreprises les moins productives à sortir du marché. L'auteur constate également que cette réattribution entre les entreprises conduit à une croissance de la productivité des industries dans leur ensemble, ce qui a pour effet l'amélioration du bien-être.

Dans le cas des pays à revenu intermédiaire, comme pour les pays de la rive sud de la Méditerranée, cette réattribution peut s'avérer coûteuse pour les entreprises et les travailleurs, à cause de l'existence d'importantes défaillances du marché. Ces défaillances comprennent le sous-développement des infrastructures et de l'offre financière, des politiques de concurrence inefficaces et un capital humain relativement faible. L'étude de Haltiwanger (2011) indique que la réaffectation et la réattribution des facteurs de production entre les secteurs ou les entreprises est un composant naturel des marchés et des économies développés et qui fonctionnent bien. Dans les pays développés, les entreprises doivent constamment et rapidement s'adapter aux nouvelles technologies et à une forte concurrence, ce qui entraîne la sortie des entreprises non concurrentielles et le développement des entreprises plus concurrentielles. L'étude de Haltiwanger (2011) affirme que dans les pays à revenu faible et intermédiaire, il est difficile et coûteux d'atteindre cette efficacité d'allocation à cause des défaillances de l'environnement économique et des institutions économiques. Cela peut conduire à un impact loin d'être optimal de la libéralisation des échanges sur le marché du travail, avec davantage de destructions d'emplois que de créations d'emplois et des coûts d'adaptation élevés pour les travailleurs peu qualifiés et vulnérables. Les travailleurs vulnérables, tels que les jeunes et les femmes des pays de la rive sud de la Méditerranée, seraient incapables d'assumer ces coûts d'adaptation et de trouver des emplois dans des entreprises productives et dans les secteurs des biens échangeables, ce qui pourrait entraîner leur transition vers les secteurs des biens

non échangeables, voire même vers l'économie informelle.

Il est possible de répartir l'impact des politiques commerciales et d'investissement sur le marché du travail en quatre catégories :

1. L'impact des politiques commerciales sur la quantité d'emplois, reflété par le nombre d'emplois créés dans les secteurs des biens échangeables et le taux de chômage global.
2. L'impact des politiques commerciales sur la qualité des emplois, mesuré par l'impact sur les salaires des employés et sur la demande en compétences.
3. L'impact sur l'économie informelle : les secteurs des biens échangeables exigent souvent un niveau élevé de compétences, ainsi, la libéralisation des échanges pourrait augmenter la demande en travailleurs plus qualifiés et faire entrer des travailleurs peu qualifiés dans l'économie informelle et dans les secteurs des biens non échangeables.
4. L'impact des politiques commerciales sur les inégalités : même si le commerce favorise la croissance en termes de revenus et de salaire par habitant en moyenne, les effets ne sont pas uniformes, et peuvent avoir un impact négatif sur les groupes vulnérables, notamment les femmes et les jeunes dans les pays en développement, ces derniers ayant tendance à être surreprésentés dans les emplois peu qualifiés.

Des preuves suggèrent que les politiques commerciales peuvent entraîner davantage de destructions d'emplois que de créations d'emplois dans les pays à revenu faible et intermédiaire, à cause de la mise en œuvre de ces politiques commerciales et de la complémentarité entre les politiques commerciales, d'investissement et industrielles. Dans ces pays, l'essor commercial repose souvent sur la libéralisation des échanges qui peut avoir un effet négatif à court terme sur des secteurs précédemment protégés, et conduire à ce que des travailleurs peu qualifiés quittent ces secteurs sans retrouver un emploi dans les industries davantage concurrentielles. Ainsi, l'étude de McMillan and Rodrik (2011a) porte sur l'impact de la libéralisation des échanges et du changement structurel sur les économies d'Asie, d'Amérique latine et d'Afrique et conclut que la taille relative des segments

productifs de l'économie a diminué en Amérique latine et en Afrique, plutôt que d'augmenter à la suite de la libéralisation des échanges. En Afrique et en Amérique latine, le changement structurel a poussé les travailleurs à quitter des secteurs plus productifs et des activités de biens échangeables (agriculture et secteur manufacturier) pour travailler dans des secteurs moins productifs, principalement le commerce de détail et de gros, où la croissance de la productivité s'est avérée négative. D'autres études en Amérique latine (Casacuberta et al. 2004 ; Menezes Filho and Muendler, 2007) indiquent également que l'ouverture des échanges en Uruguay et au Brésil a entraîné plus de destructions d'emplois que de créations d'emplois, et que certains travailleurs ont dû quitter les secteurs des biens échangeables. L'étude de Rodrik (2006) examine les causes premières du taux de chômage très élevé en Afrique du Sud (l'un des plus élevés au monde) et conclut que la cause première est le recul du secteur des biens échangeables de produits non minéraux, c'est-à-dire le secteur manufacturier, à la suite d'une période de libéralisation des échanges. Cela est dû à deux principales dynamiques : une augmentation de la demande en travailleurs qualifiés pour différentes activités économiques et l'augmentation progressive de l'intensité capitalistique des techniques de production.

La libéralisation des échanges peut avoir un impact positif dans les pays à revenu faible et intermédiaire en renforçant la création d'emplois de qualité dans les secteurs orientés vers l'exportation et en augmentant la demande en travailleurs hautement qualifiés, comme cela est suggéré dans certaines études. Par exemple, l'étude de Robertson et al. (2009) porte sur l'impact des politiques commerciales et d'investissement sur les emplois au Cambodge, au Salvador, au Honduras, en Indonésie et à Madagascar. L'étude conclut que dans tous ces pays, l'exposition au commerce international et aux investissements dans les secteurs du textile et de l'habillement va de pair avec une hausse du nombre d'emplois dans le secteur industriel, et une baisse des emplois dans le secteur de l'agriculture, améliorant ainsi la qualité des emplois dans son ensemble. Par ailleurs, l'étude de Brambilla et al. (2015) examine la relation entre les exportations, les emplois et les salaires dans les pays en développement, et constate qu'en moyenne, les entreprises exportatrices paient des

salaires 31 % plus élevés que ceux des entreprises non exportatrices.

Cependant, cet impact positif peut être réparti de façon inégale et peut ne pas s'appliquer aux femmes, aux jeunes et aux populations vulnérables dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Ainsi, l'étude de Kucera and Roncolato (2011) utilise les matrices de comptabilité sociale en suivant le modèle des multiplicateurs de Leontief pour estimer les effets du commerce sur l'emploi, les revenus et la pauvreté à la suite de la période de libéralisation rapide des échanges en Afrique du Sud au début des années 1990. Les auteurs constatent que la libéralisation des échanges a eu des effets mitigés sur l'emploi et les revenus et a eu des effets constamment négatifs sur les femmes et sur les populations vulnérables. En Inde, les auteurs constatent que la libéralisation des échanges entre les années 1993 et 2004 a entraîné la perte de 2,3 millions d'emplois, principalement à cause du commerce avec les pays développés. En Afrique du Sud, les auteurs ont constaté que les réformes commerciales entreprises entre 1993 et 2006 ont entraîné un gain net de 135 000 emplois. Cependant, ils estiment que la part des emplois des femmes aurait été supérieure sans les réformes de libéralisation des échanges. Dans ces deux pays, les femmes ont tendance à être davantage présentes dans les industries exigeant beaucoup de main-d'œuvre, ainsi, les réformes de libéralisation des échanges n'ont pas eu d'effet positif sur la situation des femmes en matière d'emploi.

L'impact des politiques commerciales sur les salaires, notamment dans les secteurs orientés vers l'exportation, peut être décevant dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Ainsi, l'étude de McMillan et al. (2003) examine l'impact de la libéralisation des exportations des noix de cajou sur les revenus au Mozambique au début des années 1990. En 1991-1992, les autorités ont remplacé l'interdiction d'exporter des noix de cajou par des taxes sur les exportations, qui ont ensuite été progressivement baissées. Par la suite, les entreprises d'État présentes dans le secteur ont été privatisées. Les auteurs ont constaté qu'à la suite de cette réforme, les revenus et la production des agriculteurs ont augmenté. Cependant, la hausse des revenus a été d'une amplitude beaucoup moins forte que prévu. Dans l'ensemble, l'aug-

mentation moyenne des salaires annuels des agriculteurs représentait moins de 4 jours de salaire moyen au Mozambique, malgré les excédents conséquents générés par la réforme.

Un effet possible des politiques commerciales et d'investissement est le départ de certains travailleurs des secteurs des biens échangeables vers les secteurs des biens non échangeables, y compris les secteurs informels. Cela aurait pour effet d'augmenter les inégalités à cause des coûts d'adaptation élevés nécessaires aux groupes de personnes les plus vulnérables, notamment les femmes et les jeunes. Les personnes vulnérables ont tendance à être moins qualifiées, ce qui peut accroître leur coût d'adaptation et les restreindre de façon à ce qu'elles ne pas profitent pas pleinement des possibilités économiques offertes par la libéralisation des échanges. Ainsi, l'étude de Al-Wadi (2017) est axée sur l'impact de la libéralisation des échanges sur l'emploi des femmes (travailleuses indépendantes et employées) au Moyen-Orient. L'auteur constate que la libéralisation des échanges a eu pour effet d'augmenter la part des femmes qui sont travailleuses indépendantes, tout en diminuant la part des femmes salariées. Habituellement, le travail indépendant a tendance à aller de pair avec du travail informel dans les pays à revenu faible et intermédiaire, et cela peut également indiquer qu'au Moyen-Orient, certaines femmes ont quitté le secteur des biens échangeables pour travailler dans le secteur informel.

L'impact des politiques commerciales sur le marché du travail, notamment sur les secteurs des biens non échangeables, dépend fortement du cadre institutionnel des différents pays et de leur capacité à soutenir les entreprises et les travailleurs à faire face aux coûts d'adaptation potentiellement élevés. Il est nécessaire que ce problème soit suivi de près et pris en charge par les décideurs politiques des pays de la rive sud de la Méditerranée. Par ailleurs, les politiques commerciales et d'investissement doivent correspondre à des politiques industrielles efficaces pour s'assurer que les pays renforcent leurs avantages comparatifs et optimisent l'impact de leurs politiques commerciales et d'investissement. Le fait de se concentrer

sur des politiques qui pourraient augmenter les exportations des secteurs des biens échangeables aurait pour effet d'améliorer la productivité et le potentiel de création d'emplois dans ces secteurs. Cela contribuerait d'autant plus à intégrer l'augmentation relative des travailleurs hautement qualifiés qui entrent sur le marché du travail. Une attention particulière portée sur les secteurs hautement stratégiques qui pourraient entraîner l'essor des exportations par le biais de politiques industrielles efficaces revêt ainsi une grande importance. D'autres politiques axées, par exemple, sur le développement des infrastructures publiques et de la logistique du commerce pourraient encourager les changements de composition des facteurs de production de ces économies, diminuer les coûts d'adaptation pour les entreprises et les travailleurs et favoriser l'émergence d'entreprises productives et à forte valeur ajoutée. Cela pourrait aider à amplifier l'impact des politiques commerciales et d'investissement sur le marché du travail, dans son ensemble.

La relation entre les politiques commerciales et industrielles et le marché du travail est tout particulièrement importante dans les pays de la rive sud de la Méditerranée, notamment à cause de la stagnation du marché du travail, du niveau élevé de chômage et du manque de corrélation entre les aspirations de la population et la réalité des opportunités économiques. Une orientation correcte des politiques commerciales et d'investissement, par le biais d'institutions et de politiques industrielles efficaces qui encouragent le changement structurel, pourrait aider les pays de la rive sud de la Méditerranée à étendre leurs secteurs de production, tout en créant des emplois de qualité dont la population a tant besoin, notamment les femmes et les jeunes. Le chapitre suivant est axé sur l'évolution des politiques industrielles, commerciales et d'investissement dans la région, leur impact global sur la transformation structurelle et l'évolution parallèle en matière de création d'emplois dans les secteurs des biens échangeables et des biens non échangeables. L'objectif du chapitre suivant est de fournir des preuves de l'évolution de l'emploi dans les pays de la rive sud de la Méditerranée, et de faire le lien entre ces tendances et les politiques commerciales et industrielles.



► Chapitre 2

Une transformation économique inclusive grâce à des politiques industrielles, d'investissement et commerciales orientées vers l'emploi

► Chapitre 2: Une transformation économique inclusive grâce à des politiques industrielles, d'investissement et commerciales orientées vers l'emploi

2.1 Politiques industrielles et commerciales : théorie et applications à l'échelle mondiale et à l'échelle des pays de la rive sud de la Méditerranée

Les politiques industrielles et les politiques commerciales et d'investissement sont étroitement liées, car la promotion des exportations ou les substitutions d'importations sont des stratégies essentielles utilisées par les pays pour développer leur économie. Certaines politiques industrielles sont même appelées stratégies d'exportation, car elles ont tendance à se concentrer sur le développement des produits manufacturés légers orientés vers l'exportation. Il est possible de considérer les politiques commerciales comme des instruments au service des politiques industrielles. Les politiques industrielles ont pour objectif d'améliorer les capacités de production locales et les capacités technologiques des industries et des secteurs commerciaux. Qu'elles soient conçues dans un but de protection ou de libéralisation, les politiques commerciales fournissent un ensemble de règles et de cadres qui favorisent le développement des industries et des secteurs commerciaux, tout en régulant leur interaction avec le reste du monde. Les politiques commerciales qui adoptent une stratégie protectionniste et autocentrée ont tendance à comprendre des mesures tarifaires, de façon à protéger une industrie spécifique. Qu'il s'agisse ou non d'une stratégie tournée vers l'extérieur et qui encourage les exportations, les politiques commerciales ont pour objectif de diminuer les tarifs douaniers sur les intrants et les biens intermédiaires et d'attirer les investissements directs étrangers de façon à encourager les exportations et les transferts de technologie. En théorie, la réduction des tarifs douaniers, qui est le principal outil de la libéralisation des échanges, peut aider les entreprises à obtenir un accès moins onéreux aux intrants et aux biens intermédiaires. Ainsi, certains pays en développement choisissent d'appliquer des tarifs douaniers inférieurs sur les intrants, les biens intermédiaires et les biens

d'équipement, plutôt que sur les produits finis et les biens de consommation. Le but est d'encourager le développement de l'économie locale, tout en l'intégrant à l'économie mondiale, et en augmentant potentiellement son savoir-faire et ses capacités technologiques. La cohérence entre les politiques commerciales, d'investissement et industrielles est essentielle à tout programme de développement, car des politiques industrielles efficaces représentent un tremplin pour les politiques commerciales, pour qu'elles aient un impact sur le marché du travail et permettent d'atténuer les inégalités. Par conséquent, il est primordial de concevoir et de mettre en œuvre ces politiques de manière complémentaire, en s'appuyant sur les dotations naturelles des pays et sur la dynamique de leurs avantages comparatifs.

2.1.1. Transformation structurelle et politiques industrielles et commerciales : courants de pensée et évolution

Politiques industrielles jusqu'aux années 1990

Au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle, les politiques de développement et de croissance dans le monde ont connu différentes phases, influencées par différents modèles économiques et courants de pensée. Les années 1950 et 1960 ont connu la montée en popularité des politiques industrielles, associées à des stratégies de substitution des importations dans le but de développer les économies locales après la Seconde Guerre mondiale et avec la fin du colonialisme. Les politiques industrielles ont été principalement mises en œuvre de façon à protéger les industries naissantes (avec des politiques de substitution des importations et de protectionnisme commercial) en choisissant des profils gagnants à soutenir. Cela s'est principalement traduit par des économies planifiées se caractérisant par une forte participation de l'État pour l'administration des différentes activités économiques, y compris pour les autorisations d'importation des acteurs du secteur privé. Dans de nombreux pays, cela a conduit au développement d'industries non compétitives, à la prolifération d'entreprises nationales recher-

chant des rentes, une mauvaise allocation des ressources et la consommation non efficace des biens dans différentes économies (Krueger, 1974 ; Lin, 2010). À la suite de ces résultats, les années 1970 ont généralement été marquées par le début d'une libéralisation dans la plupart des pays en développement, principalement en encourageant les exportations et adoptant un ensemble d'incitations pour attirer les IDE. Dans les années 1980 et 1990, la libéralisation s'est accélérée grâce à des réformes d'ajustement structurel. Les stratégies de développement du secteur privé ont principalement suivi le point de vue du consensus de Washington défendu par les institutions internationales, qui se concentre sur la mise en œuvre des politiques axées sur l'environnement commercial et le marché. Ce point de vue favorisait un rôle mineur pour l'État, qui se concentrait habituellement sur l'amélioration du fonctionnement du marché et de l'environnement commercial.

Tout développement réussi associe la transformation structurelle à une amélioration de la productivité du travail et à un changement structurel de l'emploi avec le départ de certains travailleurs des secteurs exigeant beaucoup de main-d'œuvre vers des secteurs plus productifs et exigeant de hautes qualifications (Lin 2010 ; Lin and Monga, 2014 ; et Ocampo et al., 2009). L'amélioration de la productivité du travail est généralement le résultat de deux processus : a) la réaffectation de la main-d'œuvre des secteurs peu productifs vers des secteurs plus productifs (habituellement, le secteur manufacturier) et b) l'augmentation de la productivité au sein des secteurs, à cause des économies d'échelle statiques et dynamiques, du renforcement des capacités des entreprises par le biais de l'amélioration des moyens de production, des capacités de gestion, des capacités technologiques, etc. (McMillan and Rodrik 2011b ; Kucera and Roncolato 2016). L'amélioration des capacités des entreprises peut également s'obtenir par le processus de destruction créative par lequel les entreprises peu productives sont forcées de quitter le secteur et sont remplacées par de nouvelles entreprises fortement productives. L'étude de McMillan et al. (2017) indique que l'amélioration de l'accumulation du capital, de l'innovation et de la productivité a lieu dans les secteurs modernes (habituellement l'industrie et le secteur manufacturier), tandis que les secteurs traditionnels (comme l'agriculture) restent stagnants.

Les politiques de croissance et de développement sont destinées à trouver des voies pour parvenir à un développement réussi et sont en recherche constante d'un équilibre entre le rôle de l'État et celui du marché pour développer le secteur privé et stimuler la croissance. L'émergence de deux principaux courants de pensée concernant la croissance et le développement économique en témoigne : le courant de pensée du consensus de Washington et le courant de pensée du développement structuraliste, qui ont tous deux pour objectif d'identifier et de définir des politiques et stratégies qui soutiennent la croissance économique.

Comme indiqué ci-dessus, le courant de pensée du consensus de Washington, basé sur le modèle néo-classique, affirme que les défaillances intrinsèques à un gouvernement représentent un frein pour prendre les bonnes décisions, comprendre le marché et choisir des profils gagnants ; les politiques industrielles des économies des pays émergents ayant cet objectif avant tout. Il indique que les interventions du gouvernement dans l'économie entraînent des distorsions sur le marché, notamment la mauvaise allocation des ressources et des distorsions au niveau des prix (Lin, 2010). Le consensus de Washington indique que le rôle de l'État devrait se limiter à améliorer l'environnement commercial et à adopter des politiques « horizontales ».

Quant à lui, le courant de pensée du développement structuraliste reconnaît que les pays peuvent connaître des périodes de croissance, mais que cette croissance n'est pas forcément durable, car la croissance durable nécessite une transformation structurelle (Ocampo et al., 2009). La transformation structurelle est définie par une transition des emplois et des extrants vers des secteurs plus productifs de l'économie. Ces secteurs se caractérisent habituellement par des économies d'échelle et des retombées macroéconomiques. Ainsi, l'étude de McMillan and Rodrik (2011a) constate que le changement structurel a fait baisser la croissance en Afrique et en Amérique latine, la main-d'œuvre étant réaffectée vers des secteurs peu productifs au lieu de secteurs fortement productifs. En Afrique subsaharienne, ces secteurs peu productifs sont généralement les services en zone urbaine, et offrent des possibilités d'emplois peu qualifiés et de subsistance, ou peu s'en faut. Ainsi, le com-

merce de détail et de gros est généralement le principal secteur dans les services qui bénéficie de la réaffectation de la main-d'œuvre, sans conduire à une amélioration conséquente de la productivité du travail. Habituellement, ces emplois en zone urbaine sont pour la plupart informels, exigeant de faibles capacités technologiques et ainsi, sont un frein à la perspective d'accumulation durable de capital physique et humain à long terme. Le courant de pensée structuraliste indique que le développement a besoin de la transformation structurelle et que la transformation structurelle a besoin de l'intervention de l'État pour faire face aux défaillances du marché qui pourraient devenir un frein au développement industriel et à l'accumulation de capital (Lin 2010 ; Lin and Monga, 2014 ; et Ocampo et al., 2009). L'étude de Lin (2010) affirme qu'au fur et à mesure que la structure industrielle se développe, de nouveaux besoins se créent dans l'industrie et nécessitent une amélioration et un alignement des infrastructures immatérielles et matérielles dans l'économie, ce qui est réalisable par une action collective, et par conséquent par¹⁵ l'intervention de l'État. Enfin, la transformation structurelle conduit à une amélioration des résultats pour les travailleurs, notamment pour les travailleurs peu qualifiés, et à une augmentation du PIB par habitant et à une baisse du chômage et des inégalités dans les pays en développement (Stiglitz and Greenwald, 2015). Dans le courant de pensée du développement structuraliste, les politiques industrielles jouent un rôle essentiel pour assurer une croissance durable par le biais de l'interventionnisme d'État.

L'expérience des politiques de substitution des importations dans les années 1960 et 1970 a rendu ces dernières impopulaires dans les années 1980 et 1990. Toutefois, la transformation structurelle réussie des pays d'Asie de l'Est, notamment la Chine, le Vietnam, la Corée du Sud et Singapour, permet de mieux comprendre le rôle que l'État peut jouer dans le développement économique grâce à des politiques industrielles bien conçues, bien coordonnées et bien mises en œuvre (Lin, 2010). La transformation réussie de l'Asie de l'Est s'explique par le rôle actif des États dans la mise en œuvre des politiques économiques qui ont stimulé l'accumulation de capital, l'innovation et la croissance de la productivité. Les pays d'Asie de l'Est

ont encouragé les investissements en recherche et développement, donné un accès préférentiel au crédit et ont stimulé les capacités technologiques dans des secteurs ciblés de l'économie (Rodrik, 2008). Le succès des pays d'Asie de l'Est s'explique également par la qualité de leurs institutions, notamment l'excellente collaboration entre le secteur public et le secteur privé. L'étude de Chang (1997) indique que les politiques industrielles des pays d'Asie de l'Est ont eu de meilleurs résultats que dans d'autres pays grâce aux meilleurs réseaux et à la collaboration bien établie avec le secteur privé qui a permis le partage des informations.

Caractéristiques de la nouvelle vague de politiques industrielles

Un renouveau des politiques industrielles a suivi l'expérience asiatique, qui s'est accélérée avec la crise financière mondiale de 2008. Cette nouvelle vague, habituellement nommée « politiques industrielles modernes » dans les publications, prend en compte de façon critique les enseignements tirés des politiques des années 1960. L'étude de Rodrik (2004) indique que l'on trouve des défaillances au niveau des gouvernements, mais également au niveau des marchés. L'étude mentionne que le secteur privé et le gouvernement manquent d'informations. Ainsi, les politiques industrielles ne devraient pas se concentrer sur les résultats mais sur le processus, et tout particulièrement sur ce que l'étude appelle le « processus d'autocritique », par lequel les acteurs du secteur privé et du secteur public apprennent les uns des autres et trouvent des solutions ensemble. L'étude affirme que « la bonne façon de penser les politiques industrielles est par un processus d'autocritique dans lequel les entreprises et le gouvernement s'informent sur les coûts sous-jacents et les perspectives et s'impliquent dans la coordination stratégique » (page 3). L'étude de Rodrik (2008) définit les caractéristiques des nouvelles politiques industrielles selon 3 critères : a) l'intégration b) l'approche de la carotte et du bâton c) la responsabilité. Ces trois aspects ont pour objectif de faire face aux défis qui se sont présentés lors de l'application de la première version des politiques industrielles et aux critiques que ces politiques ont dû surmonter. Tout d'abord, l'intégration a pour objectif de faire face au déséquilibre en matière d'information et de

¹⁵ Selon l'auteur, les infrastructures matérielles comprennent les autoroutes, les infrastructures portuaires, les aéroports, les systèmes de télécommunications, le réseau électrique et les autres réseaux de services publics, tandis que les infrastructures immatérielles comprennent les institutions, les réglementations, le capital social, les systèmes de valeur et les autres cadres socio-économiques.

soutenir le processus d'autocritique. Pour concevoir des politiques industrielles efficaces, le gouvernement a besoin de recevoir des informations du secteur privé sur les freins existants sur le marché, ce qui nécessite une étroite collaboration entre le secteur privé et le secteur public. Dans son étude, Rodrik indique que cette collaboration devrait être systématique et institutionnalisée. Ensuite, l'approche de la carotte et du bâton a pour but de faire face aux défaillances en choisissant des profils gagnants et en fournissant des incitations sous condition, en fonction de la réussite et des performances sur le marché, en évitant ainsi l'approche de recherche de rente et en évitant de soutenir des entreprises qui n'ont pas de bons résultats. Cette caractéristique est notamment présente dans les politiques industrielles de Taïwan et de Corée. La troisième caractéristique, la responsabilité, comprend la définition de mécanismes de gouvernance clairs, notamment la nomination d'organismes compétents pour mettre en œuvre les politiques industrielles et publier ses résultats et réussites de manière périodique. Par ailleurs, les politiques industrielles modernes sont conçues de façon à mettre en relation l'approche horizontale ou transversale, qui est axée uniquement sur la correction de l'environnement commercial et l'approche verticale ou ciblée de la première vague de politiques industrielles, qui est principalement axée sur un ensemble de secteurs stratégiques ou prioritaires. Les politiques industrielles modernes ont des objectifs transversaux et ciblés, avec un ensemble de politiques et de mesures destinées à améliorer le fonctionnement du marché et l'environnement commercial, ainsi que des aides ciblées destinées aux secteurs qui pourraient entraîner une augmentation de la productivité et un meilleur développement.

En redéfinissant les politiques industrielles, l'attention portée sur les secteurs fait ressortir une question essentielle : les pays, et tout particulièrement les pays à revenu faible et intermédiaire, devraient-ils continuer à se concentrer sur le secteur manufacturier ou devraient-ils étendre leurs actions aux activités de services qui exigent beaucoup de technologie et de connaissances ? Les politiques industrielles ont pour objectif de soutenir la transformation structurelle d'une économie et le développement de ses secteurs fortement productifs. Historiquement, le changement structurel a eu lieu par le biais de la croissance du secteur man-

ufacturier. Ainsi, les politiques industrielles ont eu tendance à se concentrer sur le développement du secteur manufacturier. L'essor du secteur manufacturier crée une demande en intrants agricoles, ce qui favorise une augmentation de la productivité de l'agriculture et crée un besoin pour certaines activités de soutien dans le secteur des services, tels que les services financiers, la logistique, le développement des entreprises et l'immobilier. Récemment, Stiglitz et Rodrik, parmi d'autres économistes, ont favorisé les politiques industrielles axées sur une gamme plus importante de secteurs, notamment l'agriculture, le secteur manufacturier et les services. L'étude de Stiglitz and Greenwald (2015) définit les politiques industrielles modernes comme « toute politique qui redirige les affectations par secteur de l'économie (ou toute autre décision liée à la production, comme le choix d'une technique ou la nature d'une innovation) dans laquelle les incitations du marché définies par les réglementations s'inscrivent dans les objectifs du secteur public. » (p. 207). L'étude de Aiginger and Rodrik (2020) affirme également que les services jouent un rôle croissant dans l'économie mondiale. Ainsi, les politiques industrielles modernes devraient se concentrer sur le développement des activités économiques modernes de façon plus générale et ne pas uniquement viser le secteur manufacturier. Les auteurs suggèrent même de changer le nom des politiques industrielles en « politiques de transformation structurelle ». Pour les politiques industrielles, la sélection de quelques secteurs à fort potentiel reste essentielle pour les pays, qu'il s'agisse du secteur manufacturier, de l'agriculture ou des services, pour au moins trois raisons : a) des meilleurs gains d'efficacité en se concentrant sur les secteurs et activités à fort potentiel pour lesquels le pays a un avantage concurrentiel et dans lesquels il est prêt à pénétrer, b) une meilleure capacité à résoudre les difficultés spécifiques aux secteurs ciblés c) une meilleure capacité à faire face à la marge de manœuvre limitée au sein du gouvernement, qui pourrait avoir un effet sur la capacité à affecter efficacement les ressources publiques limitées.

De plus, dans les pays à revenu faible et intermédiaire, la sélection des secteurs nécessite de garder un équilibre entre les trois principaux objectifs de développement : a) intégrer les travailleurs peu ou moyennement qualifiés qui représentent toujours la part la plus importante des travailleurs

dans les pays à revenu faible et intermédiaire, ce qui pourrait aider à faire baisser les inégalités, b) accélérer le processus de convergence avec les pays développés en augmentant la productivité du travail et en favorisant le rattrapage sur le plan technologique et c) favoriser l'intégration des pays dans l'économie mondiale et, par conséquent, favoriser les secteurs des biens échangeables. Dans le passé, le secteur manufacturier a rempli ces conditions et a contribué à réduire les inégalités, cependant, cette stratégie n'est pas aussi claire pour les secteurs des services ou de l'agriculture. Ainsi, l'étude de Baymul and Sen (2020) porte sur la comparaison des inégalités de revenus lorsque la transformation structurelle est tirée par le secteur manufacturier, ou lorsqu'elle est tirée par le secteur des services. Les auteurs constatent que la croissance économique entraîne l'accroissement des inégalités de revenus lorsque la transformation structurelle est tirée par le secteur des services plutôt que par le secteur manufacturier. Par ailleurs, les services échangeables ont tendance à demander de hautes qualifications et créeraient des emplois principalement pour les travailleurs fortement qualifiés, ce qui pourrait être un frein dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Les services qui exigent beaucoup de main-d'œuvre, comme le commerce de détail et de gros, ne sont pas habituellement échangeables et ne soutiennent pas le processus de convergence ou l'intégration dans l'économie mondiale.

S'en suit la question de la façon de sélectionner les secteurs ciblés. Comme indiqué ci-dessus, l'étude de Rodrik (2008) affirme que les politiques industrielles devraient se baser sur un processus d'autocritique, y compris pour la sélection des secteurs. Une publication plus récente de Aiginger and Rodrik (2020) affirme que les politiques industrielles modernes ne sont pas susceptibles de venir d'en haut, notamment pour la présélection des secteurs. Elles se rapprochent plus d'une collaboration systématique et continue avec le secteur privé, y compris en ce qui concerne la sélection des secteurs. Cependant, le processus d'autocritique doit se baser sur les avantages comparatifs des pays. Ainsi, l'étude de Lin (2010) constate que les politiques industrielles doivent être cohérentes avec les changements d'avantages comparatifs des pays et refléter l'accumulation de capital humain et physique. De même, l'étude de Stiglitz (2016) spécifie que les pays doivent identifier leur

avantage comparatif dynamique (et non statique) et se concentrer dessus. Ainsi, dans les politiques industrielles modernes, il est nécessaire d'adopter une approche collaborative pour identifier les secteurs ciblés, par un processus d'autocritique basé sur une analyse rigoureuse et sur la compréhension de l'économie, de sa complexité, de sa préparation et de ses facteurs de dotation. L'OIT (2020a) identifie les trois principales méthodes analytiques qui peuvent être utilisées pour sélectionner les secteurs prioritaires : a) le Cadre d'identification et de facilitation de la croissance (Growth Identification and Facilitation Framework - GIFF) (Lin and Xu, 2016) ; b) la méthode de la complexité économique et de l'espace produit (Hidalgo and Hausmann 2009 ; Hausmann et al. 2013) ; et c) la méthode des indicateurs du potentiel d'exportation et de diversification des produits du Centre du commerce international (CCI) (Decreux and Spies, 2016). Ces trois méthodologies proposent différents outils techniques et différentes étapes analytiques aux pays pour qu'ils identifient leurs avantages comparatifs, notamment ceux qui sont latents. Le GIFF propose aux pays un cadre pratique en six étapes pour qu'ils identifient leur avantage comparatif et le secteur sur lequel ils doivent se concentrer en étudiant l'expérience d'autres pays. Ces derniers ont atteint la transformation structurelle et une amélioration significative de leur PIB par habitant et avaient des dotations factorielles semblables avant d'atteindre la transformation structurelle. Enfin, le cadre permet d'identifier les sous-secteurs qui les ont aidés à atteindre la transformation structurelle. La méthodologie de la complexité économique et de l'espace produit utilise les données des échanges internationaux pour mesurer la complexité des produits et des pays, en analysant leur ensemble de capacités et en schématisant leur production au sein du réseau mondial, de façon à identifier les nouveaux produits sur lesquels ces pays pourraient se concentrer et se développer, et qui pourraient les aider à accumuler des connaissances de production. Enfin, la méthodologie du potentiel d'exportation du CCI propose un cadre ayant pour objectif d'informer les pays dans le cadre de leur stratégie d'exportation et de développement. Cette méthodologie propose deux approches : l'approche de l'indicateur du potentiel d'exportation pour identifier le potentiel à venir pour les produits existants au sein d'un cadre et l'approche de l'indicateur de diversification des produits qui se base sur la méthodologie de l'espace produit et identifie de nouveaux produits

sur lesquels un pays peut se concentrer. Les pays peuvent associer ces différentes méthodologies ainsi que leurs résultats de façon à informer leurs secteurs prioritaires. Toutefois, le plus important est que les pays à revenu faible et intermédiaire utilisent une analyse rigoureuse pour fournir des informations utiles à leur stratégie industrielle et de développement.

2.1.2. Évolution des politiques industrielles, commerciales et d'investissement dans la région

Les pays de la rive sud de la Méditerranée ont suivi les tendances internationales en matière de politiques industrielles et commerciales. À la suite de leur indépendance, tous les pays de la région ont adopté des politiques protectionnistes visant à protéger leurs industries locales et à les développer, mais également à réduire leur dépendance envers les anciens pays coloniaux. Cette période a conduit à l'apparition d'un secteur manufacturier local dans l'ensemble de la région. Par exemple, la Tunisie a mis en œuvre une politique de substitution des importations dans les années 1960 dans le cadre d'une large stratégie d'économie planifiée mise en œuvre en 1961 pour augmenter la productivité de l'agriculture et faire baisser la dépendance envers les exportations. Entre 1965 et 1969, les autorités ont mis en œuvre un contrôle des échanges complet et très strict, ainsi qu'un système de licence d'importation très administratif et bureaucratique (Nabli, 1980). En parallèle, le Maroc a adopté une stratégie de substitution des importations à partir des années 1960 jusqu'à la fin des années 1970, qui a relativement bénéficié au secteur manufacturier, et tout particulièrement l'industrie textile (Achy, 2013 ; Hahn and Vidican-Auktor, 2018). Les autorités marocaines ont administré les licences d'importation et surévalué la devise locale (le dirham) jusqu'au début des années 1980. Elles ont imposé des tarifs douaniers de 50 % à 200 % sur certains biens de consommation et ont mis en œuvre la politique de « marocanisation » de la propriété des entreprises dans l'industrie et les services en 1973 (Ferrali, 2012). Dans les années 1960 en Égypte, la politique industrielle de l'État a consisté en une planification centrale et une industrialisation menée par les entreprises d'État (Said et al., 1995). De la même manière, à la suite de son indépendance en 1946, la Jordanie a mis en œuvre des politiques de substitution des importations, avec un fort protectionnisme industriel, l'État jouant un rôle important dans

l'économie. Au cours de cette période, la Jordanie a enregistré une forte croissance, avec un taux annuel moyen de 10 % entre 1960 et 1985, et a connu l'émergence de son secteur manufacturier vital (Abugattas-Majluf, 2012). Au final, la période de planification centrale et de protectionnisme a entraîné de forts déséquilibres macroéconomiques, une certaine inefficacité du marché et un manque de compétitivité des entreprises d'État, malgré des résultats positifs, notamment avec l'apparition de certaines activités locales pour le secteur manufacturier, comme l'industrie du textile au Maroc, en Tunisie et en Jordanie.

Dans les années 1970 et 1980, de nombreux pays de la région se sont ainsi efforcés de promouvoir les exportations et la libéralisation des échanges. Toutefois, ces politiques ont été mises en œuvre à des rythmes différents et avec une intensité différente dans les différents pays de la région. La Tunisie a été le premier pays de la région à adopter une politique de promotion intensive des investissements et des exportations en 1972, en adoptant le célèbre code d'investissement nommé « loi 1972 », qui marque un tournant dans les politiques industrielles en Tunisie. La loi a créé un secteur offshore et a donné d'importantes aides fiscales et financières aux entreprises établies dans ce secteur de façon à attirer les IDE et à augmenter les exportations. Les incitations pour les entreprises offshore comprenaient divers avantages, parmi lesquels : l'exemption de droits de douane sur les matières premières et les biens d'équipement, l'exonération de l'impôt sur les sociétés pour une durée de 10 ans, l'exonération de l'impôt sur le rapatriement des profits et sur les services de facilitation des échanges, entre autres. La « loi 1972 » a également établi une agence chargée de la mise en œuvre des politiques d'investissement et d'exportation. La Tunisie a également progressivement diminué ses tarifs douaniers à partir de 1973, avec le lancement du Code des douanes qui a relaxé certaines barrières tarifaires (Nabli, 1980). Par la suite, d'autres pays de la région se sont efforcés de promouvoir les exportations. En 1974, l'Égypte a suivi la même approche avec l'adoption de la « politique de la porte ouverte » en établissant ses premières zones franches, destinées à attirer les investissements étrangers et à encourager les exportations (OMC, 2018). La Jordanie et le Maroc ont commencé à libéraliser leurs échanges dans les années 1980. Pour la Jordanie, le proces-

sus de libéralisation des échanges a commencé à la suite d'une série de crises dans la région, notamment d'une importante crise du pétrole en 1983, qui ont durement touché le pays et ont contribué à la crise de la dette en 1988-1989 (Abugattas-Majluf, 2012), car le pays avait une forte dépendance envers les importations de pétrole en provenance des pays de la région MENA, notamment l'Irak. Par ailleurs, de nombreux Jordaniens travaillaient dans les pays du Golf, contribuant ainsi aux envois de fonds des travailleurs émigrés qui représentaient 20 % à 25 % du PIB du pays avant la crise de 1983. Le pays a adopté un programme de promotion des exportations en 1989 pour augmenter les exportations du secteur manufacturier, diversifier l'activité économique et attirer davantage d'investissements étrangers.

Au cours des années 1990, la plupart des pays de la région ont adopté les réformes d'ajustement structurel recommandées par la Banque mondiale et le FMI. Dans le contexte des programmes d'ajustement structurel (PAS), les pays de la région ont connu une importante vague de privatisations. Ils ont principalement adopté l'approche du consensus de Washington sur le développement du secteur privé, approche qui est axée sur l'amélioration de l'environnement commercial. Cette période a coïncidé avec l'augmentation au niveau mondial de l'internationalisation de la production et des chaînes de valeur, stimulée par une logique de réduction des coûts. Au cours des années 1990, le secteur manufacturier européen a de plus en plus relocalisé une partie de ses chaînes de valeur vers les pays à faibles coûts, notamment là où la main-d'œuvre est relativement bon marché. Cette dynamique a favorisé certaines industries du secteur manufacturier, notamment l'industrie textile au Maroc, en Tunisie et en Jordanie, principalement par le biais de mécanismes de sous-traitance. Toutefois, cette industrie est restée un secteur à faible valeur ajoutée au cours des années 1990 et 2000.

Grâce aux PAS, les barrières commerciales, notamment les tarifs douaniers, ont progressivement diminué dans la région. Ainsi, en Égypte, le tarif

douanier maximum a baissé et est passé de 110 % à 40 % entre 1989 et la fin des années 1990 (Selwaness and Zaki, 2013). Au Maroc, le tarif douanier maximum a baissé, et est passé de 45 % à la fin des années 1980, à 40 % en 1992, et à 35 % en 1993.¹⁶ Néanmoins, le pays a augmenté ses tarifs douaniers sur certains produits agricoles au cours de la même période, de façon à protéger les agriculteurs locaux. De même, en Tunisie, le plan de libéralisation des échanges qui a accompagné les PAS et a été mis en œuvre au milieu des années 1980 était conçu pour supprimer toutes les restrictions aux importations avant la fin de l'année 1991, et atteindre une uniformisation des tarifs douaniers à environ 25 % (OMC, 1996). De 1986 à 1988, la plage de tarifs douaniers s'est rétrécie et est passée d'une plage comprise entre 5 % et 236 % au début des années 1980, à une plage comprise entre 17 % et 43 % en 1988 (OMC, 1996). Ce processus a permis à quatre pays de la région d'adhérer à l'OMC : le Maroc (en 1995), la Tunisie (en 1995), l'Égypte (en 1995) et la Jordanie (en 2000).¹⁷ Actuellement, l'Algérie, le Liban et la Libye ont uniquement le statut d'observateur à l'OMC.

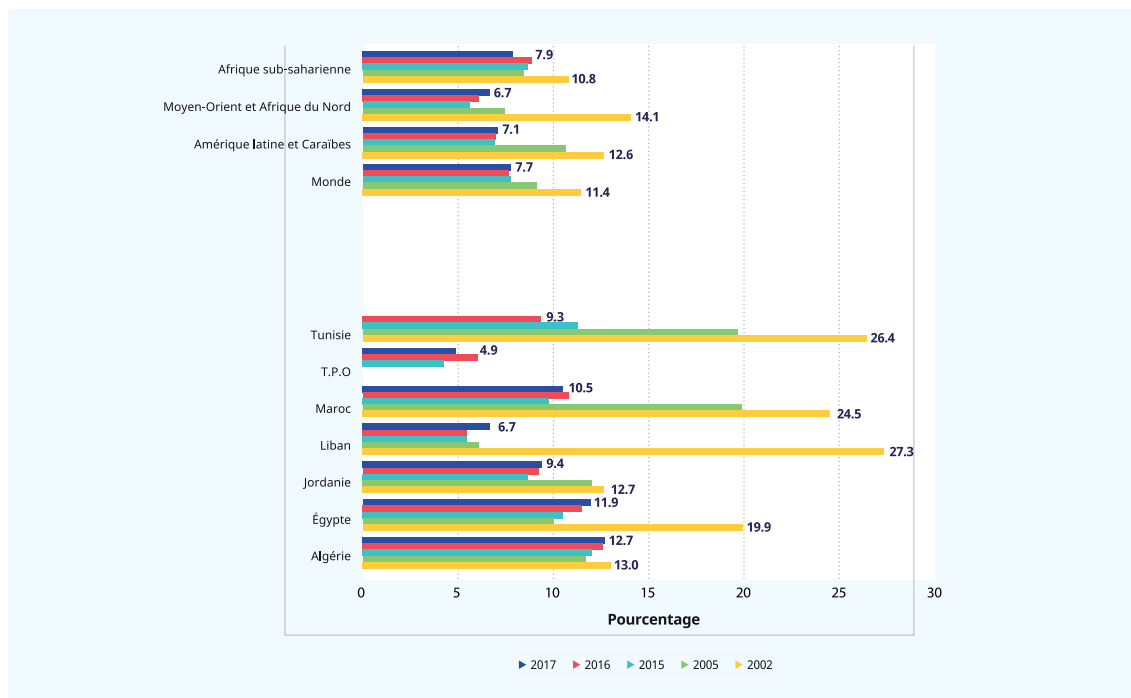
2.1.2.1 Évolution des politiques commerciales et d'investissement au cours des années 2000

Entre les années 2000 et 2010, les pays de la région ont accéléré leurs efforts pour renforcer l'intégration de leurs économies dans l'économie mondiale. Tout particulièrement, l'adhésion de l'Égypte, de la Jordanie, du Maroc et de la Tunisie à l'OMC a mis ces pays sur une voie accélérée de libéralisation des échanges en adoptant d'importants accords de libre-échange (ALE) bilatéraux et multilatéraux. La plupart des pays de la région ont continué leur processus de libéralisation des échanges entamé à la fin des années 1980. Toutefois, l'Égypte et le Maroc ont été plus efficaces pour adopter des accords de libre-échange bilatéraux et multilatéraux que la Tunisie et la Jordanie. Les pays de la région ont également fortement baissé leurs tarifs douaniers (graphique 35). Cela a tout particulièrement été le cas du Liban, de la Tunisie, du Maroc et de l'Égypte, et a été à l'origine de tarifs douaniers relativement bas dans la région, par rapport à d'autres régions (graphique 35). L'Algérie et l'Égypte sont les deux seuls pays de la région pour lesquels les tarifs douaniers à l'importation sont légèrement supérieurs à la moyenne mondiale.

¹⁶ OMC, « Le Maroc continue de libéraliser son régime commercial mais l'OMC fait part de ses préoccupations au sujet de certains secteurs », 12 janvier 1996.

¹⁷ Les pays sont énumérés par date d'adhésion.

► **Graphique 34 : Évolution des tarifs douaniers mesurés en fonction de la moyenne pondérée des droits de douane de la nation la plus favorisée, par rapport à d'autres régions du monde et aux pays de la région (en pourcentage)**



Remarque : Nation la plus favorisée (NPF) : tarif douanier normal et non discriminatoire appliqué aux importations (à l'exclusion des tarifs douaniers préférentiels découlant d'accords de libre-échange et d'autres régimes ou tarifs douaniers pratiqués dans le cadre de quotas). La région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord) comprend les pays suivants : Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Malte, Maroc, Oman, Territoires palestiniens occupés, Qatar, Syrie et Tunisie.

Source : WITS, données manquantes pour la Libye.

Au début des années 2000, et avec l'adhésion à l'OMC, le Maroc a bénéficié de plusieurs accords de libre-échange (ALE) importants qui ont permis d'augmenter fortement ses exportations. L'Accord d'association entre le Maroc et l'Union européenne (UE) est entré en vigueur en 2000 et depuis 2013, des négociations sont en cours pour un accord de libre-échange complet et approfondi (DCFTA).¹⁸ En outre, le Maroc a rejoint la Grande zone arabe de libre-échange (GZALE) et l'Accord d'association européenne de libre-échange (AELE). En 2001, le Maroc a signé un ALE avec les Émirats arabes unis, qui est entré en vigueur en 2003. En 2006, l'accord de libre-échange entre le Maroc et les États-Unis a été mis en œuvre, ce qui fait du Maroc le seul pays d'Afrique à avoir un ALE avec les États-Unis.

En conséquence, les exportations du Maroc vers les États-Unis ont subi une forte hausse et sont passées de 565 millions d'USD à près de 1,4 milliard d'USD entre 2004 et 2019.¹⁹ Par ailleurs, la Turquie a signé un ALE en 2004 qui est entré en vigueur en 2006, et concerne principalement les produits non agricoles. Enfin, l'Accord d'Agadir, qui comprend les pays de la rive sud de la Méditerranée (Égypte, Jordanie, Maroc et Tunisie), est entré en vigueur en 2007. Tous ces nouveaux accords de libre-échange ont eu un impact considérable sur les tarifs douaniers du Maroc. Ainsi, la moyenne pondérée des droits de douane de la NPF a baissé et est passée de 25 % en 2002 à 20 % en 2005, puis 11 % en 2009 et enfin 10 % en 2015 (graphique 34).²⁰

¹⁸ Les accords de libre-échange complets et approfondis (DCFTA) sont utilisés par l'Union européenne en tant que modèle de réformes conséquentes permettant une intégration entre l'UE et ses partenaires sur le plan réglementaire. En théorie, les DCFTA sont censés être plus complets que les accords d'association.

¹⁹Source : OEC. Disponible sur : https://oec.world/en/visualize/tree_map/hs92/export/mar/usa/show/2004.2008.2010.2015.2019/.

²⁰WITS et OMC (2009) pour les chiffres de 2009.

L'Égypte a également signé différents ALE bilatéraux et multilatéraux et a continué à réduire ses barrières et tarifs douaniers. L'un de ses ALE les plus importants a été signé avec l'Union européenne, l'un de ses principaux partenaires commerciaux. L'ALE est entré en vigueur en 2004 et a créé une zone de libre-échange entre l'UE et l'Égypte en supprimant les tarifs douaniers sur les produits non agricoles et en facilitant l'échange des produits agricoles. De plus, des négociations sont en cours depuis 2013 entre l'UE et l'Égypte pour un accord de libre-échange complet et approfondi. L'Égypte a également signé un ALE avec la Turquie et un accord avec l'AELE, entré en vigueur en 2007. De même, entre 2004 et 2007, l'Égypte a adhéré au tarif extérieur commun (TEC) du COMESA, à la zone de libre-échange panarabe et à l'Accord d'Agadir.²¹ En parallèle, en 2004, les autorités égyptiennes ont lancé la deuxième vague de libéralisation des échanges ayant pour objectif de continuer à réduire les barrières tarifaires et non tarifaires (Selwaness and Zaki, 2013). Ainsi, le tarif douanier moyen appliqué à la NPF est passé de 27 % à 20 % entre 1998 et 2005 (OMC, 2005). Les tarifs douaniers ont continué à baisser, pour atteindre 11 % en 2015.

En Tunisie, le processus de libéralisation des échanges a commencé dans les années 1990, et a comporté deux phases principales : une première période jusqu'à 1995, au cours de la laquelle la libéralisation des échanges est restée relativement limitée, et une période plus active à partir de 1996, avec de l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange avec l'UE (Marouani and Mouelhi, 2015). L'ALE avec l'UE avait pour objectif d'établir la zone de libre-échange Euro-Méditerranée avant 2010. L'échange de biens non agricoles a bénéficié d'une exemption de droits de douane depuis 2008 grâce à cet accord (OMC, 2016). Les négociations lancées en 2015 pour conclure un accord de libre-échange complet et approfondi (DCFTA) entre la Tunisie et l'UE sont toujours en cours. La Tunisie bénéficie également d'un accord d'association avec l'AELE entré en vigueur en 2008, qui ne couvre que les biens non agricoles. L'ALE entre la Tunisie et la Turquie a été signé en 2004, et est entré en vigueur en 2005. La Tunisie fait également partie de la Grande zone arabe de libre-échange (GZALE), qui couvre 18 pays arabes et est entrée en vigueur en 1998, ainsi que de l'Accord d'Agadir.

En matière de tarifs douaniers, la Tunisie a fortement diminué ses tarifs douaniers depuis le début des années 2000, le tarif douanier pondéré moyen appliqué à la NPF étant passé de 26 % à 9 % entre 2002 et 2016.

Dans les années 2000, la Jordanie a adopté huit ALE avec différents partenaires, notamment l'UE, qui est une partenaire commerciale importante pour le pays. Parmi ces ALE, on compte quatre accords multilatéraux : l'accord entre l'UE et la Jordanie en vigueur depuis 2002, l'accord entre les États de l'AELE et la Jordanie, l'Accord de libre-échange panarabe et l'Accord d'Agadir. La Jordanie a des ALE avec différents pays : les États-Unis depuis 2001, Singapour depuis 2005, la Turquie depuis 2011 et le Canada depuis 2019. Toutefois, la Jordanie a suspendu l'ALE avec la Turquie en 2018, jusqu'à la réalisation d'une nouvelle évaluation de son impact sur l'économie de la Jordanie (OMC, 2018). La Jordanie a fortement diminué ses tarifs douaniers dans les années 2000, avec un tarif douanier pondéré moyen appliqué à la NPF dans la région de 12,65 % en 2002 qui est passé à 9 % en 2016, soit le deuxième tarif douanier le plus bas de la région, après le Liban (graphique 34).

Le Liban s'est également lancé dans un processus de libéralisation des échanges, intensifié au début des années 2000 avec les négociations sur l'adhésion à OMC en 1999. Selon la base de données de l'OMC, le Liban a trois principaux ALE multilatéraux. De manière comparable à d'autres pays de la région, le Liban a signé un ALE avec l'UE mis en œuvre en 2006, et un autre avec l'AELE mis en œuvre en 2007. Plus récemment, le Liban et le Royaume-Uni ont signé un ALE qui est entré en vigueur le 1er janvier 2021 et est censé renforcer les exportations du pays vers le Royaume-Uni. Selon le ministère de l'Économie et du Commerce du Liban, le pays est également signataire d'ALE avec l'Égypte et la Syrie, qui sont entrés en vigueur respectivement en 1999 et en 1993. Le Liban bénéficie de plus de 30 accords économiques et cadres de coopération commerciale.²²

Les Territoires palestiniens occupés ont une dynamique différente de celle des autres pays de la région, car leurs politiques économiques et

²¹ En prenant en compte ici la date de prise d'effet.

²² République du Liban, site web du ministère de l'Économie et du Commerce.

commerciales sont fortement affectées par l'occupation israélienne, qui est responsable d'importantes distorsions et de freins aux échanges, à l'investissement et à l'emploi. Les premiers accords de libre-échange adoptés par le pays sont liés aux accords de paix, notamment les Accords d'Oslo signés en 1993 et au Protocole de Paris qui lui est associé. En 1997, les Territoires palestiniens occupés ont signé un accord de libre-échange avec l'UE dans le cadre de l'initiative EuroMed. Comme dans d'autres pays de la région, cet accord vise à établir progressivement une zone de libre-échange avec l'UE pour les biens non agricoles et fournit un cadre préférentiel pour certains produits agricoles (CNUCED, 2012). Les Territoires palestiniens occupés ont signé leur premier accord de libre-échange bilatéral avec la Jordanie, qui a été suivi d'un ALE avec l'Égypte en 1997, et d'un autre avec la Turquie en 2004. Les Territoires palestiniens occupés font également partie de la GZALE (en vigueur depuis 2006). Les Territoires palestiniens occupés ont un accord indirect avec les États-Unis par le biais de l'ALE entre Israël et les États-Unis, qui permet des exportations hors taxes depuis les Territoires palestiniens occupés vers les États-Unis, sous condition et sur des produits entièrement cultivés et produits dans les Territoires palestiniens occupés (CNUCED, 2012). Les données sur les tarifs douaniers dans les Territoires palestiniens occupés ne sont pas disponibles, cependant, les mesures des importations et des exportations sont fortement affectées par l'occupation israélienne. La plupart des importations vers les Territoires palestiniens occupés passent par Israël, et sont le plus souvent enregistrées comme étant des exportations israéliennes (CNUCED, 2012).

Les pays exportateurs de pétrole de la région que sont l'Algérie et la Libye ont moins été inclinés à signer et à mettre en œuvre des ALE, étant donné leurs importantes ressources pétrolières et la forte demande les concernant, notamment dans la région. Ainsi, la Libye est le seul pays de la région à n'avoir aucun ALE en place avec l'Union européenne, malgré le fait que 63 % de ses exportations soient destinées à l'Europe (2019).²³ Cependant, la Libye a différents ALE avec des pays de la région et d'autres pays en développement, qui remontent à la politique Sud-Sud adoptée par les autorités libyennes et le régime de Kadhafi avant son renversement en 2011. Ainsi, le pays fait partie de la Grande zone arabe de libre-échange (GZALE)

et de l'Union du Maghreb arabe (UMA) et a des accords de libre-échange bilatéraux avec le Maroc et la Jordanie. L'Algérie a un ALE avec l'UE qui est entré en vigueur en 2005 et un ALE avec son voisin la Tunisie, qui fait partie de la GZALE.

En parallèle de ces réformes importantes de libéralisation des échanges, les pays de la région se sont lancés dans de grandes réformes d'investissement dans les années 1990 et 2000, soit en révisant les cadres réglementaires, soit en établissant des zones économiques spéciales (ZES) (également appelées zones franches (ZF)), des zones de libre-échange (ZLE), ou des zones franches industrielles (ZFI). La logique pour établir des ZES prend principalement ses racines dans la théorie et les politiques des clusters. Les clusters ont été décrits pour la première fois par Marshall en 1890 en tant que « concentration d'industries spécialisées à un emplacement spécifique » et plusieurs modèles théoriques ont été développés par la suite, comme la théorie de la croissance par clusters de Michael Porter (1998). Les clusters sont habituellement définis comme des pôles géographiques d'entreprises interconnectées et d'institutions d'appui (Porter 1998). Cette théorie affirme que les clusters peuvent être à l'origine d'effets externes positifs, notamment : a) une diffusion des connaissances, b) un meilleur accès aux marchés et aux fournisseurs c) la création d'un ensemble de travailleurs spécialisés avec des compétences spécifiques au cluster. Les ZES sont des clusters spécialisés dont l'objectif est de profiter des avantages du cluster tout en attirant des investissements directs étrangers (IDE) et en encourageant les exportations. Les ZES sont habituellement conçues selon le modèle « prêt à l'emploi » pour attirer les investissements directs étrangers. Elles sont devenues la pièce maîtresse des politiques de promotion des investissements et des exportations au cours des dernières décennies. Elles pourraient même être considérées comme étant un avantage comparatif de toute économie visant à renforcer son intégration dans l'économie mondiale. Le modèle « prêt à l'emploi » comprend un ensemble complet de services, notamment des infrastructures modernisées et efficaces, des cadres administratifs et réglementaires harmonisés, des incitations fiscales et financières et un accès facilité à des services d'appui (logistique, finances, etc.).

²³ Source : Observatory of Economic Complexity.

Comme indiqué précédemment, l'Égypte et la Tunisie ont été les deux premiers pays de la région à adopter des politiques de promotion des investissements et des exportations au début des années 1970. Ces politiques ont été accompagnées de l'établissement de différentes ZES en Égypte, et notamment la zone de Port-Saïd en 1974. Les deux premières zones de libre-échange en Tunisie ont été établies en 1993 (la zone franche de Bizerte dans le Nord et la zone franche de Zarzis dans le Sud, près de la frontière avec la Libye). Les deux pays ont vu le nombre de leurs ZES publiques et privées augmenter depuis. On peut citer notamment l'importante zone économique du canal de Suez, établie en Égypte par les autorités publiques. La Tunisie et l'Égypte comptent différents types de ZES. En Tunisie, elles comprennent les zones franches industrielles (ZFI), les parcs technologiques et les zones franches (ZF). En Égypte, elles comprennent les zones franches (ZF) publiques ou privées, les zones économiques spéciales (ZES), les zones industrielles et les zones industrielles qualifiées (ZIQ) (OCDE, 2020a). Des ZIQ ont également été établies en Jordanie, et dans ces deux pays, la création de ces zones a suivi un traité de paix avec Israël (en 1980 pour l'Égypte, et en 1994 pour la Jordanie). Ces zones sont avant tout une initiative des États-Unis visant à améliorer la coopération économique régionale entre Israël et le monde arabe. Les ZIQ comprennent des condi-

tions sur l'utilisation des intrants en provenance d'Israël et des autres pays de la région, notamment l'Égypte, et ont été renforcées à la suite de l'adoption de l'ALE entre les États-Unis et la Jordanie. En 2020, la Jordanie comptait 13 ZIQ et l'Égypte en comptait dix, établies au cours des deux dernières décennies. Le Liban a rejoint le mouvement plus tard et a établi sa principale ZES en 2008, la zone économique spéciale de Tripoli.

Les pays de la région offrent une large gamme d'incitations et de services afin d'attirer les investissements, soit au sein de ZES ou de ZF orientées vers l'exportation, soit au sein de zones de développement destinées à stimuler la croissance économique dans les régions sous-développées. Ainsi, en Tunisie, les entreprises ont créé des ZES généralement sous le régime offshore établi par la « loi de 1972 ». Par exemple, la loi a permis une exemption temporaire d'impôts sur le revenu pour toutes les entreprises qui exportent au moins 80 % de leur production pour 20 ans (en 1972) et pour 8 ans actuellement. La loi permet également une exonération complète des droits de douane pour les biens d'équipement importés. Habituellement, le type d'incitation est différent entre les zones orientées vers l'exportation (par exemple, les ZES et les ZF) et les zones orientées vers le développement régional, comme spécifié dans le tableau 8.

► **Tableau 8 : Présentation des incitations offertes dans les ZES des pays de la rive sud de la Méditerranée**

Pays	Incitations dans les zones de développement régional	Incitations pour les zones économiques spéciales et les zones franches
Algérie	Exemption temporaire d'impôts, exemption de droits de douane ou de taxes sur les ventes, exemption de taxes foncières et subventions	
Égypte	Déduction d'impôts, exemption de droits de douane ou de taxes sur les ventes et subventions	Déduction d'impôts, exemption ou réduction des droits de douane ou des taxes sur les ventes et subventions
Jordanie	Réduction de l'impôt sur les sociétés, exemption temporaire d'impôts, exemption de droits de douane ou de taxes sur les ventes	Réduction de l'impôt sur les sociétés, exemption de droits de douane ou de taxes sur les ventes et exemption de taxe foncière
Liban	Réduction de l'impôt sur les sociétés, exemption temporaire d'impôts et exemption de droits de douane ou de taxes sur les ventes	Exemption temporaire d'impôts, exemption de droits de douane ou de taxes sur les ventes et exemption de taxes foncières
Libye	Exemption temporaire d'impôts, exemption de droits de douane ou de taxes sur les ventes et exemption de taxes foncières	Exemption temporaire d'impôts et exemption de droits de douane ou de taxes sur les ventes
Maroc	Subventions	Exemption temporaire d'impôts, réduction de l'impôt sur les sociétés et exemption de droits de douane ou de taxes sur les ventes
Territoires palestiniens occupés	Réduction de l'impôt sur les sociétés et exemption de droits de douane ou de taxes sur les ventes	Réduction de l'impôt sur les sociétés et exemption de droits de douane ou de taxes sur les ventes et subventions
Tunisie	Exemption temporaire d'impôts, réduction de l'impôt sur les sociétés, déduction d'impôts et subventions	Réduction de l'impôt sur les sociétés, déduction d'impôts et exemption de droits de douane ou de taxes sur les ventes

Source : OCDE (2020a), avec légères modifications.

2.1.2.2 Évolution des politiques industrielles et sectorielles

Comme indiqué dans les sections précédentes, les politiques industrielles et les politiques commerciales et d'investissement sont étroitement liées. La section précédente décrit le processus de libéralisation des échanges d'un point de vue général. Cette section présente la sélection des activités et des secteurs et les interventions de l'État qui ont été mises en œuvre de façon à développer des activités spécifiques, notamment celles orientées vers l'exportation. À la suite des périodes du consensus de Washington à la fin des années 1980 et dans les années 1990, de nombreux pays de la région ont adopté diverses politiques industrielles transversales axées sur l'amélioration de l'environnement commercial et sur les réformes sectorielles ciblées en fonction de leurs avantages concurrentiels. Ces politiques visaient à créer des emplois, à améliorer la valeur ajoutée, à renforcer les capacités technologiques et en fin de compte, à parvenir à la transformation structurelle et à une croissance durable.

La période d'ajustement structurel s'est accompagnée d'une croissance relativement élevée. Les flux d'IDE entrants dans la région ont également fortement augmenté, et les exportations sont également fortement parties à la hausse. Néanmoins, les politiques commerciales et d'investissement n'ont pas favorisé les pauvres et n'ont pas apporté une croissance durable. Les inégalités se sont fortement accrues et la corruption s'est largement répandue, avec le foisonnement de l'économie de recherche de rente, dans laquelle quelques rares industriels étroitement liés à l'État ont profité des réformes économiques et de la croissance. Au final, cela n'a pas stimulé l'innovation, ni l'accumulation de capacités technologiques, et n'a pas offert de bonnes perspectives économiques à la population de la région. Au début des années 2000, une nouvelle vague de politiques économiques, notamment des politiques industrielles, a été adoptée dans la plupart des pays de la région.

La section suivante passe en revue les dernières politiques industrielles adoptées dans les pays de la région depuis les années 2000, en se concentrant sur l'Égypte, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie et tente d'offrir une évaluation générale de ces politiques, du point de vue de leur conception et de

leur création. La section et le chapitre qui suivent sont axés sur les résultats obtenus, du point de vue du commerce et de l'emploi. Pour l'évaluation de la conception, un cadre qui associe le cadre identifié par Rodrik (2008) et celui identifié par l'OIT (2020a) a été utilisé.

1. Sélection des secteurs : La façon de sélectionner les secteurs selon une méthodologie spécifique et détaillée a-t-elle été formalisée, rédigée et approuvée ? La conception des politiques industrielles suit-elle un processus d'« autocritique » ?
2. Responsabilités concrètes : Les politiques industrielles s'accompagnent-elles d'un plan de mise en œuvre clair qui identifie la responsabilité et les objectifs clairement définis de chaque partie prenante ?
3. Carotte et bâton : Les incitations et le soutien fournis dans le cadre des politiques industrielles sont-ils limités dans le temps et soumis à des conditions de performance ?
4. Intégration et dialogue social : Les politiques ont-elles été développées en collaboration avec différentes parties prenantes, notamment les acteurs du secteur privé, les associations de travailleurs et les associations patronales ? L'utilisation de voies de communication formelles est-elle systématique pour les interactions avec le secteur privé ?
5. Soutien politique : Les politiques industrielles adoptées ont-elles été approuvées par les responsables politiques et ont-elles leur soutien ?
6. Engagement financier : Les autorités publiques apportent-elles leur engagement sur le plan financier pour mettre en œuvre les politiques et soutenir le secteur privé ?
7. Cadre institutionnel et transparence : Les institutions impliquées dans le processus de mise en œuvre ont-elle la gouvernance, les capacités et la direction nécessaires pour mettre en œuvre ces politiques ? Existe-t-il des mécanismes de contrôle et d'évaluation qui permettent de recueillir les données, d'évaluer les politiques et de mettre en place des mécanismes d'apprentissage ? Les résultats sont-ils publiés régulièrement ?

Égypte

En Égypte, les réformes de libéralisation des échanges se sont intensifiées dans les années

2000. Elles ont été accompagnées d'une stratégie de développement industriel (SDI), qui est la pièce maîtresse de la politique économique adoptée en 2005. La SDI a été adoptée en parallèle aux réformes de réduction des tarifs douaniers de 2004 du gouvernement du Premier ministre Ahmed Nazif, avec la participation de nombreux éminents acteurs du secteur privé (Loewe, 2013). La SDI est une politique industrielle ambitieuse et complète dont la mission est la suivante :

« D'ici à 2025, l'Égypte sera en tête des nations industrialisées de la région MENA en matière de performance industrielle et sera le principal pôle d'exportation de produits manufacturés de moyenne technologie. »

La SDI a adopté une approche hybride, ayant recours à la fois à des politiques industrielles transversales et ciblées. Les politiques transversales se sont concentrées sur l'innovation et le transfert de technologies, le capital humain et la création d'entreprises, l'accès au crédit, les infrastructures (numériques et matérielles), la compétitivité et les IDE et la promotion des exportations en suivant le modèle d'Asie de l'Est. La mise en œuvre de chaque principe a été prise en charge par une institution spécifique. Par exemple, le principe d'innovation et de technologies a été mis en œuvre par les « Centres de transfert de technologies et d'innovation d'Égypte », tandis que le principe de capital humain et de création d'entreprises a mis en œuvre par le nouveau Conseil de la formation industrielle (ITC), établi dans le cadre du Fonds social pour le développement (FSD), qui a principalement offert des formations pratiques aux travailleurs, en mettant l'accent sur les technologies (ministère du Commerce et de l'Industrie, 2006). Les politiques industrielles se sont concentrées sur un certain nombre de secteurs manufacturiers légers orientés vers l'exportation : l'ingénierie, la transformation alimentaire, les produits chimiques et pharmaceutiques, le textile et l'habillement, les matériaux de construction, les meubles, le papier, le carton et le cuir. La stratégie a exclu les entreprises non manufacturières, ainsi que les micro et petites entreprises (définies comme ayant respectivement moins de 10 employés et moins de 50 employés). Les secteurs ont été sélectionnés pour optimiser la valeur ajoutée du secteur manufacturier et augmenter la part des activités de moyenne technologie, en tenant compte de leur importance dans les économies pleinement développées et de leur potentiel de croissance en Égypte. Néan-

moins, le document n'indique pas la méthodologie analytique utilisée pour sélectionner les industries et ne spécifie pas clairement si une méthodologie axée sur les données ou une méthodologie transparente a été utilisée.

L'étude de Loewe (2013) fournit une évaluation des politiques industrielles égyptiennes entre 2004 et 2011, en prenant en compte l'économie politique du pays et l'évolution des différents régimes et forces politiques depuis son indépendance. L'étude indique que la SDI, malgré son adoption par un gouvernement orienté vers le secteur privé, n'a été ni définie, ni mise en œuvre en collaboration avec le secteur privé. Cette évaluation indique que les résultats et les réussites de la politique n'ont pas fait l'objet d'un contrôle et n'ont pas été communiqués. Il y avait d'importants problèmes de coordination entre les différentes agences gouvernementales dont les mandats et les responsabilités n'étaient pas clairement définis. De plus, les services et le soutien apportés par la stratégie n'étaient pas nécessairement axés sur la demande. La stratégie était axée sur les moyennes et grandes entreprises et excluait les micro et petites entreprises, malgré leur importance au sein de l'économie égyptienne et leur fort potentiel économique. L'étude de Loewe (2013) indique également que la sélection des entreprises soutenues n'a pas forcément été réalisée de manière rationnelle, mais plutôt en s'appuyant sur les réseaux et le favoritisme. Enfin, la mise en œuvre de la SDI n'a pas suivi l'approche de la carotte et du bâton comme le suggère Rodrik (2008), les mesures d'assistance financières étant accordées sans condition de performance.

La SDI a été la principale politique industrielle en Égypte entre 2004 et 2016. En 2016, les autorités égyptiennes ont lancé la Vision pour 2030 de l'Égypte, qui est un large plan national comprenant un axe économique, un axe social et un axe environnemental. Au sein de l'axe économique, le plan national comprend : a) le développement d'une économie fondée sur le savoir et l'encouragement de l'innovation et b) la modernisation de l'industrie et une meilleure intégration au sein des chaînes de valeur mondiales. L'objectif du plan national de développer une économie fondée sur le savoir s'est traduit par l'adoption d'une stratégie nationale pour la science, la technologie et l'innova-

vation. La stratégie vise à promouvoir la recherche scientifique, à encourager les liens entre l'industrie et la recherche et la participation du secteur privé dans la recherche et le développement. Elle se concentre sur un grand nombre d'activités manufacturières exigeant de la recherche et du développement, la modernisation des capacités technologiques, l'Internet des objets et d'autres technologies prometteuses.

Par ailleurs, d'importantes politiques industrielles transversales ont été mises en œuvre depuis l'adoption de la Vision pour 2030 de l'Égypte. Ces politiques visaient à atteindre le deuxième objectif économique du plan national : modernisation de l'industrie et meilleure intégration au sein des chaînes de valeur mondiales. En 2017, l'agence de développement des exportations a été établie de façon à améliorer l'accès des entreprises locales aux marchés internationaux. Le travail de la nouvelle agence consiste principalement à fournir une assistance technique aux potentiels exportateurs. De plus, l'établissement de l'agence s'est accompagné d'efforts pour favoriser le commerce pour les entreprises locales. En 2017, le nombre de documents nécessaires à l'exportation est passé de 9 à 5 et ceux pour l'importation de 11 à 6 (OCDE, 2018). Les autorités ont également établi une Agence de développement des micro, petites et moyennes entreprises (MSMEDA) pour coordonner et mettre en œuvre le soutien aux micro, petites et moyennes entreprises dans tous les secteurs de l'économie. La MSMEDA remplace le Fonds social pour le développement et comprend le Centre du commerce international (CCI), ainsi que le Centre de modernisation industrielle (IMC) et le Centre pour l'innovation technologique et l'entrepreneuriat (TIEC) (OCDE, 2018). Enfin, en 2020, les autorités ont adopté une loi sur les PME qui définit juridiquement les PME selon la taille de leur capital et comprend un ensemble d'incitations financières et non financières destinées aux investisseurs et aux entrepreneurs pour des activités spécifiques :

- la transformation numérique et la veille industrielle ;
- les projets de modernisation de l'industrie ;
- la production agricole ou animale ;
- les technologies de l'information ou les services connexes ;

► l'innovation dans les systèmes industriels et technologiques ;

► les énergies renouvelables.

La loi, mise en œuvre par la MSMEDA, identifie les nouveaux champs et activités et les inclut dans son appui ciblé. La loi comprend également des incitations visant à encourager l'officialisation des entreprises informelles.

En 2018, les autorités ont publié une mise à jour du plan Vision pour 2030 de l'Égypte avec un plan économique à mi-parcours (2018/2019 - 2021/2022), qui porte son attention sur les secteurs suivants :

- l'ingénierie, les industries électrique et alimentaire ;
- les produits chimiques et pharmaceutiques ;
- l'industrie électronique et les dispositifs médicaux ;

le génie génétique et les biotechnologies ;

► l'industrie automobile, la pétrochimie, la fabrication d'équipements et les industries des technologies de l'information et des logiciels.

On peut voir cette série de réformes comme étant la continuité de la SDI, avec l'identification de nouveaux secteurs et activités sur lesquels les autorités se concentreront. Ces réformes, qui comprennent à la fois des politiques transversales et ciblées, ont pour objectif de mieux correspondre aux nouveaux besoins de l'économie. Selon le ministère de la Coopération internationale, d'importantes ressources financières ont été allouées à la Vision pour 2030 de l'Égypte : en 2020, les partenaires de développement se sont engagés à hauteur de plus de 3 milliards d'USD pour la mise en œuvre du plan. Selon la même source, le plan a été développé en collaboration avec différentes parties prenantes, notamment des acteurs et donateurs du secteur privé. Néanmoins, une incertitude demeure sur une consultation périodique systématique prévue pendant la mise en œuvre du plan. De même, l'approche de la carotte et du bâton n'est pas clairement identifiée dans le plan et dans le plan économique à mi-parcours et la sélection des plans n'est pas clairement expliquée dans les documents accessibles au public.

Jordanie

Comme c'est le cas de nombreux pays de la région, le secteur industriel de la Jordanie s'est fortement développé pendant la période de substitution des importations au cours des années 1960 et 1970. Les principales industries qui sont apparues sont les industries extractives (pour l'exploitation des phosphates), le textile et l'agro-alimentaire. Fait intéressant, le secteur pharmaceutique s'est également développé pendant cette période, avec l'apparition de plusieurs entreprises locales au cours des années 1960 et 1970 (Alomari and Saqfalhait, 2015). Aujourd'hui, le secteur pharmaceutique de la Jordanie est considéré comme étant l'un des plus avancés de la région et représente 7,2 % des exportations de la Jordanie.

À la suite au processus de libéralisation des échanges, la Jordanie, à la différence de l'Égypte, n'a pas renouvelé ses politiques industrielles ciblées à la fin des années 1990. Au lieu de cela, le pays a continué à adopter des politiques transversales visant à attirer les IDE, à promouvoir les exportations, à améliorer l'environnement commercial et à renforcer la compétitivité des entreprises, notamment celle des PME. En 2009, les autorités ont adopté une politique industrielle transversale prévue pour durer trois ans (de 2009 à 2011), axée sur l'augmentation de la compétitivité des industries jordaniennes sur les marchés locaux et à l'exportation. La stratégie comportait un soutien technique et financier aux PME, tout particulièrement aux industries exportatrices comme l'industrie pharmaceutique, le textile et l'habillement, l'industrie alimentaire et les industries à forte valeur ajoutée comme les technologies de l'information (OCDE, 2008).

Depuis l'adoption de cette politique, la Jordanie a créé divers programmes pour soutenir les PME et les entreprises industrielles ainsi que des politiques d'investissement, mais sans politique industrielle globale. Cependant, la mise en œuvre de ces programmes et l'attribution des incitations au secteur privé étaient réparties entre plusieurs institutions dont les mandats se chevauchaient parfois, comme l'Office d'investissement et la Commission sur les zones franches (Banque mondiale, 2015). De même, la sélection des entreprises manquait de transparence, le Conseil des ministres étant intervenu pour sélectionner des bénéficiaires (Banque mondiale, 2015).

Il est à noter que les différentes guerres dans la région ont eu un impact considérable sur l'évolution du pays, notamment la guerre civile syrienne qui a commencé en 2011 et la formation de l'État islamique en 2014. Depuis 2011, les autorités ont concentré leurs efforts pour atténuer l'impact socio-économique de la crise majeure des réfugiés.

En 2014, les autorités ont adopté une nouvelle loi sur les investissements pour faciliter les investissements et unifier la législation et les responsabilités. La loi a également amélioré l'ensemble des incitations fournies aux investisseurs étrangers, avec notamment de nouvelles incitations pour stimuler les liens domestiques (Oxford Business Group, 2014). La loi a créé une Commission d'investissement, mandatée pour réguler et mettre en œuvre les politiques d'investissement en Jordanie. D'importantes réformes de simplification ont également été mises en œuvre, notamment avec le lancement d'un guichet unique pour les investisseurs et la simplification et la numérisation de différentes procédures.

D'autres politiques plus récentes, notamment la Stratégie nationale pour l'innovation (2014), le plan « Jordanie 2025 : une vision et une stratégie nationales (2015 – 2025) » et le plan de croissance économique (2018 – 2022), mettent en lumière l'importance de l'innovation et du développement d'une économie fondée sur le savoir et sur les exportations en tant que vecteur de création d'emplois. Le plan « Jordanie 2025 : une vision et une stratégie nationales » se concentre notamment sur les secteurs économiques (ou clusters) suivants : le BTP et l'ingénierie, les transports et la logistique, le tourisme et les événements, la santé, les sciences de la vie (y compris le secteur pharmaceutique), les services numériques et les services aux entreprises, les services éducatifs, et les services financiers. Cette vision a été suivie d'un Plan de croissance économique, qui s'est également concentré sur les mêmes secteurs larges, en mettant l'accent sur l'innovation et l'entrepreneuriat au sein de l'économie. Les documents décrivant ces stratégies n'expliquent pas la méthodologie utilisée pour sélectionner les secteurs et ne comprennent ni cibles ni mécanismes de mise en œuvre clairs, ce qui limite la possibilité de contrôler et d'évaluer l'avancement de la mise en œuvre de la stratégie.

Fait intéressant, le Center for International Development (CID) de l'Université de Harvard a développé un diagnostic de croissance pour la Jordanie pour identifier les avantages comparatifs du pays en suivant la méthodologie de la complexité économique. Le CID a ainsi identifié les huit secteurs orientés vers l'exportation ayant le plus fort potentiel pour stimuler la croissance de la Jordanie, tout en permettant une hausse des salaires et en ayant des retombées positives sur l'économie des secteurs des biens non échangeables : 1) les affaires, les services informatiques et les services aux entreprises, 2) les services éducatifs, 3) les services de santé, 4) les industries créatives, 5) le tourisme, 6) les transports et la logistique, 7) les matériaux et les services de construction, et 8) l'agriculture et la transformation alimentaire (Hausmann et al., 2019). Les six secteurs identifiés dans cette étude ont été inclus dans le plan « Jordanie 2025 : une vision et une stratégie nationales » et dans le Plan de croissance économique, ce qui laisse penser qu'une méthodologie analytique solide a été utilisée pour définir les secteurs ciblés en Jordanie.

Maroc

Entre le début des années 1980 et 2005, le Maroc s'est efforcé de promouvoir les exportations et de « corriger » l'environnement commercial, notamment par le biais d'un programme de réformes d'ajustement structurel. Au cours des années 1990, les autorités du Maroc ont continué les politiques de libéralisation et de promotion des exportations en diminuant les tarifs douaniers, ainsi que le nombre de produits concernés par des quotas, et en mettant en place des taxes à l'exportation (Achy, 2013). La période de libéralisation s'est accompagnée d'une relation compliquée entre l'État et le secteur privé, marquée par un manque de confiance dans l'État, qui a eu pour effet le départ des investisseurs nationaux du secteur manufacturier, selon l'étude d'Achy (2013). Par conséquent, au début des années 2000, le secteur manufacturier s'est peu diversifié et ne s'est pas beaucoup étendu à l'exception des industries faiblement productrices, comme le textile et la transformation alimentaire, industries qui s'étaient principalement développées à la suite de l'ère des politiques industrielles des années 1960 et 1970. Entre les années 2000 et 2005, les autorités se sont concentrées sur les politiques transversales, tout particulièrement dans le but d'améliorer la compétitivité des PME. Cela s'est fait avec la mise en place du Fonds

Hassan II pour le développement économique et social en 2002. Le fonds est intervenu pour soutenir le financement des biens d'équipement et des infrastructures matérielles dans des secteurs spécifiques, notamment les industries automobile et aéronautique (Hahn and Vidican-Auktor, 2018). De plus, en 2002, les autorités ont établi Agence nationale pour la promotion des petites et moyennes entreprises, qui s'appelle maintenant Maroc PME. L'agence a orienté son travail sur l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des PME par le biais de programmes de « modernisation ».

L'année 2005 a marqué un tournant dans les politiques industrielles au Maroc avec l'adoption de trois plans industriels entre 2005 et 2015, qui comprenaient tous une combinaison de politiques transversales et ciblées, avec une mise à jour de la liste des secteurs ciblés pour chaque nouveau plan. Entre 2005 et 2015, le Maroc a appliqué un processus d'autocritique et a mis à jour ses interventions et la liste des secteurs ciblés, en se concentrant de plus en plus sur le développement du secteur manufacturier. La conception et la mise en œuvre des plans ont également été améliorées au fil du temps, avec une collaboration plus étroite avec le secteur privé pour les deuxième et troisième plans industriels et de meilleurs cadres de contrôle et d'évaluation, notamment avec le lancement de « contrats de performance » pour chaque institution participant à la mise en œuvre (Hahn and Vidican-Auktor, 2018).

Le premier plan adopté au Maroc en 2005 a été le « Plan d'urgence Maroc ». Le Plan d'urgence comprenait une combinaison de politiques industrielles transversales et ciblées, avec une attention toute particulière portée sur les six secteurs à fort potentiel identifiés. Ce plan constituait davantage un cadre de travail pour de nouvelles politiques industrielles jusqu'en 2015 (Hahn and Vidican-Auktor, 2018) et définissait comme objectif spécifique d'augmenter la contribution du secteur manufacturier et de l'industrie au PIB et de développer le secteur des biens échangeables. L'étude de Piveteau and Rougier (2011) propose une évaluation de la conception de cette politique : les plus hautes autorités du royaume ayant appuyé l'approche ciblée comprise dans le Plan d'urgence. Le processus de conception comprenait des analyses détaillées de la compétitivité des industries tradi-

tionnelles et des freins ainsi qu'une analyse comparative et une notation réalisée par le cabinet de conseil McKinsey qui donnait des informations sur la sélection des secteurs à fort potentiel ciblés. La sélection des secteurs prenait en considération les avantages concurrentiels suivants identifiés pour le Maroc : la proximité avec l'Europe, les progrès conséquents réalisés en signant et en mettant en œuvre les ALE, la qualité de vie au Maroc, la qualité des infrastructures et la main-d'œuvre moyennement qualifiée de l'économie marocaine (Piveteau and Rougier, 2011). Cet exercice de sélection a conduit à l'orientation vers les six secteurs économiques suivants, connus sous le nom de Métiers mondiaux du Maroc MMM), dans le plan : l'aéronautique, la délocalisation (activité de sous-traitance notamment dans les services), l'industrie alimentaire, le textile, l'électronique et l'automobile. Le plan comprenait également la création de « Med zones », des zones industrielles axées sur l'aéronautique, l'électronique et l'automobile, c'est-à-dire des secteurs principalement stimulés par les IDE européens et les accords de sous-traitance. Des cibles ambitieuses ont été définies dans le Plan d'émergence, notamment la contribution des secteurs ciblés jusqu'à 70 % de la croissance industrielle avant 2015 et la création de 440 000 emplois, dont 240 000 emplois directs.

Le cadre de travail du Plan d'émergence a été affiné et mis à jour en 2009 avec l'adoption du Pacte national pour l'émergence de l'industrie (PNEI). Le PNEI était encore plus axé sur la compétitivité et les politiques transversales, en identifiant de nouveaux secteurs ciblés. Les politiques transversales comprenaient l'amélioration de l'environnement économique, l'organisation de formations axées sur la demande et un soutien à la compétitivité pour les PME. L'agence des PME était responsable de la mise en œuvre de deux programmes de soutien : « Imtiaz » dont l'objectif était de fournir des subventions pour soutenir les PME à forte croissance et « Moussanada », qui fournissait un soutien technique dans différents domaines tels que le marketing, la finance, la gestion de l'approvisionnement, la recherche et le développement, et l'amélioration de la qualité (Hahn and Vidican-Auktor, 2018). Le plan mis à jour comprenait les nouveaux secteurs ciblés ajoutés à la liste créée en 2005 : le secteur pharmaceutique et le secteur des produits chimiques et parachimiques, et détaillait les incitations fournies aux investisseurs

et aux entrepreneurs pour qu'ils s'engagent dans les secteurs ciblés. Le financement provenait principalement du Fonds Hassan II pour le développement économique et social et, pour les grands projets, d'un régime d'accords (Vidican-Auktor and Hahn, 2017 ; Hahn and Vidican-Auktor, 2018). Selon l'étude de Hahn and Vidican-Auktor (2018), le développement et la mise en œuvre du PNEI se basaient sur une collaboration accrue entre différents acteurs, notamment des acteurs du secteur privé, à la différence du Plan d'émergence.

Le Plan d'accélération industrielle (PAI) a été le troisième plan de politique industrielle adopté en 2014 pour la période 2014 – 2020, et représente une réussite pour le PNEI. Il a adopté la même approche que celle du Plan d'émergence et du PNEI : une combinaison de politiques industrielles transversales et ciblées. Le PAI avait pour objectif d'augmenter de 9 points de pourcentage la contribution de l'industrie au PIB (qui est passé de 14 % à 23 % entre 2014 et 2020) et de créer 500 000 emplois tout en diminuant la part du secteur informel et en développant les micro, petites et moyennes entreprises. La mise en œuvre du troisième plan de politiques industrielles adopté au début des années 2000 a été financée par le nouveau Fonds de développement industriel. La liste des secteurs ciblés a été encore affinée et les secteurs suivants ont été ajoutés à la liste du PNEI : les matériaux de construction, les énergies renouvelables, l'industrie électrique, la métallurgie et le travail des métaux, tandis que la transformation alimentaire a été supprimée de la liste. En matière de soutien transversal, le PAI est axé sur la création de clusters et d'écosystèmes, avec une forte contribution du secteur privé (Hahn and Vidican-Auktor, 2018), notamment avec la création d'établissements de formation publics-privés et une collaboration renforcée et améliorée avec les associations patronales. Le plan se focalise également sur la meilleure intégration au sein des chaînes de valeur mondiales en améliorant les liens entre les multinationales et les entreprises nationales, tout particulièrement les PME, mettant ainsi en avant l'importance de l'inclusion et de l'impact des IDE au niveau national.

Le Maroc est considéré comme étant le leader de la région en matière de conception et d'adoption de politiques industrielles depuis que le pays a

adopté une approche systématique pour identifier les priorités des politiques, contrôler et mettre à jour cette approche régulièrement. Toutefois, malgré cela et d'importantes améliorations dans la conception et l'intégration des politiques commerciales entre 2005 et 2015, il existe encore des défis majeurs pour la mise en œuvre des politiques industrielles au Maroc. Par exemple, l'approche de la carotte et du bâton ne figure pas dans les derniers plans, bien que les incitations aient été affinées et révisées, ce qui peut aggraver l'approche de recherche de rente et l'emprise politique des grandes entreprises qui existe déjà au Maroc comme l'indiquent les publications (Piveteau and Rougier, 2011 ; Achy, 2013, Hahn and Vidican-Auktor, 2018). Par ailleurs, la collaboration avec le secteur privé n'est pas encore systématique ni institutionnalisée. Enfin, la transparence de la mise en œuvre actuelle du PAI reste insuffisante, malgré le lancement des contrats de performance (Hahn and Vidican-Auktor, 2018).

Tunisie

À la suite des politiques industrielles mises en œuvre principalement avec la stratégie de substitution des importations dans les années 1960, la Tunisie a mis en œuvre des politiques d'investissement et de promotion des exportations avec l'adoption de la « loi 1972 » et du premier code d'investissement en 1973. Ces deux cadres ne visaient pas de secteurs spécifiques, au moins en théorie. Cependant, leur mise en œuvre était axée sur une sélection de secteurs manufacturiers, principalement le textile, et dans une moindre mesure, la transformation alimentaire et les industries mécanique, électrique et électronique. Le recours à ces stratégies a continué au cours de la période du consensus de Washington et de celle de la libéralisation des échanges, et le régime offshore a contribué, d'une certaine mesure, au succès relatif de certains secteurs comme le textile et l'habillement, la transformation alimentaire et les machines électroniques. Par ailleurs, le pays a investi d'importantes ressources pour développer le secteur du tourisme en fournissant des terrains, des crédits et d'importantes aides au secteur du tourisme. Grâce à ces politiques, le textile et le tourisme représentaient environ la moitié du total des recettes de source étrangère au début des années 1990, le textile représentant environ 30 % et le tourisme environ 20 % (Erdle, 2011). Ainsi,

on peut considérer que la Tunisie a adopté une combinaison de politiques industrielles ciblées et transversales depuis les années 1970, à la suite d'une approche large, axée sur différents secteurs manufacturiers et sur les services.

Cependant, malgré ce succès relatif, la loi 1972 a créé un système à deux vitesses entre les entreprises orientées vers l'exportation et celles orientées vers le marché intérieur, qui ne bénéficient pas de l'ensemble d'incitations généreuses. Différentes évaluations indiquent que ce système crée de fortes distorsions sur le marché et n'a pas conduit à d'importantes améliorations de la productivité. Ainsi, l'étude de Baghdadi et al. (2017) portant sur l'impact du régime offshore sur la productivité des entreprises constate que les performances des entreprises d'exportation et d'importation offshore sont inférieures à celles des entreprises sur le territoire national dans presque tous les domaines, à l'exception de la création d'emplois et de la rentabilité. De plus, les auteurs constatent que les entreprises offshore ont tendance à quitter le marché une fois que les incitations et les exemptions d'impôts cessent. Cette constatation suggère que le régime offshore bénéficie principalement aux entreprises en recherche de rente. Conscientes des distorsions créées par le régime offshore, qui est resté le même pendant plus de quatre décennies, les autorités tunisiennes ont modifié la loi en 2014 et en 2019, en réduisant le niveau des incitations. En 2014, l'exemption totale et temporaire de l'impôt sur les sociétés a été remplacée par un taux préférentiel. En 2019, l'impôt habituel sur les sociétés applicable aux entreprises offshore et aux entreprises établies sur le territoire national a été instauré, sauf pour les activités à haute valeur ajoutée, qui bénéficient d'un taux préférentiel (Ghali and Nabli, 2020).

En 2010, le gouvernement tunisien a adopté la nouvelle stratégie industrielle nommée « Horizon 2016 ». L'élaboration de la stratégie a eu lieu à la suite d'un long processus de consultation avec de nombreuses parties prenantes des secteurs public et privé, sous l'égide du ministère de l'Industrie, de l'Énergie et des PME (Erdle, 2011). L'objectif de cette politique industrielle est de permettre la transition de l'économie vers une économie orientée vers les innovations et fondée sur le savoir tout en tirant profit de la réussite des secteurs historiques

(tels que le textile, la transformation agro-alimentaire et les industries électrique et électronique). Cette stratégie identifie deux niveaux de nouveaux secteurs et activités : a) les services qui complètent le secteur manufacturier, y compris les TIC, les services d'appui aux entreprises et la logistique et b) les activités à forte valeur ajoutée et hautement sophistiquées, notamment les secteurs de l'électronique, de l'automobile et de l'aéronautique, des matières plastiques techniques, l'industrie pharmaceutique et l'industrie paramédicale et les TIC. La stratégie avait pour objectif de doubler les exportations et de tripler les investissements entre 2006 et 2016. Le document de la stratégie n'explique pas comment les secteurs ciblés ont été identifiés, cependant, le nombre croissant d'ingénieurs et le haut niveau de qualification des travailleurs au sein de l'économie tunisienne sont pris en compte. Toutefois, la stratégie n'a jamais vraiment été mise en œuvre à cause de la révolution de 2011.

À la suite de la révolution, la Tunisie a adopté une approche davantage horizontale pour ses politiques industrielles. En 2016, la Tunisie a adopté le Plan national pour le développement (2016-2020), qui a servi de cadre de développement national pour le pays après 2011. Le plan a été adopté à la suite d'un dialogue intense entre le public et le privé et d'une série de consultations organisées dans presque toutes les régions. Une attention toute particulière a été portée sur le développement régional, qui a été l'une des causes premières de la révolution de 2011. Les réformes proposées couvraient une large gamme de sujets, de la numérisation des services gouvernementaux, à la diversification économique, en passant par la réduction des inégalités entre les régions. Le Plan national pour le développement (2016-2020) indique qu'il est nécessaire de « se concentrer sur des activités prometteuses à fort potentiel de renouvellement et offrant d'importantes possibilités d'investissement ». Ces activités comprennent les appareils de communication, les systèmes de paiement électronique, les composants pour avions et automobiles, les biotechnologies, les nanotechnologies, les textiles intelligents, les produits agricoles et alimentaires, les produits biologiques et les énergies renouvelables. Le Plan national pour le développement est divisé en un plan régional et un plan sectoriel, qui comprennent des plans de mise en œuvre qui définissent les responsabilités des institutions. Cependant, le plan sectoriel ne comprend pas d'axe spécifique sur le secteur manufacturier. Au lieu de cela, il se concentre sur

les activités transversales et sur les TIC et le tourisme. Sur les sept questions du cadre d'évaluation des politiques industrielles, le Plan national pour le développement a un résultat relativement bon sur les questions portant sur le dialogue social et le soutien politique. Cependant, les résultats sont insuffisants en ce qui concerne les autres aspects essentiels, tels que la sélection claire des secteurs ciblés, la transparence et les conditions d'octroi des incitations.

Les autorités n'ont pas formellement adopté de nouvelle politique verticale qui identifie des secteurs stratégiques prioritaires, cependant, elles ont mis en œuvre plusieurs programmes offrant un soutien financier et technique à l'aide de donateurs. Ainsi, la Tunisie a mis en œuvre un Programme de mise à niveau en 1995, visant à améliorer la compétitivité du secteur manufacturier, et qui était financé par le Fonds de développement de la compétitivité (FODEC), grâce à la contribution de plusieurs donateurs. Ce programme repose principalement sur des subventions accordées aux entreprises industrielles. Il vise à soutenir les entreprises par rapport à deux points spécifiques : a) faire face aux contraintes de l'environnement commercial et b) améliorer la compétitivité des entreprises en diminuant les coûts, en adoptant des méthodes innovantes et en mettant à niveau leurs capacités techniques. Le programme fournit principalement des subventions et des aides financières pour que les entreprises aient accès à une assistance technique ou modernisent leurs moyens de production. L'étude de Marouani and Marshalian (2020) porte sur l'impact de ce programme sur les entreprises et constate qu'il a uniquement bénéficié aux petites entreprises en matière d'augmentation de salaires et de création d'emplois. Au sein des petites entreprises, l'augmentation des salaires a été de 10 % à 17 %, avec une création nette d'emplois. Au contraire, dans les grandes entreprises, les salaires ont baissé et le programme n'a pas eu d'impact majeur sur les emplois. Malgré l'importance de ce programme, et comme l'indique l'étude de Ghali and Nabli (2020), il n'est pas possible de considérer qu'il s'agisse d'une politique industrielle verticale, bien qu'il soit axé sur le secteur manufacturier. Il ne se concentre pas sur des secteurs manufacturiers spécifiques à fort potentiel, mais adopte une approche plus large. En matière de soutien horizontal pour le secteur manufacturier, les autorités tunisiennes

ont également mis en place un programme de promotion des exportations, le Fonds d'accès aux marchés d'exportation (FAMEX) en 2005. Le programme consiste à fournir des subventions aux entreprises tunisiennes selon leur profil pour les aider à développer leurs exportations. Un autre programme intéressant mis en œuvre en 2013 est le Programme pour la compétitivité et l'innovation industrielle (CIIP). Le CIIP a pour objectif de renforcer les clusters sectoriels existants, notamment en appuyant les mécanismes de dialogue entre le public et le privé. Lors de sa phase pilote, le programme s'est concentré sur quatre secteurs : l'industrie pharmaceutique, le textile et l'habillement, les services informatiques et le tourisme médical. Ce programme a pour objectif de résoudre les freins spécifiques à certains secteurs et peut être considéré comme étant un instrument vertical. Cependant, ce programme est à l'initiative de donateurs sur différents pays et il n'est pas possible de le compter comme une politique industrielle nationale. De manière générale, comme l'indique l'étude de Mouelhi and Ghazali (2020), la mise en œuvre de ces programmes et de cet appui à l'industrie n'a pas bénéficié des moyens nécessaires, ce qui a entraîné des problèmes de coordination à cause de la fragmentation des différents programmes sans stratégie et vision globales claires.

Toutefois, en 2018, la Tunisie a adopté la politique Startup Tunisia, qui axée sur les services et que l'on peut considérer comme une politique industrielle moderne. Startup Tunisia est un cadre légal visant à identifier un ensemble d'incitations fiscales et financières destinées aux nouvelles entreprises innovantes et enregistrant une forte croissance (établies depuis moins de huit ans). Le cadre Startup Tunisia a été adopté par l'Assemblée des représentants du peuple tunisien en 2018 et a été mis en œuvre à partir de 2019. En théorie, ce cadre n'est pas axé sur des secteurs spécifiques. Cependant, ce cadre est sous la responsabilité du ministère des Technologies de la communication en charge du secteur des technologies de l'information et des communications (TIC), et le critère d'admissibilité (l'innovation) indique que ce cadre est principalement destiné au secteur des TIC et autres activités de haute technologie. Le cadre Startup Tunisia est le résultat de près de trois ans de consultations poussées avec les différentes par-

ties prenantes. De manière non conventionnelle, le cadre Startup Tunisia a commencé en tant qu'initiative du secteur privé et a par la suite été adopté par le ministère des Technologies de la communication. Deux ministres se sont succédé au ministère des Technologies de la communication pendant sa phase de conception. Ces deux ministres ont fait du cadre Startup Tunisia leur priorité et lui ont donné une équipe dirigeante expérimentée. La mise en œuvre du cadre dispose d'un financement dédié provenant du gouvernement ainsi que de donateurs, notamment la Banque mondiale. Le cadre Startup Tunisia remplit presque toutes les caractéristiques décrites par l'étude de Rodrik (2008) :

► **Intégration:** le cadre comprend des acteurs du secteur public et du secteur privé dès sa conception. Une consultation systématique et périodique avec le secteur privé a lieu pendant la mise en œuvre, avec l'établissement d'un conseil consultatif composé d'acteurs du secteur public et du secteur privé qui participent à la sélection des entreprises qui bénéficient du soutien.

► **Approche de « la carotte et du bâton »:** le soutien fourni est limité dans le temps (les start-ups doivent être établies depuis moins de huit ans) et est soumis à des conditions de performance. Le conseil consultatif contrôle annuellement la performance des entreprises bénéficiaires.

► **Transparence:** Le cadre Startup Tunisia est bien documenté et jouit d'une importante publicité,²⁵ notamment par le biais d'un site web dédié qui explique sa genèse, les incitations fournies, les critères d'éligibilité et les résultats atteints. La mise en œuvre de Startup Tunisia a commencé en avril 2019, avec une gouvernance et un mécanisme de mise en œuvre clairs. De plus, la mise en œuvre du cadre s'accompagne de mécanismes d'évaluation et de contrôle et d'un recueil de données clairs qui permettent d'évaluer la politique et son impact.

Liban

Les politiques industrielles et économiques du Liban ont suivi une voie semblable à celle des autres pays de la région dans les années 1990. Cependant, elles ont été fortement affectées par la guerre civile de 1975 à 1990. De nos jours, l'économie du Liban est principalement axée sur les services, et ne laisse qu'un petit rôle au service manufacturi-

²⁵ Pour de plus amples informations sur Startup Tunisia, consultez le rapport annuel : <https://startup.gov.tn/sites/default/files/11-2021/Startup-Act-Annual-Report2020-2019-.pdf>.

er, comme le montre la contribution des différents services au PIB en valeur ajoutée. On peut noter le rôle important joué par les secteurs du BTP, de l'immobilier et du tourisme dans l'économie.

Les politiques industrielles ciblées n'ont jamais été une priorité pour l'économie du Liban (Atallah and Srouf, 2014) et les autorités se sont principalement concentrées sur les politiques d'investissement transversales, de façon à développer le secteur privé, ainsi que sur les mesures de libéralisation des échanges présentées dans la section précédente. Ainsi, en 1995, l'Agence pour le développement des investissements au Liban (IDAL) a adopté une stratégie de zones industrielles de façon à développer le secteur manufacturier et l'industrie dans différentes régions pour attirer les investissements par le biais d'un ensemble d'incitations et de services. Aujourd'hui, le Liban possède 131 zones industrielles, principalement à Beyrouth et dans le nord du pays (Banque mondiale, 2016a). Le Liban a également établi la zone franche logistique de Beyrouth en 2007, opérée par le Port de Beyrouth, dans le but d'attirer les IDE. En 2008, le gouvernement a également établi la zone économique spéciale de Tripoli (ZEST), visant à attirer les investissements locaux et étrangers dans le secteur manufacturier. Les investisseurs de ces zones reçoivent des incitations parmi les plus généreuses au monde, avec des exemptions de taxes non limitées dans le temps, y compris sur l'impôt sur les sociétés, les contributions à la Sécurité sociale et les droits de douane (Banque mondiale, 2016a).

Territoires palestiniens occupés

L'économie et l'industrie palestiniennes sont très restreintes par l'occupation israélienne. Cela se manifeste sous la forme de contrôles sur les importations de matériaux et d'intrants, ainsi que l'interdiction de construire des zones industrielles (Morrar and Gallouj, 2016). Cela freine gravement le développement d'un secteur manufacturier très dynamique dans les Territoires palestiniens occupés et la mise en œuvre de politiques industrielles efficaces. Cependant, malgré ces défis structurels, dans les années 1990, les autorités palestiniennes ont conçu et mis en œuvre un ensemble de politiques visant à soutenir le processus de convergence et à développer l'économie locale.

Dans les années 1990, et à la suite de la vague de libéralisation des échanges dans la région et dans le monde, l'Autorité nationale palestinienne s'est attelée à concevoir et à mettre en œuvre des politiques industrielles, principalement transversales, axées sur l'amélioration de l'environnement commercial. Ainsi, en 1998, les autorités ont adopté la loi sur les zones franches industrielles et la loi sur la promotion des investissements afin de promouvoir des industries orientées vers l'exportation (Morrar and Gallouj, 2016).

Récemment, les autorités palestiniennes ont adopté une approche plus ciblée pour leurs politiques industrielles. Ainsi, la stratégie nationale d'exportation (National Export Strategy – NES) adoptée en 2014, avec le soutien de l'Union européenne et l'assistance technique du CCI, est axée sur huit sous-secteurs ciblés : pierre et marbre ; huile d'olive et viandes transformées ; fruits et légumes frais et herbes ; chaussures et cuir ; textile et habillement ; meubles ; tourisme ; et technologies de l'information et des communications (TIC). Ces secteurs ont été sélectionnés selon leur performance commerciale (dynamique des exportations et dynamique de la demande mondiale pour un produit donné), l'impact socioéconomique potentiel sur l'emploi, ainsi que d'autres considérations qualitatives. La NES comprend également un ensemble d'interventions transversales, notamment pour améliorer le dialogue entre le public et le privé de façon à combler l'écart entre les politiques économiques et la réalité du marché et à renforcer l'efficacité des prestations. La NES a été développée à la suite de consultations poussées avec les acteurs du secteur privé, comme l'indique le document de la stratégie, et est mise en œuvre à l'aide d'un cadre institutionnel et d'un plan d'action clairs. Ainsi, la NES recommande de créer le Conseil palestinien des exportations (Palestinian Export Council – PES) pour non seulement contrôler la mise en œuvre de la stratégie, mais également servir de plateforme formelle de dialogue entre le public et le privé. La NES indique que le PES devrait être co-présidé par des représentants du secteur public et du secteur privé pour garantir une inclusion formelle et continue de l'opinion du secteur privé. Enfin, le document identifie un plan d'action clair doté d'un budget estimé pour chaque intervention. Dans sa conception, la NES ne remplit pas certains critères identifiés dans le cadre d'évaluation, notamment l'utilisation d'une

méthodologie claire pour sélectionner les secteurs économiques. Cependant, on peut se demander si la sélection des entreprises bénéficiaires fait appel à l'approche de la carotte et du bâton et s'il existe des mécanismes de contrôle et d'évaluation mis en œuvre qui permettent le recueil et l'évaluation des données de la NES, avec une publication périodique des résultats.

Algérie

Les politiques industrielles et d'industrialisation en Algérie ont historiquement été liées à l'exploitation des ressources naturelles du pays. Depuis son indépendance en 1962, ce pays exportateur de pétrole s'est concentré sur le développement des industries lourdes et d'État, à l'aide de politiques de substitution des importations qui comprenaient des tarifs douaniers élevés et des quotas sur les importations. Ces politiques étaient axées sur le développement des grandes entreprises publiques économiques et ne permettaient pas une forte participation de l'État. L'étude de Begga and Merghit (2014) indique dans les années 1970, l'Algérie a investi environ la moitié du son PIB pour développer l'industrie nationale d'État. À l'instar d'autres pays de la région, et devant faire face à d'importantes difficultés économiques, notamment la grave crise du pétrole en 1986, le pays a mis en œuvre des réformes de libéralisation et d'ajustement structurel dans les années 1990. Ces dernières se sont terminées par la réforme de convertibilité des transactions courantes en 1997 et une vague de privatisation des entreprises publiques économiques (EPE). L'industrie était dominée par des EPE peu productives et inefficaces et était devenue un poids important pour l'État, déjà en difficulté (Joffe, 2002). Par conséquent, au début des années 1990, l'Algérie a connu une vague de privatisations des entreprises publiques économiques. Cependant, selon l'étude de Begga and Merghit (2014), cela n'a pas permis d'obtenir les résultats escomptés.

Les autorités ont récemment instauré des politiques à la suite de la crise des cours du pétrole en 2014. L'Algérie a adopté un plan quinquennal d'investissement (2015–2019), axé sur la diversification de l'économie, sur la réduction de la dépendance envers le pétrole et les hydrocarbures et sur la création d'emplois dans les secteurs manufacturiers non pétroliers (Oxford Business Group, 2018). Ce

plan fait appel à une approche hybride à l'aide de politiques transversales et ciblées. Les politiques industrielles transversales visent à améliorer la compétitivité et l'environnement commercial et à développer les PME, notamment à l'aide d'incitations pour favoriser les liens horizontaux et verticaux. Les politiques industrielles ciblées se concentrent sur le développement du paysage industriel et identifient sept secteurs prioritaires : l'industrie sidérurgique ; les industries mécanique et métallurgique, les industries électrique et électronique, l'agro-alimentaire, l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique et les matières plastiques, et les matériaux de construction. De plus, les autorités ont adopté la loi n° 17-02 sur les PME en 2017, qui prévoit des incitations fiscales pour les entreprises qui ont recours aux mécanismes de sous-traitance (Oxford Business Group, 2018). Les informations détaillées sur la conception et la mise en œuvre de ce plan sont rares et son évaluation en est d'autant plus difficile. Malgré cela, ce plan et l'intégration d'interventions hybrides est une première étape vers l'adoption de politiques industrielles qui pourraient aider à diversifier l'économie de l'Algérie.

Libye

Tout comme en Algérie, le développement économique de la Libye est fortement lié au développement de l'industrie pétrolière. Dans les années 1960, les autorités ont mis en œuvre des politiques industrielles, principalement financées par les recettes pétrolières, comme le premier plan quinquennal de développement (1963–1968) qui comprenait des mesures importantes pour améliorer la productivité de l'agriculture et développer le secteur manufacturier. En Libye, le secteur manufacturier et le secteur des exportations sont quasiment inexistants en dehors de l'industrie pétrolière. De plus, les politiques industrielles n'ont jamais été une priorité en matière de politique économique en Libye. Par ailleurs, les infrastructures économiques se sont fortement dégradées pendant la guerre civile et l'incertitude économique reste très forte. Une initiative lancée par le Libya Institute for Advanced Study nommée « Libya Vision 2020 » (Vision pour 2020 de la Libye) s'efforce à fournir une vision économique claire pour le pays, notamment en ce qui concerne le développement industriel. Cependant, cette initiative reste théorique à cause de la guerre civile continue et aux incertitudes qui planent sur le pays.

Résumé

Dans l'ensemble, le Maroc et l'Égypte se démarquent dans la région comme étant les pays qui se sont le plus appliqués à concevoir et à mettre en œuvre des politiques industrielles qui allient les interventions transversales et ciblées. Le Maroc est le seul pays à avoir conçu et mis en œuvre un processus d'autocritique répété et à compiler une liste à jour de secteurs et d'interventions ciblés en fonction des changements économiques identifiés. La Tunisie a récemment adopté et mis en œuvre une politique industrielle bien conçue axée sur le secteur des technologies de l'information et des communications (TIC) dans les services. Cependant, la période allant de 2000 à 2018 a été marquée par des politiques industrielles non structurées davantage influencées par des programmes financés par des donateurs, au lieu de politiques globales clairement définies. La révolution de 2011 n'a pas créé un nouvel élan pour des politiques industrielles efficaces dans le pays en dehors du cadre Startup Tunisia et a compromis la mise en œuvre de la stratégie industrielle Horizon 2016 qui semblait prometteuse et qui visait à développer les capacités du secteur manufacturier. La Jordanie et le Liban se sont principalement concentrés sur des politiques transversales, malgré de récents changements en Jordanie, et leurs plans et programmes industriels et économiques ont été fortement affectés par différentes guerres dans la région, notamment la guerre civile syrienne qui a commencé en 2011, et la formation de l'État islamique en 2014. Il existe des signes prometteurs pour les Territoires palestiniens occupés, malgré l'impact considérable sur les politiques industrielles de l'occupation israélienne et de la série de conflits dans la région. Les Territoires palestiniens occupés ont entrepris d'adopter et de mettre en œuvre des politiques industrielles efficaces, comme le montre l'adoption de la Stratégie nationale d'exportation en 2014. Enfin, pour les pays exportateurs de pétrole de la région, on peut constater des mesures intéressantes allant dans le sens des stratégies de diversification. Par exemple, en Al-

gérie, l'adoption du Plan d'investissement (2015-2019) vise à développer le tissu industriel dans sept secteurs prioritaires du secteur manufacturier. Toutefois, en Libye, le conflit civil en cours est un frein majeur à tout plan ou vision économique à long terme, malgré des initiatives intéressantes comme le plan économique « Libya Vision 2020 » (Vision pour 2020 de la Libye), principalement porté par l'ONU, la société civile et les acteurs du secteur privé.

Cependant, la conception des politiques industrielles peut être considérablement améliorée dans tous les pays de la région, y compris en Égypte et au Maroc (tableau 9). Les principales lacunes restantes concernent les conditions des aides fournies aux entreprises (approche de la carotte et du bâton), l'intégration et le dialogue social avec le secteur privé, ainsi que la transparence de la mise en œuvre. Dans la plupart des pays de la région, il existe un certain dialogue entre le public et le privé. Cependant, un dialogue efficace exige des plateformes formelles, des prises de décision et des délibérations transparentes et fréquentes, conditions qui restent un point faible pour la plupart des pays de la région. La mise en œuvre et sa transparence sont des lacunes importantes. Il n'existe que peu d'informations sur les mécanismes de mise en œuvre, ce qui suggère qu'il reste beaucoup à faire en matière de transparence et de mécanismes de contrôle et d'évaluation dans la région. L'exemple du cadre Startup Tunisia est un bon exemple de mise en œuvre efficace et transparente dans la région. Pour la plupart des pays, l'engagement financier exact concernant la mise en œuvre des politiques industrielles n'est pas disponible. Cependant, il est important de souligner que toute politique industrielle efficace prend du temps et nécessite un engagement, une stabilité politique et d'importantes ressources financières.

► **Tableau 9: Évaluation du processus de conception et de création des politiques industrielles dans la région**

Critère d'évaluation	Pays							
	Pays partenaires du programme IECI				Autres pays de la région			
	Égypte	Jordanie	Maroc	Tunisie	Algérie	Libye	Liban	Territoires palestiniens occupés
Selection of sectors/self-discovery process	+	o	+	o	-	-	-	o
Actionability	o	-	o	o	-	-	-	+
Carrots and sticks	-	-	-	o	-	-	-	-
Embeddedness	-	-	-	o	-	-	-	-
Political support	+	-	+	o	-	-	-	o
Financial commitment	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Transparency/institutional settings	-	-	-	o	-	-	-	-

Légende : + = bon ; o = passable ; - = à améliorer.

2.2 Examen des politiques d'emploi et des mécanismes institutionnels sous-jacents

2.2.1. Examen des politiques d'emploi

Tous les pays ne disposent pas de politiques nationales d'emploi (PNE) distinctes et explicites. Certains pays intègrent les mesures d'emploi au sein des plans de développement nationaux, alors que d'autres pays les intègrent à d'autres politiques nationales.

Différentes incitations favorisent l'adoption des PNE. Tout d'abord, la crise de l'emploi a mis les politiques d'emploi à l'ordre du jour à partir du début des années 2000. Au Maroc, par exemple, la croissance relativement soutenue des dernières années n'a pas suffi à créer assez d'emplois, ni en quantité, ni en qualité. Cette situation nécessite une action publique proactive et explicite en matière d'emploi, c'est-à-dire une stratégie d'emploi. La stratégie nationale pour l'emploi prend en compte la nature transversale de l'emploi et la nécessité d'utiliser une large gamme de mesures transversales avec des implications macro et micro-économiques et d'intégrer l'offre et la demande en matière de travail pour assurer une redistribution équitable des bénéfices de la croissance pour tous les habitants. Ensuite, les perturbations auxquelles le marché du travail a dû faire face à cause de la pandémie de COVID-19 en 2020 ne font que confirmer le rôle essentiel des politiques d'emploi, non seulement pour atténuer l'impact de la crise à court terme, mais également pour favoriser la reprise économique et renforcer

la résistance de l'économie et du marché du travail aux coups subis à long terme.²⁶ Les politiques nationales pour l'emploi qui sont en cours d'élaboration avec le soutien de l'OIT ont été adaptées pour prendre en compte la réponse à la crise de la COVID-19. C'est le cas pour la Tunisie et le Liban. Enfin, les processus des politiques d'emploi ont été mis à l'épreuve par les crises socioéconomiques qu'ont connu certains pays. Le Printemps arabe, au cours duquel les protestations et les demandes de la population visaient également l'accès à l'emploi, en est un exemple notoire. À partir de 2010, ces événements ont entraîné l'apparition de politiques nationales d'emploi dans les pays arabes, et tout particulièrement au Maroc et en Tunisie.

De nombreux pays ont élaboré des politiques pour l'emploi isolées au cours des deux dernières décennies. Certains pays ont officiellement adopté une politique nationale d'emploi (PNE) (l'Algérie, la Jordanie, le Maroc et les Territoires palestiniens occupés), alors que dans d'autres pays, l'adoption d'une telle politique est en cours (au Liban et en Tunisie). D'autres pays ont adopté d'autres types de PNE, par exemple en intégrant leurs objectifs d'emploi au sein de leur plan de développement national ou d'autres stratégies ciblées, telles que des stratégies pour l'emploi rural, l'emploi des jeunes ou l'emploi informel. C'est le cas de l'Égypte, qui possède des plans d'action pour l'emploi des jeunes. D'autres pays comme la Libye n'ont pas lancé de processus, ni adopté de politique.

Les sections qui suivent examinent les politiques pour l'emploi en Tunisie, en Égypte au Maroc et en Jordanie.

²⁶ ILO. 2020. National employment policies for an inclusive, job-rich recovery from the COVID19- crisis, Geneva.

Tunisie

Le Plan national pour le développement 2016–2020 visait à faire de l'emploi l'un des objectifs essentiels des politiques sectorielles, en parallèle avec le développement d'un certain nombre de mesures et de programmes pour stimuler la création d'emplois et aider les demandeurs d'emploi à s'intégrer sur le marché du travail.

L'élaboration de la Stratégie nationale pour l'emploi (SNE) 2020-2030 s'inscrit dans la continuité de l'approche participative et inclusive adoptée lors de la phase d'analyse de l'emploi en Tunisie. La première étape du processus de la SNE a consisté à développer le diagnostic visant à établir des connaissances solides de façon à pouvoir identifier les problèmes et les corriger, et définir des objectifs concrets, ainsi que les interventions politiques nécessaires.

La Déclaration tunisienne pour l'emploi du 29 mars 2016 appelle au développement d'une « stratégie nationale intégrée qui fait de l'emploi l'élément central de toutes les politiques sectorielles et se base sur une approche exhaustive de la question [...], en lançant un ensemble de mesures à court terme qui complète l'approche stratégique pour l'emploi à moyen et à long terme ».

Cette déclaration reprend la même ligne directrice définie dans le contrat social signé en janvier 2013 par le gouvernement et les partenaires sociaux. Ce contrat marque la volonté du gouvernement et des partenaires sociaux de s'éloigner des différentes politiques actives du marché du travail et de se rapprocher d'une stratégie pour l'emploi multidimensionnelle et transversale qui intègre les mesures les plus susceptibles de créer des emplois en quantité suffisante et de qualité suffisante. Cette stratégie rassemble une large palette d'acteurs qui s'impliquent dans l'élaboration des politiques et des mesures d'emploi.

Le ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi, l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) et l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA) ont défini le mécanisme institutionnel à mettre en place pour garantir un processus d'élaboration basé sur un dialogue large, participatif et inclusif. Sa structure s'organise autour d'un comité politique, d'un comité directeur et d'un comité technique. Ces comités tripartites et interministériels rassemblent les acteurs concernés et ont pour objectif de promouvoir la cohérence de leurs actions, tout en guidant

l'élaboration de la future stratégie pour l'emploi. Le premier comité politique, qui s'est tenu le 22 août 2017, a marqué le lancement officiel du processus d'élaboration sous l'égide du chef du gouvernement et en présence du Secrétaire général de l'UGTT et du Président de l'UTICA, de divers ministres et représentants ministériels, parlementaires et des partenaires techniques et financiers.

L'élaboration d'une PNE répond au projet social d'offrir un emploi décent à tous, c'est-à-dire un emploi qui respecte les principes fondamentaux et les droits du travail. Par ailleurs, cet emploi doit garantir les conditions du dialogue social, les prestations de base de la Sécurité sociale et un niveau minimum de revenu jugé socialement acceptable.

Égypte

La révolution de janvier 2011 a mis la question du chômage au centre des préoccupations de la société égyptienne, ainsi que la corruption et le manque de démocratie. Avant la révolution, l'Égypte n'avait pas approuvé de politique ou de stratégie pour l'emploi.

Cependant, certaines mesures de développement des politiques pour l'emploi, des plans d'action et des systèmes d'information sur le marché du travail valent la peine d'être mentionnées. Au cours de la période allant de 2006 à 2010, l'Observatoire égyptien pour l'éducation, la formation et l'emploi a été créé sous l'égide du Centre d'information et d'aide à la décision (IDSC) au sein du cabinet du Premier ministre, avec l'appui de la Fondation européenne pour la formation (EFT). Un comité directeur a été formé pour inclure les représentants des ministères concernés, du secteur privé et de la société civile au sein de l'observatoire. Le concept d'observatoire du marché du travail a été développé et différentes analyses sur le marché du travail ont été réalisées, ainsi que des activités de renforcement des capacités. Ces activités comprenaient des séminaires et des ateliers sur les systèmes d'information du marché du travail et deux visites d'étude pour le personnel en France et aux Pays-Bas.

En mai 2019, le ministère de la Main-d'œuvre et des Migrations a lancé un processus de consultation complet de façon à créer un plan d'action pour la jeunesse, avec le soutien de l'OIT, de la GIZ et des Nations Unies. Le Plan d'action national pour l'emploi des jeunes 2010–2015 visait à

diminuer le chômage des jeunes et à fournir des emplois décents et productifs. Ses principaux objectifs étaient de renforcer la capacité d'insertion professionnelle des jeunes, de créer davantage d'emplois dans les secteurs économiques clés et de résoudre l'inadéquation entre l'offre et la demande sur le marché du travail en améliorant les politiques et les programmes pour l'emploi.

Récemment, la Stratégie nationale pour l'autonomisation des femmes égyptiennes pour 2030, approuvée en mars 2017, a adopté une approche basée sur les droits et se fonde sur les objectifs de développement durable (ODD) et sur la Stratégie de développement durable de l'Égypte pour 2030. La stratégie encourage les rôles de chef de file chez les femmes dans le secteur public et dans le secteur privé et pose l'objectif de 30 % de femmes dans les postes de hauts dirigeants d'ici 2030.

Maroc

La Stratégie nationale pour l'emploi (SNE) 2015–2025 du Maroc est une vision stratégique pour l'emploi préparée par le ministère de l'Emploi et approuvée par le gouvernement. Elle propose une nouvelle approche des politiques d'emploi et a pour objectif d'aller au-delà des politiques actives du marché du travail traditionnelles et de la question du chômage. Elle vise à placer l'emploi au centre de l'action publique et adopte une approche exhaustive qui intègre les dimensions économique, financière, budgétaire et institutionnelle et prend en compte tous les déficits d'emploi et les catégories de population affectées par ces déficits.

La SNE propose un ensemble d'objectifs stratégiques pour promouvoir les emplois productifs et décents au Maroc. Elle vise à :

- assurer un volume d'emploi compatible avec la demande potentielle ;
- réduire les inégalités environnementales et entre les hommes et les femmes (en matière d'éducation et de formation) ;
- réduire les disparités de productivité et de revenus ;
- étendre la protection sociale à tous les travailleurs ;
- assurer une représentation efficace de toutes les catégories de travailleurs.

La SNE a deux objectifs principaux liés aux jeunes et aux femmes. Le premier objectif est de garantir toutes les conditions nécessaires à la création d'emplois suffisants, en quantité et en qualité, de façon à répondre aux attentes des jeunes. Le deuxième objectif est de réduire les inégalités entre les hommes et les femmes, ainsi que les disparités régionales en matière d'emploi.

Les responsables politiques et les parties prenantes au Maroc se sont fixé un délai de dix ans pour répondre aux aspirations des jeunes du pays en termes d'emploi. Cette stratégie nationale pour l'emploi est conçue pour être innovante car elle rompt avec les vieilles politiques fondées exclusivement sur l'intégration des jeunes diplômés en recherche d'un premier emploi grâce à des politiques actives d'emploi. En tant que telle, la SNE s'organise autour de trois principaux axes : a) la promotion d'emplois productifs, b) le développement du capital humain et c) une bonne gouvernance du marché du travail.

La SNE est un projet ambitieux qui implique toutes les principales parties prenantes au Maroc et est soutenue par l'intégralité du gouvernement. Fondé sur une vision et une approche innovantes, et de solides valeurs, et en intégrant des nouvelles méthodes et structures, ce projet social encourage un nouveau modèle social.

La SNE s'accompagne d'une Politique nationale intégrée de la jeunesse (2015–2030) qui a été élaborée après plus d'une décennie de mesures destinées à faciliter l'intégration des jeunes sur le marché du travail mais qui n'ont pas apporté d'améliorations significatives. L'objectif stratégique global est de garantir l'égalité des chances à tous les jeunes Marocains, y compris sur le marché du travail. L'un des cinq piliers de cette stratégie consiste à renforcer les possibilités économiques des jeunes et de favoriser leur insertion sur le marché du travail.

Jordanie

Ces dernières années, le gouvernement de la Jordanie a élaboré différents documents de stratégie ayant des implications pour le marché du travail. La Vision pour 2025 de la Jordanie et le Plan de croissance économique 2018–2022 offrent une orientation générale et donnent la priorité à la création d'entreprises, la réforme du système éducatif et limitent la dépendance envers les travailleurs étrangers. Plusieurs stratégies nationales ren-

forcent l'élaboration de la Vision pour 2025 et du Plan de croissance économique.

Lancée en 2012, la Stratégie nationale pour l'emploi 2011–2020 se donne pour objectif principal « l'amélioration du niveau de vie des Jordaniens, par le biais de la hausse de l'emploi, des salaires, des aides et de la productivité ». Pour atteindre cet objectif, la SNE suggère une approche intégrée qui associe des politiques fiscales, monétaires et d'investissement, ainsi que des politiques d'éducation et d'aides sociales. Ses points d'action sont divisés en trois phases. L'objectif à court terme (jusqu'en 2014) était d'intégrer les chômeurs à l'aide de programmes actifs ciblés sur le marché du travail et de programmes de développement des PME. À mi-parcours (jusqu'en 2017), le secteur éducatif était censé être réformé pour améliorer la transition entre l'école et le monde du travail, et réduire l'inadéquation entre les compétences des chômeurs et celles recherchées sur le marché du travail. L'objectif à long terme (jusqu'en 2020) était axé sur l'augmentation de la productivité par le biais du développement du capital humain et d'une restructuration économique. Le gouvernement de la Jordanie prépare actuellement une nouvelle SNE qui doit être lancée en 2022.

Pour combler l'écart existant, le ministère du Travail met en œuvre le Programme national pour l'autonomisation et l'emploi 2017–2021 (NEEP) qui a pour objectif d'encourager les Jordaniens à rejoindre la population active et à créer des emplois pour les Jordaniens qualifiés. Par ailleurs, ce programme renforce les inspections du travail et le respect de la conformité aux normes de sécurité et de santé au travail, facilite les relations avec les partenaires sociaux et améliore la qualité des services publics pour l'emploi.

La SNE et le NEEP accordent une importance toute particulière au soutien apporté aux femmes et aux jeunes, deux domaines détaillés dans la Stratégie nationale pour la jeunesse (2019–2025) et la Stratégie nationale pour les femmes (2020–2025).

Dans la lignée de la SNE et du NEEP qui se concentrent sur une main-d'œuvre fortement qualifiée, la Stratégie nationale pour le développement des ressources humaines (NSHRD) (2016–2025) a pour objectif d'atteindre les ambitions économiques et sociales de la Jordanie par le biais d'un programme de réformes ambitieux pour tous les secteurs liés à l'éducation.

Rédigée en 2014, la Stratégie nationale d'entrepre-

neurariat et de croissance des PME (2015–2019) vise à stimuler la création d'emplois et la génération de revenus en encourageant la création d'entreprises et en améliorant la performance et la croissance des PME existantes. Cependant, la stratégie et son plan d'action n'ont jamais été officiellement approuvés par le gouvernement. En 2021, sous le patronage du Premier ministre, la Jordan Cooperative Corporation (JCC) a lancé une stratégie nationale pour le mouvement coopératif en Jordanie, avec le soutien de l'OIT. Cette stratégie vise à renforcer le rôle des coopératives pour améliorer le travail décent et la productivité dans différents secteurs économiques du pays.

2.2.2. Mécanismes institutionnels influençant les politiques pour l'emploi dans les pays de la rive sud de la Méditerranée

Au cours des 20 dernières années, les processus de PNE soutenus par l'OIT ont été ouverts à une plus large palette de parties prenantes, pour permettre l'émergence de nouveaux cadres et renforcer le dialogue social de façon à atteindre un consensus sur les solutions pour l'emploi. Les parties prenantes habituelles sont les ministères responsables du travail et de l'emploi ainsi que les organisations patronales et les syndicats. Le dialogue entre les partenaires sociaux tripartites a aidé à définir les processus des PNE, bien que l'étendue des résultats varie d'un pays à l'autre. Au cours des deux dernières décennies, le dialogue social lié à l'élaboration des politiques pour l'emploi a également accueilli de nouveaux acteurs, comme les ministères en charge de l'économie et des finances, ainsi que la société civile. Toutefois, des acteurs importants comme les représentants des travailleurs informels et ruraux ne sont pas toujours associés.

La section qui suit examine les mécanismes institutionnels en place pour élaborer des politiques d'emploi et présente certains avantages et inconvénients du processus.

Les Territoires palestiniens occupés et la Tunisie ont entrepris des discussions sur les politiques d'emploi à l'aide de mécanismes de dialogue social tripartite existants, comme indiqué dans le tableau 11. Cependant, si le processus participatif doit faire face à des délais courts, ou si le gouvernement ne reconnaît pas la valeur du dialogue social, les partenaires sociaux ne seront pas très motivés pour s'impliquer pleinement dans le processus. En Tunisie par exemple, l'UGTT, qui est la princi-

pale fédération syndicale, ainsi que des ministères compétents, se sont plaints en 2012 du manque d'implication des parties prenantes. La Stratégie nationale pour l'emploi rédigée à la suite du processus n'a pas été reconnue, ce qui a bloqué son adoption. Il a fallu attendre 2016–2017 pour qu'un nouveau processus d'élaboration d'une stratégie pour l'emploi soit lancé par le gouvernement tunisien.

Dans certains pays, les négociations sur des questions conflictuelles telles que la réforme des retraites, la révision du Code du travail ou les négociations salariales ont été tendues ou bloquées. Dans ces circonstances, les discussions portant sur les politiques d'emploi sont en comparaison plus consensuelles et peuvent servir de point d'entrée pour restaurer le dialogue social et renforcer le tripartisme. Au Maroc par exemple, au moment où le travail sur la stratégie nationale pour l'emploi a commencé, les organisations syndicales venaient de se retirer des négociations sur la révision du

Code du travail.

Au cours des deux dernières décennies, on a pu noter une plus grande implication d'autres acteurs stratégiques au-delà des partenaires tripartites traditionnels. Ces derniers comprennent les autres ministères économiques et sectoriels qui créent des emplois comme l'agriculture, l'industrie, le commerce et les infrastructures. La plupart des pays se sont engagés sur la participation du ministère de l'Économie et des Finances, comme indiqué dans le tableau 10. D'autres acteurs clés pour l'emploi qui sont de plus en plus inclus comprennent les banques centrales (en Jordanie et au Maroc), l'Office national de la statistique (au Maroc), les acteurs régionaux (au Maroc), ainsi que d'autres partenaires techniques et financiers.

► **Tableau 10: Caractéristiques de l'élaboration de la stratégie nationale pour l'emploi (PNE)**

Pays	Année d'adoption	Durée d'élaboration	Participants hors partenaires sociaux et ministères responsables de l'emploi			Dialogue	
			Ministère de l'Économie/des Finances	Société civile	Autres*	Régional	Local
Algérie	2008	n/a	Non	Non	Oui	Non	Non
Jordanie	2011	n/a	Oui	Oui	Oui	Non	Non
Maroc	2015	2 à 3 ans	Oui	Non	Oui	Non	Non
Territoires palestiniens occupés	2020	4 à 5 ans	Oui	Non	Oui	Non	Non

*Peut comprendre les représentants des ministères des différents secteurs, des universitaires, des think tanks, des partenaires de développement, le secteur privé, etc.

Source : D'Achon, Eléonore, Two decades of national employment policies: 2020–2000, Part I: Employment policy design: Lessons from the past, policies for the future. (ILO, 2021).

► **Tableau 11: Modalités d'implication des parties prenantes dans les processus d'élaboration des stratégies nationales pour l'emploi (PNE)**

Pays	Comité politique	Comité directeur	Comité technique	Groupes thématiques	Comités de dialogue social tripartites
Territoires palestiniens occupés (2020)		Un comité interministériel tripartite, dirigé par le ministère du Travail et organisé par les services du gouvernement a été établi pour développer la SNE. Les membres comprenaient des représentants du Secrétariat général du Conseil des Ministres, des ministères du Travail, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de l'Éducation, de l'Industrie, du Développement social, de la Condition de la femme, de l'Entrepreneuriat et de l'Autonomisation, de l'Économie, des Travaux publics et du Logement, du Tourisme et des Antiquités, et de l'Agriculture, ainsi que de la Fédération générale palestinienne des syndicats, de la Fédération palestinienne des chambres de commerce et du Bureau central palestinien des statistiques.		Différents ateliers sectoriels ont été organisés de façon à identifier les priorités pour chaque secteur.	
Tunisie (adoption en cours)	Comité politique : présidé par le chef du gouvernement et composé des directeurs de l'UGTT (syndicats) et de l'UTICA (organisations patronales) et de tous les ministres.	Comité directeur : présidé par le ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi et composé des partenaires sociaux et de sept ministres (Affaires sociales, Économie, Finances, Industrie, Agriculture, Enseignement supérieur et Tourisme).	Comité technique : présidé par le service de l'emploi du ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi et composé des partenaires sociaux et des ministères de l'Emploi, des Finances, des Affaires sociales, de l'Économie, de l'Industrie, de l'Agriculture, de l'Enseignement supérieur et du Tourisme).	Quatre groupes de travail dédiés ont été mis en place : politiques macroéconomiques et sectorielles, développement du capital humain, gouvernance du marché du travail et mise en œuvre de la PNE.	

Source : D'Achon, Eléonore, *Two decades of national employment policies: 2020–2000, Part I: Employment policy design: Lessons from the past, policies for the future.* (ILO, 2021).

Le soutien et les efforts de l'OIT ont également permis d'étendre les discussions sur ces politiques avec d'autres acteurs clés de l'emploi qui étaient précédemment absents des discussions sur les PNE. Parmi ces derniers, on compte les banques centrales (en Jordanie et au Maroc), l'Office national de la statistique (au Maroc), les acteurs régionaux (au Maroc), ainsi que d'autres partenaires techniques et financiers.

Des progrès récents se sont traduits par une plus grande implication des organisations de la société civile (OSC) et des représentants de groupes spécifiques de la population, par exemple, les jeunes en Tunisie et les personnes en situation de handicap en Jordanie. Toutefois, la participation des associations de jeunes, de femmes, de chômeurs et d'autres groupes reste généralement très faible.

Une composante essentielle à la participation est l'accès à l'information. L'un des problèmes est que les analyses diagnostiques de l'emploi et les documents de politiques ont tendance à être longs et intimidants. Avec le soutien de l'OIT, certains ministères ont ainsi essayé de fournir des versions simples et claires destinées aux autres ministères concernés, aux partenaires sociaux, à la société civile et au grand public. Au Maroc et en Tunisie par exemple, l'OIT soutient la publication de versions plus accessibles des stratégies nationales pour l'emploi. De même, le Maroc et la Tunisie ont publié des dossiers de politiques thématiques pour rendre les principales idées des analyses diagnostiques techniques disponibles à un public plus large. Il est nécessaire d'encourager ce genre d'initiatives de simplification des politiques et des études pour permettre aux ministères compétents, aux partenaires sociaux, aux OSC et au

public de participer en toute confiance aux débats sur les politiques.

Certains pays utilisent également de façon efficace les technologies de l'information et des communications pour partager les politiques de l'emploi avec plus de parties prenantes et avec le public. Dans d'autres pays, l'OIT soutient la création de portails et de sites web dédiés contenant pour les documents concernant le processus de consultation ainsi que des diffusions sur le web (comme c'est le cas au Maroc et en Tunisie). Malheureusement, ces sites web sont rarement mis à jour. C'est dans cette optique que certains pays comme la Tunisie se sont projetés au-delà de l'approche de communication traditionnelle, et ont recours aux médias de masse et aux sites web pour renforcer leurs stratégies de communication, promouvoir la visibilité de la PNE et encourager tout un chacun à se l'approprier.

Le cadre des analyses diagnostiques des politiques d'emploi s'est étendu au fil du temps. Ces dernières ne sont plus le domaine exclusif des ministères responsables de l'emploi. La toute dernière analyse diagnostique vise à identifier les contraintes et les possibilités de renforcement d'une croissance inclusive et génératrice d'emplois, ainsi que les problèmes à résoudre de façon à encourager les emplois productifs et décents.²⁷ Ainsi, ces analyses diagnostiques couvrent différents domaines d'intervention qui ont un impact sur l'offre et/ou la demande en main-d'œuvre, ainsi que sur le fonctionnement du marché du travail. De telles analyses diagnostiques complètes ont été réalisées au Maroc et en Tunisie.

Dans de nombreux cas, des études spécifiques ont également été réalisées pour étudier certains aspects plus en détail. Le nombre d'études et leur cadre varient énormément d'un pays à l'autre, en fonction des besoins, des priorités et des écarts à combler. Ces études portent à la fois sur l'emploi et les politiques macroéconomiques, sectorielles ou traitant des inégalités entre les hommes et les femmes, comme cela a été le cas en Tunisie.

Le recueil des données, les méthodes d'évaluation et les approches de modélisation ont également évolué au fil des années. Dans le contexte de la crise de la COVID-19, par exemple, de nouvelles

méthodes de recueil de données et de nouvelles approches analytiques sont apparues pour répondre à l'incertitude croissante et au besoin d'avoir plus d'informations, plus rapidement. Ainsi, des enquêtes téléphoniques rapides sur la population active, qui reposent sur des données dont la périodicité est élevée, ont été réalisées en Égypte, au Maroc, en Jordanie, et en Tunisie, pour ne citer que ces pays. L'OIT a publié des directives pour réaliser des évaluations rapides du marché du travail.²⁸ Suivant ce principe, différentes évaluations ont été réalisées dans différents pays, notamment au Liban et au Maroc.²⁹

Au cours de processus d'élaboration de PNE récents, le soutien de l'OIT s'est concentré sur la mise en place d'un débat tout au long du cycle de vie de la politique, de l'analyse diagnostique initiale à la validation finale. Cela a habituellement pris la forme d'une série d'ateliers sur plusieurs jours, comme cela a été le cas en Tunisie.³⁰ De même, cinq ateliers thématiques ont été organisés au Maroc sur les politiques macroéconomiques et sectorielles, le développement du capital humain, la gouvernance du marché du travail, la mise en œuvre et la régionalisation des PNE. Ces ateliers établissent les orientations stratégiques et suggèrent des réponses opérationnelles aux principaux problèmes liés à l'emploi. Des dialogues semblables ont été organisés dans d'autres pays comme la Tunisie.

Les méthodes et les voies pour participer dépendent des objectifs et de l'étape du processus, du temps et des ressources disponibles, des parties prenantes qui participent, et de leur niveau de participation (politique ou technique, par exemple), comme dans le cas des Territoires palestiniens occupés ou de la Tunisie (tableau 11). En plus des voies de communication formelles, des consultations répétées ont eu lieu en suivant différentes méthodes formelles et informelles, comme les groupes de travail, le partage de commentaires, les discussions bilatérales, les entretiens, les questionnaires et les ateliers, de façon à rassembler une large gamme d'opinions. Le Maroc compte ainsi un comité directeur et un comité technique (tous deux tripartites et interministériels) pour sa PNE, ainsi qu'une série de groupes thématiques pour les parties prenantes. En outre, chaque partie

²⁷ Voir par exemple les analyses diagnostiques réalisées par l'OIT dans le cadre du partenariat entre l'OIT et la Sida pour les rapports sur les pays et leur application de l'ODD 8 et les évaluations rapides de l'impact de la COVID-19 sur l'emploi réalisées par l'OIT.

²⁸ ILO, Technical brief: Rapid Diagnostics for Assessing the Country Level Impact of COVID19- on the Economy and Labour Market - Guidelines, 2020. Pour de plus amples informations sur les évaluations rapides réalisées par différents pays, consultez la page <https://www.ilo.org/emppolicy/areas/covid/lang--en/index.htm>.

²⁹ ILO, Country Assessments, 2020.

³⁰ ILO, Employment Diagnostic Analysis, 2012.

prenante a reçu un questionnaire pour identifier les mesures et politiques existantes au sein de leur périmètre d'action qui soutiendraient les objectifs stratégiques de la PNE. Elles peuvent également identifier les avantages, les inconvénients et les coûts des politiques actuelles et leur impact sur l'emploi. Les consultations et la défense des intérêts politiques ont également pris la forme de tout contact discrétionnaire, ponctuel ou informel (contact téléphonique, courrier, réunion informelle, partage de commentaires ou recueil d'informations ou opinions des parties intéressées).

Le contexte de la COVID-19 renforce plus que jamais la nécessité de développer de nouvelles façons de communiquer à distance avec les parties prenantes et le public et des nouveaux outils pour faciliter les consultations et la participation en ligne. Dans cette optique, davantage d'efforts sont nécessaires pour développer une conception de politique publique innovante, notamment en ayant recours de façon intelligente et efficace aux technologies de l'information et des communications.

Dans certains pays, le fait de nouer des alliances, notamment avec les acteurs qui ont réussi dans le passé à influencer les politiques nationales avec succès, permet non seulement de garantir que les efforts de recherche entre les structures académiques et gouvernementales soient complémentaires, mais s'est également avéré utile pour obtenir l'engagement des acteurs clés sur le marché de l'emploi. Au Maroc, le ministère de l'Emploi a travaillé avec le Haut-Commissariat au Plan et le ministère des Finances pour élaborer les prévisions et les objectifs chiffrés.

Pour garantir l'adhésion des responsables gouvernementaux, la PNE exige que certains intérêts politiques soient mis en avant par le biais de notes de synthèse, de faits, de messages aux médias et en créant des relations. Dans d'autres situations, le soutien du chef du gouvernement a été nécessaire pour démarrer le processus d'élaboration ou le lancement de la PNE, comme ce fut le cas en Tunisie. Parmi les autres façons d'obtenir une mobilisation politique, on peut citer l'intégration de l'emploi en tant que priorité au sein des plans de développement nationaux ou dans les cadres de référence clés de la constitution, comme dans le cas de la Tunisie. En Tunisie, le Contrat social (2013) et la Déclaration tunisienne pour l'emploi (2016) ont été signés par les plus hauts représentants des partenaires tripartites. La déclaration décrit les

onze principes pour orienter les actions en matière d'emploi, notamment la nécessité d'adopter une stratégie d'emploi exhaustive qui couvre tous les aspects de la création d'emplois. La déclaration a été signée par le Premier ministre tunisien, les responsables des organisations syndicales et patronales (l'UGTT et l'UTICA) et en présence du Secrétaire général des Nations unies et du Directeur général de l'OIT. Cela a permis d'établir une base solide pour le processus d'élaboration de la PNE et un point de référence commun pour les points de vue divergents.

Dans certains cas, les processus d'élaboration de la PNE ont également inclus les voix des citoyens et leurs commentaires pour garantir que la PNE réponde aux besoins réels des populations. En Tunisie par exemple, des enquêtes « rapides » sur les jeunes et sur les entreprises ont été réalisées de façon à mieux comprendre les problèmes et les aspirations des jeunes et des entreprises. Par ailleurs, les représentants des associations de jeunes ont été invités à rejoindre certaines discussions de la PNE, notamment celles qui portaient sur l'identification de la vision et les objectifs stratégiques de la PNE.

Ainsi, des responsables moins haut placés peuvent répondre aux besoins locaux d'emplois de manière rapide, ciblée, efficace et adéquate. Au Maroc par exemple, cela a été possible grâce à la participation de représentants régionaux à des ateliers nationaux. De plus, des plans d'action au niveau régional ou provincial ont été développés à la suite de l'adoption de la PNE. En 2017 au Maroc, l'OIT a soutenu le développement de politiques territoriales dans trois régions pilotes : Rabat-Salé-Kénitra, Tanger-Tétouan-Al Hoceïma et Souss-Massa. Au cours d'ateliers ayant eu lieu sur une durée de plusieurs mois, les participants ont identifié les problèmes et les mesures des politiques conjointement, offrant une plateforme pour les négociations régionales et les consultations tripartites entre les autorités publiques et les partenaires sociaux. Ces plans régionaux offrent de nouvelles solutions aux problèmes d'emploi spécifiques aux régions, tout en respectant la stratégie nationale pour l'emploi. Ils permettent également d'aider à résoudre le problème des disparités régionales qui est particulièrement important au Maroc. Cette approche est à présent étendue aux autres régions du pays.

Il est essentiel de rassembler tous les partenaires de la PNE pour une coordination continue tout

au long du processus de planification, mais cela ne va pas de soi. En pratique, les mécanismes de coordination varient. En l'absence de structures tripartites et interministérielles adéquates ou efficaces, de nombreux pays ont établi des comités dédiés à la conception de la PNE, comme on peut le constater en Tunisie. Les processus des PNE de ce pays et d'autres pays ont souligné l'existence de deux conditions importantes : ils doivent être tripartites et interministériels et impliquer les hautes sphères du gouvernement.

Les pays de la région ont connu une croissance relativement élevée entre 2000 et 2009, avant les mouvements sociaux de 2011. Toutefois, cette décennie de croissance s'est accompagnée d'une croissance de la productivité du travail et de l'emploi relativement faible (tableau 12). Les résultats de la période allant de 2009 à 2019 ont été inférieurs à ceux de la période allant de 2000 à 2009, ce qui illustre les importantes difficultés politiques et institutionnelles qu'a connues la région au cours de la dernière décennie. Entre 2009 et 2019, la croissance de l'emploi a été faible, notamment au Maroc et en Tunisie.

2.3 Impact des politiques industrielles, d'investissement et commerciales sur la transformation structurelle et le marché du travail

2.3.1. Changement structurel dans la région

► **Tableau 12: Croissance annuelle moyenne de la productivité du travail, de la valeur ajoutée brute (VAB) et de l'emploi entre 2000 et 2009, puis entre 2009 et 2019 (en pourcentage)**

Pays	Croissance de la productivité du travail		Croissance de la valeur ajoutée brute		Croissance de l'emploi	
	2000-09	2009-19	2000-09	2009-19	2000-09	2009-19
Algérie	-1.5	1.1	3.5	2.6	5.1	1.5
Égypte	-	2.3	5.0	3.4	-	1.2
Jordanie	-	-	6.3	2.6	-	-
Liban	-	-	5.8	1.2	-	-
Libye	-	-	-	-	3.2	1.5
Maroc	2.5	2.6	5.0	3.2	2.4	0.7
Territoires palestiniens occupés	2.3	1.3	4.8	4.4	2.9	3.6
Tunisie	2.5	1.0	4.4	1.8	1.9	0.8

Remarque : Les données disponibles pour l'emploi correspondent à la période allant de 2000 à 2019. Pour pouvoir comparer deux séries temporelles semblables, cette période a été divisée en deux périodes de 2000 à 2009 et de 2009 à 2019. La productivité du travail est définie ici comme la VAB (en USD constants de 2010/total des emplois), car le nombre d'heures travaillées n'est pas disponible.

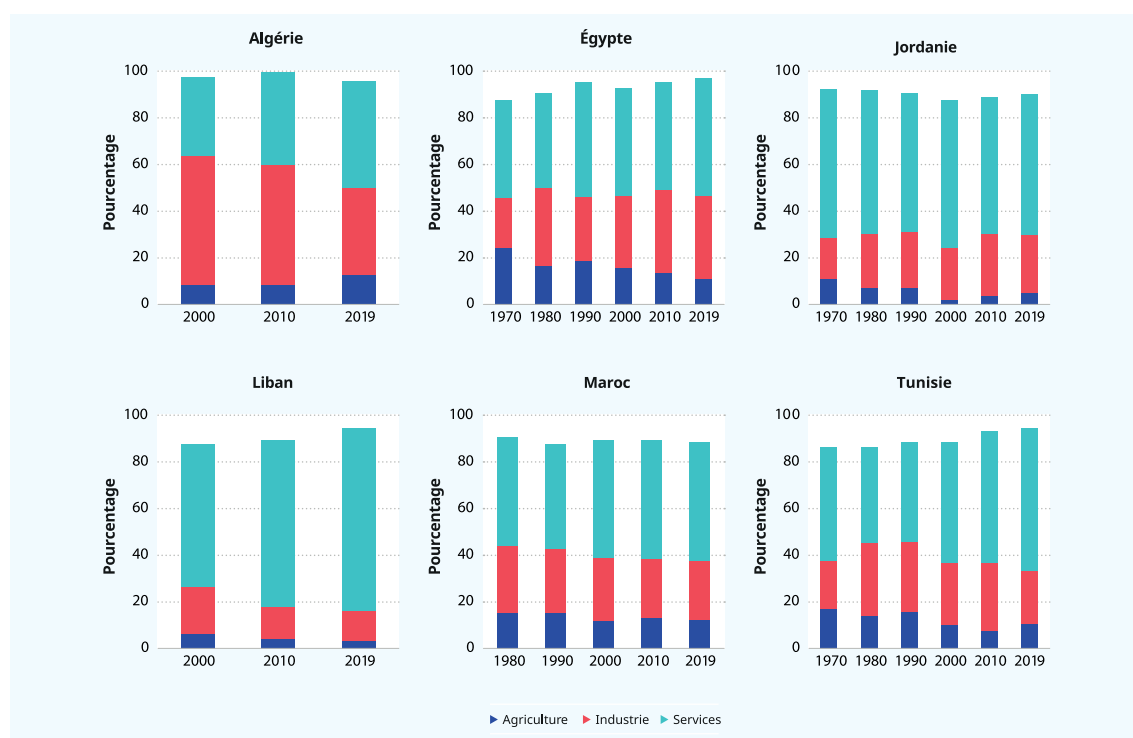
Source : WDI pour la VAB et l'OIT pour les données sur l'emploi. Les données sur l'emploi sont uniquement disponibles entre 2009 et 2019 pour l'Égypte, entre 2017 et 2019 pour la Jordanie et en 2019 pour le Liban. Les données sur la VAB ne sont pas disponibles pour la Libye.

Depuis 2000, la région a connu une transition des emplois du secteur de l'agriculture principalement vers le secteur des services. Dans le meilleur des cas, la part des emplois du secteur manufacturier et de l'industrie est restée relativement stable dans les différents pays. En ce qui concerne les extrants, la contribution des secteurs larges au PIB en valeur ajoutée n'a pas fortement changé dans les différents pays de la région (graphique 35). En matière d'emploi et d'extrants, la plupart des économies de la région sont orientées vers les services, comme c'est le cas tout particulièrement du Liban, dont la part des services dans les extrants a augmenté pour atteindre environ 80 % en 2019.

Le secteur manufacturier, qui a historiquement été le moteur de la transformation structurelle pour les économies plus avancées, dont le poids varie dans les différents pays de la région, reste stable dans le meilleur des cas et est en baisse dans le pire des cas. La part du secteur manufacturier dans les extrants de l'Algérie est la plus élevée de

la région, cependant, sa structure est principalement stimulée par ses industries lourdes liées à la transformation et au raffinage des ressources naturelles, ce qui se note dans la structure des exportations du pays. En Algérie, la part du secteur manufacturier a fortement baissé et est passée de 45,4 % à 23,8 % entre 2000 et 2019. Cela peut peut-être s'expliquer par les résultats de la réforme des entreprises publiques économiques dans les années 1990. La part du secteur manufacturier dans les extrants a augmenté entre 1990 et 2010 en Égypte, en Jordanie et en Tunisie, avec un pic vers 2008 en Jordanie et en Tunisie. Depuis 2010, la part du secteur manufacturier dans les extrants a subi une baisse légère mais continue en Jordanie et en Tunisie, alors qu'en Égypte et au Maroc, la contribution du secteur manufacturier aux extrants a été relativement stable (graphique 36). Dans l'ensemble, la part du secteur manufacturier dans la valeur ajoutée a été inférieure en 2019 à celle de 2000, dans presque tous les pays, sauf en Jordanie et dans les Territoires palestiniens occupés (graphique 37).

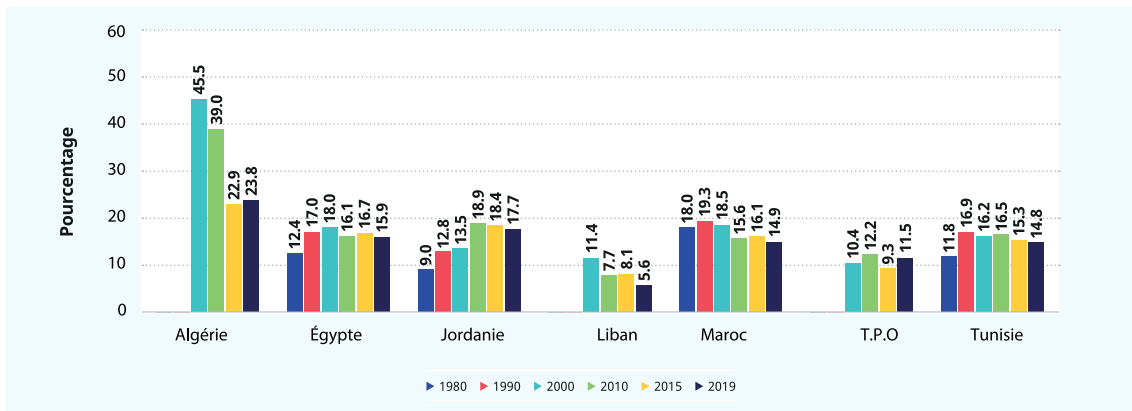
► Graphique 35 : Évolution de la contribution des secteurs au PIB en valeur ajoutée



Remarque : La somme des parts de valeur ajoutée présentées par les Indicateurs de développement dans le monde (WDI) de l'agriculture, de l'industrie et des services ne correspond pas toujours à 100 à cause des SIFIM et des impôts indirects nets. Il est important de noter que dans la base de données, le PIB est mesuré au prix d'acquisition.

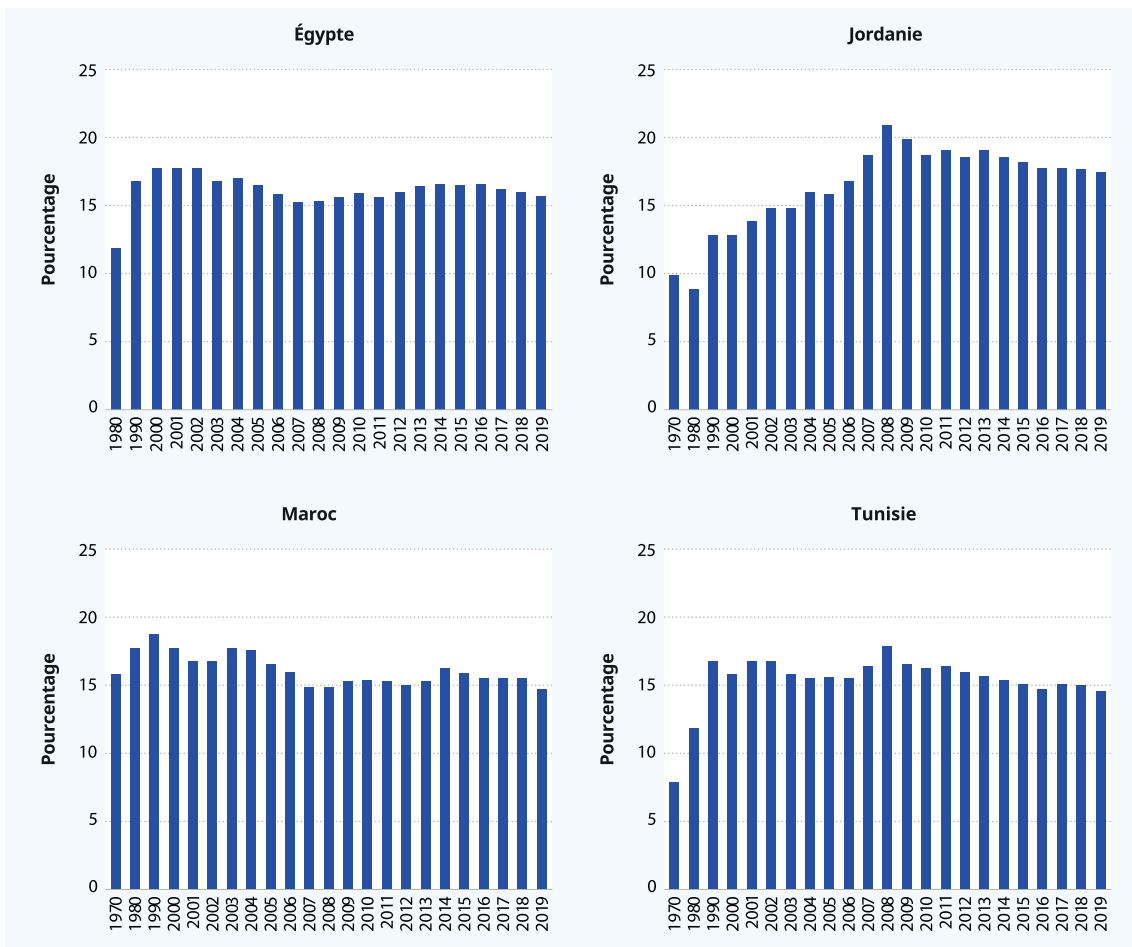
Source : WDI.

► **Graphique 36 : Part du secteur manufacturier dans le PIB en valeur ajoutée dans les pays de la rive sud de la Méditerranée (en pourcentage)**



Source : Source : WDI, données manquantes pour la Libye et données manquantes en 1980 et en 1990 pour l'Algérie, le Liban et les Territoires palestiniens occupés.

► **Graphique 37 : Évolution de la valeur ajoutée du secteur manufacturier exprimée en pourcentage du PIB dans les pays partenaires du programme IECI, entre 1970 et 2019**



Source : WDI.

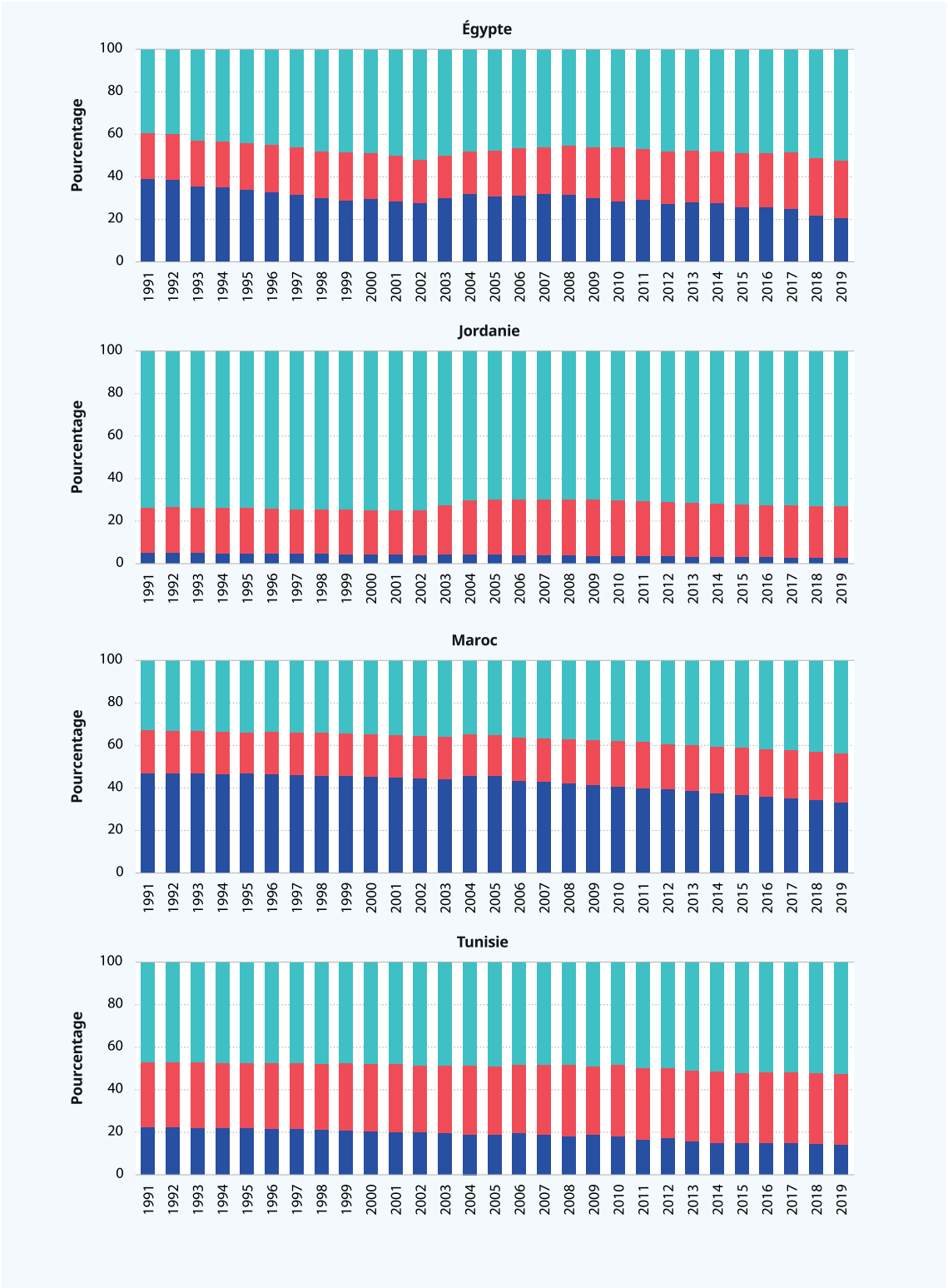
Dans l'ensemble, les pays de la rive sud de la Méditerranée ont connu une transition précoce vers les services, sans avoir recours au changement structurel tiré par le secteur manufacturier, car le PIB par habitant est resté relativement faible dans ces pays à revenu intermédiaire. Si l'on observe la voie de développement qu'ont suivi les pays développés, la transition vers les services a eu lieu dans le cadre du processus de désindustrialisation, avec un PIB par habitant élevé, ce qui n'est pas le cas pour les pays de la région. Cette constatation est confirmée par l'étude de Mouelhi and Ghazali (2020) pour l'Égypte, le Maroc et la Tunisie. Les auteurs ont examiné la transformation structurelle dans ces trois pays entre 1960 et 2010, en suivant la méthode de McMillan and Rodrik (2011b) d'analyse de la répartition de la croissance de la productivité du travail qui vise à identifier la source de la croissance de la productivité du travail et à différencier les effets au sein des secteurs et les effets de la réaffectation de la main-d'œuvre entre les secteurs. Les effets au sein des secteurs sont liés à des améliorations intrinsèques au sein d'un secteur et sont la preuve d'une amélioration des capacités technologiques, non liée à la main-d'œuvre. La réaffectation de la main-d'œuvre se traduit par des gains de productivité liés à la contribution du changement structurel et au déplacement de la main-d'œuvre entre les secteurs. Les auteurs indiquent que le rythme de la transformation structurelle au Maroc, en Tunisie et en Égypte a été plus soutenu avant 1990 qu'entre 1990 et 2010, période pendant laquelle la transformation structurelle a subi un ralentissement, alors que le niveau de développement de ces pays était encore faible avant de rattraper leur retard avec les pays émergents. Autrement dit, ces trois pays ont connu une désindustrialisation précoce, à l'opposé de l'expérience des pays développés.

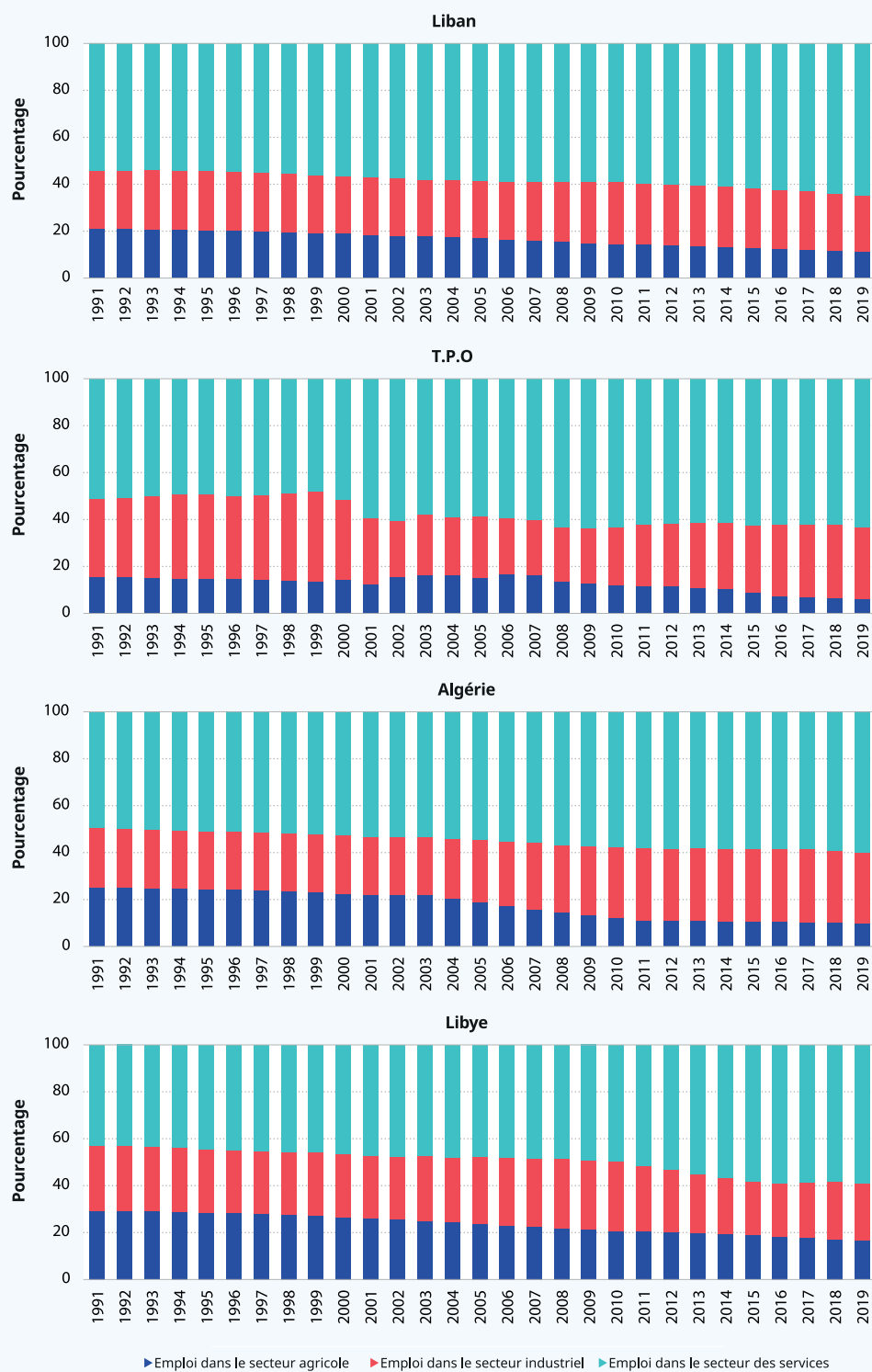
Il existe différentes définitions de la désindustrialisation dans les publications, qui mettent en avant l'évolution de la part du secteur manufacturier dans les emplois ou dans les extrants. Cependant, l'étude de Rodrik (2016) indique qu'il est plus clair de définir la désindustrialisation en termes de part des emplois dans le secteur manufacturier qu'en termes de part du total de la valeur ajoutée. Depuis 1991, dans la plupart des pays de la région, la croissance de l'emploi dans les services a été plus soutenue que celle de l'emploi dans l'industrie (graphique 38), sauf dans le cas de la Jordanie.

Dans la plupart des pays de la région, une partie de la main-d'œuvre a quitté le secteur de l'agriculture pour travailler dans les services. En parallèle, la part des emplois dans l'industrie et dans le secteur manufacturier est restée relativement stable, avec une hausse relativement faible en Égypte, en Jordanie, au Maroc et en Tunisie entre 1990 et 2019, tirée principalement par le BTP. En Jordanie, la part des emplois dans les services est restée relativement stable et à un niveau très élevé depuis les années 1990 (à environ 73 % de la population active). Dans la plupart des pays de la région, on a constaté des signes de hausse de la productivité dans l'agriculture entre 1990 et 2019, la croissance de la contribution de ce secteur au PIB étant plus élevée que la croissance de l'emploi. Cependant, dans le cas de l'industrie (y compris le BTP et les services publics), la croissance de la contribution de ce secteur au PIB a été plus faible que la croissance de l'emploi dans presque tous les pays de la région.

La région connaît une désindustrialisation précoce. Tout d'abord, historiquement, le secteur manufacturier a été le principal tremplin pour faire converger la croissance rapide et la productivité du travail. Ainsi, une désindustrialisation précoce peut balayer toute perspective de croissance rapide, et bloquer les pays de la région dans le « piège des pays à revenu intermédiaire ». Ensuite, comme décrit précédemment dans ce chapitre, la croissance du secteur manufacturier s'accompagne généralement d'une diminution des inégalités, car elle crée une demande en travailleurs peu qualifiés, qui se trouvent en quantité relativement abondante dans les pays de la région. Par exemple, l'étude récente de Ravindran and Babu (2021) constate que les inégalités de revenus augmentent dans le cadre d'une désindustrialisation prématurée si les travailleurs ayant changé de secteur d'activité sont intégrés dans celui des services, tout particulièrement dans le cas d'une hausse des emplois dans les services peu productifs comme le commerce de détail et de gros, les transports, l'hôtellerie et l'hébergement. La transition vers des services fortement productifs peut entraîner les mêmes résultats que ceux du secteur manufacturier en matière de croissance rapide, de convergence de la productivité du travail et de réduction des inégalités. Cependant, elle nécessiterait un renforcement des compétences d'une part conséquente de la main-d'œuvre.

► Graphique 38 : Évolution de la répartition des emplois dans les huit pays de la région, entre 1991 et 2019





Source : WDI.

2.3.2. Impact des politiques industrielles, d'investissement et commerciales sur les exportations et les IDE

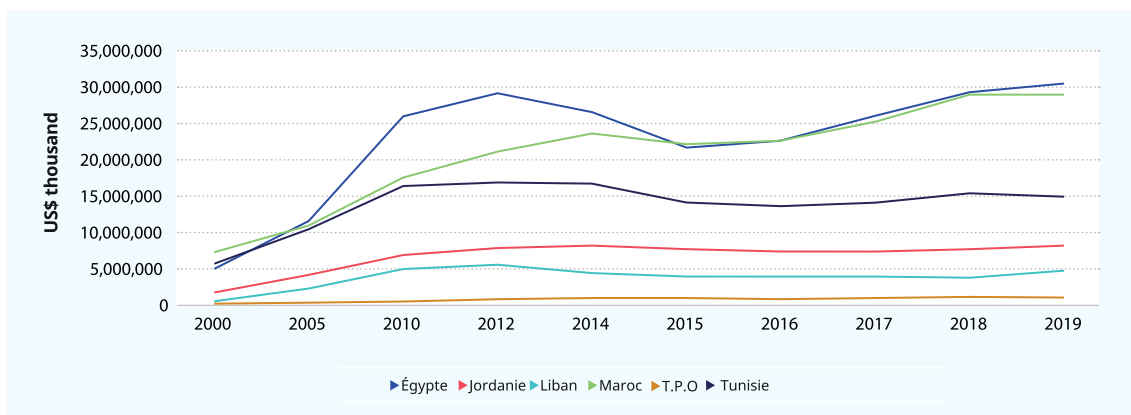
2.3.2.1. Évolution des exportations

Malgré la lenteur relative du changement structurel dans la région, les politiques commerciales et d'investissement ont donné des résultats positifs dans l'ensemble, le niveau des exportations en 2019 (avant la pandémie de COVID-19) étant supérieur à celui de l'année 2000. Cependant, les résultats ont été inégaux dans les différents pays de la région. L'Égypte et le Maroc ont stimulé la hausse des exportations dans la région, ce qui illustre les efforts réalisés par ces deux pays en matière de politiques commerciales, d'investissement et industrielles au cours des dernières décennies. Depuis le début des années 2000, les exportations des deux pays ont énormément augmenté (graphique 39). Cependant, l'instabilité qui prévaut depuis les mouvements sociaux de 2011 a eu des effets négatifs sur la trajectoire de la croissance des exportations : pour les deux pays, la trajectoire à la hausse a pris fin en 2015. La valeur des exportations de marchandises de ces deux pays étaient très semblable en 2019, ce qui est tout à fait remarquable pour le Maroc, compte tenu de la différence de taille de deux économies (le PIB de l'Égypte est 2,5 fois supérieur à celui du Maroc). En Égypte, la réforme des tarifs douaniers a entraîné une forte hausse des échanges pour le pays, avec une augmentation annuelle moyenne de 5 % avant 2004, et de 24 % après cette année, tandis que les importations ont augmenté respectivement de 2 % et de 24 % (Selwaness and Zaki, 2013).

Les politiques commerciales et d'investissement semblent ne pas avoir donné les mêmes résultats en Jordanie, au Liban et en Tunisie (graphique 39). On peut considérer que les exportations de ces trois pays sont stagnantes en termes d'exportation de marchandises. Après les mouvements sociaux de 2011, ces pays ont connu une baisse relative de leurs exportations de marchandises, et celles-ci sont restées à un niveau presque constant depuis 2012. En Jordanie et au Liban, ceci peut s'expliquer par l'impact considérable de la guerre civile syrienne et des conflits régionaux de manière générale. Il est important de noter que les exportations de marchandises à partir des Territoires palestiniens occupés ont connu la plus forte croissance de la région entre 2012 et 2019, avec une hausse de 60 %. Cependant, le niveau de base des exportations était de loin le plus faible de la région, à 775 millions d'USD en 2012.

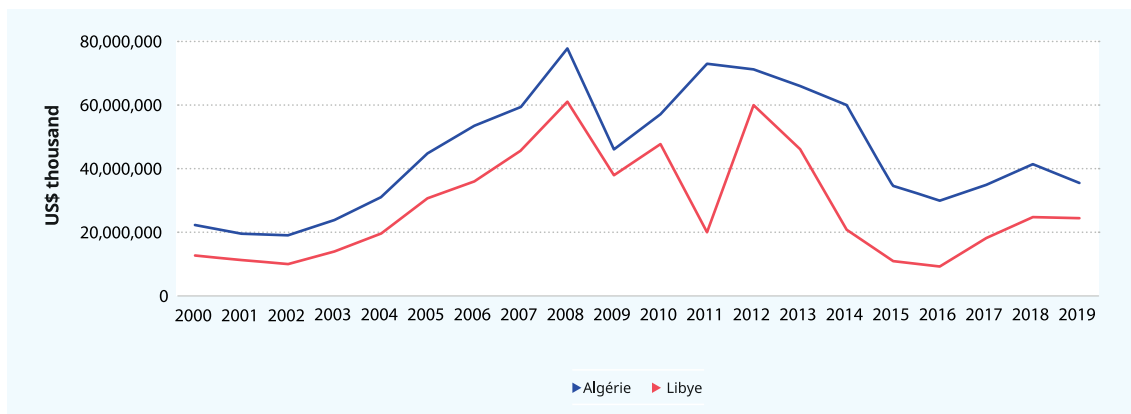
Dans le cas des pays exportateurs de pétrole de la région, les exportations ont fluctué de la même manière en Algérie et en Libye entre 2000 et 2019 (graphique 40). Ceci traduit la forte dépendance de ces deux pays envers le pétrole qui les expose à la volatilité des cours du pétrole, qui a été particulièrement forte depuis 2020 et la crise de la COVID-19. Cela met en lumière qu'il est important, pour ces deux pays, d'investir dans la diversification économique et qu'il est urgent d'adopter des politiques industrielles pour diversifier le panier de leurs exportations et renforcer la compétitivité de leur économie, tout en créant des emplois de qualité pour leur population jeune.

► **Graphique 39 : Évolution des exportations dans les pays non exportateurs de pétrole de la rive sud de la Méditerranée (en milliers d'USD)**



Source : CNUCED.

► **Graphique 40 : Évolution des exportations dans les pays exportateurs de pétrole de la rive sud de la Méditerranée (en milliers d'USD)**



Source : CNUCED.

On constate que les Accords d'association Euro-Méditerranée ont donné des résultats positifs pour l'Algérie, l'Égypte, la Jordanie, le Liban, le Maroc et la Tunisie. Ainsi, l'ALE Euro-Med a eu des résultats positifs pour les échanges, le PIB et le bien-être. De plus, les bénéfices ont proportionnellement été plus élevés pour ces pays que pour l'UE. On estime que les exportations depuis ces six pays vers l'UE ont enregistré une hausse de 15 % et que leurs importations ont augmenté en moyenne de 32 % (Commission européenne, 2021). De plus, on estime que l'impact a été positif pour ces pays en matière de revenus et de bien-être. Le PIB a augmenté de la manière suivante : 0,4 % en Égypte, 0,4 % en Jordanie, 0,6 % au Maroc et 1,5 % en Tunisie, tandis que l'indicateur de bien-être a augmenté de la manière suivante : 0,4 % en Égypte, 0,1 % en Jordanie, 0,4 % au Maroc et 1,5 % en Tunisie.

Historiquement, la Tunisie et le Maroc sont concurrents dans la région. Les deux pays ont des avantages comparatifs relativement semblables, notamment les mêmes ressources naturelles (comme les phosphates) et ils exportent tous les deux vers les mêmes pays (principalement les pays européens). Les deux pays se sont historiquement concentrés sur les mêmes secteurs, en commençant par le textile dans les années 1970 et 1980 et plus récemment sur des secteurs plus complexes exigeant de hautes qualifications comme l'industrie pharmaceutique, l'automobile et l'aéronautique. Néanmoins, au cours de la dernière décennie, la Tunisie et le Maroc ont suivi des trajectoires divergentes, malgré leur niveau d'exportations très semblable avant 2010. Depuis 2009, cette dynamique a changé et les exportations du Maroc ont progressé à un rythme beaucoup plus soutenu que celles de la Tunisie. On peut citer trois raisons principales pour l'expliquer :

- Tout d'abord, le Maroc a signé un ALE avec les États-Unis, qui est entré en vigueur en 2006 et qui a permis de fortement augmenter les exportations du Maroc vers les États-Unis (tableau 13) et lui a permis d'accéder à un marché supplémentaire énorme, ce dont ne bénéficie pas la Tunisie.
- Ensuite, les exportations de produits à base de phosphate³¹ de la Tunisie ont fortement baissé à partir de 2011, à cause de la crise sociale continue dans le bassin minier de Gafsa. Quand au Maroc, qui est l'autre grand producteur et exportateur de phosphate de la région, il a entrepris d'importantes réformes à partir de 2008 pour améliorer la gouvernance et le fonctionnement de l'OCP (Office chérifien des phosphates), l'entreprise d'État qui gère l'exploitation des ressources de phosphate du pays. Par conséquent, la valeur des exportations de produits à base de phosphate était le double de celles de la Tunisie en 2019, alors qu'elle était la même en 2009 (tableau 14). L'augmentation de la différence des exportations de phosphates peut expliquer pourquoi les exportations du Maroc vers l'Europe ont fortement augmenté par rapport à celles de la Tunisie entre 2009 et 2019 (tableau 13).
- Enfin, contrairement à la Tunisie, le Maroc a relativement su diversifier les destinations de ses exportations, notamment en les augmentant vers l'Asie et l'Afrique entre 2009 et 2019. Ainsi, les exportations du Maroc vers l'Asie ont doublé entre 2009 et 2019, tandis que celles de la Tunisie sont restées stables au cours de la même période. Le Maroc a également fortement investi dans les pays d'Afrique subsaharienne au cours de la dernière décennie, en augmentant ses flux d'IDE sortants vers la région, ce qui lui a permis de fortement accroître ses exportations vers le continent africain. À l'opposé de cette dynamique, les exportations de la Tunisie vers l'Afrique ont baissé entre 2009 et 2019.

³¹ Définis comme l'acide phosphorique, les phosphinates et phosphonates, les phosphures, les esters et sels phosphoriques, les engrais phosphatés et les phosphates de calcium.

► **Tableau 13 : Comparaison de l'évolution des exportations de la Tunisie et du Maroc, entre 2009 et 2019 (en millions d'USD)**

	Pays	2009	2019
	Tunisie	12,117.48	13,023.45
	Maroc	10,730.94	22,146.31
Amérique du Nord	Tunisie	399.19	584.91
	Maroc	742.93	2,077.27
Asie	Tunisie	1,185.76	1,174.79
	Maroc	2,906.90	4,953.36
Afrique	Tunisie	2,052.87	1,714.76
	Maroc	1,575.61	2,412.74

Source : Observatory of Economic Complexity.

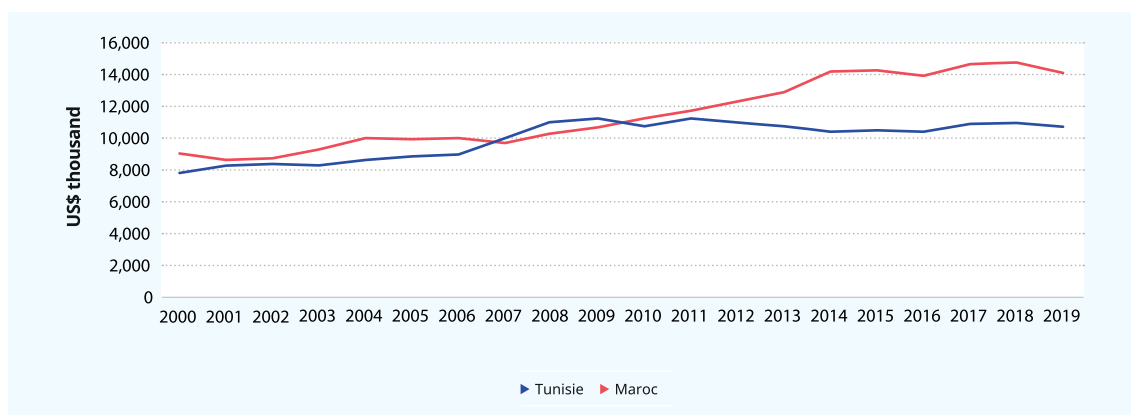
► **Tableau 14 : Évolution des exportations des produits à base de phosphate au Maroc et en Tunisie entre 2009 et 2019 (en millions d'USD)**

Pays	2009	2010	2011	2012	2013	2016	2018	2019
Maroc	16,103.26	20,380.84	24,488.97	24,965.84	26,152.15	26,579.72	34,219.01	32,935.94
Tunisie	15,907.37	17,965.64	19,196.74	18,563.13	19,248.61	15,094.54	17,646.78	16,630.81

Source : Observatory of Economic Complexity.

Fait intéressant, l'évolution de la productivité du travail dans le secteur manufacturier reflète également les voies divergentes de la Tunisie et du Maroc depuis 2010-2011 (graphique 41). Entre 2000 et 2011, la productivité du travail dans le secteur manufacturier (exprimée en UDS constants de 2010) était à un niveau semblable en Tunisie et au Maroc. Cependant, l'année 2011 marque un

tournant, avec une augmentation plus rapide de la productivité du travail dans le secteur manufacturier au Maroc qu'en Tunisie, où elle est restée stable, voire en baisse. Ceci suggère que les politiques industrielles et commerciales mises en œuvre au Maroc ont donné des résultats significatifs, au moins en ce qui concerne les exportations et la productivité du travail.

► **Graphique 41 : Évolution de la productivité du travail dans le secteur manufacturier en Tunisie et au Maroc (en USD constants de 2010)**

La productivité du travail est définie ici comme la VAM (USD constants de 2010/total des emplois), car le nombre d'heures travaillées n'est pas disponible.

Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données des WDI pour la valeur ajoutée et sur les données de l'ILOSTAT pour l'emploi.

Dans la région, l'évolution des exportations nécessitant une main-d'œuvre hautement qualifiée et beaucoup de technologie illustre l'augmentation de la part des produits manufacturés exigeant des qualifications moyennes et beaucoup de technologie, ou des qualifications élevées et beaucoup de technologie, au sein des exportations du Maroc, de l'Égypte et de la Tunisie (graphique 42). Cette évolution témoigne de l'amélioration du niveau de sophistication et des meilleures capacités technologiques de ces économies. Cependant, dans l'ensemble, les pays de la région n'ont pas fortement diversifié le panier de leurs exportations, à l'exception de l'Égypte, du Maroc et de la Tunisie qui montrent des signes encourageants.

En Égypte, la part des produits manufacturés exigeant des qualifications élevées et beaucoup de technologie a fortement augmenté et est passée de 7 % à 21 % entre 2000 et 2019, ce qui indique une modernisation des technologies de production. Cependant, et malgré une relative augmentation de la part des produits manufacturés dans les exportations entre l'année 2000 (38 %) et l'année 2019 (45 %), cette dernière reste très inférieure à la Tunisie (82 %), à la Jordanie (76 %) et au Maroc (71 %). De manière générale, on observe des signes de diversification des exportations en Égypte, avec une baisse de la part des produits pétroliers, qui est passée de 42 % à 21 % entre 2000 et 2019. Les exportations de produits manufacturés ont forte-

ment augmenté, comme c'est le cas des engrais, des matières plastiques, des produits minéraux non métalliques manufacturés et des machines électriques. En 2019, ces produits faisaient partie des 10 premiers produits exportés par l'Égypte. En comparaison, les 10 premiers produits exportés en 2000, hormis les produits pétroliers, ont été les métaux, les fruits et légumes, les céréales, le textile et l'habillement. Les exportations de produits pharmaceutiques ont également subi une hausse entre 2000 et 2019, néanmoins, leur part représentait seulement 1 % du total des exportations en 2019, bien que ce secteur soit une priorité pour les politiques industrielles en Égypte. La hausse des exportations de machines électriques reflète un certain impact positif des politiques industrielles adoptées en Égypte, car les industries de produits électriques et de produits chimiques faisaient partie des secteurs prioritaires dans les politiques industrielles.

La Jordanie est le pays qui a, de loin, la part la plus élevée de produits manufacturés exigeant des qualifications élevées et beaucoup de technologie, cette catégorie représentant environ 39 % du total de ses exportations de marchandises. Par exemple, la Jordanie a une industrie pharmaceutique bien développée qui représentait environ 7 % de ses exportations de marchandises en 2019, la valeur des exportations de ce secteur ayant connu une croissance de 367 % entre 2000 et 2019.

Cependant, la part des produits manufacturés exigeant des qualifications élevées et beaucoup de technologie est restée relativement stable au cours des 19 dernières années en Jordanie (elle était de 37 % en 2000 et de 39 % en 2019), tandis que la part des produits manufacturés exigeant beaucoup de main-d'œuvre et de ressources a fortement augmenté et est passée de 16 % à 27 % entre 2000 et 2019. De même, la structure des produits exportés par la Jordanie n'a pas beaucoup changé. En 2000, les 10 premiers produits exportés par la Jordanie étaient les produits chimiques (les engrais bruts et produits minéraux, les engrais, les produits chimiques inorganiques), les produits pharmaceutiques, les fruits et légumes, les vêtements et l'habillement, les véhicules routiers, les produits minéraux non métalliques, les produits manufacturés divers et les produits en papier. En 2000, les 10 premiers produits représentaient 67,6 % du total des exportations. En 2019, les 10 premiers exportés étaient presque les mêmes, avec uniquement trois nouveaux produits au sein des 10 premiers, parmi lesquels uniquement un produit appartenait à une autre industrie que celles spécifiées en 2000 (l'or pour l'industrie minière). En 2019, les dix premiers produits représentaient 69 % du total des exportations, c'est-à-dire un niveau semblable à 2000.

Au cours des 20 dernières années, le Maroc et la Tunisie ont connu leurs plus grands changements en matière de qualifications et d'intensité technologique nécessaires pour leurs exportations de produits manufacturés. Les deux pays ont enregistré une forte augmentation de la part de produits exigeant des qualifications moyennes et beaucoup de technologie (environ 5 % en 2000 contre 30 % en 2019 pour le Maroc, et 14 % en 2000 contre environ 32 % en 2019 pour la Tunisie). Les deux pays ont également enregistré une forte augmentation de la part des produits manufacturés exigeant des qualifications élevées et beaucoup de technologie. Ainsi, pour le Maroc, la part des produits manufacturés exigeant des qualifications élevées et beaucoup de technologie est passée de 20 % à 22 % entre 2000 et 2019. En Tunisie, la part des produits manufacturés exigeant des qualifications élevées et beaucoup de technologie a augmenté d'environ 7 % au cours de la même période. En parallèle, la part des produits manufacturés exigeant beaucoup de ressources a baissé de plus de 19 % au Maroc et de près de 24 % en Tunisie.

Les politiques industrielles mises en œuvre au Maroc et les secteurs sur lesquels elles sont axées, comme le textile, l'électronique et l'automobile, ont eu d'importants résultats positifs en matière d'exportations. L'industrie automobile a connu la plus forte croissance en matière d'exportations, qui ont été stimulées par les investissements des entreprises d'attache comme Renault, Peugeot-Citroën et le chinois BYD. Cela a entraîné une montée spectaculaire des exportations de produits automobiles (véhicules routiers – CTIC 78) qui sont passés de 22,3 millions d'USD à près de 3,6 milliards d'USD entre 2000 et 2019. L'attention portée sur l'électronique a également conduit à une augmentation importante des exportations de machines électriques, qui sont passées de 817,5 millions d'USD à plus de 5 milliards entre 2000 et 2019, avec la production et l'exportation de fils isolés utilisés comme intrants dans les industries de l'automobile et de l'aéronautique. En 2019, les machines électriques étaient le premier produit exporté par le Maroc et représentaient 17 % du total des exportations, contre 11 % en 2000. La part des produits textiles et d'habillement dans le total des exportations du Maroc a fortement baissé et est passée de 31 % à 13 % entre 2000 et 2019, alors que sa valeur a augmenté de 39 % au cours de la même période. Dans l'ensemble, le Maroc a diversifié ses exportations de marchandises (ses 10 premiers produits exportés étant différents en 2019 et en 2000) et a réussi à traduire ses politiques industrielles et commerciales en résultats concrets au niveau des exportations.

La Tunisie a également connu une certaine diversification de ses exportations de produits entre 2000 et 2019, toutefois, à un rythme beaucoup plus lent que le Maroc. Bien que la stratégie industrielle de 2016 n'ait pas vraiment été mise en œuvre, certains secteurs identifiés dans la stratégie, comme l'électronique, l'automobile et l'aéronautique se sont développés, principalement stimulés par une augmentation des IDE dans ces secteurs. Par exemple, le secteur de l'électronique s'est fortement développé, sa part dans les exportations de la Tunisie ayant doublé entre 2000 et 2019, alors que sa valeur a été multipliée par cinq. De même, l'exportation de véhicules routiers a fortement augmenté et est passée de 54 millions d'USD à 521,6 millions d'USD entre 2000 et 2019, et sa part dans les exportations est passée de 0,9 % à 3,5 % entre 2000 et 2019. Les exportations de l'industrie aéronautique

ont également fortement augmenté, notamment avec les pièces aéronautiques (catégorie : autres équipements de transport) qui ont représenté plus de 330 millions d'USD en 2019, contre seulement 28,8 millions d'USD en 2000.³² Les dix premiers produits exportés par la Tunisie ont connu l'apparition de nouveaux produits tels que les appareils de télécommunication et d'enregistrement du son, les exportations de ces produits ayant augmenté et étant passées de 30 millions d'USD à 458,5 millions d'USD entre 2000 et 2019. Toutefois, les exportations des secteurs historiquement importants en Tunisie, comme le textile et l'habillement et les produits à base de phosphate ont soit stagné, soit fortement baissé. Ainsi, les exportations du secteur de l'habillement et des vêtements sont restées presque constantes entre 2000 et 2019, tandis que les exportations de produits à base de phosphate ont fortement baissé depuis 2011.

La structure des exportations de produits manufacturés au Liban a connu de petits changements, avec, dans l'ensemble, une baisse de leur part dans les exportations de marchandises et une baisse de la part des produits exigeant beaucoup de main-d'œuvre et de ressources. La structure des produits exportés par le Liban n'a pas beaucoup changé entre 2000 et 2019. Les exportations du pays sont principalement l'or et les articles manufacturés divers (principalement la bijouterie et les diamants, ainsi que les armes et les munitions, selon l'Observatory of Economic Complexity), qui représentaient 34 % de ses exportations de marchandises en 2019. La croissance de certaines exportations dans les secteurs manufacturiers a été faible, notamment les articles de papeterie, les machines électriques, l'habillement et les vêtements.

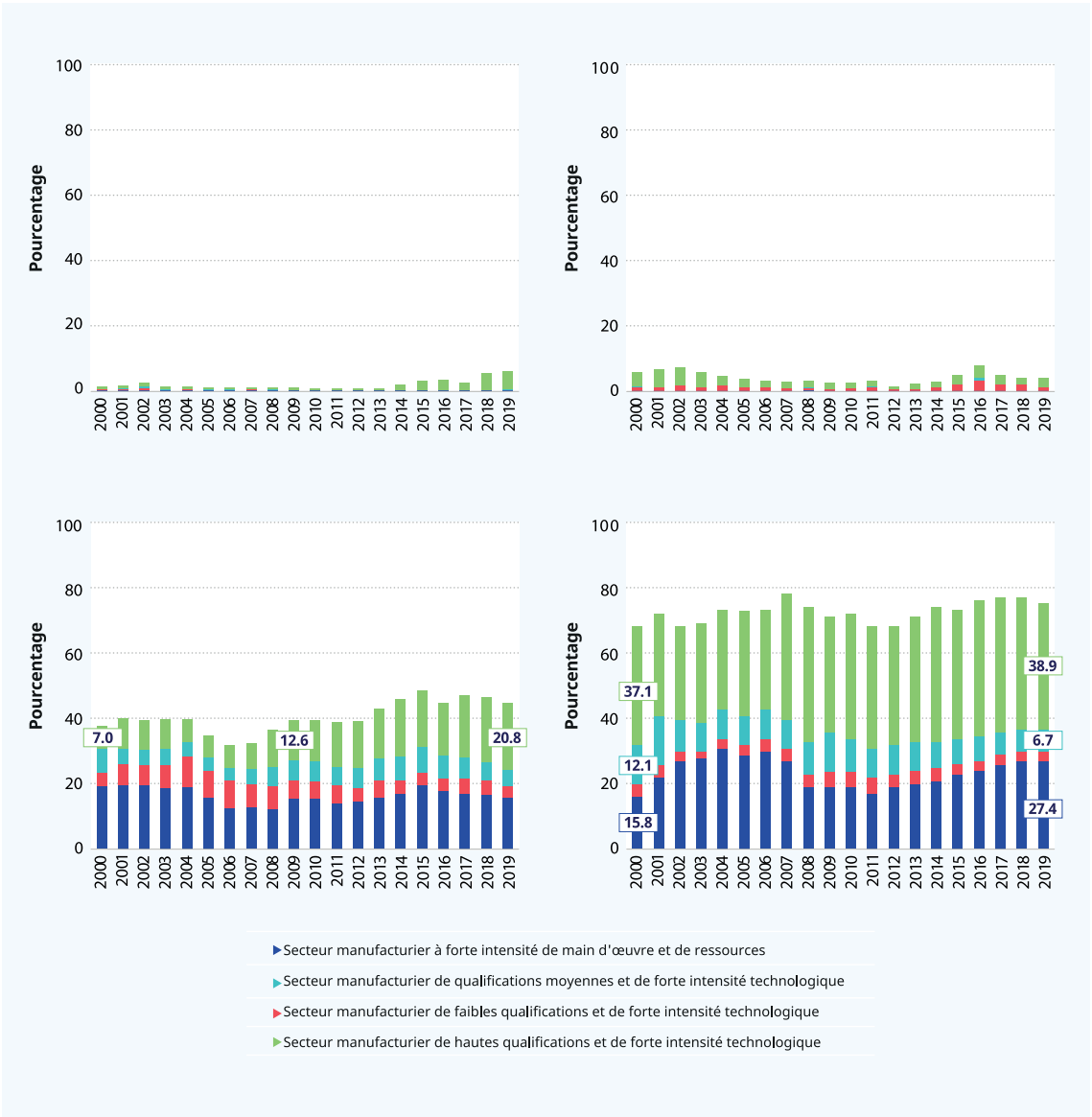
Dans les Territoires palestiniens occupés, les exportations de produits manufacturés se concentrent sur les produits exigeant beaucoup de main-d'œuvre et de ressources, avec de petits changements dans leur structure depuis 2000. Les principaux produits exportés par les Territoires palestiniens occupés sont les produits manufacturés minéraux non métalliques, qui comprennent principalement

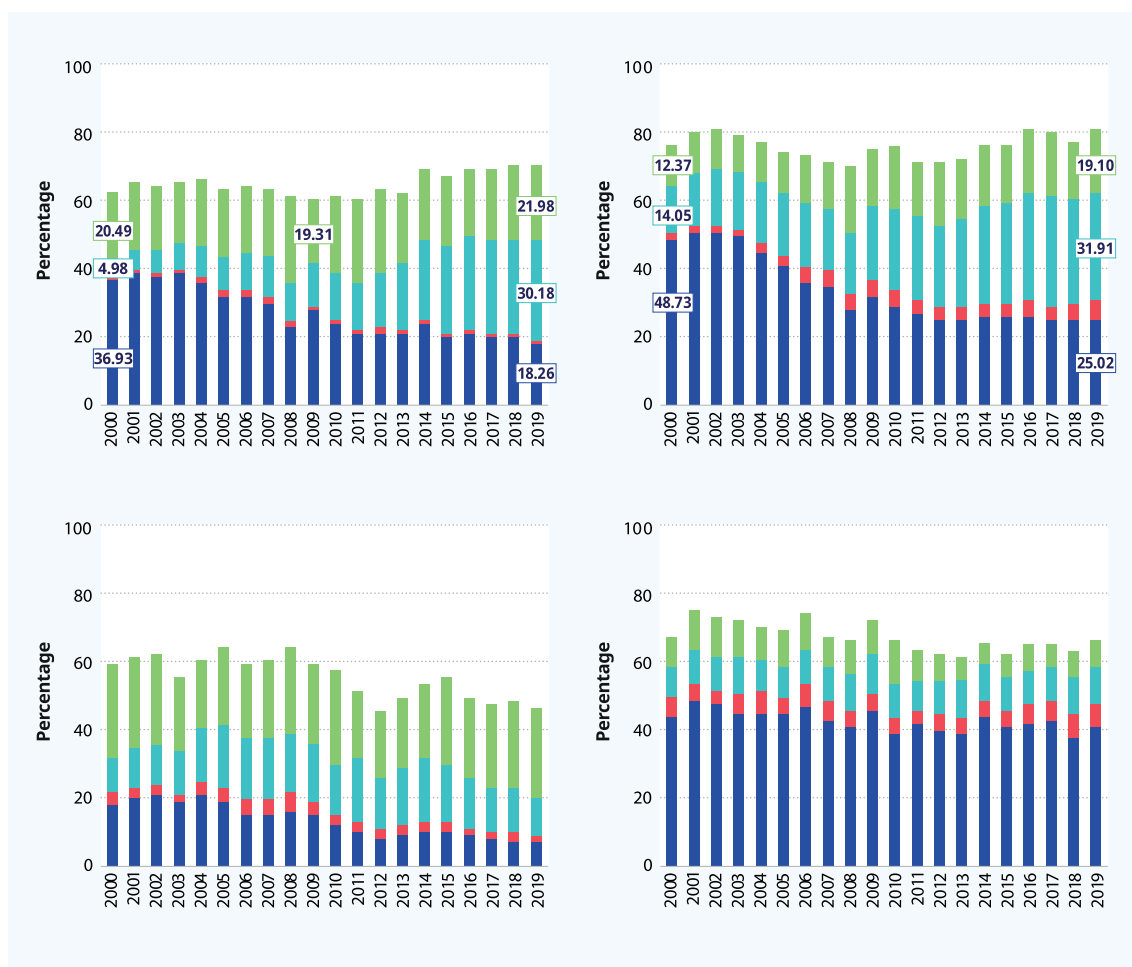
les matériaux de construction. Leurs exportations de produits se concentrent habituellement sur les matières premières brutes et les produits peu transformés. Certains produits sophistiqués sont également exportés, comme les produits pharmaceutiques, cependant, ils ne représentaient que 3 % des exportations en 2019, et leur part n'a pas augmenté depuis 2000.

Pour les pays producteurs de pétrole, comme on peut s'y attendre, les produits manufacturés représentent une très faible part des exportations, c'est-à-dire moins de 10 % des exportations dans les deux pays producteurs de pétrole. Le pétrole, les produits pétroliers et les produits dérivés représentaient 84 % des exportations de la Libye, tandis que le gaz naturel et le gaz manufacturé représentaient 8 % du total de ses exportations en 2019. En Algérie, le pétrole représentait 53 % du total des exportations, tandis que le gaz représentait environ 40 % des exportations en 2019. Dans ces deux pays, la plupart des produits manufacturés appartiennent à des catégories de produits manufacturés exigeant des qualifications élevées et beaucoup de technologie. En Algérie, les produits manufacturés représentent environ 6 % du total des exportations de marchandises, les produits chimiques (organiques et inorganiques) et les engrais étant les principaux produits manufacturés exportés. Les exportations de produits chimiques organiques et inorganiques ont fortement augmenté entre 2000 et 2019, ce qui s'est traduit par une hausse de la part des produits manufacturés exigeant des qualifications élevées et beaucoup de technologie, qui est passée de 1 % à 6 % entre 2000 et 2019. En Libye, les produits manufacturés représentaient moins de 5 % des exportations de marchandises en 2019, les produits chimiques organiques et les engrais étant les seuls produits manufacturés figurant dans les dix premiers produits exportés par la Libye. La part des produits manufacturés dans les exportations a baissé et est passée de 6 % à 4 % entre 2000 et 2019, la plus forte baisse étant celle des produits manufacturés exigeant des qualifications élevées et beaucoup de technologie.

³² Source pour les pièces d'aéronefs : OEC. Les pièces d'aéronefs font partie de la catégorie « Other transport equipment » (Autres équipements de transport).

► Graphique 42 : Évolution de la part des produits manufacturés dans les exportations de marchandises et leurs exigences en matière de qualifications et de technologie, entre 2000 et 2019





Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données de la CNUCED.

Le Centre du commerce international (CCI) fournit des informations intéressantes concernant le potentiel d'exportation de différents pays. Le CCI réalise une estimation du potentiel d'exportation non exploité des pays pour différents produits déjà exportés et analyse le potentiel de diversification de chaque pays en identifiant la liste des produits ayant un potentiel d'exportation. L'analyse du CCI pour les pays de la région indique que le niveau de ses exportations de marchandises est inférieur à son potentiel. Pour l'Égypte, les matières plastiques, le caoutchouc, les fruits, l'habillement, les produits chimiques, les engrais et les produits alimentaires sont des produits au potentiel d'exportation largement non exploité avec un potentiel de croissance d'exportation important. Selon le CCI, le potentiel d'exportation non exploité de

ces produits est estimé à 8,9 milliards d'USD, ce qui représente environ 30 % des exportations de l'Égypte en 2019. Par exemple, en Jordanie, les engrais et les produits chimiques sont les produits les moins exploités, avec un potentiel de 708,9 millions d'USD supplémentaires pour les engrais et 666,5 millions d'USD pour les produits chimiques, ce qui représentait respectivement 89 % et 76 % de la valeur des exportations de 2019. Pour la Tunisie, le potentiel d'exportation non exploité des dix premiers produits représentait environ 6 % du total des exportations en 2019. Pour le Maroc, l'habillement, les machines, les véhicules et les pièces détachées, les engrais et les poissons sont les produits pour lesquels le potentiel d'exportation non exploité est le plus élevé, et leur potentiel représentait environ 26,8 % du total des exportations en 2019.

► Encadré 2 : Interventions du CCI dans le cadre du nouveau programme de commerce et d'investissement NEAR

Le Centre du commerce international (CCI) est actuellement en train de mettre en œuvre un programme financé par l'UE et qui se concentre sur la région, en étroite collaboration avec l'OIT et l'OCDE. Le projet fait partie du Mécanisme de facilitation des échanges et des investissements (TIFM). L'un des principaux résultats d'un projet précédent est le bureau d'assistance au commerce d'EuroMed, qui, en collaboration avec le bureau d'assistance à l'exportation de l'UE, avait pour objectif de faciliter le commerce et l'investissement dans la région Euro-Méditerranée. Actuellement, il regroupe des informations sur les marchés de l'Algérie, de l'Égypte, d'Israël, de la Jordanie, du Liban, du Maroc, des Territoires palestiniens occupés et de la Turquie.

L'objectif général du programme est de contribuer à une croissance économique inclusive et durable, axée sur la création d'emplois décents et sur le renforcement de l'intégration régionale par le biais d'un processus de prise de décisions mieux éclairées en matière de politiques commerciales et d'investissement dans les pays de la rive sud de la Méditerranée. En particulier, le programme a pour priorité : a) de faciliter des liens plus étroits entre l'UE et les pays de la rive sud de la Méditerranée et améliorer l'intégration économique régionale, et b) d'améliorer la transparence commerciale et des investissements en fournissant un accès gratuit aux informations aux acteurs économiques et aux décideurs politiques.

Résultats attendus :

- amélioration du bureau d'assistance au commerce d'EuroMed (investissements, règles d'origine, notifications à l'OMC, outil d'évaluation du potentiel d'exportation, guides sur les procédures commerciales et commerce de services) ;
- amélioration de la compréhension des obstacles au commerce, réglementaires et procéduraux, auxquels les PME font face dans la région et identification des possibilités de diminution des coûts des échanges de biens et de services ;
- renforcement des compétences d'analyse et d'étude du marché et sensibilisation à l'utilisation du bureau d'assistance au commerce d'EuroMed.

En matière de marchés de destination, on constate des signes de diversification, tout particulièrement avec une hausse des échanges avec les pays asiatiques.³³ Cependant, les marchés d'exportation vers l'Europe restent fortement concentrés, principalement dans le cas des pays d'Afrique du Nord. Par exemple, les principaux marchés de destination de l'Algérie sont restés relativement semblables, avec en priorité les pays européens comme l'Italie, l'Espagne et la France, malgré une légère hausse des exportations vers des pays d'Asie, tels que l'Inde et la Corée du Sud. Au sein des pays de la rive sud de la Méditerranée, l'Algérie exporte principalement vers la Tunisie (4 %). L'Italie est également le premier marché de destination des exportations

de la Libye (18 % en 2019), mais le pays a récemment augmenté ses exportations vers la Chine, qui représente maintenant la deuxième destination pour ses exportations (16 % en 2019). En matière d'importations, la Chine est le premier pays d'importation de biens pour ces deux pays. La Tunisie et le Maroc exportent aussi principalement vers l'Europe. Cependant, comme indiqué précédemment, le Maroc a plus activement diversifié ses exportations vers l'Asie et les États-Unis au cours de la dernière décennie.

La dépendance envers les marchés européens est moins évidente dans les autres pays de la région. Par exemple, les principaux marchés d'exportation

³³ Les données sur les marchés de destination proviennent de l'Observatory of Economic Complexity.

de la Jordanie ne sont pas les pays européens, ses principales destinations d'exportation étant les États-Unis (21 %), l'Arabie saoudite (13 %), l'Inde (8 %), l'Irak (7 %), les Émirats arabes unis (5 %) et la Chine (5 %) en 2019. Les marchés d'exportation de l'Égypte sont également assez diversifiés et moins dépendants des marchés européens et moins concentrés sur quelques pays. Ainsi, en 2019, l'Égypte exportait principalement vers les États-Unis (9 %), les Émirats arabes unis (6 %), l'Italie (6 %), la Turquie (6 %), l'Arabie saoudite (6 %) et l'Inde (5 %). En 2019, le Liban exportait principalement vers la Suisse (27 %), les Émirats arabes unis (15 %), la Corée du Sud (11 %), l'Arabie saoudite (7 %) et le Koweït (6 %), tandis que les Territoires palestiniens occupés exportaient principalement vers leurs pays voisins, la Jordanie étant la première destination d'exportation (32 %), puis les Émirats arabes unis (15 %) et l'Arabie saoudite (9 %).

2.3.2.2. Évolution des investissements directs étrangers (IDE)

Le niveau des IDE n'a pas augmenté de manière significative dans la plupart des pays de la région, malgré d'importantes réformes commerciales et d'investissement. Dans la plupart des pays de la région, les flux d'IDE entrants ont fortement augmenté entre 2000 et 2008, mais ont connu une baisse depuis, sauf en Égypte et au Maroc. Les flux d'IDE entrants ont progressé entre 2008 et 2019 pour les deux pays, l'Égypte étant le premier bénéficiaire d'IDE en Afrique. Cependant, dans les autres pays, dans le meilleur des cas, les niveaux d'IDE atteints avant la pandémie ont stagné.

L'Égypte a connu la plus forte croissance d'IDE entrants dans la région depuis 2000, malgré une baisse conséquente à la suite des mouvements sociaux de 2011 et a renforcé sa position en tant que premier bénéficiaire d'IDE dans la région depuis 2012. Les IDE entrants en Égypte représentent 56 % du total des flux d'IDE entrants dans la région, contre 35 % en 2008. En 2019, l'Égypte était le premier bénéficiaire d'IDE en Afrique. Les réformes économiques, notamment la réforme du régime de change en 2016, semblent avoir amélioré la confiance des investisseurs étrangers dans le pays, car les flux d'IDE entrants ont enregistré une forte hausse entre 2016 et 2019. En 2019, les IDE en Égypte étaient principalement stimulés par l'industrie pétrolière et gazière. Cependant, une part

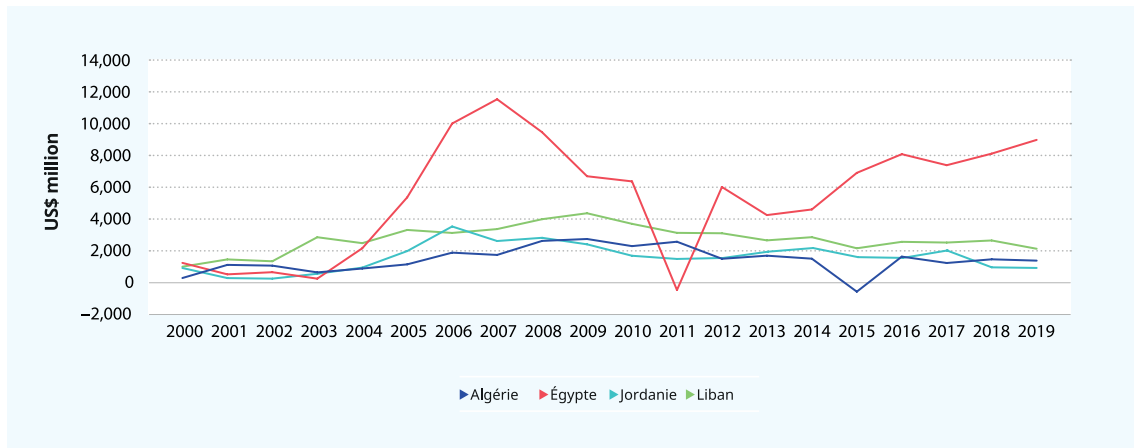
importante a également été investie dans l'économie non pétrolière, notamment les télécommunications, les biens de consommation et l'immobilier (CNUCED, 2020).

En Jordanie, les IDE ont fortement baissé depuis 2007, les IDE de 2019 étant trois fois inférieurs à ceux de 2007. En 2019, les IDE concernaient principalement le secteur manufacturier, puis l'immobilier et les services (CNUCED, 2020). En 2019, le gouvernement a lancé une nouvelle initiative pour encourager les investissements, en offrant notamment aux investisseurs un dispositif de candidature à guichet unique par le biais de la Commission jordanienne d'investissement, qui pourrait renforcer la confiance des investisseurs étrangers.

Le Maroc et la Tunisie ont reçu les mêmes IDE entre 2006 et 2009. Cette dynamique a changé de manière radicale après le début des mouvements sociaux en Tunisie en 2011. Le Maroc a bénéficié d'un environnement économique et politique relativement stable qui a joué en faveur du pays en matière d'IDE. L'écart entre le Maroc et la Tunisie a continué de se creuser jusqu'en 2019, date à laquelle les flux d'IDE vers le Maroc ont baissé de 55 % pour atteindre 1,6 milliard d'USD. Les flux d'IDE entrants en Tunisie ont été en baisse constante depuis 2011, et ont été probablement affectés par l'instabilité politique qui a entraîné la formation de huit gouvernements en seulement 10 ans. En 2019, la plupart des flux d'IDE entrants en Tunisie ont bénéficié à l'industrie, puis au secteur de l'énergie et enfin aux services (95 millions d'USD), avec une forte baisse des investissements dans le secteur des services (CNUCED, 2020).

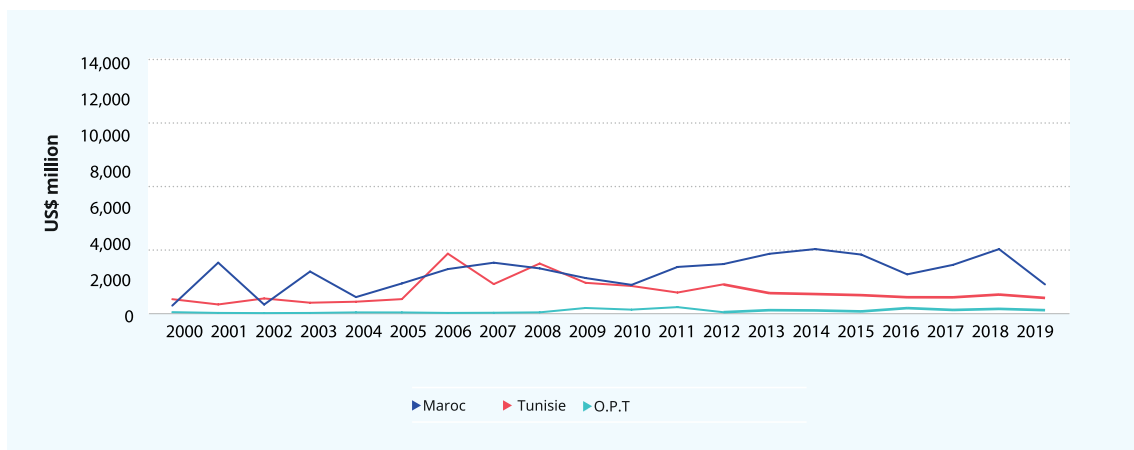
Le Liban a connu une baisse de 20 % des IDE en 2019, principalement à cause de la crise politique majeure qui secoue le pays depuis octobre 2019. Fin 2019, le Liban a été victime de l'arrêt des flux de capitaux entrants, ce qui a conduit à une grave crise de liquidités en devises étrangères et la chute de la devise locale. Les investissements étrangers bénéficiaient principalement au secteur des services (CNUCED, 2020). L'Algérie a connu une forte baisse des flux d'IDE entrants depuis 2009 : les flux d'IDE entrants étaient de 2,7 milliards d'USD en 2009, alors qu'ils n'étaient plus que de 1,4 milliard d'USD en 2019.

► Graphique 43 : Évolution des flux d'IDE entrants dans certains pays de la région – 1 (en millions d'USD)



Source : CNUCED.

► Graphique 44 : Évolution des flux d'IDE entrants dans certains pays de la région – 2 (en millions d'USD)



Source : CNUCED.

Les IDE dans la région n'ont pas produit les résultats attendus, la plupart des investissements étant concentrés dans les secteurs à forte intensité capitaliste. Selon l'OCDE, les IDE sur installations nouvelles dans les huit pays de la région ont bénéficié aux secteurs de l'immobilier et du BTP (35 %) et aux industries minières et extractives (26 %) entre 2003 et 2019 (OCDE, 2020a). Selon la même source, le secteur manufacturier ne représentait que 25 % des IDE sur la même période, mais 55 % des em-

plois créés grâce aux IDE l'ont été dans ce secteur. Ainsi, l'impact des IDE sur la création d'emplois, la productivité du travail et le changement structurel ne semblent pas être à la hauteur du niveau espéré par les décideurs politiques de la région. L'attention portée sur les liens à l'échelle nationale avec les PME locales devrait être renforcée de façon à optimiser l'impact de ces IDE et leur contribution aux résultats économiques nationaux.

► Encadré 3 : Programme UE-OCDE sur l'investissement dans les pays de la rive sud de la Méditerranée

L'OCDE met en œuvre un programme financé par l'Union européenne visant à soutenir le climat d'investissement dans les pays de la rive sud de la Méditerranée. Le programme vise à soutenir les pays de la région pour améliorer le climat économique et d'investissement en attirant des investissements de meilleure qualité et davantage inclusifs, en renforçant la capacité des pays à réaliser des auto-évaluations, à mettre en œuvre et à améliorer les réformes du climat d'investissement et en soutenant une croissance durable et la création d'emplois décents.

Voici les 3 principaux résultats visés par ce programme :

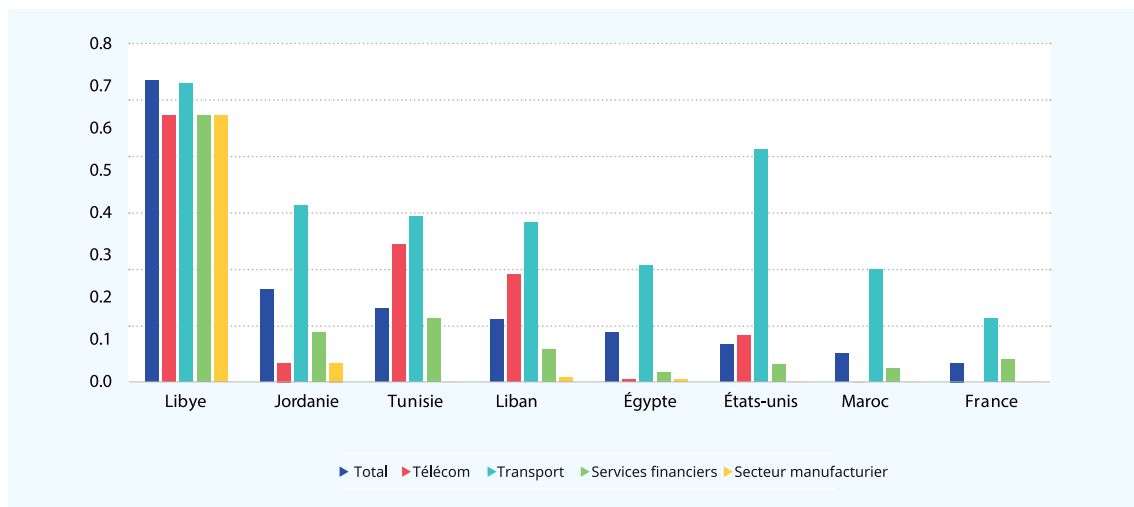
- fournir des conseils sur les politiques qui soutiennent la mise en œuvre des réformes du climat d'investissement, notamment sous forme d'études sur les politiques et d'informations sur l'évaluation de la qualité des IDE et sur leur impact sur le marché du travail et sur les PME locales ;
- établir un dialogue entre le public et le privé au niveau régional et national sur les réformes du climat d'investissement ;
- soutenir le contrôle de la mise en œuvre des réformes sélectionnées.

Source : OCDE. Pour plus d'informations, consultez la page : <https://www.oecd.org/fr/sites/mena/eu-oecd-mediterranean-investment/>.

Le niveau des restrictions applicables aux IDE dans la région varie d'un pays à l'autre et d'un secteur à l'autre (graphique 45). Le Maroc et l'Égypte sont les pays les moins restrictifs en ce qui concerne les IDE dans la région, ayant une note semblable à celle des États-Unis sur l'indice de restriction des IDE de l'OCDE. À l'opposé, la Libye est le pays le plus restrictif de la région, avec une note de 0,7 sur l'indice (une note de 1 étant applicable aux pays fermés aux IDE). La Jordanie, la Tunisie et le Liban sont également assez restrictifs en matière d'IDE, cependant, à un niveau beaucoup moins élevé que

la Libye. Les restrictions sur les IDE varient selon les secteurs, comme l'indique le graphique 45. Il n'existe presque pas de restrictions aux IDE pour le secteur manufacturier dans la région, sauf en Libye et dans une moindre mesure, en Jordanie. Les IDE dans les transports sont tout particulièrement restreints dans la région, ainsi que dans les pays à revenu élevé comme la France et les États-Unis. Cependant, dans les télécommunications, qui sont un autre secteur stratégique, les IDE sont relativement ouverts en Jordanie et complètement ouverts en Égypte et au Maroc.

► **Graphique 45 : Niveau des restrictions applicables aux IDE en fonction du pays et du secteur, en 2020 (0=ouvert, 1=fermé)**



Remarque : Les données des Territoires palestiniens occupés sont manquantes.
Source : Foreign direct investment (FDI) - FDI restrictiveness - OECD Data.

Le niveau d'intégration de la région au sein des chaînes de valeur mondiales est un outil de mesure important des possibilités d'exportation offertes aux entreprises locales, notamment aux PME, et du potentiel d'amélioration du niveau de sophistication de la production et des exportations. L'intégration au sein des chaînes de valeur mondiales est habituellement tirée par les multinationales, qui privilégient une logique de réduction des coûts ou d'optimisation des chaînes d'approvisionnement. Les pays de la rive sud de la Méditerranée sont plutôt bien intégrés aux chaînes de valeur mondiales par rapport aux autres pays ayant un revenu semblable (graphique 46). Tout particulièrement, la valeur ajoutée étrangère des exportations du Liban, de la Tunisie et de la Jordanie était supérieure à celle des pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure) et aux pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure) en 2018. Cependant, malgré une augmentation conséquente de la valeur ajoutée intérieure et étrangère dans les exportations (graphique 47), la part de la valeur ajoutée étrangère est restée presque constante entre 2000 et 2018 (graphique 48), ce qui indique que l'intégration de la région aux chaînes de valeur mondiales n'a pas beaucoup progressé.

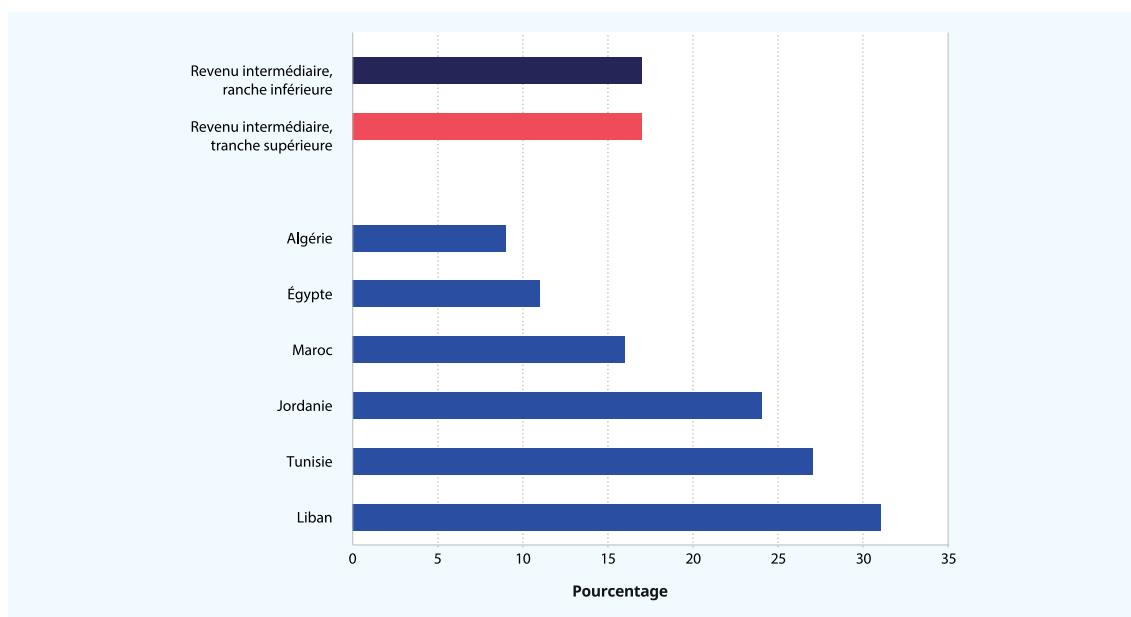
Une meilleure intégration aux chaînes de valeur mondiales offre d'importantes possibilités d'exportation aux PME locales et aux grandes entre-

prises, ce qui, en fin de compte, entraîne une modernisation technologique. Les faits indiquent que les PME et les entreprises locales qui exportent peuvent augmenter leurs profits et réaliser des gains de productivité, principalement grâce à l'« effet d'apprentissage par l'exportation ». Par exemple, l'étude d'Atkin et al. (2017) sur les producteurs de tapis en Égypte a constaté que les possibilités d'exportation ont eu pour effet d'augmenter de manière conséquente les profits (entre 16 % et 26 % d'augmentation), et a permis d'améliorer la qualité des produits. Les chercheurs ont démontré que l'augmentation de la productivité est due à ce que l'on appelle l'« effet d'apprentissage par l'exportation », plutôt qu'à un changement de la gamme de produits fabriqués, même avant l'intervention des politiques industrielles. Les auteurs constatent que les gains de productivité comprennent une hausse de la qualité et de la productivité après avoir adapté les spécifications du produit (ce qui ne serait pas le cas si les entrepreneurs continuaient à utiliser les mêmes techniques). Par ailleurs, les auteurs ont constaté que dans l'environnement de contrôle, lorsque l'on demandait aux entrepreneurs de ce groupe de faire un tapis, leur produit était de moins bonne qualité que celui du groupe expérimental, et ne prenait pas moins de temps à produire que les tapis du groupe expérimental. Enfin, en examinant l'évolution de la qualité et de la productivité, les chercheurs ont constaté une amélioration progressive qui corre-

spond à la courbe d'apprentissage plutôt qu'à une transition vers une gamme de produits différente. Les auteurs notent la présence d'un échange de connaissances entre les acheteurs étrangers et les producteurs, sans investissement supplémentaire de la part des entreprises. Actuellement, la part

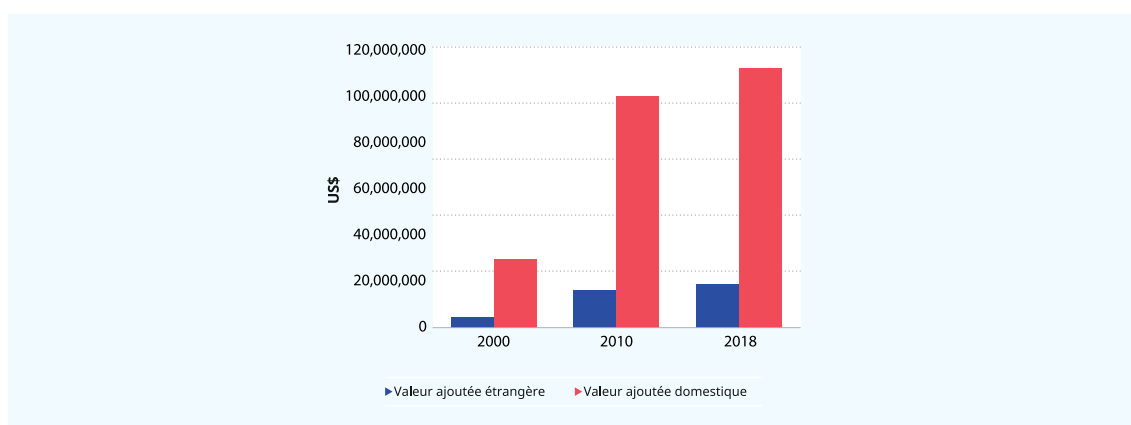
des entreprises de la région qui exportent directement au moins 10 % du total de leurs ventes annuelles est supérieure à celle de la région MENA, pour laquelle cette part est de 16 %. Le Maroc se situe à 20 %, la Jordanie à 23 % et la Tunisie à 24 %. En Égypte, ce chiffre reste relativement faible à 6 %.³⁴

► **Graphique 46 : Part de la valeur ajoutée étrangère dans les exportations des pays de la rive sud de la Méditerranée, et comparaison avec les pays à revenu intermédiaire**



Source : Base de données sur les chaînes de valeur mondiales de la CNUCED-Eora et calculs de l'auteure. Les données de la Libye et des Territoires palestiniens occupés sont manquantes.

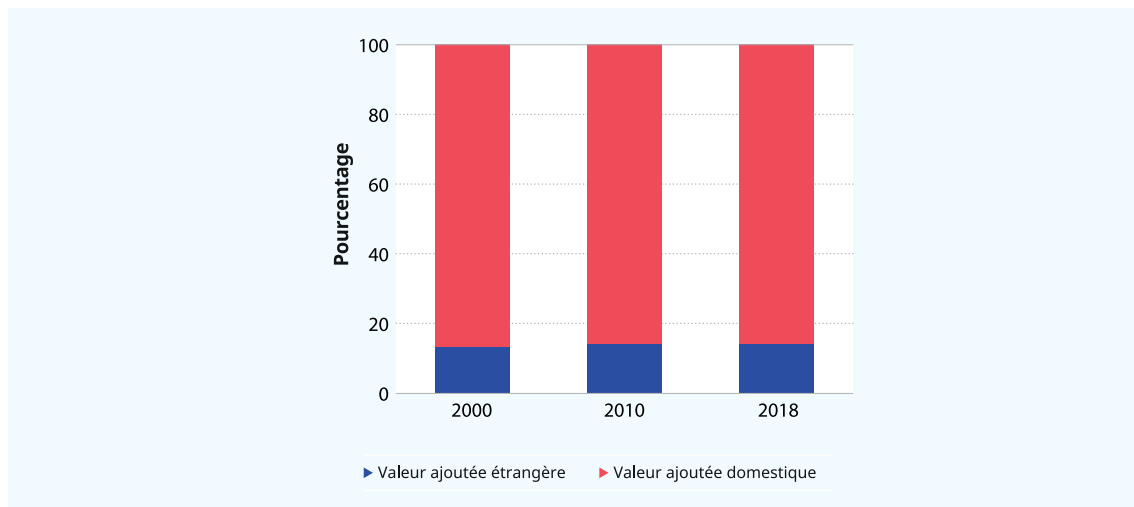
► **Graphique 47 : Part de la valeur ajoutée dans les exportations des pays de la rive sud de la Méditerranée (en USD)**



Source : Base de données sur les chaînes de valeur mondiales de la CNUCED-Eora et calculs de l'auteure. Les données de la Libye et des Territoires palestiniens occupés sont manquantes.

³⁴ Source : enquêtes sur les entreprises de la BEI et de la BM.

► **Graphique 48 : Part de la valeur ajoutée dans les exportations et part de la valeur ajoutée étrangère et intérieure des pays de la rive sud de la Méditerranée**



Source : Base de données sur les chaînes de valeur mondiales de la CNUCED-Eora et calculs de l'auteur. Les données de la Libye et des Territoires palestiniens occupés sont manquantes.

2.3.3. Évolution de la création et de la destruction d'emplois en fonction des secteurs

Comme indiqué dans le chapitre précédent, les politiques commerciales et d'investissement peuvent aider à renforcer la productivité au sein de l'économie et la création d'emplois dans les secteurs orientés vers l'exportation. Cependant, il est nécessaire de réaliser un suivi de leur impact sur les autres secteurs des biens non échangeables et de le corriger, le cas échéant, car ces politiques peuvent entraîner davantage de destructions d'emplois et pourraient renforcer l'économie informelle et creuser les inégalités dans les pays à revenu faible et intermédiaire. De plus en plus de publications étudient l'impact des politiques commerciales et d'investissement sur le marché du travail dans les pays de la région.

Les données existantes sur la région arrivent en général à la conclusion que les réformes de libéralisation des échanges n'ont pas amélioré considérablement la croissance de l'emploi. Ainsi l'étude de Dasgupta et al. (2002) examine l'impact de la libéralisation des échanges sur l'emploi dans 59 pays des années 1960 à la fin des années 1990 et compare les pays de la région MENA aux autres pays développés. Les auteurs constatent que de manière générale, l'ouverture commer-

ciale a moins contribué à créer des emplois dans le secteur manufacturier dans les pays de la région MENA que dans les autres pays en développement. Les auteurs expliquent cela par la concentration sur les produits à faible valeur ajoutée et à faible croissance, et par le manque de flexibilité du marché du travail, principalement lié au rôle important joué par le secteur public dans l'emploi. L'étude de Mouelhi (2007) examine l'impact de la libéralisation des échanges sur le marché du travail en Tunisie en comparant la période qui précède la libéralisation (de 1987 à 1995) à la première phase de libéralisation (de 1995 à 2003). L'auteur constate que la première phase de libéralisation des échanges n'a pas eu d'impact conséquent sur la croissance du secteur manufacturier, ni sur la croissance de l'emploi. Cependant, la période couverte par l'étude ne comprend que quelques années de la réforme de libéralisation des échanges. Par conséquent, elle ne reflète pas l'impact à long terme des politiques commerciales.

Cependant, les faits montrent que la libéralisation des échanges a eu pour effet d'accroître la demande en travailleurs fortement qualifiés dans la région. Cela a été particulièrement le cas au Maroc, en Tunisie et en Jordanie, qui se sont davantage concentrés sur les industries à forte valeur ajoutée et exigeant beaucoup de technologie, comme l'industrie pharmaceutique, l'aéronautique et

l'automobile. Ainsi, l'étude de Charfeddine and Mrabet (2015) évalue l'impact de la libéralisation des échanges sur l'emploi et la demande en qualifications en Tunisie en analysant une base de données de 12 secteurs entre 1983 et 2010. Les auteurs concluent que l'ouverture commerciale a eu un effet positif sur la demande en main-d'œuvre qualifiée. Par ailleurs, dans une étude particulièrement pertinente pour la région, l'OIT (2017) analyse les tendances des exportations entre 2000 et 2015, notamment en Jordanie, au Maroc et en Tunisie, et conclut que la hausse des exportations a généré une forte demande en main-d'œuvre moyennement et fortement qualifiée dans ces pays.

Les données sur l'impact du commerce sur l'économie informelle dans la région suggèrent une augmentation de la part des emplois formels. Ainsi, l'étude de Selwaness and Zaki (2013) évalue l'impact des réformes de libéralisation des échanges sur la structure des entreprises en Égypte et constate une baisse de la part des entreprises informelles. Les auteurs expliquent ce résultat par la diminution des coûts des échanges qui ont eu pour effet d'augmenter l'attractivité et la rentabilité du secteur formel pour certaines entreprises du secteur informel, ainsi que l'augmentation de la flexibilité du marché du travail liée à la réforme du travail lancée en 2003. Une étude plus récente de Ben Salem and Zaki (2019) examine l'impact de l'ouverture commerciale sur la qualité des emplois en analysant l'évolution de la part des emplois informels et irréguliers dans le total des emplois en Égypte. L'étude conclut que la baisse des tarifs douaniers a entraîné une baisse des emplois informels et irréguliers en Égypte, ayant un impact important sur le secteur informel. Cela peut s'expliquer par la hausse de la demande en travailleurs qualifiés qui sont habituellement plus recherchés par le secteur formel.

La section qui suit porte sur l'évolution de la création et de la destruction d'emplois sur le marché du travail, et met en évidence l'évolution de l'emploi dans les secteurs des biens échangeables et les tendances en matière de commerce et sur le marché du travail, ainsi qu'en matière de demande en qualifications, lorsque les données sont disponibles. Une analyse plus précise de l'impact sur les entreprises, les travailleurs et le niveau de salaire nécessiterait une évaluation plus en pro-

fondeur à l'aide de techniques économétriques et de matrices de comptabilité sociale qui sortent du cadre de ce rapport.

Afin d'examiner l'évolution de l'emploi dans les secteurs des biens échangeables et des biens non échangeables, il est tout d'abord nécessaire de définir tous les secteurs par catégorie de biens échangeables et de biens non échangeables. Les secteurs des biens échangeables sont généralement définis comme des secteurs qui produisent des biens ou des services qui peuvent être échangés en dehors du pays. Toutefois, cette définition simple ne permet pas d'établir des catégories évidentes. Les secteurs des biens échangeables ou non dépendent de chaque pays et peuvent évoluer au fil du temps. Par exemple, le pays A peut ne pas commercialiser des services financiers au cours de l'année X, par conséquent ce secteur sera catégorisé comme un secteur de services non échangeables dans le pays A pour l'année X. Pour cette même année, ce secteur peut être considéré comme un secteur de services échangeables dans un autre pays. De plus, le pays A peut commencer à commercialiser des services financiers quelques années plus tard.

Pour catégoriser les secteurs des biens échangeables et des biens non échangeables sans disposer de données sur les exportations de chaque sous-secteur, nous nous sommes basés sur les résultats de l'étude de Mano and Castillo (2015). Cette dernière étudie l'évolution de la productivité au sein des secteurs des biens échangeables et non échangeables dans 56 pays entre 1989 et 2012 et développe des méthodologies pour catégoriser les secteurs des biens échangeables et des biens non échangeables. Les auteurs utilisent trois méthodes pour catégoriser les secteurs. La première méthode utilise les données des exportations des tableaux des entrées et sorties pour la période 1995-2011 de la base de données mondiale des entrées et sorties (WIOD) au niveau d'un secteur pour obtenir le rapport des exportations sur la valeur ajoutée brute pour chaque secteur de chaque pays pour chaque année, ainsi que le rapport par secteur pour chaque période. Ensuite, les auteurs classifient chaque secteur relevant des biens échangeables ou non, si la moyenne du rapport des exportations sur la valeur ajoutée brute est supérieure à 10 %. En suivant cette approche,

les auteurs obtiennent la classification présentée dans le tableau 15 (basée sur la CTCI rév. 3) La deuxième méthode prend en compte uniquement les secteurs producteurs de biens comme secteurs de biens échangeables, ce qui comprend l'agriculture, la chasse, la sylviculture, la pêche, le secteur

manufacturier, les mines et carrières. Les autres services sont considérés comme appartenant au secteur des biens non échangeables par défaut. La troisième approche prend en compte uniquement le secteur manufacturier comme secteur de biens échangeables.

► **Tableau 15 : Classification des secteurs des biens échangeables et des biens non échangeables, basée sur l'étude de Mano and Castillo (2015)**

CTCI rév. 3			Classification basée sur l'étude de Mano and Castillo (2015)
Section	Divisions	Description	
A; B	1; 2; 5	Agriculture et pêche	Secteur des biens échangeables
C	10-14	Mines et carrières	Secteur des biens échangeables
D	15-37	Fabrication	Secteur des biens échangeables
E	40;41	Fourniture d'électricité, de gaz et d'eau	Secteur des biens non échangeables
F	45	Construction	Secteur des biens non échangeables
G	50-52	Commerce de gros et de détail ; réparation de véhicules automobiles, de motocycles et d'articles personnels et domestiques	Secteur des biens non échangeables pour les divisions 50 et 52 Secteur des biens échangeables pour la division 51.
H	55	Hôtels et restaurants	Secteur des biens échangeables
I	60-64	Transport, stockage et communications	Secteur des biens non échangeables pour la division 70. Secteur des biens échangeables pour les divisions 71 à 74 (location et activités commerciales).
J	65-67	Intermédiation financière	Secteur des biens non échangeables
K	70-74	Immobilier, location et activités commerciales	Secteur des biens non échangeables pour la division 70. Secteur des biens échangeables pour les divisions 71 à 74 (location et activités commerciales).
L	75	Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire	Secteur des biens non échangeables
M	80	Éducation	Secteur des biens non échangeables
N	85	Santé et action sociale	Secteur des biens non échangeables
O	90-93	Autres activités de services collectifs, sociaux et personnels	Secteur des biens non échangeables
P	95-97	Activités des ménages privés	Secteur des biens non échangeables
Q	99	Organisations et organismes extraterritoriaux	Secteur des biens non échangeables

Source : Mano and Castillo (2015).

La classification qui utilise la première approche semble la plus adaptée, surtout au vu de l'importance croissante du commerce de services dans la région et au niveau mondial. Comme les résultats de cette classification portent sur 58 pays, ils semblent assez complets pour être utilisés dans ce rapport. Cependant, il est nécessaire de souligner trois points sur cette classification comme l'indique l'étude de Mano and Castillo (2015). Tout d'abord, cette classification n'est pas spécifique à un pays car un secteur est classé comme secteur de biens échangeables si la moyenne du rapport des exportations sur la valeur ajoutée brute dépasse 10 %, et cela, pour tous les pays inclus dans l'étude. Ensuite, elle se base seulement sur le niveau des exportations et non sur le niveau des importations et des exportations. Ce point est important car de nombreux secteurs qui sont classés comme secteurs de biens non échangeables importent des biens pour leurs activités. Enfin, cette classification

utilise une approche à un moment fixe et compare l'évolution des secteurs dans le temps.

Pour pouvoir utiliser cette classification, il est nécessaire d'y apporter quelques corrections à l'aide des correspondances entre la CTCI rév. 3 et la CTCI rév. 4. Tout d'abord, cette classification se base sur la CTCI rév. 3, jusqu'au deuxième niveau de détail. Pour la plupart des pays de la région, les données disponibles sur les secteurs utilisent la CTCI rév. 4, et se basent sur les catégories larges. Ensuite, certains secteurs identifiés comme des biens non échangeables par l'étude de Mano and Castillo (2015), tels que l'hébergement et la restauration, sont liés au tourisme, secteur considéré comme des biens échangeables dans la plupart des pays de la région. Le tableau 16 présente en détail les corrections apportées le cas échéant, et la classification finale utilisée pour les secteurs des biens échangeables et les secteurs des biens non échangeables en se basant sur la CTCI, rév. 4.

► **Tableau 16 : Classification des secteurs des biens échangeables et des biens non échangeables dans la région, basée sur l'étude de Mano and Castillo (2015)**

CTCI rév. 4			Classification	Commentaire
Section	Division	Description		
A	01-03	Agriculture, sylviculture et pêche	Secteur des biens échangeables	s.o.
B	05-09	Mines et carrières	Secteur des biens échangeables	s.o.
C	10-33	Fabrication	Secteur des biens échangeables	s.o.
D	35	Électricité ; fourniture de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Secteur des biens non échangeables	s.o.
E	36-39	Approvisionnement en eau ; assainissement, gestion des déchets et activités d'assainissement	Secteur des biens non échangeables	s.o.
F	41-43	Construction	Secteur des biens non échangeables	s.o.
G	45-47	Commerce de gros et de détail	Secteur des biens non échangeables	L'étude de Mano and Castillo (2015) identifie deux divisions sur trois comme étant de biens non échangeables. Comme ce niveau de détail de données n'est pas disponible pour tous les pays, nous avons considéré que le commerce de gros et de détail appartenait au secteur des biens non échangeables.
H	49-53	Transport et stockage	Secteur des biens échangeables	L'étude de Mano and Castillo (2015) identifie les divisions 60 à 63 de la CTCI rév. 3 comme étant des secteurs des biens échangeables et la division 64, comme un secteur des biens non échangeable. Dans la CTCI rév. 4, la division 64 appartient à la section Information et communication. Par conséquent, nous avons classé la section transport et stockage comme un secteur des biens échangeables.
I	55-56	Activités d'hébergement et de restauration	Secteur des biens échangeables	L'étude de Mano and Castillo (2015) identifie ce secteur comme des biens non échangeables, cependant, ces activités sont liées au tourisme, qui est un secteur important de génération de réserve de change dans de nombreux pays de la région. Par conséquent, nous l'avons classé comme secteur des biens échangeables.
J	58-63	Information et communication	Secteur des biens échangeables	Le secteur Information et communication (section J) ne figure pas dans la CTCI rév. 3, et par conséquent, n'a pas été classifié dans l'étude de Mano and Castillo (2015). Dans la CTCI, rév. 4, la section J comprend les divisions suivantes : 58- Activités d'édition, 59- Production de films cinématographiques, de vidéos et de programmes de télévision, enregistrement sonore et édition musicale ; 60- Programmation et activités de diffusion ; 61- Télécommunications ; 62- Programmation informatique, conseil et activités connexes ; 63- Activités de services d'information. Hors 61-Télécommunications (qui correspond à la division 64 de la CTCI rév. 3), toutes les autres activités peuvent être considérées comme de biens échangeables et correspondent à une activité commerciale croissante dans la région, liée aux TIC et à la programmation. Par conséquent, nous avons classifié cette section comme un secteur des biens échangeables.
K	64-66	Activités financières et d'assurance	Secteur des biens échangeables	Correspond à la section J de la CTCI rév. 3, classifiée comme secteur des biens échangeables dans l'étude de Mano and Castillo (2015).

L	68	Activités immobilières	Secteur des biens échangeables	Correspond aux activités immobilières (division 70) de la CTCl rév. 3 et est par conséquent classifiée comme secteur des biens non échangeables.
M	69-75	Activités professionnelles, scientifiques et techniques	Secteur des biens non échangeables	Les activités professionnelles, scientifiques et techniques correspondent aux divisions 71 à 74, classifiées comme secteur des biens échangeables par l'étude de Mano and Castillo (2015).
N	77-82	Activités de services administratifs et de soutien	Secteur des biens non échangeables	Ne figure pas dans la CTCl rév. 3 ; classification de l'auteur.
O	84		Secteur des biens non échangeables	s.o.
P	85	Éducation	Secteur des biens non échangeables	s.o.
Q	86-88	Santé humaine et activités de travail social	Secteur des biens non échangeables	s.o.
R	90-93	Arts, spectacles et loisirs	Secteur des biens échangeables	Ne figure pas dans la CTCl rév. 3. Cependant, le secteur des arts, spectacles et loisirs est lié au tourisme et par conséquent, a été classifié comme un secteur des biens échangeables.
S	94-96	Autres activités de services	Secteur des biens non échangeables	s.o.
T	97-98	Activités des ménages en tant qu'employeurs	Secteur des biens non échangeables	s.o.
U	99	Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	Secteur des biens non échangeables	s.o.

2.3.3.1. Impact des politiques industrielles, commerciales et d'investissement sur la création d'emplois dans la région

Comme le montre le tableau 17, de manière générale, les perspectives d'emploi ont été négatives dans la région. La croissance de la population

en âge de travailler et de la population active a été supérieure à la croissance de l'emploi dans la plupart des pays de la région. De plus, en Égypte et au Maroc, la population en âge de travailler a augmenté plus rapidement que la population active.

► Tableau 17 : Évolution des indicateurs clés du marché du travail

Pays	A Croissance de l'emploi		B Croissance de la population en âge de travailler (15 à 64 ans)		Différence (A-B) En points de pourcentage (pp)		C Croissance de la population active		Différence (A-C) En points de pourcentage (pp)	
	2000-2009	2009-2019	2000-2009	2009-2019	2000-2009	2009-2019	2000-2009	2009-2019	2000-2009	2009-2019
Algérie	56%	16%	25%	14%	31 pp	2 pp	22%	18%	34%	-2 pp
Égypte	-	14%	-	27%	-	-14 pp	-	12%	-	2 pp
Jordanie	-	8%	-	9%	-	-1 pp	-	7%	-	2 pp
Liban	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Libye	33%	16%	23%	11%	10 pp	5 pp	33%	15%	0%	1 pp
Maroc	24%	7%	18%	15%	6 pp	-9 pp	17%	7%	6%	-0.1 pp
Territoires palestiniens occupés	24%	42%	42%	35%	-18 pp	7 pp	39%	51%	-15%	-9 pp
Tunisie	9%	6%	7%	10%	1.8 pp	-3.3 pp	10%	11%	-	-4 pp

Remarque : Pour la Jordanie, la croissance pour la période allant de 2009 à 2019 est calculée uniquement entre 2017 et 2019 pour des raisons de disponibilité des données. Pour la Tunisie, la croissance pour la période allant de 2000 à 2009 est calculée uniquement entre 2005 et 2009 pour des raisons de disponibilité des données.

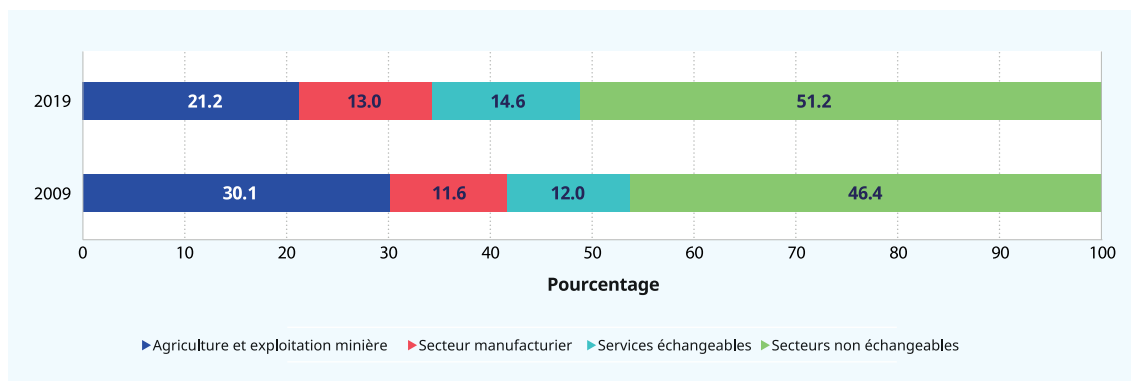
Source : Calculs de l'auteur, basés sur les données de l'ILOSTAT pour l'Égypte, la Jordanie, le Liban, les Territoires palestiniens occupés et la Tunisie, et des estimations modélisées par l'OIT pour l'Algérie, la Libye et le Maroc. Les données pour le Liban sont disponibles uniquement pour 2019.

Dans l'ensemble, malgré les politiques industrielles, commerciales et d'investissement mises en œuvre, la croissance de l'emploi est restée limitée dans les secteurs des biens échangeables de la région, tels que le secteur manufacturier et le secteur des services échangeables. Dans presque tous les pays, de nombreux travailleurs quittent le secteur de l'agriculture pour travailler principalement dans les secteurs des biens non échangeables et dans les secteurs faiblement productifs. Toutefois, les exportations et le commerce ont accru la demande en main-d'œuvre plus qualifiée dans la région, tout particulièrement en Égypte, au Maroc et en Tunisie, en corrélation avec l'augmentation de la part des exportations nécessitant de hautes qualifications et beaucoup de technologie. Les secteurs des biens échangeables, notamment le secteur manufacturier, n'ont pas su créer une demande suffisante pour la main-d'œuvre de la région. Dans presque tous les pays, à l'exception de l'Égypte, la part du secteur manufacturier dans le total des emplois a baissé. En parallèle, la part du commerce de détail et de gros a augmenté presque systématiquement dans tous les pays. Les autres secteurs des biens non échangeables tels que les administrations publiques et l'enseignement n'ont pas fortement contribué à créer des emplois. Cependant, on observe des signes encourageants dans les services échangeables nécessitant habituellement de hautes qualifications, notamment au Maroc, ce qui correspond au rôle grandissant que le commerce de services joue dans la région. Dans la région, le potentiel de croissance des services échangeables est important, cependant, ces derniers auront principalement pour effet d'augmenter la demande en travailleurs hautement qualifiés.

L'orientation vers les secteurs qui exigent une main-d'œuvre hautement qualifiée et vers d'autres secteurs comme le secteur manufacturier, qui permettrait d'intégrer la part importante de travailleurs faiblement ou moyennement qualifiés, semble être la bonne approche pour les pays de la rive sud de la Méditerranée.

En Égypte, la croissance de l'emploi a été de 14 % entre 2009 et 2019, alors que la population active n'a progressé que de 12 %. Cela conduit à une baisse de taux de chômage général qui est passé de 9 % à 8 % au cours de la même période. Toutefois, entre 2009 et 2019, le taux d'emploi dans les secteurs des biens non échangeables a augmenté plus rapidement que celui des secteurs des biens échangeables, à cause de la baisse du taux d'emploi dans l'agriculture qui est passé de 30 % à 21 % (graphique 50). La part du secteur manufacturier dans le total des emplois a légèrement augmenté et est passée de 12 % à 13 % entre 2009 et 2019, chiffres en baisse par rapport aux années 1990 (près de 20 %) (graphique 49). De même, la part des services échangeables a augmenté et est passée de 12 % à 15 % au cours de la même période. Toutefois, la croissance de l'emploi dans ces secteurs n'a pas compensé la baisse de l'emploi dans l'agriculture. Dans l'ensemble, une partie de la main-d'œuvre a quitté des secteurs des biens non échangeables pour travailler dans des secteurs faiblement productifs, tels que le BTP et le commerce de détail et de gros. C'est dans ces deux secteurs que la majeure partie des emplois a été créée, principalement pour des travailleurs peu ou moyennement qualifiés.

► **Graphique 49 : Évolution de la part des emplois dans les secteurs des biens échangeables et des biens non échangeables en Égypte, entre 2009 et 2019**

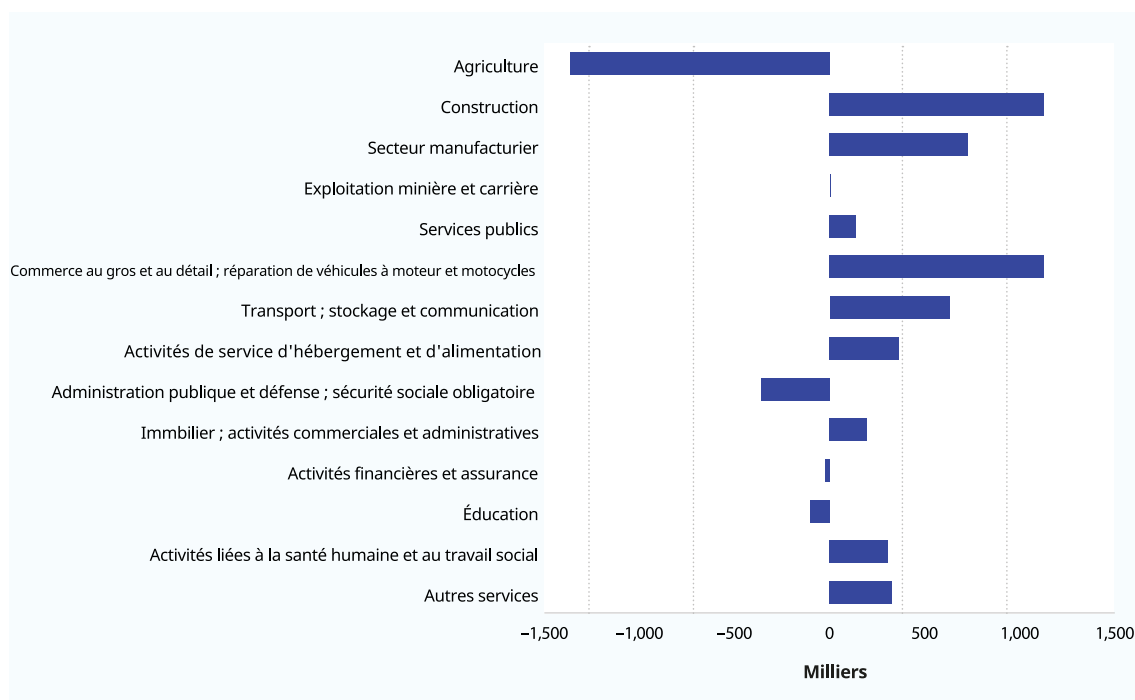


Source : Calculs de l'auteur, basés sur les données fournies par le Service des statistiques de l'OIT.

Toutefois, les emplois dans le secteur manufacturier ont progressé en Égypte, ce qui illustre la croissance conséquente des exportations de marchandises et un certain impact positif des politiques industrielles et commerciales mises en œuvre dans le pays. 726 500 emplois ont été créés entre 2009 et 2019 dans le secteur manufacturier qui a enregistré la plus forte croissance en matière d'emplois dans la région sur cette même période (soit une hausse de 23 %). La transformation alimentaire, l'habillement, les produits métallurgiques et les produits minéraux non métalliques sont les secteurs qui ont créé le plus d'emplois dans le secteur manufacturier (graphique 51). La part de la plupart de ces secteurs dans les emplois du secteur manufacturier a également fortement augmenté, la transformation alimentaire représentant 19 % des emplois du secteur manufacturier en 2019, contre

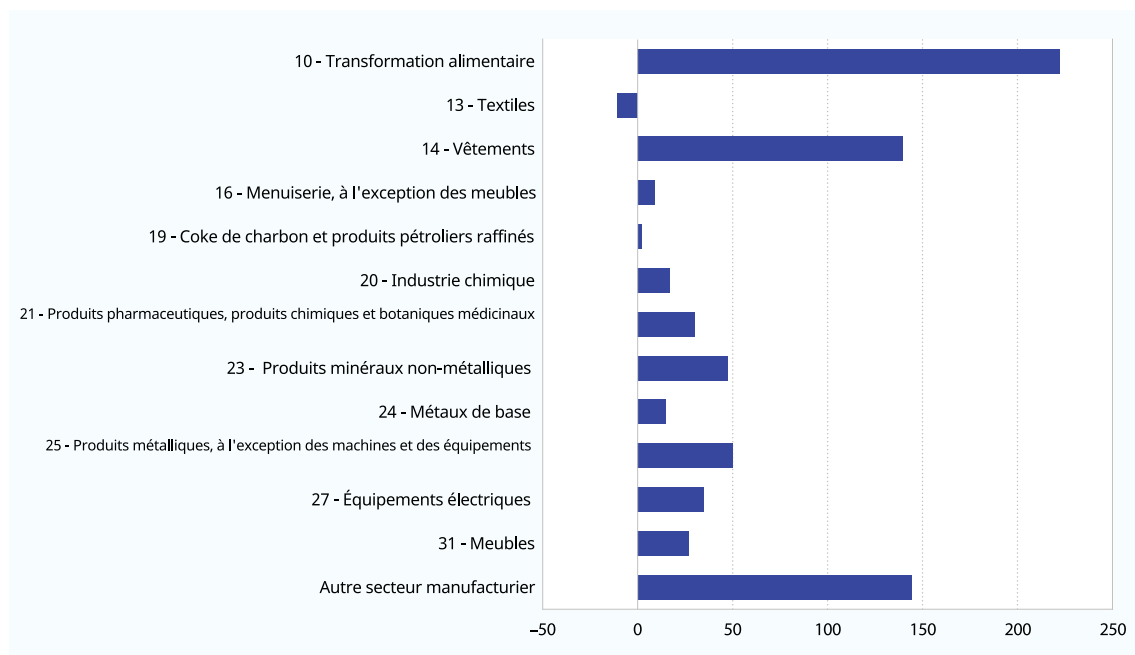
seulement 16 % en 2009. La part du secteur de l'habillement a également enregistré une hausse et est passée de 11 % à 13 % entre 2009 et 2019. La plupart de ces secteurs étaient prioritaires dans la Stratégie de développement industriel mise en œuvre dans le pays entre 2004 et 2016. Les exportations de ces secteurs ont généralement augmenté entre 2009 et 2019, sauf pour les produits métallurgiques, pour lesquels les exportations ont baissé de 45 % entre 2009 et 2019 (graphique 52). Les exportations des produits minéraux non métalliques, des produits pharmaceutiques et de l'habillement ont augmenté d'au moins 20 % entre 2009 et 2019. La transformation alimentaire, qui est le principal secteur ayant créé des emplois entre 2009 et 2019, a connu une augmentation de 9 % de ses exportations au cours de la même période (graphique 52).

► **Graphique 50 : Répartition de la création d'emplois par secteur en Égypte, entre 2009 et 2019 (en milliers)**



Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données fournies par le Service des statistiques de l'OIT.

► **Graphique 51 : Création d'emplois dans le secteur manufacturier en Égypte, entre 2009 et 2019 (en milliers)**

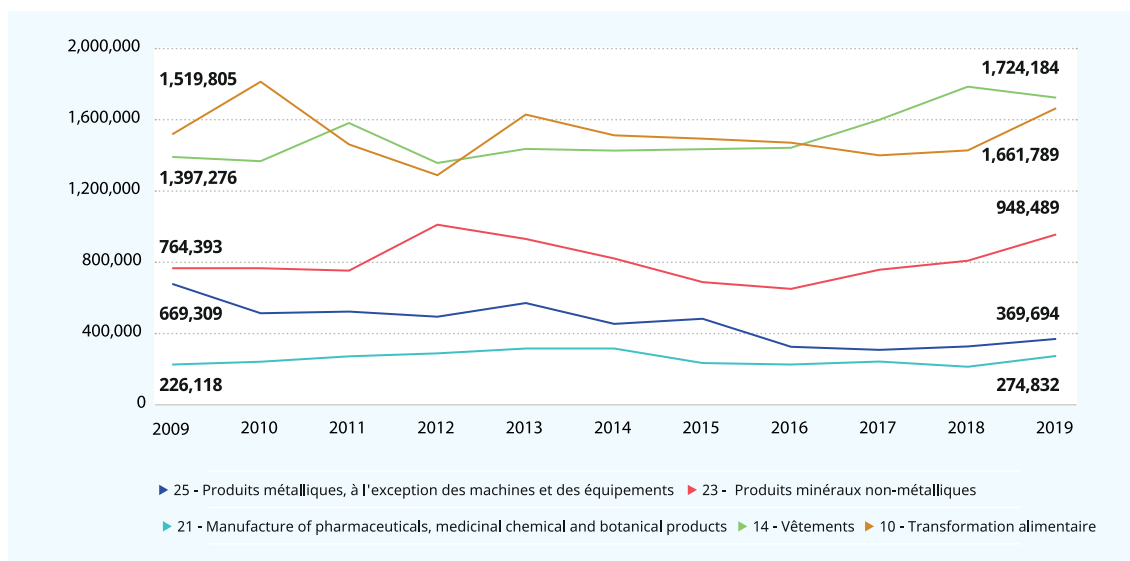


Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données fournies par le Service des statistiques de l'OIT.

Dans l'ensemble, les emplois salariés ont progressé en Égypte et sont passés de 60,6 % à 71 % du total des emplois entre 2009 et 2019, tirés par l'agriculture (tableau 18). Les emplois salariés dans l'agriculture ont plus que doublé entre 2009 et 2019 (et sont passés de 19 % à 44 % du total des emplois). La part des emplois salariés a également subi une hausse dans le secteur man-

ufacturier, le BTP et le commerce de détail et de gros. Ces secteurs primaires ont également créé le plus d'emplois entre 2009 et 2019. Néanmoins, la part des emplois salariés est restée stable dans le secteur des services échangeables et a diminué dans les secteurs des biens non échangeables, et est passée de 79 % à 76 % du total des emplois entre 2009 et 2019.

► **Graphique 52 : Évolution des exportations de produits sélectionnés en Égypte**



Source : Calculs de l'auteur, basés sur les données de la CNUCED et de la COMTRADE. Le secteur de l'habillement comprend l'habillement et les vêtements (CTCI 84). Les produits pharmaceutiques comprennent les produits médicaux et pharmaceutiques (CTCI 54). Les produits métallurgiques, à l'exception des machines et équipements, comprennent les articles manufacturés en métal (n.d.a.) (CTCI 69). La transformation alimentaire comprend les codes CITC 01 à 09, à l'exception du code 05 : fruits et légumes.

Dans l'ensemble, les emplois salariés ont progressé en Égypte et sont passés de 60,6 % à 71 % du total des emplois entre 2009 et 2019, tirés par l'agriculture (tableau 18). Les emplois salariés dans l'agriculture ont plus que doublé entre 2009 et 2019 (et sont passés de 19 % à 44 % du total des emplois). La part des emplois salariés a également subi une hausse dans le secteur man-

ufacturier, le BTP et le commerce de détail et de gros. Ces secteurs primaires ont également créé le plus d'emplois entre 2009 et 2019. Néanmoins, la part des emplois salariés est restée stable dans le secteur des services échangeables et a diminué dans les secteurs des biens non échangeables, et est passée de 79 % à 76 % du total des emplois entre 2009 et 2019.

► **Tableau 18 : Évolution de la part des emplois salariés en fonction du secteur, entre 2009 et 2019 en Égypte (en pourcentage)**

Part des emplois salariés	2009	2010	2011	2012	2013	2015	2016	2017	2018	2019
Agriculture	19.0	21.3	21.7	22.3	20.9	23.7	43.9	39.3	39.1	43.5
Secteur manufacturier	79.9	82.4	78.3	80.9	80.0	81.1	83.6	85.1	85.3	86.2
Services échangeables	74.3	73.2	71.1	70.5	69.3	68.8	72.9	71.5	72.4	74.2
Secteurs des biens non échangeables	78.8	77.7	78.3	77.9	77.1	75.2	77.4	75.3	74.3	76.4
BTP	76.8	77.6	77.2	76.7	77.1	79.3	81.2	81.2	79.1	78.8
Commerce de détail et de gros	42.4	42.3	41.6	40.9	39.8	39.8	45.1	46.1	46.0	51.6
Part des emplois salariés dans le total des emplois	60.6	62.2	61.2	62.5	61.1	62.5	69.7	67.9	68.6	71.1

Remarque : Les données sont manquantes pour 2014.

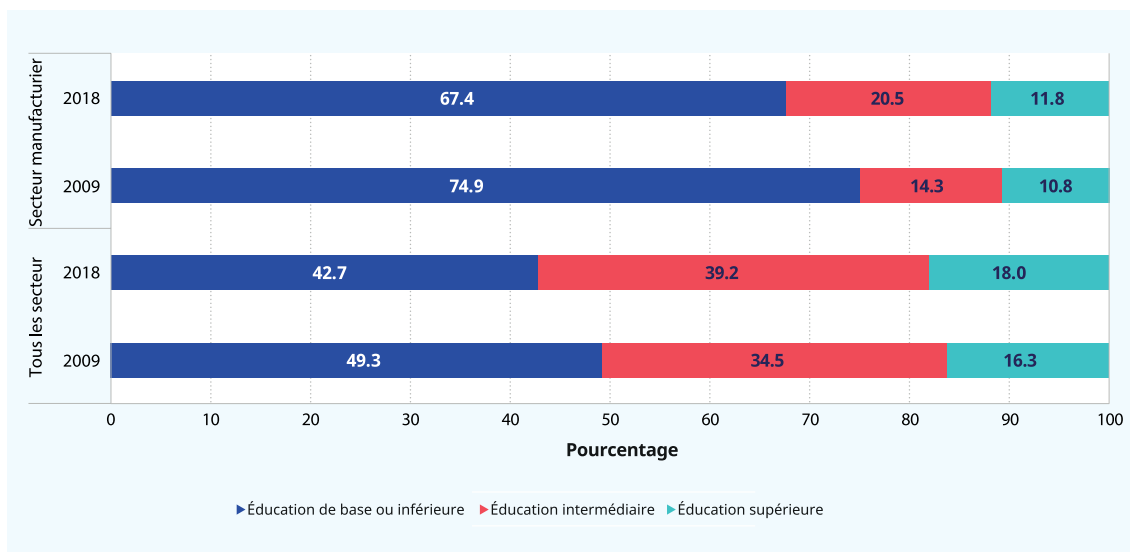
Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données fournies par le Service des statistiques de l'OIT.

Si l'on observe la répartition des emplois créés en fonction du niveau de qualification, on constate une tendance claire de création d'emplois qualifiés entre 2009 et 2018 au sein de l'économie égyptienne, y compris dans le secteur manufacturier.³⁵ La part des travailleurs très qualifiés et moyennement qualifiés a augmenté dans tous les secteurs entre 2009 et 2018 (graphique 53). La croissance des emplois dans le secteur manufacturier a eu pour effet d'accroître la demande en travailleurs moyennement qualifiés, leur part ayant augmenté et étant passée de 14 % à 21 % entre 2009 et 2018. La plupart des emplois créés pendant cette période sont des emplois moyennement qualifiés ou très qualifiés destinés à des travailleurs au niveau d'éducation intermédiaire et supérieur. Entre 2010

et 2018, plus de 144 000 emplois peu qualifiés ont été perdus dans le secteur manufacturier (pour des travailleurs n'ayant pas atteint le niveau d'éducation de base), principalement dans les secteurs de la transformation alimentaire, du textile et de l'habillement, des ouvrages en bois, des meubles et des produits chimiques. En parallèle, les exportations de ces secteurs ont enregistré une forte hausse au cours de la même période, comme indiqué dans le graphique 52. Cela suggère que la hausse des échanges et des exportations en Égypte a eu pour effet d'accroître la demande en travailleurs moyennement ou fortement qualifiés et de diminuer la demande en travailleurs peu qualifiés.

³⁵ Les données sur les emplois en fonction du niveau de qualification ne sont pas disponibles pour 2019.

► **Graphique 53 : Répartition du niveau de qualification des travailleurs dans l'économie égyptienne et dans le secteur manufacturier en 2009 et en 2018**

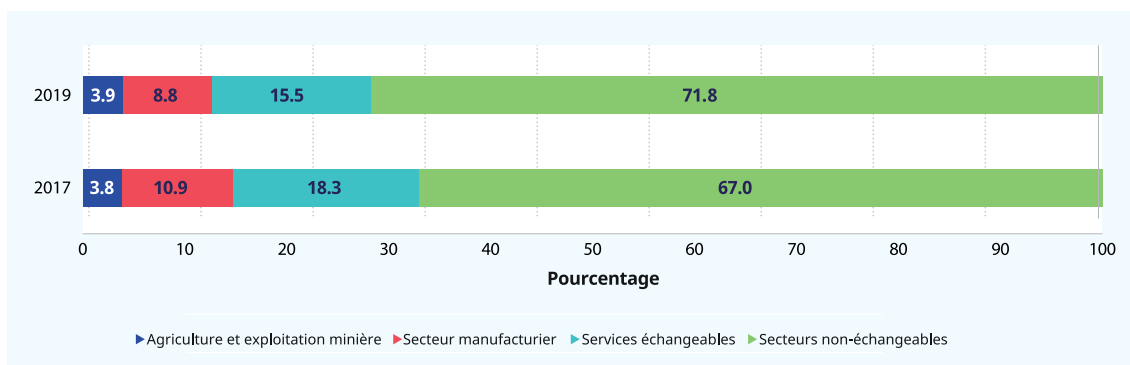


Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données fournies par le Service des statistiques de l'OIT.

En Jordanie, la croissance de l'emploi a été de 8 % entre 2017 et 2019, ce qui est légèrement supérieur à la croissance de la main-d'œuvre (environ 7 %),³⁶ principalement dans les secteurs des biens non échangeables (graphique 54). La part des secteurs des biens échangeables a diminué au cours de la même période et est passée de 33 % à 28,2 %. À la différence de l'Égypte, cette baisse n'est pas due à l'agriculture, secteur pour lequel la part des emplois est restée relativement stable, mais plutôt à une forte baisse du secteur manufacturier et des services échangeables. Entre 2017 et 2019, l'em-

ploi dans le secteur manufacturier a accusé une baisse de 11,7 %, avec la perte d'environ 27 000 emplois. La plupart des emplois perdus venaient des industries chimiques, des articles manufacturés en métal, du textile, le cuir, de l'impression et de la reproduction d'enregistrements de média. Entre 2017 et 2019, les secteurs des biens échangeables n'ont pas créé d'emplois et leur part dans le total des emplois a baissé de presque 5 points de pourcentage, ce qui illustre la stagnation des exportations au cours de la même période en Jordanie.

► **Graphique 54 : Évolution de la part des emplois dans les secteurs des biens échangeables et des biens non échangeables en Jordanie, entre 2017 et 2019**



Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données fournies par le Service des statistiques de l'OIT.

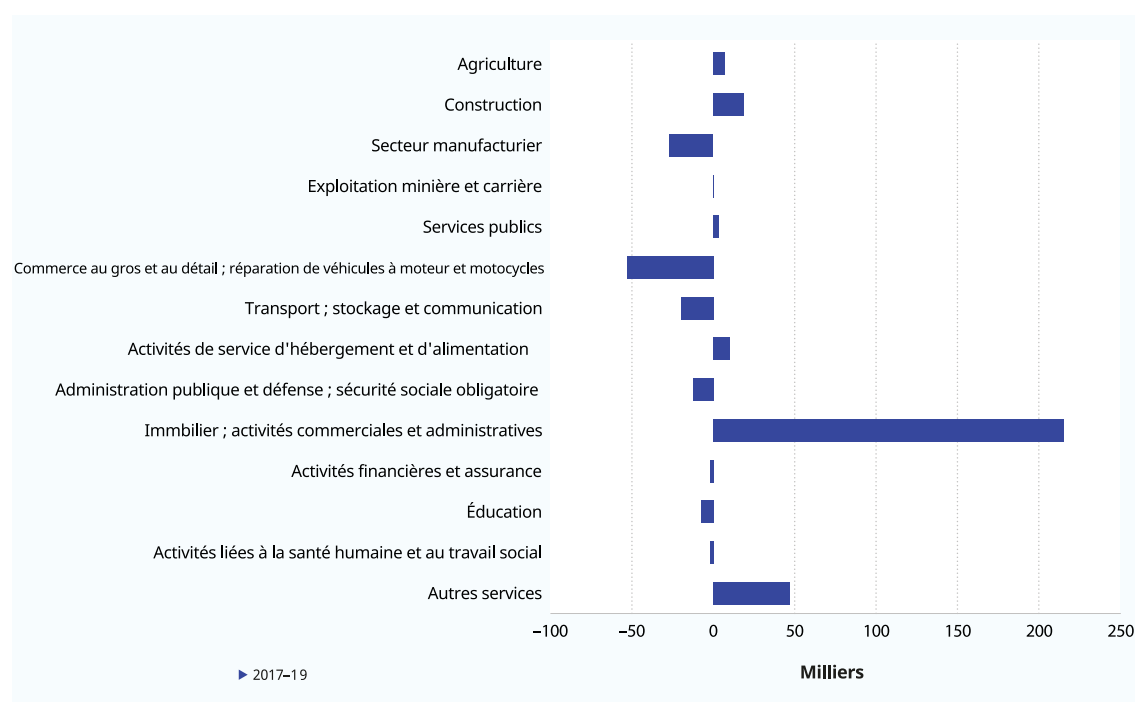
³⁶ Les données sont uniquement disponibles entre 2017 et 2019.

Au sein du secteur manufacturier, les secteurs qui ont connu la plus forte destruction d'emplois ont également connu une augmentation de leurs exportations. En effet, le secteur des produits chimiques a perdu plus de 6 750 emplois (soit une baisse de 27 %) entre 2017 et 2019 (graphique 56). En parallèle, les exportations de produits chimiques ont augmenté au cours des dix dernières années, notamment entre 2017 et 2019, malgré une baisse entre 2014 et 2016 (graphique 57). Ainsi, les emplois ont baissé de 3 % dans le secteur de l'habillement entre 2017 et 2019, malgré une hausse importante des exportations au cours de la même période. D'autres secteurs manufacturiers qui ont

perdu des emplois ont connu une baisse ou une stagnation de leurs exportations (graphiques 56 et 57).

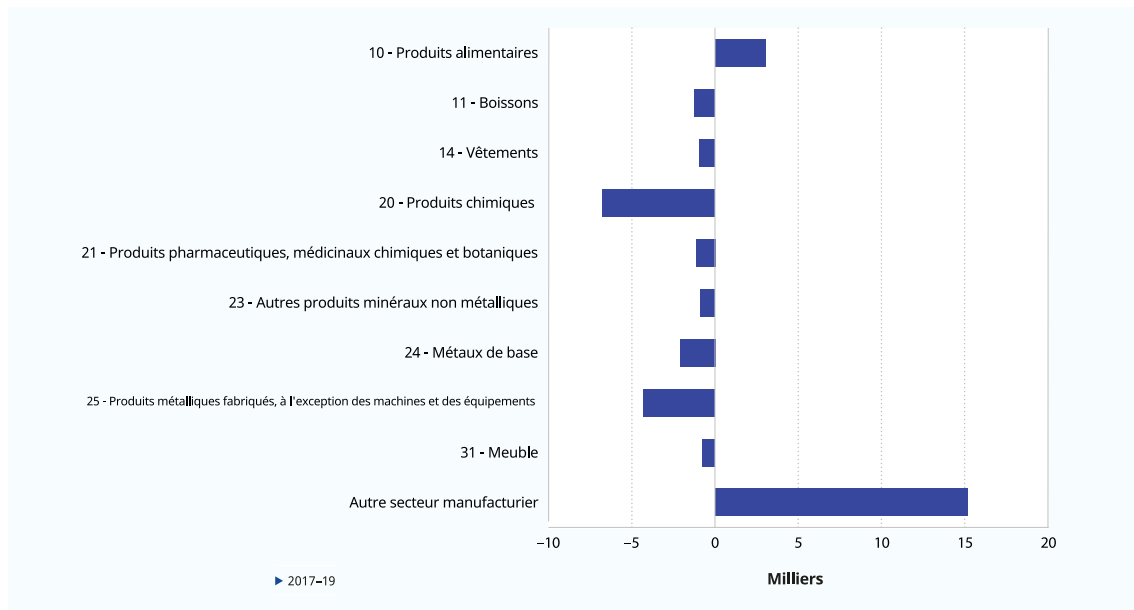
La majorité de la croissance de l'emploi dans le secteur des services a eu lieu dans les secteurs des affaires immobilières et des services administratifs et aux entreprises, notamment dans les activités de sécurité et d'enquête (graphique 55). Ce secteur a principalement créé des emplois pour les travailleurs moyennement qualifiés. À l'opposé, presque tous les secteurs des services ont perdu des emplois entre 2017 et 2019.

► **Graphique 55 : Répartition de la création d'emplois par secteur en Jordanie, entre 2017 et 2019 (en milliers)**



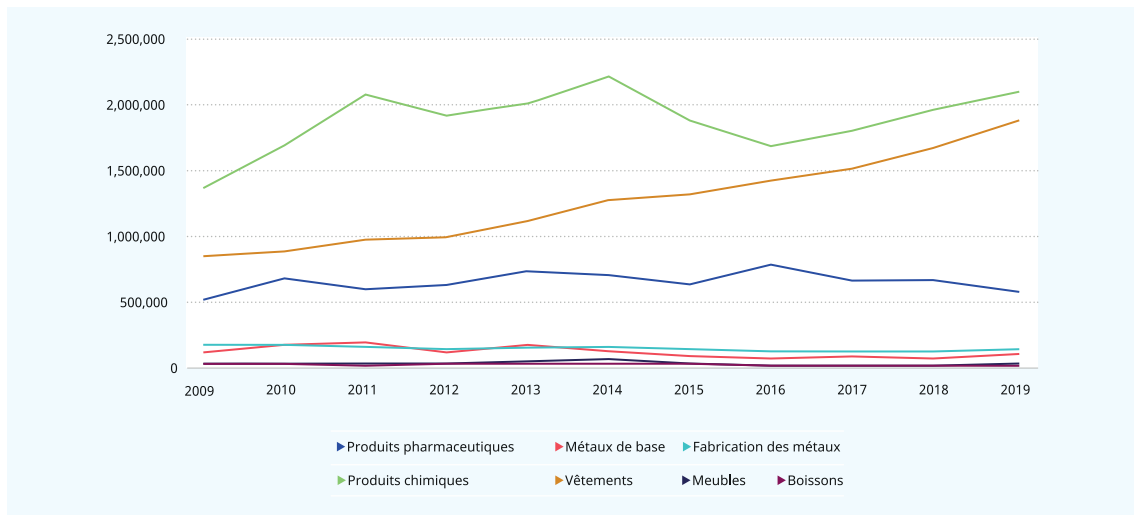
Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données fournies par le Service des statistiques de l'OIT.

► **Graphique 56 : Création d'emplois dans le secteur manufacturier en Jordanie, entre 2017 et 2019 (en milliers)**



Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données fournies par le Service des statistiques de l'OIT.

► **Graphique 57 : Évolution d'une sélection d'exportations de marchandises en Jordanie, entre 2009 et 2019**

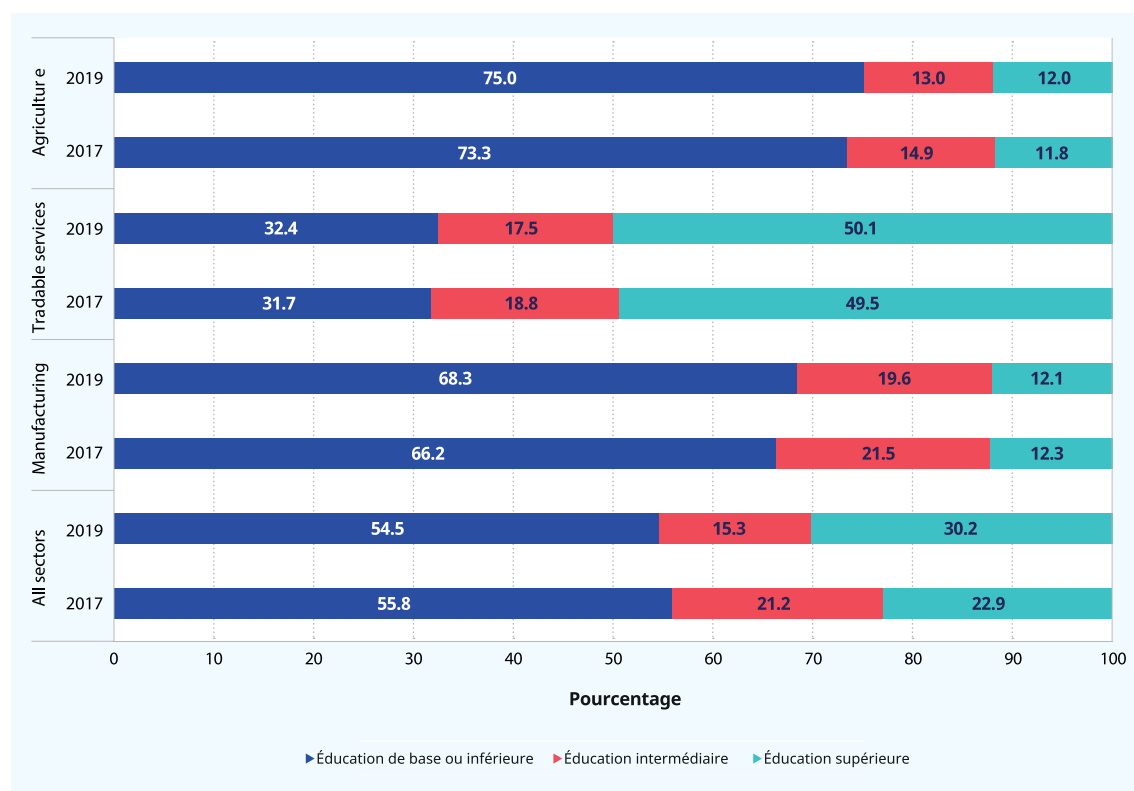


Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données de la CNUCED et de la COMTRADE. Les produits chimiques comprennent : les produits chimiques organiques (CTCI 51), les produits chimiques inorganiques (CTCI 52), les produits pour teinture, tannage et colorants (CTCI 53), les huiles essentielles pour produits d'entretien et parfumerie (CTCI 55), les engrais à l'exclusion de ceux du groupe 272 (CTCI 56), les matières plastiques sous formes primaires (CTCI 57), les matières plastiques sous formes autres que primaires (CTCI 58) et les matières et produits chimiques (CTCI 59) ; l'habillement comprend : les vêtements et accessoires du vêtement (CTCI 84) et les chaussures (CTCI 85) ; les produits pharmaceutiques comprennent : les produits médicinaux et pharmaceutiques (CTCI 54) ; les articles manufacturés en métal comprennent : les articles manufacturés en métal, n.d.a. (CTCI 69) ; les métaux de base comprennent : le fer et l'acier (CTCI 67) et les métaux non-ferreux (CTCI 68) ; les boissons comprennent : les boissons (CTCI 11) ; les meubles comprennent : les meubles (CTCI 82).

Dans l'ensemble, le niveau de qualification a augmenté au sein de la population employée, la part des travailleurs fortement qualifiés ayant augmenté et étant passée de 23 % à 30 % entre 2017 et 2019. Toutefois, dans le secteur manufacturier, le pourcentage de travailleurs peu qualifiés a légèrement augmenté au cours de la même période,

tandis que la part des travailleurs fortement qualifiés est restée stable. Ceci indique une légère baisse du niveau de qualification exigé par le secteur manufacturier en Jordanie. Dans d'autres services échangeables, notamment l'agriculture, la demande en travailleurs peu qualifiés et fortement qualifiés a augmenté légèrement (graphique 58).

► **Graphique 58 : Répartition du niveau de qualification des travailleurs dans tous les secteurs et dans le secteur manufacturier, entre 2017 et 2019**



Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données fournies par le Service des statistiques de l'OIT.

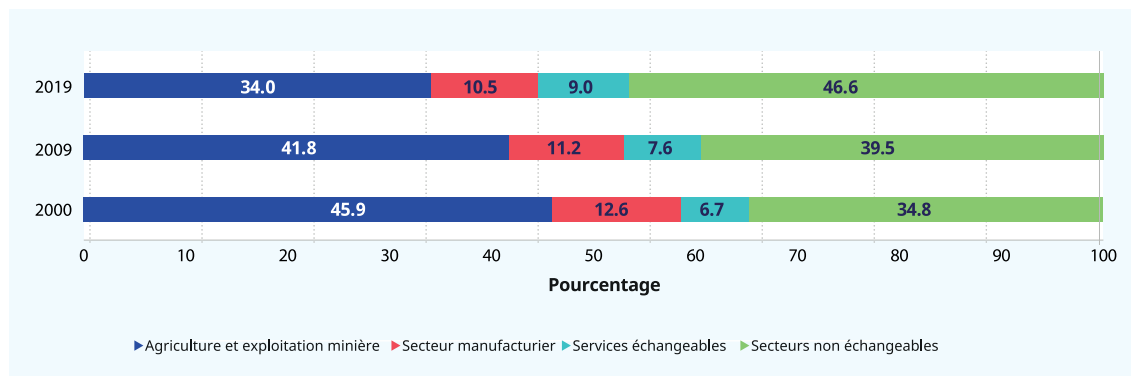
La Jordanie a orienté ses priorités stratégiques vers les secteurs à forte valeur ajoutée et exigeant beaucoup de technologie de façon à intégrer son nombre croissant de travailleurs fortement qualifiés. La croissance de ces secteurs et la sophistication élevée des exportations de la Jordanie pourraient avoir pour effet de diminuer la demande en travailleurs peu ou moyennement qualifiés. Les coûts et la capacité d'adaptation pour la réaffectation des travailleurs vers d'autres secteurs des biens échangeables ou vers le secteur formel sont deux points essentiels que les décideurs politiques doivent prendre en compte pour garantir des politiques commerciales et d'investissement inclusives dans la région.

Le Maroc, qui a une longue tradition de politiques industrielles dans la région depuis 2005, a également connu une baisse de la part des secteurs des biens échangeables dans le total des emplois (graphique 59). La plus forte baisse, comme on pouvait s'y attendre, a concerné l'agriculture, sa part dans le total des emplois ayant baissé et étant passée de 46 % à 34 % entre 2000 et 2019. Au cours de la même période, la part du secteur manufacturier a baissé et est passée de 13 % à 11 %, tandis que celle des services échangeables est passée de 6,7 % à 9,0 %. Entre 2000 et 2009, seulement 5 % des emplois créés l'ont été dans le secteur manufacturier, contre 49 % dans les services. Tout comme en Égypte, le nombre de travailleurs ayant quitté l'ag-

riculture est supérieur au nombre d'emplois créés dans les secteurs des biens échangeables. Au lieu de cela, les travailleurs ont rejoint des secteurs des biens non échangeables comme le BTP et le com-

merce de détail et de gros (graphique 60). Ainsi, la croissance de l'emploi dans le BTP a été de 84 % entre 2000 et 2009 et de 33 % entre 2009 et 2019.

► **Graphique 59: Évolution de la part des emplois dans les secteurs des biens échangeables et des biens non échangeables au Maroc, entre 2000 et 2019**

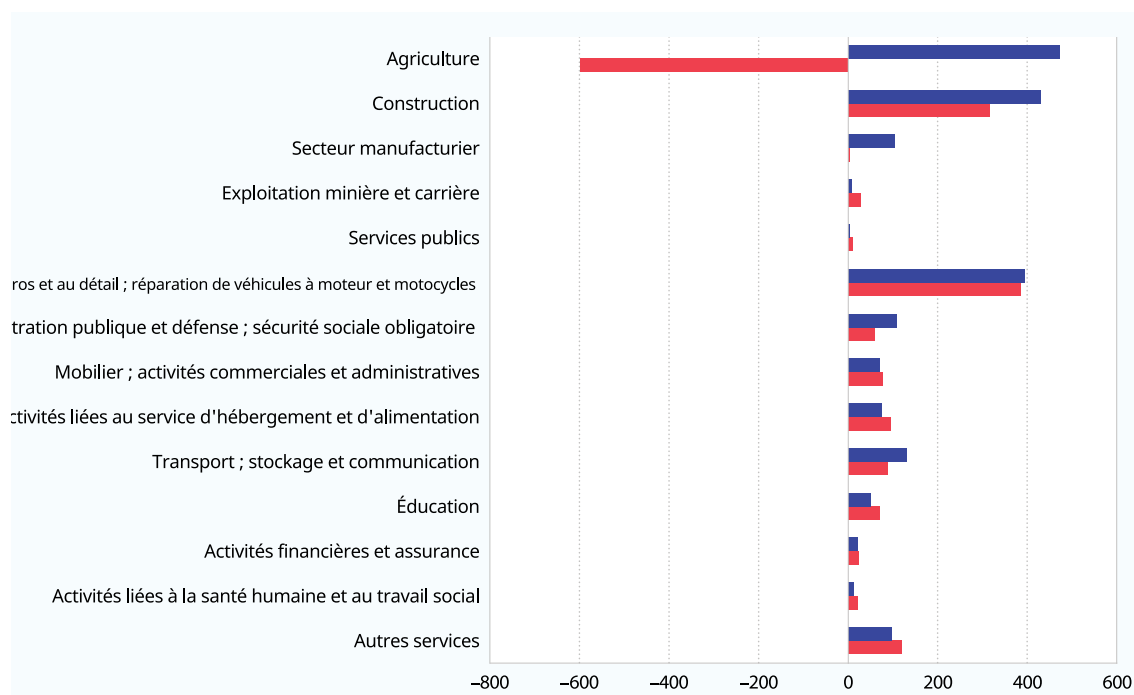


Remarque : Les estimations modélisées par l'OIT fournissent la répartition des emplois pour les catégories L, M et N de la CTCI rév. 4 qui sont regroupées au sein de la catégorie Immobilier et activités commerciales et administratives, et les catégories R, S, T et U de la CTCI rév. 4 qui sont regroupées au sein de la catégorie Autres services. Par conséquent, les catégories M et R, qui correspondent à des secteurs des biens échangeables, sont incluses dans les secteurs des biens de non échangeables. Cependant, il est fort improbable que cela modifie les résultats de la répartition des emplois, car la part de ces catégories dans le total des emplois est habituellement très faible.

Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données de l'ILOSTAT (estimations modélisées).

Au Maroc, la création d'emplois dans les services a été élevée dans tous les secteurs, non seulement dans les secteurs peu productifs, mais également dans les secteurs fortement productifs et dans certains secteurs des biens échangeables. Ainsi, entre 2009 et 2019, les emplois dans l'enseignement et dans les services de santé ont augmenté respectivement de 20 % et de 24 %. Au cours de la même période, le secteur des assurances et banques a enregistré une croissance des emplois de 28 %, en parallèle avec la forte augmentation de 55 % des emplois dans le secteur du commerce et autres services (hors voyages et transports). Les données sur le niveau de qualification par secteur ne sont

pas disponibles pour le Maroc. Toutefois, le secteur des services financiers a tendance à créer des emplois hautement qualifiés. De même, d'autres secteurs des biens échangeables comme le transport ont connu une forte croissance des emplois depuis 2000, et tout particulièrement entre 2009 et 2019, période pendant laquelle les exportations du secteur des transports ont augmenté de 74 %. Cependant, il convient de noter que, tout comme les autres pays de la région, l'administration publique a joué un rôle important dans la création d'emplois au Maroc depuis 2000. Les emplois dans l'administration publique ont progressé de 28 % entre 2000 et 2009, et de 12 % entre 2009 et 2019.

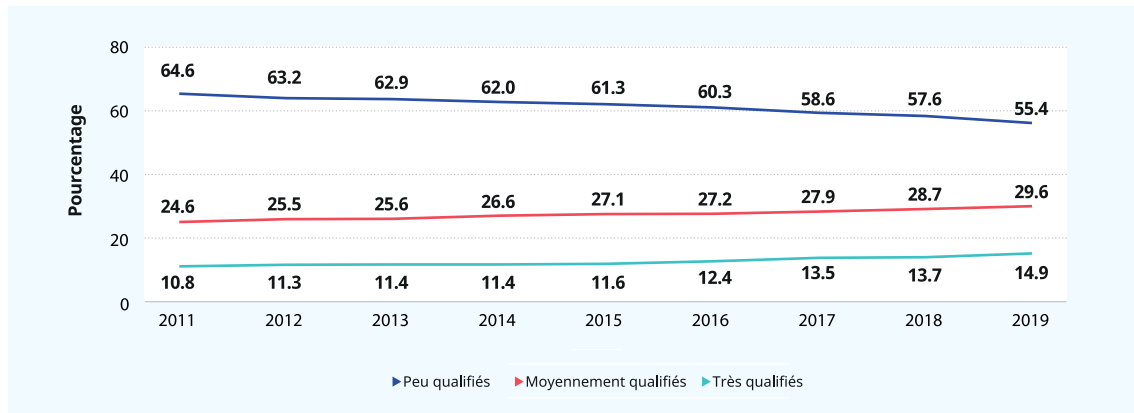
► **Graphique 60 : Répartition de la création d'emplois par secteur au Maroc, entre 2000 et 2019 (en milliers)**

Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données de l'ILOSTAT (estimations modélisées).

Dans l'ensemble, le niveau de qualification de la population employée a fortement augmenté au Maroc (graphique 61). La part des travailleurs moyennement qualifiés et fortement qualifiés a augmenté entre 2011 et 2019, tandis que la part des travailleurs peu qualifiés a fortement baissé au cours de la même période. Les données sur le niveau de qualification par secteur ne sont pas disponibles. Cependant, certains indices donnent à penser que la hausse des exportations a stimulé la demande en travailleurs fortement qualifiés, notamment compte tenu de la croissance de l'emploi dans le secteur des services échangeables qui exige de hautes qualifications. Comme décrit dans la

section précédente, les exportations des secteurs visés par les politiques industrielles au Maroc ont connu une forte hausse. De même, la part des produits manufacturiers exigeant des qualifications moyennes et beaucoup de technologie ou des qualifications élevées et beaucoup de technologie a augmenté depuis 2000. Cependant, l'emploi dans le secteur manufacturier n'a pas connu une croissance semblable. Cela suggère que la croissance des exportations et des échanges dans le secteur manufacturier n'exigeait pas beaucoup de main-d'œuvre mais plutôt des qualifications et a conduit à une augmentation de la demande en travailleurs fortement qualifiés au Maroc.

► **Graphique 61 : Répartition du niveau de qualification de la population employée au Maroc, entre 2011 et 2019 (en pourcentage)**

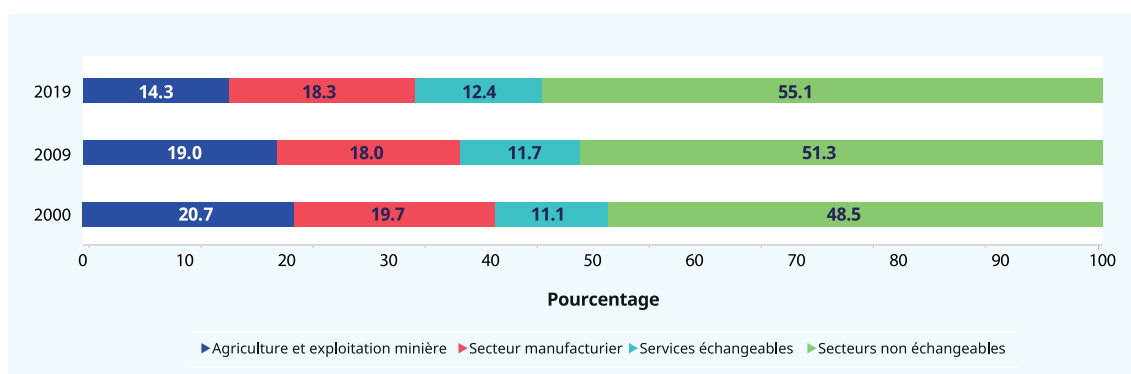


Source : HCP du Maroc.

En Tunisie, l'emploi dans les secteurs des biens échangeables a baissé entre 2000 et 2019, principalement à cause des travailleurs ayant quitté le secteur de l'agriculture. La part des emplois dans le secteur manufacturier a également baissé et est passée de 20 % à 18 % entre 2000 et 2009, et est restée relativement stable au cours de la dernière décennie. L'emploi dans les services échangeables a légèrement augmenté et est passé de 11 % à 12 % entre 2000 et 2019, stimulé principalement par une forte création d'emplois dans le secteur des

transports et du stockage. En parallèle, le niveau de qualification a augmenté au sein de la population employée, la part des travailleurs fortement qualifiés dans l'ensemble des secteurs ayant augmenté et étant passée de 13 % à 18 % entre 2005 et 2016³⁷ (graphique 62). Au total, le nombre d'emplois créés entre 2000 et 2019, en dehors du secteur de l'agriculture, a été supérieur au nombre d'emplois perdus dans l'agriculture. Toutefois, la plupart des emplois créés l'ont été dans les secteurs des biens non échangeables.

³⁷ Les données sont uniquement disponibles pour cette période.

► **Graphique 62 : Évolution de la part des emplois dans les secteurs des biens échangeables et des biens non échangeables en Tunisie, entre 2000 et 2019**

Remarque : Les estimations modélisées par l'OIT fournissent la répartition des emplois pour les catégories L, M et N de la CTIC rev. 4 qui sont regroupées au sein de la catégorie Immobilier et activités commerciales et administratives, et les catégories R, S, T et U de la CTIC rev. 4 qui sont regroupées au sein de la catégorie Autres services. Par conséquent, les catégories M et R, qui correspondent à des secteurs des biens échangeables, sont incluses dans les secteurs des biens non échangeables. Cependant, il est fort improbable que cela modifie les résultats de la répartition des emplois, car la part de ces catégories dans le total des emplois est habituellement très faible.

Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données de l'ILOSTAT (estimations modélisées).

Malgré la baisse générale de sa part dans le total des emplois, le nombre d'emplois dans le secteur manufacturier a été en hausse constante depuis 2000 (croissance de 8 % entre 2000 et 2009 et de 10 % entre 2009 et 2019). De plus, la Tunisie a la part la plus élevée d'emplois dans le secteur manufacturier de la région. Au sein du secteur manufacturier, les industries mécanique et électrique ont créé le plus d'emplois entre 2000 et 2019.³⁸ La part des industries mécanique et électrique dans les emplois du secteur manufacturier a augmenté et est passée de 11 % à 16 % entre 2000 et 2019, tandis que celle des industries du textile et de l'habillement a baissé et est passée de 50 % à 36 %. En parallèle, la part des travailleurs fortement qualifiés dans le secteur manufacturier a augmenté (graphique 65), ce qui indique une transition des travailleurs au sein du secteur manufacturier qui ont quitté des emplois peu ou moyennement qualifiés pour occuper des emplois fortement qualifiés, dans les industries mécanique et électrique, par exemple. Le fait que la part de l'industrie électrique dans le total des exportations ait doublé entre 2000 et 2019 indique que l'essor des exportations dans le secteur manufacturier a entraîné la création d'emplois et a augmenté la demande en qualifications élevées au sein de l'économie tunisienne.

Dans l'ensemble, l'économie de la Tunisie a créé plus d'emplois dans les secteurs peu productifs

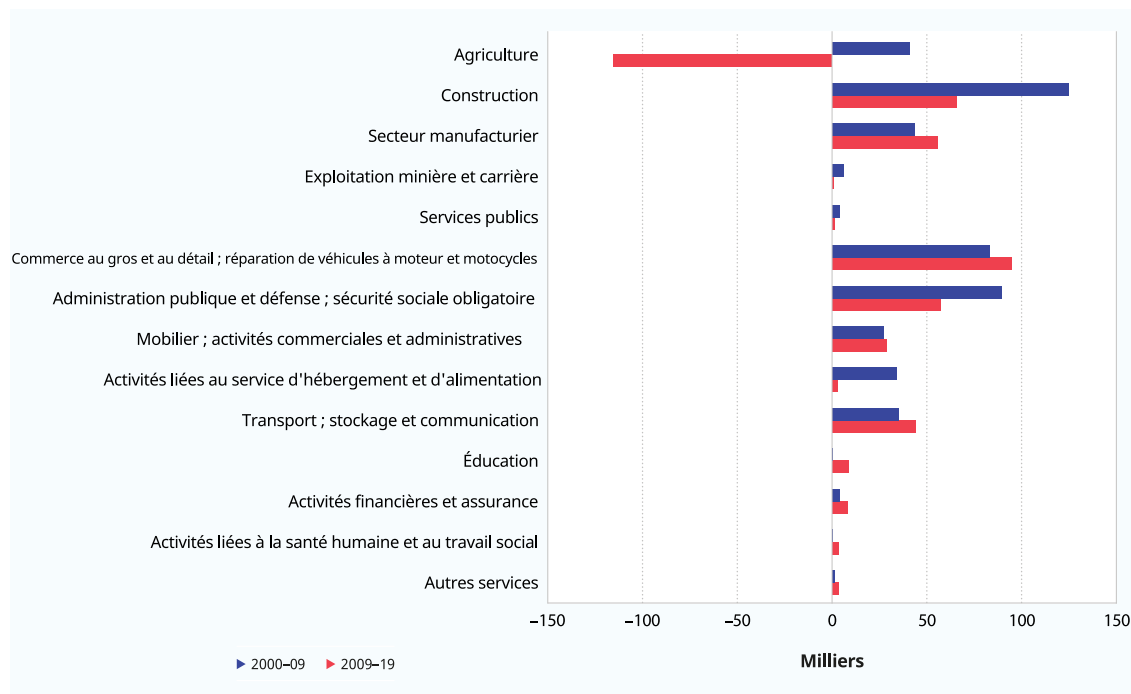
tels que le BTP et le commerce de détail et de gros, que dans les secteurs des biens échangeables, malgré la croissance de l'emploi dans le secteur manufacturier et les services échangeables (graphiques 63 et 64). Le secteur des services non échangeables est à l'origine de la plupart des emplois créés depuis 2000 et sa part dans les emplois a augmenté et est passée de 49 % en 2000 à 55 % en 2019. Le secteur du BTP a également joué un rôle important dans la création d'emplois, la croissance de l'emploi ayant été de 41 % entre 2000 et 2009, et de 15 % entre 2009 et 2019. Les services d'hébergement et de restauration sont liés au secteur du tourisme, qui a historiquement été ciblé par les autorités tunisiennes, n'a créé que peu d'emplois entre 2009 et 2019, à cause de la révolution en Tunisie et de l'instabilité qui l'a accompagnée. Le secteur public est l'un des principaux secteurs en matière de création d'emplois, avec une croissance de l'emploi de 28 % entre 2000 et 2009 et de 11 % entre 2009 et 2019. Depuis 2011, les autorités tunisiennes ont utilisé le secteur public comme employeur en dernier ressort pour les chômeurs de longue durée et en tant qu'outil de justice sociale, afin d'offrir des possibilités économiques à une partie de ceux qui ont souffert sous la dictature de Ben Ali. En 2020, les autorités ont adopté la loi 38-2020 qui prévoit un recrutement préférentiel pour les diplômés de l'enseignement supérieur qui sont chômeurs de longue durée. Cette loi illustre parfaitement le faible dynamisme du marché

³⁸ Source : INS (Institut national des statistiques) de la Tunisie.

du travail en Tunisie et la manque d'opportunités économiques, le chômage de longue durée étant

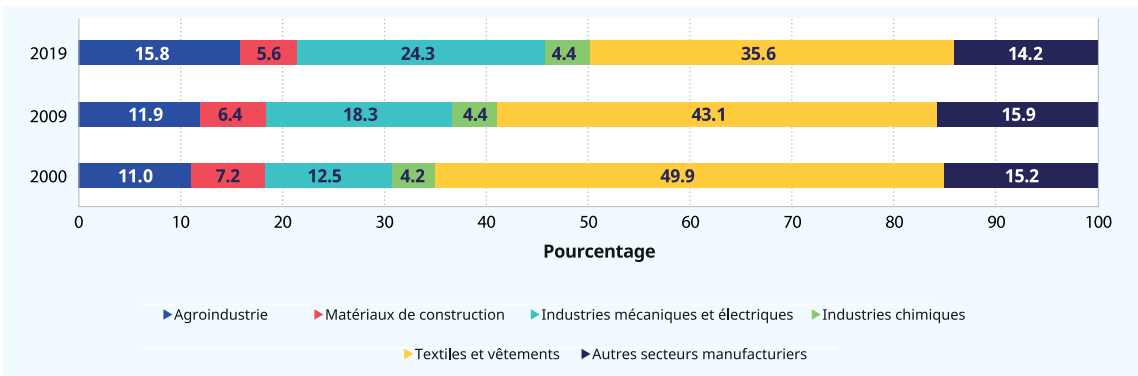
défini comme supérieur à dix ans.

► **Graphique 63 : Répartition de la création d'emplois par secteur en Tunisie, entre 2000 et 2019**



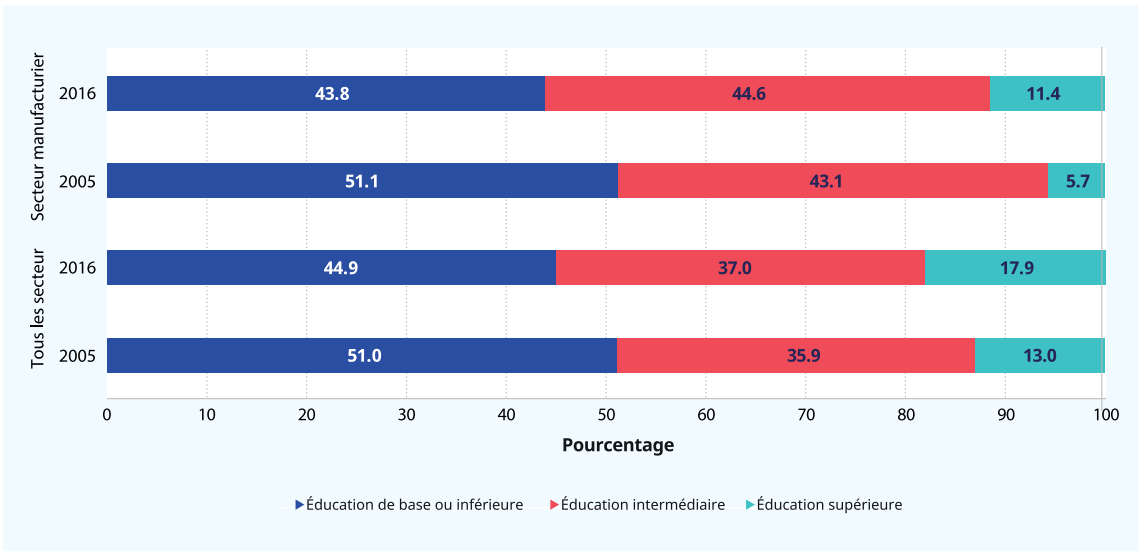
Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données de l'ILOSTAT (estimations modélisées).

► **Graphique 64 : Part des différentes industries dans les emplois du secteur manufacturier en Tunisie, entre 2000 et 2019**



Source : Institut National de la Statistique (INS), Tunisie

► **Graphique 65 : Répartition du niveau de qualification des travailleurs dans tous les secteurs et dans le secteur manufacturier en Tunisie, entre 2005 et 2016**

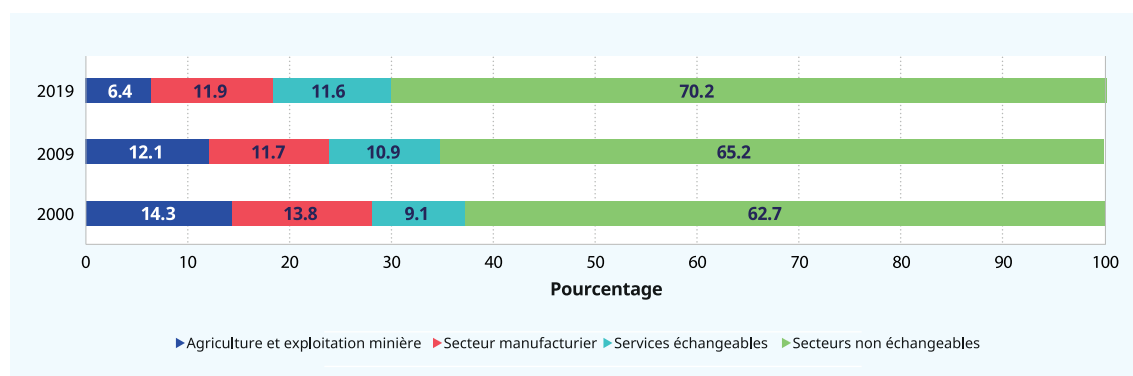


Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données fournies par le Service des statistiques de l'OIT.
N.B. : Le total est de 100 % moins 0,1 % à cause de l'existence d'une catégorie pour laquelle le niveau d'éducation n'est pas précisé.

Dans les Territoires palestiniens occupés, le nombre de travailleurs ayant quitté le secteur de l'agriculture est supérieur au nombre d'emplois créés dans les secteurs des biens échangeables, tels que le secteur manufacturier. La part de l'agriculture dans le total des emplois a fortement baissé. En parallèle, la part des emplois des secteurs des biens non échangeables a augmenté (graphique 66). L'essor des secteurs des biens non échangeables a été principalement stimulé par le commerce de détail et de gros (graphique 67), car la part de ce secteur dans le total des emplois a augmenté et est passée de 15 % à 19 % entre 2000 et 2019. Le BTP a également joué un rôle important dans la création d'emplois, principalement entre 2009 et 2019. Cependant, sa part dans le total des

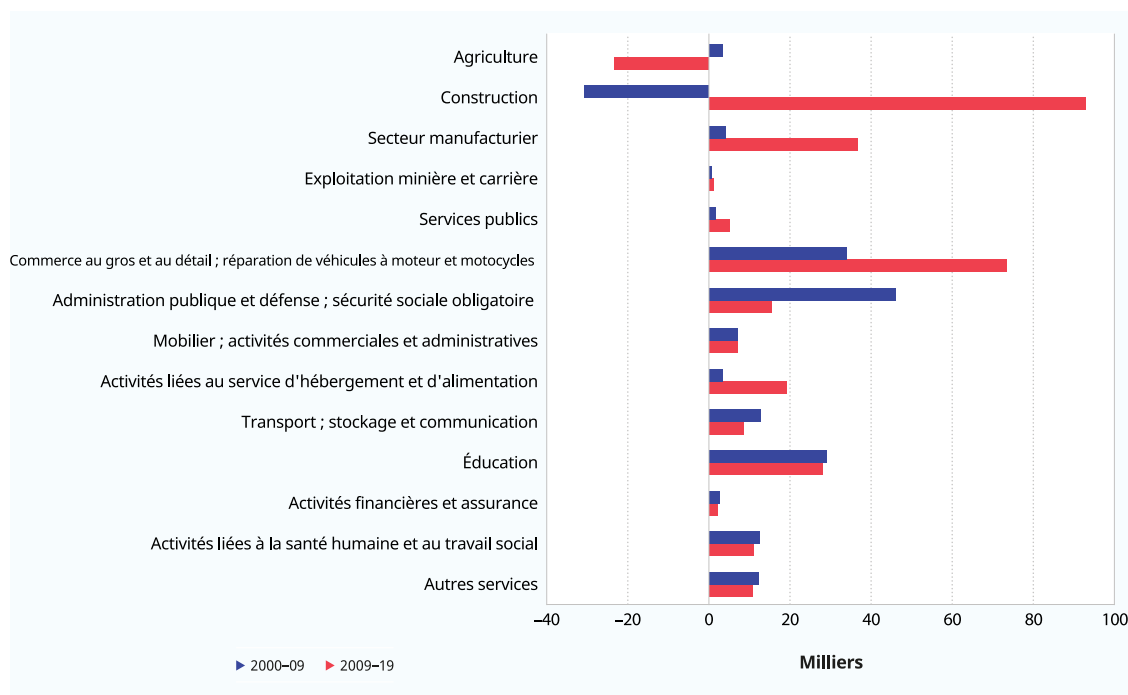
emplois a baissé et est passée de 20 % à 17 % entre 2000 et 2019. La part du secteur manufacturier dans les emplois a baissé de presque 2 % entre 2000 et 2019, malgré une relative hausse des exportations des Territoires palestiniens occupés au cours de la même période. Toutefois, la part des services échangeables a légèrement augmenté, principalement à cause de l'essor du secteur des transports et du stockage et du secteur des informations et communications (graphiques 66 et 67). Les administrations publiques ont également joué un rôle important dans la création d'emplois dans les Territoires palestiniens occupés entre 2000 et 2019, sa part des emplois ayant augmenté et étant passée de 12 % à 13 % entre 2000 et 2019.

► **Graphique 66 : Évolution de la part des emplois dans les secteurs des biens échangeables et des biens non échangeables dans les Territoires palestiniens occupés, entre 2000 et 2019**



Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données fournies par le Service des statistiques de l'OIT.

► Graphique 67 : Création d'emplois dans les Territoires palestiniens occupés, entre 2000 et 2019

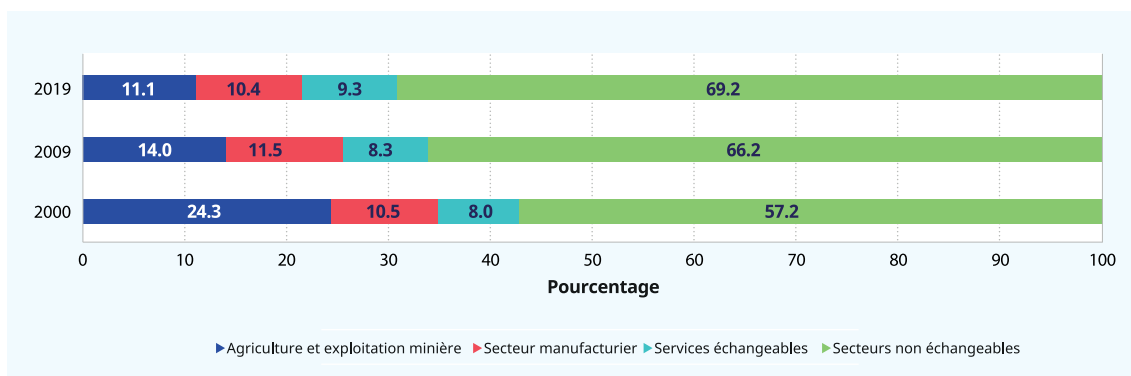


Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données fournies par le Service des statistiques de l'OIT.

En Algérie, comme c'est le cas dans d'autres pays de la région, la part des secteurs des biens échangeables dans l'emploi a baissé entre 2000 et 2019. Entre 2000 et 2009, le secteur des services représentait 66 % des créations d'emplois, chiffre qui a atteint 77 % entre 2009 et 2019. En Algérie, le secteur de l'agriculture a perdu de nombreux emplois entre 2000 et 2019, les emplois dans le secteur ayant baissé de 23 %, alors que la plupart des emplois créés au cours des 19 dernières années concernaient des secteurs peu productifs, exigeant beaucoup de main-d'œuvre et des biens non échangeables comme le BTP et le commerce de détail et de gros (graphiques 68 et 69). Les administrations publiques ont également joué un rôle important dans la création d'emplois au cours des dernières décennies, le nombre d'emplois

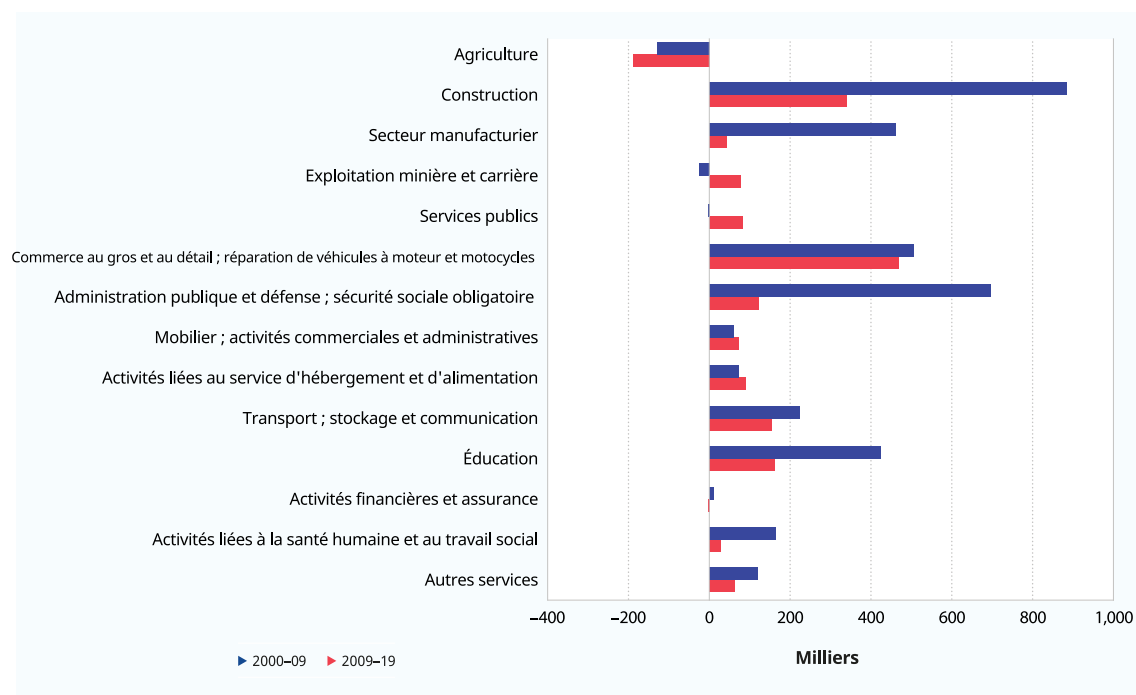
dans le secteur public ayant presque doublé entre 2000 et 2019 (le nombre d'emplois étant passé de 972 800 à 1 791 500). Le secteur manufacturier a fortement contribué à la création d'emplois, ce secteur ayant connu une croissance de 70 % entre 2000 et 2009. Cependant, cette tendance a subi une forte baisse après 2009, la croissance de l'emploi n'étant plus que 4 % entre 2009 et 2019. Dans l'ensemble, la part du secteur manufacturier est restée stable dans le total des emplois. Les secteurs des biens échangeables en Algérie sont principalement les industries extractives, qui ne contribuent pas à créer des emplois. La diversification économique et le développement du secteur manufacturier devraient être les priorités des politiques industrielles à venir en Algérie.

► **Graphique 68 : Évolution de la part des emplois dans les secteurs des biens échangeables et des biens non échangeables en Algérie, entre 2000 et 2019**



Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données fournies par le Service des statistiques de l'OIT.

► **Graphique 69 : Répartition de la création d'emplois par secteur en Algérie, entre 2000 et 2009, puis entre 2009 et 2019 (en milliers)**

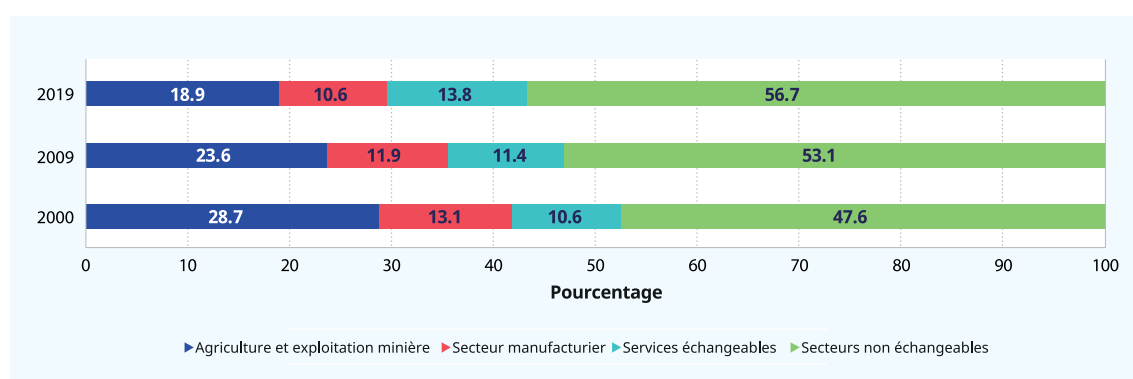


Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données de l'ILOSTAT (estimations modélisées).

En Libye, la part de l'agriculture dans le total des emplois a fortement baissé entre 2000 et 2019, entraînant une baisse de la part des emplois dans les secteurs des biens échangeables (graphique 70). La part des secteurs des biens échangeables est passée de 52 % à 43 % entre 2000 et 2019, malgré une hausse de la part des services échangeables dans le total des emplois. D'autre part, la part des secteurs non échangeables a augmenté et est passée de 48 % à 57 % entre 2000 et 2019, le commerce de détail et de gros étant le secteur qui a créé le plus d'emploi depuis 2000. Le secteur manufacturier n'a créé que 8 % des emplois entre 2000 et 2009 et 3 % entre 2009 et 2019. Les données sur l'emploi en Libye sont uniquement disponibles en catégories larges. Cependant, il est important de

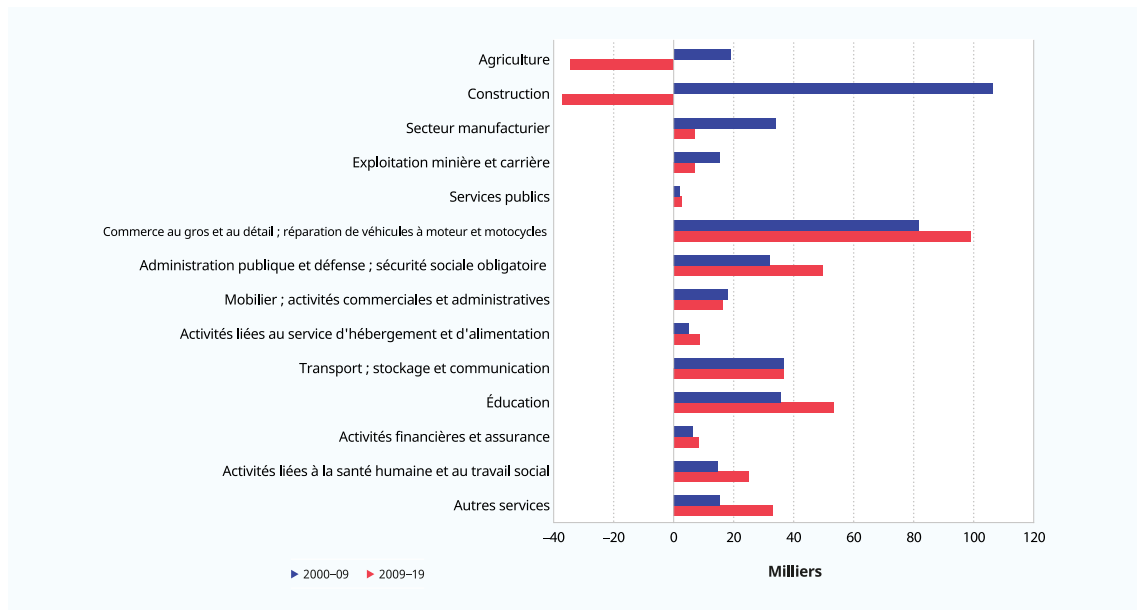
noter que les exportations se concentrent dans les produits chimiques, notamment les produits chimiques organiques et produits minéraux non métalliques, qui sont souvent liés à l'industrie pétrolière. Entre 2009 et 2019, l'agriculture et le BTP sont les deux seuls secteurs qui ont perdu une part significative de leurs emplois. La création d'emplois dans les services a concerné tous les secteurs, notamment le secteur des assurances et banques, les affaires immobilières et les activités commerciales (graphique 71). À l'instar d'autres pays de la région, le secteur des administrations publiques a joué un rôle important pour créer des emplois en Libye, et représentait 8 % des emplois créés entre 2000 et 2009, et 12 % entre 2009 et 2019, c'est-à-dire plus que le secteur manufacturier.

► **Graphique 70 : Évolution de la part des emplois dans les secteurs des biens échangeables et des biens non échangeables en Libye, entre 2000 et 2019**



Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données de l'ILOSTAT (estimations modélisées).

► Graphique 71 : Répartition de la création d'emplois par secteur en Libye, entre 2000 et 2019



Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données de l'ILOSTAT (estimations modélisées).

2.3.4. Pourquoi un tel statu quo ? Rôle des infrastructures matérielles et immatérielles

L'impact des politiques commerciales sur le marché du travail n'est pas seulement déterminé par le niveau de libéralisation des échanges et par les politiques commerciales, mais dépend également très fortement de l'adoption d'autres ensembles de politiques cohérentes avec les politiques commerciales, qui permettent de créer l'environnement nécessaire à leur réussite. Comme indiqué précédemment dans ce chapitre, la conception des politiques industrielles de la région pourrait être améliorée, malgré des signes encourageants en Égypte et au Maroc. Les politiques industrielles doivent être efficaces pour obtenir les résultats positifs escomptés et fournir des emplois de qualité aux travailleurs de la région. L'impact des politiques industrielles et commerciales dans la région est également fortement lié à la qualité des infrastructures. Les infrastructures sont définies comme matérielles ou immatérielles. Elles sont un élément important pour le développement économique et l'essor commercial. Les infrastructures matérielles comprennent les routes, la connectivité, les télécommunications et les ports, tandis que les infrastructures immatérielles comprennent la finance, le capital humain et la qualité des institutions.

2.3.4.1. Infrastructures matérielles

De manière générale, des infrastructures matérielles de qualité sont essentielles à la croissance économique, mais aussi pour bénéficier de l'impact des politiques commerciales sur le marché du travail. Les investissements dans les infrastructures matérielles peuvent favoriser la création d'emplois et l'essor commercial en créant de nombreux emplois temporaires liés aux projets de développement des infrastructures, en encourageant la mobilité de la main-d'œuvre et en diminuant les coûts d'adaptation imposés par la libéralisation des échanges pour les travailleurs et les entreprises. Les investissements dans les infrastructures peuvent également stimuler l'essor commercial en réduisant les coûts des transactions liées aux échanges, notamment le coût des transports, le temps passé dans les ports, le coût des procédures douanières et le coût des transports internationaux. Par conséquent, le fait d'investir dans les infrastructures publiques et dans la logistique du commerce permettrait la réattribution des facteurs de production et favoriserait l'émergence d'entreprises productives et à forte valeur ajoutée, ce qui renforcerait l'impact des politiques commerciales et d'investissement sur le marché du travail et sur l'ensemble de l'économie. Il est possible d'évaluer les infrastructures matérielles en se basant sur la

qualité des transports, y compris les routes, les voies ferrées, les aéroports, les ports et les transports publics, le développement du secteur de l'énergie, l'accès à l'électricité et à Internet, les infrastructures numériques et le développement des TIC.

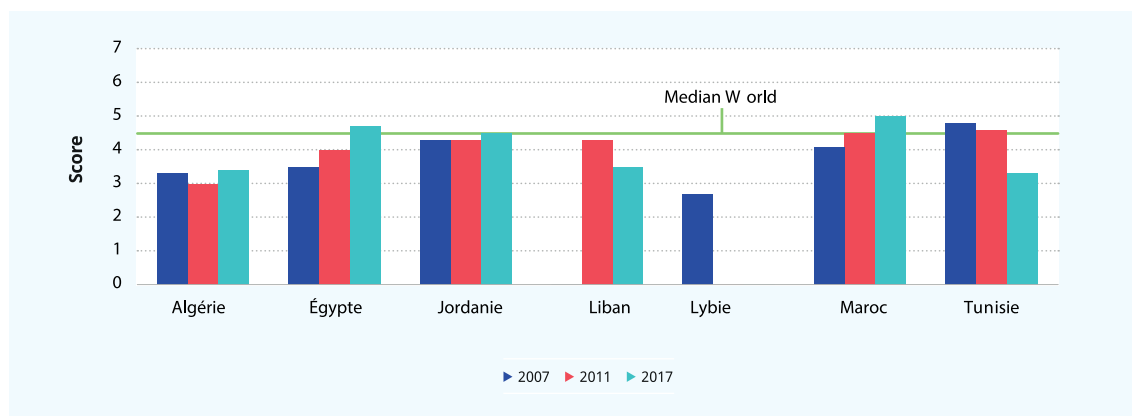
Qualité des transports

L'amélioration de la qualité des transports, notamment du réseau routier et de l'environnement logistique sont des éléments clés pour améliorer le niveau des échanges dans la région et pour renforcer l'intégration des PME locales dans les chaînes de valeur mondiales. Le transport maritime et le cadre logistique jouent un rôle particulièrement stratégique dans les échanges et dans l'essor des industries orientées vers l'exportation. Selon une enquête sur les entreprises de la Banque mondiale, l'accomplissement des formalités douanières d'exportation est beaucoup plus lent dans les pays de la rive sud de la Méditerranée par rapport à d'autres pays. Dans les pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure), ces formalités prennent en moyenne quatre jours, alors qu'en Égypte, au Maroc et en Tunisie, elles prennent environ 6,7 jours, et 4,7 jours en Jordanie.

Le transport maritime et la qualité des ports sont très importants pour les échanges dans la région,

car les pays s'appuient principalement sur le transport maritime pour les marchandises. Ainsi, en Tunisie, 98 % des marchandises entrent dans le pays par le réseau de ports maritimes.³⁹ De même, au Maroc, 95 % du transport de marchandises transite par voie maritime (ministère des Finances du Maroc, 2016). Cependant, malgré l'importance stratégique du transport maritime au sein des échanges, la qualité des infrastructures portuaires reste faible dans la plupart des pays de la région, sauf en Jordanie, au Maroc et en Égypte. La qualité des infrastructures portuaires de ces trois pays est la plus élevée, et est supérieure à la note médiane mondiale. On peut citer le cas du Maroc, qui a réalisé d'importants investissements pour améliorer la qualité du port de Tanger, qui est devenu le plus grand port de la Méditerranée en matière de capacité après l'ouverture des nouveaux terminaux en 2019.⁴⁰ La qualité des infrastructures portuaires en Tunisie et au Liban a baissé ces dernières années. Le port de Radès en Tunisie, qui est le principal port en eaux profondes du pays, fait face à de grandes difficultés, notamment des retards importants et une faible productivité des travailleurs. Ainsi, le temps d'immobilisation à Radès est en moyenne supérieur à 15 jours, ce qui tire les coûts d'inventaire à la hausse.⁴¹ Les opérations sur les conteneurs dans le port sont actuellement gérées par la STAM, une société anonyme.

► Graphique 72 : Qualité des infrastructures portuaires des pays de la région (sur une échelle de 1 à 7, 7 étant la note la plus élevée)



Source : Forum économique mondial (1= extrêmement sous-développé à 7= bien développé et efficace selon les normes internationales).

³⁹ Oxford Business Group, « Investment in Tunisia's port infrastructure boosting competitiveness », The Report: Tunisia 2018.

⁴⁰ Ahmed Eljehtimi and Ulf Laessing, « Morocco's Tangier port to become Mediterranean's largest », Reuters, 26 juin 2019.

⁴¹ Oxford Business Group, « Tunisia exploring new development for maritime infrastructure », The Report: Tunisia 2018.

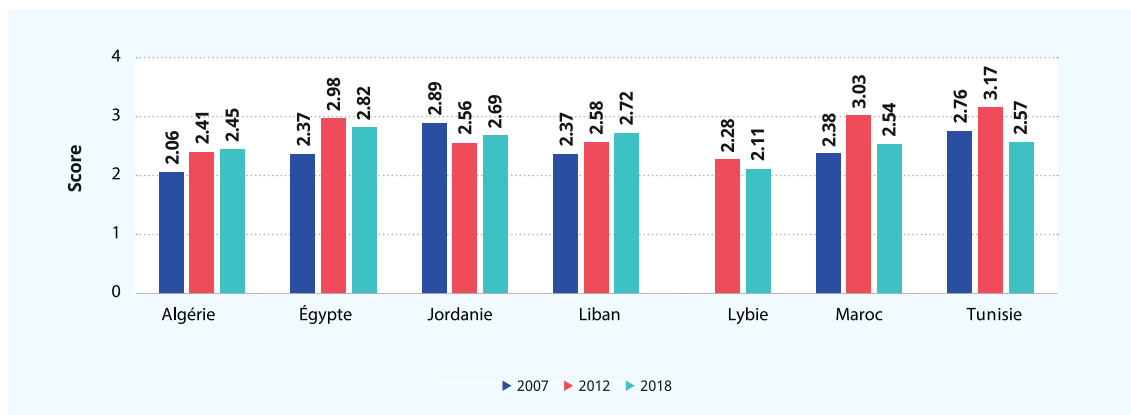
La qualité du réseau logistique est primordiale pour le développement des échanges et du transport de marchandises. La note de la région est particulièrement faible en ce qui concerne la qualité de la logistique selon les indicateurs de performance de la logistique. Les indicateurs figurant dans le tableau 19 mettent en lumière la faiblesse de l'environnement logistique dans la région pour tous les indicateurs : douanes, infrastructure, transport international, qualité de la logistique et compétences, suivi et traçage et respect des délais. Les pays d'Afrique du Nord (à l'exception de l'Égypte) occupent une place inférieure à celle des autres pays de la région dans ce classement, la note de performance la plus faible étant attribuée aux douanes, aux infrastructures et aux transports internationaux. Les notes de performance

attribuées à la Tunisie, au Maroc et à la Libye ont baissé entre 2007 et 2018, tout particulièrement dans le cas de la Tunisie entre 2012 et 2018. Le Maroc a entrepris des efforts conséquents afin d'améliorer son transport maritime grâce à des investissements dans le port de Tanger. Néanmoins, la qualité de la logistique reste relativement faible. Entre 2012 et 2018, la qualité de la logistique, du suivi, du traçage et du respect des délais a fortement baissé. Les pays de la région ont fortement investi dans leurs infrastructures matérielles au cours des dernières décennies (à hauteur de 3 % à 5 % de leur PIB annuellement). Toutefois, on constate qu'il reste des lacunes, notamment en matière de transports transfrontaliers et d'énergie (OCDE, 2021).

► **Tableau 19 : Note de performance logistique des pays de la rive sud de la Méditerranée (sur une échelle de 1 à 5, 5 étant la note la plus élevée)**

Pays	Classement global sur l'échelle de performance logistique (sur 160 pays)	Note globale sur l'échelle de performance logistique	Douanes	Infrastructures	International	Qualité et compétences de la logistique	Suivi	Respect des délais
<i>Algérie</i>	117	2.45	2.13	2.42	2.39	2.39	2.60	2.76
<i>Égypte</i>	67	2.82	2.60	2.82	2.79	2.82	2.72	3.19
<i>Jordanie</i>	84	2.69	2.49	2.72	2.44	2.55	2.77	3.18
<i>Liban</i>	79	2.72	2.38	2.64	2.80	2.47	2.80	3.18
<i>Libye</i>	154	2.11	1.95	2.25	1.99	2.05	1.64	2.77
<i>Maroc</i>	109	2.54	2.33	2.43	2.58	2.49	2.51	2.88
<i>Tunisie</i>	105	2.57	2.38	2.10	2.50	2.30	2.86	3.24

Source : LPI 2018.

► **Graphique 73 : Évolution des notes de performance logistique des pays de la région, entre 2007 et 2018**

Source : Forum économique mondial (1= extrêmement sous-développé à 7= bien développé et efficace selon les normes internationales).

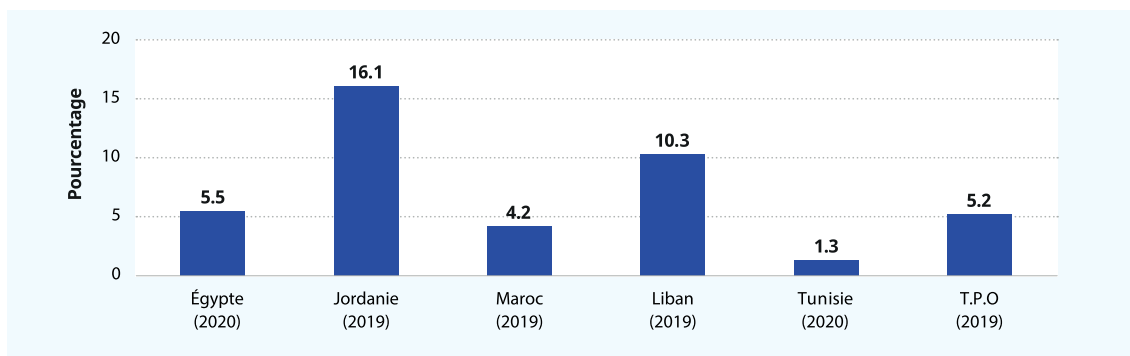
Qualité de l'approvisionnement en énergie et en électricité

Le manque de fiabilité de l'approvisionnement en électricité constitue toujours une difficulté dans certains pays de la région, malgré un accès universel à l'électricité. La plupart des pays de la région ont atteint l'objectif de rendre l'accès à l'énergie universel, à l'exception de la Libye où seulement 67 % de la population a accès à l'électricité, selon les données des WDI de 2019. Cependant, une part importante des entreprises en Égypte, en Jordanie, au Liban et dans les Territoires palestiniens occupés signalent un manque de fiabilité de l'approvisionnement en électricité, ce qui pose un défi significatif pour leur activité commerciale (graphique 74).

Certains pays de la région ont commencé à se diversifier et à se tourner vers les énergies renouvelables, dans le but d'exploiter leur avantage comparatif. Le Maroc a renforcé son attention sur les énergies renouvelables, tout particulièrement l'énergie solaire, de façon à diminuer sa dépen-

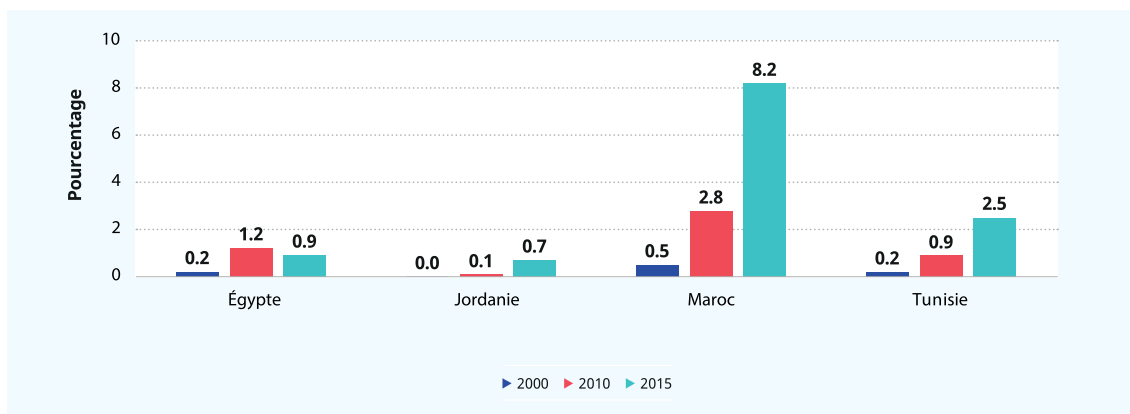
dance envers les importations d'énergie, qui ont représenté 93 % de la consommation énergétique en 2019. En 2009, les autorités marocaines ont adopté une stratégie nationale pour l'énergie « Horizon 2030 » visant à développer la production d'énergies renouvelables. Cette stratégie a permis d'augmenter la part des énergies renouvelables dans la production d'énergie, qui est passée de moins de 1 % à 8 % entre 2000 et 2015. Dans une moindre mesure, la Tunisie a également légèrement augmenté sa production d'énergies renouvelables, mais à un rythme bien plus lent qu'au Maroc (graphique 75). Les énergies renouvelables offrent de grandes opportunités dans la région. Les pays de la région devraient profiter davantage de leurs dotations naturelles et se concentrer sur le développement des énergies renouvelables pour diminuer leur dépendance énergétique, réduire le coût de l'énergie pour le consommateur, notamment pour les entreprises, et améliorer la fiabilité de l'approvisionnement en électricité, tout particulièrement en Égypte, en Jordanie, au Liban et dans les Territoires palestiniens occupés.

► **Graphique 74 : Part des entreprises qui déclarent que l'accès à l'électricité est leur plus grande difficulté (en pourcentage)**



Source : Enquête sur les entreprises de la Banque mondiale.

► **Graphique 75 : Part de la production d'électricité provenant de sources renouvelables, hors hydroélectricité (en pourcentage du total)**



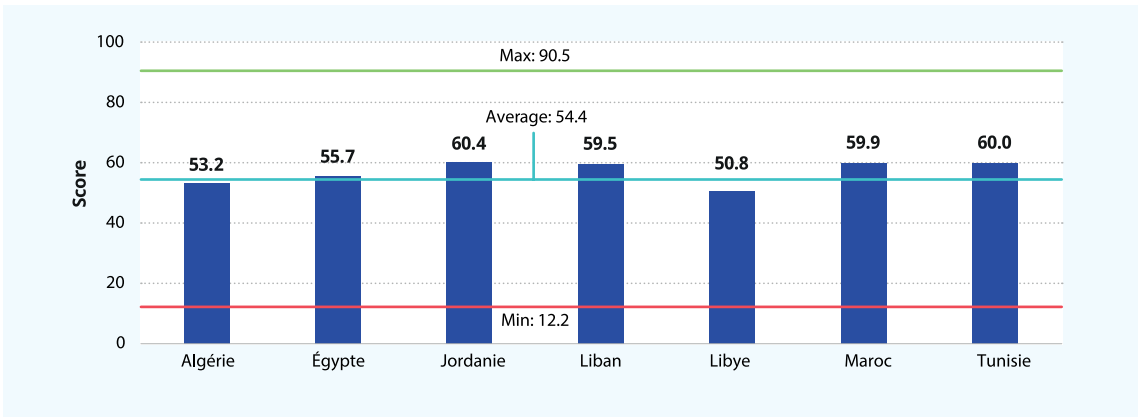
Source : Enquête sur les entreprises de la Banque mondiale.

Infrastructures numériques

Les infrastructures numériques de la région sont relativement bien développées. Ainsi, la plupart des pays ont une bonne note sur l'échelle de connectivité mobile, qui mesure la performance de 170 pays par rapport à des critères clés pour l'adoption d'une connexion Internet mobile. Les pays non exportateurs de pétrole de la région ont une meilleure note que la moyenne des 170

pays évalués dans cette échelle. Par contre, l'Algérie et la Libye semblent avoir les infrastructures numériques les plus fragiles de la région. Les pays de la région ont une note particulièrement élevée en ce qui concerne la couverture réseau. Par exemple, les notes de la Jordanie, du Liban, du Maroc et de la Tunisie se situent parmi les plus élevées en matière de couverture réseau, avec une valeur supérieure à 85 sur 100.

► **Graphique 76 : Note de connectivité mobile, en 2019 (note sur 100)**



Source : GSMA, données non disponibles pour les Territoires palestiniens occupés.

Néanmoins, l'accès des particuliers et des entreprises aux infrastructures numériques reste un défi important dans la région. Malgré une infrastructure numérique relativement bonne, les pays de la région occupent une place relativement basse sur l'indice de développement des TIC de l'Union internationale des télécommunications (tableau 20). Cet indice couvre les indicateurs d'accès suivants : les réseaux téléphoniques fixes, les abonnements de téléphonie mobile, les abonnements à Internet haut débit (total et par tranche de vitesse de connexion), la bande passante internationale, les tarifs

de TIC et les statistiques sur l'accès aux TIC et sur l'utilisation par les ménages et par les particuliers. À l'exception du Liban, les pays de la région se situent dans la deuxième moitié des pays par rapport à l'accès à Internet. L'utilisation d'Internet à des fins commerciales reste également très limitée dans la région : seulement 8 % des entreprises de la région MENA (y compris les pays de la rive sud de la Méditerranée) ont une présence numérique et seulement 1,5 % des ventes au détail de la région se font en ligne (McKenna, 2017).

► **Tableau 20: Classement des pays de la région sur l'indice de développement des TIC (sur 175 pays)**

Nom du pays	2015
Algérie	112
Égypte	97
Jordanie	89
Liban	61
Maroc	98
Tunisie	95

Source : Données du projet Doing Business et des enquêtes sur les entreprises de la Banque mondiale, 2019.

2.3.4.2. Infrastructures immatérielles

Finances

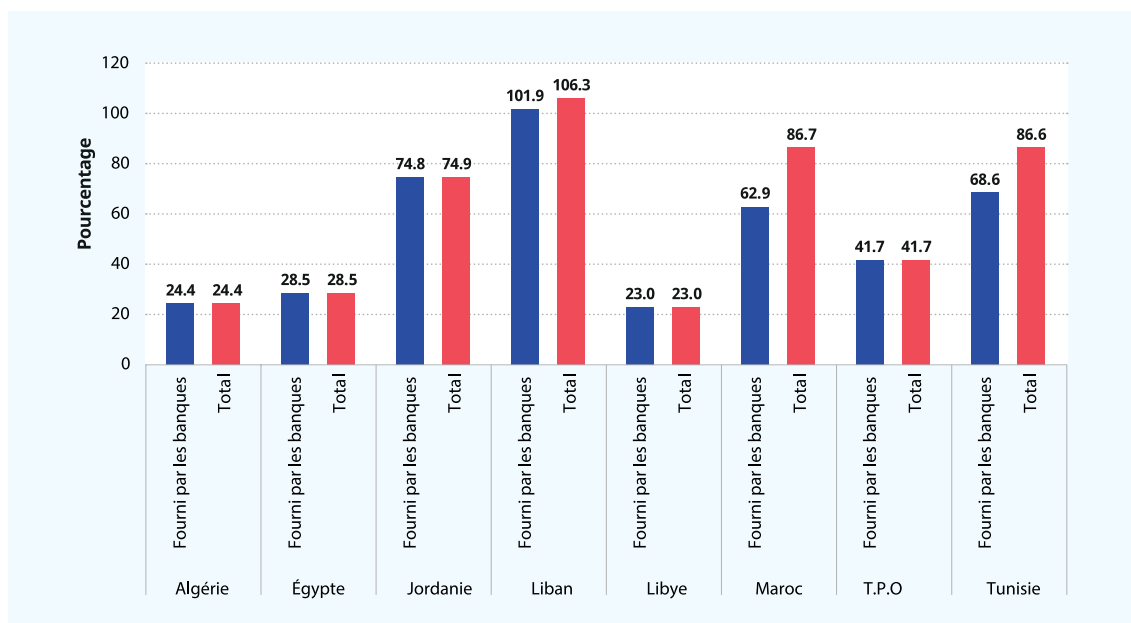
Le niveau de développement et le bon fonctionnement du secteur financier sont des conditions indispensables pour que les politiques commerciales aient un impact sur le marché du travail. Un secteur financier bien développé et qui fonctionne bien facilite la réattribution des facteurs de production au sein de l'économie et l'entrée de nouvelles entreprises fortement productives. De façon plus générale, on constate une forte corrélation positive entre le niveau de développement financier et le niveau de développement économique. Par exemple, dans son ouvrage célèbre, *Théorie de l'évolution économique*, publié en 1911, Joseph Schumpeter argumente que les services fournis par les intermédiaires financiers qui mobilisent l'épargne, évaluent les risques et facilitent les transactions financières sont essentiels à l'innovation technologique et au développement économique. Dans leur article « Finance and Growth: Schumpeter might be right », publié en 1993, King et Levine étudient la corrélation entre le niveau de développement financier et le niveau de développement économique dans plus de 80 pays entre 1960 et 1989. Ils utilisent la taille du secteur des intermédiaires financiers formels par rapport au PIB, le pourcentage de crédits alloués aux entreprises privées, et les crédits accordés aux entreprises privées par rapport au PIB, comme indicateurs de développement financier. Les auteurs concluent qu'il existe une forte corrélation entre des services financiers fortement développés et un taux de croissance élevé de l'économie, l'accumulation du capital physique et l'amélioration de l'efficacité économique.

Au sein des pays de la rive sud de la Méditerranée, les secteurs financiers et bancaires du Liban, de la Jordanie, de la Tunisie et du Maroc semblent im-

portants et relativement bien développés. Le rapport du crédit intérieur fourni au secteur privé (en pourcentage du PIB) est supérieur pour ce groupe de pays que pour les pays semblables en Asie et en Amérique latine. Cependant, il reste inférieur à la moyenne mondiale, estimée à 132 % en 2019. Le deuxième groupe de pays, composé de l'Algérie, de l'Égypte, de la Libye et des Territoires palestiniens occupés dispose d'un secteur financier et bancaire moins développé. Le rapport du crédit intérieur fourni au secteur privé est beaucoup plus faible pour ce groupe que pour les autres pays de la région (graphique 77) et que pour d'autres pays semblables. Dans ces deux groupes de pays, le secteur financier est principalement concentré sur l'offre bancaire. Dans la région, le financement sur fonds propres est relativement peu développé et ne joue qu'un rôle mineur, sauf en Jordanie et au Maroc, où il est la deuxième source de financement pour les entreprises (graphique 78).

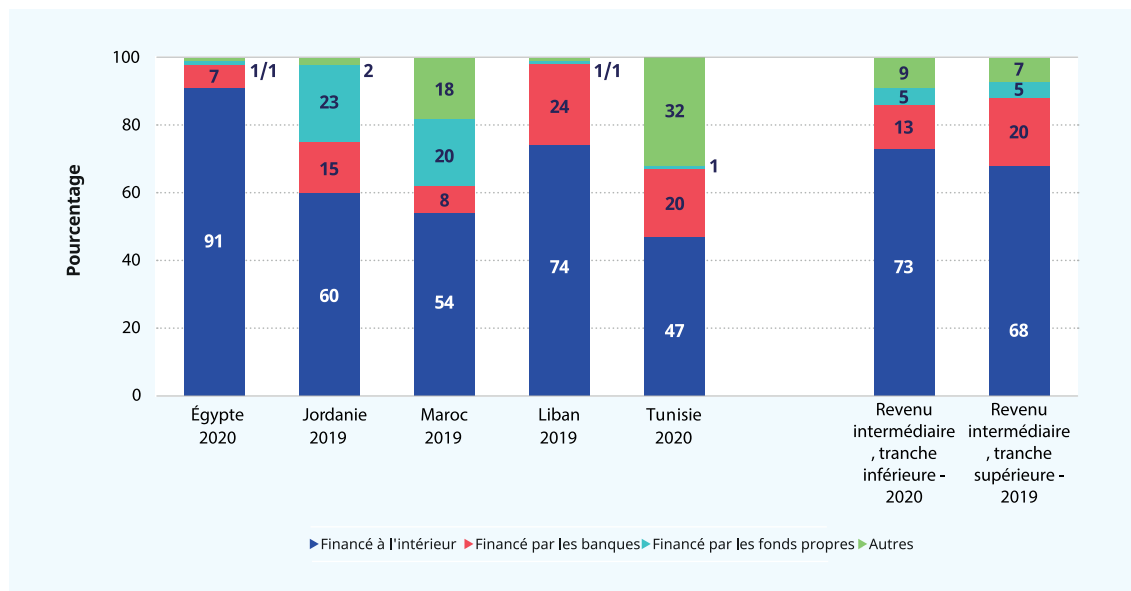
Cependant, même dans les pays où le secteur financier est bien développé, les difficultés d'accès au crédit restent importantes. La plupart des pays de la région se situent en bas du classement Doing Business en matière d'accès au crédit, à l'exception de la Jordanie et des Territoires palestiniens occupés (tableau 21). Par ailleurs, en Tunisie et au Liban, l'accès au crédit est de loin la plus grande difficulté à laquelle les entreprises doivent faire face pour fonctionner et se développer, comme l'indiquent les résultats des enquêtes sur les entreprises de la Banque mondiale (graphique 79). En Jordanie, seulement 2 % des entreprises indiquent que l'accès au crédit est leur plus grande difficulté. Cependant, les données de l'IFC indiquent que dans des pays tels que le Liban, la Jordanie, la Tunisie et le Maroc, les prêts bancaires bénéficient à un nombre limité de grandes entreprises.

► **Graphique 77 : Crédit intérieur fourni au secteur privé, total et fourni par les banques (en pourcentage du PIB), en 2017**



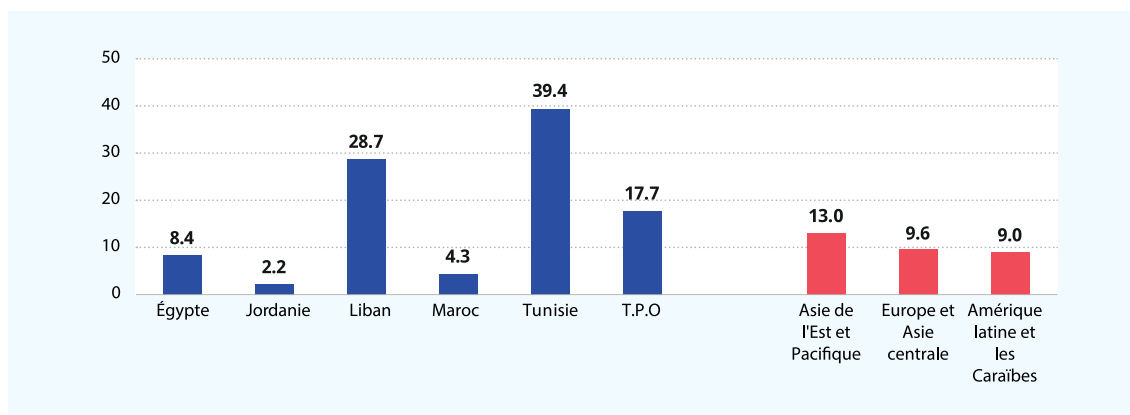
Source : WDI.

► **Graphique 78 : Sources de financement pour les entreprises de la région, en 2019**



Source : Données des enquêtes sur les entreprises de la Banque mondiale, 2019.

► **Graphique 79 : Part des entreprises qui déclarent que l'accès au crédit est leur plus grande difficulté**



Source : Données du projet Doing Business et des enquêtes sur les entreprises de la Banque mondiale, 2019.

► **Tableau 21 : Sélection d'indicateurs d'accès au crédit**

Emplacement géographique	Classement d'obtention du crédit	Note d'obtention du crédit	Couverture du registre des crédits (en pourcentage des adultes)	Couverture de l'agence d'évaluation du crédit (en pourcentage des adultes)
<i>Algérie</i>	181	10.0	3.6	0.0
<i>Égypte</i>	67	65.0	9.5	31.3
<i>Jordanie</i>	4	95.0	5.0	22.9
<i>Liban</i>	132	40.0	21.3	0.0
<i>Libye</i>	186	0.0	0.6	0.0
<i>Maroc</i>	119	45.0	0.0	31.6
<i>Territoires palestiniens occupés</i>	25	80.0	22.9	0.0
<i>Tunisie</i>	104	50.0	36.4	0.0

Source : Données du projet Doing Business et des enquêtes sur les entreprises de la Banque mondiale, 2019.

Le faible niveau de développement du secteur financier trouve ses racines dans le sous-développement des infrastructures financières, ce qui se traduit par une insuffisance de données et d'informations fiables sur les entreprises. Soit les pays de la région n'ont ni registre du crédit, ni agence d'évaluation du crédit, soit la couverture de ces deux institutions est relativement faible (tableau 21). Le fait que le recueil d'informations et de données sur les crédits accordés aux entreprises et aux particuliers soit si limité entraîne un fort déséquilibre des informations et des coûts de transaction élevés. Cette situation encourage les prêts basés sur des relations au détriment des prêts basés sur les transactions, ce qui a tendance à favoriser les prêts accordés aux entreprises existantes, souvent de grandes entreprises, et empêche le financement de nouvelles entreprises, ce qui entrave la concurrence et l'innovation. Les registres du crédit (qui sont habituellement gérés par les États) et les agences d'évaluation du crédit ont pour objectif d'améliorer le fonctionnement des services financiers en réduisant le déséquilibre concernant les informations et le risque de sélection inadéquate.

Les données montrent que les systèmes d'information avancés sur le crédit s'accompagnent d'une réduction des coûts des transactions et des freins au crédit, notamment pour les PME. L'étude de Stiglitz est considérée comme pionnière en matière de théorie sur le déséquilibre des informations et son impact sur les marchés. Publiée en 1981 en collaboration avec Weiss, l'étude indique que les déséquilibres en matière d'information sur les marchés du crédit apparaissent lorsque les emprunteurs ont beaucoup plus d'informations que les prêteurs en ce qui concerne leur profil de risque et leur probabilité de remboursement (Stiglitz and Weiss, 1981). Ce déséquilibre des informations signifie que les prêteurs ne peuvent pas évaluer la capacité de remboursement des emprunteurs. Par conséquent, le prêteur doit offrir un taux d'intérêt qui soit rentable en moyenne, taux qui peut s'avérer trop élevé pour les emprunteurs dont la marge de prise de risque est faible. Ainsi, seuls les emprunteurs dont la marge de prise de risque est élevée peuvent emprunter, ce qui entraîne une antisélection. Plus ce déséquilibre des informations est élevé, plus les freins en matière d'accès au crédit pour les entreprises sont élevés. L'établissement d'un système d'information sur le crédit peut ainsi aider à limiter ce déséquilibre

d'informations et le risque d'antisélection. L'étude de Chavez (2017) examine les caractéristiques des entreprises freinées par le crédit à l'aide d'outils de mesure des freins au crédit pour les entreprises dans 111 pays et analyse le rôle d'un système d'information sur le crédit. L'étude conclut que la taille des entreprises et leur transparence sont les facteurs les plus importants qui affectent la capacité des entreprises à accéder au crédit. Par ailleurs, un système d'information sur le crédit plus développé s'accompagne d'une diminution des freins au crédit, notamment pour les petites entreprises. L'étude constate également que cela est tout particulièrement le cas en présence d'agences d'évaluation du crédit privées et avancées.

Les pays de la région devraient se concentrer sur la diversification des sources de financement pour les entreprises en dehors du secteur bancaire traditionnel, tout particulièrement en développant les activités de financement sur fonds propres publics et privés, notamment sur le marché boursier et sur le marché des obligations de sociétés. Ce type de financement, plutôt que l'offre des banques traditionnelles, répond habituellement davantage aux besoins des entreprises innovantes. Par ailleurs, tous les pays de la région devraient avoir pour objectif d'améliorer leur infrastructure financière, ce qui permettrait d'améliorer les techniques de notations de crédit et au final, l'accès au crédit pour les entreprises. Les pays de la région devraient profiter des outils financiers innovants émergents et en pleine croissance, et développer les technologies financières qui pourraient transformer l'accès au financement dans la région. Il existe différents exemples du rôle des technologies financières et des services financiers numériques dans les pays à revenu faible et intermédiaire pour améliorer les services financiers pour les particuliers et les entreprises. Ainsi, la solution de paiement mobile M-PE-*SA* au Kenya a complètement transformé le secteur financier dans le pays et a permis d'améliorer fortement l'accès aux services financiers. Avec l'émergence des technologies financières, il serait possible d'utiliser les innovations en matière de notation de crédit, d'évaluation des risques et d'accès aux services financiers dans la région pour améliorer le fonctionnement du secteur financier et l'accès au crédit pour les grandes entreprises et pour les PME.

Capital humain

La région dispose, dans l'ensemble, d'une population bien qualifiée, au niveau d'éducation élevé, notamment chez les femmes. Les inscriptions dans l'enseignement supérieur sont relativement élevées dans presque tous les pays de la région, en Algérie et dans les Territoires palestiniens occupés, la part des inscrits est supérieure à la moyenne

mondiale (38 % en 2018) et les chiffres de l'Égypte, de la Jordanie, du Maroc et de la Tunisie se situent dans la moyenne des pays à revenu intermédiaire (35 % en 2017). Toutefois, la Jordanie et la Tunisie, qui ont historiquement eu les niveaux d'éducation les plus élevés de la région, ont connu une baisse des inscriptions dans l'enseignement supérieur au cours de la dernière décennie (tableau 22).

► **Tableau 22 : Total brut des inscriptions dans l'enseignement supérieur dans la région (en pourcentage)**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Algérie	29,9	31,2	32,2	33,9	34,5	36,8	42,6	47,6	51,4
Égypte	31,4	26,8	27,7	30,1	31,1	35,0	33,9	35,2	-
Jordanie	37,1	36,3	41,8	-	-	36,6	31,1	31,1	34,4
Maroc	14,6	16,4	19,5	22,6	25,3	28,4	32,0	33,8	35,9
TPO	47,8	49,7	48,5	45,9	44,8	45,3	43,9	43,7	44,3
Tunisie	35,4	35,2	35,9	35,0	35,3	35,2	32,8	32,1	31,7

Remarque : Il n'existe pas de données récentes disponibles pour la Libye et le Liban. TPO correspond aux Territoires palestiniens occupés.
Source : WDI.

Cependant, l'indice de capital humain (ICH) révèle d'importants écarts dans la région (tableau 23). L'ICH mesure le capital humain qu'un enfant qui naît aujourd'hui peut s'attendre à avoir à 18 ans et permet d'évaluer la productivité de la prochaine génération de travailleurs par rapport aux valeurs de référence d'une personne qui a terminé ses études et qui est en parfaite santé. Pour les enfants nés dans la région aujourd'hui, leur productivité à 18 ans sera entre 49 % et 58 % de la productivité qu'ils auraient eue s'ils avaient pu terminer

leurs études et s'ils étaient en parfaite santé. L'ICH est inférieur pour les hommes par rapport aux femmes dans la plupart des pays de la région, en raison des meilleurs résultats des femmes dans l'enseignement supérieur.⁴² Dans l'ensemble, le niveau d'ICH élevé de la région reste inexploité, et l'on peut s'attendre que cela continue à être le cas pour les générations à venir à moins que d'importants investissements dans les secteurs de l'enseignement et de la santé soient réalisés.

⁴² World Bank, The Human Capital Index, 2020 Update, 2020.

► Tableau 23 : Indice de capital humain des pays, en 2020

	Indice (sur une échelle allant de 0 à 1)
Algérie	0.53
Égypte	0.49
Jordanie	0.55
Liban	0.52
Maroc	0.50
Territoires palestiniens occupés	0.58
Tunisie	0.52
<i>Valeur maximale</i>	0.88
<i>Valeur minimale</i>	0.29

Remarque : Données non disponibles pour la Libye.

Source : Indice de capital humain de la Banque mondiale, 2020.

En moyenne, les pays de la région investissent moins dans la recherche et le développement que d'autres pays à revenu intermédiaire. Les pays à revenu intermédiaire ont dépensé en moyenne 1 % de leur PIB en recherche et développement en 2018. Cependant, les pays de la région ont dépensé moins de 0.7 % de leur PIB en recherche et développement. Selon les données de l'UNESCO, l'Égypte et la Jordanie ont dépensé environ 0,7 % de leur PIB en recherche et développement en 2016, contre 0,6 % pour l'Algérie en 2017, 0,5 % pour les Territoires palestiniens occupés en 2013 et 0,6 % pour la Tunisie en 2016. En comparaison, les pays d'Asie de l'Est et du Sud ont investi environ 2 % de leur PIB en recherche et développement. Les données disponibles sur la répartition des investissements en recherche et développement sont uniquement disponibles pour l'Algérie, l'Égypte, le Maroc et la Tunisie et indiquent que la plus grande partie des investissements en recherche et développement sont destinés au gouvernement et à l'enseignement supérieur, tandis qu'une petite partie est destinée aux entreprises. Par exemple, seulement 7 % des investissements en recherche et développement en Algérie sont destinés aux entreprises et à l'innovation dans le secteur privé. Ce chiffre est de 5 % en Égypte, de 15 % au Maroc et de 18,5 % en Tunisie. En comparaison, des pays comme Singapour et la Turquie investissent au moins 50 % de leur recherche et développement dans les entreprises, ce qui constitue un soutien direct pour stimuler l'innovation dans le secteur privé.

Les investissements dans la recherche et le développement, les technologies et l'innovation, notamment pour le secteur privé, peuvent se révéler être d'importants moteurs de productivité et de développement et peuvent aider les pays de la région à accélérer leur processus de convergence et leur transformation structurelle. Les données indiquent que l'innovation et l'adoption de nouvelles technologies offrent aux entreprises un avantage compétitif sur le marché, rendent l'utilisation des facteurs de production et des ressources encore plus efficace et augmentent la productivité des entreprises et leur potentiel de croissance, y compris dans les pays à revenu intermédiaire. Ainsi, l'étude de Crespi and Zuñiga (2010) évalue l'impact de l'innovation technologique sur la productivité de la main-d'œuvre des entreprises dans six pays d'Amérique latine (Argentine, Chili, Colombie, Costa Rica, Panama et Paraguay). L'étude indique que dans tous ces pays, les entreprises qui investissent dans le savoir sont plus susceptibles d'avoir recours à des avancées technologiques et que la productivité de la main-d'œuvre des entreprises qui innovent est supérieure à celle des autres entreprises. Ces résultats corroborent ceux de nombreuses autres publications et confirment la relation positive entre les investissements en recherche et développement (qui peut servir à évaluer l'accès aux technologies et à l'innovation) et la productivité des entreprises (Griffith et al., 2004 ; Griffith et al., 2006 ; Hall et al., 2010).

Les décideurs politiques de la région disposent d'un ensemble de mesures pour encourager l'accès aux technologies et à l'innovation dans le secteur privé, notamment pour les PME. En général, les mesures visent à réduire le coût de la recherche, du développement et de l'innovation ou à accroître la demande en recherche et développement et en produits innovants. Les mesures visant à réduire le coût de la recherche et du développement peuvent prendre la forme de subventions et d'aides ou d'incitations fiscales. D'autres mesures ont pour objectif de stimuler la demande en produits innovants ou technologiques fabriqués par des grandes entreprises ou des PME, notamment par le biais de commandes publiques de produits innovants, qui peuvent servir à résoudre les problèmes sociaux et être bénéfiques à la société. D'autres mesures sont transversales, notamment en créant un environnement favorable à l'innovation, en encourageant la collaboration entre les industries et les entreprises, en incitant le partage d'informations et en favorisant les lois sur la propriété intellectuelle, les brevets et la commercialisation de la recherche.

Qualité des institutions

L'étude de Douglass C. North (1991) définit les institutions comme des « contraintes humaines qui structurent les interactions politiques, économiques et sociales ». Elles comprennent les contraintes formelles (règles, lois, constitutions), les contraintes informelles (normes comportementales, conventions, et codes de conduite auto-imposés) et se caractérisent par leur application. À l'aide de cette définition, les institutions économiques peuvent se caractériser par des contraintes ou règles formelles qui définissent et structurent les interactions économiques entre les différents acteurs d'une économie. Habituellement, les institutions économiques couvrent les droits de propriété, les lois encadrant la concurrence, les marchés et les aides d'État destinées aux marchés, les institutions du marché du travail, l'application des contrats et l'accès à l'éducation.

Il existe de plus en plus de preuves sur le rôle important joué par les institutions économiques sur le niveau de développement de différents pays. En particulier, le livre de Acemoglu et Robinson, *Prospérité, puissance et pauvreté : Pourquoi certains pays réussissent mieux que d'autres* (2015) définit deux ensembles d'institutions économiques

: les institutions inclusives et les institutions extractives. Les institutions économiques inclusives fournissent le bon ensemble de règles et d'incitations pour les investissements et l'innovation et créent des conditions égales pour les entreprises et les entrepreneurs. Au final, elles conduisent à la croissance économique et à la prospérité. À l'opposé, les institutions économiques extractives sont conçues par des élites économiques et politiques puissantes disposant d'un réseau important et qui suivent une logique de recherche de rente. Elles extraient des ressources du reste de la société, causant un sous-développement, une répartition inefficace des ressources et une affectation inefficace des facteurs de production. Acemoglu et Robinson utilisent cette distinction entre deux ensembles d'institutions pour expliquer les voies de développement divergentes entre différents pays du monde.

Dans le cas des pays de la rive sud de la Méditerranée, les mouvements sociaux de 2011 ont été marqués par une tentative de réforme des institutions économiques extractives. Ces institutions avaient entraîné une corruption endémique et des liens forts entre les entreprises cherchant à maximiser leurs rentes et l'État. Au final, cela a conduit à une création d'emplois très limitée et de faible qualité et à une faible croissance. Différentes études décrivent le rôle que les relations entre les entreprises et l'État ont eu dans différents pays et celui des institutions économiques extractives dans la région. Par exemple, l'étude de Rijkers et al. (2017) examine l'évolution des entreprises disposant d'un important réseau pendant la période de Ben Ali en Tunisie. Les auteurs ont établi une base de données des relations politiques, des performances des entreprises et des réglementations d'entrée des entreprises dans des secteurs spécifiques entre 1993 et 2010 de façon à évaluer le poids économique des entreprises disposant d'un réseau important et ont étudié les mécanismes par lesquels elles se sont développées, par rapport aux entreprises qui ne disposaient pas d'un tel réseau. En Tunisie, de nombreuses entreprises disposant d'un réseau important appartenaient à la famille étendue de Ben Ali, qui a bénéficié des réformes de privatisation pour entrer dans de nombreux secteurs économiques stratégiques, comme les télécommunications et l'automobile. Les auteurs ont établi que les entreprises disposant d'un réseau important représentaient 21 % des profits

nets du secteur privé et environ 3 % des extrants du secteur privé. Les auteurs ont également constaté que ces entreprises étaient plus susceptibles d'exercer leur activité dans des secteurs assujettis à une autorisation préalable de l'État, ce qui est un signe d'ingérence réglementaire. Les auteurs ont également décrit que les performances de ces entreprises étaient généralement meilleures que celles de leurs concurrents. En moyenne, leur part de marché était 6,3 % supérieure à celle des entreprises qui ne disposaient pas d'un tel réseau, ce qui s'explique principalement par leur présence dans des secteurs fortement réglementés. En Égypte, l'étude de Chekir and Diwan (2015) examine les effets de la relation entre les entreprises disposant d'un réseau important et l'État pendant la période de Mubarak (entre 1996 et 2006) et leur impact sur les secteurs économiques dans lesquels elles sont entrées. En utilisant l'année d'entrée de ces entreprises dans ces secteurs, les auteurs ont établi un paramètre quasi expérimental et ont estimé l'effet des doubles différences en comparant la croissance de l'emploi dans les secteurs dans lesquels ces entreprises sont entrées avec la croissance de l'emploi dans les secteurs dans lesquelles elles ne sont pas entrées. Ils ont constaté deux résultats importants. Premièrement, les entreprises disposant d'un réseau important ont bénéficié d'un meilleur accès au crédit et étaient également plus susceptibles de bénéficier de subventions énergétiques, d'une protection commerciale et d'un accès à des terrains, entre autres avantages. Deuxièmement, et ce résultat est encore plus important, ils ont établi que l'entrée de ces entreprises dans des secteurs précédemment exclus des réseaux a entraîné une baisse de la croissance de l'emploi et une allocation inefficace des ressources dans ces secteurs, avec une plus forte concentration des emplois dans les entreprises moins productives et une baisse de l'innovation. Ce deuxième résultat est d'une importance majeure car il démontre les effets néfastes que les entreprises disposant d'un réseau important et qui recherchent les rentes peuvent avoir sur la croissance économique et sur l'innovation. Dans le cas présent, cela a été possible en raison des institutions extractives, des réseaux entre les entreprises et l'État et de la recherche de rentes.

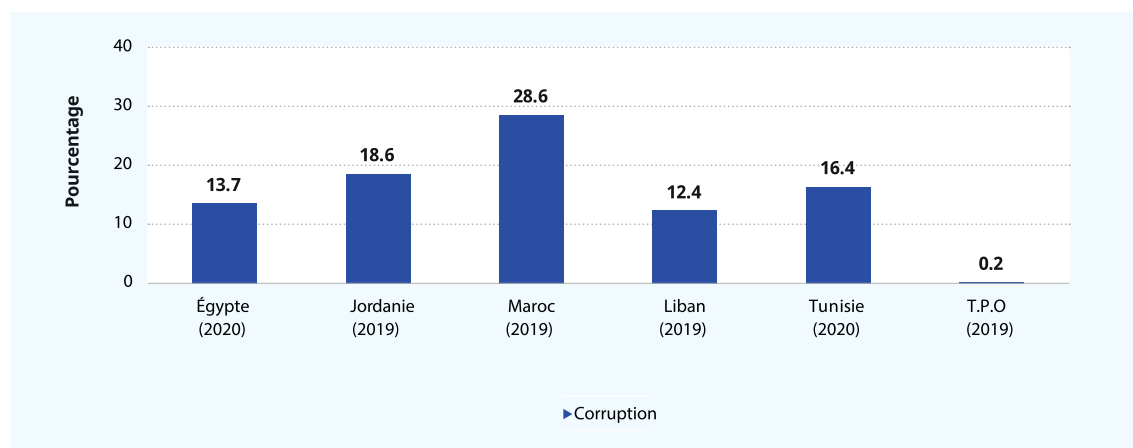
Il ressort des données disponibles que, dans le meilleur des cas, ces institutions extractives sont restées en place depuis 2011, et dans le pire des cas,

elles ont consolidé leur position, avec des changements applicables aux individus concernés par les liens entre les entreprises et l'État, et non pas aux structures mêmes. Ainsi, l'étude de Kchouk (2017) porte sur l'évolution des acteurs économiques en Tunisie qui disposaient d'un réseau important lié à Ben Ali et qui profitaient de son régime. Les auteurs ont constaté que ces acteurs économiques, qui pour la plupart faisaient partie de l'UTICA, la principale association patronale du pays, étaient les seuls acteurs nationaux capables d'acheter les entreprises confisquées par Ben Ali et sa famille et de reprendre l'activité professionnelle de ces entreprises. Les auteurs indiquent que ces puissants industriels ont également pu reprendre le monopole et les avantages dont ces entreprises bénéficiaient, notamment les liens forts avec différents organes de l'État. Par ailleurs, l'étude de Arouri et al. (2019) complète celle de Rijkers et al. (2017) et établit que les entreprises qui disposaient d'un réseau important représentaient 10 % du total des emplois, 39 % des extrants et 53 % des profits nets, alors qu'elles ne représentaient que 0,1 % de toutes les entreprises du pays. Toutefois, cette part de marché importante n'a pas été obtenue légalement mais par capture de la réglementation et par fraude fiscale, tout particulièrement en sous-évaluant les tarifs à l'importation. Les auteurs notent que la fraude fiscale a augmenté après la révolution. Alors que la fraude fiscale a baissé dans les secteurs où les entreprises de Ben Ali étaient présentes, elle a augmenté dans d'autres secteurs, ce qui suggère que la révolution a généralisé la fraude fiscale. L'étude indique également que le cadre réglementaire et institutionnel complexe qui a permis la capture de l'État est resté le même après la révolution. Cela donne à penser que seuls les noms et les acteurs profitant des institutions extractives en Tunisie ont changé, mais que la structure est restée la même. Cette dernière se perpétue sous forme de nombreuses autorisations opaques et non publiées et d'exigences qui profitent aux intérêts des grandes entreprises existantes, qui ont tendance à rechercher les rentes et à occuper une place de monopole. Les liens forts entre l'État et ces grandes entreprises permettent à ces dernières de s'organiser et de bénéficier de la bureaucratie et des réglementations complexes par nature, et qui freinent la capacité d'innovation de l'économie et la création d'emplois indispensables à la population. Ces conclusions ont été également confirmées par l'enquête sur les entreprises de la Banque mondiale qui indique que la

situation n'a guère évolué en matière de corruption et d'application de l'état de droit. Ainsi, une part élevée d'entreprises indiquent que la corrup-

tion est leur plus grande difficulté pour les affaires et pour développer leur activité (graphique 80).

► **Graphique 80 : Part des entreprises qui déclarent que la corruption est leur plus grande difficulté**



Source : Enquêtes sur les entreprises de la Banque mondiale, 2019 et 2020.

La transition des institutions extractives vers les institutions inclusives est essentielle pour que les politiques commerciales et industrielles soient efficaces et puissent générer les résultats économiques escomptés et nécessaires à la création d'emplois, à la modernisation technologique et au développement des PME. Comme indiqué dans les sections précédentes, le succès des politiques industrielles dépend de la capacité de l'État à établir une relation de transparence et de collaboration avec le secteur privé, en s'appuyant sur

un ensemble clair de règles et d'incitations et sur l'approche de « la carotte et du bâton », qui aurait pour effet de diminuer la recherche de rentes. Les pays de la région doivent se concentrer sur la réforme des institutions économiques, notamment les lois encadrant la concurrence et les organismes chargés de la concurrence, et promouvoir l'état de droit pour pouvoir développer leur économie et bénéficier de l'effet positif du commerce et de l'investissement sur leur économie.

► Chapitre 3

Commerce et investissement pour
les jeunes et les femmes sur le
marché du travail

► Chapitre 3 Commerce et investissement pour les jeunes et les femmes sur le marché du travail

3.1 Les jeunes et le marché du travail dans les pays de la rive sud de la Méditerranée

Les pays de la rive sud de la Méditerranée ont une population relativement jeune, le nombre de jeunes (de 15 à 29 ans)⁴³ étant estimé à 59,3 millions en 2019, ce qui correspond à environ 27 % de la population. En comparaison, en 2019, la part des

jeunes (de 15 à 29 ans) dans la population était de 27 % en Asie du Sud, de 28 % en Afrique subsaharienne et de 23 % au niveau mondial. En 2019, les Territoires palestiniens occupés comptaient la part de la population jeune la plus élevée de toute la région avec 31 %. En comparaison, l'Algérie comptait la part la plus faible avec 22 % (tableau 24).

► Tableau 24 : Population jeune de la région, en 2019

Population jeune en 2019	Population jeune (entre 15 et 29 ans) (en milliers)	Pourcentage de la population
Algérie	9,606.1	22.3
Égypte	30,907.9	30.8
Jordanie	2,756.0	27.3
Liban	1,222.5	17.8
Libye	1,657.0	24.4
Maroc	8,877.0	24.3
Territoires palestiniens occupés	1,440.8	30.8
Tunisie (2017)	2,814.0	24.6
Ensemble de la région	59,281.3	26.9

Source : Données fournies par le Service des statistiques de l'OIT pour l'Égypte, la Jordanie, les Territoires palestiniens occupés et la Tunisie. Estimations modélisées par l'OIT pour l'Algérie, le Maroc et la Libye.

Dans l'ensemble, les jeunes des pays de la rive sud de la Méditerranée connaissent des difficultés pour trouver des emplois de qualité et pour développer leur potentiel économique. Dans la région, le taux d'activité des jeunes est inférieur à 40 %, les taux les plus faibles étant observés en Jordanie et en Libye (environ 33 %) (tableau 25). La région souffre également d'une proportion relativement élevée de jeunes ni occupés, ni scolarisés, ni en formation. La part des jeunes dans cette situation est très élevée dans tous les pays de la région. On note toutefois une baisse en Algérie, en Égypte, au Liban et au Maroc, alors que la Jordanie, et les Territoires palestiniens occupés enregistrent une hausse. La Tunisie, quant à elle, connaît une part stable de ses jeunes ni occupés, ni scolarisés, ni en formation (graphique 81). Malgré un niveau d'éducation élevé, la part la plus élevée de jeunes ni occupés, ni

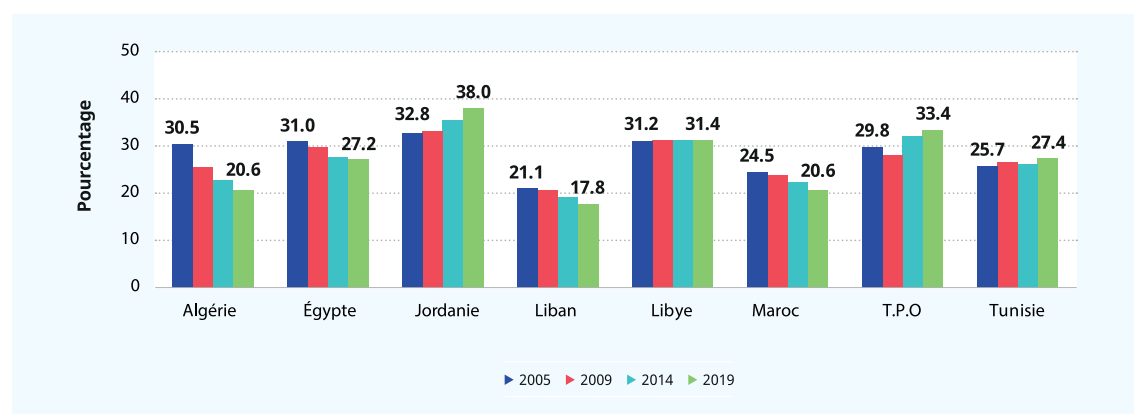
scolarisés, ni en formation se trouve en Jordanie, et est en hausse depuis 2005 : elle représentait 38 % des jeunes en 2019, contre seulement 33 % en 2005. La part de jeunes ni occupés, ni scolarisés, ni en formation est particulièrement problématique et a d'importantes conséquences économiques et sociales. Les jeunes ni occupés, ni scolarisés, ni en formation n'investissent pas dans le développement de leur capital humain ou économique, ce qui conduit à une inactivité structurelle à long terme (Elder, 2015). La part élevée de jeunes ni occupés, ni scolarisés, ni en formation peut également entraîner une augmentation du taux de dépendance et représenter un poids important pour le revenu des ménages, tout particulièrement dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Sans soutien, ces jeunes souffriront d'une exclusion durable du marché du travail, de l'économie et de la société.

⁴³ La plupart des pays de la région définissent les jeunes comme ayant entre 15 et 29 ans ; ainsi, nous avons utilisé cette définition dans ce rapport.

► **Tableau 25 : Taux d'activité des jeunes dans la région**

Pays	Population jeune (15 à 29 ans) (en milliers)	Population jeune active (en milliers)	Taux d'activité des jeunes (en pourcentage)
Algérie	9,606.1	3,800.6	39.6
Égypte	30,907.9	9,952.0	32.2
Jordanie	2,756.0	999.1	36.3
Liban	1,222.5	599.1	49.0
Libye	1,657.0	544.4	32.9
Maroc	8,877.0	3,356.1	37.8
Territoires palestiniens occupés	1,440.8	571.6	39.7
Tunisie (2017)	2,814.0	1,187.8	42.2
Total	59,281.4	21,010.7	35.4

Source : Sources de données nationales fournies par le Service des statistiques de l'OIT pour l'Égypte, la Jordanie, les Territoires palestiniens occupés et la Tunisie. Estimations modélisées par l'OIT pour l'Algérie, le Maroc et la Libye.

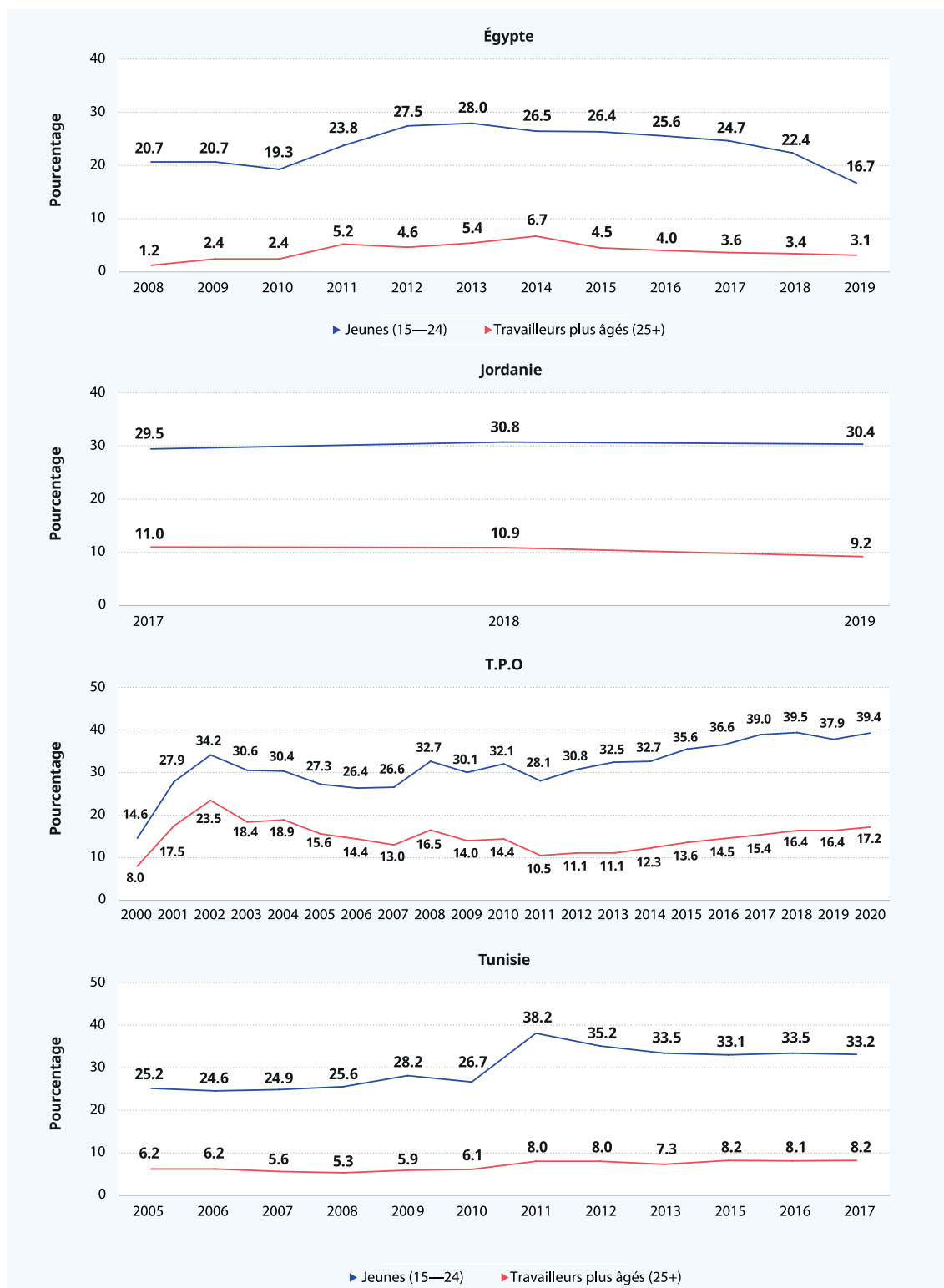
► **Graphique 81 : Part de jeunes ni occupés, ni scolarisés, ni en formation dans la région entre 2005 et 2019 (en pourcentage)**

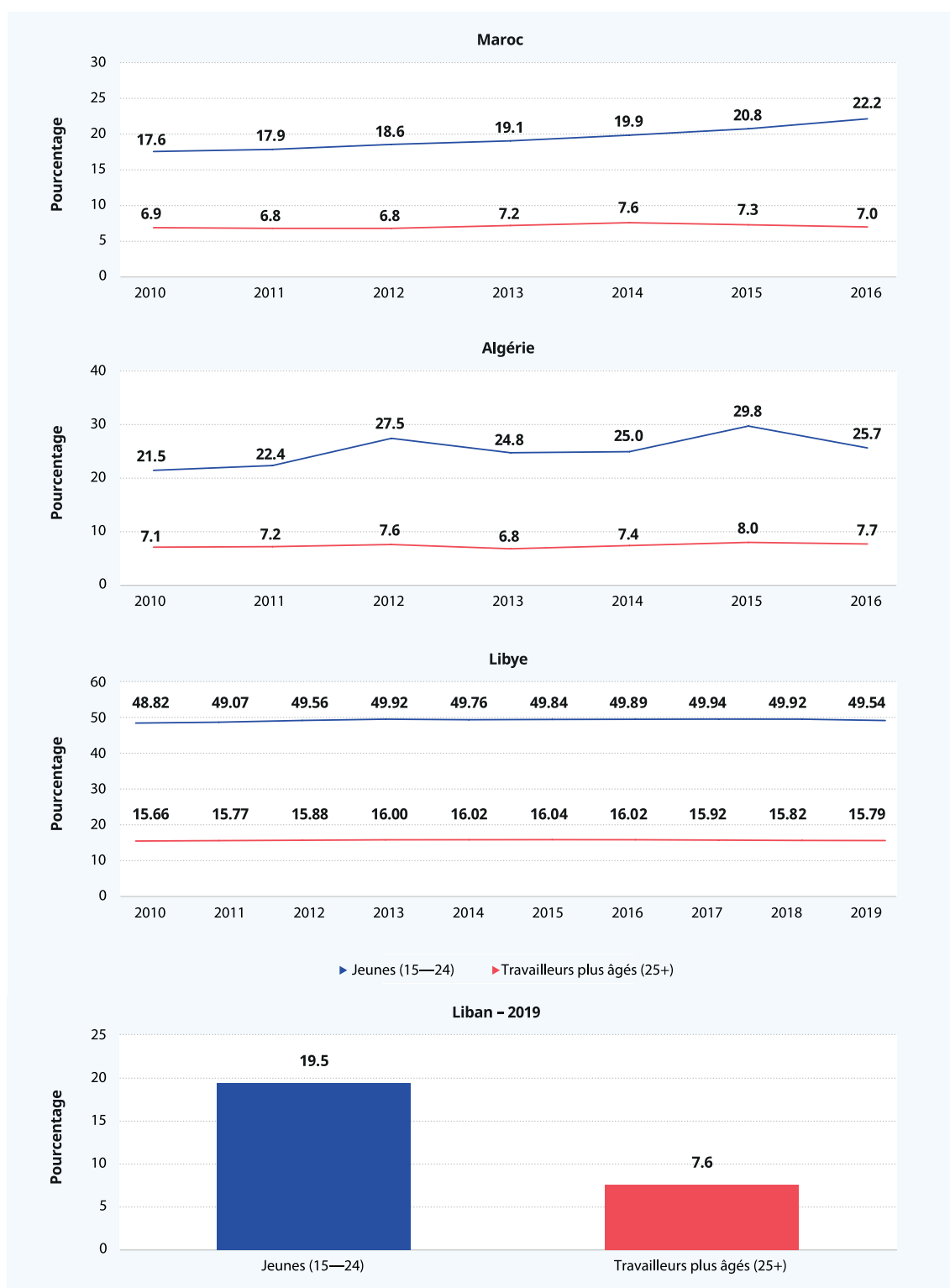
Source : ILOSTAT.

Dans la région, le taux de chômage des jeunes est l'un des plus élevés au monde, allant de 49 % au maximum en Libye, à 17 % au minimum en Tunisie en 2019 (graphique 82). Les jeunes ont beaucoup plus de difficultés à trouver un emploi et à avoir des revenus que leurs homologues plus âgés. L'écart moyen du taux de chômage entre les jeunes et celui des travailleurs plus âgés est de 18 points de pourcentage. Ainsi, en Algérie, le taux de chômage des jeunes est près du double de celui des travail-

leurs plus âgés. Au Liban, le taux de chômage des jeunes était de 20 % en 2019, contre 8 % pour les travailleurs plus âgés. Dans presque tous les pays de la région, le taux de chômage des jeunes a augmenté depuis 2010, sauf en Égypte, qui a enregistré une forte baisse du taux de chômage des jeunes en 2019. Pour la première fois depuis une décennie, le taux de chômage des jeunes a été inférieur au taux enregistré avant les mouvements sociaux de 2011.

► Graphique 82 : Évolution du taux de chômage des jeunes (en pourcentage)





Remarque : Dans la région, la définition des jeunes est habituellement entre 15 et 29 ans. Cependant, les données du Maroc, de l'Algérie et de la Libye utilisent la tranche d'âge de 15 à 24 ans.

Source : Données fournies par le Service des statistiques de l'OIT pour l'Algérie, l'Égypte, la Jordanie, le Maroc, les Territoires palestiniens occupés et la Tunisie. Estimations modélisées par l'ILOSTAT pour la Libye. Les données pour le Liban sont disponibles uniquement pour 2019.

Le taux de chômage a augmenté avec la hausse du niveau d'éducation, ce qui suggère une forte inadéquation entre les postes à pourvoir et les qualifications des jeunes travailleurs dans les pays de la région. Le taux de chômage a tout particulièrement augmenté chez les jeunes diplômés. Ainsi, en Tunisie et en Jordanie, deux pays pour lesquels le taux de chômage des jeunes est élevé, ont connu un succès relatif pour augmenter la part des jeunes inscrits dans l'enseignement supérieur. La Tunisie a connu une forte hausse du taux brut d'inscriptions dans l'enseignement supérieur, qui est passé de 13 % à 35 % entre 1996 et 2015. En parallèle, le taux de chômage des jeunes et en particulier, celui des jeunes diplômés, a progressivement augmenté en Tunisie. En 2019, on estime que le nombre de jeunes diplômés au chômage est de 250 000, ce qui représente 29 % des jeunes diplômés en Tunisie.⁴⁴ La Jordanie a également connu le même phénomène. Le ratio brut des inscriptions dans l'enseignement supérieur a augmenté et est passé de 18 % à 34 % entre 1995 et 2018, alors que les diplômés de l'enseignement supérieur représentaient au moins 40 % des chômeurs entre 2017 et 2019 (graphique 83). Le Maroc a également connu d'importantes améliorations en matière de niveau d'éducation, avec une augmentation du ratio brut des inscriptions dans l'enseignement supérieur qui est passé de 10 % en 2000 à 38,5 % en 2019. Cependant, le taux de chômage est considérablement plus élevé chez les travailleurs diplômés que chez ceux qui ne sont pas diplômés (graphique 84). En 2014, au Maroc, le taux de chômage a été le plus élevé chez les diplômés de l'enseignement supérieur, puis chez les travailleurs diplômés de l'enseignement secondaire, le taux de chômage le plus bas étant observé depuis 2000 chez les travailleurs non diplômés. Ceci indique une importante inadéquation entre les postes à pourvoir et les qualifications des travailleurs dans les différents

pays de la région. Cependant, cela est également le résultat de la lenteur de la transformation structurelle et du manque de dynamisme dans la région, ce qui conduit les économies de la région à créer principalement des emplois peu productifs qui conviennent aux travailleurs peu qualifiés. Les enquêtes sur la transition entre l'école et le monde du travail de l'OIT, disponibles pour les pays de la région, indiquent que le faible niveau de création d'emplois est le principal obstacle pour l'insertion professionnelle des jeunes, notamment pour les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur. L'étude de Dimova et al. (2016) indique qu'en moyenne, 53 % des jeunes au chômage en Égypte, en Jordanie, au Liban, dans les Territoires palestiniens occupés et en Tunisie indiquaient que le manque de postes à pourvoir était la principale raison pour laquelle ils étaient au chômage.

Le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur est tout particulièrement problématique dans la région. Ceci témoigne du faible retour sur investissement en matière d'enseignement et pourrait influencer les choix des générations futures et conduire à une baisse générale de l'accumulation de capital humain dans ces économies. Par ailleurs, le chômage des diplômés est une perte économique et de capital humain pour les pays à revenu intermédiaire de la région, au vu des coûts élevés nécessaires à l'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Cette tendance indique une propension à une inflation liée au niveau d'éducation stimulée par la quantité plutôt que par la qualité. Le chômage des diplômés a contribué à l'agitation politique et sociale dans la région avec les mouvements sociaux de 2011 et pourrait continuer à constituer un problème structurel s'il n'est pas traité.

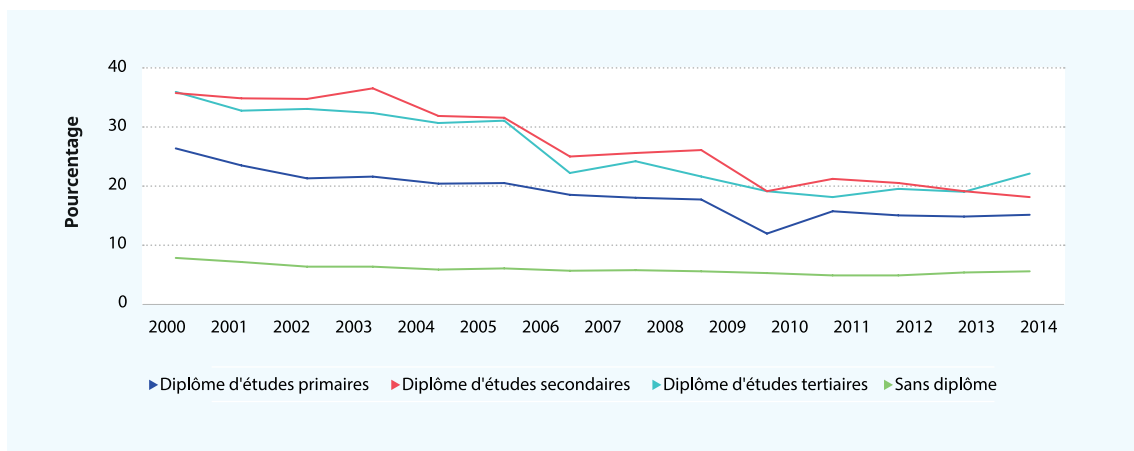
⁴⁴ Source : INS.

► Graphique 83 : Taux de chômage en fonction du niveau d'éducation en Égypte, en Jordanie, en Tunisie et dans les Territoires palestiniens occupés



Source : WDI

► Graphique 84 : Taux de chômage en fonction du niveau d'éducation au Maroc, entre 2000 et 2014



Source : HCP du Maroc.

Les jeunes au chômage dans la région ont tendance à se reposer sur leur réseau informel pour rechercher un emploi dans la région, malgré l'existence de services publics pour l'emploi relativement bien développés, comme en Jordanie et en Tunisie. L'étude de Dimova et al. (2016) indique que 76 % des jeunes en Égypte et 88 % des jeunes dans les Territoires palestiniens occupés s'appuient sur leurs réseaux sociaux et informels pour trouver un emploi. La part de jeunes au chômage est également relativement élevée au Liban (68 %), en Jordanie (33 %) et en Tunisie (26,8 %).

Le taux de chômage élevé chez les jeunes et le manque de dynamisme économique causent une émigration importante, notamment illégale, et une fuite des cerveaux dans la plupart des pays de la région, notamment en Égypte, en Tunisie, au Maroc, en Jordanie et au Liban. La part des personnes fortement qualifiées au sein de la population émigrée a augmenté dans ces pays et atteint 20 % chez les jeunes émigrés en 2017, ce qui suggère une fuite des cerveaux (Akgüç et al., 2020). L'étude de Musette (2016) analyse le phénomène de fuite des cerveaux en Algérie, au Maroc et en Tunisie et constate que la part des migrants fortement qualifiés en provenance d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie vers les pays de l'OCDE a doublé entre 1990 et 2010 pour atteindre 800 000 personnes en 2010. Les auteurs passent en revue les résultats en matière de travail de ces migrants dans leur pays de destination et constatent un « gaspillage des

cerveaux » dans le pays de destination, où ils sont souvent sous-payés ou occupent un emploi non lié à leurs compétences. En Tunisie, le nombre de personnes fortement qualifiées ayant émigré a augmenté de 64 % entre 2000 et 2010 (Samet, 2014). De plus, selon une étude réalisée par le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES), 40 % des Tunisiens sont prêts à quitter le pays pour avoir de meilleures possibilités économiques, même par le biais de l'émigration illégale. Cette tendance est fortement à la hausse en Tunisie, tout particulièrement chez les médecins, les étudiants en médecine et les ingénieurs. Ainsi, en 2020, 80 % des médecins tout juste diplômés avaient quitté le pays, pour aller principalement en Europe (notamment en France ou en Allemagne).⁴⁵ L'émigration illégale a également fortement augmenté dans la région, tout particulièrement en Tunisie, à la suite des mouvements sociaux de 2011. L'émigration illégale concerne principalement les travailleurs peu qualifiés. Néanmoins, elle est stimulée par les mêmes raisons économiques que l'émigration des travailleurs fortement qualifiés (FTDES, 2020).

Il existe un débat sur les effets de la fuite des cerveaux dans les pays en développement et il est souvent question de savoir s'il faut parler de fuite des cerveaux ou d'afflux des cerveaux. D'une part, la fuite des cerveaux entraîne une perte du capital humain et de la productivité dans les pays d'origine, ce qui peut entraîner une baisse du taux de croissance. D'autre part, dans le cas des pays

⁴⁵ Webdo.tn, « %80 des médecins fraîchement diplômés ont quitté la Tunisie ! », 2 février 2021.

⁴⁶ Source : WDI.

⁴⁷ Source : WDI.

de la rive sud de la Méditerranée, cela a entraîné une baisse de la pression subie par le marché du travail local et peut conduire à la hausse du capital humain des émigrants qui peuvent revenir dans leur pays d'origine et contribuer à la croissance économique générale. Ce phénomène est ce que l'on appelle l'afflux des cerveaux à long terme. Par ailleurs, l'émigration peut avoir des retombées positives, comme la hausse des envois de fonds des travailleurs émigrés, comme l'indique l'étude de Bollard et al. (2009). Les effets exacts de ce phénomène dans la région restent à déterminer et il serait bénéfique de les étudier.

3.2 Les femmes et le marché du travail dans les pays de la rive sud de la Méditerranée

Dans la région, le taux d'activité des femmes est parmi les plus faibles au monde, et se situait à seulement 22 % en 2019, par rapport à une moyenne mondiale de 53 %, une moyenne de 62,8 % en Afrique subsaharienne et une moyenne de 25 % en Asie du Sud.⁴⁶ Le taux d'activité des femmes n'est pas le plus élevé dans les pays de la région

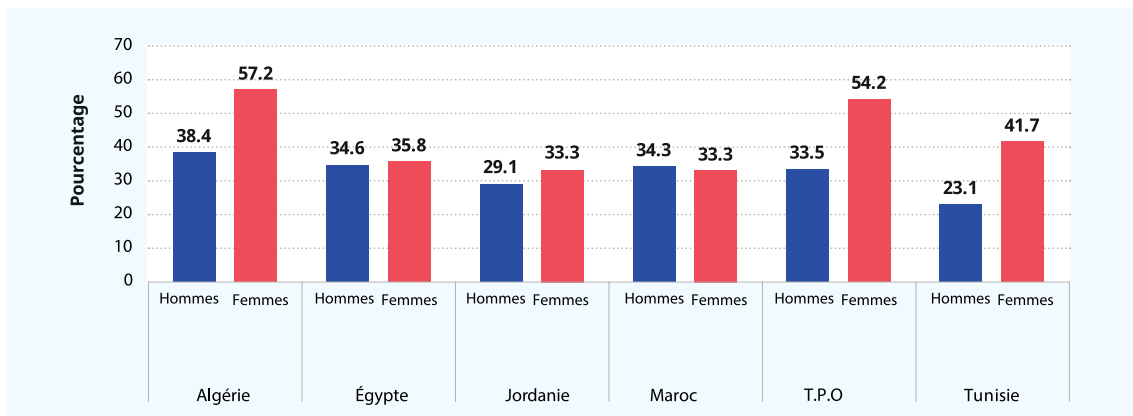
pour lesquels le niveau d'éducation est le plus élevé, comme la Jordanie et la Tunisie. Il est le plus élevé en Libye (32 %), pays dans lequel les femmes sont moins susceptibles d'avoir fait des études par rapport aux autres pays de la région. La Jordanie compte le taux d'activité des femmes le plus faible de la région, malgré un niveau élevé d'éducation et le fait que les femmes ont tendance à mieux réussir que les hommes dans le système éducatif. Ainsi, en Jordanie, les inscriptions dans l'enseignement supérieur sont plus importantes pour les femmes que pour les hommes (37 % chez les femmes contre 32 % chez les hommes en 2018).⁴⁷ Le faible taux d'activité des femmes de la région et leur niveau d'éducation, généralement élevé, constituent un paradoxe. De manière générale, plus les femmes sont éduquées, plus elles sont susceptibles de faire partie de la population active. Cependant, il n'existe pas de corrélation claire entre le niveau d'éducation et le taux d'activité des femmes dans la région, ce qui indique la présence de défis structurels ayant un impact sur le taux d'activité des femmes, sans lien avec les défis concernant les qualifications.

► Tableau 26 : Taux d'activité dans la région, en fonction du sexe, en 2019

Pays	Taux d'activité des femmes	Taux d'activité des hommes	Écart entre le taux d'activité des hommes et des femmes (en points de pourcentage)	Taux d'activité total
Algérie	17%	68%	49 pp	43%
Égypte	16%	67%	49 pp	42%
Jordanie	13%	61%	48 pp	39%
Liban	29%	70%	41 pp	49%
Libye	34%	65%	39 pp	50%
Maroc	22%	70%	48 pp	50%
Territoires palestiniens occupés	18%	70%	52 pp	44%
Tunisie (2017)	26%	68%	42 pp	47%

Source : ILOSTAT.

► **Graphique 85 : Inscriptions dans l'enseignement supérieur, en fonction du sexe, en 2017 (pourcentage du total brut)**



Source : WDI

Le taux d'activité faible des femmes dans les divers pays de la région est dû à un manque de dynamisme économique, ainsi qu'aux normes sociales et aux stéréotypes. Les femmes de la région préfèrent habituellement les emplois dans le secteur public pour son appartenance à l'économie formelle et sa sécurité. Cependant, les opportunités d'emplois dans le secteur public ont diminué depuis les réformes d'ajustement structurel des années 1990, malgré le rôle important qu'il continue à jouer. En parallèle, le secteur privé n'a pas été en mesure de fournir la même qualité d'emplois que le secteur public, notamment pour les femmes au niveau d'éducation élevé ou mariées (Assaad et al., 2019). La culture conservatrice et la vision traditionnelle des rôles des hommes et des femmes dans la société sont habituellement citées pour expliquer le faible taux d'activité et le fort taux de chômage des femmes dans les pays de la région. Cependant, cette explication seule est trop simpliste et ne reflète pas la complexité des résultats économiques des femmes. Il est possible que les normes sociales contribuent à ces mauvais résultats, car on attend des femmes de la région qu'elles aient la charge des enfants. Toutefois, d'autres causes premières renforcent ces normes et stéréotypes sociaux et les perpétuent. Ces causes premières comprennent notamment l'insuffisance des structures d'accueil des enfants, un faible accès à des transports publics abordables, des lois familiales et du travail discriminatoires,

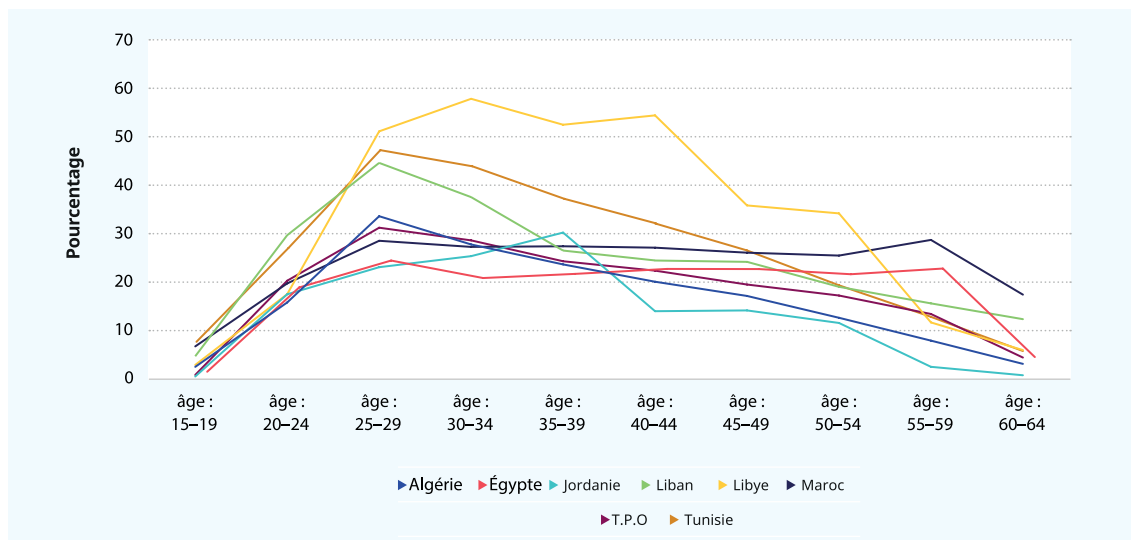
des bas salaires et de faibles aides économiques (Moghadam, 2008 ; Ross, 2008)).

Le taux d'activité des femmes de la région est plus élevé chez les femmes âgées de 15 à 25 ans et baisse de manière significative chez les femmes âgées de 25 à 29 ans dans la plupart des pays (graphique 86). En Algérie, en Tunisie, dans les Territoires palestiniens occupés et au Liban, on note une baisse notable du taux d'activité des femmes âgées de 25 à 29 ans, âge qui correspond habituellement à l'âge où les femmes ont leur premier enfant. La même tendance existe au Maroc, en Libye et en Égypte, mais de manière moins prononcée. En Égypte et au Maroc, le taux d'activité suit légèrement la forme d'un M, ce qui suggère que les femmes quittent le marché du travail à cause de leurs responsabilités familiales, comme le confirme l'étude de Lassassi and Tansel (2020) en Égypte. L'insuffisance des structures d'accueil des jeunes enfants, qui représente une contrainte conséquente pour les femmes dans leur équilibre entre leur vie familiale et professionnelle est une explication de ce phénomène. Ainsi, en Tunisie, les structures d'accueil des jeunes enfants ne reçoivent que 32 % des enfants⁴⁸ et sont souvent perçues comme coûteuses et dangereuses, avec différents scandales d'abus sur les enfants au cours des dernières années.⁴⁹

⁴⁸ Source : ministère des Femmes et de la Famille de la Tunisie, disponible sur le site suivant : http://www.femmes.gov.tn/wp-content/uploads/11/2017/Fiches-finales_Sandouk_toufoulati-version-AR1-.pdf.

⁴⁹ Par exemple, on peut citer, les articles suivants : Tunisie numérique, « Tunisie – Arrestation de la propriétaire d'une crèche d'enfant suite au décès d'un bébé », 12 janvier 2021, et Réalités Online, « Mort suspecte d'un bébé dans une crèche clandestine à Menzeh 9 : arrestation de la propriétaire », 17 juin 2021.

► Graphique 86 : Taux d'activité des femmes, en fonction de l'âge, en 2019 (en pourcentage)



Remarque : Les estimations modélisées par l'OIT sont utilisées ici pour tous les pays pour des raisons de disponibilités des données en fonction de l'âge et de comparaison entre les pays.

Source : ILOSTAT (estimations modélisées).

L'accès à des transports publics abordables et sûrs, notamment pour les femmes et les personnes appartenant à des classes désavantagées est une autre contrainte importante. Les transports publics dans la région sont sous-développés et inefficaces. Les stratégies d'urbanisme et de transport ont donné la priorité au développement des infrastructures routières axées sur la voiture privée et les moyens de transport informels plutôt que le développement des systèmes de transports publics (Attari et al., 2018). De plus, les femmes ont tendance à ne pas se sentir en sécurité dans les transports publics à cause du harcèlement qu'elles subissent, ce qui peut influencer leur choix d'emploi sur le marché du travail. Ainsi, une étude réalisée par le Laboratoire de l'utilisation des terres, de la mobilité et de l'environnement de l'Université de Naples « Federico II » signale qu'en Égypte, au Maroc, en Tunisie, au Liban et en Jordanie, au moins 65 % des femmes mentionnent la peur de violences ou de harcèlement comme motif pour ne pas utiliser les systèmes de transports publics⁵⁰. De plus, selon la Banque mondiale, en Jordanie, 40 % des femmes ont refusé un emploi à cause du manque d'accès à un mode de transport viable.⁵¹ Les moyens de transport informels dans les pays tels que l'Égypte, le Liban et la Tunisie ne sont pas sûrs pour les femmes et limitent leur mobilité.

L'urbanisation rapide et le manque de ressources publiques ont imposé ces choix et ont entraîné indirectement l'exclusion spatiale des femmes désavantagées pour accéder au marché du travail.

Des lois du travail aux lois régissant le statut des personnes, le cadre légal de la région est défavorable aux femmes et affecte leur capacité à rejoindre la population active, malgré des améliorations récentes. Tout particulièrement, les lois régissant le statut des personnes sont préjudiciables aux femmes. Elles ont tendance à avoir moins de droits que les hommes dans les décisions relatives à la famille, au mariage, au divorce et à l'héritage. Dans la région, le droit des successions est particulièrement désavantageux pour les femmes, et peu de progrès sont escomptés, compte tenu du poids des croyances religieuses. Ces lois et leur application influencent la perception collective du rôle des femmes dans les sociétés et ainsi, dans l'économie. Toutefois, on remarque des améliorations concernant les lois du travail en Égypte, en Tunisie et au Maroc pour la promotion de l'égalité de rémunération, de l'entrepreneuriat des femmes et de l'égalité en matière d'emploi, comme l'indique l'OCDE (2020b).

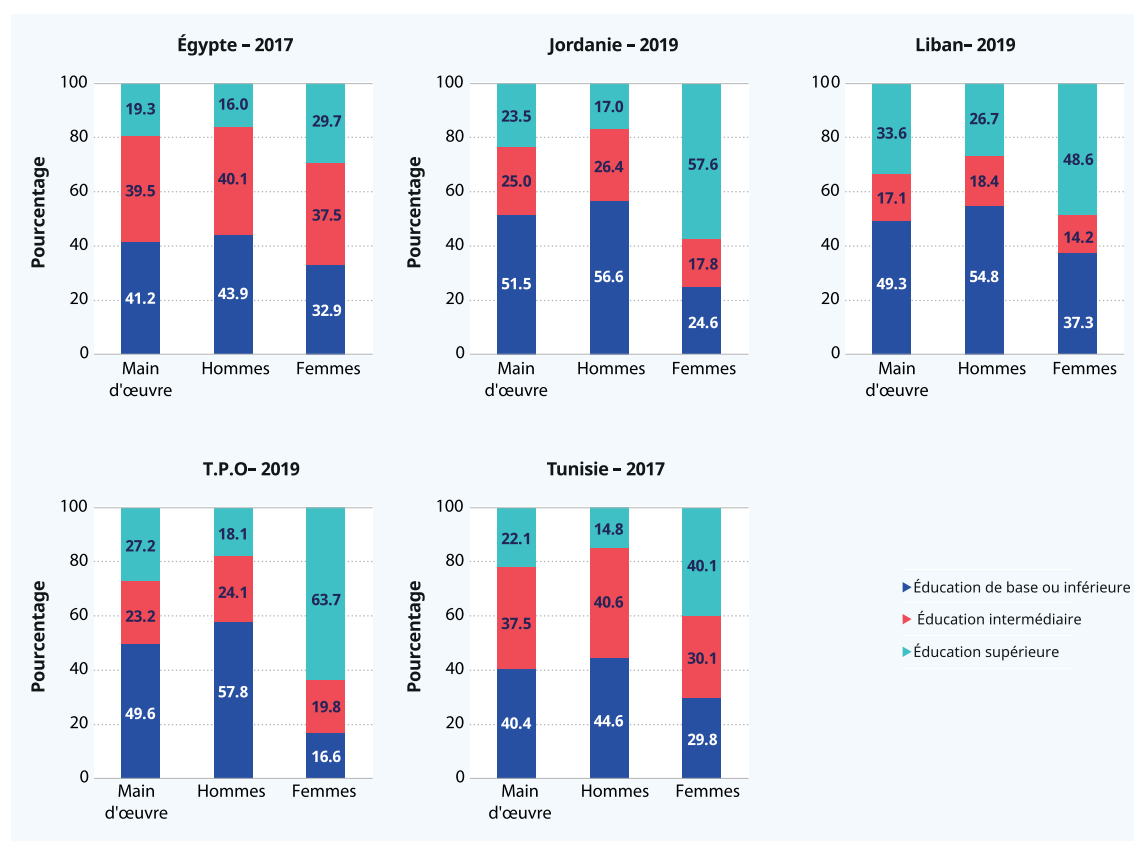
⁵⁰ TEMA, « Urban Travel in the Middle East and North Africa », Journal of Land Use, Mobility and Environment, janvier 2018.

⁵¹ Paul Nomba and Dickson Effah, « If urban transport in MENA was safe for women, economies would prosper », World Bank Blog, 29 octobre 2020.

Au sein de la population active, le taux de chômage des femmes de la région est plus élevé que celui des hommes, bien que leur niveau d'éducation soit supérieur à celui des hommes. Le niveau d'éducation des femmes actives est plus élevé que celui des hommes, et la part des femmes dans l'enseignement supérieur est plus importante que celle des hommes dans presque tous les pays de la région (graphique 87). En effet, en 2019, les femmes palestiniennes et jordaniennes actives avaient le niveau d'éducation le plus élevé ; respectivement 63 % et 58 % d'entre elles étaient diplômées de l'enseignement supérieur. Malgré cela, le taux de chômage des femmes est beaucoup plus élevé que celui des hommes dans la région, sauf au Maroc, où il est équivalent pour les femmes et les hommes (graphique 88). Le taux de chômage des femmes le plus élevé est enregistré dans les Territoires palestiniens occupés, où il atteignait 40 % en 2020, soit près du double de celui des hommes (23 %). Le taux de chômage des femmes dans les

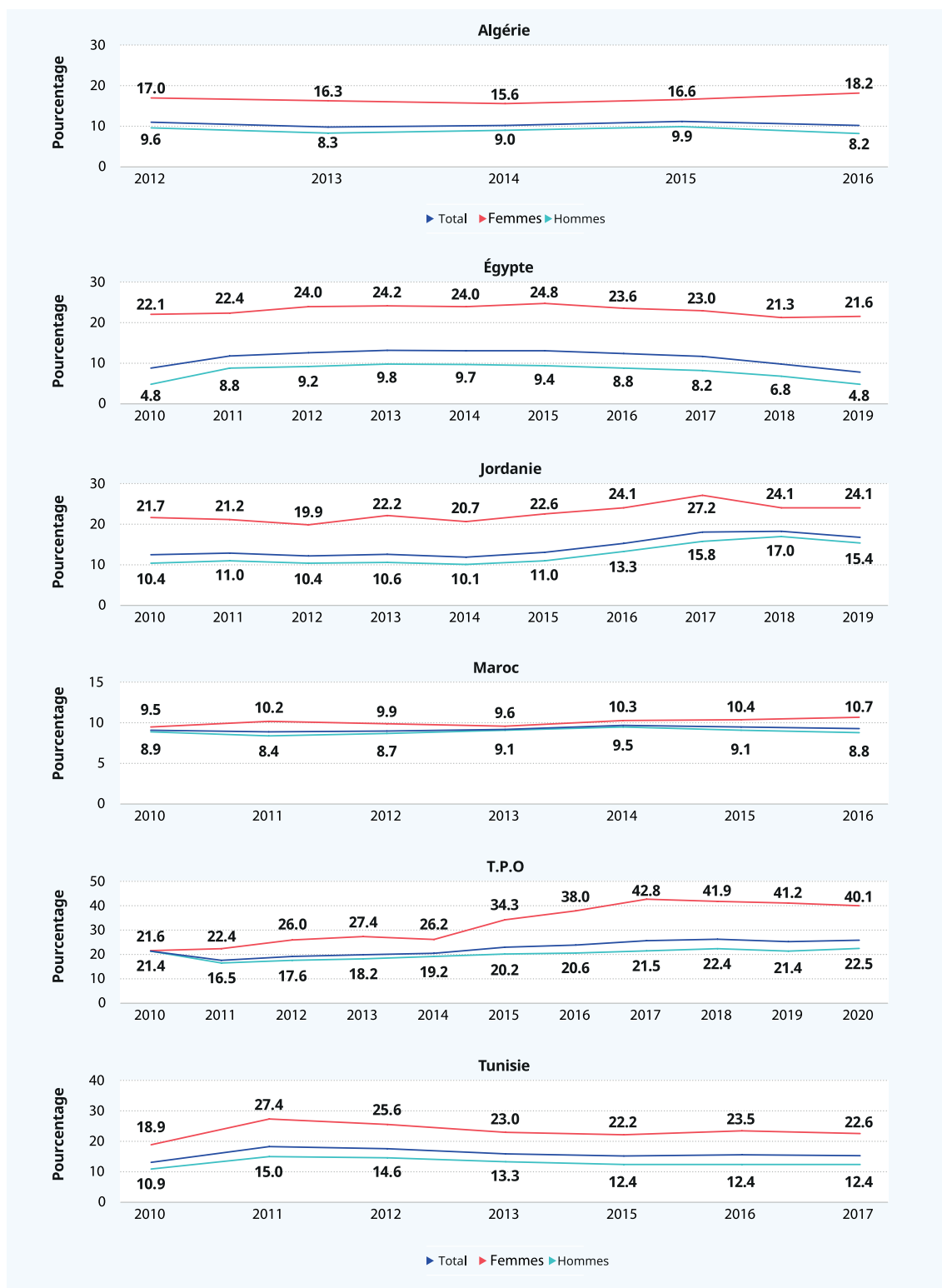
Territoires palestiniens occupés a fortement augmenté au cours de la dernière décennie. En 2019, ce taux était près du double de celui de 2010. En Jordanie et en Tunisie, où les femmes ont en général un meilleur niveau d'éducation que les hommes, l'écart du taux de chômage entre les femmes et les hommes est respectivement de 9 et 10 points de pourcentage. Le taux de chômage élevé des femmes peut s'expliquer par les mêmes contraintes qui entraînent leur exclusion de la population active. Il peut également s'expliquer par le nombre important de femmes dans la région, notamment en Jordanie et en Tunisie, qui doivent se partager les emplois perçus comme « adaptés aux femmes », notamment ceux du secteur public, et cela se remarque par le taux élevé de chômeuses de longue durée. Ainsi, en Jordanie, le chômage de longue durée (supérieur à un an) concerne 72 % des femmes au chômage, contre 58 % des hommes au chômage (Hausmann et al., 2019).

► Graphique 87 : Taux d'activité, en fonction du niveau d'éducation et du sexe



Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données de l'ILOSTAT.

► Graphique 88 : Taux de chômage en fonction du sexe dans la région

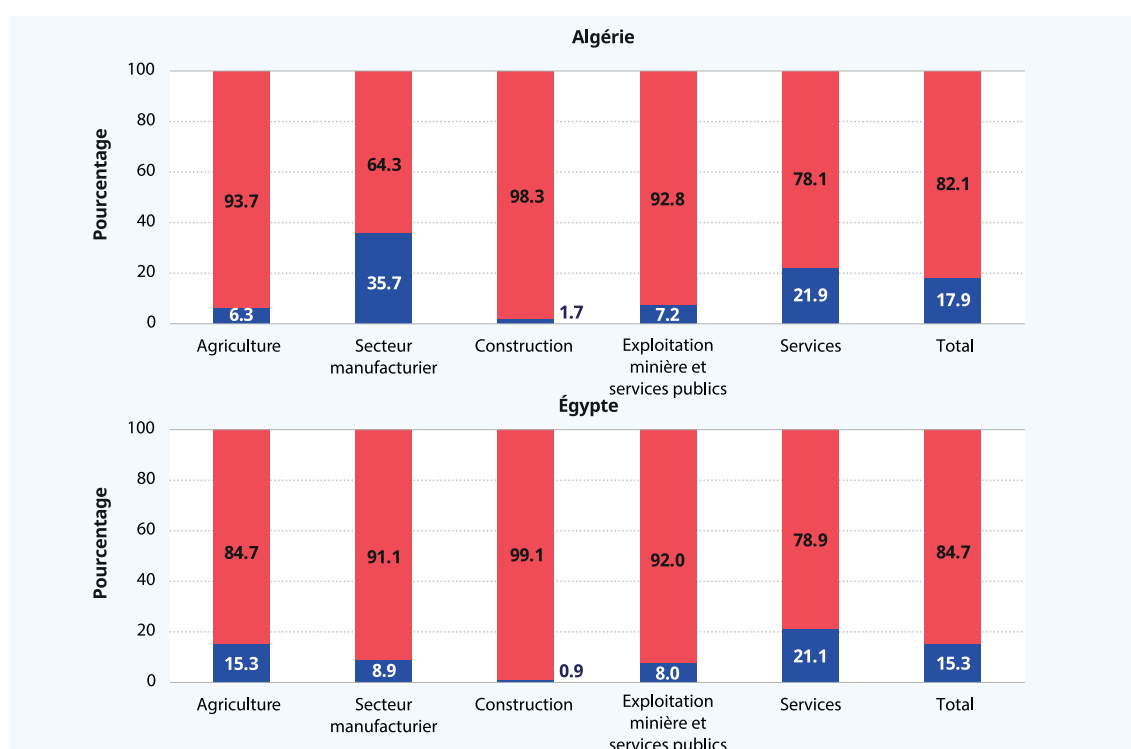


Source : ILOSTAT.

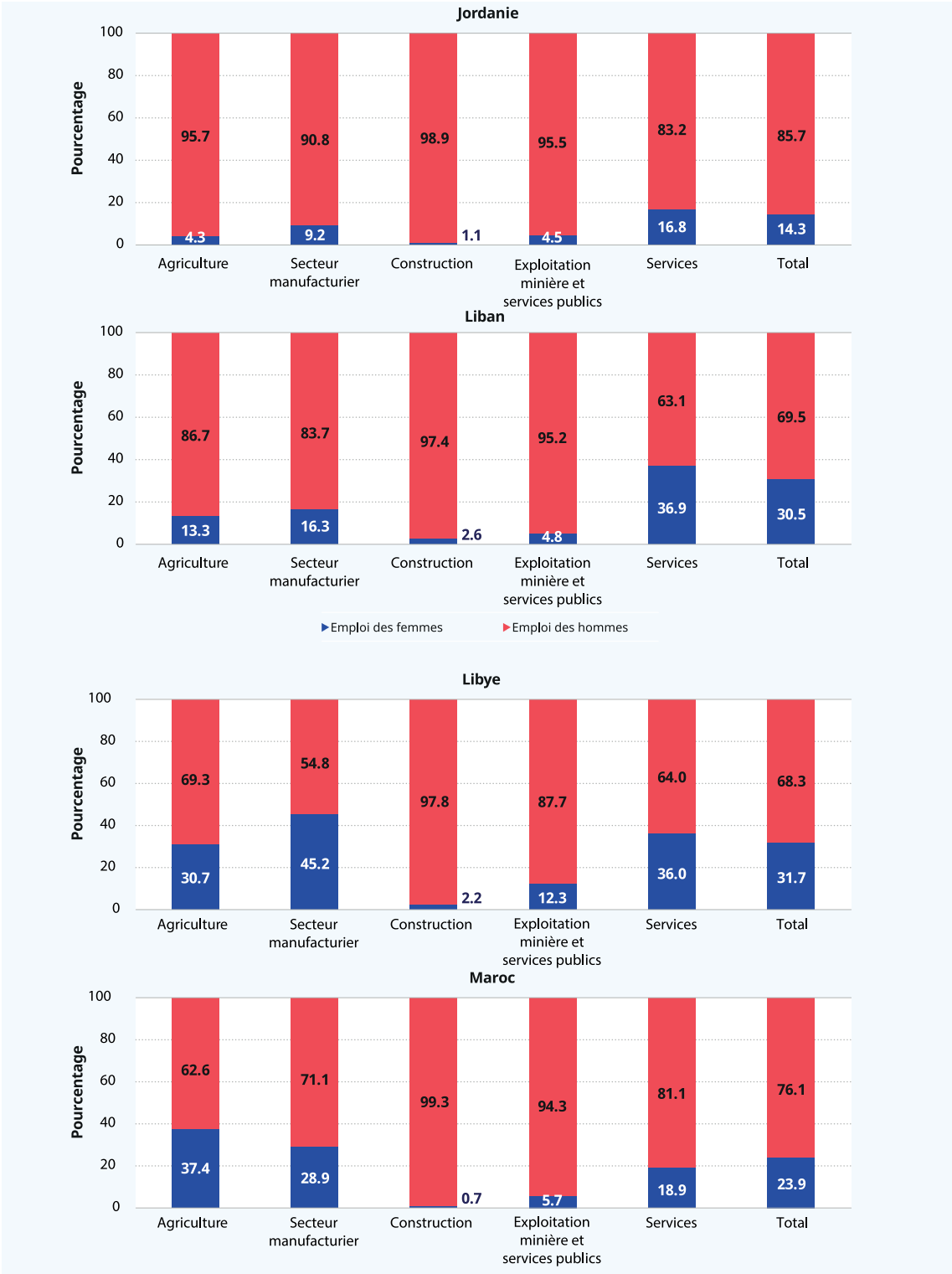
En raison du taux d'activité extrêmement faible des femmes et de leur taux élevé de chômage, la part des femmes employées est très faible dans tous les pays de la région, allant de 14 % en Jordanie à 32 % en Libye. En général, les femmes ont tendance à travailler dans un nombre limité de secteurs, principalement les services. Ainsi, en Égypte, en Jordanie, au Liban et dans les Territoires palestiniens occupés, pour les femmes, le taux d'emploi le plus élevé concerne le secteur des services, où les femmes représentent respectivement 21 %, 17 %, 37 % et 21 % des emplois dans ce secteur. Les économies des pays d'Afrique du Nord ont tendance à inclure davantage les femmes. En Algérie, au Maroc, en Tunisie et en Libye, les femmes travaillent dans des secteurs plus divers, notamment l'agriculture et le secteur manufacturier. Par exemple, en Libye, les femmes occupent 45 % des emplois dans le secteur manufacturier et 31 % des emplois dans l'agriculture. Au Maroc, les femmes

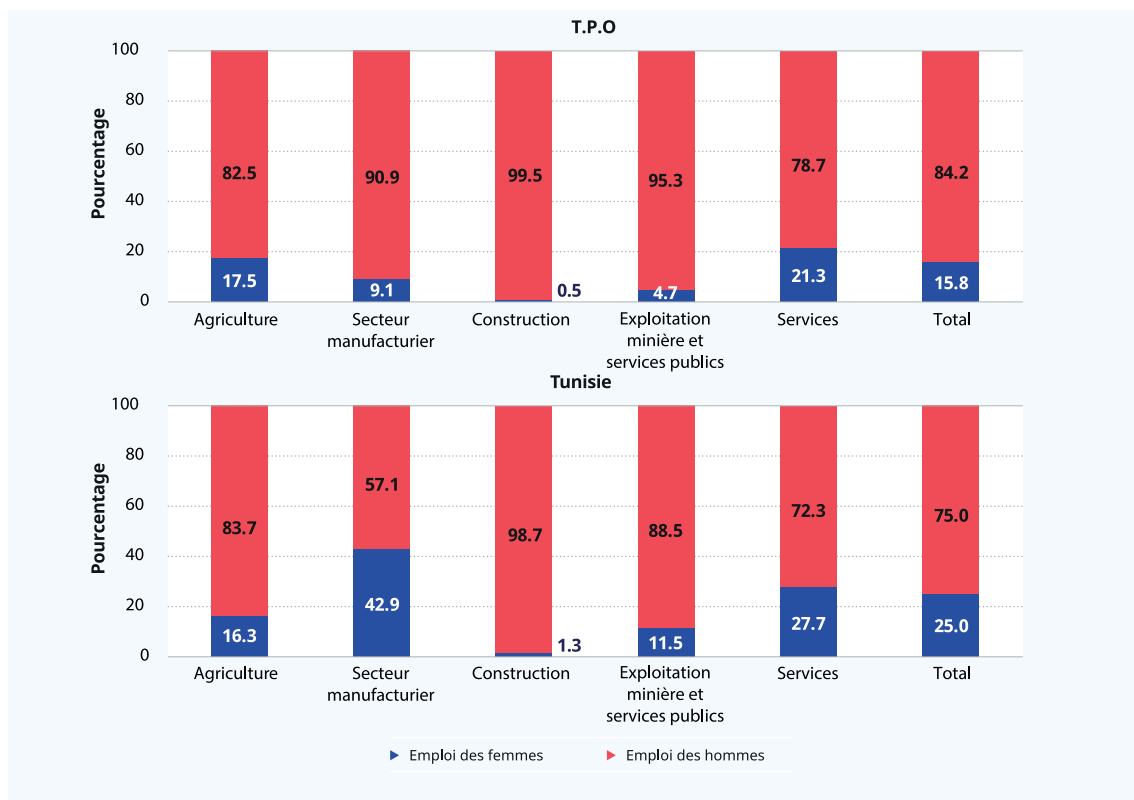
occupent une part importante des emplois dans le secteur de l'agriculture (37 %) et dans le secteur manufacturier (29 %). En Tunisie et en Algérie, les femmes sont également davantage présentes dans le secteur manufacturier (respectivement 43 % et 36 %) et dans le secteur des services (respectivement 28 % et 22 %). En Égypte, bien que le secteur manufacturier soit le principal secteur créant des emplois, les femmes représentaient moins de 9 % du total des emplois de ce secteur en 2019. En Égypte et en Tunisie, les femmes employées subissent un écart salarial important par rapport aux hommes, qui prend ses racines dans la discrimination pratiquée par les employeurs, l'écart moyen des revenus mensuels s'établissant respectivement à 14 % et 9 %. Toutefois, en Jordanie, l'écart salarial entre⁵² les hommes et les femmes est estimé à seulement 2 % en moyenne, en comparant les revenus mensuels.

► **Graphique 89 : Répartition des emplois par secteur, en fonction du sexe dans les pays de la région, en 2019**



⁵² Source : Rapport mondial sur les salaires 19/2018 de l'OIT ; données non disponibles pour l'Algérie, le Maroc, les Territoires palestiniens occupés et la Tunisie.





Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données de l'ILOSTAT.

3.3 Emploi des femmes et des jeunes dans les secteurs des biens échangeables et des biens non échangeables

Dans l'ensemble, les femmes de la région sont susceptibles de quitter les secteurs des biens échangeables pour travailler dans les secteurs des biens non échangeables. Comme indiqué dans le chapitre précédent, cette évolution est stimulée par la main-d'œuvre qui quitte le secteur de l'agriculture pour travailler dans les secteurs des biens échangeables plus productifs, sans être remplacée à des niveaux semblables. Cette tendance est d'autant plus visible chez les femmes que chez les hommes. Dans presque tous les pays, à l'exception de l'Égypte, la part du secteur manufacturier dans les emplois des femmes a baissé, alors qu'elle est restée relativement stable pour les hommes. Les emplois des hommes dans les services échangeables ont globalement augmenté, alors qu'ils sont restés stables ou ont baissé pour les femmes. En général, les secteurs des services échangeables dans la région représentent une part très faible des emplois des femmes, et ce niveau est inférieur

à celui des hommes. La part des emplois dans ces secteurs a augmenté principalement chez les hommes. Les femmes de la région ont tendance à travailler uniquement dans quelques secteurs, principalement les services nécessitant de hautes qualifications comme l'enseignement, la santé et les administrations publiques. La part de ces trois secteurs dans les emplois des femmes a fortement augmenté dans presque tous les pays, ce qui explique l'augmentation des travailleuses hautement qualifiées dans la population active de la région. Par ailleurs, la part du secteur du commerce de détail et de gros a fortement augmenté chez les femmes dans la plupart des pays de la région.

En Égypte, en Jordanie, dans les Territoires palestiniens occupés et en Tunisie, les jeunes qui travaillent dans les secteurs des biens échangeables semblent mieux réussir que les travailleurs des autres secteurs et leur taux d'activité est plus élevé. Les données sur l'emploi des jeunes dans le temps sont uniquement disponibles pour l'Égypte, la Jordanie, les Territoires palestiniens occupés et la Tunisie. Dans ces pays, la part des jeunes tra-

vaillant dans le secteur manufacturier et dans les secteurs des biens échangeables est, dans l'ensemble, plus élevée que celle des travailleurs plus âgés. Le secteur manufacturier a, en général, eu l'effet d'augmenter la demande en jeunes travailleurs fortement qualifiés dans la plupart des pays, et cette demande a augmenté plus rapidement que la demande en travailleurs fortement qualifiés plus âgés. Cependant, les jeunes ont tendance à être davantage présents dans les secteurs des biens non échangeables demandant une main-d'œuvre peu qualifiée que leurs homologues plus âgés, principalement dans les secteurs du BTP et du commerce de détail et de gros. Au final, il n'existe pas de tendance claire applicable au niveau de qualification : les jeunes employés ont plutôt tendance à être plus diplômés et plus qualifiés que leurs homologues plus âgés en Égypte et en Tunisie, alors qu'ils ont un niveau d'éducation plus faible en Jordanie et dans les Territoires palestiniens occupés.

Même si la population de femmes en âge de travailler a augmenté de 26 % en Égypte, le taux d'activité des femmes a baissé de 14 % entre 2009 et 2019, et le nombre d'emplois des femmes a baissé de 13 % au cours de la même période. Cela indique que les emplois créés entre 2009 et 2019 ont permis d'intégrer une partie des femmes au chômage, ce qui se remarque dans la légère baisse du taux de chômage des femmes (qui est passé de 22,4 % à 21,6 % entre 2009 et 2019). Pour les hommes, la population active et les emplois ont progressé à un niveau semblable, la croissance de l'emploi étant légèrement plus élevée que celle de la population active (tableau 27). La croissance de l'emploi n'a pas seulement permis d'intégrer les nouveaux arrivants (hommes) sur le marché du travail, mais a également permis de créer d'autres emplois, ce qui a conduit à une légère baisse du taux de chômage (qui est passé de 5,0 % à 4,8 %) au cours de la même période.

► **Tableau 27 : Évolution de la population active et de l'emploi en Égypte, en fonction du sexe, entre 2009 et 2019 (en milliers)**

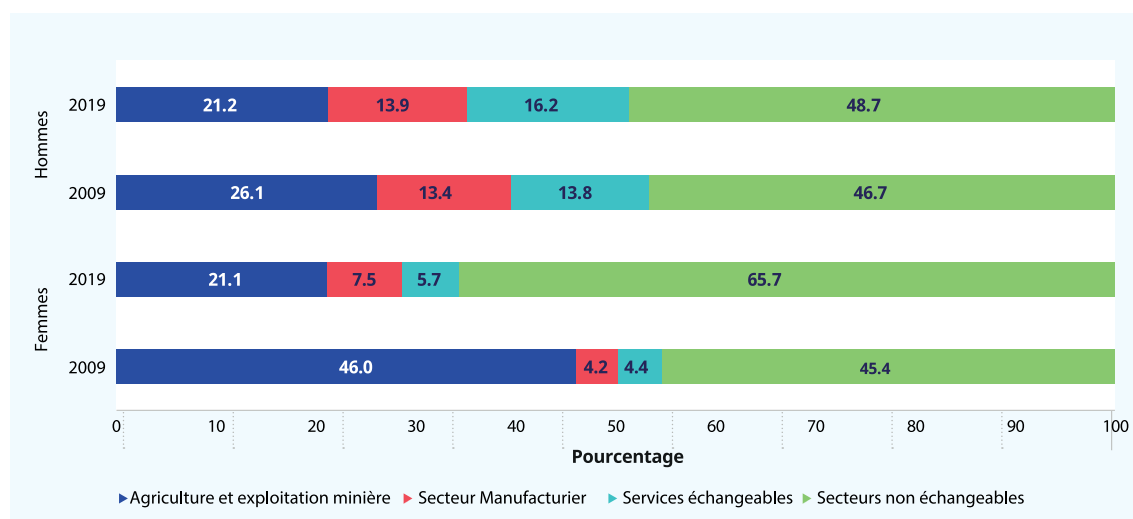
Pays	2009	2019	2009-2019	Croissance entre 2009 et 2019 (en %)
Population active (femmes)	5,898	5,101	-797.7	-13.5 %
Population active (hommes)	19,373	23,258	3884.2	20.0 %
Population active (total)	25,272	28,358	3086.5	12.2 %
Emplois (femmes)	4578.3	3998.2	-580.1	-12.7 %
Emplois (hommes)	18,397	22,135	3738.3	20.3 %
Emplois (total)	22,975	26,134	3158.2	13.7 %

Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données fournies par le Service des statistiques de l'OIT.

Entre 2009 et 2019, une partie de la main-d'œuvre de femmes a quitté le secteur de l'agriculture, c'est-à-dire un secteur des biens échangeables) pour travailler principalement dans des secteurs des biens non échangeables comme la santé et les services sociaux, le commerce de détail et de gros, et l'éducation. Ainsi, la part des femmes travaillant dans les secteurs des biens échangeables est passée de 54,6 % à 34,8 % entre 2009 et 2019, alors que de la part des hommes travaillant dans les secteurs des biens échangeables est restée stable (graphique 90). D'autre part, le secteur manufacturier a joué un rôle important pour créer des emplois pour les femmes entre 2009 et 2019,

la part dans les emplois des femmes dans ce secteur ayant augmenté, passant de 4,2 % à 7,5 %. La croissance de l'emploi dans le secteur manufacturier a été plus élevée chez les femmes que chez les hommes entre 2009 et 2019, la part des travailleurs hommes étant restée stable. Davantage d'emplois ont été créés pour les hommes que pour les femmes dans le secteur des services échangeables en Égypte. Entre 2009 et 2019, la part des hommes travaillant dans les services échangeables a augmenté et est passée de 13,8 % à 16,2 %, tandis que pour les femmes, cette part est passée de 4,4 % à 5,7 %.

► **Graphique 90 : Emplois dans les secteurs des biens échangeables et non échangeables en Égypte, en fonction du sexe, entre 2009 et 2019**



Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données fournies par le Service des statistiques de l'OIT.

On peut constater des améliorations notoires de l'emploi des femmes dans le secteur manufacturier, ce qui reflète un certain succès des politiques industrielles et commerciales mises en œuvre en Égypte. Comme indiqué dans le chapitre précédent, le secteur manufacturier a connu une croissance de l'emploi considérable en Égypte, la plus élevée de la région. En réalité, 85 % des emplois créés entre 2009 et 2019 dans le secteur manufacturier concernaient les hommes. Cependant, le secteur manufacturier a créé un nombre d'emplois assez important pour les femmes, compte tenu de la baisse du taux d'activité des femmes entre 2009 et 2019. Le secteur manufacturier a été la troisième source de création d'emplois pour les femmes après le secteur du commerce de détail et de gros et le secteur de la santé et du travail social, avec 108 000 emplois créés pour les femmes entre 2009 et 2019, ce qui a eu pour effet d'augmenter la part des femmes dans le secteur manufacturier (sur le total des emplois des femmes), qui est passé de 4 % à 8 % entre 2009 et 2019. La plupart des emplois créés appartiennent aux secteurs prioritaires dans les politiques industrielles, comme l'habillement (69 000 emplois), le textile (11 000 emplois), les équipements électriques (7 400 emplois) et l'industrie pharmaceutique (4 200 emplois). Toutefois, en matière de qualifications, la plupart des emplois créés par le secteur manufacturier pour les femmes entre 2009 et 2018 étaient peu qualifiés,⁵³ alors que la part des femmes peu qualifiées dans le secteur manufacturier a aug-

menté de 6 points de pourcentage (graphique 92). Ces résultats, combinés avec l'évolution des exportations du secteur manufacturier, indiquent que les femmes peu qualifiées n'ont pas dû changer de secteur d'activité à cause des politiques commerciales et que l'essor commercial semble avoir légèrement augmenté la demande en travailleuses peu qualifiées. Par ailleurs, le secteur manufacturier semble avoir eu pour effet d'augmenter la demande en travailleurs hommes moyennement et fortement qualifiés.

L'emploi et la création d'emplois pour les femmes égyptiennes sont limités à quelques secteurs, principalement les secteurs des biens non échangeables. En 2019, près de 50 % des femmes occupaient des postes dans l'éducation, la santé et les services à la personne, les services sociaux et le commerce de détail et de gros. En Égypte, l'agriculture est un autre secteur pourvoyeur d'emplois pour les femmes (21 %), bien que sa part ait fortement diminué (46 % en 2009). Par ailleurs, des emplois ont été créés pour les hommes dans tous les secteurs de l'économie. Entre 2009 et 2019, l'économie égyptienne a créé près de 3,7 millions d'emplois pour les hommes dans tous les secteurs de l'économie, à l'exception des administrations publiques. En parallèle, l'emploi des femmes a subi une baisse, avec la perte de 595 000 emplois, à cause de la baisse de la population active.

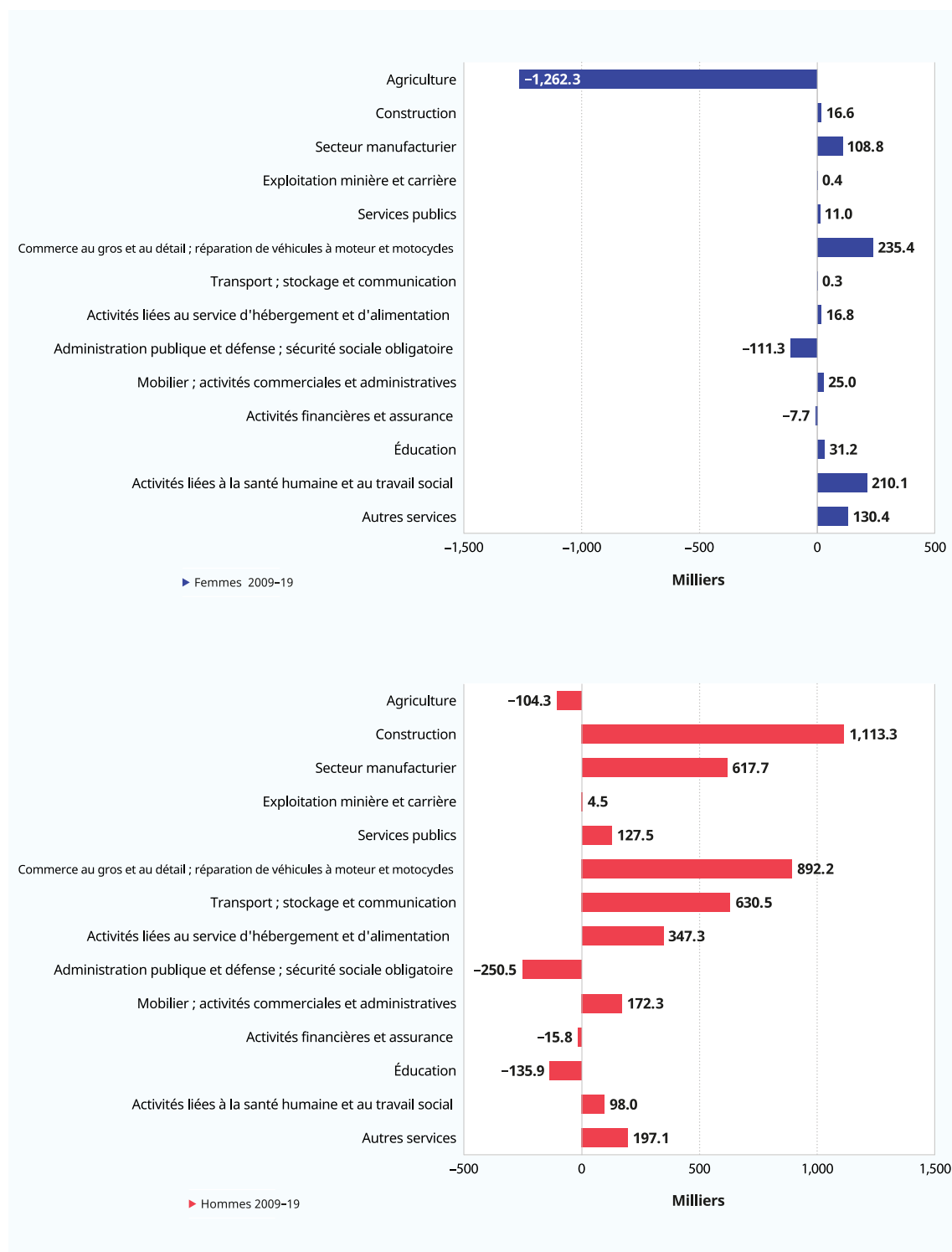
⁵³ Les données sur le niveau de qualification n'étaient pas disponibles pour 2019.

Comme on pouvait s'y attendre, la plupart des emplois créés pour les femmes appartenaient aux secteurs des services faiblement productifs, comme le commerce de détail et de gros, et aux secteurs des services fortement productifs comme la santé (graphique 91). La part des emplois dans le commerce de détail et de gros a plus que doublé entre 2009 et 2019, passant de 6 % à 13 % du total des emplois. Le secteur de la santé et du travail social, qui exige des travailleurs fortement qualifiés, a également contribué de manière relativement significative à créer des emplois pour les femmes entre 2009 et 2019 (210 000 emplois), doublant ainsi sa part dans le total des emplois des femmes (7 % en 2009 contre 13 % en 2019). La proportion de ces deux secteurs dans les emplois des hommes est restée relativement stable, avec une légère augmentation de 12 % à 14 % pour le commerce de détail et de gros. Le nombre d'emplois dans le secteur public a baissé entre 2009 et 2019, à la fois chez les femmes et les hommes, avec une

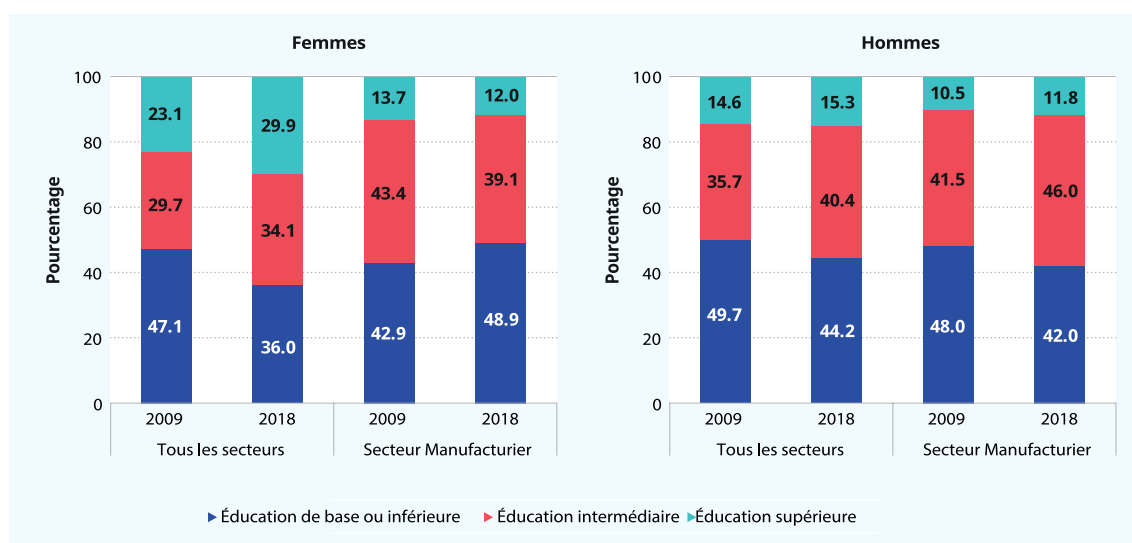
perte de plus de 361 000 emplois dans ce secteur, principalement pour les hommes (259 000). Contrairement aux autres pays de la région comme la Jordanie et la Tunisie, les emplois dans les administrations publiques sont principalement occupés par les hommes, les femmes n'occupant que 21 % du total des emplois dans ce secteur en 2019.

Dans l'ensemble, on note une légère amélioration du niveau de qualification des femmes employées entre 2009 et 2018 (graphique 92). La part des travailleuses moyennement qualifiées et fortement qualifiées a augmenté au cours de la même période, tandis que celle des travailleuses peu qualifiées a baissé de plus de 11 points de pourcentage. Cela s'explique principalement par la baisse significative des emplois dans l'agriculture et la hausse dans les secteurs exigeant des qualifications élevées comme l'éducation, la santé et le travail social.

► **Graphique 91 : Création d'emplois en Égypte, en fonction du secteur et du sexe, entre 2009 et 2019 (en milliers)**



Source : alculs de l'auteure, basés sur les données fournies par le Service des statistiques de l'OIT.

► **Graphique 92 : Répartition du niveau de qualification en fonction du sexe dans le secteur manufacturier et dans tous les secteurs en Égypte, entre 2009 et 2018**

Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données fournies par le Service des statistiques de l'OIT.

N.B. : Le total est de 100 % moins 0,1 % à cause de l'existence d'une catégorie pour laquelle le niveau d'éducation n'est pas précisé.

La population active des jeunes a augmenté de seulement 7 % entre 2009 et 2019, bien que le nombre de jeunes en âge de travailler ait augmenté de 41 % au cours de la même période (tableau 28). Le taux d'activité des jeunes a subi une baisse de 10 points de pourcentage et est passé de 42 % à 32 % entre 2009 et 2019. Toutefois, la dynamique du marché du travail des jeunes a été plus positive que celui de leurs homologues plus âgés au cours de la même période en Égypte. La croissance de

l'emploi des jeunes a été plus rapide que la croissance de la population active des jeunes, ce qui a entraîné une baisse du taux de chômage qui est passé de 20,7 % à 17 % entre 2009 et 2019. Par contre, pour les travailleurs plus âgés (de 30 à 64 ans), l'offre a été supérieure à la demande (16 % contre 15 %). Cela a conduit à une légère baisse du taux de chômage des travailleurs plus âgés, qui est passé de 2 % à 3 % entre 2009 et 2019.

► **Tableau 28 : Évolution de la population active et des emplois en Égypte, en fonction de l'âge, entre 2009 et 2019 (en milliers)**

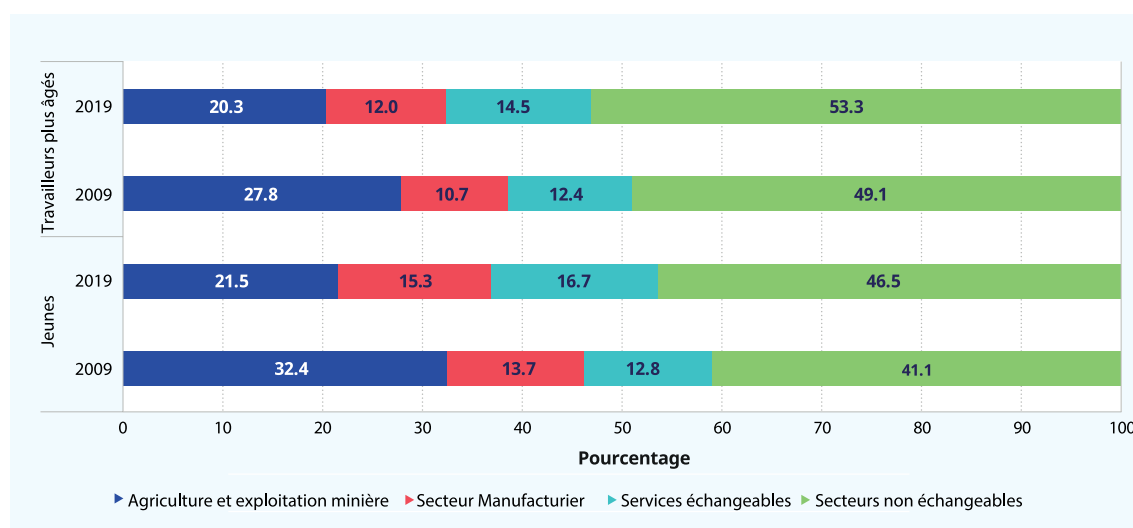
Égypte	2009	2019	2009-2019	-
Population active (jeunes de 15 à 29 ans)	9,270	9,952	682.2	7.4 %
Population active (travailleurs âgés de 30 à 64 ans)	15,590	18,001	2411.2	15.5 %
Emplois des jeunes (15 à 29 ans)	7,347	8,293	946.4	12.9 %
Emplois des travailleurs âgés (30 à 64 ans)	15,217	17,435	2218.7	14.6 %

Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données fournies par le Service des statistiques de l'OIT.

L'emploi des jeunes dans les secteurs des biens échangeables a baissé entre 2009 et 2019, bien que cette baisse ait été moins prononcée que chez les travailleurs plus âgés. Comme cela été le cas chez les femmes, la baisse a été causée par les travailleurs ayant quitté le secteur de l'agriculture. En réalité, la part du secteur manufacturier et du secteur des services échangeables dans le total des emplois des jeunes a augmenté plus rapidement que pour les travailleurs plus âgés (graphique 93). La part du secteur manufacturier et du secteur des services échangeables dans le total des emplois des jeunes a augmenté respectivement de 2 points

de pourcentage et de 4 points de pourcentage. Par contre, chez les travailleurs plus âgés, la part du secteur manufacturier et du secteur des biens échangeables a augmenté respectivement de 1 point de pourcentage et de 2 points de pourcentage. La croissance de l'emploi dans le secteur manufacturier a eu pour effet d'accroître la demande en travailleurs plus âgés moyennement ou fortement qualifiés et en jeunes travailleurs fortement qualifiés (graphique 95). Dans l'ensemble, l'essor commercial en Égypte a eu un impact plus positif sur l'emploi des jeunes que sur celui des travailleurs plus âgés.

► **Graphique 93 : Emplois dans les secteurs des biens échangeables et non échangeables en Égypte, en fonction de l'âge, entre 2009 et 2019**



Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données fournies par le Service des statistiques de l'OIT.

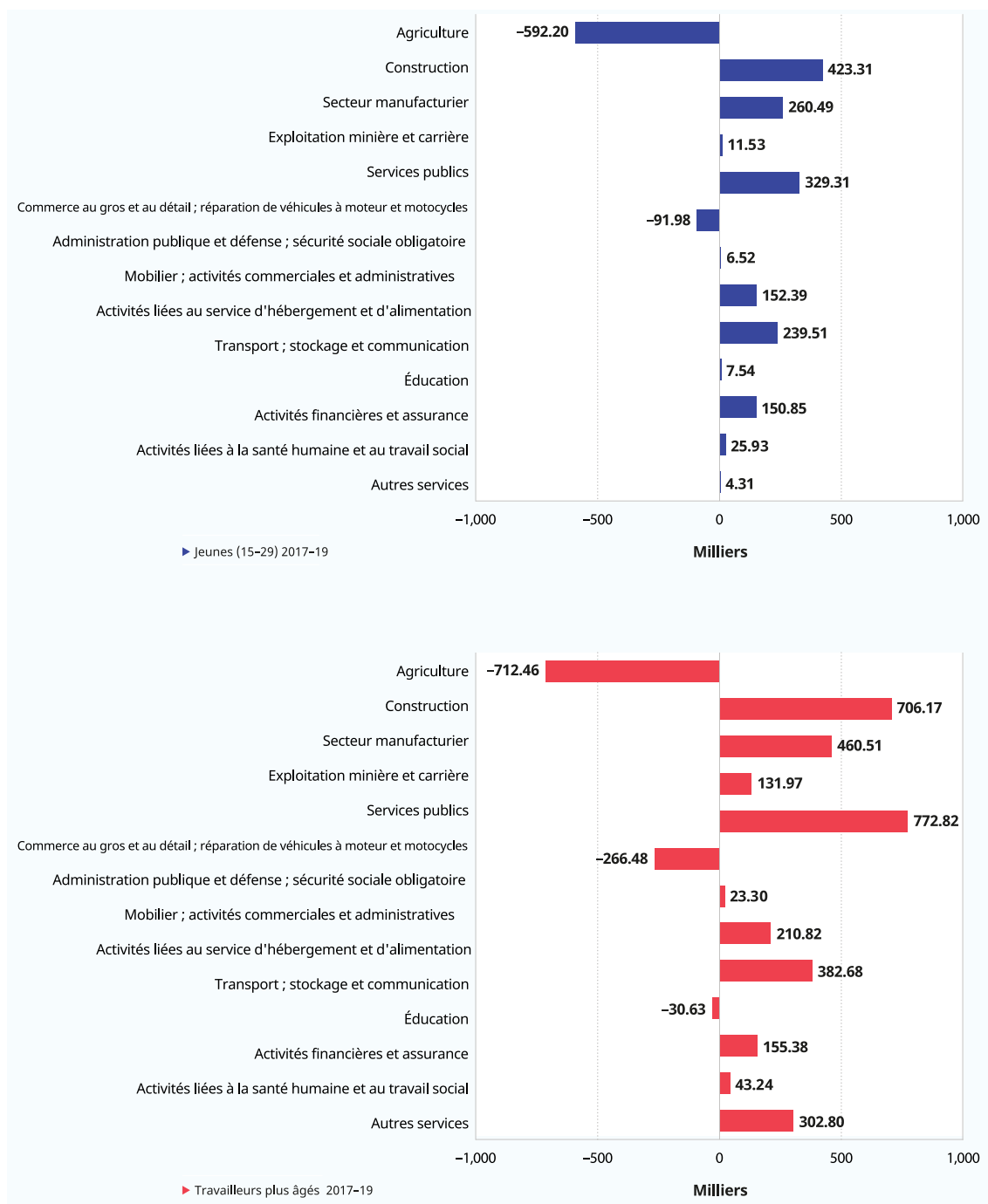
À la différence des femmes, les jeunes ont bénéficié d'emplois créés dans tous les secteurs, sauf dans l'agriculture et dans les administrations publiques (graphique 94). Cette dynamique trouve principalement ses racines dans l'emploi des jeunes hommes, car les jeunes femmes font face aux mêmes contraintes et restrictions que leurs homologues plus âgées. La plupart des emplois occupés par des jeunes ont été créés dans le BTP, le commerce de détail et de gros, le secteur manufacturier, le transport et le stockage, et l'hôtellerie et les restaurants. Ces secteurs ont principalement créé des emplois peu ou moyennement qualifiés. La part du secteur du BTP et du secteur du commerce de détail et de gros a plus fortement augmenté chez les jeunes que chez les travailleurs plus âgés, ce qui suggère une concentration de la création d'emplois pour les jeunes dans les sec-

teurs des biens non échangeables exigeant peu de qualifications. Néanmoins, de nombreux emplois ont également été créés dans les secteurs de la santé et du travail social, principalement pour les travailleurs fortement et moyennement qualifiés, 95 % de ces emplois étant destinés aux jeunes ayant un niveau d'éducation élevé et intermédiaire. Entre 2009 et 2018, cette dynamique de création d'emplois a eu pour effet d'accroître légèrement la demande en jeunes au niveau d'éducation élevé (de 15 % à 18 % entre 2009 et 2018) et pour les travailleurs plus âgés au niveau d'éducation intermédiaire. La plupart des jeunes sur le marché du travail égyptien ont un niveau d'éducation intermédiaire (43 % en 2018) ou de base ou inférieur à l'éducation de base (39 % en 2018). La répartition des qualifications en 2018 indique que le niveau d'éducation des jeunes était légèrement

supérieur à celui de leurs homologues plus âgés. En 2018, la part des travailleurs fortement qualifiés était la même chez les jeunes et chez leurs homologues plus âgés. Par ailleurs, la part des travail-

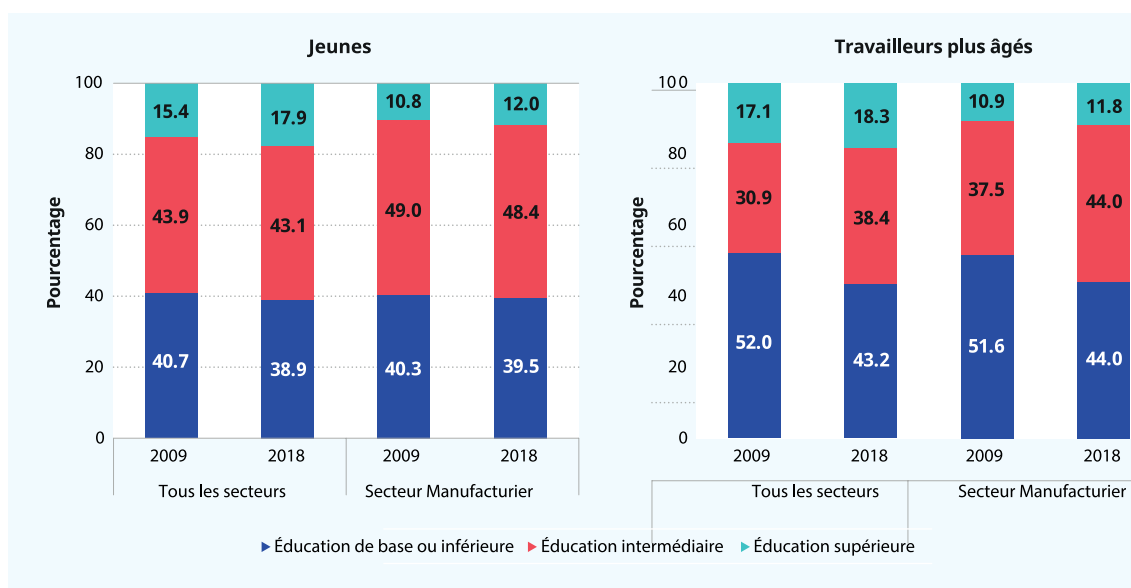
leurs moyennement qualifiés était plus élevée chez les jeunes que chez les travailleurs plus âgés, et la part des travailleurs peu qualifiés était supérieure chez les travailleurs plus âgés que chez les jeunes.

► **Graphique 94 : Création d'emplois en Égypte, en fonction du secteur et de l'âge, entre 2017 et 2019 (en milliers)**



Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données fournies par le Service des statistiques de l'OIT.

► **Graphique 95 : Répartition du niveau de qualification en fonction de l'âge dans le secteur manufacturier et dans tous les secteurs en Égypte, entre 2009 et 2018**



Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données fournies par le Service des statistiques de l'OIT.

En Jordanie, la population active des femmes a chuté de 19 % en seulement deux ans (entre 2017 et 2019), bien que la population de femmes en âge de travailler ait augmenté de 2 % au cours de la même période. Le taux d'activité des femmes a baissé et est passé de 17 % à 13 % entre 2017 et 2019. Cependant, la baisse du nombre d'emplois des femmes a été inférieure à la baisse de

la population active des femmes car la population active a baissé de 19,1 %, tandis que les emplois des femmes ont diminué de seulement 16 % entre 2017 et 2019. Chez les hommes, les emplois et la population active ont augmenté de façon à peu près semblable entre 2017 et 2019 (respectivement 14 % et 13 %) (tableau 29).

► **Tableau 29 : Évolution de la population active et de l'emploi, en fonction du sexe, en Jordanie, entre 2017 et 2019 (en milliers)**

Jordanie	2017	2018	2019	2017-2019	Croissance entre 2017 et 2019 (en %)
Population active (femmes)	534	464	432	-101.6	-19.1 %
Population active (hommes)	2,053	2,165	2,326	273.0	13.3 %
Population active (total)	2,587	2,629	2,758	171.4	6.6 %
Emplois (femmes)	388	352	328	-60.7	-15.6 %
Emplois (hommes)	1,729	1,797	1,967	238.2	13.8 %
Emplois (total)	2,117	2,148	2,294	177.5	8.4 %

Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données fournies par le Service des statistiques de l'OIT.

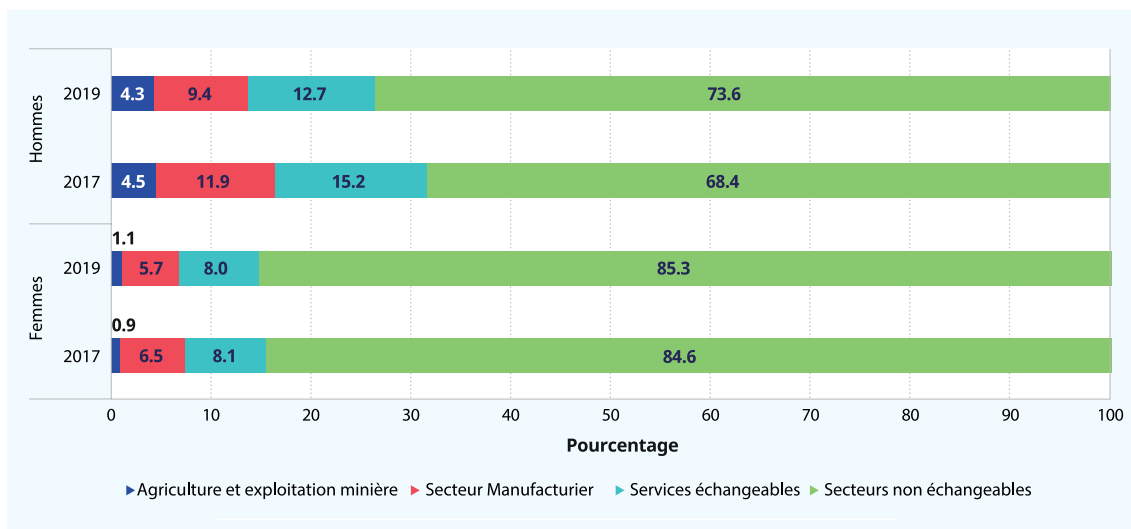
Les emplois des femmes en Jordanie sont fortement limités à un petit nombre de secteurs des biens non échangeables et principalement pour des emplois fortement qualifiés. Les femmes sont également plus susceptibles d'occuper des postes dans les secteurs des biens non échangeables (graphique 96). Les données sur l'emploi sont uniquement disponibles entre 2017 et 2019, ainsi, toute comparaison avec l'évolution du commerce est uniquement possible pour cette période-là. Toutefois, il existe une différence marquée entre les hommes et les femmes en ce qui concerne la dynamique d'emploi. En Jordanie, les femmes n'occupent que de façon marginale des emplois dans l'agriculture (qui représente seulement 1 % des emplois des femmes, contre 5 % des emplois des hommes) et que très peu d'emplois dans le secteur manufacturier, et moins que les hommes.

Les secteurs des biens échangeables ne représentent qu'une petite part des emplois des femmes, et celle-ci est inférieure à la part des emplois des hommes. Ainsi, le secteur manufacturier et les services échangeables (y compris les services financiers, les activités professionnelles, scientifiques et techniques et les informations et la communication) n'employaient que 14 % des femmes. Entre 2017 et 2019, ces secteurs n'ont pas créé d'emplois chez les femmes (graphique 97). Leur part dans le total des emplois des femmes a même légèrement baissé au cours de la même période, avec des pertes d'emplois pour les femmes dans le secteur manufacturier (graphique 98). Le secteur manufacturier n'emploie que 6 % des femmes jordaniennes, principalement dans le secteur du textile et de l'habillement. En matière de qualifications, 22 % des femmes employées dans le secteur manufacturier ont un niveau d'éducation élevé, et 59 % sont peu qualifiées. Toutefois, même dans le secteur manufacturier, la part des femmes ayant un niveau d'éducation élevé est supérieure à celle des hommes (graphique 98).

Les secteurs des biens non échangeables comme l'enseignement, la santé et les administrations publiques représentaient 56 % du total des emplois des femmes en 2019. 68 % des femmes qui occupent un poste dans ces trois secteurs ont un niveau d'éducation élevé. Ceci et le taux d'activité très faible des femmes indiquent que l'on considère que ces secteurs « conviennent aux femmes », contrairement aux autres secteurs. Cependant, la croissance de ces secteurs n'a pas permis d'intégrer le nombre croissant de femmes au niveau d'éducation élevé en Jordanie. Parmi ces secteurs, seul le secteur des administrations publiques a créé moins de 1 000 emplois en deux ans. Comme décrit dans la section précédente, le niveau d'éducation des femmes est plus élevé que celui des hommes, que ce soit sur le marché du travail, ou en dehors du marché du travail. En 2019, 46 % des femmes employées avaient un niveau d'éducation élevé, comparé à seulement 25 % des hommes (graphique 98).

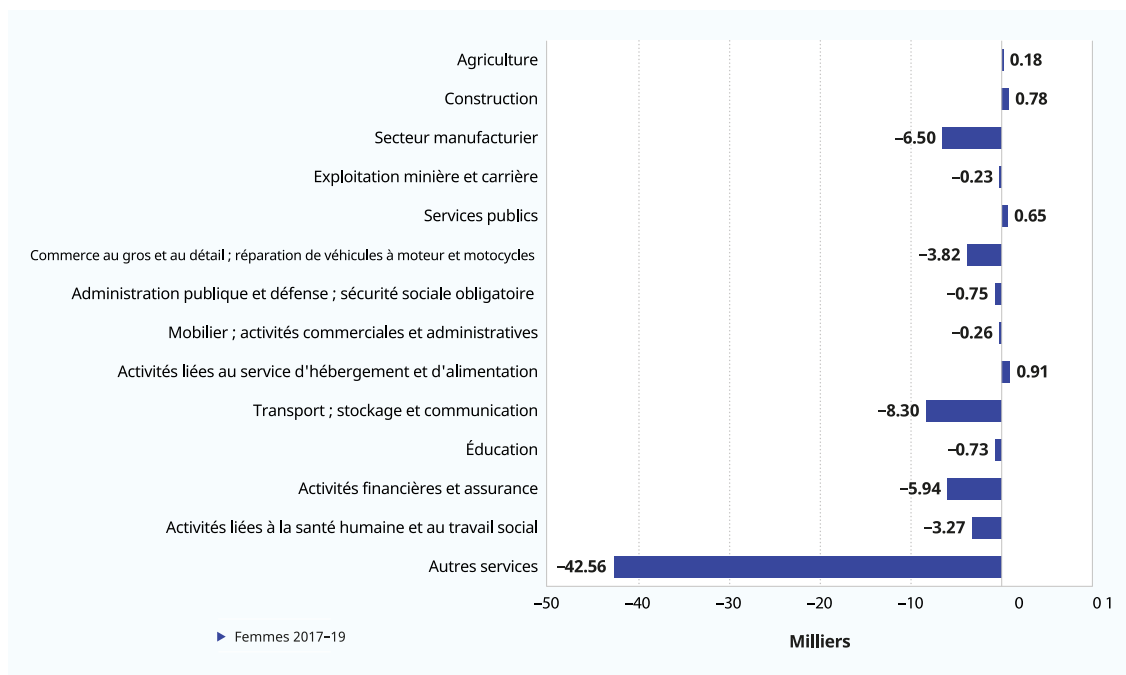
En plus des secteurs qui pourraient intégrer la plupart des travailleurs peu qualifiés ou moyennement qualifiés dans la population active, il est nécessaire que la Jordanie investisse dans les secteurs des biens échangeables exigeant des travailleurs fortement qualifiés pour répondre à l'offre des femmes fortement qualifiées. Les secteurs des biens échangeables exigeant des travailleurs fortement qualifiés pourraient s'étendre au-delà du marché local et créer des emplois de qualité pour les travailleuses fortement qualifiées et intégrer la part élevée de chômeuses diplômées de l'enseignement supérieur. En effet, en Jordanie, les secteurs qui emploient le plus de femmes au niveau d'éducation élevé n'ont pas étendu leur capacité. Cette dernière restera limitée si ces secteurs continuent à se limiter à approvisionner le marché local. Cette situation conduit à un taux de chômage élevé chez les femmes au niveau d'éducation élevé. Selon l'Office national des statistiques, 81 % des femmes employées sont diplômées d'une Licence au minimum.

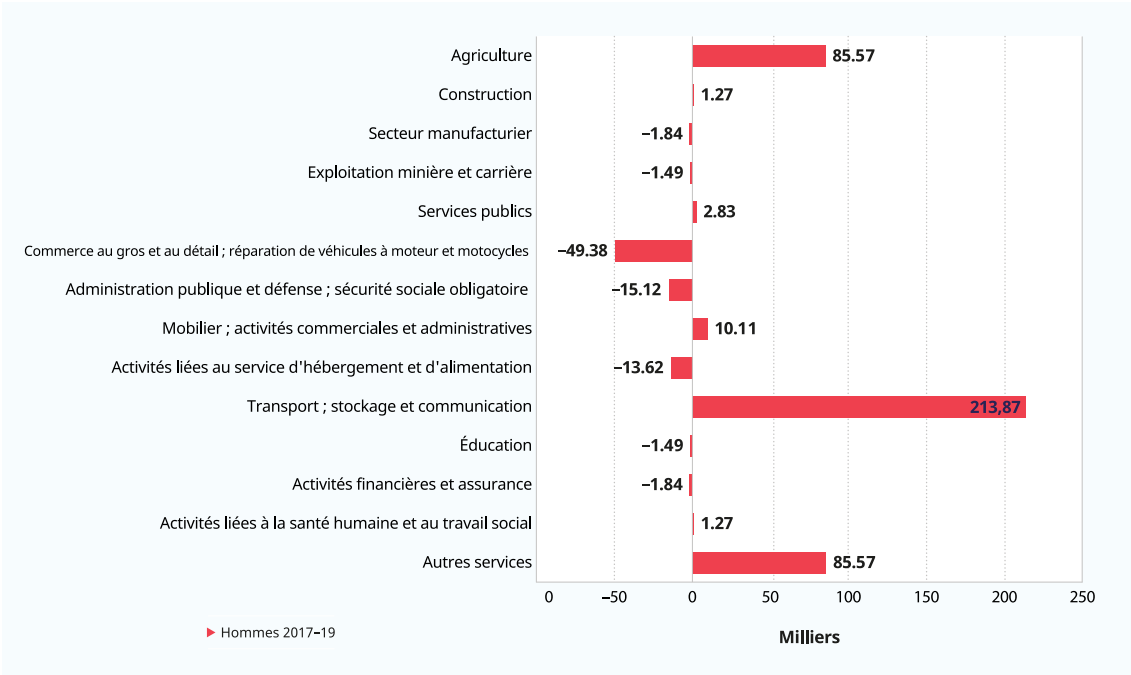
► **Graphique 96 : Emplois dans les secteurs des biens échangeables et non échangeables en Jordanie, en fonction du sexe, entre 2017 et 2019**



Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données fournies par le Service des statistiques de l'OIT.

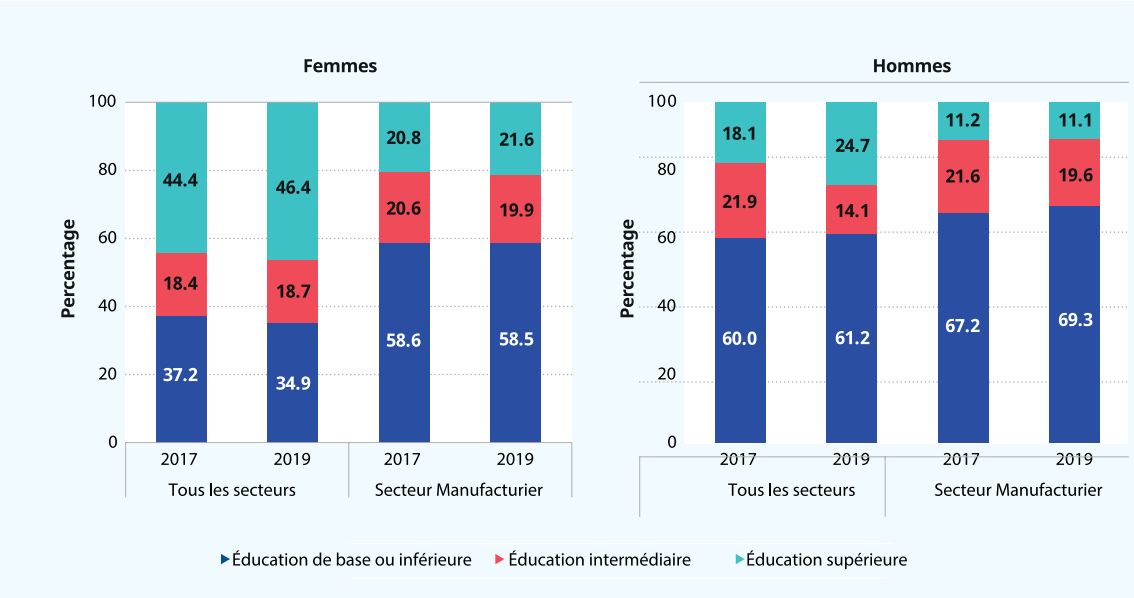
► **Graphique 97 : Création d'emplois en Jordanie, en fonction du secteur et du sexe, entre 2017 et 2019 (en milliers)**





Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données fournies par le Service des statistiques de l'OIT.

► **Graphique 98 : Répartition du niveau de qualification des travailleurs en Jordanie, en fonction du sexe, entre 2017 et 2019**



Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données fournies par le Service des statistiques de l'OIT.

► **Tableau 30 : Évolution de la population active et de l'emploi, en fonction de l'âge, en Jordanie, entre 2017 et 2019 (en milliers)**

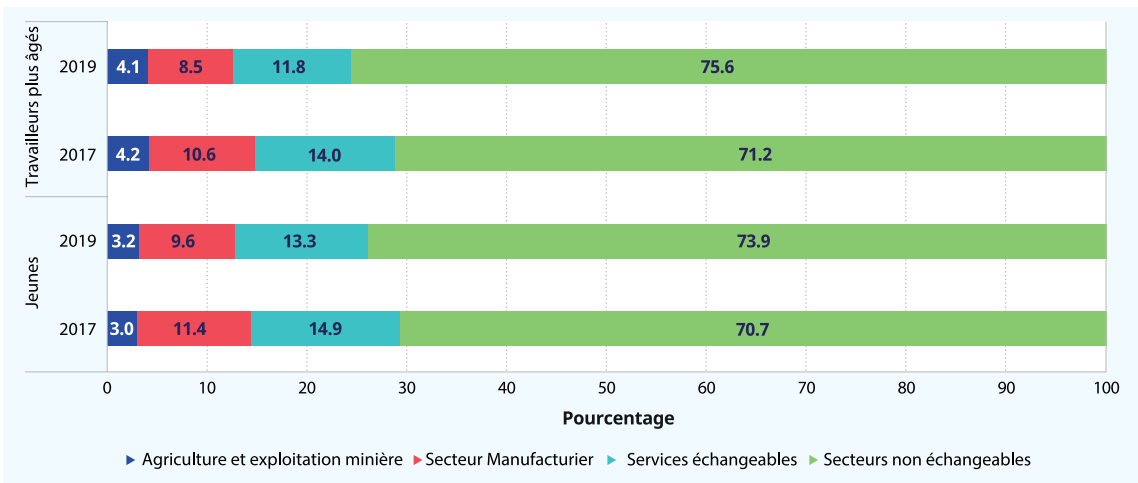
Jordanie	2017	2018	2019	2017-2019	Croissance entre 2017 et 2019 (en %)
Population active jeune	1,009	985	999	-24.1	-2.4 %
Population active âgée	1,552	1,622	1,742	69.7	4.5 %
Emplois des jeunes	712	682	696	-29.8	-2.2 %
Emplois des travailleurs âgés	1,381	1,445	1,582	63.9	4.6 %

Contrairement à l'emploi des femmes, l'emploi des jeunes est diversifié et concerne tous les secteurs de l'économie, grâce aux emplois occupés par les jeunes hommes. Les jeunes occupent principalement des postes dans les secteurs des biens non échangeables, à l'image de leurs homologues plus âgés. Cependant, les jeunes ont tendance à être légèrement plus présents dans les secteurs des biens échangeables, en comparaison avec leurs homologues plus âgés (graphique 99). Les secteurs des biens échangeables représentaient 26 % des emplois des jeunes en 2019 contre 24 % chez leurs homologues plus âgés. Pour les deux groupes de travailleurs, l'emploi dans les secteurs des biens échangeables a légèrement baissé entre 2017 et 2019. Le secteur manufacturier emploie proportionnellement plus de travailleurs peu qualifiés et moyennement qualifiés chez les jeunes que dans la population plus âgée. Cependant, une part plus importante de travailleurs plus âgés a un niveau d'éducation intermédiaire (graphique 101). Comme indiqué dans le chapitre précédent, la demande en travailleurs peu qualifiés en Jordanie a augmenté dans les secteurs des biens

échangeables et dans le secteur manufacturier, ce qui explique que les jeunes soient légèrement plus présents dans ces secteurs.

Le secteur manufacturier représente une petite part des emplois des jeunes et des travailleurs plus âgés, bien que les exportations de marchandises représentent environ 19 % du PIB du pays. En 2019, 10 % des jeunes travaillaient dans le secteur manufacturier, alors qu'ils n'étaient que 11 % en 2017. Le secteur manufacturier n'a pas créé d'emplois pour les jeunes ni pour les travailleurs plus âgés entre 2017 et 2019, alors que les exportations de marchandises (hors produits pétroliers et gaziers) ont augmenté de 10 % au cours de la même période (graphique 100). Les seuls secteurs qui ont créé des emplois pour les jeunes au sein du secteur manufacturier ont été la transformation alimentaire, l'habillement et le cuir (secteurs pour lesquels les exportations ont légèrement augmenté entre 2017 et 2019) et les produits en papier (malgré une baisse de 11 % des exportations de ce secteur entre 2017 et 2019).

► **Graphique 99 : Emplois dans les secteurs des biens échangeables et non échangeables en Jordanie, en fonction de l'âge et du niveau de qualification, entre 2017 et 2019**

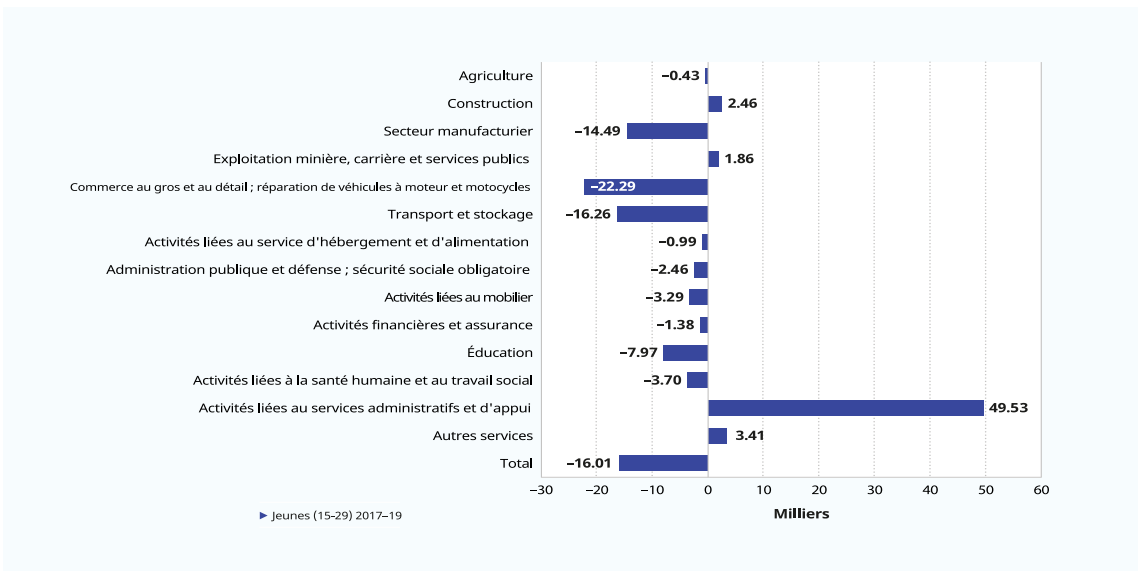


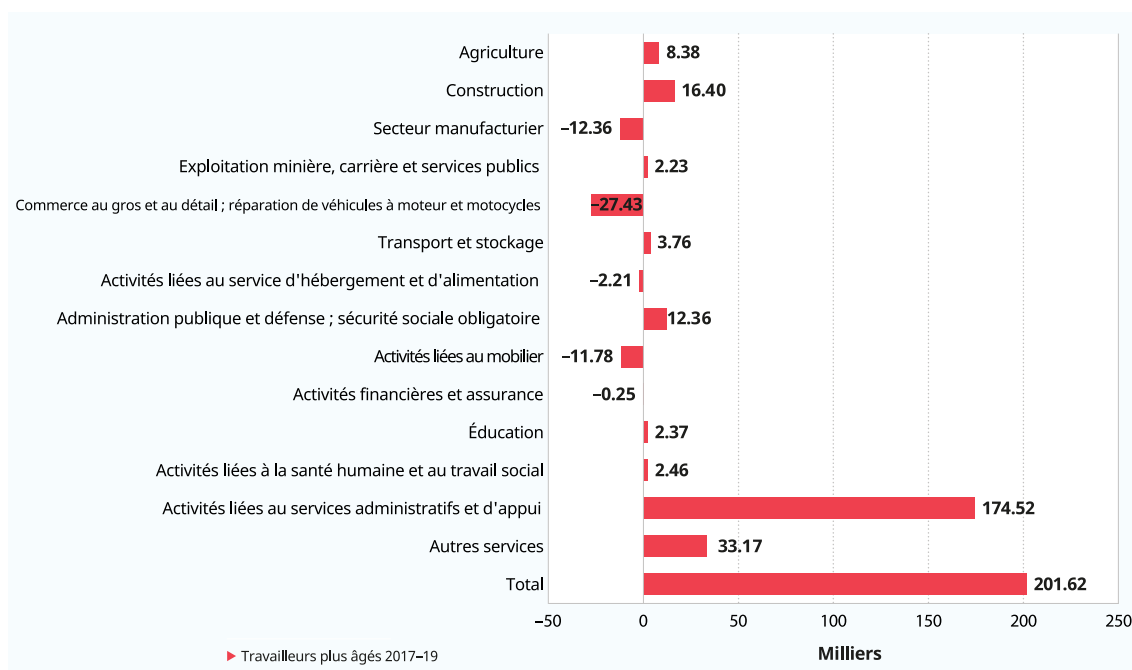
Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données fournies par le Service des statistiques de l'OIT.

Plus de la moitié des jeunes travailleurs et des travailleurs plus âgés occupaient un poste dans le secteur du BTP, les administrations publiques, le commerce de détail et de gros, les services de sécurité et l'éducation. Fait intéressant, les jeunes sont plus présents dans les administrations publiques que leurs homologues plus âgés (20 % contre 15 % en 2019), cependant, il s'agit principalement d'em-

plois peu qualifiés car 64 % de ces emplois sont des jeunes avec un niveau d'éducation de base, contre seulement 38 % chez leurs homologues plus âgés. De manière générale, les jeunes ont tendance à avoir un niveau de qualification inférieur à celui des travailleurs plus âgés, que ce soit dans les secteurs des biens échangeables ou des biens non échangeables.

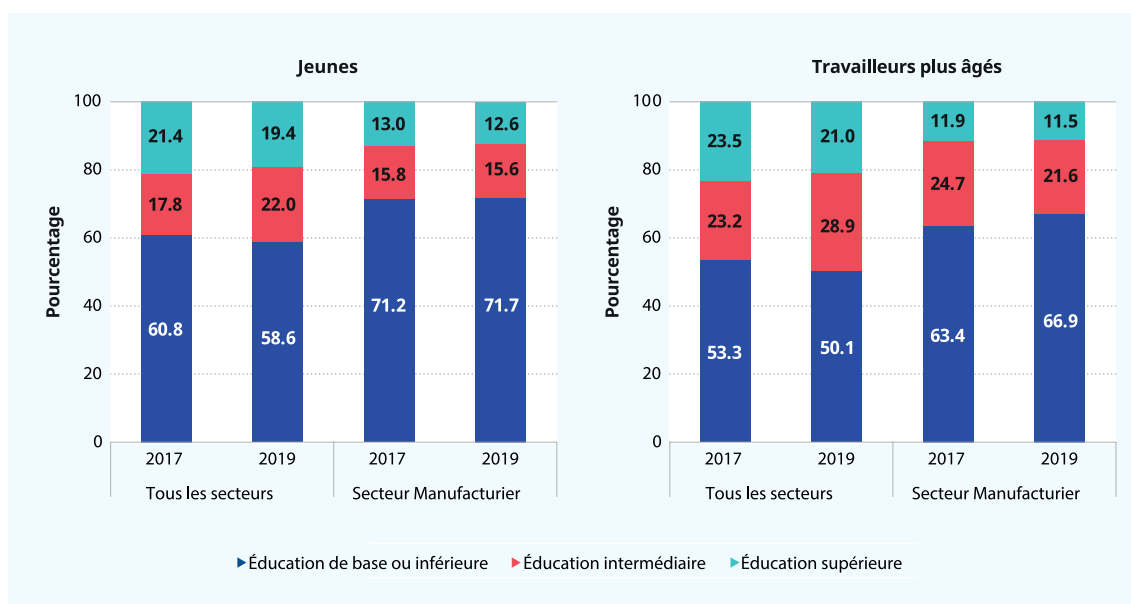
► **Graphique 100 : Création d'emplois en Jordanie, en fonction du secteur et de l'âge, entre 2017 et 2019 (en milliers)**





Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données fournies par le Service des statistiques de l'OIT.

► **Graphique 101 : Répartition du niveau de qualification des travailleurs en Jordanie, en fonction de l'âge, entre 2017 et 2019**



Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données fournies par le Service des statistiques de l'OIT.

Au Maroc, le taux d'activité des femmes n'a pas fortement progressé entre 2000 et 2019, malgré le rôle important joué par les politiques commerciales et industrielles que les autorités ont mis en place, notamment depuis 2005. En matière d'offre de main-d'œuvre, les femmes ont été de plus en moins présentes sur le marché du travail depuis 2000, leur taux d'activité ayant baissé et étant passé de 25 % à 22 % entre 2000 et 2019 (tableau 31). Le taux d'activité des hommes a également baissé au cours de la même période (et est passé de 77 % à 71 % entre 2000 et 2019). Cependant, en matière d'emploi et de création d'emplois, on constate une dynamique positive pour les femmes et pour les hommes depuis 2009. Entre 2000 et 2019,

pour les hommes, la croissance de l'emploi a été plus rapide que la croissance de la population active, tout particulièrement entre 2000 et 2009. Au cours de la même période, pour les femmes, la croissance de l'emploi a également été plus rapide que la croissance de la population active, avec une dynamique particulièrement positive entre 2000 et 2009. Cela a entraîné une baisse du taux de chômage entre 2000 et 2019 (avant la pandémie de COVID-19) qui est passé de 13 % à 11 % chez les femmes et de 14 % à 9 % chez les hommes. On notera que l'écart de taux de chômage entre les hommes et les femmes au Maroc est le plus important de la région.

► **Tableau 31 : Évolution de la population active et de l'emploi au Maroc, en fonction du sexe, entre 2000 et 2019 (en milliers)**

Maroc	2000	2009	2019	2000-2009	2009-2019	Croissance entre 2000 et 2009	Croissance entre 2009 et 2019
Population active (femmes)	2,434	2,996	2,934	561.9	-61.8	23.1%	-2.1%
Population active (hommes)	7,199	8,320	9,150	1,120.7	830.7	15.6%	10.0%
Population active (total)	9,633	11,316	12,085	1,682.6	768.9	17.5%	6.8%
Emplois (femmes)	2,117	2,718	2,627	600.7	-90.8	28.4%	-3.3%
Emplois (hommes)	6,208	7,584	8,369	1,376.2	785.3	22.2%	10.4%
Emplois (total)	8,325	10,302	10,996	1,976.9	694.5	23.7%	6.7%

Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données de l'ILOSTAT (estimations modélisées).

Tout comme en Égypte et en Tunisie, la part des femmes travaillant dans les secteurs des biens échangeables au Maroc a baissé entre 2000 et 2019, à cause des travailleuses qui ont quitté le secteur de l'agriculture. Le pourcentage de femmes employées dans les secteurs des biens échangeables est beaucoup plus élevé au Maroc qu'en Égypte, en Jordanie et en Tunisie. Toutefois, cela s'explique principalement par la part élevée de femmes travaillant dans l'agriculture : plus de la moitié d'entre elles travaillent dans ce secteur, qui est peu productif. Ainsi, au Maroc, la productivité du travail, définie comme la valeur ajoutée sur la population employée, était estimée à 3 643 USD pour l'agriculture, contre 14 167 USD pour le secteur manufacturier, et 11 514 USD pour les services en 2019.⁵⁴

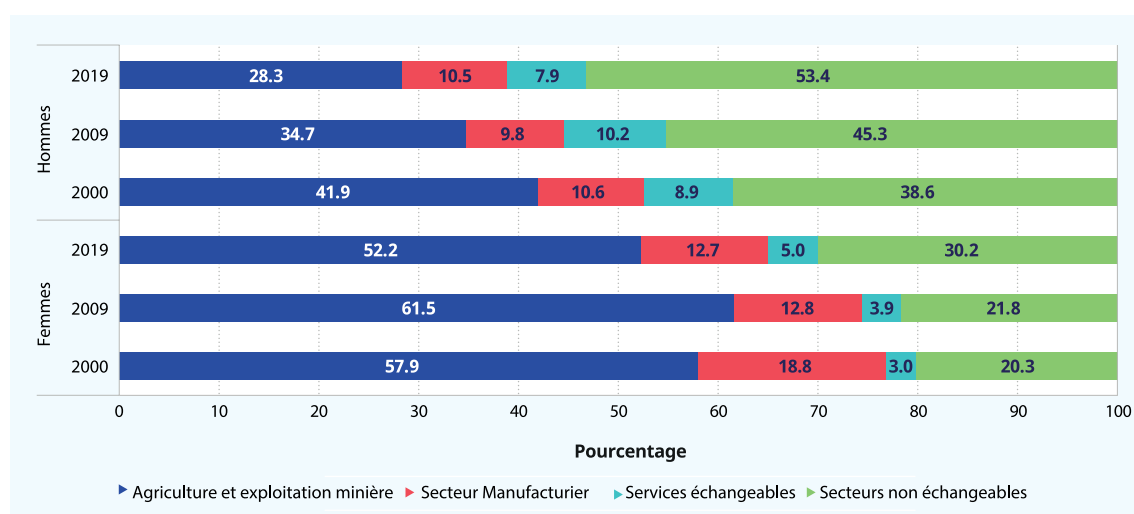
Malgré la mise en œuvre de politiques industrielles de qualité relativement bonne au Maroc, le secteur manufacturier n'a pas su créer de nouveaux emplois pour les femmes, alors qu'il a créé un nombre limité d'emplois pour les hommes, tout particulièrement entre 2009 et 2019. On constate cependant une croissance élevée des exportations de marchandises. Entre 2000 et 2019, la part du secteur manufacturier dans le total des emplois a baissé de six points de pourcentage pour les femmes, et d'un point de pourcentage pour les hommes (graphique 102). Tout comme en Égypte et en Tunisie, le nombre de femmes ayant quitté le secteur de l'agriculture est supérieur au nombre d'emplois créés dans les secteurs plus productifs des biens échangeables, ce qui limite les retombées positives des politiques industrielles et commerciales pour les femmes au sein de l'économie du Maroc. Au Maroc, les femmes ont tendance à

⁵⁴ Source : Calculs de l'auteure.

être plus présentes dans le secteur manufacturier que les hommes, ce secteur représentant 13 % des emplois des femmes en 2019, contre 11 % pour les hommes. Au Maroc, les départs de travailleurs du secteur de l'agriculture ont principalement concerné les hommes depuis 2000. La part des hommes travaillant dans l'agriculture est passée de 42 % à 28 % entre 2000 et 2019, alors que pour les femmes, cette baisse a été inférieure à 6 points de pourcentage. Cela explique la plus forte présence des femmes dans les secteurs des biens échangeables par rapport aux hommes. Néanmoins, en dehors du secteur de l'agriculture, la part des emplois dans les autres secteurs des biens échangeables (le secteur manufacturier et les services échangeables) est semblable pour les hommes et les femmes.

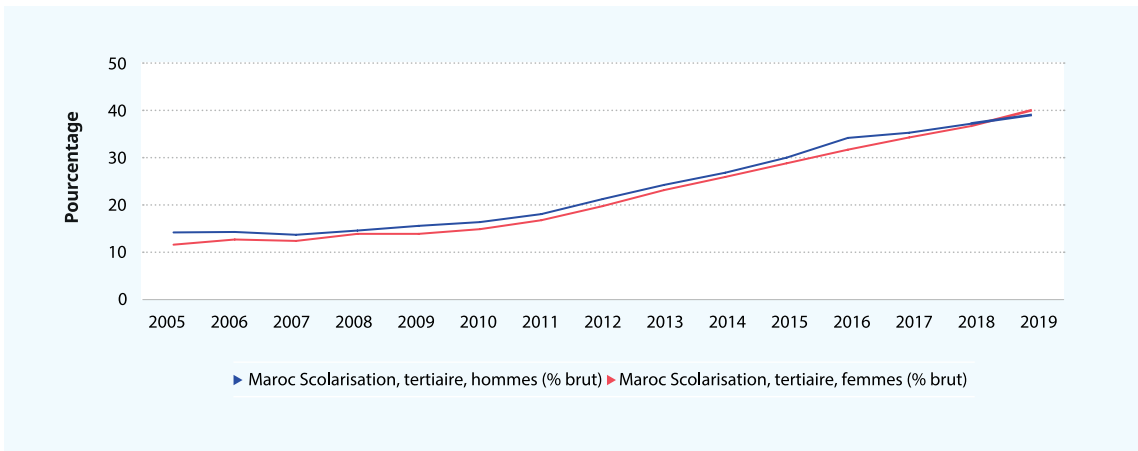
Contrairement à l'Égypte, à la Jordanie et à la Tunisie, des emplois ont été créés pour les femmes dans presque tous les secteurs des services au Maroc. On note une hausse constante de la part des femmes occupant des emplois fortement qualifiés dans les services comme l'éducation, la santé et les services financiers. La part des femmes travaillant dans ces trois secteurs a augmenté et est passée de 8 % à 12 % entre 2000 et 2019, tandis que la part des hommes travaillant dans ces secteurs a légèrement baissé (graphique 104). Cette dynamique traduit l'amélioration conséquente en matière de niveau d'éducation des femmes au Maroc. Ainsi, la part des femmes inscrites dans l'enseignement supérieur a fortement augmenté et est passée de 11 % à 39 % entre 2005 et 2019, année où cette valeur a dépassé celle des hommes pour la première fois (graphique 103). Cette dynamique indique que l'économie marocaine a besoin de créer davantage d'emplois fortement qualifiés pour les femmes à l'avenir.

► **Graphique 102 : Emplois dans les secteurs des biens échangeables et non échangeables au Maroc, en fonction du sexe, entre 2000 et 2019**



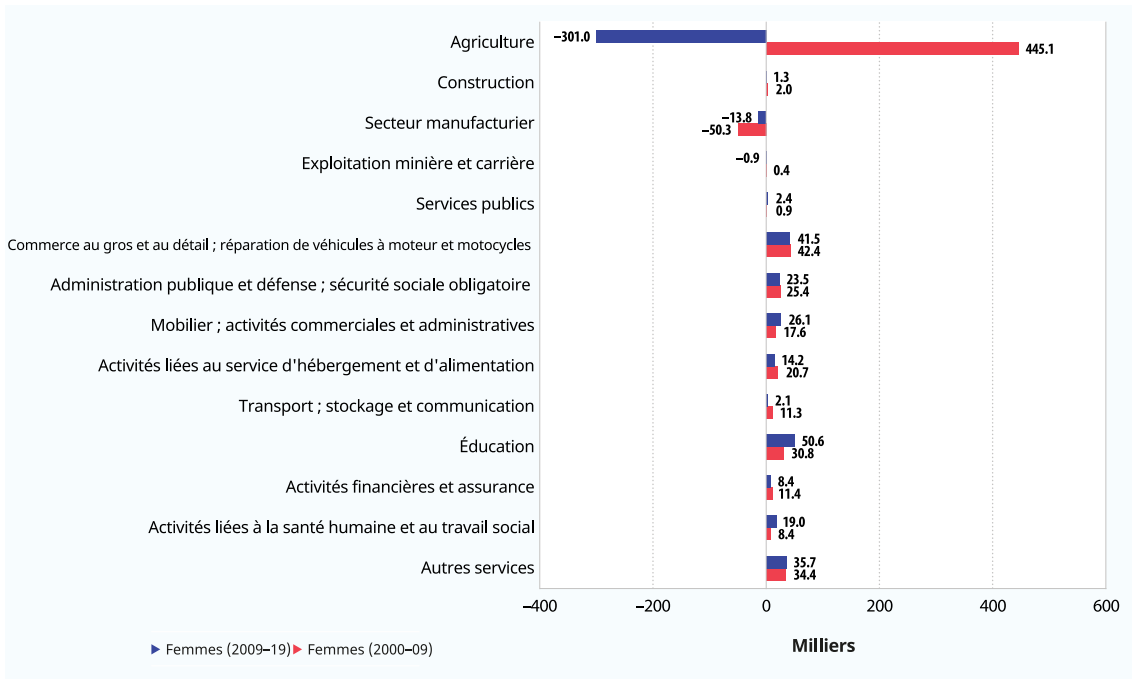
Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données de l'ILOSTAT (estimations modélisées).

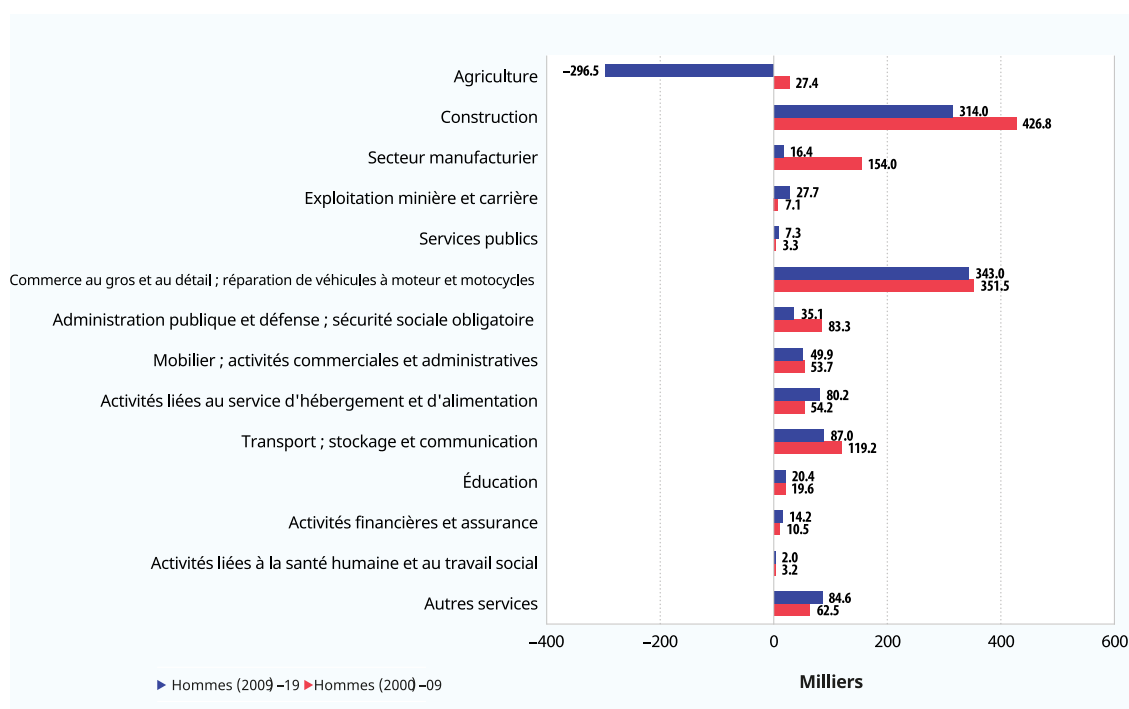
► **Graphique 103 : Évolution des inscriptions dans l'enseignement supérieur au Maroc, en fonction du sexe (en pourcentage du total brut), entre 2005 et 2019**



Source : WDI

► **Graphique 104 : Création d'emplois au Maroc, en fonction du secteur et du sexe, entre 2009 et 2019 (en milliers)**





En Tunisie, les possibilités d'emploi pour les femmes sont meilleures qu'en Égypte et en Jordanie, car les pays d'Afrique du Nord ont tendance à inclure davantage les femmes que d'autres pays de la région. La Tunisie compte le taux d'activité des femmes le plus élevé de la région, et la croissance de sa population active de femmes a été supérieure à celle de l'Égypte et de la Jordanie entre 2005 et 2017. Entre 2005 et 2017, la population active féminine a augmenté de 33 %, c'est-à-dire à un rythme plus soutenu que la croissance de la

population des femmes en âge de travailler (19 % au cours de la même période). De plus, le taux d'activité des femmes a augmenté et est passé de 24 % à 27 % (tableau 32). Cependant, le taux de chômage des femmes a augmenté et est passé de 15 % à 23 % entre 2005 et 2017, le taux de chômage le plus élevé ayant été observé en 2011 avec 27 %. La croissance de l'emploi a été plus faible que celle de la population active, malgré une évolution positive entre 2011 et 2017.

► **Tableau 32 : Évolution de la population active et de l'emploi en Tunisie, en fonction du sexe, entre 2015 et 2017 (en milliers)**

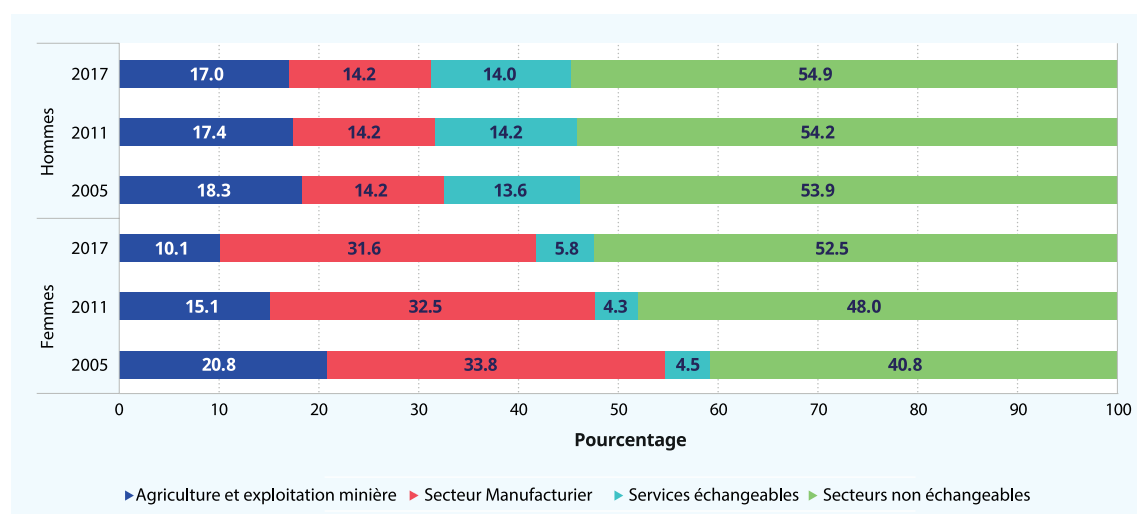
Tunisie	2005	2011	2017	2005-11	2011-17	Croissance entre 2005 et 2011	Croissance entre 2011 et 2017
Population active (femmes)	881	1,027	1,174	145.7	146.9	16.5%	14.3%
Population active (hommes)	2,478	2,818	2,911	339.8	92.7	13.7%	3.3%
Population active (total)	3,359	3,845	4,084	485.6	239.6	14.5%	6.2%
Emplois (femmes)	751.1	743.0	865.6	- 8.1	122.6	-1.1%	16.5%
Emplois (hommes)	2,208.9	2,419.3	2,570.5	210.40	151.20	9.5%	6.2%
Emplois (total)	2,960.1	3,162.3	3,436.1	202.20	273.80	6.8%	8.7%

Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données fournies par le Service des statistiques de l'OIT.

Tout comme en Jordanie et en Égypte, les emplois des femmes en Tunisie ont tendance à se limiter à quelques secteurs. En 2017, 71 % des femmes tunisiennes travaillaient dans le secteur manufacturier, les administrations publiques et l'agriculture. Cependant, contrairement à la Jordanie et à l'Égypte, en Tunisie, les femmes sont beaucoup plus présentes dans les secteurs des biens échangeables productifs, comme le secteur manufacturier. Environ un tiers des femmes employées en Tunisie travaillent dans le secteur manufacturier. Cette part est bien plus élevée qu'en Égypte et en Jordanie (8 % en Égypte et 6 % en Jordanie en 2019). Toutefois, la part des emplois des femmes dans les secteurs des biens échangeables a baissé de plus de 10 points de pourcentage entre 2005 et 2017, tandis que la part des emplois des hommes dans les secteurs des biens échangeables et dans les secteurs des biens non échangeables est restée relativement stable (graphique 105). Tout comme en Égypte, cette évolution est stimulée par les travailleuses qui quittent le secteur de

l'agriculture pour rejoindre les secteurs des biens échangeables plus productifs, sans être remplacées à des niveaux semblables. Les profils des emplois des hommes et des femmes dans les secteurs des biens échangeables sont très différents. Tout d'abord, les emplois des hommes dans l'agriculture, le secteur manufacturier et les services échangeables sont restés stables depuis 2005 : les hommes n'ont pas quitté le secteur de l'agriculture pour travailler dans d'autres secteurs des biens échangeables plus productifs. Ensuite, la part des emplois du secteur manufacturier est plus faible chez les hommes que chez les femmes. Enfin, les services échangeables représentent une part plus élevée d'emplois pour les hommes que pour les femmes. Dans l'ensemble, la structure des emplois des hommes n'a pas beaucoup changé entre 2005 et 2017, tandis que de nombreuses femmes ont quitté le secteur de l'agriculture pour travailler principalement dans les secteurs des biens non échangeables.

► **Graphique 105 : Emplois dans les secteurs des biens échangeables et non échangeables en Tunisie, en fonction du sexe, entre 2005 et 2017**



Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données fournies par le Service des statistiques de l'OIT.

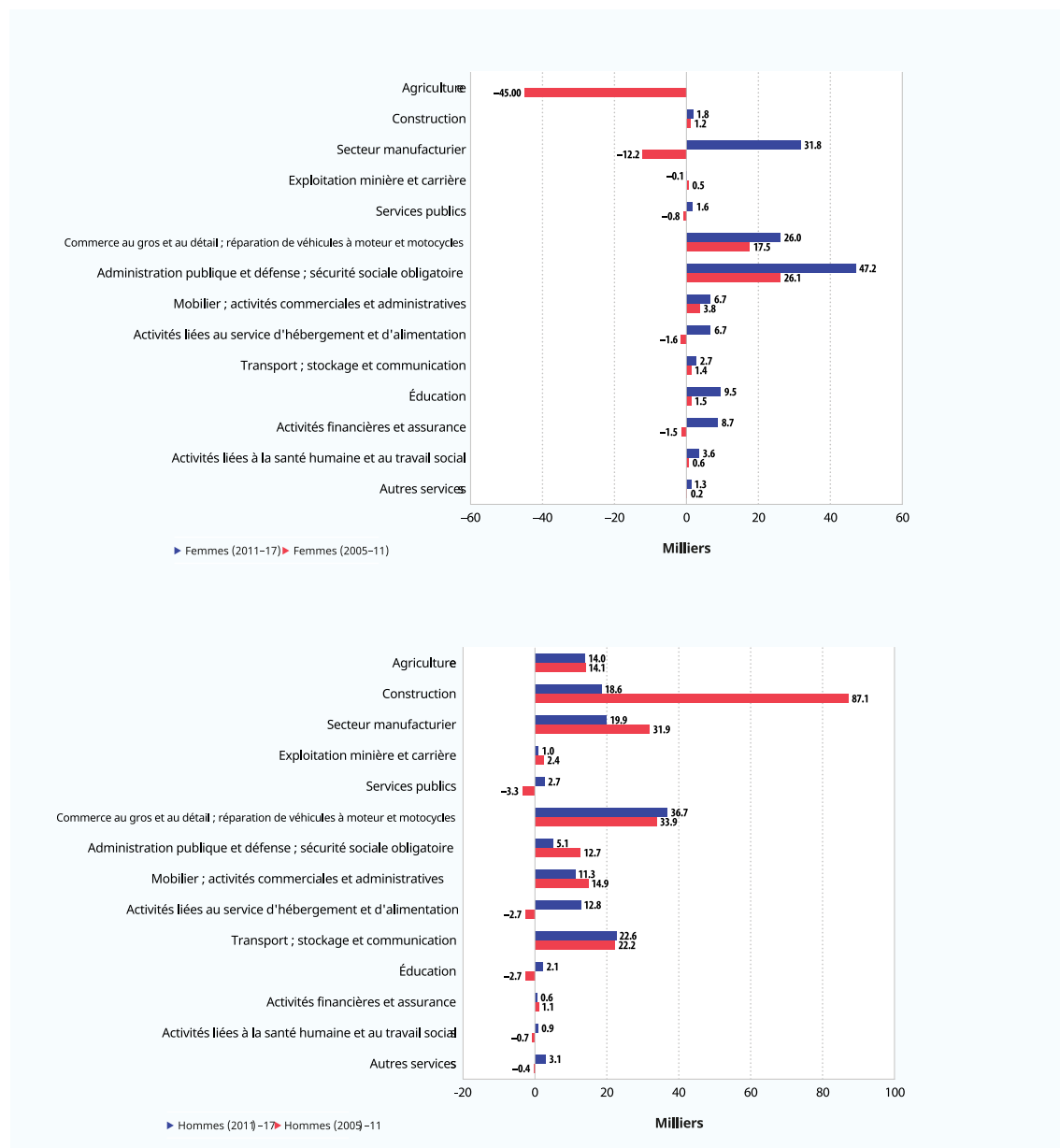
Dans l'ensemble, la création d'emplois pour les femmes a été plus importante dans les secteurs des biens non échangeables que dans les secteurs des biens échangeables. Cela a été tout particulièrement le cas pour les administrations publiques et le commerce de détail et de gros (graphique 106). La part des emplois des femmes a augmenté dans les administrations publiques et est passée de 25 % à 30 % entre 2005 et 2017, ainsi que dans

le commerce de détail et de gros, dont la part est passée de 7 % à 12 % au cours de la même période. En Tunisie, tout comme en Jordanie, les femmes, et notamment les femmes hautement qualifiées, sont plus présentes dans le secteur des administrations publiques : 30 % des femmes employées travaillent dans les administrations publiques, et 66 % d'entre elles ont un niveau d'éducation élevé. En comparaison, uniquement 16 % des hommes

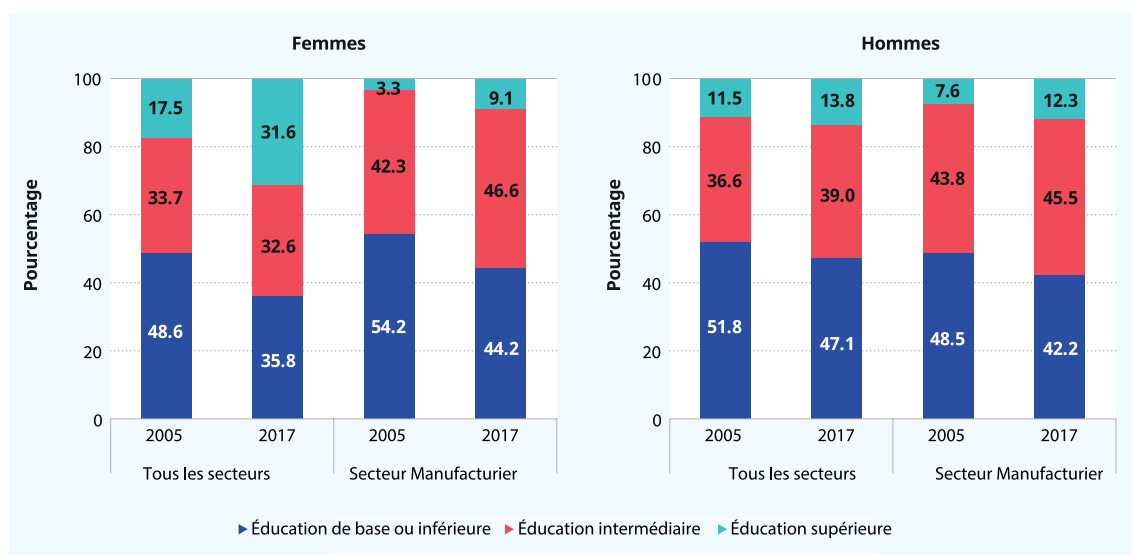
travaillent dans les administrations publiques, et seulement 35 % d'entre eux ont un niveau d'éducation élevé. Par ailleurs, et tout comme en Jordanie, en Tunisie, les femmes ont tendance à avoir un niveau d'éducation plus élevé que les hommes sur le marché du travail (graphique 107). La création d'emplois entre 2005 et 2017 a permis d'augmenter la demande en travailleuses fortement qualifiées, notamment dans les secteurs des biens

échangeables, comme le secteur manufacturier. Ainsi, la part des femmes fortement qualifiées dans le secteur manufacturier a triplé et est passée de 3 % à 9 % entre 2005 et 2017. En comparaison, pour les hommes, la demande en travailleurs fortement qualifiés a également progressé dans le secteur manufacturier, mais dans une moindre mesure en comparaison aux femmes.

► **Graphique 106 : Création d'emplois en Tunisie, en fonction du secteur et du sexe, entre 2005 et 2017 (en milliers)**



Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données fournies par le Service des statistiques de l'OIT.

► **Graphique 107 : Répartition du niveau de qualification des travailleurs en Tunisie, en fonction du sexe, entre 2005 et 2017**

Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données fournies par le Service des statistiques de l'OIT.

N.B. : Le total est de 100 % moins 0,1 % à cause de l'existence d'une catégorie pour laquelle le niveau d'éducation n'est pas précisé.

En Tunisie, la situation des jeunes sur le marché du travail s'est légèrement améliorée depuis la révolution de 2011. Entre 2011 et 2017, le total des emplois des jeunes a baissé, mais cette baisse a été beaucoup moins prononcée que celle de la population active des jeunes (-3 % contre -17 %), tandis que le taux de chômage des jeunes a baissé et est passé de 38 % à 33 %. En comparaison, entre 2005 et la révolution de 2011, l'emploi des jeunes a baissé de 9 %, alors que l'offre en jeunes travailleurs a augmenté de 8 %, ce qui a entraîné

une forte hausse du taux de chômage des jeunes qui est passé de 25 % à 38 % entre 2005 et 2011. Cependant, certains indices donnent à penser que les jeunes ont davantage été découragés d'entrer sur le marché du travail après la révolution de 2011. La population active des jeunes a chuté de 17 % entre 2011 et 2017, c'est-à-dire, bien plus rapidement que la baisse de la population des jeunes (-6 % au cours de la même période), ce qui a entraîné une baisse du taux d'activité des jeunes qui est passé de 45 % à 42 % entre 2011 et 2017 (tableau 33).

► **Tableau 33 : Évolution de la population active et de l'emploi en Tunisie, en fonction de l'âge, entre 2005 et 2017 (en milliers)**

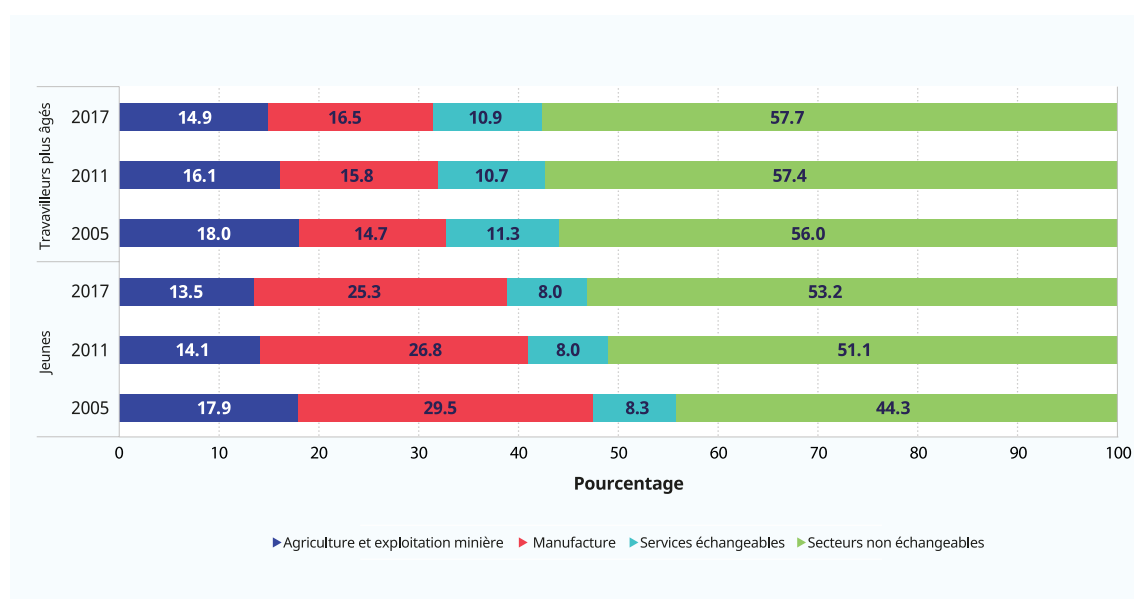
Tunisie	2005	2011	2017	2005-2011	2011-2017	Croissance entre 2005 et 2011 (en %)	Croissance entre 2011 et 2017 (en %)
Population active (hommes)	1,210	1,310	1,089	99.8	-220.4	8.2%	-16.8%
Population active âgée (30 à 64 ans)	2,100	2,489	2,909	388.9	420.6	18.5%	16.9%
Emplois des jeunes (15 à 29 ans)	902	821	793	-81.4	-27.8	-9.0%	-3.4%
Emplois des travailleurs âgés (30 à 64 ans)	1,941	2,250	2,603	308.8	352.5	15.9%	15.7%

Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données fournies par le Service des statistiques de l'OIT.

En Tunisie, la situation des jeunes sur le marché du travail s'est légèrement améliorée depuis la révolution de 2011. Entre 2011 et 2017, le total des emplois des jeunes a baissé, mais cette baisse a été beaucoup moins prononcée que celle de la population active des jeunes (-3 % contre -17 %), tandis que le taux de chômage des jeunes a baissé et est passé de 38 % à 33 %. En comparaison, entre 2005 et la révolution de 2011, l'emploi des jeunes a baissé de 9 %, alors que l'offre en jeunes travailleurs a augmenté de 8 %, ce qui a entraîné

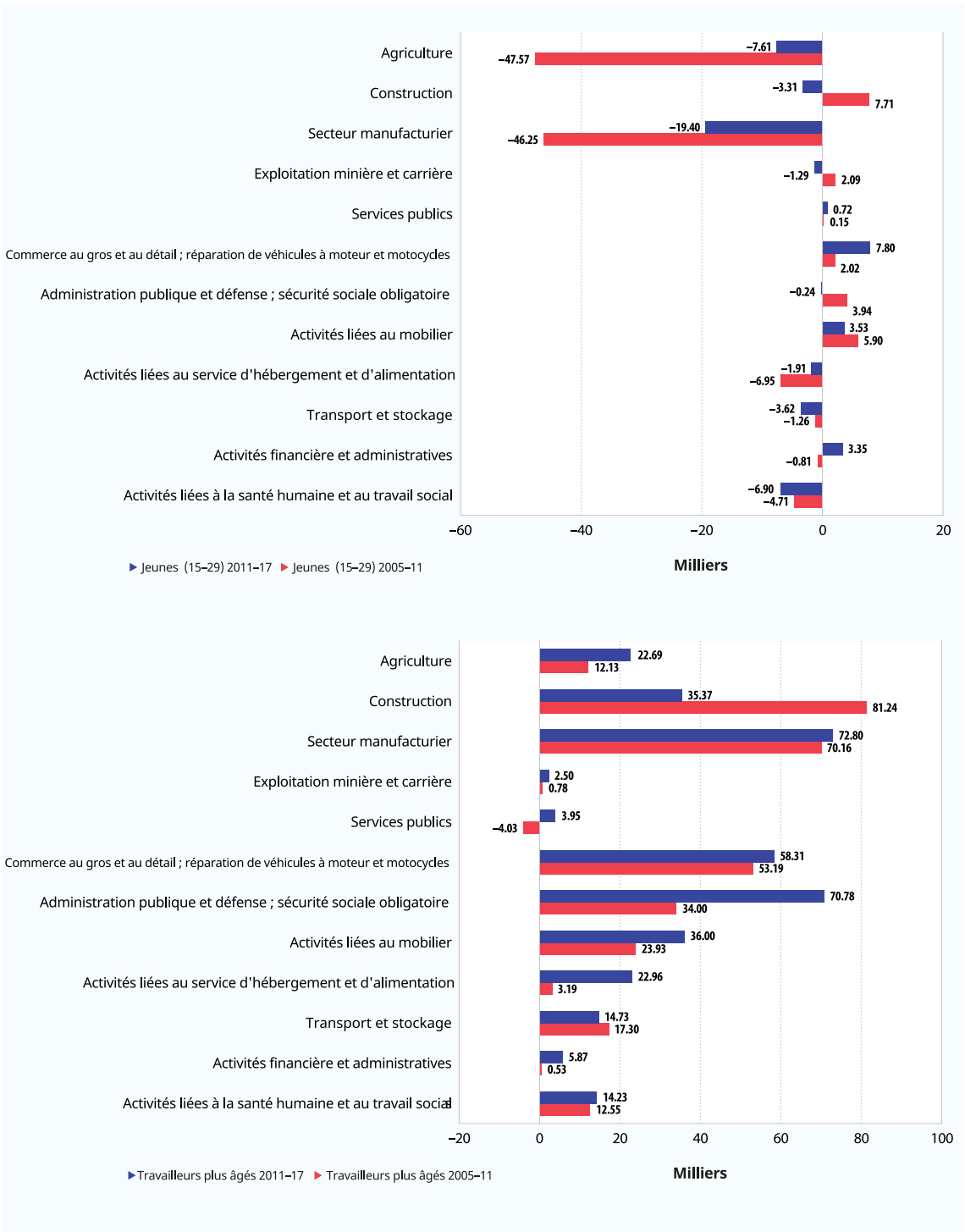
une forte hausse du taux de chômage des jeunes qui est passé de 25 % à 38 % entre 2005 et 2011. Cependant, certains indices donnent à penser que les jeunes ont davantage été découragés d'entrer sur le marché du travail après la révolution de 2011. La population active des jeunes a chuté de 17 % entre 2011 et 2017, c'est-à-dire, bien plus rapidement que la baisse de la population des jeunes (-6 % au cours de la même période), ce qui a entraîné une baisse du taux d'activité des jeunes qui est passé de 45 % à 42 % entre 2011 et 2017 (tableau 33).

► **Graphique 108 : Emplois dans les secteurs des biens échangeables et non échangeables en Tunisie, en fonction de l'âge, entre 2005 et 2017**

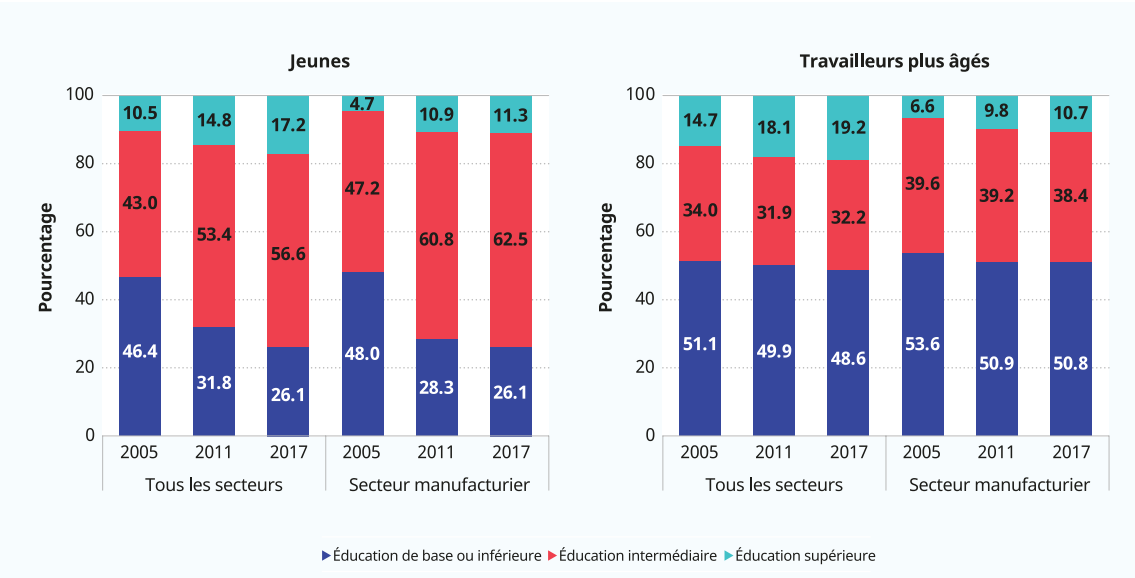


Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données fournies par le Service des statistiques de l'OIT.

► **Graphique 109 : Création d'emplois en Tunisie, en fonction du secteur et de l'âge, entre 2005 et 2017 (en milliers)**



► Graphique 110 : Répartition du niveau de qualification des travailleurs en Tunisie, en fonction de l'âge, entre 2005 et 2017



Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données fournies par le Service des statistiques de l'OIT.

La population active dans les Territoires palestiniens occupés a fortement augmenté au cours des deux dernières décennies, stimulée par la croissance considérable de la population de femmes en âge de travailler (hausse de 92 % entre 2000 et 2019). En 19 ans, la population active des femmes a presque triplé alors que la population active des

hommes a doublé. Le nombre d'emplois a fortement augmenté au cours de la même période, mais moins rapidement que la hausse de la population active. Cela a eu pour effet de détériorer la situation sur le marché du travail, notamment pour les femmes (tableau 34). Le taux de chômage avant la pandémie avait atteint 41 % en 2019.

► Tableau 34 : Évolution de la population active et de l'emploi dans les Territoires palestiniens occupés, en fonction du sexe, entre 2000 et 2019 (en milliers)

Territoires palestiniens occupés	2000	2009	2019	Différence entre 2009 et 2000	Différence entre 2019 et 2009	Croissance entre 2000 et 2009 (en %)	Croissance entre 2009 et 2019 (en %)
Population active (femmes)	97	162	273	65	111	66.6%	68.8%
Population active (hommes)	548	737	1,084	189	348	34.4%	47.2%
Population active (total)	645	899	1,358	253	459	39.2%	51.1%
Emplois (femmes)	89	129	161	40	31	45%	24%
Emplois (hommes)	487	585	851	98	266	20%	45%
Emplois (total)	577	715	1,012	138	297	24%	42%

Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données fournies par le Service des statistiques de l'OIT.

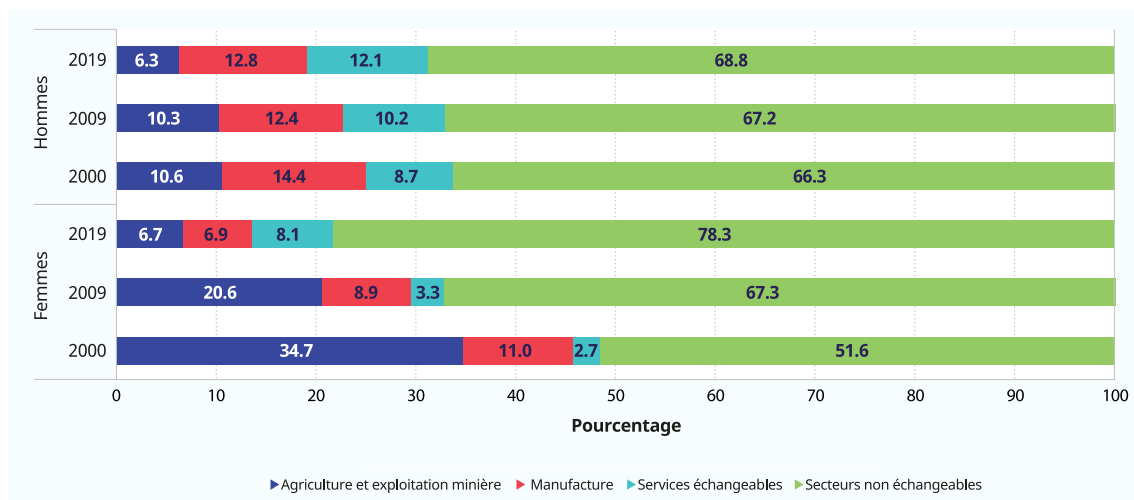
Le nombre d'emplois dans les secteurs des biens échangeables a baissé pour les hommes et pour les femmes entre 2000 et 2019, cependant la baisse a été plus prononcée pour les femmes (soit une baisse de 3 points de pourcentage pour les hommes, contre une baisse de 27 points de pourcentage pour les femmes) (graphique 111). Cette baisse a été causée par la baisse considérable de la part de l'agriculture dans le total des emplois des femmes (35 % en 2000, contre environ 7 % en 2019) et dans une moindre mesure par la réduction de la part du secteur manufacturier dans le total des emplois des femmes. La part du secteur manufacturier dans le total des emplois des femmes a baissé et est passée de 11 % à 7 % entre 2000 et 2009, et se situait à 12 % en 2019, soit une part bien plus faible que celle des hommes.

Une partie des femmes a quitté le secteur de l'agriculture et le secteur manufacturier pour travailler dans des secteurs des biens non échangeables exigeant des qualifications élevées. En 2000, 35 % des femmes employées travaillaient dans l'agriculture, 26 % travaillaient dans l'enseignement et 11 % travaillaient dans le secteur manufacturier. En 2019, le nombre d'emplois dans l'enseignement, la santé et les administrations publiques a fortement augmenté (graphique 112), le secteur de l'enseignement représentant près de 40 % des emplois des femmes, 11 % pour la santé (contre 7 % en 2000) et 8 % pour les administrations publiques (contre 5 % en 2000). Le nombre d'emplois dans le commerce de détail et de gros, qui est un secteur des biens non échangeables qui exige des qualifications relativement faibles, a également augmenté pour atteindre 10 % (contre 7 % en 2000).

Cette transition vers des secteurs exigeant des travailleurs fortement qualifiés confirme les améliorations conséquentes en matière de niveau d'éducation et de qualification des femmes sur le marché du travail. La part des femmes employées qui ont un niveau d'éducation élevé a augmenté et est passée de 19 % à 57 % entre 2000 et 2019, soit un rythme beaucoup plus soutenu que pour les hommes (graphique 113). La part des femmes diplômées de l'enseignement supérieur a augmenté dans presque tous les secteurs, notamment dans le secteur manufacturier (part qui est passée de 2 % à 19 % entre 2000 et 2019) et dans le commerce de détail et de gros (part qui est passée de 12 % à 38 % entre 2000 et 2019).

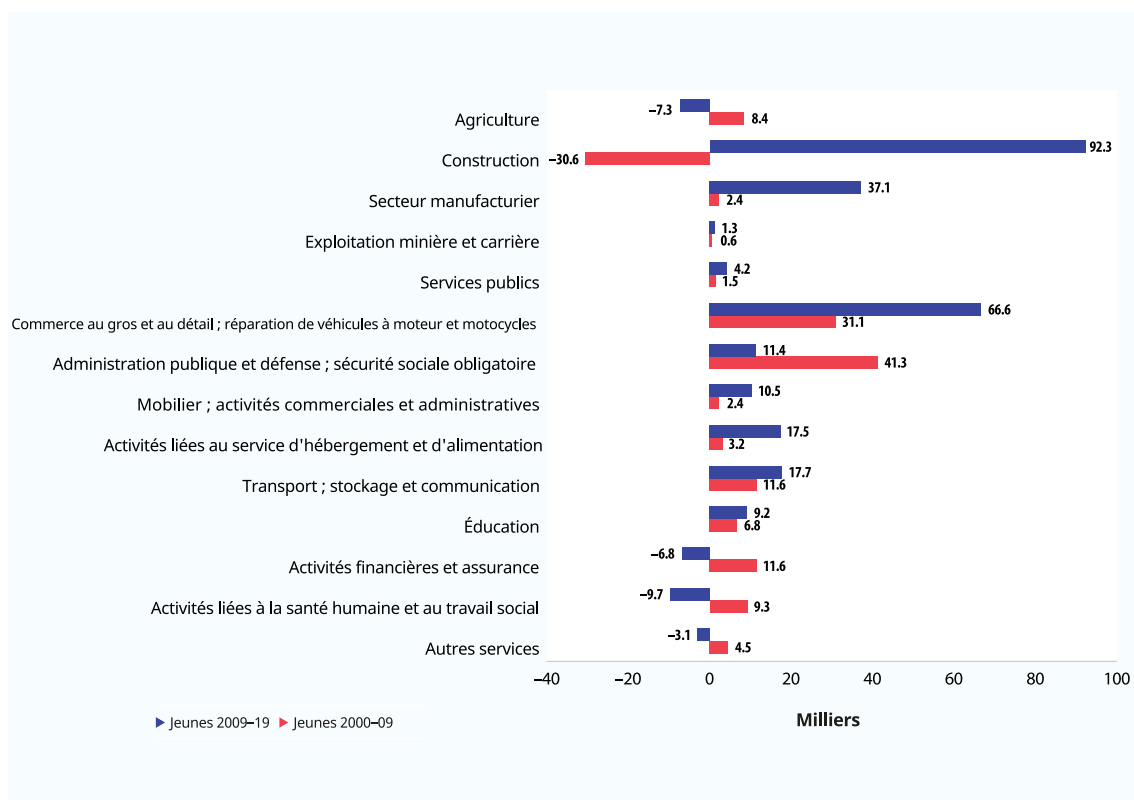
La situation en matière d'emploi pour les femmes palestiniennes a fortement changé ces dernières années en ce qui concerne les qualifications et les secteurs d'activité. Elle se rapproche plus ou moins de la situation de la Jordanie. Les femmes fortement qualifiées sont très présentes dans les secteurs des biens non échangeables exigeant des qualifications élevées, comme les administrations publiques, l'enseignement, la santé et le travail social. Cela indique que les Territoires palestiniens occupés devraient se concentrer davantage sur les secteurs des biens échangeables exigeant des travailleurs fortement qualifiés qui pourraient permettre de créer des emplois fortement qualifiés pour le nombre croissant de femmes qui arrivent sur le marché du travail, et renforcer le nouvel avantage comparatif de l'économie palestinienne : les travailleuses fortement qualifiées.

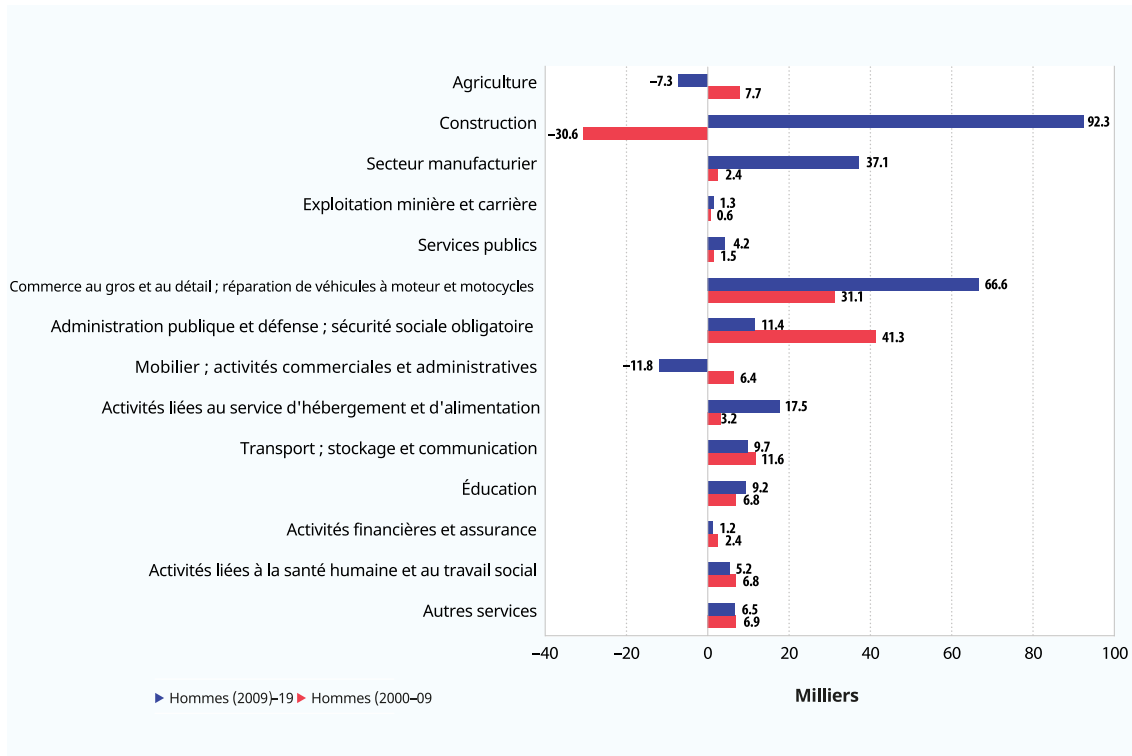
► **Graphique 111 : Emplois dans les secteurs des biens échangeables et non échangeables dans les Territoires palestiniens occupés, en fonction du sexe, entre 2000 et 2019**



Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données fournies par le Service des statistiques de l'OIT.

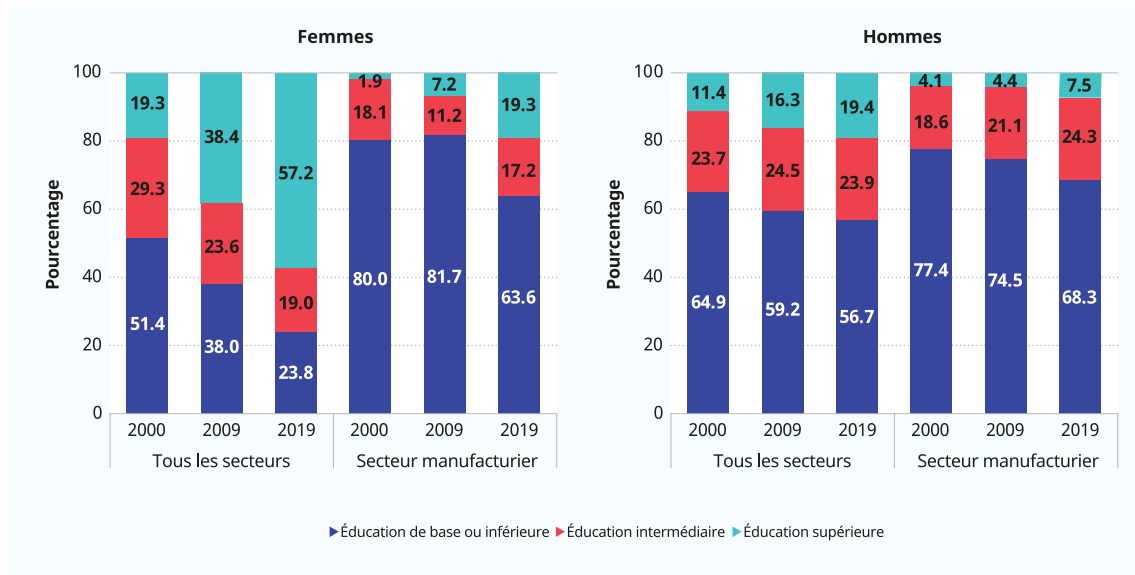
► **Graphique 112 : Création d'emplois dans les Territoires palestiniens occupés, en fonction du secteur et du sexe, entre 2000 et 2019 (en milliers)**





Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données fournies par le Service des statistiques de l'OIT.

► Graphique 113 : Évolution du niveau de qualification au sein de la population employée dans les Territoires palestiniens occupés, en fonction du sexe, entre 2000 et 2019



Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données fournies par le Service des statistiques de l'OIT.

La population active des jeunes a fortement augmenté entre 2000 et 2019 (tableau 35), tandis que le taux d'activité des jeunes a également augmenté et est passé de 34 % à 40 %. Cependant, la croissance de la population active des jeunes a été plus élevée que la croissance de l'emploi, ce qui a entraîné une hausse du taux de chômage, qui est

passé de 15 % à 38 %. La situation sur le marché du travail pour les travailleurs plus âgés s'est également dégradée au cours des deux dernières décennies, mais dans une moindre mesure par rapport aux jeunes, le taux de chômage des travailleurs plus âgés étant passé de 8 % à 16 % entre 2000 et 2019.

► **Tableau 35 : Évolution de la population active et de l'emploi dans les Territoires palestiniens occupés, en fonction de l'âge, entre 2000 et 2019 (en milliers)**

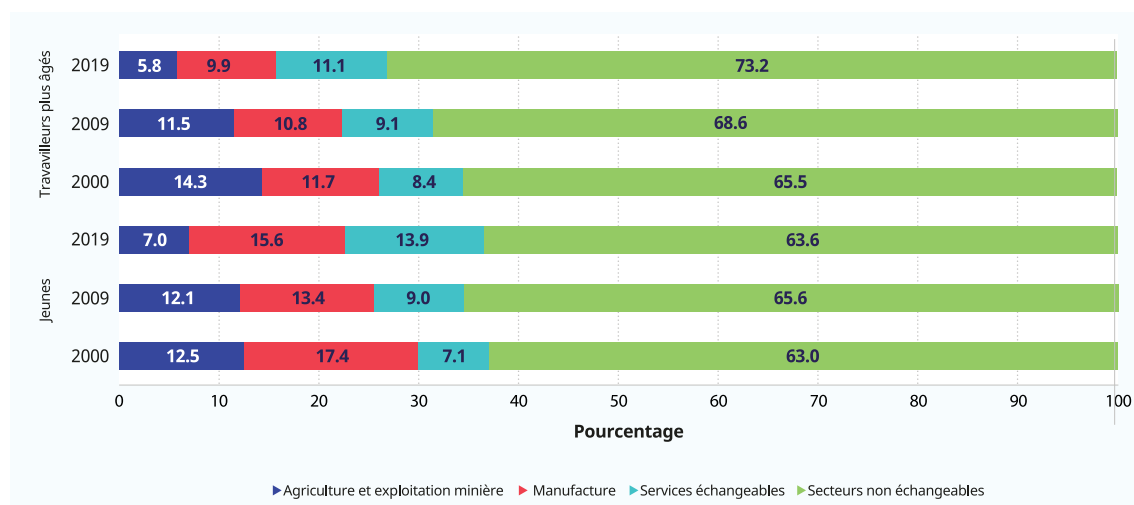
Territoires palestiniens occupés	2000	2009	2019	Différence entre 2009 et 2000	Différence entre 2019 et 2009	Croissance entre 2000 et 2019 (en %)	Croissance entre 2009 et 2019 (en %)
Population active (jeunes de 15 à 29 ans)	270	364	572	95	207	35%	57%
Population active âgée	362	523	772	161	249	44%	48%
Emplois des jeunes (15 à 29 ans)	230	255	355	24	100	11%	39%
Emplois des travailleurs âgés	333	449	645	116	196	35%	44%

Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données fournies par le Service des statistiques de l'OIT.

On note deux tendances distinctes en matière d'emploi des jeunes dans le secteur des biens échangeables entre 2000 et 2019 : une baisse de la part de ce secteur dans le total des emplois des jeunes à cause de la baisse de l'emploi dans l'agriculture et dans le secteur manufacturier, et une hausse de la part des services échangeables dans le total des emplois. Dans l'ensemble, la part du secteur manufacturier dans le total des emplois des jeunes a baissé et est passée de 18 % à 15 % entre 2000 et 2019, malgré la création de nombreux emplois et une croissance de l'emploi entre 2009 et 2019 (graphique 114). La part du secteur manufacturier dans le total des emplois des travailleurs plus âgés a également baissé, mais dans une moindre mesure par rapport aux jeunes. Mal-

gré cela, la part des jeunes travaillant dans le secteur manufacturier reste plus élevée que celle des travailleurs plus âgés. Cependant, le secteur des services échangeables, notamment les services financiers, les hôtels et les restaurants (tourisme) et les transports, a créé de nombreux emplois pour les jeunes, et a été à l'origine de l'augmentation du total des emplois dans le secteur des biens échangeables, en dehors de l'agriculture. L'emploi dans les services échangeables a augmenté plus fortement chez les jeunes que chez les travailleurs plus âgés entre 2000 et 2019. Cela explique que la part du secteur des biens échangeables dans le total des emplois des jeunes soit supérieure à celle des travailleurs plus âgés (36 % contre 27 % chez les travailleurs plus âgés en 2019).

► **Graphique 114 : Emplois dans les secteurs des biens échangeables et non échangeables dans les Territoires palestiniens occupés, en fonction de l'âge, entre 2000 et 2019**

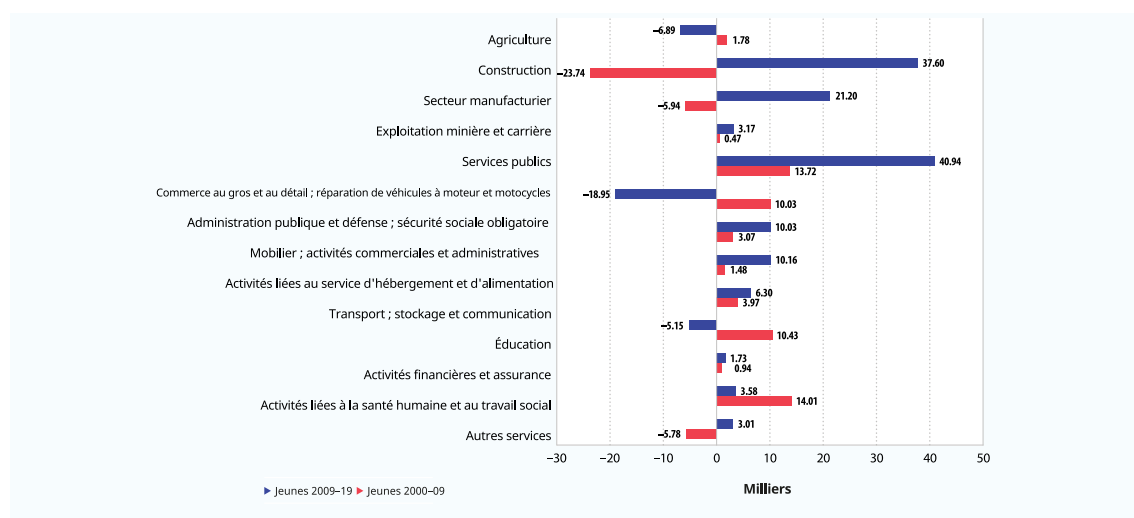


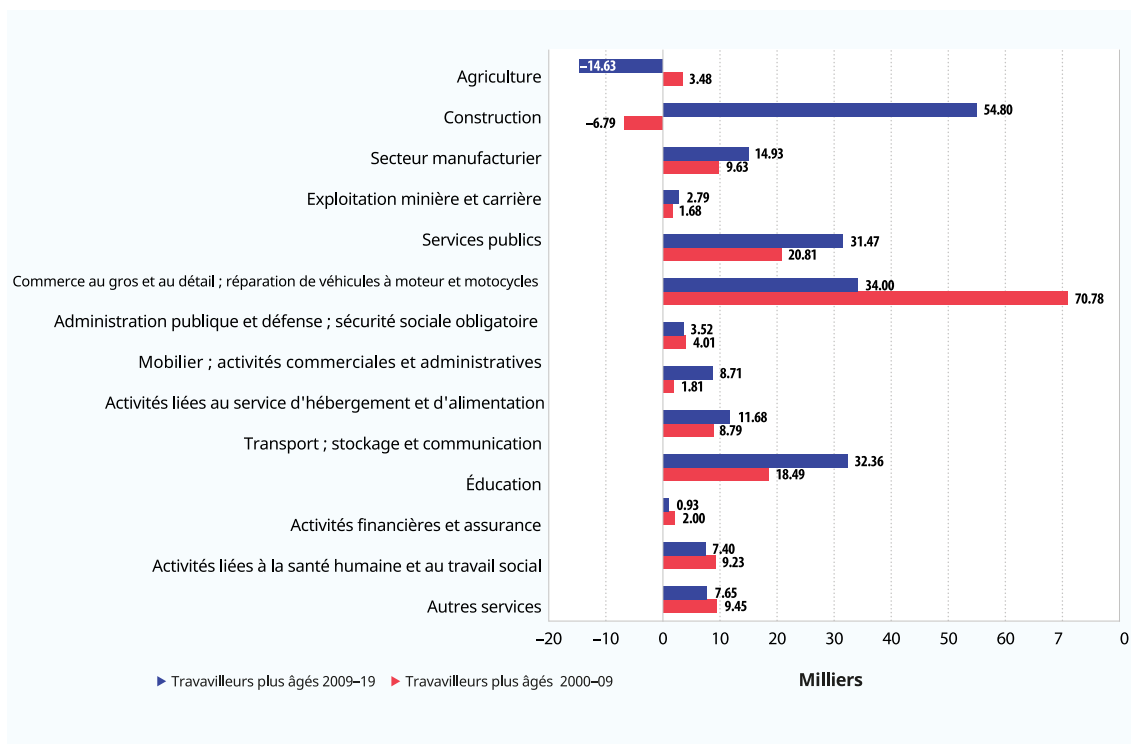
Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données fournies par le Service des statistiques de l'OIT.

Malgré la hausse de la part des secteurs des biens échangeables (hors agriculture) dans le total des emplois des jeunes, la création d'emplois pour les jeunes a principalement concerné les secteurs des biens non échangeables, comme le commerce de détail et de gros, la santé et le BTP, tout particulièrement entre 2009 et 2019. En matière de création d'emplois pour les jeunes, le secteur manufacturier occupait la troisième place derrière le commerce de détail et de gros et le BTP. Cependant, comme indiqué précédemment, sa part dans le total des emplois des jeunes a baissé entre 2000

et 2019. De nombreux emplois ont également été créés dans le secteur des administrations publiques entre 2000 et 2019, mais principalement pour les travailleurs plus âgés (graphique 115). Cela a été également le cas entre 2009 et 2019, période qui a connu une augmentation des emplois fortement qualifiés pour les travailleurs plus âgés dans ce secteur, ce qui reflète le pourcentage plus élevé de travailleurs plus âgés ayant un niveau d'éducation élevé, par rapport à leurs homologues plus jeunes (graphique 116).

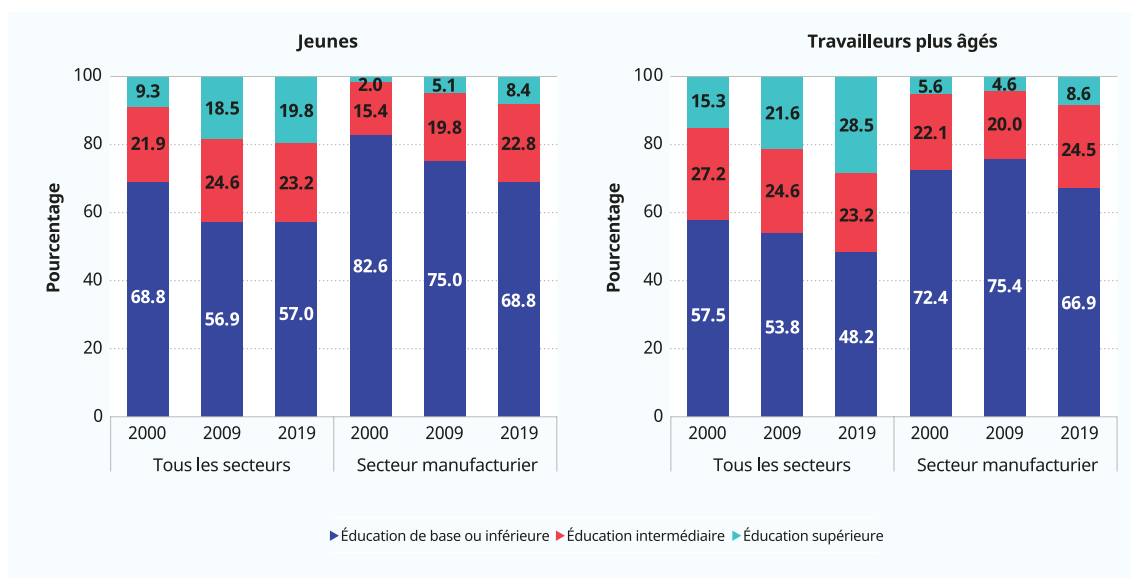
► **Graphique 115 : Création d'emplois dans les Territoires palestiniens occupés, en fonction du secteur et de l'âge, entre 2000 et 2019 (en milliers)**





Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données fournies par le Service des statistiques de l'OIT.

► **Graphique 116 : Évolution du niveau de qualification au sein de la population employée dans les Territoires palestiniens occupés, en fonction de l'âge, entre 2000 et 2019**



Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données fournies par le Service des statistiques de l'OIT.

En Algérie, la situation sur le marché du travail s'est améliorée dans l'ensemble pour les femmes entre 2000 et 2009, bien que moins de 20 % des femmes en âge de travailler soient actives. Depuis 2000, on note une évolution très positive pour les femmes. Leur taux d'activité a augmenté et est passé de 12 % à 17 % entre 2000 et 2019. Au cours des deux dernières décennies, la population active des femmes a augmenté plus rapidement que celle des hommes, ce qui a conduit à la baisse du taux d'activité des hommes (qui est passé de 75 % à 68 % entre 2000 et 2019) et à la baisse de l'écart entre le taux d'activité des hommes et des femmes. Entre 2000 et 2009, la croissance de l'emploi a été particulièrement soutenue pour les hommes et pour

les femmes, et à un rythme bien plus soutenu que la croissance de la population active. L'emploi des femmes a connu une hausse de 76 % entre 2000 et 2009, tandis que l'emploi des hommes a augmenté de 52 % (tableau 36). Cette dynamique a conduit à la baisse du taux de chômage, qui est passé de 30 % à 18 % pour les femmes, et de 30 % à 9 % pour les hommes entre 2000 et 2009. Cette évolution positive s'est considérablement ralentie après 2009, la croissance de la population active des hommes et des femmes étant juste légèrement supérieure à la croissance de l'emploi. Cela a entraîné une hausse marginale du taux de chômage, qui en 2019, avait atteint 20 % pour les femmes et 10 % pour les hommes.

► **Tableau 36 : Évolution de la population active et de l'emploi en Algérie, en fonction du sexe, entre 2000 et 2019 (en milliers)**

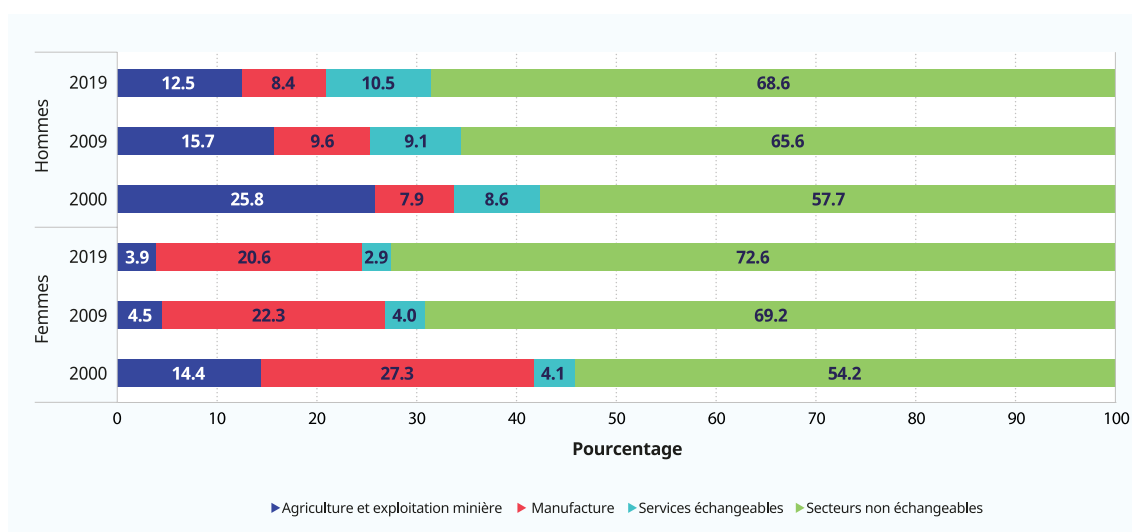
Algérie	2000	2009	2019	Différence (2009-2000)	Différence (2019-2009)	Croissance entre 2000 et 2009 (en %)	Croissance entre 2009 et 2019 (en %)
Population active (femmes)	1,200	1,811	2,528	610	717	50.8%	39.6%
Population active (hommes)	7,680	8,990	10,188	1,310	1,198	17.1%	13.3%
Population active (total)	8,880	10,801	12,716	1,920	1,915	21.6%	17.7%
Emplois (femmes)	844	1,483	2,011	640	528	75.8%	35.6%
Emplois (hommes)	5,393	8,220	9,204	2,827	983	52.4%	12.0%
Emplois (total)	6,237	9,703	11,215	3,467	1,511	55.6%	15.6%

Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données de l'ILOSTAT (estimations modélisées).

En Algérie, l'emploi dans les secteurs des biens échangeables est relativement faible et a connu une baisse au cours des deux dernières décennies pour les hommes et pour les femmes, notamment entre 2000 et 2009. Cette baisse est principalement causée par les travailleurs qui ont quitté le secteur de l'agriculture, principalement pour travailler dans les services peu productifs. La part du secteur manufacturier dans le total des emplois des femmes a fortement baissé au cours de 19 dernières années, tout particulièrement entre 2000 et 2009. Cependant, on note une légère hausse pour les hommes entre 2000 et 2019. Comme dans le cas de la Tunisie et contrairement aux autres pays de la région, le secteur manufacturier est un secteur important pour l'emploi des femmes. Environ 21 % des femmes étaient présentes dans ce secteur en 2019, bien que la part de ce secteur

dans le total des emplois ait baissé (27 % en 2000) (graphique 117). Cependant, tout comme en Jordanie, les femmes sont présentes dans un nombre limité de secteurs : près de 77 % des femmes employées en 2019 travaillaient dans l'enseignement, la santé, les administrations publiques et le secteur manufacturier. Au cours des deux dernières décennies, de nombreux emplois ont été créés pour les femmes dans le secteur manufacturier, malgré la baisse de la part de ce secteur dans le total des emplois des femmes. 100 000 emplois ont été créés pour les femmes entre 2000 et 2009 dans ce secteur, contre 83 000 emplois entre 2009 et 2019. Au cours de cette période, les emplois créés dans ce secteur ont principalement bénéficié aux femmes, alors que 40 500 emplois ont été perdus pour les hommes (graphique 118).

► **Graphique 117 : Emplois dans les secteurs des biens échangeables et non échangeables en Algérie, en fonction du sexe, entre 2000 et 2019**

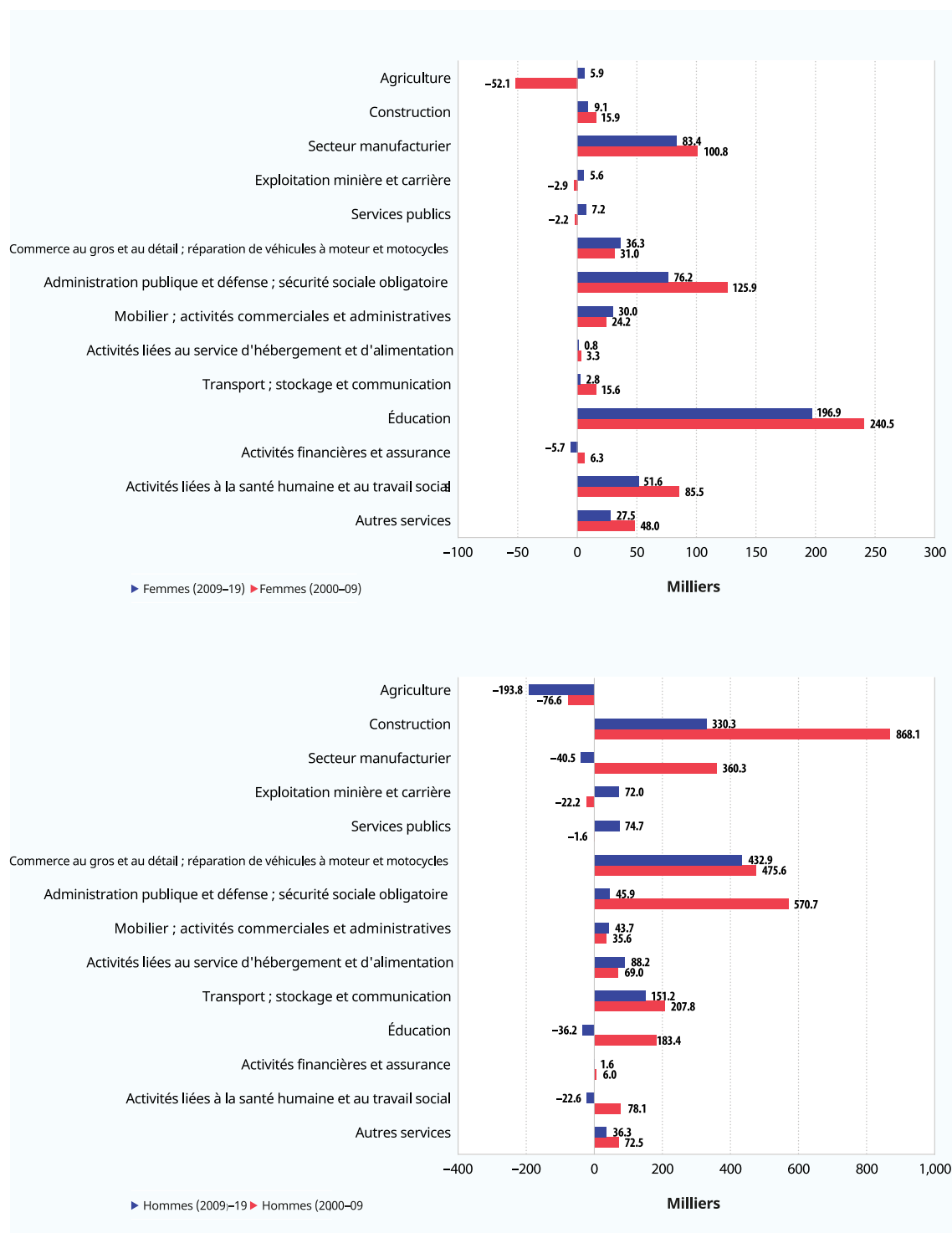


Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données fournies par le Service des statistiques de l'OIT.

En dehors du secteur manufacturier, la création d'emplois a été principalement tirée par les services. Les femmes qui sont entrées sur le marché du travail entre 2000 et 2019 en Algérie ont principalement trouvé un emploi dans les secteurs de l'enseignement (437 000 emplois supplémentaires), des administrations publiques (202 000 emplois supplémentaires) et de la santé et du travail social (137 000 emplois supplémentaires). Ces trois secteurs ont représenté 66% des emplois créés pour les femmes entre 2000 et 2019. Les emplois créés dans ces secteurs sont généralement fortement qualifiés, ce qui illustre l'amélioration significative du niveau d'éducation et de qualification des femmes, ainsi que des professions qu'elles exercent sur le marché du travail en Algérie. Les inscriptions des femmes dans l'enseignement

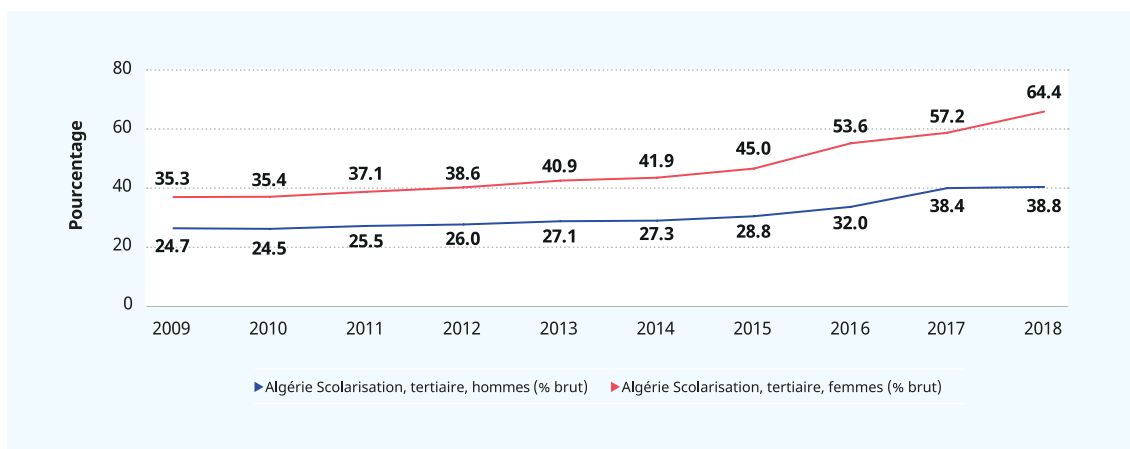
supérieur ont été en augmentation constante depuis 2009. Ces dernières ont quasiment doublé entre 2009 et 2019 (graphique 119) et l'Algérie a l'un des taux d'inscription des femmes dans l'enseignement supérieur les plus élevés de la région (64,4 % en 2019). Cela s'est traduit par une augmentation progressive de la part des femmes dans les professions hautement qualifiées, alors qu'on observe une certaine stagnation chez les hommes (graphique 120). Tout comme au Maroc, cette hausse significative du niveau d'éducation des femmes aura pour effet d'accroître la demande en emplois fortement qualifiés, ce qui nécessitera de porter une attention toute particulière sur les secteurs des biens échangeables de l'industrie et des services, et de diversifier les exportations en dehors du secteur gazier et pétrolier.

► **Graphique 118 : Création d'emplois en Algérie, en fonction du secteur et du sexe, entre 2000 et 2019 (en milliers)**

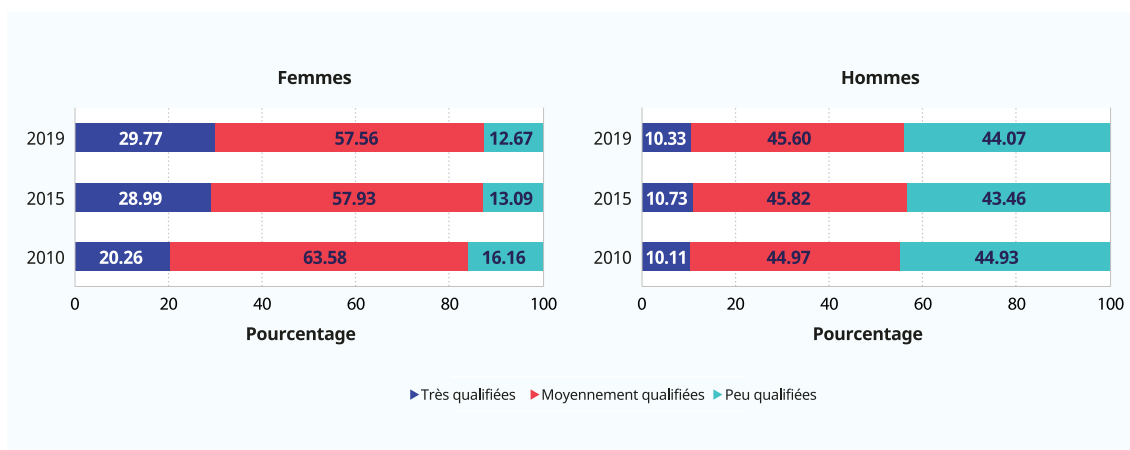


Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données de l'ILOSTAT (estimations modélisées).

► **Graphique 119 : Évolution des inscriptions dans l'enseignement supérieur en Algérie, en fonction du sexe, entre 2009 et 2018 (en pourcentage du total brut)**



► **Graphique 120 : Évolution des professions en Algérie, en fonction du sexe, entre 2010 et 2019**



Remarque : Emplois fortement qualifiés : cadres et professions intellectuelles supérieures ; emplois moyennement qualifiés : professions intermédiaires (techniciens et professionnels assimilés, employés de bureau, employés dans les services et la vente, artisans et ouvriers des métiers de type artisanal) ; emplois peu qualifiés : ouvriers et agriculteurs (conducteurs d'installations et de machines, ouvriers de l'assemblage, professions élémentaires et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche).

Source : Estimations modélisées par l'OIT.

En Libye, le taux d'activité a légèrement augmenté au cours des deux dernières décennies, et est passé de 29 % à 34 % entre 2000 et 2019 pour les femmes, et de 59 % à 65 % pour les hommes, au cours de la même période. Entre 2000 et 2009, le taux de croissance de la population active a été d'environ 46 % pour les hommes et pour les femmes (tableau 37). Entre 2000 et 2019, malgré

l'instabilité considérable que le pays a subie, la croissance de l'emploi a continué à être supérieure à celle de la population active. Cela a conduit à une légère baisse du taux de chômage qui est passé de 25 % à 24 % entre 2000 et 2019 pour les femmes et de 16 % à 15 % pour les hommes, au cours de la même période.

► **Tableau 37 : Évolution de la population active et de l'emploi en Libye, en fonction du sexe, entre 2000 et 2019 (en milliers)**

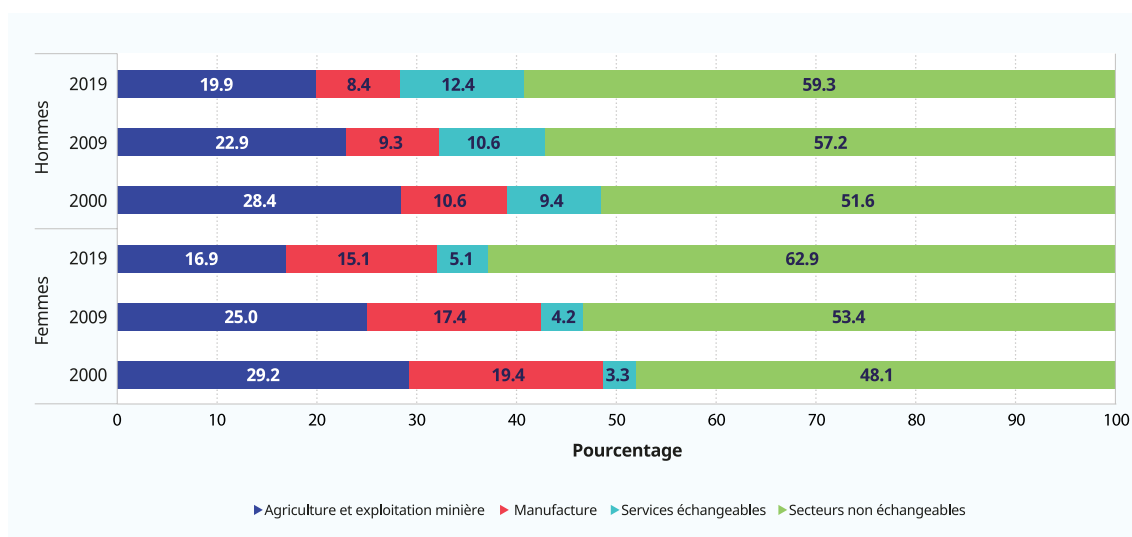
Libye	2000	2009	2019	Différence (2009-2000)	Différence (2019-2009)	Croissance entre 2000 et 2009 (en %)	Croissance entre 2009 et 2019 (en %)
Population active (femmes)	488	710	826	223	116	45.7%	16.3%
Population active (hommes)	1,098	1,391	1,597	293	206	26.7%	14.8%
Population active (total)	1,586	2,101	2,423	516	322	32.5%	15.3%
Emplois (femmes)	364	532	627	168	95	46.0%	17.8%
Emplois (hommes)	917	1,171	1,352	254	180	27.7%	15.4%
Emplois (total)	1,281	1,703	1,978	422	275	32.9%	16.2%

Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données de l'ILOSTAT (estimations modélisées).

Tout comme d'autres économies de la région, l'emploi dans les secteurs des biens échangeables a baissé pour les hommes et les femmes entre 2000 et 2019, principalement à cause de la baisse de l'emploi dans l'agriculture. Cependant, la part des travailleurs ayant quitté les secteurs des biens échangeables a été beaucoup plus importante chez les femmes que chez les hommes, au cours de la même période (graphique 121). La part du secteur manufacturier dans le total des emplois a subi une plus forte baisse chez les femmes que chez les hommes. De même, on compte plus d'emplois créés dans les services échangeables pour les hommes que pour les femmes. Dans l'ensemble, l'augmentation du commerce a eu pour effet de

diminuer la part des femmes dans les secteurs des biens échangeables, qu'il s'agisse du secteur manufacturier ou des services échangeables. La part du secteur manufacturier dans le total des emplois des femmes a baissé et est passée de 19 % à 15 % entre 2000 et 2019, malgré le nombre élevé d'emplois créés dans ce secteur. Les hommes occupent une place prédominante dans les autres secteurs des biens échangeables, notamment les services comme le transport et le stockage et les services financiers, malgré une augmentation de la part des emplois des femmes dans ces secteurs. Ces secteurs représentaient 5,1 % du total des emplois des femmes en 2019, contre seulement 3 % en 2000.

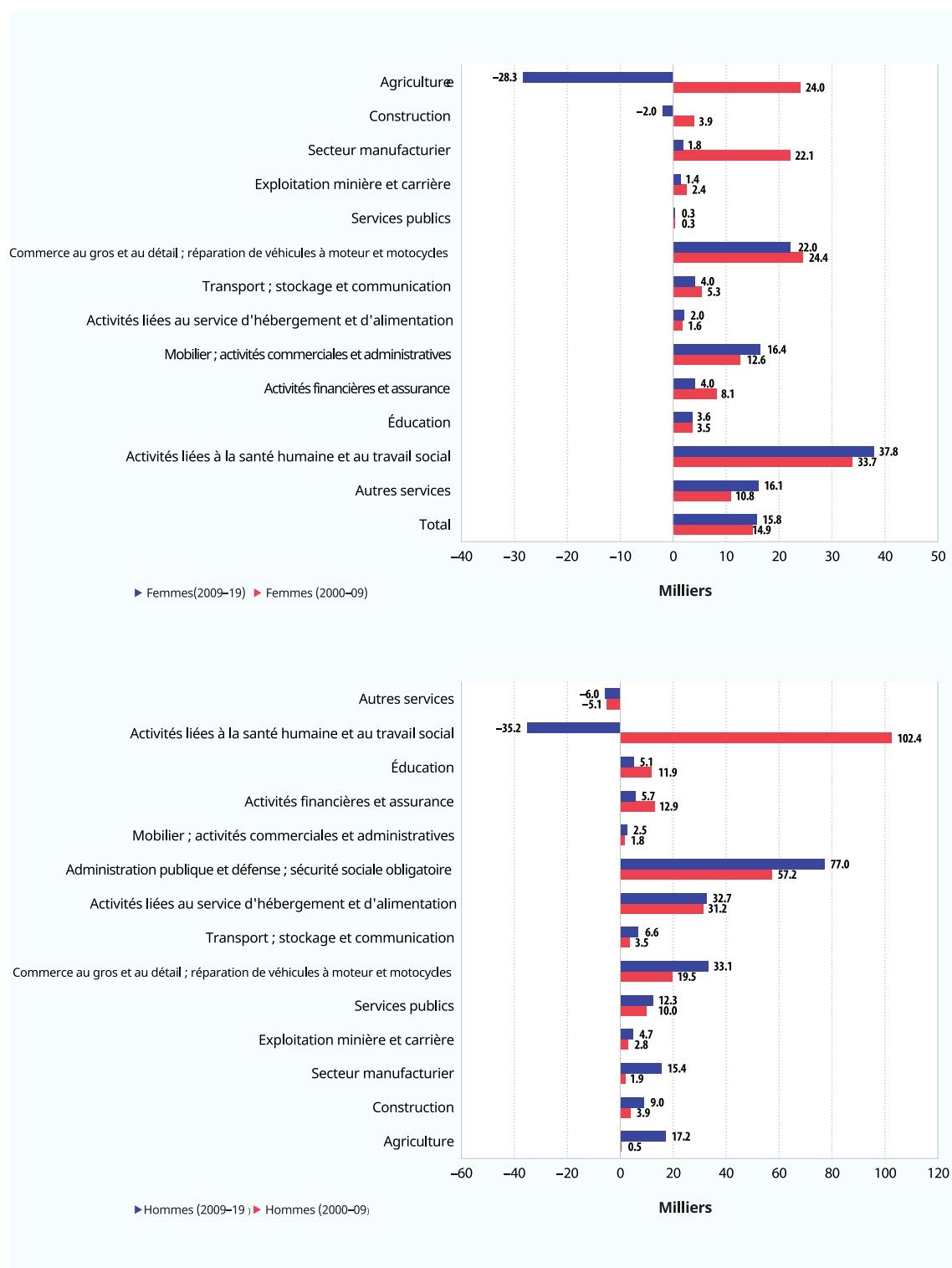
► **Graphique 121 : Emplois dans les secteurs des biens échangeables et non échangeables en Libye, en fonction du sexe, entre 2000 et 2019**



Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données de l'ILOSTAT (estimations modélisées).

L'économie libyenne est la seule économie de la région pour laquelle le nombre d'emplois créés dans le secteur manufacturier pour les femmes a été supérieur au nombre d'emplois créés pour les hommes entre 2000 et 2019 (graphique 122). Dans le secteur manufacturier, 23 900 emplois ont été créés pour les femmes, contre 17 000 emplois pour les hommes entre 2000 et 2019. La plupart des emplois ont été créés entre 2000 et 2009, soit avant les événements de 2011. En dehors du secteur manufacturier, la plupart des emplois pour les femmes et les hommes ont été créés dans les secteurs des biens non échangeables. On note une croissance

continue de l'emploi des femmes dans les secteurs des biens non échangeables, tels que l'enseignement et la santé, ce qui traduit une amélioration du niveau d'éducation des femmes. Ainsi, en 2019, les inscriptions dans l'enseignement supérieur étaient de 39 % pour les femmes, contre 10 % pour les hommes. Dans les secteurs de l'enseignement et de la santé, 80 % des emplois créés entre 2000 et 2019 ont concerné les femmes. De même, la part de ces deux secteurs dans le total des emplois des femmes a augmenté et est passée de 26 % à 30 % entre 2000 et 2019.

► **Graphique 122 : Création d'emplois en Libye, en fonction du secteur et du sexe, entre 2009 et 2019 (en milliers)**

Source : Calculs de l'auteure, basés sur les données de l'ILOSTAT (estimations modélisées).

Conclusion

Comme mentionné dans le chapitre précédent, les politiques commerciales peuvent entraîner des coûts d'adaptation élevés pour les travailleurs vulnérables, et tout particulièrement les femmes dans les pays de la rive sud de la Méditerranée. L'intégration des politiques commerciales, industrielles et nationales est nécessaire pour y répondre et limiter l'impact inégal que pourrait avoir la libéralisation des échanges sur le marché du travail. Les femmes de la région ont tendance à avoir un niveau d'éducation élevé et à occuper des postes principalement dans les emplois formels, se concentrant ainsi dans les secteurs des biens échangeables exigeant une main-d'œuvre hautement qualifiée. Ces derniers sont essentiels pour intégrer les femmes sur le marché du travail, assurer leur autonomisation sur le plan économique et favoriser les politiques commerciales et d'investissement inclusives. Les politiques industrielles doivent servir de tremplin aux politiques commerciales et d'investissement pour parvenir à un changement structurel productif et obtenir les résultats escomptés, notamment la possibilité pour les femmes et les jeunes de bénéficier de la libéralisation des échanges et de l'augmentation de la sophistication des exportations. Pour les femmes de la région, en dehors de l'impact des politiques commerciales, le manque de transports publics et de structures sociales comme les structures d'accueil des jeunes enfants, a pour effet de confiner les femmes dans leur rôle traditionnel dans la société et les empêche de devenir actives sur le plan économique. Pour les jeunes, il est nécessaire de s'attaquer à deux problèmes fondamentaux. Le premier est l'inadéquation des qualifications des jeunes à cause de l'écart entre le système éducatif et les besoins du marché du travail. Le deuxième est la lenteur de la transformation structurelle qui limite les économies de la région à créer des emplois principalement peu productifs. Le résultat est que la plupart des jeunes et des femmes au niveau d'éducation élevé subissent un chômage élevé, ce qui représente une énorme perte pour les économies de la région.

3.4 Orientations en matière de politiques : comment améliorer l'impact des politiques commerciales et d'investissement, notamment pour les femmes et les jeunes ?

L'impact potentiellement négatif des échanges sur le marché du travail doit être corrigé par des politiques qui maintiennent l'ouverture des marchés, tout en fournissant le soutien nécessaire aux entreprises et aux travailleurs pour leur permettre de s'adapter et d'accroître leurs capacités sur le plan des technologies et du capital humain. La libéralisation des échanges doit faire partie de politiques industrielles efficaces et correctement mises en œuvre. Ces dernières requièrent des institutions publiques disposant des moyens nécessaires et un dialogue institutionnalisé, documenté et efficace entre le secteur public et le secteur privé.

Les réformes de libéralisation des échanges ne se suffisent pas à elles-mêmes pour améliorer les résultats économiques, notamment sur le marché du travail. Les gains potentiels de la libéralisation des échanges exigent un environnement commercial compétitif, des institutions économiques fonctionnelles et des infrastructures bien développées, pour assurer une allocation rapide et efficace des facteurs de production. Des infrastructures sous-développées ont pour effet de limiter la réattribution des facteurs de production, notamment la mobilité de la main-d'œuvre, occasionnent des retards, et limitent les bénéfices des réformes commerciales. Tout particulièrement, comme décrit précédemment, le développement des infrastructures matérielles améliorerait la logistique, le flux d'informations et la communication entre les clients.

L'ensemble des interventions nécessaires pour améliorer l'impact des échanges sur le marché du travail et atténuer la charge supplémentaire et l'exclusion dont souffrent les femmes et les jeunes, exige la conception et la mise en œuvre de politiques cohérentes et complémentaires parfaitement coordonnées. Ces politiques doivent s'attaquer aux trois principaux défis décrits dans ce rapport :

- La lenteur du changement structurel et la désindustrialisation précoce des pays de la région qui ont pour effet de réduire la capacité de l'économie à créer des emplois productifs et de qualité pour la population relativement jeune, et de plus en plus éduquée.
- Les coûts d'adaptation élevés imposés par les politiques commerciales et par la concurrence accrue aux entreprises et aux travailleurs, tout par-

ticulièrement les plus vulnérables, peuvent engendrer des résultats qui sont loin d'être optimaux. Dans le cas des pays de la rive sud de la Méditerranée, ceux-ci ont conduit à une diminution du taux d'activité des femmes dans les secteurs des biens échangeables.

- Les problèmes structurels auxquels les femmes et les jeunes font face sur le marché du travail, au-delà de l'impact des politiques commerciales, qui ont un impact négatif sur la croissance de la productivité du travail et sur la croissance des extrants dans la région, dont le potentiel économique reste inexploité. Le taux d'activité croissant des jeunes et des femmes devrait avoir un impact positif sur les résultats économiques de la région grâce à la hausse des revenus des ménages et de l'accumulation de capital humain. Cela aurait pour effet d'accroître la consommation, ce qui augmenterait la demande locale et diminuerait le rapport de dépendance.

L'ensemble des politiques et des interventions ci-dessous est suggéré à des fins de recommandations pour répondre à ces défis. Une condition sous-jacente à la réussite de toutes ces politiques est une mise en œuvre efficace, qui exige des institutions publiques disposant des moyens nécessaires, de ressources dédiées et d'une volonté politique forte. Ces interventions devraient aider les pays de la région à atteindre un certain nombre d'objectifs de développement durable (ODD), notamment l'ODD 8 qui encourage une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi et un travail productif et décent pour tous (notamment les cibles : 8.3, 8.5, 8.6 et 8.b), l'ODD 9 qui encourage des infrastructures solides et inclusives, une industrialisation durable, et l'innovation, ainsi que l'ODD 10 qui se concentre sur la réduction des inégalités par le biais de réformes fiscales et salariales et un accès égal à des emplois productifs.

3.4.1. La priorité accordée à la transformation structurelle peut permettre d'inverser la désindustrialisation précoce et d'encourager une croissance inclusive sur le long terme

Cela nécessite l'adoption de politiques industrielles efficaces et modernes qui peuvent servir de tremplin positif et inclusif pour les politiques com-

merciales sur le marché du travail de la région.

Le changement structurel consistant à délaisser les activités peu productives pour se concentrer sur les activités fortement productives est nécessaire, de façon à assurer une croissance durable et permettre l'accumulation de capital physique, humain et technologique. Comme l'indique l'expérience des pays de la rive sud de la Méditerranée, les départs de travailleurs du secteur de l'agriculture ne s'accompagnent pas forcément de gains importants en revenu par habitant, ces travailleurs rejoignant principalement d'autres activités et secteurs peu productifs. Le secteur manufacturier reste un moteur essentiel de la transformation structurelle, car il permet l'accumulation de capital, l'augmentation de la productivité du travail, et l'obtention d'une plus haute valeur ajoutée. À son tour, cela a pour effet de renforcer la diversification des exportations, d'augmenter leur sophistication, et de renforcer la compétitivité générale des économies de la région. Les secteurs à forte valeur ajoutée dans les services peuvent également contribuer à la transformation structurelle. Cependant, les décideurs politiques de la région devraient s'inquiéter des inégalités qui pourraient résulter de politiques axées uniquement sur ces services. Les services échangeables exigent des travailleurs plus fortement qualifiés que pour le secteur manufacturier. Une augmentation du commerce dans ces secteurs peut entraîner une hausse de la demande en travailleurs fortement qualifiés et à un rythme plus soutenu que dans le secteur manufacturier, ce qui aurait pour effet d'accroître les inégalités, notamment en cas d'absence d'investissements importants dans le capital humain et dans les infrastructures. Il ressort des données disponibles que les pays qui ont réussi leur transformation structurelle grâce au secteur manufacturier ont connu des inégalités moins importantes que les pays qui ont axé leur transformation structurelle sur les services (Ravindran and Babu, 2021 ; Baymul and Sen, 2020).

Dans l'ensemble, les pays d'Afrique du Nord ont eu de meilleurs résultats que les autres pays de la région en matière de politiques industrielles. Toutefois, même dans ces pays, la conception et la mise en œuvre de ces politiques requièrent d'importantes améliorations. Voici un résumé des caractéristiques nécessaires aux politiques modernes et efficaces. Ces dernières se basent sur les analyses du chapitre précédent et sur le cadre dévelop-

pé par Rodrik (2008) et par l'OIT (2020a) :

- Une combinaison de politiques industrielles ciblées et transversales est nécessaire : comme le montrent les publications, il est nécessaire de se concentrer sur les aides publiques destinées à une sélection de secteurs bien identifiés, et sur une approche plus transversale pour corriger l'environnement commercial et améliorer les infrastructures immatérielles. Les politiques industrielles transversales de la région doivent être axées sur les investissements dans la recherche, le développement et le capital humain, de façon à améliorer les capacités technologiques. Pour les politiques ciblées, l'identification des secteurs à fort potentiel devrait suivre un processus continu d'autocritique qui n'est pas encore mis en œuvre dans la plupart des pays de la région, à l'exception de signes encourageants au Maroc. Une meilleure compréhension des avantages concurrentiels, qui sont en pleine évolution, et de la réalité de l'économie, est fondamentale pour ce processus. Le chapitre 2 de ce rapport recommande trois méthodologies qui peuvent aider les pays de la région à identifier les secteurs à fort potentiel et à concentrer leurs efforts pour optimiser l'impact et l'efficacité des ressources allouées. Pour les pays disposant d'une offre élevée en travailleurs fortement qualifiés, notamment les femmes, comme c'est le cas en Jordanie et dans les Territoires palestiniens occupés, les secteurs ciblés doivent permettre d'intégrer les travailleurs fortement qualifiés (notamment les femmes), ainsi que les travailleurs peu qualifiés et moyennement qualifiés. En pratique, ceci peut se traduire par une sélection d'une combinaison de secteurs manufacturiers et de secteurs des services.

- Les politiques industrielles modernes et efficaces requièrent les points suivants :

- Un soutien sous condition pour limiter la recherche de rente : il s'agit de l'approche de la carotte et du bâton, ou autrement dit, le fait que le soutien aux entreprises soit accordé sous condition, approche presque entièrement absente dans la région, à l'exception récente du cadre Startup Tunisia. Il s'agit d'une caractéristique fondamentale de la nouvelle vague de politiques industrielles qui exigent des mécanismes de contrôle et d'évaluation solides et une conception transparente des critères et des conditions de soutien.

- Des interventions concrètes avec des responsabilités claires pour les institutions : les politiques industrielles doivent clairement identifier les mécanismes de mise en œuvre, notamment des mandats et des responsabilités clairs pour les institutions, de façon à éviter tout chevauchement des activités et à optimiser les synergies.

- Un dialogue social et des partenariats forts entre le secteur public et le secteur privé : ces partenariats revêtent une importance toute particulière dans la conception de ces politiques et dans leur mise en œuvre pour assurer un processus d'autocritique continu. Le dialogue entre le secteur public et le secteur privé doit inclure différentes composantes du secteur privé, sans se limiter aux grands acteurs qui disposent déjà d'un réseau important, comme c'est le cas dans la région. Cet aspect peut nécessiter des programmes et des interventions pour renforcer la capacité du secteur privé en matière d'organisation et de durabilité, afin d'inclure les PME et les petites entreprises qui ne sont habituellement pas représentées au sein des organisations patronales de grandes entreprises. Le dialogue entre le secteur public et le secteur privé doit être institutionnalisé avec des objectifs clairs et des mécanismes de gouvernance. Les conclusions de ces rencontres formelles doivent être publiées périodiquement et disponibles au public.

- Un soutien politique fort qui devrait, dans l'idéal, être central pour le gouvernement : les politiques industrielles sont au centre des politiques économiques et expriment une vision de l'économie et de la société. Leur mise en œuvre nécessite une approche intégrée et un alignement constant avec les autres politiques et instruments économiques, tels que les politiques commerciales. Dans l'idéal, leur mise en œuvre devrait être centrale pour le gouvernement pour assurer la cohérence et les synergies entre les politiques.

- Un engagement financier : des ressources financières doivent être consacrées à la mise en œuvre des politiques industrielles ciblées et transversales de façon à financer les incitations et le soutien destinés aux entreprises. Il est possible d'obtenir ces ressources financières auprès d'investisseurs privés et publics.

- Des institutions solides et disposant des moyens nécessaires et des mécanismes de contrôle, d'évaluation et d'apprentissage clairs et transparents : les institutions impliquées dans la mise en

œuvre des politiques industrielles doivent disposer des moyens nécessaires, et des mécanismes de contrôle et d'évaluation clairs doivent être en place. Les résultats des politiques industrielles doivent être publiés régulièrement de façon transparente pour garantir la responsabilité des parties prenantes et l'application du processus d'autocritique en cas de résultats mitigés à cause d'une sélection inadéquate des secteurs prioritaires ou de la conception incorrecte d'une incitation ou d'une intervention.

Dans l'ensemble, la réussite des politiques industrielles et commerciales nécessite la réforme des institutions économiques pour corriger le problème de recherche de rente et exploiter pleinement le potentiel économique de la région.

Comme indiqué dans le chapitre précédent, les institutions économiques de la région ont tendance à être extractives (suivant la définition de l'étude de Acemoglu and Robinson, 2012). La réforme de ces institutions est essentielle à toute réforme économique dans la région et pour exploiter pleinement le potentiel d'innovation et d'entrepreneuriat. Ce processus n'est pas sans difficulté et il se situe habituellement à la croisée des pouvoirs politiques et économiques individuels et collectifs. En outre, les pays de la région devraient réformer leur cadre réglementaire à l'aide de lois et d'institutions plus efficaces et transparentes pour encadrer la concurrence et adopter des lois sur la propriété intellectuelle et les faire appliquer. Les décideurs politiques doivent également donner la priorité à la réforme des règles et des exigences qui gouvernent les activités économiques en définissant des règles claires et transparentes qui encouragent la concurrence et créent des conditions égales. Les décideurs politiques doivent également s'atteler à la suppression des barrières existantes en matière d'entrée et de sortie des entreprises dans l'économie. Le fait de simplifier l'entrée et la sortie des entreprises dans l'économie aurait pour effet de faciliter l'entrée d'entreprises plus productives et la sortie de celles qui sont moins productives, ce qui entraînerait une meilleure réaffectation des ressources et au final, une amélioration de la productivité générale. De manière plus générale, les décideurs politiques de la région doivent faire de l'état de droit leur priorité pour pouvoir développer leur économie et bénéficier de l'effet positif du commerce et de l'investissement sur leur économie.

3.4.2. Le contrôle étroit et l'atténuation de l'impact des politiques commerciales sur le marché du travail, notamment pour les femmes et les jeunes, ainsi que des investissements dans les infrastructures pourraient faciliter la réattribution des facteurs de production

Les politiques et programmes actifs et passifs du marché du travail peuvent servir d'outils pour encourager la mobilité de la main-d'œuvre, permettre une réattribution des facteurs de production et améliorer la capacité des travailleurs vulnérables à faire face aux importants coûts d'adaptation imposés par la libéralisation des échanges. Ces politiques et programmes devraient être conçus et mis en œuvre de manière cohérente par rapport aux politiques commerciales, d'investissement et industrielles de la région. Les travailleurs vulnérables sont limités par un faible capital humain, une transition difficile entre l'école et le monde du travail et une forte inadéquation de leurs compétences par rapport à celles recherchées sur le marché du travail. Cela entraîne une mobilité inefficace de la main-d'œuvre et par conséquent, une incapacité d'adaptation aux conséquences de la libéralisation des échanges. La réaffectation des facteurs de production est un très long processus dans tous les pays, et la libéralisation des échanges et les changements technologiques ne font que renforcer son amplitude.

Adopter des programmes passifs du marché du travail pour diminuer les coûts d'adaptation pour les travailleurs, en se concentrant sur les femmes et sur les jeunes.

La plupart des travailleurs des pays de la rive sud de la Méditerranée ne sont pas couverts par l'assurance chômage. Les politiques passives du marché du travail peuvent aider à protéger les travailleurs et faciliter leur réaffectation entre les entreprises et les secteurs, favoriser leur emploi, et réduire leur risque de passage à l'économie informelle et d'exclusion structurelle du marché du travail. C'est le cas, par exemple, de la plupart des économies développées qui offrent un certain niveau de protection sociale, des mécanismes de maintien dans l'emploi, des programmes d'assurance-salaire et d'assurance chômage. Ces mécanismes et aides ont été fortement utilisés en Europe pour compenser les chocs importants en matière de demande et d'offre subis à cause de la pandémie de COVID-19. Certains pays de la région, comme le Maroc et la Tunisie, ont temporairement utilisé des aides monétaires directes pour com-

penser les effets de la pandémie de COVID-19 (voir chapitre 4).

Le fait de formaliser ces politiques et mécanismes permettrait aux autorités d'intervenir et de soutenir un groupe ou une activité spécifique qui est affecté par la crise ou le ralentissement économique. Par exemple, lors des réformes de libéralisation des échanges, il est possible d'appliquer ces mécanismes pour soutenir les travailleurs des industries qui étaient précédemment protégées. Les décideurs politiques de la région devraient concevoir des politiques passives du marché du travail en collaboration avec les partenaires sociaux. Ces politiques devraient être définies selon les niveaux de revenu sur le marché du travail national et les niveaux de qualification des différentes tranches d'âges de la population active qui sont les plus durement touchées par les réformes commerciales.

Améliorer la qualité des services pour l'emploi et concevoir des politiques actives du marché du travail (et des programmes actifs du marché du travail) pour améliorer la capacité des femmes et des jeunes à faire face à l'impact des réformes commerciales sur le marché du travail.

Les politiques actives du marché du travail (et les programmes actifs du marché du travail) (PAMT) sont principalement utilisés dans les pays d'Afrique du Nord pour soutenir la population au chômage, et se concentrent principalement sur les jeunes diplômés. Les PAMT comprennent une intervention à la fois au niveau de l'offre et de la demande sur le marché du travail. Ils comprennent généralement des programmes de formation professionnelle et d'amélioration des compétences, une aide à la recherche d'emploi par le biais des services pour l'emploi, des programmes de création d'entreprises, des emplois subventionnés et des programmes d'intérêt public. Ainsi, en Tunisie, différentes PAMT ont été lancés pour renforcer la capacité d'insertion professionnelle des jeunes, notamment le programme Forsati et d'autres programmes destinés à promouvoir les petites entreprises et la transition vers le monde du travail. Cependant, la plupart de ces programmes ont été conçus pour les diplômés universitaires et ne ciblent pas les autres jeunes peu ou moyennement qualifiés (Banque mondiale, 2014).

La plupart des pays de la région disposent de ser-

vices et d'agences pour l'emploi et offrent des services d'intermédiation du travail. Ainsi, au Maroc, l'ANAPEC (Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences) est responsable de l'intermédiation du travail entre les demandeurs d'emploi et les employeurs. De même, en Tunisie, l'ANETI (Agence nationale pour l'emploi et le travail indépendant) fournit des services pour l'emploi aux travailleurs indépendants et aux chômeurs. Cependant, la qualité des services fournis par ces agences n'est pas satisfaisante. Ces services auraient besoin d'être modernisés pour pouvoir faire le lien entre l'offre et la demande de la population active de façon efficace (Fondation européenne pour la formation, 2006 ; OIT, 2015).

Les décideurs politiques de la région doivent s'assurer que les PAMT soutiennent les travailleurs ayant dû se réorienter à cause des politiques commerciales et améliorent l'inclusivité du marché du travail dans son ensemble. Tout particulièrement, les décideurs politiques devraient investir dans des réformes destinées à améliorer le système éducatif et de formation professionnelle pour renforcer le capital humain et aider à améliorer les compétences des travailleurs peu qualifiés et moyennement qualifiés, qui seront impactés par les réformes commerciales. Le fait d'investir dans ces programmes aiderait à améliorer la capacité de ces travailleurs (notamment les jeunes) à s'adapter aux besoins des nouvelles activités professionnelles. La capacité d'adaptation de la population active aux nouveaux besoins du marché du travail est un défi qui ne fera que s'intensifier avec la révolution technologique. Ainsi, le fait d'investir considérablement dans ces programmes revêt une importance fondamentale pour disposer d'un marché du travail fonctionnel et de politiques industrielles et commerciales inclusives.

Investir dans les infrastructures matérielles publiques pour réduire les barrières commerciales non tarifaires et permettre aux entreprises et aux travailleurs de s'adapter aux politiques commerciales et investir dans les structures sociales pour soutenir l'autonomisation économique des femmes.

Comme décrit précédemment, les investissements dans les infrastructures matérielles peuvent favoriser la création d'emplois et l'essor commercial, en encourageant la mobilité de la main-d'œuvre et en diminuant les coûts d'adaptation imposés par

la libéralisation des échanges pour les travailleurs et les entreprises. Les investissements dans les infrastructures peuvent également stimuler l'essor commercial en réduisant les coûts des transactions liées aux échanges, notamment celui des transports, le temps passé dans les ports, le coût des procédures douanières et des transports internationaux. Dans l'ensemble, des infrastructures matérielles bien développées permettent de réduire les barrières commerciales non tarifaires.

Les décideurs politiques de la région doivent fortement investir dans les infrastructures matérielles pour faciliter le commerce et la logistique. La plupart des pays de la région ont besoin de fortement moderniser leur système de transport maritime, leur réseau routier et leurs transports publics. Tout particulièrement, les investissements dans les transports publics peuvent aider les travailleurs à faire face aux coûts d'adaptation élevés et améliorer leur mobilité. Par ailleurs, les investissements pour améliorer l'accessibilité des infrastructures numériques sont primordiaux pour faciliter le flux des informations, qui sont un intrant important à tout marché qui fonctionne bien.

Pour favoriser l'intégration des femmes sur le marché du travail, les décideurs politiques de la région doivent porter une attention toute particulière sur les structures d'accueil des jeunes enfants et sur les autres structures sociales. Celles-ci permettraient aux femmes de la région de se libérer de leur rôle traditionnel et d'occuper un emploi productif. Compte tenu des besoins importants en matière d'infrastructures dans les pays de la région et du taux d'activité extrêmement faible des femmes, les projets d'infrastructures pourraient être une source d'emplois importante pour les femmes, notamment pour celles qui sont peu qualifiées, que ce soit directement ou indirectement. Cependant, il est nécessaire de prendre en compte les problèmes et les contraintes déterminées par le sexe, et notamment ceux d'ordre culturel pour la conception de ces programmes dans les pays de la rive sud de la Méditerranée. L'OIT a élaboré un cadre de conception et de mise en œuvre des programmes qui emploient de nombreuses femmes dans les infrastructures (OIT, 2016), et certains de ces programmes ont été mis en œuvre en Tunisie et en Jordanie, par exemple. En Tunisie, l'OIT a mis

en œuvre le « Programme de soutien pour le développement des milieux défavorisés » en 2012, qui est axé sur l'intégration des femmes dans les emplois créés par les projets d'infrastructures. Grâce au programme, un total de plus de 152 000 jours de travail ont été créés pour les femmes dans des projets d'infrastructures et d'approvisionnement en matériaux dans les régions sous-développées du pays et 200 emplois indirects ont également été créés dans les zones rurales pour les femmes et leurs communautés.⁵⁵ En Jordanie, le programme « Emploi par les infrastructures à haute intensité de main-d'œuvre » mis en œuvre en 2016 a été conçu pour intégrer les contraintes applicables aux femmes aux différentes étapes du projet, de façon à créer un environnement adapté aux femmes pour qu'elles puissent travailler dans les infrastructures ou les travaux publics. Ainsi, leurs jours de travail ont représenté 16 % des jours de travail du programme sur plus de deux ans.⁵⁶ En 2016, le projet a élaboré une stratégie relative à l'égalité des sexes pour jeter les bases d'une intégration efficace des femmes du début à la fin du cycle du projet, de façon à ce que les préoccupations d'égalité entre les hommes et les femmes soient intégrées avec soin dans la mise en œuvre, le contrôle et l'évaluation du programme. La stratégie prévoit, entre autres, des mesures liées à la définition de cibles (un minimum de 10 % de tous les bénéficiaires directs des interventions du Programme d'investissement à forte intensité d'emplois doit être des femmes), un environnement de travail adapté aux femmes pour permettre à ces dernières de concilier leurs responsabilités familiales et professionnelles grâce au programme, un travail de sensibilisation pour lutter contre les stéréotypes sexuels et une politique de tolérance zéro envers le harcèlement sexuel et la violence sexuelle sur le lieu de travail, et l'amélioration des compétences générales et techniques pour les femmes dans les domaines du BTP, de l'agriculture et de la gestion d'entreprise.

Investir dans d'autres infrastructures immatérielles, notamment le capital humain et l'innovation pour favoriser le processus de convergence, et améliorer le fonctionnement du secteur financier pour qu'il puisse constituer un pilier efficace sur lequel les politiques commerciales et industrielles puissent s'appuyer.

Dans l'ensemble, les résultats en matière d'éduca-

⁵⁵ ILO, « Tunisia: Empowering women through the induced effects of investments for economic diversification », Employment Intensive Investment Programme.

⁵⁶ ILO, « Jordan: Advancing gender equality and supporting job creation among refugees and host communities through public works », Employment Intensive Investment Programme.

tion se sont améliorés dans la région. Cependant, on note une tendance à la baisse des inscriptions dans l'enseignement supérieur dans certains pays comme la Jordanie et la Tunisie. De même, l'indice de capital humain indique que la région ne profite pas d'environ la moitié de son capital humain. Dans l'ensemble, il est nécessaire que la région renforce son attention sur l'enseignement et le capital humain car les investissements passés dans les politiques d'enseignement et de santé pourraient ne pas être suffisants pour préparer la main-d'œuvre à l'impact de la révolution technologique sur le marché du travail, au-delà de l'impact des politiques commerciales.

Les investissements publics dans l'enseignement, la santé, la recherche et le développement et l'innovation visant à stimuler le capital humain et la modernisation technologique devraient être une priorité pour les décideurs politiques de la région. Le niveau d'éducation des pays est un facteur déterminant de la capacité à s'adapter aux nouvelles technologies, à encourager l'innovation et à être compétitifs sur la scène internationale. Les investissements dans la recherche et le développement et l'innovation, notamment dans le secteur privé, auront pour effet de favoriser la modernisation technologique des économies de la région. La croissance de l'économie numérique offre une occasion exceptionnelle aux pays de la région. Cepen-

dant, pour pouvoir profiter de cette occasion, la population de la région doit se préparer à faire face aux changements et à acquérir de nouvelles compétences rapidement. Il est tout particulièrement nécessaire de privilégier l'enseignement dès le plus jeune âge pour « apprendre à apprendre » et acquérir des compétences générales, qui aideront la population à faire face aux défis résultant des politiques commerciales et qui prépareront les générations futures à faire face à la réalité du marché du travail du futur.

Enfin, il est primordial de réformer le secteur financier et de faciliter l'accès au crédit pour permettre une adaptation efficace aux politiques commerciales. Les pays de la région devraient se concentrer davantage sur l'amélioration de la qualité des infrastructures financières et faciliter l'accès au crédit. Cela est possible notamment en adoptant des technologies financières innovantes pour transformer les capacités du secteur financier. Par ailleurs, la diversification des sources de financement pour les entreprises en dehors du secteur bancaire traditionnel devrait être une priorité pour les décideurs politiques, tout particulièrement en développant les activités de financement sur fonds propres publics et privés, notamment sur le marché boursier et sur le marché des obligations de sociétés.

► Chapitre 4

Évolution du marché du travail et
impacts à venir

► Chapitre 4 Évolution du marché du travail et impacts à venir

4.1 Évolution à court terme : impact de la pandémie de COVID-19 et voies vers la reprise

4.1.1. Impact mondial de la crise de la COVID-19

La pandémie de COVID-19 a entraîné de graves crises mondiales affectant l'économie et l'emploi. De ce fait, en 2020, le PIB au niveau mondial s'est contracté de 4 %. ⁵⁷ La crise économique de la COVID-19 a entraîné un choc sans précédent dans le secteur privé et continue d'avoir un effet négatif sur la demande à l'échelle mondiale et sur les chaînes d'approvisionnement internationales. Ainsi, les secteurs orientés vers l'exportation ont subi une très forte baisse de la demande, à la fois au niveau mondial et dans les pays de la rive sud de la Méditerranée. La crise de la COVID-19 est inédite car elle a eu un impact à la fois sur l'offre et sur la demande, et cela, dans toutes les économies. L'incertitude créée par cette crise a entraîné un certain attentisme parmi les acteurs économiques, notamment chez les entreprises et les ménages. De plus, les mesures de distanciation sociale et de confinement ont eu un impact très fort sur la demande et les activités économiques tant au niveau local que mondial.

La crise de la COVID-19 a très durement touché le commerce international, les chaînes d'approvisionnement et de valeur mondiales. En 2020, le commerce mondial a subi une baisse d'environ 8 %, à la fois en valeur et en volume. ⁵⁸ Le commerce de biens a subi une baisse de 5 % en 2020, malgré une reprise progressive de 8 % au premier trimestre 2021. ⁵⁹ Parallèlement, le commerce de services a subi une baisse encore plus prononcée de 20 % en valeur en 2020. De plus, la reprise du commerce de services est plus lente que celle du commerce de biens. Par exemple, les voyages et les transports ont été les secteurs les plus durement touchés, et leur reprise totale n'est pas attendue en 2021. Cette contraction du commerce est principalement due au ralentissement mondial de l'activité économique, ainsi qu'aux restrictions commerciales imposées par les gouvernements, y compris celles portant sur les intrants nécessaires

à la production de vaccins. Les chaînes d'approvisionnement ont été fortement perturbées à cause des mesures de confinement en vigueur dans de nombreux pays industrialisés. Par exemple, le transport maritime a été assez perturbé par la pandémie de COVID-19, et cela a eu un impact important, car le transport maritime est au cœur des chaînes d'approvisionnement mondiales, transportant plus de 80 % des marchandises mondiales en volume, et plus de 70 % en valeur. Selon la CNUCED, le nombre d'escales de navires-porte-conteneurs a baissé de 3 % en 2020 par rapport à 2019, et le nombre d'escales de vraquiers secs a baissé d'environ 8 % (CNUCED, 2021a). Les perturbations du transport maritime ont un impact sur presque tous les secteurs qui dépendent d'intrants importés, comme notamment le secteur manufacturier, dans tous les pays. Les chaînes de valeur mondiales, stimulées par les IDE, ont également été fortement touchées par la crise. La CNUCED estime qu'au niveau mondial, les IDE ont baissé de 35 % en 2020, pour atteindre 1 billion d'USD, alors qu'ils atteignaient 1,5 billion d'USD en 2019, ce qui représente un niveau inférieur à celui atteint à la suite de la crise financière mondiale (CNUCED, 2021b). Malgré tout, la baisse des IDE a été plus forte dans les pays à revenu élevé que dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Les IDE dans les pays à revenu faible et intermédiaire ont uniquement baissé de 8 %, malgré la forte baisse de 42 % du nombre de projets annoncés sur installations nouvelles (CNUCED, 2021b).

La crise de la COVID-19 a également touché les déplacements internationaux et le tourisme de manière inédite. Les aéroports du monde entier ont soit fermé ou soit diminué de façon drastique leur activité à cause de la baisse très importante des déplacements internationaux et du tourisme, à cause des mesures de distanciation et de confinement. Selon l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), le trafic mondial de voyageurs a subi une chute de 60 % en 2020 (sur une année), le nombre de passagers aériens mondiaux ayant atteint le même niveau qu'en 2003. ⁶⁰ De même,

⁵⁷ Source : WDI.

⁵⁸ UNCTAD, Impact of the COVID19- pandemic on trade and development: Recovering, but unevenly, mars 2021.

⁵⁹ OMC, Le commerce mondial prêt pour une reprise forte mais inégale après le choc causé par la pandémie de COVID19, 19- mars 2021.

⁶⁰ OACI, <https://www.icao.int/Newsroom/Pages/FR/-2020passenger-totals-drop-60-percent-as-COVID-19assault-on-international-mobility-continues.aspx>, 15 janvier 2021.

le secteur du tourisme a subi une forte contraction, enregistrant une baisse de 74 % des arrivées de touristes internationaux (CNUCED, 2021c). Le Conseil mondial du voyage et du tourisme estime que le secteur du tourisme et des voyages a perdu 4,5 billions d'USD en 2020.⁶¹ La reprise dans ces deux secteurs qui sont liés reste incertaine, et on s'attend, pour au moins l'année à venir, à ce que les voyages internationaux ne retrouvent pas le niveau qui était le leur avant la pandémie, notamment à cause du taux de vaccination inégal dans le monde, et des incertitudes concernant la durée de protection fournie par les vaccins actuels. Par ailleurs, les touristes se sont adaptés pendant la pandémie en visitant des destinations plus proches de chez eux, et il est possible que ces changements de comportement persistent après la fin de la pandémie.

Au niveau mondial, le secteur manufacturier a connu un choc important, mais sa reprise est relativement rapide, en raison de la reprise rapide en Chine. Selon l'ONUDI, les extrants du secteur manufacturier ont baissé d'environ 7 % au début de l'année 2020 à cause de la pandémie de COVID-19, mais ce secteur a bénéficié d'une reprise importante au dernier trimestre 2020 et a enregistré une hausse de 2 % (ONUDI, 2021). Toutefois, la baisse des extrants n'est pas égale dans tous les secteurs. Certains produits manufacturés ont connu une croissance importante en 2020, stimulée par une augmentation de la demande. Ces derniers comprennent les produits pharmaceutiques, les équipements électriques, les ordinateurs, les produits électroniques et optiques, ainsi que les véhicules à moteur. D'autres secteurs ont enregistré une forte baisse en 2020, comme le textile et l'habillement, ainsi que l'alimentation et les boissons. Par ailleurs, la crise n'a pas touché tous les pays de la même façon. Ainsi, le secteur manufacturier en Chine a connu une reprise rapide et a enregistré une croissance record de 9 % entre mars et décembre 2020, tandis que les extrants de ce secteur sont restés stables en Europe et en Asie de l'Est, et ont connu une baisse de 3 % en 2020 en Amérique du Nord (ONUDI, 2021).

La crise de la COVID-19 a entraîné une forte détérioration du marché du travail dans le monde entier,

avec une augmentation du taux de chômage, de nombreuses pertes d'emplois et une baisse des revenus du travail. Selon l'OIT, en 2020, la crise a conduit à une baisse de 9 % du total des heures de travail à l'échelle mondiale, ce qui correspond à 255 millions d'emplois à temps plein. Le nombre d'heures de travail a augmenté depuis, tout en restant inférieur au niveau précédant la pandémie, avec une baisse d'environ 5 % au premier trimestre 2021 et de 4 % au deuxième trimestre. La baisse du nombre d'heures de travail est due soit aux pertes d'emplois, soit aux réductions de temps de travail pour les travailleurs qui sont restés employés sans avoir de travail. Le taux d'activité au niveau mondial a baissé de 2 points de pourcentage entre 2019 et 2020, soit une baisse beaucoup plus importante que celle observée lors de la crise financière mondiale de 2008, qui avait fait augmenter le nombre d'inactifs de 81 millions. L'OIT estime qu'au moins 114 millions de travailleurs ont perdu leur emploi en 2020, en tant que conséquence directe de la pandémie mondiale, et que cela a eu pour effet d'augmenter le taux de chômage d'un point de pourcentage au niveau mondial entre 2019 et 2020.⁶²

Les effets de la crise de la COVID-19 ont été bien plus graves pour les travailleurs vulnérables, notamment les femmes et les jeunes, dans presque tous les pays du monde. En effet, la part des femmes devenues inactives sur le plan économique est supérieure à celle des hommes. Au niveau mondial, les pertes d'emplois chez les femmes ont atteint 5 %, contre près de 4 % chez les hommes. De même, en 2020, les pertes d'emplois ont atteint 9 % chez les jeunes, contre 4 % chez les travailleurs plus âgés. Il existe un risque de déconnexion des jeunes avec le marché du travail, et cela peut avoir des effets à long terme.⁶³

4.1.2. La crise de la COVID-19 dans les pays de la rive sud de la méditerranée

Les pays de la rive sud de la Méditerranée n'ont pas été épargnés par la crise de la COVID-19, ni par ses conséquences économiques et sociales. Tous les pays de la région ont connu une contraction importante de leur PIB, le Liban et la Libye ayant subi des baisses plus prononcées. Au Liban, la crise de la COVID-19 a été exacerbée par une grave crise sociale et institutionnelle qui a érodé le tis-

⁶¹ World Travel and Tourism Council, Economic Impact Reports.

⁶² OIT, Observatoire de l'OIT : la COVID19- et le monde du travail. Septième édition Estimations actualisées et analyses, 25 janvier 2021.

⁶³ OIT, Observatoire de l'OIT : la COVID19- et le monde du travail. Septième édition Estimations actualisées et analyses, 25 janvier 2021.

su économique du pays. De manière générale, il n'est pas encore possible de quantifier pleinement l'ampleur de la crise de la COVID-19 et de son impact, car la crise sanitaire n'est pas terminée. Une estimation du FMI indique que les pays de la rive sud de la Méditerranée connaissent une reprise, à l'exception du Liban (tableau 38). Cependant, il est possible que ces estimations s'avèrent trop optimistes. La plupart des pays de la région n'ont pas un accès suffisant aux vaccins contre la COVID-19, par conséquent, leur population vaccinée reste relativement faible. Par ailleurs, en juin 2021, la Tu-

nisie a dû faire face à une troisième vague qui a eu un impact sur toutes les activités économiques du pays, diminuant ainsi la probabilité d'une reprise économique en 2021. Selon les derniers chiffres des Perspectives de l'économie mondiale du FMI, le niveau d'investissement a fortement baissé dans la plupart des pays de la région, à l'exception de la Jordanie et de la Libye. Les investissements en Jordanie ont légèrement augmenté en 2020 par rapport à 2019. En Libye, le taux d'investissement a fortement augmenté, étant stimulé par le secteur public (tableau 39).

► **Tableau 38 : Croissance du PIB entre 2019 et 2021, en prix constants**

Pays	2019	2020	2021
Algérie	0.8	-5.9	2.9
Égypte	5.6	3.6	2.5
Jordanie	1.9	-1.9	2.0
Liban	-6.7	-25	n/a
Libye	13.2	-59.7	130.9
Maroc	2.5	-7.0	4.5
Tunisie	0.9	-8.8	3.8
Territoires palestiniens occupés	1.4	-10.9	5.7

Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2021, estimations pour 2020 et 2021.

► **Tableau 39 : Total des investissements (en pourcentage du PIB)**

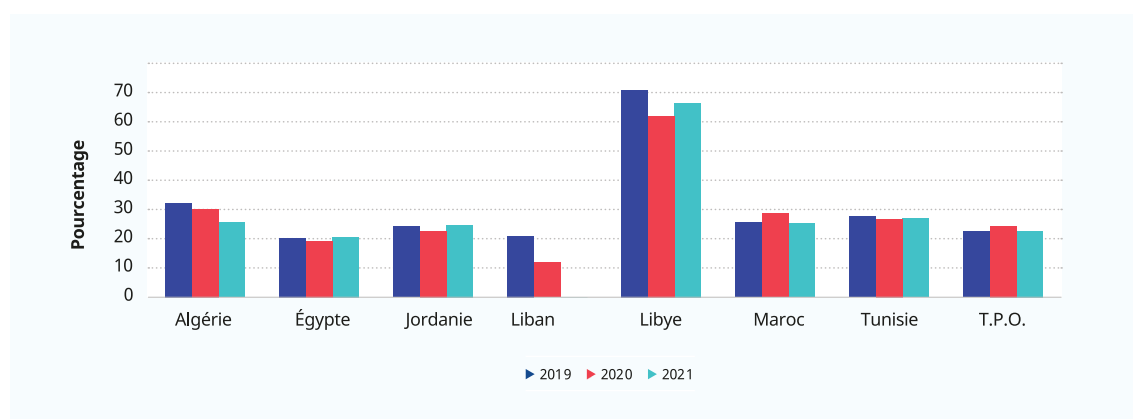
Pays	2019	2020	2021
Algérie	45.9	45.7	49.3
Égypte	17.9	13.8	16.4
Jordanie	16.7	18.8	18.7
Liban	n/a	n/a	n/a
Libye	192.5	363.4	117.1
Maroc	32.2	29.1	29.7
Tunisie	17.2	7.8	10.6
Cisjordanie et Gaza	26.8	20.9	25.4

Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2021, estimations pour 2020 et 2021.

La crise de la COVID-19 a également eu un impact sur les équilibres macroéconomiques des pays de la rive sud de la Méditerranée, résultant en une hausse de la dette brute (en pourcentage du PIB) dans la plupart des pays, et une baisse des recettes publiques. Dans la plupart des pays de la région, les recettes publiques ont chuté en 2020, entraînées par le choc sur l'économie réelle. Seul le Maroc a connu une hausse de ses recettes publiques de 3 points de pourcentage en 2020. En parallèle, le niveau de la dette publique a augmenté rapidement en 2020 dans la plupart des pays, à

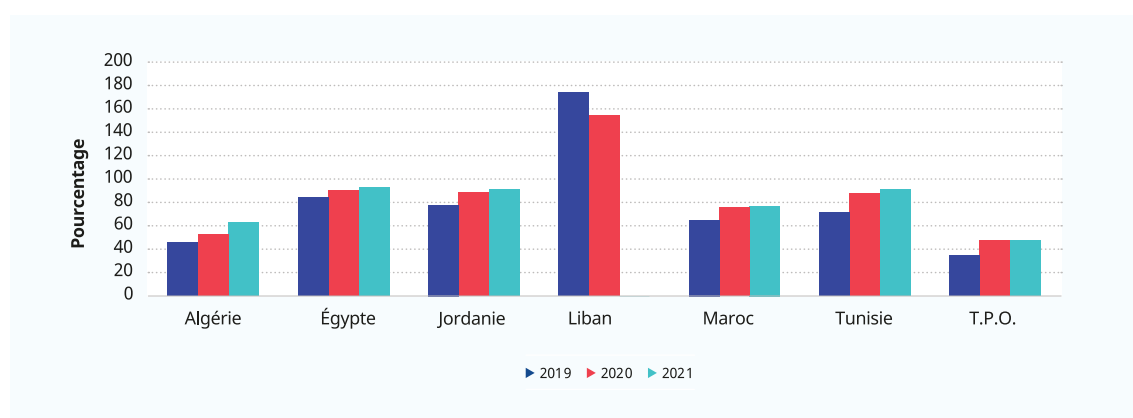
l'exception du Liban. Par exemple, la dette brute exprimée en pourcentage du PIB a augmenté de plus de 10 points de pourcentage en Jordanie, au Maroc, dans les Territoires palestiniens occupés et en Tunisie. L'augmentation a été la plus élevée en Tunisie, avec 16 points de pourcentage. Ces tendances reflètent l'impact que la crise de la COVID-19 a eu sur l'économie réelle, ainsi que le coût, pour les pays, de leur réponse à la crise, dont l'objectif était de limiter le contrecoup sur les ménages et sur les entreprises et de soutenir l'économie réelle (voir la section suivante).

► **Graphique 123 : Recettes publiques (en pourcentage du PIB)**



Source : Perspectives de l'économie mondiale de 2021, estimations pour 2021.

► **Graphique 124 : Dette publique (en pourcentage du PIB)**



Source : Perspectives de l'économie mondiale de 2021, estimations pour 2021.

Dans la région, le commerce, et tout particulièrement les exportations, a fortement baissé à cause de la pandémie. Les pays de la région ont exporté moins de biens et de services en 2020 (tableau 40). Alors que les pays à revenu élevé connaissent une lente reprise, la reprise des pays de la rive sud de la Méditerranée reste incertaine. Les exportations de biens ont singulièrement baissé en Libye en 2020, à cause de la crise du pétrole (tableau 41). L'Égypte est le seul pays à avoir connu une croissance des exportations de biens entre 2019 et 2020, s'élevant à 3 %.

Les flux d'IDE entrants ont diminué dans la moitié des pays de la région et sont restés stables dans

l'autre moitié (tableau 42). Les flux d'IDE entrants en Tunisie ont baissé de 23 % entre 2019 et 2020 pour atteindre 652 millions d'USD, la plupart des IDE étant destinés au secteur manufacturier (UNCTAD, 2021b). En Algérie, les flux d'IDE entrants ont baissé de 16 %, les industries extractives restant le principal bénéficiaire, malgré l'adoption de certaines réformes visant à diversifier les secteurs bénéficiant d'IDE. Les flux d'IDE entrants en Égypte ont baissé de 35 %, mais le pays est resté le premier destinataire dans la région et dans l'ensemble de l'Afrique. Les flux d'IDE entrants en Jordanie, au Liban, et au Maroc sont restés relativement stables, avec une baisse de 1 % en Jordanie et au Liban, et de 3 % au Maroc.

► **Tableau 40 : Évolution du volume des exportations de biens et de services (en pourcentage)**

Pays	2019	2020	2021
<i>Algérie</i>	-2.9	-4.2	0.3
<i>Égypte</i>	9.8	-4.1	-18.1
<i>Jordanie</i>	11.6	-17.4	4.6
<i>Liban</i>	-3.0	-49.5	n/a
<i>Libye</i>	-12.9	-80.9	285.1
<i>Maroc</i>	3.3	-20.5	16.2
<i>Territoires palestiniens occupés</i>	2.0	-10.9	2.6
<i>Tunisie</i>	-5.1	-12.3	10.0

Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale de 2021, estimation pour 2020 et projection pour 2021.

► **Tableau 41 : Évolution du volume des exportations de biens (en pourcentage)**

Pays	2019	2020	2021
Algérie	-4.5	-9.3	-1.5
Égypte	7.0	3.6	-0.2
Jordanie	17.6	-6.0	6.2
Liban	24.3	-19.4	n/a
Libye	-12.9	-81.1	287.9
Maroc	1.2	-8.6	7.4
Tunisie	-5.1	-12.3	10
Cisjordanie et Gaza	-0.5	-10.9	2.6

Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale de 2021, estimation pour 2020 et projection pour 2021.

► **Tableau 42 : Flux d'IDE entrants dans les pays de la région entre 2019 et 2020**

Flux d'IDE entrants	2019 (en millions d'USD)	2020 (en millions d'USD)	Évolution entre 2019 et 2020, en pourcentage
Algérie	47,143	39,785	-16%
Égypte	9,010	5,852	-35%
Jordanie	730	726	-1%
Liban	2,055	2,067	1%
Maroc	1,720	1,763	3%
Territoires palestiniens occupés	132	52	-61%
Tunisie	845	652	-23%

Source : UNCTAD – World Investment Report 2021.

La crise de la COVID-19 a tout particulièrement touché le secteur du tourisme, qui est un secteur stratégique dans la plupart des pays de la région. Ainsi, le secteur du tourisme en Jordanie, qui représentait environ 18 % du PIB et du total des emplois en 2019, a connu une chute et devrait atteindre 40 % du niveau de 2019 en 2021.⁶⁴ En Tunisie, le tourisme représentait 5 % du PIB en 2019.⁶⁵ Le nombre d'arrivées de passagers a connu une chute de 80 %, ce qui a fortement touché le secteur du tourisme et des transports.⁶⁷ Selon la Banque centrale de Tunisie, on estime que la valeur ajoutée du secteur du tourisme devrait se contracter de 30 % en 2020. Au Maroc, les autorités ont mis en œuvre un confinement strict et ont fermé les frontières au 2e trimestre 2020, ce qui a eu un effet dévastateur sur le secteur des voyages et du tourisme. Les recettes du secteur du tourisme du Maroc ont chuté d'environ 60 % en 2020 par rapport à 2019.⁶⁸ Enfin, en Égypte, la part du secteur du tourisme dans le PIB a diminué et est passée de 10 % du PIB à 6 % du PIB entre 2019 et 2020.⁶⁹

La pandémie de COVID-19 a eu un impact très fort sur le marché du travail des pays de la rive sud de la Méditerranée, comme dans les autres pays du monde. Pour surveiller l'impact de la pandémie sur le marché du travail, différentes organisations ont réalisé des enquêtes sur les entreprises et sur les ménages dans la plupart des pays de la région. Par exemple, la Banque mondiale a réalisé des enquêtes téléphoniques sur les entreprises en Jordanie, au Maroc, dans les Territoires palestiniens occupés, en Tunisie et au Liban, ainsi que des enquêtes téléphoniques sur les ménages dans les Territoires palestiniens occupés et en Tunisie. L'objectif de ces enquêtes était d'évaluer et de contrôler l'impact de la crise sur l'économie réelle. L'OIT et l'Economic Research Forum (ERF), un think tank axé sur la région MENA, ont réalisé des enquêtes semblables en Égypte, au Maroc et en Tunisie. L'ERF a également réalisé une enquête sur les entreprises en Jordanie. Ci-dessous, nous indiquons les principales conclusions de ces enquêtes, qui sont axées sur deux aspects : l'impact sur les entreprises, sur les extrants et sur l'activité commerciale d'un côté, et l'impact sur les emplois et sur les revenus des travailleurs, de l'autre côté.

Comme on peut s'y attendre, et comme cela a été le cas dans le monde entier, une majorité d'entreprises a signalé une chute du chiffre d'affaires et des extrants à cause de la crise de la COVID-19. En Jordanie, au Maroc et en Tunisie, plus de 86 % des entreprises ont signalé une baisse du chiffre d'affaires par rapport à un an avant la date de l'enquête, selon les enquêtes sur les entreprises de la Banque mondiale. Ainsi, en Jordanie, les entreprises ont signalé une évolution mensuelle moyenne du chiffre d'affaires sur une année de -52 % en juillet 2020. Les entreprises marocaines ont signalé une baisse moyenne des extrants de 47 % en août 2020. En Tunisie, cet indicateur a atteint 68 % en juin 2020. Au Maroc, selon les enquêtes sur les entreprises et la COVID-19 de la Banque européenne d'investissement (BEI) et de la Banque mondiale, la baisse moyenne du chiffre d'affaires mensuel était d'environ 12,4 % par rapport à l'année précédente, pourcentage qui était encore plus élevé pour les entreprises de taille moyenne (18 %). En Jordanie, le chiffre d'affaires a chuté de 33,4 % en moyenne, la plus forte baisse étant observée pour les petites entreprises (39,8 %).

La crise de la COVID-19 a eu un impact très important sur le chiffre d'affaires des entreprises, mais un impact relativement faible sur la continuité de l'activité professionnelle. Selon les enquêtes sur les entreprises et la COVID-19 de la BEI et de la Banque mondiale, de nombreuses entreprises ont fermé de manière définitive depuis la pandémie de COVID-19, comme c'est le cas au Maroc (11,8 % des entreprises) et en Jordanie (14,6 % des entreprises). Les petites entreprises ont été touchées de manière disproportionnée au Maroc (12,9 %) et en Jordanie (18,8 %). Une enquête de l'Institut national de la statistique (INS) de Tunisie et de la Société financière internationale (IFC) a réalisé des entretiens auprès des entreprises jusqu'en décembre 2020, et a constaté que 10 % des entreprises avaient fermé de manière définitive en 2020, et que 3 % de ces entreprises indiquaient avoir fermé à cause de la COVID-19.⁷⁰ Le plus haut niveau de fermeture a été observé pour les entreprises du secteur des services, notamment celles du secteur des hôtels et restaurants. Fait intéressant, les entreprises qui n'exportaient pas étaient plus inquiètes d'arrêter leur activité que les entreprises qui exportaient (10 % pour les entreprises qui n'exportaient pas contre 4 % pour celles qui exportaient).

⁶⁴ World Bank, Jordan Economic Update – April 2021.

⁶⁵ OECD, Economic Outlook: Tunisia, Volume 2020, Issue 2.

⁶⁶ Banque mondiale, Tunisie : rapport de suivi de la situation économique (Avril 2021).

⁶⁷ Banque centrale de Tunisie, Rapport annuel 2020, juin 2020.

⁶⁸ Banque mondiale, Maroc : rapport de suivi de la situation économique (avril 2021).

⁶⁹ WTTC, Economic Impact Reports.

⁷⁰ INS and IFC, Business Pulse Survey, Tunisia: Impact of the COVID19- Crisis on the Finance Sector in Tunisia, 2020.

► **Tableau 43 : Sélection d'indicateurs de l'enquête à périodicité élevée sur les entreprises**

Pays	Part (en pourcentage) des établissements ayant licencié des travailleurs au cours des 30 derniers jours	Part (en pourcentage) des établissements ayant réduit les heures de travail au cours des 30 derniers jours	Part (en pourcentage) des établissements ayant réduit les salaires au cours des 30 derniers jours	Dernier mois d'entretien
Jordanie	18.2	s.o.	s.o.	Juillet 2020
Maroc	7.9	s.o.	s.o.	Août 2020
Tunisie	8.6	13.9	15.6	Juin 2020
Territoires palestiniens occupés	13.8	3.7	9.2	Août 2020

Source : enquête à périodicité élevée sur les entreprises de la Banque mondiale ; enquête non disponible en Algérie, en Égypte, au Liban et en Libye.

La crise de la COVID-19 a également conduit à un nombre assez élevé de licenciements dans la région. Selon les enquêtes sur les entreprises de la Banque mondiale, la part des entreprises qui ont licencié des travailleurs est relativement élevée et a concerné 18 % des entreprises en Jordanie (en juillet 2020), 8 % des entreprises au Maroc (en août 2020), 9 % des entreprises en Tunisie (en juin 2020) et 14 % des entreprises dans les Territoires palestiniens occupés (en août 2020). Dans des enquêtes plus récentes réalisées par l'EFT, les résultats indiquent que parmi les employés qui travaillaient dans le secteur privé en février 2020, 10 % avaient perdu leur travail en octobre 2020 au Maroc, contre 16 % en Tunisie (Krafft et al., 2021).

La crise de la COVID-19 a eu un impact considérable sur les salaires des travailleurs et sur les revenus des ménages dans les pays de la rive sud de la Méditerranée. 37 % des travailleurs du secteur privé au Maroc et 40 % en Tunisie ont signalé une baisse de plus de 25 % de leurs revenus, selon les enquêtes de l'EFT. Dans ces deux pays, les agriculteurs et les travailleurs informels ont été les plus inquiets des baisses de revenus. 61 % des agriculteurs au Maroc et 53 % en Tunisie ont signalé une baisse de revenus de plus de 25 %, et 59 % des travailleurs informels au Maroc et 52 % en Tunisie ont également signalé une baisse semblable. Les salariés du secteur public ont été les moins touchés par les baisses de salaire. La situation sur le marché du travail s'est améliorée dans les deux pays entre novembre 2020 et février 2021, période pendant laquelle le taux d'activité a augmenté (et est passé de 61 % à 68 % au Maroc et de 64 % à 68 % en Tunisie). En parallèle, l'emploi au Maroc et en Tunisie a progressé de 4 à 5 points de pourcentage, tandis qu'en Jordanie, le taux d'activité est

resté inférieur à celui de novembre 2020. La pandémie de COVID-19 a également dégradé la situation sur le marché du travail dans les Territoires palestiniens occupés. Les dernières statistiques du marché du travail réalisées par le Bureau central palestinien des statistiques révèlent que le taux de chômage a atteint 28,5 % au cours du 3^e trimestre 2020, soit une hausse de 3 points de pourcentage par rapport au premier trimestre 2020.

4.1.3. Réponse des pays de la région

La plupart des pays de la région ont adopté différentes mesures assez rapidement pour limiter l'impact de la COVID-19 sur leur économie.⁷¹ La plupart de ces mesures ont été adoptées au 2^e trimestre 2020, malgré une incidence assez faible de la COVID-19 à ce moment-là. Les mesures ont eu trois principaux objectifs : stimuler l'économie, protéger les emplois et les revenus et protéger les travailleurs sur le lieu de travail. Ces objectifs correspondent au cadre de la politique de l'OIT pour faire face à l'impact économique et social de la crise de la COVID-19, qui comprend 4 piliers : a) stimuler l'économie et l'emploi ; b) soutenir les entreprises, les emplois et les revenus ; c) protéger les travailleurs sur le lieu de travail ; d) s'appuyer sur le dialogue social pour trouver des solutions.

En Égypte, la réponse économique et sociale à la crise de la COVID-19 a été relativement forte, avec une large gamme de politiques. En matière de politiques monétaires et financières, la Banque centrale de l'Égypte a diminué son taux d'intérêt qui est passé de 13,25 % à 10,25 %. En outre, les institutions financières ont décrété un moratoire de 6 mois sur les remboursements des crédits pour les prêts aux entreprises et aux particuliers et ont mis en place un programme d'allègement de la

⁷¹ Les réponses politiques énumérées ci-dessous proviennent du suivi des politiques de l'OIT et du FMI.

dette financé par la Banque centrale pour venir en aide à 225 entreprises en difficulté et aux particuliers exposés à un risque de difficulté financière. La Banque centrale a également accordé des prêts à des taux d'intérêt préférentiels aux PME de l'industrie et du tourisme, ainsi qu'aux familles à revenu faible et intermédiaire. À cela s'ajoute un plan de relance annoncé par les autorités d'un montant de 6,4 millions d'USD, ce qui représente environ 2 % du PIB. Le plan de relance vise à soutenir les professionnels de la santé et les services de santé, ainsi que les secteurs, entreprises et travailleurs affectés. Les autorités ont notamment utilisé ce plan pour financer un ensemble de mesures qui visent à soutenir les travailleurs et les entreprises des secteurs affectés, en étendant les mécanismes de protection sociale. En matière de soutien aux entreprises, les autorités ont : a) baissé le prix de l'énergie pour l'ensemble du secteur industriel, b) fourni un allègement fiscal pour les entreprises des secteurs de l'industrie et du tourisme, c) mis en œuvre d'autres mesures de réduction des impôts de façon à atténuer la charge financière des entreprises. Par ailleurs, les autorités ont fourni un soutien ciblé au secteur du tourisme, qui est l'un des secteurs les plus durement touchés par la crise de la COVID-19. Elles ont mobilisé 3,2 milliards d'USD pour financer la rénovation des entreprises du tourisme en accordant un crédit de 1,3 milliard d'USD au secteur. Le secteur médical et de la santé a également bénéficié d'aides ciblées, avec 64 millions d'USD (soit environ 1 milliard de livres égyptiennes (EGP)) fournis au ministère de la Santé pour l'acquisition de fournitures de prévention pour endiguer la propagation du virus. Les autorités ont également accordé une allocation correspondant à 75 % des salaires actuels des professionnels de la santé. De plus, différentes mesures ont été mises en place pour soutenir les travailleurs vulnérables et informels. Ainsi, les programmes de protection sociale ont été étendus à 100 000 ménages touchés par la crise, et une aide monétaire directe ponctuelle a été fournie aux travailleurs informels, 40 % des bénéficiaires étant des femmes. Enfin, un ensemble de mesures fiscales a été instauré pour limiter la charge financière sur les familles à revenus faibles, avec l'établissement d'une tranche d'imposition à 2,5 % pour les personnes à revenus faibles, et une hausse de la tranche d'imposition exonérée d'impôts qui est passée de 8 000 EGP (508 USD) à 15 000 EGP (952 USD).

Comme en Égypte, la Jordanie a également rapidement mis en œuvre différentes politiques visant à soutenir l'économie réelle et à diminuer la charge financière sur les entreprises et les familles en difficulté. Sur le front monétaire, la Banque centrale de la Jordanie a baissé son taux d'intérêt à deux reprises en mars 2020, pour atteindre 2,5 % contre 3,5 % précédemment. La Banque centrale a également abaissé les coefficients de réserves obligatoires pour les banques de 7 % à 5 %, de façon à libérer des liquidités supplémentaires d'un montant de 775 millions d'USD. Par ailleurs, différentes mesures ont été mises en place pour aider les entreprises à conserver leur trésorerie et à diminuer leurs charges financières. Ainsi, les autorités ont accordé des allègements fiscaux sur les ventes aux entreprises du secteur de la chaîne alimentaire et du secteur de la santé pour qu'elles paient leurs taxes au moment de vendre leurs biens plutôt qu'au moment de signer leurs contrats. D'autres mesures ont compris une baisse de 30 % des frais de douane et un report du paiement des 70 % restants. De plus, les contributions sociales comme les retraites ont été temporairement réduites ou allégées pour les entreprises. Pour injecter des fonds dans les entreprises et les soutenir pour faire face à la baisse de la demande et du chiffre d'affaires, les autorités ont établi deux fonds : un fonds directement géré par le gouvernement et un fonds géré par le secteur privé. Le fonds géré par le secteur privé a reçu des contributions directes d'acteurs privés et a fourni une aide financière directe aux entreprises identifiées comme étant en difficulté. Le fonds géré par le gouvernement, nommé Fonds d'aide national, a financé les mesures de protection sociale dont ont bénéficié 200 000 familles qui n'étaient pas prises en charge par les programmes de protection sociale existants. Les autorités ont également mis en place différentes mesures pour protéger les emplois et permettre aux travailleurs de garder leur poste. Ainsi, les autorités ont autorisé un mécanisme de réduction des salaires, avec l'assentiment des travailleurs, de façon à diminuer la charge financière pesant sur les entreprises et à limiter les licenciements. Des subventions de salaire temporaires ont été accordées aux entreprises selon des exigences et des conditions spécifiques. Les autorités ont mis en place un soutien ciblé pour les secteurs les plus durement touchés, notamment le tourisme, les transports et la santé. Pour le secteur du tourisme, des programmes de garantie et des facilités de crédit ont été mis en place. Les entreprises du sec-

teur ont également bénéficié de mesures ciblées d'allégements fiscaux.

Au Maroc, les autorités ont rapidement adopté un ensemble complet de mesures pour protéger les entreprises et l'économie. La Banque centrale du Maroc a baissé son taux d'intérêt qui est passé de 2,25 % à 2 % et a assoupli les exigences de crédit pour les institutions financières. Sur le plan fiscal, les autorités ont établi un fonds spécial équivalent à 3 % du PIB pour financer les besoins médicaux et fournir un soutien financier aux entreprises et aux ménages. Le fonds a été financé par des contributions publiques et par des contributions des institutions financières internationales comme le FMI. Parmi les mesures financées par le fonds figurent les mesures suivantes : a) des prêts aux entreprises garantis par l'État, b) le report des contributions à l'assurance sociale, sous certaines conditions, c) la facilitation des paiements de l'État aux petites et moyennes entreprises, et d) l'accès à des prêts à taux zéro pour les micro-entreprises. Les autorités ont également mis en place différentes mesures de protection sociale financées par le fonds, telles que les aides monétaires directes accordées aux travailleurs licenciés entre avril 2020 et mars 2021, et les aides monétaires directes continues accordées aux travailleurs informels à partir d'avril 2020.

En Tunisie, les autorités ont mis en œuvre un ensemble de mesures de soutien sans précédent destinées aux entreprises et aux ménages impactés. Tout comme au Maroc, en Jordanie et en Égypte, la Banque centrale de Tunisie a baissé son taux d'intérêt de 100 points de base pour atteindre 6,75 % et des liquidités supplémentaires ont été mises à disposition des banques pour qu'elles puissent financer les besoins de l'économie réelle. Les autorités ont également mis en œuvre différentes mesures pour protéger les entreprises et les emplois. Ces mesures comprennent l'établissement d'un fonds d'investissement (de 250 millions d'USD) pour soutenir la restructuration des entreprises affectées, ainsi qu'un fonds de garantie (de 179 millions d'USD) pour faciliter l'accès au crédit pour les entreprises. De manière exceptionnelle, les autorités ont autorisé les entreprises exportatrices à vendre 50 % de leurs produits sur le marché local, contre seulement 30 % avant la crise. Les entreprises ont également bénéficié d'exemp-

tions fiscales, du report des impôts et du report des contributions sociales. En matière de mécanismes de protection sociale, les autorités ont utilisé pour la première fois des aides monétaires pour fournir une protection sociale à 260 000 ménages supplémentaires menacés de pauvreté, ce qui correspond à 7,9 % de la population (Krafft et al., 2021). Ces aides ont été mises en œuvre entre avril et mai 2020 lors du premier confinement imposé par les autorités. Les autorités ont également accordé un paiement supplémentaire ponctuel aux retraités, des paiements temporaires pour les chômeurs et des aides monétaires temporaires aux travailleurs indépendants à la mi-mai.

En Algérie, les mesures ont été relativement limitées et visaient à faciliter les procédures administratives et à diminuer le coût du crédit pour l'économie. La Banque centrale d'Algérie (ou Banque d'Algérie) a baissé son taux d'intérêt de 25 points de base en mars 2020 et a maintenu ce taux depuis cette date-là. Les autorités ont allégé les procédures fiscales pour les entreprises, ont fourni des aides monétaires aux travailleurs essentiels du secteur de la santé et ont allégé les procédures de contributions à la Sécurité sociale pour les entreprises.

En Libye, les autorités ont annoncé vouloir consacrer un montant équivalent à 1 % du PIB pour financer des mesures spécifiques pour faire face à la crise de la COVID-19. Au début du mois de janvier 2021, la Banque centrale de Libye a annoncé que le total des fonds dépensés pour combattre de pandémie avait atteint 290 millions d'USD (soit plus de 2 % du PIB), et que ce montant avait principalement été destiné au secteur de la santé.⁷²

Au Liban, la réponse à la COVID-19 a été moins importante que celle de l'Égypte et de la Jordanie. Toutefois, les autorités ont mis en œuvre différentes mesures ayant pour objectif de réduire la charge financière pesant sur les entreprises touchées par la crise, en soutenant les populations vulnérables menacées de passer sous le seuil de pauvreté. Par exemple, la Banque centrale du Liban a fourni des instructions aux institutions financières pour faciliter l'accès des prêts aux entreprises assortis d'un taux zéro sur 5 ans pour les crédits en USD. Par ailleurs, différentes mesures ont été mises en

œuvre pour protéger la trésorerie des entreprises, notamment le report des paiements des impôts et des contributions sociales pour tous les secteurs de production. Les autorités ont également mis en place différentes mesures de protection sociale, comme les programmes d'aides monétaires temporaires d'urgence. En juin 2021, les comités parlementaires du Liban ont approuvé une carte de rationnement pour les populations vivant sous le seuil de pauvreté, dont le nombre augmente à une vitesse alarmante. Cependant, les mécanismes de financement de ces mesures ne sont pas encore clairs, car la moitié de la population est menacée de passer sous le seuil de pauvreté.

Enfin, les autorités des Territoires palestiniens occupés ont fourni un certain soutien aux entreprises et aux travailleurs touchés. Ces mesures comprennent le report des remboursements des crédits et du paiement des impôts, ainsi que l'établissement d'un fonds pour les PME de 300 millions d'USD pour accorder des prêts à des conditions favorables. Ce fonds a notamment été financé par les réserves des banques. Selon le FMI, en 2020, le total des dépenses liées à la crise de la COVID-19 a atteint 1,1 % du PIB du pays, dont 0,8 % du PIB dédié à la réponse sanitaire et 0,3 % du PIB dédié aux mécanismes de protection sociale. On peut citer notamment les aides aux travailleurs licenciés dans les secteurs touchés comme le BTP, le tourisme, les services et les transports.

Malgré ces nombreuses mesures, le nombre d'entreprises recevant une aide sur le terrain est resté relativement faible. Ainsi, selon les nombreuses enquêtes sur les entreprises de la Banque mondiale, seulement 6 % des entreprises en Jordanie ont déclaré avoir accès au crédit, et seulement 22 % ont déclaré avoir reçu des subventions de salaire. Par ailleurs, les politiques mises en œuvre en Jordanie ont été critiquées par le secteur privé, car les entreprises ont signalé que les politiques en place visaient plus à protéger les employés que les entreprises (Building Markets, 2020). Au Maroc, la part des entreprises qui ont reçu une aide est légèrement plus élevée, 12 % des entreprises ayant reçu une aide monétaire et 25 % ayant reçu des subventions de salaires. En Tunisie cependant, seulement 9 % des entreprises ont reçu des subventions de salaire et seulement 2 % des entreprises ont bénéficié d'un report des paiements.

4.1.4. Voies vers une reprise à court terme de la crise de la COVID-19

Dans les pays de la rive sud de la Méditerranée, la reprise après la crise de la COVID-19 dépendra fortement de la rapidité et de l'efficacité avec lesquelles chaque pays répondra à la crise. En juillet 2021, des pays comme la Tunisie et la Jordanie ont connu une forte vague de contaminations, alors que le taux de vaccination de la plupart des pays de la région était toujours très faible. Le Maroc et la Jordanie sont les deux seuls pays de la région à avoir des taux de vaccination plus élevés. 26 % de la population du Maroc a reçu au moins une dose de vaccin contre 18 % pour la Jordanie, et 13 % au niveau mondial.⁷³ L'Égypte compte l'un des taux de vaccination les plus faibles au monde, avec seulement 2,3 % de la population qui a reçu au moins une dose de vaccin.

Au niveau mondial, on observe des signes de reprise au niveau du commerce international, tout particulièrement dans les pays à revenu élevé, mais les voies vers la reprise restent incertaines dans les pays de la rive sud de la Méditerranée. Les voyages internationaux continuent de connaître de fortes perturbations, ce qui a un impact direct sur le secteur du tourisme, qui est un secteur stratégique dans la plupart des pays. La reprise de ce secteur reste très incertaine dans le monde, tout particulièrement dans les pays de la rive sud de la Méditerranée qui sont toujours confrontés à la crise sanitaire, comme la Tunisie et la Jordanie. La reprise des IDE est également très incertaine, tout particulièrement pour les projets sur installations nouvelles dans le secteur manufacturier, hors industries extractives.

Dans les pays de la région, les dynamiques d'investissement et de production sont particulièrement importantes pour certains secteurs, comme le textile et l'habillement, l'industrie pharmaceutique, l'électronique et l'équipement automobile. Ces secteurs pourraient changer de façon à favoriser les délocalisations de proximité et les relocalisations. Ainsi, comme l'indique l'étude de Bárcia de Mattos et al. (2020), les délocalisations de proximité et les relocalisations ont pris de l'importance ces dernières années pour certains acheteurs dans l'industrie du textile et de l'habillement. Les pertur-

⁷² IMF, Policy Responses to COVID19-, Policy Tracker.
⁷³ Our World in Data, Coronavirus Vaccinations.

bations des chaînes d'approvisionnement internationales ont souligné la pertinence et la nécessité de ces changements. Avant la crise de la COVID-19, la dynamique de relocalisation était très faible, comme l'indique l'étude de Dachs et al. (2019). Les auteurs ont constaté que 105 entreprises sur 2 450 (c'est-à-dire 4 %) ont signalé avoir relocalisé leurs activités, avec davantage de relocalisations dans les secteurs de haute technologie et de moyenne technologie (7 % des entreprises de haute technologie interrogées et 6 % des entreprises de moyenne technologie interrogées). Cependant, la crise de la COVID-19 peut favoriser la dynamique de délocalisation de proximité car la crise a mis en lumière la fragilité des chaînes d'approvisionnement internationales et des chaînes de valeur mondiales. Pour le secteur du textile et de l'habillement, la majeure partie de la production stratégique reste en Asie, et tout particulièrement en Asie du Sud actuellement. Si la tendance à la délocalisation de proximité se confirme, elle pourrait bénéficier aux pays de la rive sud de la Méditerranée, tout particulièrement les pays disposant d'importantes infrastructures matérielles et d'un climat social et politique relativement stable, comme c'est le cas du Maroc. D'autres régions comme l'Afrique de l'Ouest pourraient devenir des concurrents des pays de la rive sud de la Méditerranée, bien que cette région soit actuellement un terrain presque vierge pour l'industrie. L'Afrique de l'Ouest pourrait devenir attractive car elle représente environ 5 % de la production mondiale de coton, dispose d'une main-d'œuvre relativement bon marché et a bénéficié d'améliorations récentes de l'environnement commercial, comme dans le cas de la Côte d'Ivoire et du Sénégal. Ces éléments pourraient s'avérer attractifs pour les fabricants et les marques du secteur du textile et de l'habillement cherchant à limiter le risque de perturbations de leurs chaînes d'approvisionnement. Enfin, il est également possible de mesurer l'importance croissante des relocalisations ou des délocalisations de proximité dans l'industrie électronique, qui s'est développée au Maroc ces dernières années. Les tendances aux relocalisations et aux délocalisations de proximité des fabricants européens pourraient bénéficier tout particulièrement au Maroc, et probablement à d'autres pays de la région comme la Tunisie, si l'environnement social et économique du pays pouvait se stabiliser.

Une autre voie vers la reprise dans la région con-

stituerait à investir dans les secteurs de production du public et du privé, ce qui permettrait de moderniser les capacités technologiques et de renforcer le secteur manufacturier local. La crise de la COVID-19 soulève l'importance des politiques industrielles, du développement des capacités de production locales et des stratégies de diversification. Les politiques industrielles et commerciales doivent non seulement favoriser l'intégration des pays de la région au sein des chaînes de valeur mondiales, mais également développer des PME à forte croissance dans les secteurs fortement productifs. Cela aurait pour effet de renforcer la résilience des pays en cas de nouvelle pandémie mondiale ou d'autres perturbations conséquentes affectant les chaînes de valeur mondiales. D'autres voies vers la reprise comprennent l'augmentation des investissements dans le capital humain et l'augmentation de la marge du gouvernement pour accélérer les réformes qui facilitent la transformation structurelle. La diversification vers de nouveaux secteurs et de nouveaux produits doit également être au centre de la transformation structurelle, car elle permettrait aux pays de la région d'atténuer le choc et l'impact des crises à venir (OIT, 2020b). Cependant, d'autres évolutions pourraient façonner l'avenir du travail dans la région et dans le monde, stimulées par la révolution technologique qui pourrait s'accélérer dans le cadre de la crise de la COVID-19. Comme le souligne l'étude de Korinek and Stiglitz (2021), les perturbations imposées par la crise de la COVID-19 au niveau des interactions quotidiennes au sein de la population peuvent agir comme catalyseur pour accélérer l'automatisation des emplois qui nécessitent une interaction physique. En conclusion, les changements importants provoqués par la crise de la COVID-19 dans le monde du travail et en matière d'utilisation des technologies, pourraient avoir des effets à long terme sur les économies des pays de la rive sud de la Méditerranée, et accélérer les avancées technologiques de manière exponentielle.

4.2 Tendances à long terme : la révolution technologique et l'avenir du travail dans la région

4.2.1. Avenir du travail : état du débat

Les interrogations sur l'avenir du travail et l'impact des nouvelles technologies sur le marché du travail sont au cœur des débats actuels. Le débat

s'accompagne habituellement d'une grande anxiété de la part du public, des décideurs politiques et de certains économistes. Ainsi, le Pew Research Center a réalisé une enquête sur l'impact des technologies sur le marché du travail dans dix pays. Les résultats indiquent qu'une opinion largement partagée est celle que la nature du travail subira probablement une transformation au cours des 50 années à venir, les machines prenant en charge la majorité du travail des humains (Wike and Stokes, 2018). Ces inquiétudes prennent leur racine dans le rythme effréné des innovations, qui devraient fortement perturber le marché du travail, et de manière inégale entre les pays à revenu élevé et les pays à revenu faible et intermédiaire. Dans l'ensemble, les coûts nécessaires pour s'adapter à ces nouvelles technologies peuvent être élevés, notamment pour les travailleurs peu qualifiés, effectuant des tâches routinières qui sont plus susceptibles de devenir informatisées et automatisées. Cela peut causer une augmentation des inégalités entre les travailleurs peu qualifiés et hautement qualifiés. En effet, les travailleurs hautement qualifiés n'effectuent habituellement pas de tâches routinières. De fait, les nouvelles technologies sont susceptibles d'accroître la demande en travailleurs fortement qualifiés. De façon plus générale, les innovations technologiques pourraient ralentir ou perturber le processus de convergence et accroître le fossé des inégalités entre les pays à revenu élevé et les pays à revenu faible et intermédiaire. Ce débat chargé d'anxiété se base le plus souvent sur des hypothèses et des modèles de prédiction de l'impact que pourraient avoir ces technologies. Il est actuellement quasiment impossible de prédire l'impact exact qu'auraient ces technologies sur le marché du travail, sur les travailleurs, sur les emplois et sur le bien-être en général. Cependant, il est possible de souligner les tendances et moteurs d'impact potentiels, à l'aide d'un corpus d'études de plus en plus important.

Les innovations technologiques évoluent à un rythme exponentiel et sans précédent, et concernent tous les secteurs économiques. Les technologies qui sont le plus susceptibles d'être perturbatrices sont l'intelligence artificielle, le big data, l'Internet des objets et les dispositifs connectés, le traitement du texte, de l'image et de la voix, la robotique, l'impression et la modélisation 3D, le cloud computing et les biotechnologies (Forum économique mondial, 2020). On s'attend à ce que

ces technologies aient un impact sur la production et sur les chaînes d'approvisionnement dans tous les secteurs. Par exemple, dans le secteur de l'agriculture, les technologies servent à développer une agriculture de précision et une agriculture verticale, entre autres techniques, qui pourraient augmenter fortement la productivité de ce secteur, notamment dans les pays à revenu faible. De même, dans les services, l'intelligence artificielle (IA) et le big data modifient la façon dont les services sont mis à disposition, avec une tendance vers des services plus personnalisés et optimisés. On peut s'attendre à ce que les nouvelles technologies suivantes viennent perturber le secteur manufacturier : la robotique, l'IA, l'Internet des objets et l'impression 3D.

Un corpus d'études de plus en plus important analyse l'impact des technologies sur le marché du travail en observant et en évaluant les tâches réalisées par les ordinateurs et ainsi, les emplois qui pourraient être automatisés et réalisés par des machines. Les tâches de routine sont faciles à coder car elles se composent d'étapes et de règles répétitives. Par conséquent, elles sont faciles à programmer et à faire faire par des ordinateurs. À l'opposé, les tâches qui nécessitent des compétences cognitives, notamment la résolution de problèmes, la créativité, un esprit critique et la prise de décision sont plus difficiles à coder et sont moins susceptibles d'être réalisées par des ordinateurs et des machines (Autor et al. 2003 ; Acemoglu and Autor, 2011). Sur cette base, l'étude de Frey and Osborne (2013) estime que 47 % des emplois aux États-Unis et 35 % des emplois au Royaume-Uni peuvent être automatisés, du point de vue des capacités technologiques. Leurs estimations se basent sur l'identification de différents métiers qui réalisent des procédures bien définies, que des algorithmes pourraient réaliser et qui pourraient ainsi être automatisées. Les experts en apprentissage machine ont évalué les caractéristiques de plus de 700 métiers et ont déterminé la probabilité de pouvoir automatiser un emploi aux États-Unis. En suivant la même méthodologie, d'autres études se sont concentrées sur l'estimation de l'impact que cela pourrait avoir sur différents pays. Ainsi, l'étude de Bowles (2014) estime qu'en Europe, la part des emplois susceptibles de pouvoir être automatisés se situe entre 45 % et 60 %, la main-d'œuvre des pays du sud de l'Europe étant plus exposée au risque d'automatisation. D'autres études ont suivi une

approche différente pour estimer le nombre d'emplois menacés d'automatisation. L'étude d'Arntz et al. (2016) revisite ces résultats et suit une autre approche pour estimer le nombre d'emplois qui pourraient être automatisés. Elle prend en compte l'hétérogénéité des tâches des métiers et des emplois en utilisant l'Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) dans 21 pays de l'OCDE. Les auteurs prennent en considération les variations importantes entre les différentes tâches d'un emploi, et les différents niveaux de systématisation de ces tâches et ainsi, prédisent la probabilité d'automatisation de ces tâches. En suivant cette approche, les auteurs constatent qu'au sein des 21 pays de l'OCDE, en moyenne, 9 % des emplois peuvent être automatisés. Il existe des variations entre les pays, bien entendu, à cause des différents niveaux d'éducation et d'investissements réalisés dans les technologies d'automatisation. L'étude de Nadelkoska and Quintini (2018) s'appuie sur la méthodologie utilisée par Arntz et al. (2016) et étend le cadre à l'ensemble des 32 pays ayant participé à l'évaluation du PIAAC. Les auteurs concluent qu'en moyenne, 14 % des emplois de ces pays sont fortement menacés d'être automatisés (avec une probabilité d'automatisation supérieure à 70 %). Toutefois, les auteurs vont au-delà d'une simple estimation du nombre d'emplois pouvant être automatisés et étudient l'impact des nouvelles technologies sur la composition des tâches pour différents emplois. Ils constatent que 32 % des emplois pourraient voir la composition de leurs tâches changer avec l'adoption de technologies. Le risque d'automatisation de ces emplois se situe entre 50 % et 70 %, ce qui signifie qu'une partie importante des tâches, mais pas toutes, pourrait être automatisée. Cela entraînerait d'importants changements dans les qualifications nécessaires à ces emplois. Autrement dit, les technologies n'auront pas seulement un impact sur le nombre d'emplois automatisés sur le marché du travail, mais auront également un impact profond sur les qualifications nécessaires pour les emplois existants, qui feront appel à davantage de technologies (OIT, 2018a). Pour réaliser un suivi de l'impact réel et exact des technologies sur le marché du travail, le Forum économique mondial (FEM) a mis en place un observatoire de l'automatisation du marché du travail dans 26 pays, principalement dans les pays à revenu élevé et dans certains pays à revenu intermédiaire, tels que l'Inde, la Chine et le Brésil. L'enquête de 2020 du FEM indique que 43 % des entreprises interrogées signalent qu'elles ont l'intention de réduire leurs effectifs à cause de

l'adoption de technologies.

L'ampleur de l'impact de ces technologies sur la création nette d'emplois fait l'objet d'intenses débats. Certains économistes argumentent que, tout comme avec la révolution industrielle, ces technologies créeront des emplois différents, qui seront probablement meilleurs. L'impact des technologies sur le marché du travail tient de l'éternel débat, et les peurs liées aux technologies sont les mêmes que celles de l'époque de la révolution industrielle. Ainsi, la mécanisation du filage et du tissage qui a remplacé des tâches routinières manuelles, et les progrès technologiques dans le monde depuis 1980 ont également contribué à faire baisser le nombre d'emplois où les tâches routinières sont importantes, comme le démontre l'étude de Autor et al. (2003). Les avancées technologiques contribuent souvent à faire augmenter la productivité et à créer des emplois de meilleure qualité et à faire augmenter le niveau de vie. Elles peuvent être à l'origine de nombreux remplacements d'emplois et de créations d'emplois, plutôt que des destructions d'emplois et des suppressions d'emplois seulement. Ainsi, l'étude de Acemoglu and Restrepo (2018) argumente que les emplois que ces nouvelles technologies peuvent supprimer peuvent être contrebalancés par les emplois qu'elles peuvent créer. Les auteurs argumentent que le processus d'automatisation (qui doit remplacer la main-d'œuvre avec des technologies moins onéreuses) aurait pour effet de faire baisser le coût de production des tâches automatisées et d'augmenter la productivité, et par conséquent d'augmenter la demande en tâches et en travail non automatisé. Une étude de 2018 du FEM indique que bien que 75 millions d'emplois pourraient être perdus d'ici à 2022 à cause de l'automatisation, 133 millions d'emplois nouveaux pourraient être créés au cours de la même période, ce qui suggère que d'ici 2022, la révolution technologique pourrait contribuer à créer 58 millions d'emplois nets.

Cependant, le fait de s'appuyer sur des tendances passées pour prédire l'avenir a ses limites, compte tenu des différences majeures entre la révolution industrielle et la révolution technologique actuelle. Ces deux révolutions divergent à au moins deux niveaux : le rythme d'innovation et l'impact sur l'organisation du travail et sur le pouvoir de négociation des travailleurs. Comme décrit précédem-

ment, le rythme d'innovation est exponentiel et sans précédent, et a été rendu possible par des infrastructures numériques bien développées et par la croissance exponentielle de la capacité à stocker et à traiter les données et les informations. La capacité croissante des ordinateurs et des robots alimente les spéculations sur le fait qu'un jour, les ordinateurs et les machines pourraient entièrement remplacer le travail humain, pour les tâches et les compétences cognitives et non cognitives. En matière d'organisation du travail, la première révolution industrielle a permis de créer des chaînes de production organisées où les travailleurs dépendent de la production de chacun et participent à des tâches à la chaîne minutieusement coordonnées. Cela a permis aux travailleurs de s'organiser et de former des syndicats et des associations de travailleurs. On s'attend à ce que la révolution technologique actuelle fragmente le travail et isole les travailleurs, tout particulièrement dans le secteur des services et dans les secteurs fortement numérisés. La crise de la COVID-19 a déjà perturbé l'organisation du travail, une part importante des emplois étant maintenant réalisée à distance et en ligne, principalement dans le cas des emplois de bureau dans les pays à revenu élevé. Cette tendance devrait s'accroître et être alimentée par la révolution technologique, le travail devenant de plus en plus fragmenté et à distance, les travailleurs restant de moins en moins longtemps au même poste. Ainsi, le secteur des services est actuellement marqué par des établissements de petite taille et une courte durée de maintien en poste (Korinek and Stiglitz, 2021). La révolution technologique devrait favoriser le monopole des très grandes entreprises, ce qui aurait pour effet de réduire le pouvoir de négociation des travailleurs et renforcerait la position de monopole des employeurs sur le marché du travail (Korinek and Xuan Ng, 2017; Korinek and Stiglitz, 2021).

4.2.2. Comment cela s'applique-t-il aux pays à revenu faible et intermédiaire, et notamment aux pays de la rive sud de la Méditerranée ?

Dans les pays à revenu faible et intermédiaire, l'impact des technologies va de pair avec une autre question centrale et essentielle : ces technologies auront-elles pour effet de ralentir ou d'accélérer le processus de convergence, et permettront-elles de combler le fossé de productivité et de connaissances qui existe entre ces pays et les pays à revenu élevé ? Il est probable que les technologies comme l'intelligence artificielle (IA) permettent de réaliser

des économies de main-d'œuvre, qui aurait pour effet de dévaluer le principal avantage concurrentiel dont disposent la plupart des pays à revenu faible et intermédiaire (Korinek and Stiglitz, 2021). Ces technologies pourraient entraîner des gains de productivité dans les pays à revenu faible et intermédiaire qui les adoptent. Elles pourraient également entraîner une baisse des créations d'emplois dans le secteur manufacturier, tout particulièrement pour les travailleurs non qualifiés et moyennement qualifiés. Par ailleurs, les entreprises des pays non industrialisés peuvent avoir des difficultés à combler le fossé et s'approprier les nouvelles technologies à cause du manque de développement des écosystèmes du secteur manufacturier et du secteur des services dans ces pays (Hallward-Driemeier and Nayyar, 2017). Ainsi, on redoute que la révolution technologique ne fasse que ralentir le processus de convergence et accroître l'écart avec les pays à revenu élevé, et qu'il ne soit pas réalisable de suivre un modèle de croissance axé sur le secteur manufacturier.

Les délocalisations de proximité et les relocalisations qui ont été dévoilées par la crise de la COVID-19 et qui pourraient également être causées par l'automatisation sont une source importante d'inquiétude pour les pays à revenu faible et intermédiaire. À l'opposé des délocalisations, la production par délocalisation de proximité revient dans des pays proches, et la production par relocalisation revient dans les pays à revenu élevé. Cette production comprend le secteur manufacturier qui exige beaucoup de main-d'œuvre. Le coût des nouvelles technologies qui devraient perturber le secteur manufacturier subira une baisse. Par conséquent, les emplacements de délocalisation pourraient perdre leur attractivité pour différents produits manufacturés. La baisse des coûts peut également renforcer les arguments politiques et la pression en faveur des relocalisations vers les pays industrialisés (Bárcia de Mattos, 2020 ; Banque mondiale, 2016). Une publication de l'UE (2021) indique que la tendance des relocalisations est tirée par différents facteurs, notamment l'augmentation des coûts dans les pays à revenu faible et intermédiaire, la sous-estimation du coût total des délocalisations, et la nécessité pour la production de se rapprocher des marchés, ce qui a été mis en lumière par la crise de la COVID-19 avec les perturbations des chaînes d'approvisionnement. Cette tendance se traduirait par une baisse des

flux d'IDE entrants dans les pays à revenu faible et intermédiaire, et notamment dans les pays de la rive sud de la Méditerranée. Cette baisse des IDE entraînerait une baisse du nombre d'emplois que les IDE et les activités de délocalisation auraient dû créer. Au final, cela pourrait ralentir le processus de convergence et le rattrapage du retard technologique. Par ailleurs, ce scénario ne ferait que renforcer les inégalités entre les pays, et au sein des pays, car le secteur manufacturier joue un rôle essentiel dans la transformation structurelle et la diminution des inégalités entre les travailleurs.

Les études visant à évaluer l'impact que pourraient avoir les technologies sur le marché du travail se concentrent principalement sur les pays à revenu élevé. Cependant, certaines études ont essayé de prédire et d'évaluer l'impact dans les pays à revenu faible et intermédiaire, à l'aide de différentes méthodologies. Ainsi, l'étude de Chang and Huynh (2016) utilise la même méthodologie que Frey and Osborne (2013) pour estimer le nombre d'emplois menacés d'être automatisés dans les pays de l'ASEAN. Les auteurs constatent que trois emplois sur cinq sont « fortement menacés d'être automatisés » et soulignent les différences de matière de conséquences pour les pays à revenu élevé et les pays à revenu faible et intermédiaire. Un rapport de la Banque mondiale (2016) utilise la même méthodologie que l'étude de Frey and Osborne (2013) pour évaluer les emplois menacés d'être automatisés dans les pays à revenu faible et intermédiaire et trouve des résultats semblables à ceux de l'étude de Chang and Huynh (2016). Ce rapport indique que la part des emplois menacés d'être automatisés est plus élevée dans les pays à revenu faible et intermédiaire que dans les pays à revenu élevé. Plus précisément, la part des emplois menacés d'être automatisés est de 77 % de tous emplois en Chine, contre 69 % en Inde, plus de 80 % en Éthiopie et de plus de 70 % au Bangladesh, au Salvador, au Guatemala et au Népal. Une étude réalisée par McKinsey évalue le risque d'automatisation dans six pays de la région MENA (Bahreïn, Égypte, Koweït, Oman, Arabie saoudite et les Émirats arabes unis) (McKinsey, 2018). Elle utilise une méthodologie semblable, mais intègre également le niveau actuel d'adoption des technologies de façon à évaluer le risque d'automatisation. L'étude constate que dans ces six pays, 45 % des professions actuelles pourraient être automatisées, le risque d'automatisation étant le plus

élevé en Égypte, avec 48 %. L'étude souligne que les emplois les plus menacés d'être automatisés sont les activités peu et moyennement qualifiées. Cependant, elle indique également les possibilités de création d'emplois grâce aux technologies, avec l'apparition d'« emplois intermédiaires » pour assister les machines et qui seraient réalisés par des personnes. Cependant, comme décrit précédemment, il est nécessaire d'interpréter avec prudence les résultats qui suivent la méthodologie de Frey et Osborne, car ils peuvent surestimer la part des tâches de routine et ne pas prendre en compte le potentiel de remplacement des emplois par la technologie. Ainsi, l'étude d'Ahmed and Chen (2017) applique la même méthodologie que l'étude d'Arntz et al. (2016) en décomposant les professions en tâches plus ou moins routinières, et constate que dans les pays à revenu faible et intermédiaire, 2 % à 8 % des emplois seulement sont fortement menacés d'être automatisés. Une étude de la Banque mondiale (2016) examine l'impact des technologies sur le marché du travail et constate que la part des emplois routiniers peu ou moyennement qualifiés a baissé de 8 points de pourcentage seulement entre 1995 et 2012, alors que la part des emplois non routiniers a augmenté dans la plupart des pays. Cela indique que les améliorations technologiques ont un impact négatif sur les emplois routiniers, mais dans une bien moindre mesure que ce qui a été affirmé par les études qui utilisent la méthodologie de l'étude de Frey and Osborne (2013). Cependant, comme mentionné précédemment, il est important de souligner que le rythme des innovations et des changements technologiques actuels est sans précédent et qu'il est possible qu'une tendance historique ne soit pas valable à l'avenir. Dans l'ensemble, il est nécessaire de mieux comprendre l'impact des technologies dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Pour ce faire, il est possible d'analyser différentes dynamiques et évolutions, comme celles des chaînes de valeur mondiales, du commerce, des délocalisations de proximité et des relocalisations, entre autres. Il est également nécessaire d'étudier les possibilités de remplacements et de créations d'emplois, plutôt que de ne prendre en compte que les suppressions d'emplois.

Comme mentionné précédemment, les avancées technologiques auront un impact sur tous les secteurs de l'économie. La menace de l'automatisa-

tion pour les pays à revenu faible et intermédiaire concerne davantage le secteur manufacturier, au vu du rôle historique que ce secteur a joué dans la transformation structurelle. Le secteur manufacturier, qui dans le passé a intégré la main-d'œuvre principalement peu qualifiée (qui est considérée comme un avantage comparatif pour les pays à revenu faible et intermédiaire) et effectuant des tâches répétitives, pourrait être très exposé aux conséquences de l'automatisation. Pour le secteur manufacturier, on peut s'attendre à ce que trois technologies principales viennent perturber cette industrie : la robotique et l'intelligence artificielle (IA), l'impression 3D, et l'Internet des objets. Il est possible d'associer ces technologies, qui sont susceptibles d'être adoptées en parallèle, de façon à répondre à la demande croissante en produits personnalisés dans différents secteurs.

La robotique et l'intelligence artificielle devraient être les technologies les plus perturbatrices. L'intelligence artificielle, qui comprend l'apprentissage machine, donne aux ordinateurs et aux robots des capacités qu'ils n'avaient pas il y a une décennie comme la lecture, l'écriture, la voix et la reconnaissance de schémas. Les technologies d'intelligence artificielle connaissent une croissance extrêmement rapide, comme le montre le nombre de brevets dans le domaine de l'intelligence artificielle, qui a été multiplié par plus de quatre entre 2012 et 2016 (ILO, 2018b). L'évolution de ces technologies pourrait rendre les ordinateurs et robots indépendants (Korinek, 2019), avec un certain niveau d'autonomie et de prise de décision optimisé par l'apprentissage machine. Ces capacités permettraient aux ordinateurs et aux robots de réaliser des tâches habituellement réalisées par des humains. Le rythme actuel des innovations et le niveau de sophistication de l'intelligence artificielle indiquent que la proportion de tâches que ces technologies pourraient réaliser est relativement élevée. Comme souligné dans l'étude de Korinek and Stiglitz (2021), si les ordinateurs et les machines peuvent réaliser toutes les tâches habituellement réalisées par les humains, le travail des humains deviendrait redondant et perdrait sa pertinence. Cependant, ce scénario est très improbable car certaines tâches et compétences ne peuvent pas facilement être automatisées et réalisées par des machines, notamment les compétences non cognitives ou compétences générales comme la résolution de problèmes, le travail en équipe, la pensée créa-

tive, etc. Cela diminue la probabilité du scénario extrême selon lequel les innovations pourraient entièrement supplanter la main-d'œuvre. Les principales variables qui détermineront la quantité de travail qui sera remplacé par ces technologies sont les suivantes : a) le coût de ces technologies par rapport au coût du travail humain et b) le niveau d'efficacité et des gains de productivité que ces technologies pourront offrir.

L'impression 3D devrait également fortement perturber le secteur manufacturier, en diminuant le coût des pièces des machines et en perturbant les chaînes d'approvisionnement du secteur. L'impression 3D est actuellement utilisée dans de nombreux secteurs, notamment dans le secteur de l'automobile. Elle offre des avantages non négligeables comme une livraison très rapide et des possibilités élevées de personnalisation. Au fur et à mesure que le coût des technologies baisse, l'adoption de l'impression 3D, l'accès aux pièces de machines et aux composants nécessaires à la production augmente, ce qui a un effet perturbateur sur les moyens actuels de production. Ainsi, l'impression 3D peut améliorer la production des pièces automobiles, des matières plastiques et des chaussures, entre autres (Banque mondiale, 2016). Ceci pourrait représenter un avantage significatif pour les pays à revenu faible et intermédiaire. La baisse du coût d'accès aux machines et aux moyens de production et l'augmentation de leur disponibilité permettraient aux entreprises des pays à revenu faible et intermédiaire de se consacrer plus facilement à la production de produits manufacturés. Cependant, les technologies d'impression 3D exigent des qualifications très élevées qui ne sont actuellement pas disponibles dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Cela pourrait entraîner l'apparition de centres d'activités d'impression 3D dans les pays à revenu élevé.

L'Internet des objets pourrait également avoir un impact conséquent sur le secteur manufacturier dans les pays de la rive sud de la Méditerranée. L'Internet des objets fait référence aux technologies qui permettent de recueillir, d'interpréter et d'analyser les données sans aucune intervention humaine. L'Internet des objets offre une visibilité détaillée et en temps réel de tous les processus de fabrication, permettant ainsi leur suivi et leur amélioration. Cela permettrait une optimisation

constante de la chaîne de production, conduisant à des gains de productivité, de qualité et d'efficacité et aurait un impact sur presque tous les secteurs. On peut s'attendre à ce que ces technologies créent de nouveaux services et de nouveaux emplois, avec l'objectif de mettre à profit la grande quantité de données générées. Enfin ces technologies pourraient accroître la demande en main-d'œuvre fortement qualifiée, comme les ingénieurs, les experts en sciences des données, les programmeurs, etc. et faire baisser la demande en main-d'œuvre de masse peu qualifiée.

Au sein du secteur manufacturier, différents secteurs sont menacés par l'automatisation de différentes manières. L'étude de Hallward-Driemeier and Nayyar (2017) a identifié les secteurs de l'automobile et des équipements de transport, de l'industrie pharmaceutique, de l'électronique et des composants automobiles comme étant les plus menacés par l'automatisation. Selon ce même rapport, ces secteurs sont les plus exposés aux perturbations causées par les techniques d'impression 3D, ce qui pourrait conduire à la relocalisation de nombreuses activités dans ces secteurs. Des preuves suggèrent que l'automatisation concerne déjà les industries automobile et électronique. Selon la Fédération internationale de la robotique (IFR), les industries automobile et électronique font partie des industries qui ont acquis le plus de robots au cours des dernières années. En 2019, l'industrie électronique a remplacé l'industrie automobile comme étant le secteur comptant le plus d'installations robotiques industrielles, l'industrie électronique représentant environ 34 % de toutes les installations robotiques industrielles et l'industrie automobile environ 28 %.⁷⁴ L'adoption de robots industriels par ces deux industries est censée continuer d'augmenter dans les années à venir au fur et à mesure que les pays à revenu élevé achètent et installent des robots. Ces secteurs sont relativement importants dans les pays de la rive sud de la Méditerranée. Certains pays de la région leur ont donné la priorité dans leur plan de développement, car ils représentent une part croissante des investissements et du commerce dans des pays comme le Maroc, la Tunisie et la Jordanie.

Le secteur du textile et de l'habillement, qui est un secteur particulièrement important pour la transformation structurelle dans les pays en dévelop-

pement, et notamment dans les pays de la rive sud de la Méditerranée, semble être légèrement moins menacé par l'automatisation. Historiquement, les évolutions technologiques ont fortement perturbé certains segments des chaînes de valeur de ce secteur, tout particulièrement dans le cas du textile. Cependant, il ressort des données actuelles que ce secteur ne sera probablement pas fortement automatisé, notamment dans le cas des chaînes de valeur de l'habillement. Ainsi, un rapport de la Banque mondiale (2016) indique que les signes d'automatisation y restent timides et que les robots sont actuellement peu utilisés dans ce secteur. Ce rapport indique également que des relocalisations de masse au sein du secteur sont peu probables, malgré le fort potentiel d'adoption de l'impression 3D, notamment dans le secteur des chaussures, stimulé par une forte demande en produits personnalisés. Cette prédiction concernant le secteur du textile et de l'habillement est confirmée par d'autres études qui ont essayé d'évaluer le niveau actuel d'automatisation du secteur. Ainsi, l'étude de Parschau and Hauge (2020) adopte une approche qualitative pour évaluer l'impact de l'automatisation sur le secteur de l'habillement en Afrique du Sud, et pour mieux comprendre l'impact que l'automatisation aura sur les pays en développement. À la suite d'entretiens avec 26 responsables d'entreprises de ce secteur et de responsables du gouvernement et de syndicats, les auteurs concluent que l'automatisation a jusqu'à présent eu un impact limité en Afrique du Sud. Ils s'attendent à ce qu'elle ait un impact plutôt positif sur le marché du travail en augmentant la productivité des entreprises. Les entreprises interrogées indiquent que certaines tâches ne peuvent pas être automatisées et que toute automatisation sera relativement lente et progressive, car le coût de la main-d'œuvre est beaucoup plus faible que celui de la technologie dans le secteur de l'habillement. Il s'agit là d'un frein considérable à l'automatisation. Cela suggère que l'impact de l'automatisation et des nouvelles technologies sur le marché du travail dans les pays à revenu faible et intermédiaire reste incertain et qu'il est possible que le potentiel de remplacement et de création d'emplois de ces technologies soit sous-estimé. De même, l'étude de Bárcia de Mattos et al. (2020) se base sur une série d'entretiens approfondis avec 11 représentants de quatre grandes marques de l'industrie pour évaluer l'utilisation actuelle et à venir des technologies d'automatisation dans le secteur. Les auteurs se sont concentrés sur le secteur manufac-

turier de l'habillement plutôt que sur les premières étapes de la chaîne de valeur du secteur. Ils constatent que l'automatisation dans le secteur manufacturier de l'habillement est actuellement limitée et qu'elle concerne principalement les chaînes de valeur du textile ou les processus de distribution et de logistique. Les auteurs établissent également que l'un des principaux freins à l'automatisation dans le secteur manufacturier de l'habillement est d'ordre technique, car les technologies actuelles ne permettent pas un traitement flexible des tissus, qui nécessitent une grande dextérité, notamment pour la couture. Ils indiquent également que le coût actuel des technologies représente un frein à l'automatisation dans ce secteur, compte tenu du faible coût de la main-d'œuvre et des marges très serrées du secteur. Enfin, l'étude conclut qu'il est peu probable que l'impact de l'automatisation et des technologies sur l'emploi dans le secteur soit négatif, et qu'au lieu d'être à l'origine de suppressions nettes d'emplois, les technologies pourraient créer de nouveaux « emplois intermédiaires » pour améliorer le travail conjoint des machines et des travailleurs. Cependant, il sera nécessaire que les qualifications des travailleurs évoluent pour que ces derniers soient prêts à effectuer les tâches intermédiaires et puissent gérer le travail conjoint avec les machines qui devrait augmenter.

L'impact de ces technologies sur le marché du travail, et la mesure dans laquelle les pays vont bénéficier de cette révolution en cours, seront déterminés par au moins quatre variables principales qui influencent les coûts d'adaptation

potentiels pour les différentes économies : a) au niveau mondial, le rythme des innovations et des changements technologiques (qui est actuellement en croissance exponentielle) ; b) au niveau de chaque pays, les infrastructures numériques et les compétences ; c) au niveau de chaque pays, le niveau de préparation aux technologies et d) à la fois au niveau mondial et de chaque pays, le taux d'intégration des technologies par les entreprises. Dans les pays de la rive sud de la Méditerranée et dans le reste du monde, le taux d'intégration des technologies par les entreprises sera influencé par le coût de ces dernières par rapport au coût de la main-d'œuvre. Ce taux sera également influencé par la capacité du capital humain actuel, au sein des entreprises, à comprendre, à s'approprier et à adopter ces technologies. Le taux d'intégration au sein des entreprises est un facteur essentiel du potentiel d'automatisation. Un rapport de la Banque mondiale (2019) souligne que l'utilisation de la téléphonie mobile peut se répandre plus rapidement que d'autres technologies qui l'ont précédé, et plus rapidement qu'Internet. Par ailleurs, dans les pays de la rive sud de la Méditerranée, la crise de la COVID-19 a accéléré l'utilisation des plateformes numériques par les entreprises et leur inclusion dans l'économie numérique. Ainsi, les résultats des enquêtes à périodicité élevée sur les entreprises réalisées par la Banque mondiale indiquent qu'un nombre croissant d'entreprises utilisent les plateformes numériques pour leurs activités (tableau 44) dans le secteur manufacturier et dans les services.

► **Tableau 44 : Part des entreprises ayant commencé à utiliser ou ayant renforcé leur utilisation des plateformes numériques pendant la crise de la COVID-19 (hors micro-entreprises), de juin à août 2020**

Pays	Secteur	Pourcentage des entreprises
Jordanie	Secteur manufacturier	38.4
	Commerce de détail	36.8
	Autres services	38.4
Maroc	Secteur manufacturier	28.6
	Commerce de détail	28.2
	Autres services	30.9
Territoires palestiniens occupés	Secteur manufacturier	8.4
	Commerce de détail	21.8
	Autres services	41.5
Tunisie	Secteur manufacturier	34.4
	Commerce de détail	27.5
	Autres services	32.9

Source : Enquêtes à périodicité élevée sur les entreprises de la Banque mondiale de 2020.

Dans l'ensemble, il est très difficile d'évaluer l'impact de ces technologies sur le marché du travail des pays de la rive sud de la Méditerranée, car il dépend des nombreuses variables et dynamiques décrites ci-dessus. Cependant, il est plus facile d'évaluer l'impact des technologies sur la demande en compétences que d'estimer son effet sur les pertes d'emplois. Un consensus semble se dégager sur le rôle du capital humain dans l'avenir du travail et sur le fait que les perturbations les plus importantes causées par les changements technologiques seront probablement liées à la demande en compétences. Comme indiqué ci-dessus, les tâches routinières sont les plus susceptibles d'être fortement automatisées, ce qui diminuerait la demande en travailleurs peu qualifiés. Par ailleurs, la demande en compétences générales et non cognitives devrait gagner de l'importance, car il est peu probable que ces compétences soient automatisées, ce qui augmenterait la demande et la supériorité de ces compétences. En conclusion, la qualité et la composition du capital humain des pays de la rive sud de la Méditerranée et le niveau

d'investissement pour préparer les travailleurs de ces pays à la révolution technologique jouera un rôle majeur dans l'adaptation de leur économie dans l'avenir du travail. Ces variables importantes détermineront si les pays de la région connaîtront davantage de suppressions d'emplois ou de créations et de remplacements d'emplois.

Il est nécessaire que les décideurs politiques de la région travaillent de façon à ce que les politiques industrielles et commerciales intègrent la nouvelle donne de la révolution technologique. Cela signifie anticiper, concevoir et mettre en œuvre des politiques proactives d'enseignement et de formation de façon à préparer la main-d'œuvre aux perturbations à venir sur le marché du travail. Il est nécessaire d'investir dans le développement des compétences numériques et générales de tous les travailleurs, notamment pour les travailleurs peu qualifiés, qui seront les plus durement touchés par la révolution technologique.

Avertissement

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu n'engage que l'auteur et ne reflète pas nécessairement les vues de l'Union européenne.

Les désignations utilisées dans les publications de l'OIT, qui sont conformes à la pratique des Nations unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du travail aucune prise de position concernant le statut juridique des pays, zones et territoires ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

► Références

- Abugattas-Majluf, Luis. 2012. « Jordan: Model Reformer without Upgrading? ». *St Comp Int Dev* 47: 231–253.
- Achy, Lahcen. 2013. « Structural Transformation and Industrial Policy in Morocco ». *Economic Research Forum Working Paper* 796.
- Ahmed, Syud Amer, and Pinyi Chen. 2017. *Emerging Technologies Manufacturing, and Development: Some Perspectives for Looking Forward*. Unpublished manuscript, World Bank.
- Acemoglu, Daron and David Autor. 2011. « Skills, Tasks and Technologies: Implications for Employment and Earnings. » In *Handbook of Labor Economics* 4.
- Acemoglu, Daron et James Robinson. 2015. *Prospérité, puissance et pauvreté : Pourquoi certains pays réussissent mieux que d'autres* Markus Haller.
- Acemoglu, Daron and Pascual Restrepo. 2018. « Artificial Intelligence, Automation and Work », NBER Working Paper 24196.
- Aiginger, Karl and Dani Rodrik. 2020. « Rebirth of Industrial Policy and an Agenda for the Twenty-First Century ». *Journal of Industry, Competition and Trade* 20: 189–207.
- Akgüç, Mehtap, Cinzia Alcidi and Mattia Di Salvo. 2020. *Brain Drain in Southern Mediterranean countries: Evidence, Challenges and Policies*. EMNES Policy Paper 012.
- Alomari, Mohammad and Nahil Saqfalhait. 2015. « Analyzing the Structure of Jordanian Pharmaceutical Industry ». *European Journal of Social Sciences* 49 (1): 91–104.
- Alvaredo, Facundo, Lucas Chancel, Thomas Piketty, Emmanuel Saez and Gabriel Zucman. 2018. « The Elephant Curve of Global Inequality and Growth ». *AEA Papers and Proceedings* 108: 103–108.
- Al-Wadi, Mahmoud Hussein. 2017. « The Impact of Trade Liberalisation on Women Employment in Middle East Countries ». *European Journal of Economics, Finance and Administrative Sciences* 94.
- Arntz, Melanie, Terry Gregory, and Ulrich Zierahn. 2016. « The Risk of Automation for Jobs in OECD Countries: A Comparative Analysis ». *OECD Social, Employment and Migration Working Paper* 189.
- Arouri, Hassen, Leila Baghdadi and Bob Rijkers. 2019. « State Capture in Ben Ali's Tunisia ». In *Crony Capitalism in the Middle East: Business and Politics from Liberalization to the Arab Spring*, edited by Ishac Diwan, Adeel Malik and Izak Atiyas, 173–204. Oxford, United Kingdom: Oxford University Press.
- Assaad, Ragui and Ghada Barsoum. 2019. « Public Employment in the Middle East and North Africa ». *IZA World of Labor* 463.
- Atallah, Sami and Ilina Srour. 2014. « The Emergence of Highly Sophisticated Lebanese Exports in the Absence of an Industrial Policy ». *Economic Research Forum Working Paper* 876.
- Atkin, David, Amit K. Khandelwal and Adam Osman. 2017. « Exporting and firm performance: Evidence from a Randomized Experiment ». *The Quarterly Journal of Economics* 132 (2): 551–615.
- Attari, Ali, Ronja Schiffer, Mohamed Hegazy, Hazem Zureiqat, Rami Semaan, and Sameer Abu-Eisheh. 2018. « The Mobility Transition in the MENA region ». *Friedrich Ebert Stiftung Comparative Policy Perspectives*.
- Autor, David H., Frank Levy and Richard J. Murnane. 2003. « The Skill Content of Recent Technological Change: An Empirical Exploration ». *The Quarterly Journal of Economics* 118 (4): 1279–1333.
- Ayyagari, Meghana, Asli Demircuc-Kunt, and Vojislav Maksimovic. 2011. « Small vs. Young Firms across the World Contribution to Employment, Job Creation, and Growth ». *World Bank Policy Research Working Paper* 5631.
- Baghdadi, Leila, Sonia Ben Kheder and Hassen Arouri. 2017. « In Search of a New Development Model for Tunisia: Assessing the Performance of the Offshore Regime ». *Economic Research Forum Working Paper* 1118.
- Baldwin, Richard. 2009. « The Great Trade Collapse: What Caused It and What Does It Mean? » CEPR, VoxEUorg.
- Bárcia de Mattos, Fernanda, Sukti Dasgupta, Xiao Jiang, David Kucera and Ansel Schiavone. 2020. *Robotics and Reshoring: Employment Implications for Developing Countries*, ILO.
- Baymul, Cinar and Kunal Sen. 2020. « Was Kuznets Right? New Evidence on the Relationship between

- Structural Transformation and Inequality ». *The Journal of Development Studies* 56(9): 1643–1662.
- Begga, Cherif and Abdelhamid Merghit. 2014. « Attempts to Industrial Reforms in Algeria: Do They Fit the Logic of Globalization? » *Topics in Middle Eastern and African Economies* 16(1): 96–113.
- Ben Salem, Mélika Ben and Chahir Zaki. 2019. « Revisiting the Impact of Trade Openness on Informal and Irregular Employment in Egypt ». *Economic Research Forum Working Paper* 1107.
- Bollard, Albert, David McKenzie, Melanie Morten, Hillel Rapoport. 2009. « Remittances and the Brain Drain Revisited: The Microdata Show that More Educated Migrants Remit More ». *IZA Discussion Paper* 4534.
- Bowles, Jeremy. 2014. « The Computerisation of European Jobs ». *Bruegel (blog)*, July 17, www.bruegel.org/2014/07/the-computerisation-of-european-jobs/.
- Brambilla, Irene, Nicolas Depetris Chauvin and Guido Porto. 2015. « Wage and Employment Gains from Exports: Evidence from Developing Countries ». *CEPII Working Paper* 28, December.
- Bruhn, Miriam. 2016. « Policies for SME Growth: What Works, What Doesn't? » Presentation. <http://pubdocs.worldbank.org/en/269861478801095302/Policies-for-SME-Growth.pdf>.
- Building Markets. 2020. *The Impact of COVID-19 on Small Businesses in Jordan*.
- Casacuberta, Carlos, Gabriela Fachola and Nestor Gandelman. 2004. « The Impact of Trade Liberalization on Employment, Capital and Productivity Dynamics: Evidence from the Uruguayan Manufacturing Sector ». *Journal of Policy Reform* 7(4): 225–248.
- Chang, Ha-Joon. 1997. « Evaluating the Current Industrial Policy of South Africa ». *Transformation: Critical Perspectives on Southern Africa* 36:51–72.
- Chang, Jae-Hee, and Phu Huynh. 2016. *The Future of Jobs at Risk of Automation*. ILO, Bureau for Employers' Activities, Working Paper 9.
- Charfeddine, Lanouar and Zouhair Mrabet. 2015. « Trade Liberalization and Relative Employment: Further Evidence from Tunisia ». *Eurasian Business Review* 5(1): 173–202.
- Chavez, Edgar. 2017. « Credit Information and Firms' Access to Finance: Evidence from an Alternative Measure of Credit Constraints ». *World Bank, Doing Business Research Notes* 2.
- Chekir, Hamouda and Ishac Diwan. 2015. « Crony Capitalism in Egypt ». *Journal of Globalization and Development* 5(2): 1–35.
- Crespi, Gustavo. and Pluvia Zuñiga. 2010. « Innovation and Productivity: Evidence from Six Latin American Countries ». *IDB Working Paper* 218.
- Dachs, Bernard, Steffen Kinkel, and Angela Jäger. 2019. « Bringing it all back home? Backshoring of Manufacturing Activities and the Adoption of Industry 4.0 Technologies ». *Journal of World Business* 54 (6).
- Dasgupta, Dipak, Mustapha Kamel Nabli, Christopher Pissarides and Aristomene Varoudakis. 2002. « Making Trade Work for Jobs: International Evidence and Lessons for MENA ». *World Bank and London School of Economics working paper*.
- Decreux Yvan and Julia Spies. 2016. « Export Potential Assessments - A methodology to identify export opportunities for developing countries. »
- Dimova, Ralitza, Sara Elder, and Karim Stephan. 2016. « Labour Market Transitions of Young Women and Men in the Middle East and North Africa ». *ILO, Work for Youth Publications Series* 44.
- European Commission. 2021. *Ex-post Evaluation of the Impact of Trade Chapters of the Euro-Mediterranean Association Agreements with Six Partners*.
- Fondation européenne pour la formation. 2006. *Les réformes des politiques de l'emploi au Moyen-Orient et en Afrique du Nord : problèmes relatifs au fonctionnement des marchés du travail*.
- European Union. 2021. *Post Covid-19 Value Chains: Options for Reshoring Production back to Europe in a Globalised Economy*.
- Elder, Sara. 2015. « What Does NEETs Mean and Why Is the Concept So Easily Misinterpreted? ». *ILO, Work for Youth Technical Brief No. 1*.
- Erdle, Steffen. 2011. « Industrial Policies in Tunisia ». *German Development Institute Discussion Paper* 1.
- Ferrali, Romain. 2012. *The Maghribi Industrialists: Contract Enforcement in the Moroccan Industry*. *SE Economic History working paper* 169/12.
- Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux. 2020. *Rapport annuel – 2020*.

- Frey, Carl Benedikt et Michael A. Osborne. 2013. « The Future of Employment: How Susceptible Are Jobs to Computerisation? ». Oxford Martin Programme on Technology and Employment Working Paper.
- Ghali, Sofiane and Mustapha Kamel Nabli. 2020. « Export Diversification and Sophistication and Industrial Policy in Tunisia », Economic Research Forum Working Paper 1415.
- Griffith, Rachel, Elena Huergo, Jacques Mairesse, and Bettina Peters. 2006. « Innovation and Productivity Across Four European Countries ». NBER Working Paper 12722.
- Griffith, Rachel, Stephen Redding and John Van Reenen. 2004. « Mapping the Two Faces of R&D: Productivity Growth in a Panel of OECD Industries ». *Review of Economics and Statistics* 86 (4): 883–895.
- Hahn, Tina and Georgeta Vidican-Auktor. 2018. « Industrial Policy in Morocco and its Potential Contribution to a New Social Contract ». German Development Institute Discussion Paper 31/2018.
- Hall, Bronwyn, Jacques Mairesse and Pierre Monhen. 2010. « Measuring the Returns to R&D ». In *Handbook of the Economics of Innovation*, edited by Bronwyn Hall and Nathan Rosenberg, 1033–1082. Amsterdam: Elsevier.
- Haltiwanger, John. 2011. « Firm Dynamics and Productivity Growth ». *European Investment Bank Papers* 16(1): 116–136.
- Hallward-Driemeier, Mary and Gaurav Nayyar. 2017. *Trouble in the Making? The Future of Manufacturing-Led Development*. Washington, D.C.: World Bank.
- Hausmann, Ricardo, César A. Hidalgo, Sebastián Bustos, Michele Coscia, Alexander Simoes, and Muhammed A. Yildirim. 2013. *The Atlas of Economic Complexity: Mapping Paths to Prosperity*. Cambridge, MA: MIT Press.
- Hausmann, Ricardo, Tim O'Brien, Miguel Angel Santos, Ana Grisanti, Semiray Kasoolu, Nikita Taniparti, Jorge Tapia and Ricardo Villasmil. 2019. « Jordan: The Elements of a Growth Strategy ». Harvard University CID Working Paper Series 2019.346.
- Hidalgo, César A. and Ricardo Hausmann. 2009. « The Building Blocks of Economic Complexity ». *PNAS* 106(26): 10570–10575.
- ILO (International Labour Organization). 2011. *Trade and Employment: From Myths to Facts*.
- ILO (International Labour Organization). 2017. *Impact of Trade on Jobs: Selection of Countries*.
- OIT (Organisation internationale du travail). 2016. *Lignes directrices pour les programmes d'investissements HIMO intégrant une dimension de genre*.
- OIT (Organisation internationale du travail). 2018a. « Systèmes et politiques de développement des compétences pour la main-d'œuvre de demain ». Commission mondiale sur l'avenir du travail, Note d'information 8.
- ILO (International Labour Organization). 2018b. « The Economics of Artificial Intelligence: Implications for the Future of Work ». ILO Future of Work Research Paper Series 5.
- ILO (International Labour Organization). 2020a. *Global Employment Policy Review: Employment Policies for Inclusive Structural Transformation*.
- ILO (International Labour Organization). 2020b. *COVID-19: Impact on Trade and Employment in Developing Countries*. Policy brief.
- Joffe, George. 2002. « The Role of Violence within the Algerian economy ». *Journal of North African Studies*, 7(1): 29–52.
- Kchouk, Bilel. 2017. « The 'Former' Economic Elites and the Change of Regime in Tunisia: On the Uncertainty surrounding the Political and Economic Consolidation of Positions », *Politix* 120 (4): 157–178.
- King, Robert G. and Ross Levine. 1993. « Finance and Growth: Schumpeter Might Be Right ». *The Quarterly Journal of Economics* 108(3): 717–37.
- Korinek, Anton. 2019. *The Rise of Artificially Intelligent Agents*, working paper, University of Virginia.
- Korinek, Antoine and Xuan Ng. 2017. « The Macroeconomics of Superstars ».
- Korinek, Anton and Joseph E. Stiglitz. 2021. « Artificial Intelligence, Globalization, and Strategies for Economic Development ». Institute for New Economic Thinking Working Paper Series 146.
- Krafft, Caroline, Ragui Assaad and Mohamed Ali Marouani. 2021. « Vulnerable Workers in MENA a Year into the Pandemic ». Economic Research Forum Policy Portal (blog).
- Krueger, Anne O. 1974. *The Political Economy of the Rent-seeking Society*. *American Economic Review*, 64(3): 291–303.

- Kucera, David et Leanne Roncolato. 2011. « Libéralisation des échanges, emploi et inégalités en Inde et en Afrique du Sud ». *Revue Internationale du Travail* 150(1-2) : 1-46.
- Kucera, David et Leanne Roncolato. 2016. « Dynamique industrie-services et développement économique » *Revue Internationale du Travail* 155 (2) : 187-217.
- Lassassi, Moundir and Tansel, Aysit. 2020. « Female Labor Force Participation in Five Selected MENA Countries: An Age- Period-Cohort Analysis (Algeria, Egypt, Jordan, Palestine and Tunisia) ». IZA Discussion Paper 13814.
- Lin, Justin. 2010. « Growth Identification and Facilitation: The Role of the State in the Dynamics of Structural Change ». *World Bank Policy Research working paper* 5313.
- Lin, Justin and Celestin Monga. 2014. « Comparative Advantage: The Silver Bullet of Industrial Policy ». In *The Industrial Policy Revolution I*, edited by Joseph Stiglitz and J.Y. Lin, 19-38. London: Palgrave Macmillan.
- Lin, Justin and Jiajun Xu. 2016. « Applying the Growth Identification and Facilitation Framework to the Least Developed Countries: The Case of Uganda ». *UNDESA CDP Background Paper* 32.
- Loewe, Markus. 2013. « Industrial Policy in Egypt 2004-2011 ». *German Development Institute Discussion Paper* 13/2013.
- Mano, Rui and Marola Castillo. 2015. « The Level of Productivity in Traded and Non-Traded Sectors for a Large Panel of Countries ». *IMF Working Paper* 15/48.
- Marouani, Mohamed Ali and Rim Mouelhi. 2015. « Contribution of Structural Change to Productivity Growth: Evidence from Tunisia ». *Journal of African Economies* 25(1): 110-132.
- Marouani, Mohamed Ali and Michelle Marshalian. 2020. « Winners and Losers in Industrial Policy 2.0 ». *WIDER Working Paper* 2020/21.
- Marshall, Alfred. 1890. *Principles of Economics*. London: Macmillan and Co.
- McKenna, John. 2017. « The Middle East's Start-up Scene – Explained in Five Charts ». *World Economic Forum blog*. 17 May 2017. <https://www.weforum.org/agenda/2017/05/what-you-need-to-know-about-the-middle-east-start-up-scene-in-five-charts/>.
- McKinsey. 2018. *The Future of Jobs in the Middle East*. Report for the World Government Summit.
- McMillan, Margaret, Karen Horn Welch, Dani Rodrik. 2003. « When Economic Reform Goes Wrong: Cashew in Mozambique ». *NBER Working Paper* 9117.
- McMillan, Margaret and Dani Rodrik. 2011a. « Globalization, Structural Change and Productivity Growth ». *NBER Working Paper* 17143.
- McMillan, Margaret and Dani Rodrik. 2011b. « Trade, Employment Structure and Structural Transformation ». *Let's Talk Development* (World Bank blog). 11 November 2010. <https://blogs.worldbank.org/developmenttalk/trade-employment-and-structural-transformation>.
- McMillan, Margaret, Dani Rodrik and Íñigo Verdugo-Gallo. 2014. *Globalization, Structural Change and Productivity Growth, with an Update on Africa*. *World Development* 63: 11-32.
- McMillan, Margaret, Dani Rodrik, Claudia Sepúlveda. 2017. « Structural Change, Fundamentals and Growth: A Framework and Case Studies ». *NBER Working Paper* 23378.
- Melitz, Marc J. 2003. « The Impact of Trade on Intra-Industry Reallocations and Aggregate Industry Productivity ». *Econometrica* 71(6): 1695-1725.
- Mouelhi, Rim. 2007. « Impact of Trade Liberalization on Firms' Labour Demand by Skill: The case of Tunisian Manufacturing ». *Labour Economics* 14(3): 539-563.
- Mouelhi, Rim and Monia Ghazali. 2020. « Structural Transformation in Egypt, Morocco and Tunisia: Structure, Drivers and Constraints ». *Economics of Transition and Institutional Change* 29(1): 25-61.
- Moghadam, Valentine M. 2008. « Feminism, Legal Reform and Women's Empowerment in the Middle East and North Africa ». *International Social Science Journal* 59(191): 9-16.
- Ministry for Trade and Industry (of the Government of Egypt). 2006. *Egypt Industrial Development Strategy – the Engine of Growth*.
- Morrar, Rabeh and Faiz Gallouj. 2016. « The Growth of the Service Sector in Palestine: the Productivity Challenge ». *Journal of Innovation Economics* 19(1) 179-204.
- Ministère de l'Économie et des Finances, Royaume du Maroc. 2016. *Le transport maritime des march-*

andises au Maroc : Évolution et perspectives.

Musette, Mohammed Saïb. 2016. « Brain Drain from the Southern Mediterranean ». Site web de l'Institut européen de la Méditerranée : www.iemed.org/publication/brain-drain-from-the-southern-mediterranean/.

Nabli, Mustapha Kamel. 1980. « Alternative Trade Policies and Employment in Tunisia ». In *Trade and Employment in Developing Countries, Volume 1: Individual Studies*, edited by Anne O. Krueger, Hal B. Lary, Terry Monson, and Narongchai Akrasanee, 435–498. Chicago: University of Chicago Press.

Nedelkoska, Ljubica and Glenda Quintini (2018). « Automation, Skills Use and Training ». OECD Social, Employment and Migration Working Paper 202.

North, Douglass Cecil. 1991. « Institutions ». *Journal of Economic Perspectives* 5(1): 97–112.

Ocampo, José Antonio, Codrina Rada, and Lance Taylor. 2009. *Growth and Policy in Developing Countries: A Structuralist Approach*. New York: Columbia University Press.

OECD (Organisation for Economic Cooperation and Development). 2008. « Jordan's Industrial Policy ». Presentation by Dr. Jamal Mahasneh at MENA-OECD Investment Program Manama, Bahrain 18–19 November 2008.

OECD (Organisation for Economic Cooperation and Development). 2018. *Deauville Partnership – Compact for Economic Governance, Stocktaking Report: Égypte*

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2020a. *Perspectives des politiques d'investissement au Moyen-Orient et en Afrique du Nord*.

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2020b. *Changer les lois et éliminer les obstacles à l'autonomisation économique des femmes : Égypte, Jordanie, Maroc et Tunisie*.

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2021. *Intégration régionale dans l'Union pour la Méditerranée : Rapport d'étape*.

Ostry, Jonathan D., Andrew Berg and Charalambos G. Tsangarides. 2014. « Redistribution, Inequality and Growth ». IMF Staff Discussion Note 14/02.

Oxford Business Group. 2014. « New Investment Law to Provide Economic Boost for Jordan ». <https://oxfordbusinessgroup.com/overview/laws-attraction-enactment-new-laws-enhance-investment-and-economic-environment-0>

———. 2018. « Algeria's Industrial Policy of Small Business Creation and Local Integration ». <https://oxfordbusinessgroup.com/overview/productivity-boost-industrial-policy-focuses-facilitating-small-business-creation-and-raising-local>

Parschau, Christian and Jostein Hauge. 2020. « Is Automation Stealing Manufacturing Jobs? Evidence from South Africa's Apparel Industry ». *Geoforum* 115: 120–131.

Piveteau, Alain et Éric Rougier. 2011. « Le retour en trompe-l'œil de la politique industrielle ». *Revue Tiers Monde* 4 208 : 177–192.

Porter, Michael E. 1998. *Clusters and the New Economy of Competition*. *Harvard Business Review* 76 (6): 77–90.

Ravindran, Ravindran and Suresh Babu M. 2021. « Premature Deindustrialization and Income Inequality in Middle-income Countries. » *WIDER Working Paper* 2021/8.

Robertson, Raymond; Drusilla Brown, Gaëlle Pierre, and María Laura Sanchez-Puerta. 2009. *Globalization, Wages, and the Quality of Jobs: Five Country Studies*. Washington, D.C: World Bank.

Rodrik, Dani. 2004. « Industrial Policy for the Twenty-first Century ». <https://ssrn.com/abstract=617544>.

———. 2006. « Understanding South Africa's Economic Puzzles ». CID (Center for International Development at Harvard University) Working Paper 130.

———. 2008. « Industrial Policy: Don't Ask Why, Ask How ». *Middle East Development Journal* 1(1): 1–29.

———. 2013. « The Past, Present and Future of Economic Growth ». *Challenge* 57 (3): 5–39.

———. 2016. « Premature Deindustrialisation ». *Journal of Economic Growth* 21(1):1–33.

———. 2018. *New Technologies, Global Value Chains and the Developing Economies. Pathways for Prosperity Commission Background Paper Series 1*.

- Ross, Michael L. 2008. « Oil, Islam and Women ». *American Political Science Review* 102(1): 107–123.
- Rijkers, Bob, Hassen Arouri, Caroline Freund and Antonio Nucifora. 2014. « Which Firms Create the Most Jobs in Developing Countries? Evidence from Tunisia ». *Labour Economics* 31(C): 84–102.
- Rijkers, Bob, Caroline Freund and Antonio Nucifora. 2017. « All in the Family: State Capture in Tunisia ». *World Bank Policy Research Working Paper* 6810.
- Said, Monia, Ha Joon Chang and Khaled Sakr. 1995. « Industrial Policy and the Role of the State in Egypt: Relevance of the East Asian Experience ». *IDRC Working Paper* 9514.
- Samet, Kaies. 2014. « La fuite des cerveaux en Tunisie – Évolution et effets sur l'économie tunisienne ». *Fuites et migration* 1307 :123–138.
- Selwaness, Irene and Chahir Zaki. 2013. « Assessing the Impact of Trade Reforms on Informality in Egypt ». *Economic Research Forum Working Paper* 759.
- Schumpeter, Joseph A. 1911. *The Theory of Economic Development: An Inquiry into Profits, Capital, Credit, Interest and the Business Cycle*.
- Stiglitz, Joseph E. and Andrew Weiss. 1981. « Credit Rationing in Markets with Imperfect Information ». *American Economic Review*, 71 (3)393–410.
- Stiglitz, Joseph. E. and Bruce C. Greenwald. 2015. *Creating a Learning Society: A New Approach to Growth, Development and Social Progress*. New York: Columbia University Press.
- Stiglitz, Joseph. E. 2016. « Industrial Policy, Learning and Development ». *WIDER Working Paper* 2016.
- UNCTAD (United Nations Conference on Trade and Development). 2012. *The Palestinian Economy: Macroeconomic and Trade Policymaking under Occupation*.
- . 2014. « Trade and Industrial Policies in an Evolving Global Governance Regime ». *Trade and Development Report*. Chapitre V.
- . 2017. *Services and Structural Transformation for Development*.
- . 2018. « Investment and New Industrial Policies ». *World Investment Report* 2020.
- . 2020. *World Investment Report* 2020.
- . 2021a. « Container Shipping in Times of COVID-19: Why Freight Rates Have Surged and Implications for Policymakers ». *UNCTAD Policy Brief* 84.
- . 2021b. *World Investment Report* 2021.
- . 2021c. *COVID-19 and Tourism: an Update*.
- UNIDO (United Nations Industrial Development Organization). 2021. *World Manufacturing Production: Statistics for Quarter I 2021*.
- Vidican-Auktor, Georgeta and Tina Hahn. 2017. *The Effectiveness of Morocco's Industrial Policy in Promoting a National Automotive Industry*.
- Wike, Richard and Bruce Stokes. 2018. « In Advanced and Emerging Economies Alike, Worries About Job Automation ». *Pew Research Center Report*, 13 September.
- Banque mondiale. 2015. *Jobs or Privileges: Unleashing the Employment Potential of the Middle East and North Africa*.
- . 2016a. *Lebanon Economic Monitor: A Geo-economy of Risks and Rewards*.
- . 2016b. *The World Development Report 2016: Digital Dividends*.
- . 2017. *MENA Economic Monitor: The Economics of Post-Conflict Reconstruction in MENA*. April.
- . 2018. *MENA Economic Update: A New Economy for the Middle East and North Africa*. October.
- . 2019. *MENA Economic Update: Reforms and External Balances*. April.
- . 2019. *Rapport sur le développement dans le monde 2019 : Le travail en mutation*.
- World Trade Organization. 1996. *Trade Policy Review – Tunisia*.
- . 2005. *Trade Policy Review – Egypt*.
- . 2015a. *Trade Policy Review – Morocco*.
- . 2015b. *Trade Policy Review – Jordan*.
- . 2016. *Trade Policy Review – Tunisia*.
- . 2018. *Trade Policy Review – Egypt*.
- World Economic Forum. 2018. *The Future of Jobs Report 2018*.
- . 2020. *The Future of Jobs Report* 2020.

► Commerce, investissement et emploi dans les pays de la rive sud de la Méditerranée

Rapport thématique du projet 'Intégration de l'Emploi dans le Commerce et l'Investissement dans le voisinage sud de l'UE'

Les politiques commerciales, d'investissement et industrielles sont au cœur de la transformation économique et des stratégies créatrices d'emplois dans les pays en développement. Dans les pays du sud de la Méditerranée, malgré les nombreuses réformes adoptées au cours des dernières décennies, la transformation structurelle reste lente et l'impact de ces politiques sur la création d'emplois reste faible, en particulier pour les femmes et les jeunes. Ce rapport thématique examine l'évolution de ces politiques et leur impact sur la transformation économique, la diversification des exportations et le marché du travail, en mettant l'accent sur les jeunes et les femmes, ainsi que sur les petites et moyennes entreprises de la région. Le rapport fournit également une analyse des tendances futures qui devraient avoir un impact sur le marché du travail dans la région